Université de Clermont-Ferrand II
U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

Thèse intitulée

Les objets discursifs :

Doxa et évolution des topoï en corpus

Présentée et soutenue publiquement
par

Julien LONGHI

le
14/06/2007

En vue de l'obtention du titre de

Docteur de l'Université Clermont II

Discipline : Sciences du langage

Directeur de thèse : M. SAINT-GÉRAND

Jury :

M. Pierre CADIOT, Université d'Orléans (Rapporteur)
Mme Danièle DUBOIS, CNRS (LCPE/LAM) (Rapporteur)
M. Philippe LANE, Université de Rouen
M. Jacques-Philippe SAINT-GÉRAND, Université de Clermont-Ferrand II (Directeur)
M. Georges-Elia SARFATI, Université de Clermont-Ferrand II

Au départ, l'art du puzzle semble un art bref, un art mince, tout entier contenu dans un maigre enseignement de la Gestalttheorie : l'objet visé – qu'il s'agisse d'un acte perceptif, d'un apprentissage, d'un système physiologique ou, dans le cas qui nous occupe, d'un puzzle de bois – n'est pas une somme d'éléments qu'il faudrait d'abord isoler et analyser, mais un ensemble, c'est-à-dire une forme, une structure : l'élément ne préexiste pas à l'ensemble, il n'est ni plus immédiat ni plus ancien, ce ne sont pas les éléments qui déterminent l'ensemble, mais l'ensemble qui détermine les éléments : la connaissance du tout et de ses lois, de l'ensemble et de sa structure, ne saurait être déduite de la connaissance séparée des parties qui le composent : cela veut dire qu'on peut regarder une pièce d'un puzzle pendant trois jours et croire tout savoir de sa configuration et de sa couleur sans avoir le moins du monde avancé : seule compte la possibilité de relier cette pièce à d'autre pièces, et en ce sens il y a quelque chose de commun entre l'art du puzzle et l'art du go […] On en déduira quelque chose qui est sans doute l'ultime vérité du puzzle : en dépit des apparences, ce n'est pas un jeu solitaire : chaque geste que fait le poseur de puzzle, le faiseur de puzzle l'a fait avant lui ; chaque pièce qu'il prend et reprend, qu'il examine, qu'il caresse, chaque combinaison qu'il essaye et essaye encore, chaque tâtonnement, chaque intuition, chaque espoir, chaque découragement, ont été décidés, étudiés par l'autre.

G. Perec, *La vie mode d'emploi*, p.17-20

Remerciements

D’une manière générale pour commencer, je remercie tous les linguistes avec lesquels j’ai eu la chance d’échanger, non seulement au cours de ces trois années, mais également lors des deux précédentes. La dimension sociale de la recherche étant capitale pour moi, j’ai donc une pensée pour tous ceux que j’ai croisés lors de colloques, séminaires et autres journées d’étude, et qui ont eu la gentillesse de m’accorder du temps et de l’attention (je pense en particulier à Y.-M. Visetti, J.-P. Durafour, J.-C. Anscombre, P. Siblot, O. Galatanu, D. Mayaffre, F. Rastier, F. Némo, et bien d’autres).

Je remercie M. Jacques-Philippe Saint-Gérand, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour m’avoir encouragé à diversifier ma pensée et à faire preuve de rigueur dans le travail scientifique.

Je remercie M. Georges-Elia Sarfati pour avoir accepté de siéger dans ce jury, et bien davantage pour les conseils qu’il m’a prodigués depuis cinq ans, ainsi que pour la confiance qu’il m’a témoignée à maintes reprises.

J’adresse mes sincères remerciements à Mme Danièle Dubois et M. Pierre Cadiot pour avoir accepté d’être les rapporteurs de cette thèse. Je remercie Mme Danièle Dubois pour m’avoir accueilli dans son centre de recherche à de nombreuses reprises, et pour m’avoir conseillé et orienté comme un de ses étudiants. Je remercie M. Pierre Cadiot pour m’avoir consacré du temps et de l’attention lorsque je lui ai présenté mon travail.

Je remercie M. Philippe Lane pour avoir accepté d’apporter son expertise à mon travail, et pour avoir manifesté de l’intérêt pour ma recherche.

Je remercie mes collègues clermontois qui m’ont soutenu et encouragé, et particulièrement ceux qui m’ont aidé à m’insérer dans les rouages universitaires, en me proposant des charges de cours (Mme Blasco, Mme Merlin, Mme Butler) ou en me faisant confiance pour l’obtention d’un poste d’ATER. Je remercie également, mes collègues de l’IUT de Montluçon, qui ont fait de leur mieux pour me permettre de me consacrer à ma recherche dans les meilleures

conditions pendant cette dernière année. Je remercie également les membres du LRL (en particulier Véronique Quanquin pour ses nombreux conseils), ainsi que ceux du LCPE.

Les mots ne suffiront pas pour témoigner ma reconnaissance à Franck Lebas, qui depuis cinq ans a été présent lors de chaque sollicitation, demande de conseil, et qui m'a parfois donné le courage nécessaire pour surmonter les aléas de la vie de jeune chercheur. Je lui souhaite l'avenir de D.R. qu'il mérite, et lui témoigne toute ma gratitude.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement ma famille, qui m'a soutenu dans ces années de recherche, pendant lesquelles la vie suit pourtant son cours. J'ai une pensée émue pour mon père qui aurait probablement apprécié cet aboutissement, et nul doute qu'il aurait trouvé bien des choses à redire sur mon analyse des discours politiques… Je remercie ma mère et ma sœur pour leur soutien. Je remercie également ma grand-mère, élève de Merleau-Ponty, qui a su éveiller en moi la fibre phénoménologique, avant même que j'en ai conscience.

Pour finir, j'associe – remercier ne suffirait pas – Marie, ma femme, à ce travail : il n'aurait probablement pas vu le jour sans elle, et son soutien – sa patience même – a contribué à son achèvement. Je lui dédie ce travail, ainsi qu'au petit (ou à la petite) Louis(a) à qui nous allons maintenant pouvoir songer…

Merci également à Louis B. pour avoir accompagné musicalement mes longues heures de travail solitaire. Comme en musique l'inspiration vient avec le travail.

Table des abréviations

Pour faciliter la lecture, nous explicitons ici les principales abréviations utilisées, bien qu'elles soient introduites dans le corps du texte lors de chaque première occurrence (elles ne sont d'ailleurs pas utilisées de manière systématique, et leur usage vise à simplifier la lecture quand cela paraît pertinent ; lorsque la forme complète n'a pas été utilisée durant plusieurs pages, nous la préférons ainsi à la forme abrégée) :

A.D. : Analyse du discours
A.D.L. : Argumentation dans la langue
A.L.D. : Analyse linguistique du discours
C.L. : Composant linguistique
C.P. : Conditions de production
C.R. : Composant rhétorique
C.T. : Compétence topique
F.D. : Formation discursive
S.T. : Sémantique des textes
S.P.A. : Sémantique des possibles argumentatifs
T.A.L. : Théorie de l'argumentation dans la langue
T.B.S. : Théorie des blocs sémantiques
T.C. : Théorie des catastrophes
T.F.S. : Théorie des formes sémantiques
T.L.F.I. : Trésor de la langue française informatisé
T.S. : Théorie des stéréotypes

Sommaire

REMERCIEMENTS **5**

TABLE DES ABREVIATIONS **7**

SOMMAIRE **9**

INTRODUCTION **11**

PREMIERE PARTIE: L'ANALYSE DES OBJETS DISCURSIFS : FONDEMENTS THEORIQUES **19**

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 20
1.2 LA SEMANTIQUE DES TEXTES (RASTIER) 51
1.3 REPENSER LES NOTIONS DE DISCOURS, GENRE ET TEXTE POUR L'ETUDE DES OBJETS DISCURSIFS 66
1.4 LA SEMANTIQUE DU SENS COMMUN (SARFATI) 100
1.5 LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION DU SENS 116
1.6 REMARQUES SUR LA LITTERATURE POTENTIELLE ET LE STORYTELLING 186
1.7 BILAN THEORIQUE : LES CADRES D'UNE SEMANTIQUE DISCURSIVE. 194

DEUXIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS EN CORPUS **199**

2.1 L'OBJET DISCURSIF INTERMITTENT DANS UN CORPUS DE PRESSE 199
2.2 ETUDE CONTRASTIVE DE L'OBJET DISCURSIF LIBERAL CHEZ STENDHAL ET BALZAC DANS LE CORPUS DES TEXTES DE FRANTEXT. 223
2.3 LES OBJETS DISCURSIFS LIBERAL(E) ET LIBERALISME DANS UN CORPUS POLITIQUE 265

TROISIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS, STABILITE ET PLASTICITE DES DYNAMIQUES EN CORPUS **305**

3.1 RETOUR SUR INTERMITTENT : LES ENJEUX DE L'ANTICIPATION 305
3.2 CONSTRUCTIONS SEMANTIQUES ET DYNAMIQUES DE CONSTITUTION EN DISCOURS : REPRISE DE LA QUESTION DE L'ANTICIPATION LEXICALE 310
3.3 LES FORMES SEMANTIQUES DISCURSIVES EN CORPUS 315
3.4 REDEFINITION DES LIENS ENTRE LES CATEGORIES TRADITIONNELLES (DISCOURS-GENRE-TEXTE) 331
3.5 DISCOURS, IDEOLOGIES, PENSEE : A PARTIR D'ORWELL ET CHOMSKY 335
3.6 L'IMPERTINENCE DE LA CONTAGION DES IDEES 340
3.7 LE « CHAMP PHENOMENAL OCCUPE PAR UNE INSTANCE SINGULIERE » 348

CONCLUSION **385**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **395**

GLOSSAIRE **407**

TABLE DES MATIERES **413**

ANNEXES : CORPUS DE LA THESE **417**

CORPUS MEDIATIQUE 419
CORPUS LITTERAIRE 435
CORPUS LITTERAIRE CLASSE PAR THEMATIQUES 450
CORPUS POLITIQUE 463

Introduction

La confrontation quotidienne de chaque individu à une pluralité de discours tend à rendre très familiers – et donc à occulter – leurs modes de fonctionnement. En outre, les rapports des mots avec leurs sens, des mots avec les choses, des signes avec leurs signifiés, etc., témoignent des difficultés qu'il y a à envisager le sens en linguistique. De ce double mouvement naît une problématique des mécanismes de construction du sens en discours, à laquelle nous souhaitons apporter un certain nombre d'éléments de réponse par ce travail.

La perspective adoptée

En effet, par le titre principal que nous avons donné à cette thèse – *Les objets discursifs*, titre initialement déposé au début de cette recherche – nous avons souhaité inscrire ce travail à l'intérieur de deux grands courants de la linguistique, qui ne se rejoignent à notre sens que trop rarement : l'*analyse du discours* et la *sémantique*. Cette double inspiration est née des insatisfactions ressenties lors de nos premiers mémoires (maîtrise et DEA) quant aux cadres théoriques proposés par ces disciplines :

- l'analyse du discours (A.D.), projet initialement choisi, nous semblait offrir un niveau de saisie trop global, en traitant des dimensions idéologiques et historiques des discours d'un point de vue méta-. Notre parcours nous a permis de rencontrer des disciplines proches de l'A.D., tout en se rapprochant de nos préoccupations : tel fut le cas de la sémantique des textes développée par Rastier, dont les limites se posèrent néanmoins pour la dimension sémantique que nous introduisons ; tel fut le cas également de la linguistique textuelle développée par Adam, à laquelle nous avons pu emprunter un certain nombre de concepts méthodologiques. Enfin, la théorie linguistique du sens commun de Sarfati, par le développement d'une sémantique de l'énonciation qu'elle propose, nous a permis de poser plus clairement l'articulation des problématiques discursives et sémantiques ;

- le volet sémantique, développé dans une conception argumentative de la langue, a également du être réformé au regard de l'application des thèses aux discours. Ainsi, l'argumentativité du sens s'est vue doublée d'une indexicalité du sens, empruntée à la phénoménologie de la perception, et trouvant un écho – et une application rigoureuse à la linguistique – dans la *Théorie des Formes Sémantiques* de Cadiot et Visetti.

Au regard de ces linéaments, notre soucis principal est de développer une réflexion amenant à interroger les mécanismes de construction du sens en discours : postulant un concept de sens commun antérieur à toute production langagières, structurant le champ des prises de parole, notre sujet vise à décrire les mécanismes de formation, de constitution et de manifestation de topoï en discours. Ces topoï constituent un outil de description du sens en discours, et doivent être rapportés aux dynamiques de constitution qui en sont à l'origine.

L'organisation de la réflexion

Cette thèse est constituée de trois grandes parties. La première partie consiste en un examen des différents courants théoriques pouvant intéresser notre sujet. Le premier mouvement de cette réflexion est amorcé du côté des théories discursives et textuelles. Nous examinons ainsi les apports de l'Analyse du Discours, développée en France depuis les années 60. Cette partie nous permet d'introduire des concepts fondamentaux, tels que ceux de Formation Discursive (développée par Foucault, et reprise plus récemment pat Guilhaumou et Mayaffre), et de Conditions de Production. Cherchant à saisir également des facteurs plus constitutifs des discours, nous proposons de rapprocher de l'A.D. certaines théories (Searle, Bourdieu, Gardin) qui identifient des principes en amont des discours, mais plus directement en rapport avec l'instance énonciative.

Pour mieux saisir le passage des discours aux textes, notre parcours se tourne ensuite vers la sémantique des textes développée par Rastier. Le texte y est en effet l'objet central, et le projet développé vise à analyser – dans une conception interprétative de la sémantique – l'élaboration du sens au sein des textes. Nous décrivons dans le point 1.2 les fondements épistémologiques dont s'inspire Rastier (empruntés à Hjemslev), puis les objectifs qu'il fixe à son projet. Nous en

suggérons toutefois les limites, en particulier à propos de la notion de genre, qui confère au discours des propriétés marginales, et qui embrasse un certain nombre de propriétés du texte (comme nous le montrons avec les recherches de Schaeffer), et au sujet de la perspective sémantique (différentielle) adoptée. Nous proposons donc dans le point 1.3 de redéfinir les notions de discours, de genre et de texte pour l'étude des objets discursifs en corpus. En nous appuyant sur l'ancrage discursif développé dans la linguistique textuelle, et sur l'ouverture des genres aux discours suggérée par Maingueneau, nous proposons d'adopter la notion de *proposition énoncée* de Adam comme unité d'analyse : la partie 1.4, à la suite d'un rappel sur le dialogisme introduit par Bakhtine, traite des formes proverbiales, qui nous servent ici d'emblème. En effet, la critique des approches purement stéréotypiques (Anscombre) et référentielles (Kleiber) conduit, à la lumière des thèses développées par Visetti et Cadiot (2006), à considérer ces formes dans leur dynamique de constitution et d'énonciation, tout en prenant en compte leur niveau interne. Postulant des relations dynamiques entre ces paliers, nous transposons ensuite ces principes au concept de proposition énoncée. La mise en valeur de cette unité, fondamentalement centrale dans notre perspective, nous conduit à synthétiser notre approche du corpus : il sera considéré ici comme le terrain d'analyse des objets discursifs (comme un observatoire plutôt que comme un observable), la proposition énoncée constituant un niveau d'accès privilégié aux objets discursifs. Nous portons notre attention sur ces ensembles discursifs que constituent les propositions énoncées, et cherchons à opérer une articulation entre ce cadrage et la sémantique : reconnaissant le primat méthodologique de l'analyse des ensembles discursifs, privilégiés puisqu'ils définissent aussi bien des lieux d'inscription que des modélisations spontanées du système du sens commun, nous détaillons dans le point 1.4 les thèses de la sémantique du sens commun élaborée par Sarfati. Par sens commun, l'auteur désigne l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques socio-discursives. Dans cette partie, nous procédons à un rappel historique du développement de cette mouvance, en particulier le tournant linguistique à partir de la philosophie analytique, pour aboutir à une définition proprement linguistique à laquelle nous adhérons. Le concept de topos est en outre introduit : pour éclairer le titre de notre sujet, nous pouvons définir le concept de doxa comme la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques. Ce système du sens commun, lié à la perception, et par conséquent à la forme de dispositifs sémiotiques et discursifs analysables, amène à poser la question de la perception (sémantique en particulier), à partir des

enseignements de la phénoménologie de la perception. C'est ce dont traite la partir 1.5, qui a pour objet les dynamiques de construction du sens. Posant les bases d'une science phénoménologie telle que la concevait Husserl, nous décrivons le dialogue entre la phénoménologie et la linguistique, à partir des enseignements de Merleau-Ponty et de Ricoeur. L'accent mis sur la notion de perception nous conduit ensuite à évoquer les apports de la Gestalttheorie à nos problématiques (rappelons que pour les gestaltistes, la perception ne repose pas sur une simple juxtaposition, ni même sur la composition de sensations locales) : à la perception s'ajoute la notion centrale de forme, qui permet de lier ces courants théoriques à la *Théorie des Formes Sémantiques* (point 1.5.3). L'explicitation du modèle, et la description des phases de saisie de la constitution du sens (motifs-profils-thèmes) nous amène ensuite à orienter cette théorie dans une perspective plus discursive : le concept de topos est donc préféré à celui de thème, et la partie 1.5.4 contribue à développer notre définition des topoï : sous le double régime de l'argumentativité et de l'indexicalité, ils sont en outre définis d'une manière performative. La fin de cette partie 1.5 propose certains arguments en faveur d'un tel traitement sémantique, en particulier face aux approche référentialistes (celle de Kleiber est ici évoquée au point 1.5.5), grâce à l'introduction du concept d'objet, et face aux approches structuralistes (c'est la sémantique saussurienne de Bouquet qui sert au point 1.5.6 d'exemple pour ce courant). La notion de continu en sémantique est ainsi sollicitée pour étayer d'une manière plus générale cette conception de la construction du sens. Nous évoquons au point 1.6 quelques remarques au sujet de la littérature potentielle et du storytelling, qui n'ont pas connu un réel intérêt de la part des linguistes, et nous suggérons quelques points de convergence (grâce à ce que nous appelons le phénomène de reconfiguration, qui intervient dans la projection du sens sur les unités). Le point 1.7 dresse le bilan de cette première grande partie : nous y rappelons les acquis obtenus au fil de cette réflexion, et proposons une synthèse sur les apports des objets discursifs. Nous aboutissons finalement à un schéma synthétisant nos orientations, en suggérant une microgenèse des objets discursifs. C'est cette hypothèse, théoriquement fondée, que nous étudions dans une seconde partie.

La seconde partie propose donc trois analyses d'objets discursifs, dans trois corpus discursifs distincts : l'objet discursif INTERMITTENT dans *Le Monde* et *Le Figaro* de juin à octobre

2003 ; l'objet discursif LIBÉRAL dans le corpus des œuvres de Stendhal et de Balzac, grâce à la banque de donnée Frantext ; et les objets discursifs LIBÉRAL et LIBÉRALISME dans des discours politiques de Chirac, Madelin et Le Pen de 1997 à 2004. Chaque corpus (et les sous-corpus qui les composent) est analysé dans un premier temps selon la tripartition motifs-profils-topoï. En 2.1, nous traitons du corpus médiatique : après l'analyse de ces strates, et leur synthèse, nous nous attachons dans le point 2.1.2 à mettre en valeur le lien entre la problématique du sens commun et l'apparition des formes linguistiques : la tournure elliptique *intermittent* face à *intermittent du spectacle* est analysée en détail, et fournit des résultats sémantico-discursifs probants (répartition temporelle, prise en charge énonciative, construction en intension ou en extension). Le point 2.1.3 s'attache ensuite à saisir concrètement le dialogisme et les différents régimes de textes du corpus, en se fondant sur les catégories canon-vulgate-doxa : nous mettons ainsi en évidence les mécanismes de circulation du sens entre les différents discours, et les différents niveaux de topiques, ce qui sera exploité dans la troisième partie.

Dans le point 2.2, nous traitons de l'étude contrastive de l'objet discursif LIBÉRAL chez Stendhal et Balzac, dans le corpus des textes de Frantext. Un détour théorique est tout d'abord fait pour définir les spécificités du discours littéraire, et les enjeux biographiques liés à ces auteurs en particulier. Puis nous proposons une étude détaillée du morphosémantisme de *libéral*, en considérant son étymologie, son évolution historique et sa morphologie : la notion de perception morphologique est ici avancée, et nous permet de fournir des éléments de réponse au sujet de ce que nous appelons la motivation sémantique. Le point 2.2.2 rassemble l'analyse du corpus, avec une identification préalable des spécificités de chaque corpus, grâce à la classification des propositions énoncées selon différentes thématiques ; les constructions sémantico-discursives selon les thématiques sont ensuite analysées, pointant la tension entre stabilité sémantique et plasticité discursive.

Dans la section 2.3, nous nous intéressons aux objets discursifs LIBÉRAL(E) et LIBÉRALISME dans un corpus politique : après l'étude des dynamiques du sens dans les discours de chaque énonciateur (Le Pen, Chirac et Madelin), nous synthétisons nos résultats selon plusieurs points de vue : notre interrogation sur les motivations sémantiques trouve ici un prolongement éclairant, en rapport avec le rôle du corpus discursif dans la constitution du sens. Notre hypothèse de liaison entre la problématique du sens commun et l'apparition des formes

linguistique est également renouvelée, prenant appui sur la répartition des substantifs et des adjectifs. Nous menons alors une réflexion plus poussée sur deux points de linguistique très concrets : les types d'emplois adjectivaux (description de syntagme ou catégorisant), et les mécanismes morphologiques constructionnels de *libéralisme*.

De nombreux résultats sont finalement obtenus à la suite de cette seconde partie, qui confronte la théorie aux corpus : la troisième partie consiste donc en un retour sur ces résultats, et en une exploitation théorique visant à définir notre thèse, et nos apports à la sémantique et à l'analyse du discours. Cette partie traite d'une manière générale de la stabilité et de la plasticité des dynamiques du sens en corpus. Dans le point 3.1, le retour sur les résultats obtenus avec l'étude de INTERMITTENT ouvre la voie à la réflexion sur l'interaction entre corpus et motivation sémantique, par une reprise du concept de motif. Ce retour nous permet d'interroger le phénomène d'anticipation lexicale, en reposant ses principes dans le cadre discursif : la section 3.2 constitue un point central de ce bilan, en définissant les enjeux et les apports de chacun des niveaux considéré. Nous posons en 3.3, à la suite de cette synthèse, les implications d'une approche discursive des formes sémantiques : les concepts de signifiant et de signifié sont alors redistribués dans cette nouvelle perspective, et la dynamicité est mise en rapport avec la temporalité. Nous examinons ensuite les réflexions d'une approche génétique (Durafour) et sémiotique (Peirce), afin de tirer la pleine mesure des formes sémantiques discursives, et de mieux circonscrire notre position concernant la perception et la semiosis. Cette nouvelle prise en compte des formes sémantiques discursives nous conduit, au point 3.4, à redéfinir les rapports entre les discours et les catégories déjà instituées : des concepts tels que le genre, le texte, l'énonciateur, etc., sont posés dans une partition canon-vulgate-doxa déjà présentée. Cette nouvelle schématisation, qui introduit une pluralité de concepts, conduit à une interrogation sur les rapports entre la pensée, le langage, et les idéologies. C'est ce que nous présentons aux points 3.5 (à partir de Chomsky) et 3.6 (par la critique de la théorie développée par Sperber, centrée sur la *contagion des idées*). Nous cadrons ainsi les relations entre la linguistique et certaines disciplines voisines, comme la communication et les sciences de l'information.

Dans la section 3.7, nous nous penchons sur des outils permettant de repérer les manifestations linguistiques de la doxa : dans la conception unifiante du langage qui est la notre,

la combinaison des paliers d'indexation du système du sens commun valide les hypothèses théoriques que nous faisions, et en fournit par là même une description plus étayée. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette partie – inspirée d'un stage de six mois accueilli par le LCPE – ouvre la voie à de nouvelles perspectives. Nous montrons tout d'abord la proximité des recherches menée par une voie plus cognitive, développée par Dubois, en introduisant en particulier le concept de référenciation. Cette conception, proche de l'approche indexicale (nous rappelons ici celle de Cadiot), nous permet d'expliciter davantage le rôle que nous conférons à la performativité (elle est intégrée à la dynamique elle-même, et joue le rôle de *catalyseur* dans la constitution d'une forme sémantique en discours). Tout cela nous conduit à détailler le rôle que nous pourrions conférer à quatre outils linguistiques, qui recouvrent ces problématiques. Nous évoquons tour à tour l'anaphore associative, les échelles, les déictiques et la négation, faisant ainsi le lien entre forme linguistique, manifestation de la doxa et « occupation du champ phénoménal par une instance singulière ». La mise en avant de cette « instance singulière » remet au cœur du sujet la problématique énonciative : nous finissons par l'affirmation d'une co-construction du contexte par les énoncés eux-mêmes et par le phénomène discursif, définissant le cadre d'une théorie des formes sémantiques discursives.

Notre ambition pour ce projet :

Nous inscrivons cette thèse dans un cadre épistémologique diversifié, en gardant à l'esprit une réflexion critique sur les modèles convoqués. Ainsi nous nous sentons proches – et redevables – de certains courants annoncés ci-dessus (linguistique du sens commun, TFS en particulier). Nous avons cependant manifesté le souci d'honnêteté intellectuelle, en essayant le plus possible de développer une pensée personnelle et rigoureuse, sans céder à l'adhésion systématique à une école ou un modèle. Le caractère hétérogène des apports est le fruit de rencontres, de conseils, de lectures, mais également et surtout le résultat du soucis de décloisonner certains domaines, ou tout au moins d'ouvrir des pistes de dialogue entre des courants qui ne sont habituellement pas confrontés. La construction du sens en discours représente une entreprise aux frontières larges, et la perspective est ici ouverte avec le soucis de rendre compte au plus près des enjeux théoriques et descriptifs : elle laisse entrevoir de multiples développements ultérieurs.

PREMIÈRE PARTIE:
L'ANALYSE DES OBJETS DISCURSIFS : FONDEMENTS THÉORIQUES

Dans cette section, il s'agira de réfléchir sur – et de confronter – les différentes options théoriques qu'engage un tel sujet. L'appellation *objet discursif* laisse en effet entrevoir une double inspiration, qui peut sembler paradoxale. L'« objet » renvoie traditionnellement aux théories sémantiques, et plus particulièrement à la mise en rapport des mots et de leurs « référents ». Nous verrons ainsi que la position défendue plaide pour une constitution extrinsèque des référents, et justifie donc – avec précaution – l'appellation d'« objet ». La qualification « discursif » appliquée à « objet » prend alors son sens : il s'agit de réfléchir sur les mécanismes discursifs qui participent de la construction des propriétés des référents. Ce double ancrage permet d'envisager l'élaboration d'une théorie sémantique résolument discursive qui ne néglige pas pour autant la participation des strates de l'expression linguistique. Nous traiterons donc, dans ce préambule théorique, du cadre discursif tel qu'il sera envisagé – et à l'intérieur duquel s'inscrira la théorie sémantique ; et des fondements épistémologiques et théoriques de l'analyse sémantique. Pour cela, nous développerons les grands concepts de l'analyse du discours – même s'il peut paraître paradoxal d'en parler au singulier – et des disciplines textuelles (la sémantique des textes de Rastier, la linguistique textuelle de Adam), en discutant, quand cela sera nécessaire, certains concepts, et en faisant des détours et des commentaires sur les enjeux de notre démarche. Nous présenterons ensuite les postulats et les fondements d'une théorie sémantiques au regard de ce qui aura été dit, afin de pouvoir définir précisément la démarche d'analyse des *objets discursifs*.

1.1 L'analyse du discours

Pour mettre en valeur l'originalité d'une approche discursive intégrée à une théorie sémantique, c'est-à-dire ce que recouvre le terme d'*objet discursif*, il faut d'abord s'interroger sur les implications qu'une telle étude soulève. L'analyse du discours est en effet une discipline qui a fait l'objet de théorisations, et il s'agira dans cette présentation de réfléchir sur les aspects qui pourront nous intéresser dans son application aux différents discours à étudier.

1.1.1 Discours et formations discursives (F.D.)

Nous présentons à présent l'émergence et les implications de la notion de formation discursive : son apparition nous intéresse en effet pour cerner, sur le plan des idées, certaines problématiques de l'Analyse du discours ; ses postulats (par exemple se « passer des choses ») nous intéresseront dans un second temps.

1.1.1.1 Bref historique des rapports corpus/discours selon Guilhaumou (2002)

Afin d'avoir un point de vue général et chronologique de la recherche en analyse du discours, nous nous réfèrerons à un article de Guilhaumou, (« Le corpus en analyse de discours : perspective historique ») qui synthétise les évolutions.

> Evoquons rapidement les étapes de l'opération initiale de l'analyse de discours. On puise dans ce que Jean Dubois appelait « l'universel du discours », donc dans la totalité des énoncés d'une époque, d'un locuteur, d'un groupe social. Découpage arbitraire à partir d'intérêts, de thèmes, de jugements de savoir. Dans un second temps, au sein du genre « discours politique » alors promu par les événements de mai 1968, on ne retenait finalement que l'ensemble des phrases contenant, en quelque position syntaxique que ce soit, tel ou tel mot pivot. C'est la dernière phase qui produit réellement le corpus : l'application des règles d'équivalence grammaticale proposées par Harris permet d'obtenir

> un ensemble paradigmatique de phrases transformées, la série des prédicats des mots-pivots[1].

Dans ces premiers temps, le manque de cadrage scientifique est alors évident, et l'interprétation de l'analyste est présente à tous les stades de la démarche :

> La circularité de la démarche est alors évidente : si l'analyse de discours emprunte alors son modèle de systématicité à la linguistique structurale, la linguistique elle-même, par ses jugements de grammaticalité, réitère des jugements idéologiques qui servent d'instance de jugement à l'analyse de discours. […] L'analyse d'un corpus, certes issu d'un choix socio-historique explicite, neutralise donc son extérieur discursif, le hors-corpus, en le fixant dans un jugement de savoir, tout en constituant des entités discursives stables telles que le discours noble *vs* le discours bourgeois, le discours jacobin *vs* le discours sans-culotte. Le niveau interprétatif du corpus se situe alors exclusivement dans la recherche d'un positionnement adéquat du discours politique[2].

L'A.D. va alors connaître un tournant idéologique, rompant dans une certaine mesure avec la dimension interprétative :

> Cependant le changement de terrain est alors essentiellement perceptible, dans l'analyse de discours des années 1970, à partir de la sortie interprétative du corpus vers une réflexion théorique d'inspiration marxiste sur le discours politique comme pratique relativement autonome. Dans la lignée des réflexions de Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir* (1969) et du renouveau de la pensée marxiste à l'initiative de Louis Althusser (1965), Régine Robin et Michel Pêcheux s'efforcent plus d'approcher les pratiques discursives dans leur historicité et leur spécificité que de constituer, de manière éphémère, une théorie du discours articulée sur une théorie des idéologies. Le discours politique n'est pas défini *a priori*, ses caractéristiques sont liées au moment actuel, au plus loin de toute démarche taxinomique[3].

Les concepts, formulés par Pêcheux, de formation discursive et d'interdiscours, deviennent centraux, et sont complémentaires :

> L'étude des formations discursives permet alors de déterminer ce qui peut et doit être dit dans une conjoncture donnée. Le risque était là, nous l'avons déjà souligné, de classer les diverses formations discursives d'une formation sociale, à l'exemple de l'opposition

[1] Guilhaumou (2002, p.2)
[2] *Ibid*., p..3
[3] *Ibid*., p.4

> noblesse/bourgeoisie sous l'Ancien Régime. Le concept d'interdiscours introduit alors une approche plus dialectique, dans la mesure où il permet de dire que toute formation discursive dissimule, dans la transparence du sens propre à la linéarité du texte, une dépendance à l'égard d'un « tout complexe à dominante » selon la formule du philosophe marxiste Louis Althusser (1965), ensemble qui n'est autre que l'interdiscours, cet espace discursif et idéologique où se déploient les formations discursives en fonction de rapports de domination, de subordination et de contradiction. Cette conceptualisation « forte » rencontre alors le souci de l'historien du discours d'inscrire durablement son interrogation du côté de la tradition marxiste[4].

Cependant *l'analyse du discours comme objet de l'histoire* n'arrivait pas, selon l'auteur, à sortir d'un triple écueil :

- elle introduisait une coupure nette entre le corpus choisi, à vrai dire fort restreint au terme de la procédure d'analyse, et le hors-corpus défini de façon référentielle et idéologique par la notion de conditions de production ;

- le choix des mots-pivots reposait sur le jugement de savoir de l'historien, pris lui-même dans le champ des débats historiographiques, et non dans les termes du moment actuel ;

- elle constituait, sur des bases idéologiques et historiographiques, des entités discursives séparées telles que le discours noble, le discours bourgeois, le discours jacobin, le discours sans-culotte, etc.

En fait, une telle description locale d'origine lexicométrique ne permettait pas de situer les enjeux stratégiques dans l'articulation d'une surface discursive à une formation discursive déterminée par ses conditions de production. Dans la mesure où cette démarche tend à remplacer la démarche usuelle de construction du corpus par une approche en corpus « naturel » des énoncés d'archive, il est difficile d'y trouver une quelconque centralité de la question du corpus :

> L'archive est ici définie comme « le jeu de règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses » (Foucault, 1994, I : 708). Elle est alors associée à un *geste de lecture* de facture herméneutique, donc foncièrement anti-constructiviste, c'est-à-dire basé sur les capacités réflexives, donc interprétatives, des acteurs « naturels » de l'histoire. Elle s'inscrit ainsi dans l'activité ordinaire des gens ordinaires, à l'encontre de toute préséance des acteurs jugés légitimes. Désormais, l'énoncé « rare » ne prend sens

[4] *Ibid.*, p.4-5

> qu'au terme d'un travail configurationnel sur un ensemble d'énoncés attestés, dispersés et réguliers, donc nous renvoie à l'articulation de la description et de la réflexion au sein d'un acte configurant centré sur une intrigue, bien souvent concentrée dans un événement discursif. Il se situe au plus loin du découpage, par le linguiste, de la linéarité du discours en expressions, propositions et phrases[5].

Récusant par la suite la notion de conditions de production, et son corollaire, la situation de communication, en situant les ressources interprétatives des textes en leur sein, il est devenu possible de ne plus instrumentaliser la linguistique en s'en servant comme d'un simple outil, pour ensuite l'exclure du moment interprétatif : « il s'agit donc bien là d'un *tournant langagier* de facture fortement herméneutique, qui s'intègre dans ce qu'il est convenu d'appeler « le tournant interprétatif » : l'acte d'interpréter est mis au centre de « la constitution linguistique du monde » et se concrétise dans l'historicité des discours par une vaste gamme pragmatique d'actes de langage » (*ibid.*, p.7). L'historien du discours tend de plus en plus, au cours des années 1980, à considérer l'analyse de discours comme une *ethno-méthode*. Il s'agit d'abord d'adopter la posture d'indifférence ethnométhodologique qui refuse d'induire de la position sociale les pratiques discursives d'un individu, ou d'un groupe : Guilhaumou parle alors de « tournant anthropologique » où les problèmes de l'intersubjectivité et de l'altérité sont au centre des préoccupations. Au terme de cette confrontation, il apparaît à l'auteur au moins trois modalités différentes d'observatoire linguistique, dont dépend l'opération même de construction du corpus :

- Il est tout d'abord question d'un *observatoire des discours* où se confrontent en permanence la matérialité des formes linguistiques et les valeurs de l'institution sociale fortement mobilisées dans l'opération de construction du corpus : l'observateur-linguiste porte toute son attention sur les ressources interprétatives des discours en les interprétant pas la médiation des formes linguistiques, et plus largement des formes de l'écriture. Cet observatoire des discours accorde une place importante à la lexicologie sociale sur la base d'une approche du mot comme notion hétérogène : « De ce fait, la lexicologie peut tout aussi bien s'intéresser à la valeur d'usage d'un mot dans un vaste corpus ouvert comme Frantext, enrichi de lectures complémentaires, à l'exemple de l'étude du mot *classe* par Marie-France Piguet (1996) que s'en tenir à une première analyse exhaustive d'un corpus bien délimité, pour l'enrichir ensuite sur la base de nouvelles sources. Ainsi la saisie à vif de l'usage des mots résulte d'une clôture en profondeur du corpus,

[5] *Ibid.*, p.6

par la rencontre avec l'archive, et à propos de laquelle le mieux est… de ne pas clore » (*ibid.*, p.8) ;

- En second lieu, l'arrivée récente de l'analyste du discours dans le champ de l'histoire de la linguistique fait apparaître un *observateur-historien* soucieux de décrire, dans la connexion empirique entre la réalité et le discours à un moment historique donné, les capacités réflexives de sujets de la langue explicitement dotés d'outils et de conscience linguistiques. Le travail d'archives permet non seulement de fournir un matériau empirique inédit, mais aussi de cerner la langue empirique en tant qu'elle est composée d'états et de sujets cognitifs fixant le possible en langue. Il ne s'agit donc pas de décrire de simples manifestations de conscience linguistique au sein de l'événement discursif, mais plus avant de repérer dans l'espace-temps de la communication humaine les sujets et les objets.

- Un troisième observatoire possible : *l'observatoire de la langue* constitué à partir de l'hétérogénéité même du discours. Cet observatoire est toujours pris dans la tension d'une instrumentation confrontée en permanence avec les avancées de la linguistique au sein de moments de corpus où se manifeste la matérialité de la langue dans la discursivité de l'archive. Cependant, le processus de construction du corpus est alors motivé par l'association de l'exigence formaliste à un geste de lecture effectué au sein d'univers discursifs non stabilisés logiquement.

Se pose alors la question du corpus comme objet d'étude à part entière, fondant la légitimité de l'analyse sur la réflexivité du corpus. Cette question de *la réflexivité du corpus*, donc de la disponibilité, dans le corpus lui-même, d'une grande partie des ressources nécessaires pour interpréter les discours politiques étudiés marque selon Guilhaumou un bond qualitatif par rapport aux études lexicométriques antérieures. Les travaux de Mayaffre s'insèrent ainsi dans ce type de recherche : au système citationnel usuel constitué sur la base d'une lecture ordinaire d'un hors-corpus définissant la situation de communication se substitue donc une mise en configuration construite à l'intérieur même de l'espace du corpus.

> Le temps du corpus limité, échantillonné, clos est désormais bien révolu chez les historiens du discours. Et dans le même temps, la spécificité de la démarche française en analyse de discours, acquise dès son origine et qui est de faire appel à des outils linguistiques

d'analyse au sens large, demeure avec les modifications inhérentes à l'enrichissement de l'outillage méthodologique de l'analyse de discours[6].

Après cet historique qui balaye les grands mouvements des rapports de l'A.D. avec la notion de corpus, nous allons définir quelle démarche nous adopterons, et quel lien nous établirons entre eux. Nous nous intéresserons pour commencer à la notion de Formation Discursive, centrale dans notre recherche.

1.1.1.2 Aux sources des formations discursives : *l'Archéologie du savoir* de Foucault (1969)

Foucault s'interroge principalement sur la **discontinuité** des événements discursifs et les problèmes qu'elle constitue pour l'histoire, et probablement pour les sciences de la culture : elle était en effet le stigmate de l'éparpillement temporel que l'historien avait à charge de supprimer de l'histoire, mais elle est devenue maintenant un des éléments fondamentaux de l'analyse historique. Le thème et la possibilité d'une histoire globale commencent à s'effacer, et on voit s'esquisser le dessin, fort différent, de ce qu'on pourrait appeler une histoire générale. Une description globale resserre tous les phénomènes autour d'un centre unique – principe, signification, esprit, vision du monde, forme d'ensemble ; une histoire générale déploierait au contraire l'espace d'une dispersion.

L'histoire continue, c'est le corrélat indispensable à la fonction fondatrice du sujet : la garantie que ce qui lui a échappé pourra lui être rendu ; la certitude que le temps ne dispersera rien sans lui restituer dans une unité recomposée. Les unités qu'il s'agit de mettre en suspens sont celles qui s'imposent de la façon la plus immédiate : celle du livre et de l'œuvre. Il faut donc une individualisation matérielle du livre, qui occupe un espace déterminé, qui a une valeur économique, et qui marque de soi-même, par un certain nombre de signes, les limites de son commencement et de sa fin. Ce serait l'établissement d'une œuvre qu'on reconnaît et qu'on délimite en attribuant un certain nombre de texte à un auteur. Pourtant cela pose des difficultés :

[6] *Ibid.*, p.19

> Les marges d'un livre ne sont jamais nettes ni rigoureusement tranchées [...] ici et là l'unité du livre, même entendue comme faisceau de rapports, ne peut être considérée comme identique. [...] son unité est variable et relative. [...] On admet qu'il doit y avoir un niveau (aussi profond qu'il est nécessaire de l'imaginer) auquel l'œuvre se révèle, en tous ses fragments, même les plus minuscules et les plus inessentiels, comme l'expression de la pensée, ou de l'expérience, ou de l'imagination, ou de l'inconscient de l'auteur, ou encore des déterminations historiques dans lesquelles il était pris. Mais on voit aussitôt qu'une pareille unité, loin d'être donnée immédiatement, est constituée par une opération ; que cette opération est interprétative[7].

Cela permet de poser des principes généraux sur l'analyse des corpus appartenant à un ensemble culturel à la fois hétérogène et possédant des caractéristiques discursives communes :

> Avant d'avoir affaire, en toute certitude, à une science, ou à des romans, ou à des discours politiques, ou à l'œuvre d'un auteur ou même à un livre, le matériau qu'on a à traiter dans sa neutralité première, c'est une population d'événements dans l'espace du discours en général. Ainsi apparaît le projet d'une description pure des événements discursifs comme horizon pour la recherche des unités qui s'y forment. Cette description se distingue facilement de l'analyse de la langue[8].

Se posant alors la question : « *comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place?* », il affirme que l'on ne peut reconstituer un système de pensée qu'à partir d'un ensemble défini de discours.

Un **énoncé** est toujours un événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser. C'est donc un **« événement étrange »**, d'abord parce qu'il est lié à un geste d'écriture ou à l'articulation d'une parole, mais que d'un autre côté il s'ouvre à lui-même une existence rémanente dans le champ d'une mémoire ; ensuite parce qu'il est unique comme tout événement, mais qu'il est offert à la répétition, à la transformation, à la réactivation ; enfin parce qu'il est lié non seulement à des situations qui le provoquent, et à des conséquences qu'il incite, mais en même temps, et selon une modalité toute différente, à des énoncés qui le précèdent et qui le suivent. Ainsi :

> Faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs, ce n'est pas entreprendre de le rétablir dans un isolement que rien ne saurait surmonter ; ce n'est pas

[7] Foucault (1969, p.34-35)
[8] *Ibid.*, p.38-39

> le refermer sur lui-même ; c'est se rendre libre pour décrire en lui et hors de lui des jeux de relation[9].

Il faut donc s'interroger précisément sur les relations entre un ensemble d'énoncés. Foucault le fait en décrivant successivement quatre hypothèses :

- 1ère hypothèse : les énoncés différents dans leur forme, dispersés dans le temps, forment un ensemble s'ils se réfèrent à un seul et même objet. Or le problème se pose de savoir si l'unité d'un discours n'est pas faite, plutôt que par la permanence et la singularité d'un objet, par l'espace où divers objets se profilent et continûment se transforment. Il faut donc décrire la dispersion de ces objets, mesurer les distances qui règnent entre eux.

- 2nde hypothèse : leur forme et leur type d'enchaînement, c'est-à-dire le style et le caractère constant de l'énonciation.

- 3ème hypothèse : relative au système des concepts permanents et cohérents qui s'y trouvent mis en jeu. Mais peut-être cependant découvrirait-on une unité discursive si on la cherchait non pas du côté de la cohérence des concepts, mais du côté de leur émergence simultanée ou successive, de leur écart, de la distance qui les sépare et éventuellement de leur incompatibilité.

- 4ème hypothèse : selon l'identité et la persistance des thèmes.

Ces quatre tentatives se soldant par quatre échecs, Foucault énonce une définition des règles de formation, qui combinerait ces quatre hypothèses :

> On appellera règles de formation les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition (objet, modalité d'énonciation, concepts, choix thématiques). Les règles de formation sont des conditions d'existence (mais aussi de maintien, de modification et de disparition) dans une répartition discursive donnée[10].

Il faudrait d'abord repérer les surfaces premières de leur émergence : montrer où peuvent surgir, pour pouvoir ensuite être désignées et analysées, ces différences individuelles qui, selon les

[9] *Ibid*., p.41
[10] *Ibid*., p.53

degrés de rationalisation, les codes conceptuels et les types de théorie, vont recevoir le statut de maladie, d'aliénation. Il faudrait décrire en outre des instances de délimitation (par exemple la médecine, la justice, l'autorité religieuse, la critique littéraire, etc.).

Le discours est tout autre chose que le lieu où viennent se déposer et se superposer, comme en une simple surface d'inscription, des objets qui auraient été instaurés à l'avance, ce qui veut dire qu'on ne peut pas parler à n'importe quelle époque de n'importe quoi : il n'est pas facile de dire quelque chose de nouveau, il ne suffit pas d'ouvrir les yeux, de faire attention, ou de prendre conscience, pour que de nouveaux objets, aussitôt s'illuminent. Des relations sont établies entre des institutions, des processus économiques et sociaux, des comportements, des systèmes de normes, des techniques, des types de classification, des modes de caractérisation ; et ces relations ne sont pas présentes dans l'objet, elles ne définissent pas sa constitution interne : chez Foucault les relations discursives ne sont pas internes au discours.

Mais ce ne sont pas pourtant des relations extérieures au discours qui le limiteraient, ou lui imposeraient certaines formes, ou le contraindraient, dans certaines circonstances, à énoncer certaines choses. Elles sont en quelque sorte à la limite du discours, elles déterminent le faisceau de rapports que le discours doit effectuer pour pouvoir parler de tels et tels objets, pour pouvoir les traiter, les nommer, les analyser, les classer, les expliquer, etc. Ces relations caractérisent le discours lui-même en tant que pratique. On découvre un ensemble de règles qui sont immanentes à une pratique et la définissent dans sa spécificité.

Il n'est en fait pas question d'interpréter le discours pour faire à travers lui une histoire du référent : il faut maintenir le discours dans sa consistance, le faire surgir dans la complexité qui lui est propre, et donc **se passer des choses** :

> Définir ces objets sans référence au fond des choses, mais en les rapportant à l'ensemble des règles qui permettent des les former comme objets d'un discours et constituent ainsi leurs conditions d'apparition historique. Faire une histoire des objets discursifs qui ne les enfoncerait pas dans la profondeur commune d'un sol originaire, mais déploierait le nexus des régularités qui régissent leur dispersion[11].

[11] *Ibid*., p.65

Les « discours », tels qu'on peut les entendre, tels qu'on peut les lire dans leur forme de textes, ne sont donc pas un pur et simple entrecroisement de choses et de mots. Il ne faudra plus traiter les discours comme des ensembles de signes mais « comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent ». Certes, les discours sont faits de signes ; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. C'est ce « plus », qui les rend irréductibles à la langue et à la parole. C'est ce « plus » qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire.

Dans l'analyse que Foucault propose, les diverses modalités d'énonciation, au lieu de renvoyer à la synthèse ou à la fonction unifiante d'un sujet, manifestent sa dispersion. Il faut voir dans le discours un champ de régularité pour diverses positions de subjectivité ; un ensemble où peuvent se déterminer la dispersion du sujet et la discontinuité avec lui-même. Il est un espace d'extériorité.

Ce qui appartient en propre à une formation discursive et ce qui permet de délimiter le groupe de concepts, pourtant disparates, qui lui sont spécifiques, c'est la manière dont ces différents éléments sont mis en rapport les uns avec les autres : c'est ce faisceau de rapports qui constitue un système de formation conceptuelle. Une formation discursive sera individualisée, si on peut définir le système de formation des différentes stratégies qui s'y déploient :

> Une formation discursive ne joue donc pas le rôle d'une figure qui arrête le temps et le gèle pour des décennies ou des siècles ; elle détermine une régularité propre à des processus temporels ; elle pose le principe d'articulation entre une série d'événements discursifs et d'autres séries d'événements, de transformations, de mutations et de processus[12].

S'intéressant ensuite à l'énoncé et l'archive, il pose que la description de ce niveau énonciatif ne peut se faire ni par une analyse formelle, ni par une investigation sémantique, ni par une vérification, mais par l'analyse des rapports entre l'énoncé et les espaces de différenciation, où il fait apparaître lui-même les différences.

[12] *Ibid*., p.98-99

Au premier regard au moins, il semble que le sujet de l'énoncé soit précisément celui qui en a produit les différents éléments dans une intention de signification. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples :

> Il ne faut donc pas concevoir le sujet de l'énoncé comme identique à l'auteur de la formulation. Ni substantiellement, ni fonctionnellement. Il n'est pas en effet cause, origine ou point de départ de ce phénomène qu'est l'articulation écrite ou orale d'une phrase ; il n'est point non plus cette visée significative qui, anticipant silencieusement sur les mots, les ordonne comme le corps visible de son intuition ; il n'est pas le foyer constant, immobile et identique à soi d'une série d'opérations que les énoncés, à tour de rôle, viendraient manifester à la surface du discours. Il est une place déterminée et vide qui peut être effectivement remplie par des individus différents ; mais cette place, au lieu d'être définie une fois pour toutes et de se maintenir telle quelle tout au long d'un texte, d'un livre ou d'une œuvre, varie – ou plutôt elle est assez variable pour pouvoir soit préserver, identique à elle-même, à travers plusieurs phrases, soit pour se modifier avec chacune. Elle est une dimension qui caractérise toute formulation en tant qu'énoncé[13].

D'une façon générale, une séquence d'éléments linguistiques n'est un énoncé que si elle est **immergée dans un champ énonciatif** où elle apparaît comme un élément singulier. Il s'intègre toujours à un jeu énonciatif.

Après toutes ces redéfinitions, il définit plus précisément le discours :

> Le discours est constitué par un ensemble de séquences de signes, en tant qu'elles sont des énoncés, c'est-à-dire en tant qu'on peut leur assigner des modalités d'existence particulières [...] le terme de discours pourra être fixé : ensemble des énoncés qui relèvent d'un même système de formation ; et c'est ainsi que je pourrai parler du discours clinique, du discours économique, du discours de l'histoire naturelle[14].

Au niveau sémantique, la polysémie par exemple concerne la phrase, et les champs sémantiques qu'elle met en œuvre : un seul et même ensemble de mots peut donner lieu à plusieurs sens, et à plusieurs constructions possibles ; il peut donc y avoir, entrelacées ou alternant, des significations diverses, mais sur un socle énonciatif qui demeure identique. Or l'énoncé a beau n'être pas caché, il n'est pas pour autant visible ; il ne s'offre pas à la perception, comme le porteur manifeste de ses limites et des ses caractères. Le niveau énonciatif est à la limite du langage : il n'est point, en

[13] *Ibid*., p.125-126
[14] *Ibid*., p.141

lui, un ensemble de caractères qui se donneraient, même d'une façon non systématique, à l'expérience immédiate ; mais il n'est pas non plus, derrière lui, le reste énigmatique et silencieux qu'il ne traduit pas.

Ce qui est décrit sous le nom de **formation discursive**, ce sont, au sens strict, **des groupes d'énoncés**. C'est-à-dire des ensembles de performances verbales qui sont reliées au niveau des énoncés. Ce qui implique qu'on puisse définir le régime général auquel obéissent leurs objets, la forme de dispersion qui répartit régulièrement ce dont ils parlent, le système de leurs référentiels :

> On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive [...] il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut définir un ensemble de conditions d'existence[15].

L'analyse des énoncés et des formations discursives ouvre une direction tout à fait opposée à l'A.D. : elle veut déterminer le principe selon lequel ont pu apparaître les seuls ensembles signifiants qui ont été énoncés. Elle cherche à établir une loi de rareté. Analyser une F.D. c'est donc peser la « valeur » des énoncés.

> Le propre de l'analyse énonciative n'est pas de réveiller les textes de leur sommeil actuel pour retrouver [...] l'éclair de leur naissance ; il s'agit au contraire de les suivre au long de leur sommeil, ou plutôt de lever les thèmes apparentés au sommeil, de l'oubli, de l'origine perdue, et de rechercher quel mode d'existence peut caractériser les énoncés, indépendamment de leur énonciation, dans l'épaisseur du temps où ils subsistent, où ils sont conservés[16].

Cette forme de positivité (et les conditions d'exercice de la fonction énonciative) définit un champ où peuvent éventuellement se déployer des identités formelles, des continuités thématiques, des translations de concepts, des jeux polémiques. Ainsi la positivité joue-t-elle le rôle de ce qu'on pourrait appeler un *a priori historique*.

---

[15] *Ibid*., p.153
[16] *Ibid*., p.162

> L'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des événements singuliers [...] c'est ce qui, à la racine même de l'énoncé-événement, et dans le corps où il se donne, définit d'entrée de jeu le système de son énonçabilité[17].

Entre la langue et le corpus, l'archive définit un niveau particulier : celui d'une **pratique** qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers.

L'analyse de l'archive comporte donc une région privilégiée : à la fois proche de nous, mais différente de notre actualité, c'est la bordure du temps qui entoure notre présent, qui le surplombe et qui l'indique dans son altérité. Elle commence avec le dehors de notre propre langage ; son lieu, c'est l'écart de nos propres pratiques discursives. En ce sens elle vaut pour notre diagnostic. Cela autorise donc à donner à toutes ces recherches le titre d'archéologie : « l'archéologie décrit les discours comme des pratiques spécifiées dans l'élément de l'archive »[18].

Dans cette recherche, une formation discursive n'est donc pas le texte idéal, continu et sans aspérité, qui court sur la multiplicité des contradictions et les résout dans l'unité calme d'une pensée cohérente ; ce n'est pas non plus la surface où vient se refléter, sous mille aspects différents, une contradiction qui serait toujours en retrait, mais partout dominante. C'est plutôt un espace de dissensions multiples ; c'est un ensemble d'oppositions différentes dont il faut décrire les niveaux et les rôles. L'analyse archéologique lève le primat d'une contradiction qui a son modèle dans l'affirmation et la négation simultanée d'une seule et même proposition : elle individualise et décrit des formations discursives.

[17] *Ibid*., p.170
[18] *Ibid*., p.173

1.1.1.3 Les travaux ultérieurs sur les F.D., et ses rapports aux idéologies : Mayaffre et Guilhaumou

Les travaux menés par Mayaffre en A.D. sont en partie centrés sur la notion de formation discursive. Il souhaite ainsi fonder l'analyse de corpus sur cette notion. Voici la définition qu'il en donne[19] :

> Une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre ou du thème […] deux discours se ressemblent […] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative.

Cette notion doit permettre de saisir les spécificités discursives, grâces aux moyens linguistiques, afin de rompre avec l'interprétation subjective et/ou idéologique. Le travail de Mayaffre (2004) est ici intéressant puisqu'il propose un exemple concret et révélateur des apports d'une telle analyse pour les disciplines politiques et historiques :

> Ce que l'on veut démontrer ici, c'est qu'à l'intérieur du vaste domaine de la parole politique contemporaine, deux types discursifs se distinguent pour s'affronter : le parler communiste ou révolutionnaire et le parler bourgeois ou républicain. Et nous estimons qu'il s'agit-là de deux formations discursives bien établies pour trois raisons. D'abord, parce que ces types de discours apparaissent d'autant plus marqués qu'ils s'enregistrent aussi bien au niveau des formes graphiques employées (les « mots »), du vocabulaire utilisé (les lemmes), que des structures rhétorico-grammaticales constitutives des discours : la nouvelle version d'*Hyperbase* permettant un traitement statistique de la surface matérielle des discours, du texte lemmatisé et de sa composition grammaticale l'attestera à ces différents paliers de l'analyse, pour fournir un réseau de preuves convergentes. Ensuite, parce que les traits typiques des parlers républicains *vs*. révolutionnaires sont suffisamment robustes dans leur originalité respective pour résister à l'évolution chronologique, aux changements thématiques ou aux contraintes génériques qui pèsent nécessairement sur les différentes occurrences discursives d'un vaste corpus s'étalant sur plus de 10 ans (1928-1939) […] Enfin et surtout parce que ces deux types de parler semblent bien correspondre 'en dernière instance', dans notre corps de texte, à un « *affrontement de classes* » (Guespin, 1976 : 9) évident, à un clivage idéologique fort, à une division sociale avérée entre ceux des locuteurs étudiés (Blum, Flandin et Tardieu) qui s'inscrivent dans le régime capitaliste et républicain (quitte à vouloir, comme Blum, le réformer) et celui (Thorez) qui demande à violemment l'abolir ; entre ceux, issus et porte-parole de l'élite universitaire et bourgeoise de la république parlementaire et celui incarnant le monde ouvrier et l'idéal prolétarien[20].

[19] Mayaffre (2004, p.1)
[20] *Ibid.*, p.1-2

Par son analyse fondée sur ce concept de F.D., Mayaffre montre que, d'un point de vue discursif, la vraie césure du monde politique de l'entre-deux-guerres ne se situe pas entre la gauche et la droite, mais entre les communistes et les républicains. Il s'agit-là au fond de la principale conclusion historico-linguistique de sa thèse (Mayaffre, 2000) susceptible de remettre en cause la vieille dichotomie politique héritée de la Révolution française.

En effet, cette étude comparée des discours de quatre locuteurs représentants quatre familles politiques différentes couvrant l'essentiel du spectre politique français (Maurice Thorez pour le PCF, Léon Blum pour la SFIO, Pierre-Etienne Flandin pour la droite orléaniste ou modérée, André Tardieu pour la droite bonapartiste ou nationale) atteste d'un clivage net entre le premier et les trois autres, et autrement dit souligne la proximité discursive entre le représentant de la gauche réformiste (Blum) et les représentants de la droite modérée et conservatrice (Flandin et Tardieu) : l'analyse factorielle de synthèse effectuée ailleurs sur l'ensemble des formes graphiques du discours ou plus pertinemment, sur l'ensemble des lemmes[21] en témoigne nettement. Ce résultat surprend autant en mettant à jour l'originalité du discours de Thorez qu'en soulignant le profil commun, pour l'essentiel et en comparaison avec l'originalité sus-dite, entre le discours de Blum et ceux de Flandin et de Tardieu :

> Ce sont tous les vocables marxistes, ouvriéristes ou révolutionnaires ; tous les mots aussi à forte charge idéologique ou politique. Ainsi, « ouvrier(e)(s) » (nom et/ou adjectif), « travailleur(s) » (nom), « bourgeoisie », « classe » ou « peuple », « lutte », « grève », « revendication » ou « combat », « fascisme », « communisme », « socialiste(s) » (nom et/ou adjectif) ou « capitalisme », etc. appartiennent statistiquement en propre à Thorez et sont pratiquement autant sous-utilisés par le représentant socialiste que par les leaders conservateurs […] En face du discours à consonance ouvriériste et à résonance idéologique du parti communiste contraste un discours républicain, parlementaire, beaucoup plus consensuel et affadi dans sa substance lexicale. Ce sont les termes institutionnels des rouages du débat démocratique qui dominent ou ceux de la gestion économique et gouvernementale : « débat », « opinion », « pensée », « élu » (nom), « député », « gouvernement », « finance », « monnaie », « budget », etc..[22]

[21] Le lemme d'un mot est la forme conventionnelle qu'on utilise comme entrée dans un dictionnaire : le lemme est considéré comme l'unité autonome constituante du lexique d'une langue.
[22] Mayaffre, *op. cit.*, p.3

Du point de vue du vocabulaire se distinguent ainsi deux pratiques discursives à la coloration totalement opposée. Ce constat, apparaît déjà suffisant pour soupçonner deux formations discursives distinctes. En outre, l'étude de la composition grammaticale des discours confirme le clivage enregistré dans le domaine lexical. L'analyse factorielle faite à partir de 7 des principales catégories grammaticales de la langue française (les verbes, les substantifs, les adjectifs, les déterminants, les pronoms, les adverbes, les conjonctions) reproduit assez exactement, dans sa forme, celle réalisée sur le vocabulaire. Il y aurait donc bien là deux types de discours, l'un plein de substance (ou de substantifs), théorique, axiologique, normatif, idéologique, l'autre plein d'action (ou de verbes), pratique et pragmatique, performatif.

L'auteur réfute trois types d'objections qui peuvent être produites au sujet de sa recherche :

- On peut d'abord souligner que les quatre locuteurs sont surtout représentatifs d'eux-mêmes : pourtant, toutes les études déjà menées sur le parler communiste laissaient pressentir ces résultats (Labbé sur le discours communiste de l'ère Marchais, Peschanski sur la même période que celle de Mayaffre, mais sur un locuteur collectif (*l'Humanité*), Benoit sur les *Cahiers du bolchevisme* (1932-1946), Courtine sur une thématique particulière (le discours aux chrétiens), etc.) : elles ont rencontré la forte nominalisation des discours, ont souligné leur forte substance idéologique, ont ressenti cette rhétorique particulière sur le mode du « nous ». A ce titre, le corpus qu'il présente sert seulement de confirmation et *Hyperbase*[23] donne aujourd'hui les moyens d'attester systématiquement et à plusieurs niveaux ce qui avait déjà été pressenti de manière éparse. De même, symétriquement, les études sur les locuteurs républicains ont déjà souligné les traits linguistiques enregistrés ici chez Blum, Flandin et Tardieu.

- La seconde objection concerne la staticité de son corpus. Son étude a été faite par une approche synchronique et globalisante d'une période de plus de 10 années. Elle décrit donc à grands traits peut-être plus une réalité linguistique « moyenne » qu'une constance dans les pratiques idéologico-discursives de nos hommes. Or il est nécessaire pour parler de formation discursive que les traits de discours se retrouvent toujours à partir du moment où le positionnement de classe reste constant chez un locuteur (ce qui est le cas dans notre étude). Pour

[23] Hyperbase est un logiciel hypertextuel et statistique pour le traitement des grands corpus.

cette raison, sans même faire référence, sur un temps long, à d'autres travaux , Mayaffre a du mettre en mouvement l'analyse par une étude diachronique fine, et vérifier que le cliché synchronique de l'ensemble se retrouve, de manière diachronique, à tous moments c'est-à-dire partout dans le corpus : le cas échéant, la démonstration sera particulièrement probante tant on sait que les années 30 sont une période chahutée durant laquelle l'évènementiel – susceptible de modifier, au moins lexicalement, les discours – est lourdement chargé. Son corps de texte a donc été divisé annuellement selon les 10 années de la décennie 1930 qu'il embrassait. Ainsi 40 sous-corpus (Thorez-1930, Blum-1930, Flandin-1930, Tardieu-1930, Thorez-1931, Blum-1931… jusqu'à Thorez-1939, Blum-1939, Flandin-1939, Tardieu-1939) ont pu être comparés. Et malgré les graves évènements qui secouent les années 1930, malgré les trajectoires individuelles considérables de chacun (qui devient député, qui devient ministre puis cesse de l'être, qui passe de l'opposition à la majorité…), les deux formations discursives s'opposent avec constance. En 1930 comme en 1939, au moment de la crise économique ou à la veille de la guerre, sur des trames thématiques aussi différentes que la montée du chômage ou la montée du fascisme, le discours communiste contraste avec le discours républicain. Par exemple, il souligne qu'en 1936, Thorez et Léon Blum font partie d'un même mouvement (le Front populaire) et soutiennent le même gouvernement mais leurs discours ne se rejoignent pas, comme si la posture politique superficielle et tactique ne comptait pas face au positionnement idéologique stratégique fondamental.

- Troisième objection enfin, son corpus et sa segmentation ne prendraient pas en compte jusqu'ici la variable générique, dont de récentes études ont montré l'importance dans les productions discursives. En effet, le parti communiste produit plus de discours partisans que les autres partis, et l'originalité discursive du secrétaire général du PCF vient peut-être simplement de la tonalité générique partisane de son corpus. Symétriquement Tardieu, Flandin et Blum privilégient souvent le genre journalistique pour s'exprimer. Les régularités linguistiques de leur discours – indûment qualifié de « bourgeois » ou de « républicain » – relèvent peut-être plus simplement du style écrit de la presse que de leur engagement idéologique. Pour cette raison, il a divisé le corpus selon trois genres de discours : les discours parlementaires à l'Assemblée, les articles de presse, les discours de parti à usage interne. Les mêmes études, avec le même outil que précédemment, ont été réalisées.

Sur cette question du genre (qui sera présente dans la suite de ce travail), l'auteur fournit des résultats intéressants, qui vont dans le sens de ce que nous proposerons par la suite :

> La distribution des vocables ignore donc les genres pour répondre seulement à la logique idéologique. Tout juste peut-on constater que Thorez au Parlement met une légère sourdine à son vocabulaire révolutionnaire (« travailleurs », « classe », « lutte »…) pour partager un peu plus la partition lexicale politique commune. Mais le plus inattendu concerne l'étude des codes grammaticaux des discours car s'il est un domaine où le genre devait informer les discours c'est sans aucun doute dans celui de leur composition grammaticale. Dans la presse ou au parlement, à l'écrit comme à l'oral, devant un auditoire de militants acquis à sa cause ou devant une majorité de députés hostiles, le discours communiste sur-utilise les déterminants, les substantifs et (surtout à l'écrit) les adjectifs. En face, le discours bourgeois dans des conditions génériques pourtant variées sur-emploie les pronoms, les verbes et les adverbes. La seule exception un peu notable concerne les articles de presse de Flandin […] tendant à montrer que, chez lui, l'écrit impose une certaine nominalisation du discours, atypique pour un locuteur républicain[24].

Pour envisager de manière tout à fait pertinente les formations discursives, il faudrait s'interroger en même temps sur leur capacité à réinvestir effectivement les discours attachés à leur positionnement. Dans ce cas, comme le note Moirand[25] « seul un travail plus approfondi (et qui en partie nous échappe) sur les relations entre *mémoire discursive* et *mémoire cognitive* permettrait de voir plus clair dans les relations entre mémoire, savoir et discours ». Ainsi il faudra, dès la prise en compte des F.D., s'interroger sur la réalité des savoirs supposés. Cette notion, centrale dans notre travail, doit ainsi être utilisée avec précautions : nous souhaitons en effet ancrer l'étude des objets discursifs dans le champ proprement linguistique, et analyser les différentes discours de la manière la plus scientifique possible, sans que l'interprétation ne précède l'analyse. A ce titre, nous nous démarquerons des thèses défendues par Guilhaumou. En effet, dans un article intitulé « Où va l'analyse de discours? Autour de la notion de formation discursive » (2004), ce dernier se demande « si la volonté de disciplinariser l'analyse de discours ne procède pas ici d'une certaine distanciation généralisante vis-à-vis des matériaux empiriques et de leurs ressources propres, par le fait d'une métacatégorisation *ad hoc* qui tout à la fois dilue les notions de la linguistique et limite l'appréhension de l'historicité des textes. Qui plus est, catégoriser hors des énoncés empiriques rassemblés dans les corpus, donc au plus loin d'une linguistique de corpus (Habert, Nazarenko, Salem, 1997), tend à restreindre l'espace conceptuel

[24] *Ibid.*, p.8-9
[25] Moirand (2004, p.142)

de l'analyse du discours »[26]. Guilhaumou adopte en effet davantage le point de vue d'un historien que d'un linguiste, comme l'atteste également ce propos :

> Le chercheur ne doit pas seulement jouer, sur le terrain de ses expérimentations empiriques en analyse de discours, le rôle d'un témoin objectif et scientifique, ni celui d'un militant engagé : il n'est aussi et surtout qu'un sujet parmi d'autres au sein d'une expérience copartagée où, observateur, il est lui-même observé. Certes il est un membre de la société en position scientifique légitime. Pour autant, il lui revient de réduire la distance sociale au dit « exclu » par le fait d'expérimenter la centralité d'un mouvement d'émancipation mis en place dans le fait même de la co-construction discursive[27].

Bien que cette position du chercheur puisse se justifier dans le cadre d'analyses de discours, nous ne pouvons pas la retenir pour ce qui est de notre objectif, qui consiste en l'élaboration d'une théorie sémantique discursive. Les Formations Discursives seront donc caractérisées, dans cette recherche, par les mécanismes linguistiques et les dynamiques sémantiques, en limitant au maximum notre propre interprétation des discours dont il est question. Il nous faut justifier les raisons pour lesquelles nous admettons l'argument épistémologique de Guilhaumou sans pour autant subir sa critique. Certes, Guilhaumou va dans le sens de la démarche qui est celle des objets discursifs, c'est-à-dire de la « co-constitution discursive », qui interdit toute extériorité radicale aux discours étudiés. Cependant, nous entendons nous doter d'une théorie sémantique qui prenne en charge les mécanismes de co-construction discursive, et non pas les saisir sur un mode « méta », qui serait celui de l'observateur observé. La question de l'interprétation sera alors transposée au niveau de *motifs* de la *Théorie des formes sémantiques* : sans les définir ici, nous verrons qu'ils peuvent poser le problème de leur définition. Les motifs seront en effet considérés selon leur construction/perception dynamique lors de l'activité langagière/discursive.

Il se faut pas pour autant croire que le problème de l'interprétation et de l'interprétant est simplement déplacé à un autre niveau : nous verrons lors de la prise en compte du niveau sémantique ce qu'il en est des motifs, et nous pouvons déjà évoquer ce que sera la solution esquissée, empruntée à la (re)définition de Visetti et Cadiot (2006) :

---

[26] Guilhaumou (2002, p.3)
[27] *Ibid.*, p.16

> La généricité figurale placée au cœur de la notion de motif a un statut multiple. Elle peut être promue comme telle dans le discours, jusqu'à en devenir le thème, à travers divers type de glose – y compris celles d'une sémantique lexicale. Elle peut venir en soutien ou en indice, dans un processus de constitution d'identités, hors logique catégorielle, par exemple dans le cadre de mécanismes de reconnaissance physionomique, ou de qualification. Elle renvoie, enfin, a divers paliers sémiotico-sémantiques, à un procès, morphémique par nature, de reconnaissance sonore et figurale qui soit fondé sur un principe de reprise et de continuité, et non sur une identification arrêtée – principe que sans doute personne ne songerait à contester s'agissant du morphème *stricto sensus*[28].

Il nous faudra établir une procédure de repérage des motifs, par la prise en compte des apports morphémiques à l'objet, par la récurrence des collocations, par l'insertion dans des thématiques et des topiques spécifiques, etc.

1.1.2 Conditions de productions et formations discursives

Les conditions de productions d'un discours doivent également être considérées dans la prise en compte des objets discursifs en corpus. Ceci nous différencie de ce que proposait Greimas, puisqu'il considérait que l'on peut définir le corpus comme un ensemble de messages constitué en vue de la description d'un modèle linguistique : selon lui, un corpus, pour être bien constitué, doit satisfaire à trois conditions : être représentatif, exhaustif et homogène :

> La procédure qui, logiquement, suit la constitution du corpus consiste dans la transformation du corpus en texte. Le corpus, en effet, est une séquence délimitée du discours […] Nous entendons donc par texte […] l'ensemble des éléments de signification qui sont situés sur l'isotopie choisie et sont enfermés dans les limites du corpus[29].

Pour Greimas, le texte isotope, débarrassé de tous les éléments parasites de la communication, apparaîtra comme un inventaire de messages, c'est-à-dire de propositions sémantiques protocolaires. La description peut tout aussi bien viser l'établissement d'un texte qui serait un inventaire de genres.

---

[28] Visetti et Cadiot (2006, p.54)
[29] Greimas (1966, p.145)

Or, l'A.D. a développé le concept de condition de production (C.P.) : la définition qu'en propose Guespin[30] constitue une mise en relation directe avec le concept de discours :

> Le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte d'un point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours.

Pour étudier cette notion complexe, nous pouvons commencer par citer le dictionnaire d'analyse du discours (Charaudeau et Maingueneau). Nous y trouvons deux types de définitions :

- la première (établie par Branca-Rosoff) correspond à celle de l'École Française d'Analyse du Discours : calquée sur l'expression marxiste de conditions de productions économiques, l'expression apparaît chez Pêcheux afin de faire correspondre à un état déterminé des conditions de productions discursives des invariants sémantico-rhétoriques stables dans l'ensemble des discours susceptibles d'être produits. Dans une situation de communication, les situations du locuteur et de son interlocuteur sont dédoublées par les représentations imaginaires des places qu'ils s'attribuent chacun, à soi et à l'autre. Les C.P. jouent un rôle essentiel dans la construction des corpus ;

- en dehors de cette tradition théorique, cette notion a fini par prendre un sens général (selon la définition de Charaudeau), s'assimilant parfois à *contexte* (terme également ambigu qui renvoie aux données non linguistiques qui président à un acte d'énonciation). Ces conditions sont alors hétérogènes, puisque certaines relèvent de la situation de communication, d'autre d'un savoir préconstruit qui circule dans l'interdiscours, et qui surdétermine le sujet parlant. Ainsi certaines sont d'ordre situationnel et d'autres d'ordre du contenu discursif.

Les conditions de la production d'un discours influencent donc le discours lui-même, et il faut alors rendre compte du caractère idéologique de la situation socio-linguistique. A travers le

[30] Guespin (1976, p.4-5)

panorama établi par Guilhaumou (2002), nous pouvons tracer un bref historique de cette notion, et de ses rapports avec l'analyse du discours, afin de la situer dans notre recherche.

- En partant de la démarche inaugurale de l'A.D., qui prend très rapidement la forme d'une approche sociolinguistique en ce sens qu'elle associe un modèle linguistique, essentiellement l'analyse d'énoncé, à un modèle sociologique, la notion de conditions de production permet justement de définir ce modèle sociologique (cette notion est une autre désignation du contexte dans lequel on puise les éléments du corpus étudié). Tout est ici affaire de correspondances, de co-variance entre des structures linguistiques et des modèles sociaux.

- Le « changement de terrain », opéré à la suite des recherches de Pêcheux en particulier (et l'introduction des concepts de F.D. et d'interdiscours), poussait le chercheur à un perpétuel travail de remaniement des concepts sur une base discursive. La question de la constitution du corpus rendait obligatoire l'étude des conditions de production du discours, en liaison avec l'histoire des formations sociales. Quant à la notion de conditions de production, elle désignait alors moins la réalité stable de la situation de communication qu'un travail sur les effets de conjoncture, de l'effet-sujet à l'effet-appareil en passant par l'effet majeur de l'événement.

- Le passage par l'archive, si spécifique de la démarche de l'historien du discours pendant les années 1980 devait permettre d'enrichir l'approche lexicométrique de l'historien du discours. Il ne s'agit plus de construire d'emblée un corpus sur la base d'un jugement de savoir, au titre de la désignation préalable de conditions de production, mais il convient de décrire d'abord des configurations d'archives significatives à la fois d'un thème, d'un sujet, d'un concept, et enfin de compte d'un événement. Il est alors toujours temps d'isoler en leur sein un « moment de corpus », c'est-à-dire un ensemble d'énoncés sur des critères lexicaux, syntaxiques ou énonciatifs et de constituer ainsi un sous-corpus susceptible d'une approche linguistique fine. Les ouvertures problématiques des historiens du discours dans les années 1980 ont été rendues possibles par la neutralisation progressive de toute démarche analogique de type sociolinguistique et la constitution de l'analyse de discours comme discipline interprétative à part entière. Mais il a fallu d'abord récuser la notion de C.P., et son corollaire, la situation de communication, en situant les ressources interprétatives des textes en leur sein.

Il est donc clair que les rapports entre conditions de production et analyse du discours sont complexes et problématiques, et doivent être définis clairement pour notre recherche.

Pour nous, cette influence des C.P. interagit avec le domaine des F.D. : d'ailleurs, selon Guespin, la relation d'appartenance d'un discours à une formation discursive est facteur constitutif du discours, et cette relation est « repérable par l'analyse linguistique ». Le concept de formation discursive doit donc être lié à celui de conditions de productions, puisqu'ils sont en interaction lors de la production langagière :

> Le domaine de savoir d'une F.D fonctionne comme un principe d'acceptabilité discursive pour un ensemble de formulations (il détermine « ce qui peut et doit être dit ») en même temps que comme principe d'exclusion (il détermine « ce qui ne peut/ doit pas être dit »)[31].

Il faut pour cela poser les principes d'une analyse du discours, qui réalise la double prise en compte des F.D. et des C.P. : l'analyse du discours doit réaliser la clôture d'un espace discursif ; elle suppose une procédure de détermination des rapports inhérents au texte ; elle produit, dans le discours, un rapport du linguistique à l'extérieur de la langue, car il faut prendre en compte le locuteur, les thèmes sur lesquels porte l'énoncé, et les conditions de production de l'énoncé lui-même. Le premier principe implique la constitution d'un corpus discursif qui soit cohérent, et dans lequel les topoï véhiculés par les objets pourront être analysés concrètement.

Plus précisément, selon Courtine (1981), la notion de conditions de production permet la structuration du corpus discursif : l'opération débute par l'extraction hors d'un « universel du discours » de séquences discursives. Il faut à ce niveau un champ discursif de référence, délimité en imposant aux matériaux une série de contraintes qui les homogénéisent.

> La définition des CP du discours garantit la légitimité de ces homogénéisations successives qui conduisent à une restriction du champ discursif de référence[32].

C'est de ce champ discursif restreint que sont extraites les séquences discursives qui seront soumises à l'analyse. Il ne faut pas voir dans les C.P. un concept qui « lisserait » les données, comme Greimas le proposait : il s'agit d'une précaution méthodologique qui garantit la

[31] *Ibid.*, p.49
[32] Courtine (1981, p.24)

légitimité de l'étude du sens des objets. Les objets discursifs analysés intègreront leur **dimension discursive** dès le début de l'étude.

La F.D. à l'œuvre dans un discours agit sur les C.P. par sa spécificité, en même temps que les C.P. influencent l'appréhension qu'ont ces F.D. du discours et de son positionnement. L'interdiscours (« le fait que « ça parle » toujours avant, ailleurs, ou indépendamment »[33]doit être pensé comme un processus de reconfiguration incessante. Cette notion de formation discursive est intéressante dans la mesure où elle laisse entrevoir une réinterprétation en terme de dialogisme, qui permettra de voir dans quelle mesure les discours captent ou subvertissent d'autres discours. Comme le rappelle Todorov[34] : « tout énoncé comporte deux aspects : ce qui lui vient de la langue et qui est réitérable, d'une part ; ce qui lui vient du contexte de l'énonciation, qui est unique, d'autre part ». C'est cet apport du contexte d'énonciation qui rend fondamental l'apport de l'analyse du discours à l'étude des textes. Ces aspects que nous venons de révéler constituent en fait les trois critères qui caractérisent un discours selon Sarfati (1997). En effet un discours se caractérise par son positionnement (défini comme sa situation sociologique relativement à un groupe social donné), la qualité de son support médiatique (inscription), et l'intertextualité (le régime de relations qui règlent les rapports que les textes entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours).

Cette importance de l'interdiscours permet de poser le problème du sens de manière inédite, comme le montre Maingueneau[35] : « dans la problématique de l'AD la formation discursive ne constitue cependant pas l'espace d'analyse le plus englobant. L'ensemble de ceux qui s'en réclament posent le primat de l'interdiscursivité, récusant par là toute approche qui ferait de la formation discursive un pur rapport à soi [...] Il en résulte une certaine conception du sens. L'unité sémantique ne peut apparaître comme la zone de projection stable et homogène d'un vouloir-dire, elle est plutôt un nœud dans un espace conflictuel, une stabilisation jamais définitive dans un jeu de forces ». Un des enjeux de notre travail est donc de clarifier les processus qui participent de la création du sens de ces unités sémantiques.

[33] *Ibid*, p.35, qui cite Pêcheux, 1975, p.147
[34] Todorov (1981, p.79)
[35] Maingueneau (1994, p.20)

1.1.3 Formations discursives et anticipations : les règles et le marché linguistique

Outre les éléments qui entourent la production d'un discours, d'autres peuvent être abordés dans une perspective légèrement différente : il s'agit des règles plus normatives et constitutives qui accompagnent la prise de parole, et qui relèvent davantage de l'*acte* de la production que des *conditions discursives et idéologiques* de cette production. Il y aurait ainsi, en amont de la production discursive, deux niveaux de saisie des phénomènes qui conditionnent un discours, selon la prégnance de l'environnement ou du sujet dans leur interaction :

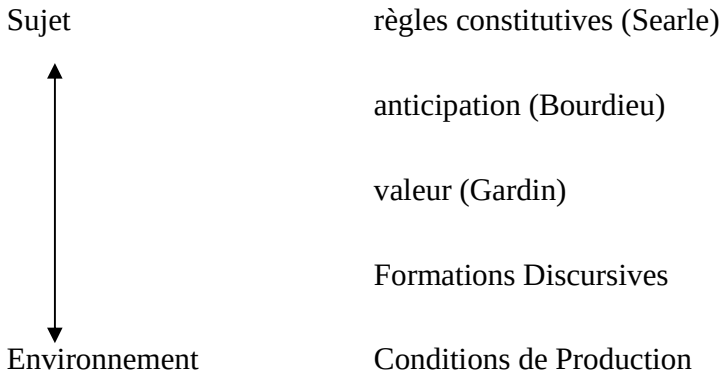

Schéma n°1: Les différents niveaux de conditionnement du discours

Nous allons à présent nous pencher sur ces éléments centrés davantage sur le pôle « sujet » (cela ne veut pas dire que ce sont des concepts se situant au niveau d'un sujet isolé, mais plutôt qu'ils sont davantage intériorisés et constitutifs de la prise de parole que les C.P. et F.D., tout en étant liés aux F.D. propres aux énonciateurs). Au niveau méthodologique, afin de justifier cette démarche qui fait se succéder différents niveaux qui peuvent paraître hétérogènes, nous proposons une analogie à l'article de Benveniste (1966), *Les niveaux de l'analyse linguistique* : Benveniste expose ce qui justifie son titre, et fait une description rigoureuse des paliers qui donnent corps à l'idiome (phonétique/phonologie jusqu'à sémantique). L'innovation d'alors consiste à laisser entendre qu'au-delà de la phrase, la linguistique a encore son mot à dire, et il avance le terme d'énoncé. Nous pouvons justement poser le problème de l'articulation des niveaux en prolongeant méthodologiquement cette perspective : ainsi la question de la performativité (d'abord traitée en France par le même Benveniste), ressort du domaine de la

lexicologie (cf. *La philosophie analytique et le langage* dans le même volume). Cette notion de niveau d'analyse, élargie à nos objets sémantiques, situerait la performativité à l'initiale de nos enjeux, tout comme les différents types de règles qui y sont liées, que ce soit par Searle (qui développe celles décrites par Austin) ou Bourdieu (qui critique Austin).

Searle (1972) va tenter, à la suite des travaux menés par Austin, d'expliciter la notion d'acte illocutoire, en définissant tout d'abord l'idée de **règle constitutive**, dont l'inobservance enlève à cette activité son caractère distinctif, par opposition aux règles normatives[36]. Pour cela il va tout d'abord développer une théorie des actes de langage, où il affirme que « savoir parler une langue implique la maîtrise de règles, et c'est cela qui me permet d'utiliser les éléments de cette langue de façon régulière et systématique »[37]. Mais pourquoi étudier les actes de langage ? Parce que « parler une langue, c'est réaliser des actes de langage. Ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent »[38]. Mais cette étude ne doit pas se confondre avec une étude de ce qu'est la parole chez Saussure : une étude des actes de langage est une étude de la langue. Ainsi tout acte de langage peut être déterminé de façon univoque à partir d'une phrase donnée : « l'étude de la signification des phrases et l'étude des actes de langage ne forment pas deux domaines indépendants, mais seulement un seul, vu sous deux aspects différents »[39]. Il existe donc un principe d'exprimabilité : pour toute signification X, et pour tout locuteur L, chaque fois que L veut signifier X, alors il est possible qu'il existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X. Il faut pour achever la théorie étudier les règles : les règles fixant la valeur illocutoire sont constitutives par rapport à l'emploi de ces énoncés. Les règles constitutives créent ou définissent des nouvelles formes de comportement, elles fondent une activité dont l'existence dépend logiquement de ces règles. La structure sémantique d'une langue peut être considérée comme l'actualisation d'une série d'ensembles de règles sous-jacentes, et d'autre part les actes de langage ont pour caractéristique d'être accomplis

[36] On peut se reporter à l'exemple de Ducrot, dans Ducrot et Schaeffer (1995, p.783) : « les règles du bridge sont constitutives par rapport au bridge, car on cesse de jouer au bridge dès qu'on leur désobéit. En revanche les règles techniques auxquelles se conforment les bons joueurs ne sont pas constitutives, mais seulement normatives ».
[37] Searle, (1972, p.52)
[38] *Ibid.*, p.52
[39] *Ibid.*, p.55. Ou encore p.54 : « Une étude de la signification des phrases, ne se distingue pas en principe d'une étude des actes de langage. Si l'on a bien compris ces notions, elles ne forment plus qu'une seule et même étude. »

par l'énoncé d'expressions qui obéissent à ces ensembles de règles constitutives. Ce qu'il faut retenir, c'est l'aspect intentionnel et l'aspect conventionnel, et leur combinaison :

> En allant plus loin dans le sens de Searle, on pourrait dire qu'une parole est un acte illocutoire lorsqu'elle a pour fonction première et immédiate de prétendre modifier la situation des interlocuteurs[40].

Outre ces règles proprement linguistiques, il faut aussi tenir compte de **l'anticipation** qui est faite au sujet de la réception qu'aura le discours, et considérer alors des règles psychologiques et sociales. Comme le montre Bourdieu[41] :

> Les conditions de réception escomptées font partie des conditions de production et l'anticipation des sanctions du marché contribue à déterminer la production du discours. Cette anticipation, qui n'a rien d'un calcul conscient, est le fait de l'habitus linguistique [...] La production linguistique est inévitablement affectée par l'anticipation des sanctions du marché : [...] censure anticipée, autocensure, qui détermine non seulement la manière de dire, c'est-à-dire le choix du langage - le *code switching* des situations de bilinguisme - ou du « niveau » de langage, mais aussi ce qui pourra et ne pourra être dit. [...] Les discours sont toujours pour une part des euphémismes inspirés par le soucis de « bien dire », de « parler comme il faut », de produire les produits conformes aux exigences d'un certain marché, *des formations de compromis* [...] La forme et le contenu du discours dépendent de la relation entre un habitus et un marché défini par un niveau de tension plus ou moins élevé [...] Il n'y a qu'une formule, en chaque cas, qui « agit ». Ce qui oriente la production linguistique, [...] c'est l'anticipation des profits.

Ainsi pour des discours médiatiques par exemple, il faudra se poser la question de l'ancrage idéologique et politique de chaque journal, afin de percevoir par quel prisme idéologique passe l'information. Cela passera par le positionnement du journal, mais aussi par le positionnement du lectorat, et l'appréhension de ses attentes. A ces anticipations il faudra ajouter les divergences de ton, comme le montre Maingueneau[42] : « plutôt que de « voix » nous parlerons désormais de ton [...] entre des journaux comme *L'Humanité*, *Le Figaro*, *Libération*, il n'y a pas seulement des divergences d'opinion ou de deixis instituée mais des divergences de ton qui jouent un rôle essentiel dans le processus d'identification du lecteur à la position du journal ». De même dans le cas de discours politiques le rôle du support, et plus généralement des conditions d'énonciation,

[40] Ducrot et Schaeffer (1995, p.784)
[41] Bourdieu (2001, p.113-120)
[42] Maingueneau, *op. cit*., p.184

devront rendre compte et permettre d'expliquer les divergences de sens des différents objets introduits par ces discours.

Une théorie telle que celle de Bourdieu, qui est celle d'un sociologue, doit évidemment être nuancée par le linguiste. Il affirme en effet que le pouvoir du langage lui vient uniquement de l'extérieur, ce que l'on peut contester. Il reste néanmoins qu'une approche du pouvoir symbolique du langage permet de lier l'approche sociologique à un courant linguistique : la praxémique. Par exemple, Bernard Gardin, lors d'une communication intitulée « La valeur comme enjeu » proposée à Montpellier en mai 1990, fait état de cette orientation théorique, par l'étude de la **valeur** :

> Ce ne sont pas les masses définies par leur simple poids économique qui font l'histoire, mais des masses avec le(s) nom(s) qu'elles se donnent (par lesquels elles se constituent et s'identifient), animées des termes-valeurs qu'elles ont créés [...] Il y a donc la puissance (latin *potentia*) dans l'interaction langagière : puissance permettant la transformation du monde et puissance sociale d'invention de la société, et en même temps (ce qui conditionne ce qui précède) puissance de production-transformation de la langue, de l'« outil » utilisé, permettant de nouvelles actions sur le monde, de nouveaux rapports sociaux[43].

Allant plus loin que Bourdieu, il cherche en fait à déterminer les moyens d'appropriation du pouvoir symbolique par un locuteur :

> Mais si le fonctionnement des performatifs montre bien que l'emploi des « bonnes formes » est une condition de félicité nécessaire, cette condition n'est pas suffisante ; il faut aussi que ce soient les « bonnes personnes » qui les emploient.

Deux spécificités du langage permettent cette appropriation :

> - Cette opération est possible par la structure même de l'interaction, sa contradiction profonde et constitutive : si le langage est fondamentalement dialogique, si tout énoncé est une propriété de la relation, il se trouve que la parole est individuelle ; aussi le support de tel énoncé peut-il toujours consciemment ou inconsciemment s'ériger en auteur, se sacralisent, confiscant à son seul profit (symbolique et financier - par les droits d'auteur) le travail collectif. [...]

[43] Gardin (1990, p.46-47)

- Cette opération est également possible parce que le langage est plaçable à distance, objectivable (c'est la fonction métalinguistique) : peut se résoudre en objets détachés de leurs producteurs et du processus de production[44].

La prise de parole dans certains cadres confère donc aux locuteurs une **performativité** qui déborde le discours. Mais nous verrons également par la suite qu'il ne faut pas marginaliser cette performativité en la plaçant hors du langage : certaines formes, très courantes dans le langage ordinaire, sont porteuses d'une force illocutoire, qui confèrent « de l'intérieur » une force aux objets introduits dans les discours.

Il reste en tous cas, pour être complet sur cet inventaire des concepts de l'A.D., à envisager ce cadre discursif comme un ensemble qui entoure le texte. L'étude de la reconception du paratexte chez Lane nous donnera ici un aperçu d'une réflexion qui ouvre le texte au discours, et établira en même temps une transition vers la sémantique des textes, en révélant des points de convergences, mais également des divergences utiles à des redéfinitions.

1.1.4 La « reconception » du paratexte chez Philippe Lane (1992)[45]

Philippe Lane, dans son analyse du péritexte éditorial, plaide pour une reconception linguistique du paratexte, c'est-à-dire une **reconception des frontières du texte et du discours** : il offre une classification méthodologique éclairante. La linguistique textuelle, qui a pour objet la théorisation des agencements de propositions dans le texte et des opérations de liages dont les énoncés portent trace, permet de mettre en évidence les caractéristiques du paratexte : il se caractérise par son emplacement, les données temporelles, les traits substantiels (comment ?), son statut pragmatique et fonctionnel, et l'instance de communication. Ce sont ces composantes qui permettent de distinguer, au sein de ce concept de paratexte, le péritexte (autour du texte) de l'épitexte (autour du livre). Le péritexte est bien l'objet d'une linguistique du texte et du discours, car il désigne les genres discursifs qui entourent le livre, alors que l'épitexte désigne les productions qui entourent le livre. Le paratexte se compose donc d'un ensemble hétérogène de

[44] *Ibid.*, p.47-49
[45] Nous utilisons également le cours de DEA suivi à l'Université de Rouen en 2003-2004

pratiques et de discours, dont l'action est toujours de l'ordre de l'influence voire de la manipulation (en particulier dans le cas du péritexte éditorial).

Le péritexte intéresse l'analyse sémantique des objets discursifs, puisqu'il nous informe sur l'orientation argumentative du paratexte, et donc sur sa visée illocutoire. Le paratexte prend en outre son sens par rapport aux types de relations transtextuelles : Lane distingue ainsi l'épitextualité et la péritextualité à l'intérieur du paratexte pour émettre l'hypothèse suivante : l'intertextualité, l'hypertextualité, architextualité et métatextualité[46] plus l'épitextualité relèvent de l'interdiscursivité et sont l'objet d'une linguistique du texte et du discours. La péritextualité pose alors plus clairement la question des frontières du texte et de l'analyse textuelle.

Ce passage du paratexte au péritexte met en évidence la nécessité d'une réflexion linguistique et textuelle. Le paratexte en tant que tel n'existe pas, mais par rapport à la pertinence qu'il y a à l'envisager : il ne prend son sens que dans sa relation au texte. L'étude de la périphérie du texte se situe alors dans le va-et-vient permanent nécessaire entre la présence du texte dans le paratexte et l'écho du paratexte dans le texte. Mais la clôture même de l'objet pose problème. Il faut donc s'en tenir à une double exigence : il faut envisager le péritexte sous l'angle de la linguistique textuelle, et considérer l'épitexte sous l'angle de l'analyse des discours ou de la pragmatique textuelle. Concrètement les unités du péritexte se déroulent dans une zone de coopération sociale, qui peut se définir par les paramètres suivants : le lieu social, le destinataire, l'énonciateur, le but. Ces différents paramètres de l'interaction sociale et ceux de l'acte matériel de production définissent le contexte auquel s'articule l'action langagière. Il faut intégrer cet examen du contexte des différents genres discursifs : l'examen du péritexte permet de relier la **linguistique textuelle, la pragmatique et l'analyse du discours**. En effet, si le péritexte peut être l'objet d'une linguistique du texte et du discours, l'étude de l'épitexte requiert la prise en compte du contexte et de la dimension interdiscursive des genres considérés ; sa nature est plurisémiotique. On le voit, si le paratexte peut être l'objet d'une linguistique textuelle, il devient

[46] L'intertextualité est la présence littérale (plus ou moins littérale, intégrale ou non) d'un texte dans un autre : la citation est l'exemple le plus évident de ce type de fonctions, qui en comporte bien d'autres ; l'hypertextualité unit un texte B (hypertexte) à un texte antérieur (hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire (*l'Enéide* et *Ulysse* seraient ainsi deux hypertextes de *l'Odyssée*) ; l'architextualité est une relation de pure appartenance taxinomique (Roman, Récit, etc.) ; la métatextualité est la relation de commentaire qui unit un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer (voire le nommer) (cf. Genette, 1982, p.7-16)

surtout un objet d'étude du vaste domaine de **l'analyse communicationnelle des F.D.** dans lesquelles il prend place.

1.1.5 Quelles conditions pour l'analyse ?

L'analyse du discours, discipline vaste et hétérogène, a connu depuis sa fondation des remises en cause et des attaques, qui proviennent pour partie de son côté idéologique. Ainsi, si le terme de discours nous intéresse dans l'appellation Analyse du Discours, nous devons également nous interroger sur le statut de l'analyse. Cette notion d'analyse est en effet complexe, dans la mesure où elle s'effectue sur le matériau langagier. La question est alors de savoir ce que recouvre cette analyse, comment elle définit son objet d'étude, et quels sont ses objectifs. D'après les différents concepts que nous venons de présenter, nous pouvons dire que, par l'analyse de discours, nous nous fixons comme objectifs de rapporter les différents discours des F.D. qui en sont à l'origine, afin d'en éclairer le sens, et en même temps de pouvoir décrire ces différentes F.D. grâce aux discours qu'elles produisent ; nous souhaitons également éclairer la variété des types de discours par la notion de C.P., dans la mesure ou cette notion revêt des enjeux sur la signifiance des productions discursives ; enfin, nous souhaitons, en croisant les perspectives de Austin et Searle avec celles de Bourdieu et Gardin, déterminer les contraintes pragmatiques qui pèsent sur les discours, ainsi que les influences sociolinguistiques qui entourent l'acte de production. L'objectif n'est donc plus de révéler les idéologies dans une perspective matérialiste et historique, mais de rendre compte, scientifiquement, des contraintes qui pèsent sur les discours, et d'identifier le prisme qu'elles constituent dans l'élaboration de constructions sémantiques. Une fois ces mécanismes discursifs repérés, l'analyse doit s'intéresser au palier du texte, dans lequel les unités s'insèrent dans les configurations linguistiques. Ce palier sera ici abordé par le biais de la sémantique des textes développée par Rastier : ce courant nous permettra en effet d'accéder à l'objet texte tout en prenant en compte la notion de genre. En effet, partant de l'élaboration d'une sémantique interprétative, Rastier précise son projet face à l'objet « texte » : cette théorie devient une sémantique des textes.

1.2 La sémantique des textes (Rastier)

Nous rappellerons ici les objectifs de ce courant, puis nous détaillerons les moyens dont il se dote, en les contrastant avec les postulats dont il s'inspire. Cette description nous permettra de discuter certains aspects au regard de notre étude qui se centre plus particulièrement sur le Discours.

1.2.1 Ses objectifs

L'émergence de la sémantique des textes (S.T.) a conduit à la remise en question de certains principes de l'analyse du discours. Elle a en effet élaboré un cadre conceptuel très rigoureux, permettant ainsi de procéder au traitement automatique de grands corpus, tout en rejetant de manière radicale l'approche logico-grammaticale. Pour mettre en valeur ses enjeux principaux, nous rendrons compte des principes posés par Rastier (2001). Pour éclairer ce programme, nous développerons préalablement la méthode préconisée par Hjelmslev (1971), dont l'influence ressortira alors.

1.2.1.1 Une méthode pour la théorie du langage : les *Prolégomènes* à une théorie du langage

Dans cet ouvrage, Hjelmslev dépeint le champ des sciences du langage, et reconnaît qu'« il est donc impossible de tracer le développement de la théorie du langage et d'en écrire l'histoire : il lui manque la continuité. A cause de cela, tout effort pour formuler une théorie du langage s'est vu discrédité et considéré comme une vaine philosophie, un dilettantisme teinté d'apriorisme. [...] Le présent ouvrage voudrait contribuer à faire reconnaître que de telles caractéristiques ne sont pas nécessairement inhérentes à toute tentative de fonder une théorie du

langage »[47]. Il va donc poser les bases d'une nouvelle théorie du langage. Cette théorie s'oppose à l'analyse des philologues, qui manque selon lui de systématicité :

> Il semble légitime en tous cas de poser a priori l'hypothèse qu'à tout processus répond un système qui permette de l'analyser et de le décrire au moyen d'un nombre restreint de prémisses. [...] Le langage semble a priori être un domaine dans lequel la vérification de cette thèse pourrait donner des résultats positifs. [...] Mais la linguistique, cultivée jusqu'ici par des philologues humanistes se fixant des buts transcendantaux et répudiant toute systématicité, n'a ni explicité les prémisses ni recherché un principe homogène d'analyse[48].

Il faut prendre pour point de départ ce qu'il y a à analyser, et « ces données sont, pour le linguiste, le texte dans sa totalité absolue et non analysée »[49]. Or il n'existe pas, dans ces conditions, de choix quant à la méthode à adopter : « le seul procédé possible pour dégager le système qui sous-tend ce texte est une analyse qui considère le texte comme une classe analysable en composantes ; ces composantes sont à leur tour considérées comme des classes analysables en composantes, et ainsi de suite jusqu'à exhaustion des possibilités d'analyse. On peut définir brièvement ce procédé comme un passage de la classe à la composante, et non comme la démarche inverse »[50].

Cela pose en outre des jalons épistémologiques, et fixe des buts précis à l'étude des textes, et à la théorie du langage en général :

> On peut donc dire qu'une théorie, au sens où nous entendons ce terme, a pour but d'élaborer un procédé au moyen duquel on puisse décrire non contradictoirement et exhaustivement des objets donnés d'une nature supposée. [...] La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un texte donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce texte. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre texte de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels textes[51].

Ces principes sont d'une importance capitale en ce qui concerne l'analyse sémantique. En effet, dans cette perspective, « toute grandeur, et par conséquent tout signe, sont définis de façon

[47] Hjelmslev (1971, p.13-14)
[48] *Ibid.*, p.16-17
[49] *Ibid*., p.21
[50] *Ibid*., p.21
[51] *Ibid*., p.26-27

relative et non absolue, c'est-à-dire uniquement par leur place dans le contexte. Il devient alors absurde de distinguer entre les significations purement contextuelles et celles qui pourraient exister en dehors de tout contexte [...] Les significations dites lexicales de certains signes ne sont jamais que des significations contextuelles artificiellement isolées ou paraphrasées. Pris isolément, aucun signe n'a de signification »[52].

Cela lui permet de remettre en cause la conception des langues comme systèmes de signes : les langues sont en fait des systèmes de figures qui peuvent servir à former des signes. Il définit alors le signe :

> Nous pouvons maintenant revenir à notre point de départ : la signification la plus adéquate du mot signe, pour voir clair dans la controverse qui oppose la linguistique traditionnelle à la linguistique moderne. [...] On devrait donc dire qu'un signe est le signe d'une substance de l'expression. [...] Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le signe est donc à la fois signe d'une substance du contenu et d'une substance de l'expression. [...] Il semble plus adéquat d'employer le mot signe pour désigner l'unité constituée par la forme du contenu et la forme de l'expression et établie par la solidarité que nous avons appelée fonction sémiotique. [...] La distinction entre l'expression et le contenu, et leur interaction dans la fonction sémiotique, sont fondamentales pour la structure du langage[53].

En relation avec le signe, « les mots peuvent être définis simplement comme les signes minimaux entre lesquels il y a permutation aussi bien dans l'expression que dans le contenu »[54].

Inscrite plus largement dans une **sémiotique**, « la théorie du langage est obligée d'adjoindre à l'étude des sémiotiques dénotatives une étude des sémiotiques connotatives et des métasémiologies. Cette obligation revient en propre à la linguistique, parce qu'elle ne peut être résolue de manière satisfaisante qu'à partir de prémisses spécifiques à la linguistique. [...] La métasémiologie doit donc concentrer ses efforts non sur la langue déjà décrite par la sémiologie, langue dans laquelle cette sémiologie est aussi faite, mais sur les modifications éventuelles de cette langue ou sur les additions qu'elle y apporte pour produire son jargon spécial »[55].

---

[52] *Ibid.*, p.62
[53] *Ibid.*, p.75-77
[54] *Ibid.*, p.94-95
[55] *Ibid.*, p.151-152

En fait « la théorie linguistique est conduite par nécessité interne à reconnaître non seulement le système linguistique dans son schéma et dans son usage, dans sa totalité comme dans ses détails, mais aussi l'homme et la société humaine présents dans le langage et, à travers lui, à accéder au domaine du savoir humain dans son entier »[56].

1.2.1.2 Fonder une nouvelle linguistique

La sémantique des textes de Rastier, inspirée pour une part de cette théorie, souhaite fonder une nouvelle linguistique :

> Une linguistique ouverte sur les textes et consciente de son statut herméneutique doit contester, réduire, voire annuler, l'antique séparation de la lettre et de l'esprit [...] l'identification même des moindres signes n'échappe pas aux conditions herméneutiques ; et la reconnaissance des contraintes linguistiques peut en retour libérer l'herméneutique de son involution spéculative[57].

Elle rejoint l'analyse du discours dans son **rapport avec les idéologies** qui sous-tendent les discours : « Comme elle ne fait pas d'hypothèses universalistes sur les catégories de l'esprit, la sémantique de l'interprétation permet alors la description des normes qui relèvent de ce qu'on appelle la doxa ou les idéologies »[58]. Ceci justifie l'essor de la linguistique de corpus, puisqu'une telle théorie implique une attention nouvelle à la diversité interne des langues, telle qu'elle s'exprime dans la variété des discours, des genres et des textes[59]. Il faut ainsi envisager les langues et les textes comme des formations culturelles :

> Le langage appartient tout entier à l'étant. Un texte, sa situation, et la pratique dont il relève sont des phénomènes historiques[60].

---

[56] *Ibid*., p.160
[57] Rastier, (2001, p.23)
[58] *Ibid*., p.77
[59] Ceci amène à redéfinir le rôle du linguiste, comme le montre Baylon (1991, p.25) : « la langue que révèle la linguistique de bureau n'est qu'un artéfact scientifique sans lien avec une quelconque praxis […] Le linguiste de terrain travaille sur un corpus, sur des faits collectés grâce à une enquête menée selon des règles établies empiriquement, conduite grâce aux techniques de l'observation directe, du questionnaire et de l'entretien. Il travaille sur l'usage réel dans des groupes sociaux concrets ».
[60] Rastier, *op. cit*., p.131

Le langage est une part du monde où nous vivons, sinon ce monde même. **Le sens fonde et manifeste la doxa**, et ne peut alors se percevoir qu'au sein de pratiques sociales de génération et d'interprétation de signes. L'analyse d'un texte doit mettre en valeur différentes strates de formation du sens :

> Chaque composante du contenu et de l'expression connaît en outre des degrés de systématicité : le plus rigoureux reste celui du système fonctionnel de la langue, qui impose, croit-on, ses règles à tout usage ; sans préjuger de l'homogénéité de ce système, on peut le nommer dialecte. Viennent ensuite les normes sociales à l'œuvre dans tout texte. On peut nommer sociolectes les types de discours instaurés par ces normes. Un sociolecte correspond à une pratique sociale [...] Admettons qu'un texte se rattache à une langue par son dialecte, à un sociolecte par son genre et son discours, à un idiolecte par son style[61].

Pour procéder à l'analyse d'un texte, Rastier convoque le concept de « genre », qui est, selon lui, fondamental.

1.2.1.3 Valoriser le « genre »

En effet, à chaque type de pratique sociale correspondent un domaine sémantique et un discours qui l'articule. Chaque pratique sociale se divise en activités spécifiques auxquelles correspond un système de genre en co-évolution. Les genres restent ainsi spécifiques aux discours, et même aux champs pratiques. **Doublement médiateur, le genre assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation, tels qu'ils sont unis dans une pratique**. La poétique généralisée qu'il suggère suppose une praxéologie : théorie de l'action dans et par le langage, elle appelle à son tour une déontologie. L'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique ; elle ne se réduit pas pour autant à une typologie. Tout texte est donné dans un genre, et perçu à travers lui ; le genre l'emporte sur les autres régularités linguistiques ; les normes de discours et de genre permettent la traduction ; les régularités de genre l'emportent sur les régularités idiolectales ou stylistiques. Mieux encore, les spécificités stylistiques ne sont ici définissables que relativement aux normes de genre, et secondairement aux normes de discours ; le genre reste le niveau stratégique

[61] *Ibid*., p.178-179

d'organisation où se définissent trois modes fondamentaux de la textualité (générique, mimétique, herméneutique). L'étude des genres ouvre deux voies principales : la première étend au texte les voies de l'analyse grammaticale ; pour la seconde, la problématique rhétorique-herméneutique, l'étude des genres n'est pas une extension tardive, mais le point de départ pour la caractérisation des textes et la constitution des corpus. De fait deux attitudes s'opposent dans l'histoire de la poétique : ou bien on tire d'une préconstruction du langage un petit nombre de genres parfaits et on projette sur les textes, ou on ne retient qu'une problématique descriptive. Rastier se pose alors pour « un remembrement disciplinaire » : la poétique peut devenir cette partie de la linguistique qui traite des normes discursives et génériques, conformément au projet saussurien d'une linguistique de la parole.

C'est pourquoi il se montre critique à l'égard des théories de l'énonciation et de l'analyse du discours. En effet l'énonciation est ordinairement invoquée pour opposer le texte, considéré comme produit, au « discours » défini comme l'ensemble des conditions de cette production. L'École française de l'Analyse du discours postule l'assomption de l'énoncé par l'énonciateur ; complémentairement on oppose l'énoncé (le « texte ») à l'énonciation qui en fait un discours. Il montre[62] que l'étude des genres semble au mieux secondaire, car relevant de la dimension de l'énoncé. De fait, la classification des discours se fait en fonction des positions idéologiques. Dans cette problématique, les discours ou formations discursives correspondent à des positions de classe. Cependant les « conditions de production » d'un texte consistent notamment dans les normes de discours et de genre, qui d'ailleurs ne peuvent prétendre au statut exorbitant de causes.

Il propose donc, sur le plan sémantique, que les genres soient définis par des interactions normées entre les composantes (thématique, dialectique, dialogique et tactique). La condition de corrélation vaut également au plan du signifiant : le problème de l'arbitraire du signe se transpose au palier du texte à propos de l'arbitraire du texte.

En assimilant la théorie des genres à la typologie des textes, on oublie que la définition d'un type de texte dépend de l'analyste. Les genres sont en effet définis par un faisceau de critères :

[62] *Ibid*., p.246

> Comme, dans notre hypothèse, c'est l'étude des genres qui permet de déterminer la pertinence des critères, toute typologie rigoureuse des textes procéderait d'une typologie des genres [...] De chaque discours dépend un système de genres ou associations génériques[63].

Pour relier les genres aux discours, ce qu'il nomme la *poétique généralisée* a pour tâche d'étudier les associations de genres, dans leur spécialisation et leur co-évolution. L'entreprise est d'autant plus difficile que tous les discours n'ont pas le même régime générique. Pour trois raisons convergentes on peut considérer le genre comme le niveau de base dans la classification des textes : il n'y a pas de genres suprêmes ; les parties de genres sont elles-mêmes relatives à ces genres ; les sous-genres sont définis par diverses restrictions qui intéressent soit le plan de l'expression soit celui du signifié.

La poétique généralisée engage dans son ensemble la médiation symbolique. Sans prétendre qu'il n'y a de lois que du genre, il demeure tout de même l'instance historique majeure d'actualisation et de normalisation de la langue. L'étude des genres permet de percevoir la singularité des textes ; l'apprentissage des genres pourrait être considéré comme le lieu sémiotique où s'instaure l'intersubjectivité en tant qu'elle est médiatisée par la Loi.

Le défi de Rastier est alors de mettre en valeur la diversité culturelle, pour éviter qu'elle ne se réduise encore. Le sens des textes dépend de l'interprétation, contextualisation interne et mise en relation avec d'autres textes au sein d'un corpus : il s'inscrit donc dans une théorie générale de l'interprétation des objets culturels. Le sens a une histoire vivante, et « la place du monde sémiotique, en position médiatrice chez l'homme entre le monde physique et le monde des (re)présentations, détermine la fonction épistémologique de la sémiotique elle-même »[64].

[63] *Ibid*., p.254
[64] *Ibid*., p.281

1.2.1.4 Poser la question du corpus

La sémantique des textes permet également d'amorcer la réflexion sur les enjeux des objets discursifs dans une analyse de corpus. Rastier (2000) exprime de façon très claire l'importance de la constitution du corpus pour l'analyse sémantique :

> Comme tout texte procède d'un genre, et tout genre d'un discours, il convient de rapporter, par une sémantique des normes – et non plus seulement de la « langue » –, la diversité des textes à la diversité des genres et des pratiques sociales. [...] L'étude des corpus en situation montre que le lexique, la morphosyntaxe, la manière dont se posent les problèmes sémantiques de l'ambiguïté et de l'implicite, tout cela varie avec les genres[65].

En fait l'analyse de corpus permet d'étudier les objets discursifs tels qu'ils se manifestent réellement, et de les appréhender dans leur contexte. Pour cela il faut prendre en compte le genre du texte à l'intérieur duquel ils se manifestent : « pour parvenir à des traitements automatiques efficaces de corpus, il convient de spécifier les fonctionnement propres aux différents genres [...] Si l'on convient des insuffisances d'une linguistique fondée sur des exemples, pour progresser dans l'étude des genres et de la nature des normes linguistiques qui les structurent, il faut unifier l'étude de la langue et l'étude de la « parole » (au sens saussurien du terme), en étudiant des usages par une linguistique de corpus »[66].

Mais ce qui intéresse notre sujet ici, ce n'est pas le rôle du genre dans le repérage des différents sèmes, mais bien le repérage des manifestations linguistiques de la doxa, à travers le repérage des différents topoï reliés aux formations discursives. Ainsi la réflexion de Rastier sur la doxa s'inscrit-elle dans ce projet, à la suite des réflexions menées par Sarfati (nous les détaillerons au point 1.4) :

> L'accès à de grands corpus permet d'étudier avec des moyens nouveaux la stéréotypie textuelle et les normes de la doxa. [...] Par ailleurs, l'étude de la stéréotypie permet de lier les occurrences de lexies à des formes textuelles [...] On peut considérer que la concrétisation la plus simple d'une doxa (ou système axiologique) est un lexique : la doxa commande en effet la constitution des classes lexicales minimales (taxèmes), et par là la définition différentielle des sémèmes et des sèmes en leur sein. La méthodologie de

[65] Rastier (2000, p.3-4)
[66] Malrieu et Rastier (2001, p.551)

> construction de lexiques ouvre ici un domaine d'application crucial, y compris pour les traitements automatiques du langage. Enfin, l'étude des normes sémantiques, en tant qu'elles manifestent ou instituent des doxa, peut permettre de revenir par une voie nouvelle au problème du rapport entre idéologies et formations discursives, posé non plus au sein d'une philosophie politique, mais des sciences du langage[67].

Mais il doit pour cela se doter d'un appareillage capable d'extraire des corpus les données souhaitées.

1.2.2 Ses moyens d'analyse : motifs, thèmes et topoï

Comme nous l'avons déjà précisé, la S.T. se dote d'outils permettant d'analyser rigoureusement les textes qu'elle envisage. Elle utilise entre autre le concept de topoï, qui constitue l'une de nos préoccupations. Ce concept de topos est complété par une étude des thèmes :

> Pour tracer une limite entre thème et topos, admettons qu'un thème est récurrent au moins une fois dans le même texte ; un topos au moins une fois chez deux auteurs différents. La thématique doit faire la part entre topoï et « thèmes personnels » [...] Les topoï relèvent de sociolectes, et donc d'une étude des genres et des discours ; les thèmes relèvent des idiolectes, et par la d'une étude des styles[68].

A ces deux niveaux d'analyse s'ajoute l'étude des motifs, qui sont des structures textuelles de rang supérieur qui comportent des éléments thématiques, mais aussi dialectiques : « en somme, le motif est un syntagme narratif stéréotypé, partiellement instancié par des topoï, alors que le thème est une unité du palier inférieur, non nécessairement stéréotypée, et qui se trouve dans toutes les sortes de textes »[69]. Un thème, défini comme molécule sémique, peut recevoir des expressions diverses, par des unités qui vont du morphème au syntagme. Ils sont nommés lexicalisations. Les thèmes sont indépendants d'une classe sémantique, ou plus exactement ils peuvent se manifester sur diverses isotopies génériques. Les molécules sémiques sont des formes

[67] Rastier (2000, p.7-8)
[68] Rastier (2001, p.195)
[69] *Ibid*., p.196

sémantiques simples, alors que les isotopies génériques sont des fonds sémantiques sur lesquelles elles se présentent à la perception. Le rapport complexe entre fond et forme souligne la dépendance de la perception sémantique à l'égard du contexte. Au palier de l'analyse thématique, chaque trait sémantique a un potentiel d'activation qui se diffuse localement en fonction des inhibitions et facilitations régulées par les structures morphosyntaxiques. Ceci amène Rastier à redéfinir le topos dans cette perspective différentielle :

> L'analyse sémique permet d'analyser les motifs ou les thèmes en faisceaux de traits dont chacun est susceptible de diverses lexicalisations, en nombre infini a priori. Si l'on décrit ainsi le topos comme une molécule sémique, on ne peut l'indexer exclusivement dans une composante, dès lors qu'il contient des relations qui sont du ressort d'autres composantes. Convenons cependant qu'un topos, au sens général du terme, est un enchaînement récurrent d'au moins deux molécules sémiques ou thèmes. Cet enchaînement est un lien temporel typé pour les topoï dialectiques (narratifs) et un lien modal pour les topoï dialogiques (énonciatifs). Chacun des thèmes comporte au moins un trait invariant[70].

Ces définitions posent des problèmes de méthode, en particulier au sujet de la question du codage : il s'agit de discrétiser les unités elles-mêmes comme des moments des parcours interprétatifs. Elles posent aussi les problèmes d'histoire et d'identification, car des attitudes discursives (négation, intonation...) déplacent les seuils d'acceptabilité, et l'interprétation en garde la trace : « ainsi reconnaître le topos n'est pas chose facile, et identifier une reprise ne permet aucunement de préjuger de son sens »[71]. L'étude des contradictions doit ainsi faire l'objet de la recherche, et une théorie des transformations topiques est nécessaire à l'identification même des topoï ; à cette nécessité d'étudier les transformations, il ne faut pas oublier de superposer la recontextualisation, parce que « l'abstraction interprétative qui préside à la constitution ou à la reconnaissance d'un topos résulte d'une décontextualisation [...] elle doit être suivie d'une recontextualisation »[72]. Cette démarche pour étudier les topoï mettra ainsi en valeur le cadre doxal, puisque « en deçà des topoï, toute définition de type doit stipuler un ensemble de grandes catégories fondamentales [...] L'ensemble de ces catégories constitue le fonds d'évaluations collectives que l'on pourrait appeler doxa fondamentale ou idéologie implicite »[73].

---

[70] *Ibid*., p.218-219
[71] *Ibid*., p.223
[72] *Ibid*., p.224
[73] *Ibid*., p.225

Du point de vue épistémologique, une telle approche complexifie les données telles qu'elles étaient envisagées par la sémiotique du symbole :

> Une lecture se compose d'un ensemble de descriptions initiales (le lexique sémantique) et d'un ensemble d'interprétants (interprétants syntaxiques, normatifs, argumentatifs, etc., formulés comme des règles d'inférence sur le contenu des sémèmes). [...] La sémiotique du symbole impliquant une sémantique structurelle, elle postule des signifiés élémentaires au niveau de ses signes de base. La sémiotique textuelle est quant à elle appelée à manipuler des signifiés plus complexes[74].

La stratégie interprétative prime, et une spécificité supplémentaire de la sémiotique textuelle tient dans le rôle joué par les interprétants dans les transformations du contenu lexical, qui peut se substituer à certaines fonctions traditionnellement attribuées à la structure lexicale elle-même. La spécificité d'une telle sémiotique est alors évidente par rapport aux approches symboliques :

> Alors que la sémiotique, particulièrement dans le cadre interdisciplinaire des sciences cognitives, tend à être dominée par les approches symboliques, la sémiotique du texte propose une approche fondée sur le contenu, et néanmoins capable de servir de base à des réalisations informatiques. La sémiotique du texte étudiant les systèmes de signifiés, elle est autonome par rapport aux formalismes et peut ainsi fonder une extension transversale entre les modalités sémiotiques. *La sémiotique pourrait faire preuve d'une ambition plus haute : loin d'éliminer le contexte socio-historique, penser son rapport au texte comme un rapport d'intersémioticité*[75].

C'est en essayant de suivre ce programme que nous devrons redéfinir les enjeux scientifiques de notre travail.

---

[74] *Ibid.*, p.16-17
[75] Rastier (1987, p.219)

1.2.3 Limites et critiques de la S.T. : l'analyse sémique, la doxa linguistique et la question du genre

Nous le voyons, la S.T. se situe dans une approche différentielle de la signification (voir le concept de sème introduit plus haut, qui est un élément d'un sémème[76]), et considère le sens comme l'agrégation de tels éléments signifiants. C'est une conception peu dynamique et empreinte de structuralisme, qui hésite – comme le montrent Visetti et Cadiot (2006) – entre le point de vue sémique et un autre plus catégoriel : à partir des dimensions définies chez Rastier comme « classes de sémèmes » de grande généralité (homme/femme, dominant/dominé, etc.), la disparité des niveaux de thématisation impliqués ne permet pas de disposer de « formes » transposables, à tous les étages de la description, du morphème au texte.

La définition des topoï, si nous en partageons certains objectifs qu'elle leur assigne (en particulier dans leur rapport avec la doxa), ne sera pas retenue comme définition conceptuelle. Il était ici intéressant de noter la convergence terminologique entre cette théorie et notre approche, et nous reviendrons sur la définition des topoï dans la section attachée à la description sémantique. De même, la notion de forme sémantique, définie comme *groupement stable de sèmes articulés par des relations structurales*, ne sera pas retenue, comme nous le montrerons au point 1.5. Indiquons cependant que, tout comme le soulignent Visetti et Cadiot (2006), à la suite de Sarfati (2000), le concept de topos chez Rastier, associé à celui d'une doxa linguistique, relevait du secteur dit *sociolectal* de la *thématique* :

> Une notion de norme sémantique, surtout trans-générique et trans-discursive, sera beaucoup plus compréhensive – rejoignant ainsi la proposition de Sarfati (2000), d'envisager une doxa qui ne soit pas seulement sociolectale, mais aussi *dialectale* (entendant par là une doxa qui s'intègre à des couches qu'on pourra dire plus « fonctionnelles » ou plus « inhérentes » du sémantisme, sans toutefois répondre nécessairement au modèle, d'esprit plus essentialiste ou immanentiste, proposé par O. Ducrot et J.-C. Anscombre[77].

[76] Un sémème est le signifié d'un morphème. Les sèmes qui le composent peuvent être afférents (actualisés par instruction contextuelle), génériques (trait sémantique marquant l'appartenance du sémème à une classe sémantique), inhérents (sème que l'occurrence hérite du type, par défaut) ou spécifiques (élément du sémantème opposant le sémème à un ou plusieurs sémèmes du taxème auquel il appartient). Dans cette perspective, le sens est l'ensemble des sèmes inhérents et afférents actualisés dans un passage ou dans un texte.

[77] Visetti et Cadiot (2006, p.351)

Finalement, en reprenant le concept de doxa, Rastier s'est employé à l'incorporer à son modèle des composants sémantiques (dialecte, sociolecte, idiolecte). La perspective dynamique que nous souhaitons introduire permet de dépasser le cadre rigide et dogmatique de Rastier, pour la simple raison que nous travaillons sur des corpus discursifs, et que c'est par des analyses concrètes que nous parvenons à établir le caractère dynamique des formations doxales. La doxa affecte déjà l'idiome (le dialecte de Rastier), et si les Formations doxales les plus apparentes sont d'ordre sociolectale, rien n'empêche un locuteur donné de créer un précédent en se faisant l'avocat d'une doxa qui n'aurait de fondement que dans son idiolecte. Enfin la scansion introduite pour saisir des types de variations doxales s'agissant d'une même F.D. ou d'un même discours peut encore se décliner au regard des distinguos précédents (dialecte, sociolecte, idiolecte) sans nécessairement donner la priorité au sociolecte.

Nos propositions théoriques concernant les objets discursifs visent en fait à reconduire les dimensions énonciatives et discursives au sein même des objets, afin de procéder à une analyse sémantique qui soit déjà discursive dans son principe. Ainsi nous ne suivrons pas directement les fondements épistémologiques dont s'inspire Rastier (et qu'il hérite de Hjelmslev[78]), puisque le texte, bien qu'objet d'étude, sera ici le concept pivot dans l'analyse de discours. En retenant la définition donnée par Adam : Discours = Texte + C.P., notre intérêt pour le texte, au regard de ce que nous avons dit au sujet des C.P. (en ajoutant également les F.D.) sera de pouvoir saisir, à travers son analyse, les mécanismes discursifs constitutifs des dynamiques sémantiques en corpus. C'est également pour cette raison que le concept de *genre* sera selon nous considéré comme peu pertinent : dans un cadre discursif, son rôle médiateur avoué par Rastier entre le discours et le texte, n'est pas si présent dans les dynamiques de constitutions sémantiques. Comme nous le verrons dans la deuxième partie consacrée à l'analyse des corpus, nous privilégierons la sélection selon certains types de discours (médiatique, littéraire et politique), cherchant alors les spécificités discursives de chacun dans les mécanismes de construction du

[78] Comme nous l'avons déjà cité, pour Hjelmslev (1971, p.21), les données sont, pour le linguiste, le texte dans sa totalité absolue et non analysée. Pour dégager le système qui sous-tend ce texte, il faut l'analyser en considérant le texte comme une classe analysable en composantes ; ces composantes sont à leur tout considérées comme des classes analysables en composantes, et ainsi de suite jusqu'à exhaustion des possibilités d'analyse. Ce procédé est défini comme un passage de la classe à la composante, et non comme la démarche inverse : c'est un mouvement qui analyse et spécifie et non un mouvement qui synthétise et généralise, le contraire de la démarche inductive telle que la linguistique traditionnelle la connaît.

sens. En outre, cette notion de genre doit être problématisée en elle-même, et donne souvent lieu à une extrapolation dommageable. Schaeffer s'y est intéressé de près, et propose une analyse intéressante. Dans *Du genre au texte*, il développe une conception empiriste et textuelle. Selon lui, la plupart des théories génériques ne sont pas véritablement des apories littéraires, mais plutôt des théories de la connaissance : elles débouchent sur des querelles d'ordre ontologique. En effet, derrière il y a la question : *Quelle est la relation qui lie le(s) texte(s) au(x) genre(s) ?*, question qui mélange en fait deux questions différentes qui sont : *quelle est la relation qui lie les textes aux genres ? et quelle est la relation qui lie tel texte donné à « son » genre ?*

Schaeffer souhaite revenir à la réalité :

> Ce qui m'importe davantage, c'est de constater les convergences fondamentales qui lient le constructivisme au réalisme et au nominalisme, convergences qui découlent du fait que tous les trois transforment le discours générique en un discours ontologique. Elles se concentrent autour de la construction d'une dichotomie entre texte(s) et genre(s), qui seule rend possible la constitution de ce discours ontologique[79].

Pour en sortir, il faut abandonner la réification du texte, et corrélativement l'idée d'une extériorité d'ordre ontologique entre texte et genre :

> Si nous nous en tenons au niveau de la phénoménalité empirique, la théorie générique est tout simplement censée rendre compte d'un ensemble de ressemblances textuelles, formelles et surtout thématiques : or, ces ressemblances peuvent parfaitement être expliquées en définissant la généricité comme une composante textuelle […] Un avantage certain d'une définition purement textuelle de la généricité réside dans le fait qu'elle permet d'établir un critère empirique, ce qui n'est pas le cas des théories ontologiques[80].

Ceci est très visible dans son exemple de l'épopée héroïque germanique. Dès que l'on cesse de construire un genre à partir des sources supposées de certains éléments thématiques pour se laisser guider par le réseau de ressemblances textuelles (formelles, narratives et textuelles) qui se tisse entre les divers textes dits héroïques et les divers textes dits courtois, le fantôme d'une époque héroïque allemande s'évanouit totalement. Cet exemple illustre bien ce qu'il entend par la notion d'extériorité générique : c'est la procédure qui consiste à « produire » la notion d'un genre

[79] Schaeffer (1986, p.184)
[80] *Ibid.*, p.186

non à partir d'un réseau de ressemblances existant dans un ensemble de textes, mais en postulant un texte idéal dont les textes réels ne seraient que des dérivés plus ou moins conformes. Une deuxième considération est tout aussi décisive : les théories génériques ontologiques admettent implicitement que l'empiricité se réduit à l'univers des objets physiques :

> La problématique générique peut donc être abordée sous deux angles différents, complémentaires sans doute, mais néanmoins distincts : le genre en tant que catégorie de classification rétrospective, et la généricité en tant que fonction textuelle. Le statut épistémologique de ces deux catégories n'est pas identique[81].

La relation architextuelle que nous postulons est toujours basée sur une relation d'hypertextualité (plus ou moins multiple) de fait. Le problème réel ne se pose donc pas au niveau des faits textuels, mais de leur motivation, ou de leur causalité. Or, à ce niveau, le caractère éminemment institutionnel de la littérature, donc la circulation textuelle qui est à la base même de la généricité, doit être pris en compte. Un des critères essentiels à retenir est celui de la coprésence de ressemblances à des niveaux textuels différents, par exemple à la fois aux niveaux modal, formel et thématique. Par contre, il n'est pas nécessaire d'exiger de l'ensemble de ces traits qu'ils puissent s'intégrer pour former une sorte de texte idéal déterminé dans son unité. Notre approche, bien que textuelle et générique, est également – et avant tout – discursive, et doit donc poser les conditions de son ouverture sur le discours.

[81] *Ibid.*, p.198-199

1.3 Repenser les notions de discours, genre et texte pour l'étude des objets discursifs

Pour faire état de la réflexion sur ces relations entre discours, genre et texte, nous développerons les options théoriques proposées par des auteurs qui ont construit des modèles très aboutis, comme Adam ou Maingueneau.

1.3.1 Les apports de la linguistique textuelle

Comme nous venons de le souligner, bien que reconnaissant et partageant l'aspect programmatique de la sémantique des textes, notre méthodologie sera plutôt celle de l'analyse du discours (en ce qui concerne l'extraction des séquences discursives hors du champ discursif) et finalement de la linguistique textuelle (pour sa prise en compte de la proposition énoncée comme unité d'analyse), que nous allons à présent évoquer.

Notre approche vise à **intégrer systématiquement le discours dans l'analyse sémantique**, pas seulement par l'intermédiaire du genre (en disant que tout genre procède d'un discours), mais par l'analyse des F.D., des C.P., de l'interdiscours, et de tout ce qui permet la prise en compte du caractère sémiotique des conditions d'énonciation.

Ainsi les apports théoriques de la linguistique textuelle peuvent nous servir ici à **ouvrir le texte sur ses conditions de productions**, par l'intermédiaire du genre (défini d'une manière différente) : « un genre de discours est caractérisable certes par des propriétés textuelles [...] mais surtout comme une interaction langagière accomplie dans une situation d'énonciation impliquant des participants, une institution, un lieu, un temps et les contraintes d'une langue donnée (voire de plusieurs en situation plurilingue). En d'autres termes, l'interaction se déroule dans le cadre d'une formation sociodiscursive donné »[82]. En fait Adam utilise « le texte comme objet abstrait

[82] Adam (2004, p.36)

est l'objet d'une théorie générale des agencements d'unités [...] au sein d'un tout de rang de complexité linguistique plus ou moins élevé [...] Parler de discours, c'est ouvrir le texte, d'une part, sur une situation d'énonciation-interaction toujours singulière et, d'autre part, sur l'interdiscursivité dans laquelle chaque texte est pris [...] les genres de discours sont le moyen de penser cette diversité socioculturellement réglée des pratiques discursives humaines »[83]. C'est pourquoi son unité d'étude est la **proposition énoncée** :

> L'unité minimale que nous adopterons sera la proposition énoncée. Nous choisissons de l'appeler « proposition énoncée » pour souligner le fait qu'il s'agit, d'une part, d'une unité résultant d'un acte d'énonciation et, d'autre part, d'une unité liée, c'est-à-dire constituant un fait de discours et de textualité[84].

C'est à l'intérieur de ce cadre que les objets discursifs pourront être analysés. Cette approche permet de se protéger contre certaines limitations que pourrait entraîner une linguistique centrée sur le seul objet texte. Nous irons ici dans le sens de Moirand[85] :

> Si je m'enhardis à intervenir aujourd'hui dans ce débat, j'ajouterai sans doute une catégorie interdiscursive (telles les sous-catégories du dialogisme, travaillées par Authier, Bres ou moi-même). Je ferai ensuite une distinction entre des notions opératoires (le dialogisme de Bakhtine, la mémoire interdiscursive), qui sont des notions « pour penser avec » et des notions descriptives, qui permettent de mettre au jour des faits de discours. Enfin, à l'intérieur de ce dernier ensemble, je distinguerai entre des catégories discursives ou interdiscursives (l'objet de discours, les sous-catégories de dialogisme, certaines catégories du discours rapporté) et des catégories de langue (la personne, le temps, l'espace, la détermination, la modalité, la thématisation), qui permettent aux premiers de saisir, comme avec une pince, les observables des surfaces textuelles. Cela s'inscrit, il va de soi, dans une analyse du discours qui s'accroche à la langue mais reste dans l'ordre du discours, et non de l'analyse de l'ordre du texte : décrire un texte singulier ou, à l'oral, une seule interaction, sans les rapporter à au moins une série, bloque forcément l'étude des fonctionnements discursifs.

L'objectif reste bien ici « l'étude des fonctionnements discursifs », et plus particulièrement les mécanismes constitutifs du sens (par les mécanismes discursifs), à l'intérieur desquels prennent place des mécanismes proprement linguistiques.

---

[83] *Ibid*., p.40
[84] *Ibid*., p.50
[85] Moirand (2004, p.143)

Une fois cette distinction méthodologique relative au corpus établie, il reste que cet ensemble théorique, même s'il oblige à opérer des choix, admet une cohérence sur un point capital : la redéfinition du concept de « sens », qui est ici traité de manière originale en comparaison de nombreuses théories linguistiques.

L'approche que nous défendons, pour ce qui est du traitement des corpus, est finalement plus proche de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle que de la sémantique des textes. Nous avons néanmoins longuement évoqué cette théorie, et son aspect programmatique intéresse notre travail. Cette apparente contradiction n'en est en fait pas une : il s'agit en fait d'étendre les postulats de la sémantique interprétative au discours et à l'interdiscours, et cela à la fois de manière systématique, et de manière à ce que cette ouverture devienne constitutive de la construction et de la perception du sens.

1.3.2 La redéfinition de Maingueneau (2004) : ouvrir les genres aux discours

Lors d'un colloque à l'Université de Bourgogne, Maingueneau présente une communication intitulée « Retour sur une catégorie : le genre », qui sera reprise dans un ouvrage en hommage à Magid Ali Bouacha. Ce retour peut constituer un point de départ intéressant pour la réflexion sur les discours, les genres et les textes, puisque sa classification des genres repose en partie sur les liens qu'ils entretiennent avec le discours. Pour cela, il prend appui sur les difficultés que présente l'étude des genres :

> L'une des sources de difficulté est qu'on appréhende souvent le genre en privilégiant tel ou tel type de données (la conversation, la littérature, les médias, les écrits administratifs, etc.), au lieu de prendre d'emblée acte de la radicale diversité des productions verbales. On l'imagine aisément, selon que l'on prend pour corpus de référence la conversation ou les dialogues philosophiques on aura une tout autre conception de la généricité. C'est avec le souci de prendre en compte cette diversité que j'avais proposé de distribuer les genres en trois grandes catégories : genres « auctoriaux », genres « routiniers » et genres « conversationnels ». Il me semble aujourd'hui préférable de suggérer une autre répartition[86].

[86] Maingueneau (2004, p.107)

Il révise ainsi cette classification, en proposant finalement deux régimes de généricité : « il vaut mieux distinguer non pas trois, mais deux régimes de généricité, comme le font d'ailleurs beaucoup de spécialistes du discours : le régime des genres conversationnels et le régime de ce que j'appellerai les genres institués, lesquels regroupent les « genres routiniers » et les « genres auctoriaux » d'auparavant. Ces deux régimes de généricité obéissent à des logiques bien distinctes, même s'il y a évidemment continuité de l'un à l'autre. Dans notre travail, nous ne nous intéresserons qu'aux genres de régime « institué » »[87]. A leur propos, Maingueneau définit un mode de classement, en justifiant la progression qui justifie l'ordre :

> Il vaut mieux envisager les genres institués dans toute leur diversité ; nous proposons de distinguer quatre modes de généricité instituée, selon la relation qui s'établit entre ce que nous appelons « scène générique » et « scénographie ». Je rappelle que la « scène générique » est celle qu'imposent les normes d'un genre de discours déterminé ; la scénographie, en revanche, est construite par le discours[88].

Cette classification repose donc sur les liens entre le genre et le texte, et leur présence dans le texte. Voici ce classement, qui permet la distinction de quatre modes[89] :

- Genres institués de mode (1) : ce sont des genres institués qui ne sont pas ou peu sujets à variation. Les participants se conforment strictement à leurs contraintes : courrier commercial, annuaire téléphonique.

- Genres institués de mode (2) : ce sont des genres pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel : journal télévisé, fait divers, guides de voyage, etc. Ils suivent en général une scénographie préférentielle, attendue, mais ils tolèrent des écarts, c'est-à-dire le recours à des scénographies plus originales.

- Genres institués de mode (3) : pour ces genres (publicités, chansons, émissions de télévision...) il n'existe pas de scénographie préférentielle. Certes, bien souvent, des habitudes se prennent, des stéréotypes se mettent en place (cela contribue à

[87] *Ibid*., p.111
[88] *Ibid*., p.111-112
[89] *Ibid*., p.112-114

définir des positionnements, des « styles », etc.), mais il est de la nature de ces genres d'inciter à l'innovation.

- Genres institués de mode (4) : ce sont des genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion même de « genre » pose problème. Il s'agit de genres qui sont par nature « non saturés », de genres dont la scène générique est prise dans une incomplétude constitutive. L'étiquette ainsi conférée par l'auteur ne caractérise qu'une part de la réalité communicative du texte. Pour les genres de mode (4), les textes ne correspondent pas à des activités discursives bien banalisées dans l'espace social.

Cette reconception ouvre en fait un vaste chantier : « La démarche que nous suivons ici n'est pas des plus aisées. Nous défendons en effet deux principes dont la comptabilité n'est pas évidente. D'un côté il s'agit d'appréhender dans un même espace toutes les formes de généricité, de refuser les partages qui ne reposent que sur des habitudes ; d'un autre côté il s'agit aussi de prendre en compte la spécificité des divers types de productions langagières. [...] En clair, pour peu que l'on prenne au sérieux la complexité et l'hétérogénéité de l'interdiscours, c'est un espace considérable qui s'ouvre à l'investigation. »[90].

Pour l'analyse linguistique, la redéfinition de Maingueneau nous permet de retravailler le concept de dialogisme introduit par Bakhtine.

1.3.3 Le dialogisme de Bakhtine

Pour Bakhtine, tout ce qui est idéologique possède un référent et renvoie à quelque chose qui se situe hors de lui. En d'autres termes, tout ce qui est idéologique est un signe. Sans signes, point d'idéologie :

> Un signe n'existe pas seulement comme partie de la réalité, il en reflète et réfracte une autre. [...] Le domaine de l'idéologie coïncide avec celui des signes : ils se correspondent mutuellement. Là où l'on trouve le signe, on trouve aussi l'idéologie. Tout ce qui est

[90] *Ibid*., p.118

> idéologique possède une valeur sémiotique. [...] C'est leur caractère sémiotique qui place tous les phénomènes idéologiques sous la même définition générale[91].

La compréhension d'un signe consiste dans le rapprochement entre le signe appréhendé et d'autres signes déjà connus ; en d'autres termes, la compréhension est une réponse à un signe à l'aide de signes : l'idéologie n'est pas dans la conscience. Les signes ne peuvent apparaître que sur un terrain interindividuel. La conscience individuelle est un fait socio-idéologique : on a donc une définition sociologique de la conscience. Pour lui, le mot est le phénomène idéologique par excellence : l'entière réalité du mot est absorbée par sa fonction de signe. Mais le mot n'est pas seulement le signe le plus pur, le plus démonstratif, c'est en outre un signe neutre. Il est neutre face à toute fonction idéologique spécifique. C'est grâce à ce rôle exceptionnel d'outil de la conscience que le mot fonctionne comme élément essentiel accompagnant toute création idéologique, quelle qu'elle soit. Le mot accompagne et commente tout acte idéologique :

> Il est donc clair que le mot sera toujours l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font encore que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voie à des systèmes idéologiques structurés et bien formés[92].

La psychologie du corps social[93] se manifeste essentiellement dans les aspects les plus divers de l'« énonciation » sous la forme de différents modes de discours, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. Elle doit étudier les contenus (thèmes) et les types et formes de discours.

Les formes du signe sont conditionnées autant par l'organisation sociale desdits individus que par les conditions dans lesquelles l'interaction a lieu. Une modification de ces formes entraîne une modification du signe.

> Admettons qu'on nomme la réalité qui donne lieu à la formation d'un signe le thème du signe. Chaque signe constitué possède son thème. Ainsi, chaque manifestation verbale a son thème. Le thème idéologique est toujours affecté d'un indice de valeur sociale[94].

---

[91] Bakhtine (1977, p.27)
[92] *Ibid*., p.38
[93] Définie comme le milieu ambiant des actes de parole de toutes sortes : c'est dans ce milieu que baignent toutes les formes et aspects de la création idéologique ininterrompue.
[94] Bakhtine, o*p. cit*., p.42

Le **mot** s'avère, dans la bouche de l'individu, **le produit de l'interaction vivante des forces sociales**. C'est ainsi que le psychisme et l'idéologie s'imprègnent mutuellement dans le processus unique et objectif des relations sociales. Pour Bakhtine, le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu. La véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psycho-physiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue :

> Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication ininterrompu[95].

La langue vit et évolue historiquement dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrait des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs.

> La philosophie marxiste du langage doit justement poser comme base de sa doctrine l'énonciation comme réalité du langage et comme structure socio-idéologique[96].

La langue n'est alors vue que comme une abstraction savante ; elle constitue un processus d'évolution ininterrompu, ses lois sont sociologiques. La créativité est liée aux contenus et aux valeurs idéologiques qui s'y rattachent : la structure de l'énonciation est une structure purement sociale Une signification et un sens, définis et uniques, s'attachent à chaque énonciation constituant un tout. Pour Bakhtine, le sens de l'énonciation complète s'appelle son thème. Le thème doit être unique. Dans le cas contraire, nous n'aurions aucune base pour définir l'énonciation. Le thème de l'énonciation est en fait, tout comme l'énonciation elle-même, individuel et non-réitérable. En plus du thème, ou, plus exactement, à l'intérieur du thème, l'énonciation est également dotée d'une signification. Par signification, à la différence du thème, il entend les éléments de l'énonciation qui sont réitérables et identiques chaque fois qu'ils sont

[95] *Ibid*., p.136
[96] *Ibid*., p.140

réitérés. Le thème est un système de signes dynamique et complexe, qui s'efforce de coller de façon adéquate aux conditions d'un moment donné de l'évolution. Le thème est une réaction de la conscience en devenir à l'être en devenir. La signification est un appareil technique de réalisation du thème. Bien entendu, il est impossible de tracer une frontière mécanique absolue entre la signification et le thème.

> Le thème constitue le degré supérieur réel de la capacité de signifier linguistique. En fait, seul le thème signifie de façon déterminée. La signification est le degré inférieur de la capacité de signifier. La signification ne veut rien dire en elle-même, elle n'est qu'un potentiel[97].

La société en devenir s'élargit pour intégrer l'être en devenir. Rien ne peut rester stable dans ce processus. C'est pourquoi la signification, élément abstrait égal à lui-même, est engloutie par le thème, et déchirée par ses contradictions vivantes, pour revenir enfin sous la forme d'une nouvelle signification avec une stabilité et une identité toujours aussi provisoire.

Nous venons de voir, à travers l'explicitation des théories diverses de Adam, Maingueneau et Bakhtine, que la dimension discursive et énonciative – voire dialogique – est fondamentale dans la construction du sens en discours. Ces dimensions doivent donc devenir, dans notre travail, constitutives des corpus, tant dans leur élaboration que dans leur analyse. Avant de synthétiser les perspectives ouvertes à propos des corpus, nous souhaitons développer certaines problématiques relatives aux formes proverbiales : le regain d'intérêt pour leur étude, leur caractère spécifique, et les oppositions théoriques qui les concernent, sont selon nous très intéressantes pour mesurer les différents enjeux liés à l'étude d'un type de corpus. Ici, l'intérêt de la question des formes proverbiales sera d'en faire un **emblème de la perspective sémantico-discursive que nous adoptons**, leur fonctionnement étant très proche de ce que nous entendions précédemment avec la notion de *proposition énoncée*. Nous pourrons ensuite mieux mesurer ce que recouvre la proposition énoncée, unité à la fois dynamique, énoncée, et suffisamment circonscrite pour pouvoir procéder au repérage de la constitution de formes sémantiques.

[97] *Ibid*., p.145

1.3.4 Les formes proverbiales

Sur ce sujet, que l'on considèrera pour l'instant de manière générale, les linguistes ont produit de nombreuses théories, qui confèrent aux proverbes des propriétés bien spécifiques. Anscombre et Kleiber se sont particulièrement intéressé à ce sujet. Leur démarche est d'autant plus intéressante qu'ils se situent dans une perspective à la fois historique et critique, puis théorique. Leurs travaux montrent ainsi les théories qui les ont précédés, et les apports que leur ancrage théorique confèrent à cet objet. Nous proposerons ensuite le point de vue dynamique développé par Visetti et Cadiot (2006), afin de souligner les apports de notre travail dans ce domaine, par des concepts à la fois discursifs, et sémantiques, dans la perspective de la théorie des formes sémantiques.

1.3.4.1 L'analyse de Anscombre

Dans la *Théorie des topoï* (1995), Anscombre procède à une étude des proverbes et des autres formes sentencieuses (cette étude fait écho à un article de 1994, et en reprend les principaux points). En effet, dans ce prolongement de la *Théorie de l'argumentation dans la langue*, le fait de « dire que derrière les mots il y a d'autres mots », c'est faire une hypothèse très proche de celle que l'on trouve dans la théorie des stéréotypes de Putnam. Ainsi lorsqu'il dit qu'en langue il existe un réservoir de topoï, qui fondent les proverbes et les formes sentencieuses, il rapproche leur fonctionnement de celui des stéréotypes. Cette idée de chercher un lien éventuel entre la théorie des topoï et la théorie des stéréotypes aboutira d'ailleurs, plus tard, à l'élaboration de la *Théorie des stéréotypes*, dont nous parlerons au chapitre 1.5.4.2.

Anscombre classe tout d'abord les proverbes parmi les formes sentencieuses, ou parémies. Il leur attribue trois caractéristiques : ils ont un aspect formulaire, un côté prescriptif, et une portée générale, universelle. En plus, les proverbes ont un côté imagé, métaphorique. Leur forme les dénonce à coup sûr comme tels. Les proverbes ne sont pas figés en ce sens que si on leur fait subir certaines modifications, ils cessent non pas d'avoir un sens, mais de renvoyer à

telle partie du code linguistique pour renvoyer à telle autre : ils ne sont plus des proverbes, mais peuvent s'apparenter à d'autres types de formes spécifiques (comme des maximes par exemple).

S'interrogeant sur la provenance des formes sentencieuses, Anscombre en distingue deux types, selon les auteurs qui en sont à l'origine : elles ont un auteur si leur énonciation les présente comme l'opinion ou le jugement d'une communauté linguistique particulière, qui n'est pas la totalité de la communauté linguistique correspondante. Or les proverbes n'ont pas d'auteur, ils sont selon lui comme un trésor déposé dans la langue par la sagesse populaire. Ainsi « *je trouve que* », qui exprime un jugement individuel de son locuteur, et un jugement direct, se combine très mal avec les proverbes (sauf s'il sert à son locuteur à exprimer que dans la situation spécifique envisagée, le principe général qu'exprime le proverbe s'applique). De même, les adverbes d'énonciation ne peuvent pas commenter la validité générale d'un proverbe mais peuvent appuyer le bien fondé de son application « locale » : cette propriété est à relier à l'idée de conscience linguistique collective. Ce ne sont pas les seules entités linguistiques à faire intervenir une telle collectivité : les présupposés et les thèmes d'un énoncé sont également présentés comme le point de vue d'une communauté discursive à laquelle le locuteur dit appartenir dans le cas du présupposé, et à laquelle il peut appartenir dans le thème. Comme eux, les proverbes possèdent certaines propriétés : ils ne peuvent pas faire l'objet d'une question totale non rhétorique ; ils ne peuvent être l'objet d'une négation descriptive ; ils ne peuvent pas être extraits par « *c'est...que* ». Ainsi toutes ces formes servent à introduire un espace discursif. Les proverbes sont toujours des régulateurs de cette activité humaine qu'est le raisonnement, c'est pourquoi ils ne sont pas à proprement parler assertés, mais plutôt présentés.

En plus de leur appartenance aux phrases sentencieuses, les proverbes sont également des phrases génériques, et leur situation, à la confluence de ces deux classes, permet d'affiner leur description. Les proverbes font partie des phrases génériques qu'il appelle typifiantes a priori, du type *Les voitures ont quatre roues* : elles s'opposent d'une part aux phrases analytiques (comme *Les baleines sont des mammifères*), d'autre part aux phrases typifiantes locales. Il les distingue également des phrases situationnelles, que Kleiber nomme idiomatiques : comme les proverbes elles servent à caractériser une situation, mais sont épisodiques, et pas génériques.

Anscombre veut ensuite trouver, à l'intérieur de la classe des phrases génériques, celles qui appartiennent à la classe des phrases sentencieuses. Il divise cette classe en deux grandes

sous-classes, caractérisées par l'existence ou non d'un auteur spécifique pour l'énoncé générique considéré. La maxime ou la sentence, par exemple, sont perçues comme ayant un auteur spécifique, même s'il n'est pas nommément connu. Cet auteur est l'énonciateur du jugement général délivré, et il l'appelle l'énonciateur premier. A travers sa parole, la personne qui dit le proverbe énonce un jugement : elle devient énonciateur second. A l'inverse, les proverbes n'ont pas d'énonciateur-premier spécifique, ce qu'ils partagent avec les autres phrases typifiantes a priori. Comme les proverbes font entendre la voix de la « sagesse des nations », ils mettent en scène un « ON-locuteur » ; mais cela est également valable pour les autres phrases typifiantes a priori, comme *Les chats chassent les souris* : « dans les deux cas, il y a bien un énonciateur premier, même s'il est indéfini, diffus, non spécifique, et qui met à la disposition de la communauté linguistique un principe général dont il autorise ainsi l'application à des cas particuliers. »[98]. La différence entre les « ON-locuteurs » que l'on trouve à la fois dans les proverbes et les phrases typifiantes a priori est simple : alors que les proverbes peuvent être commentés par des expressions telles *Comme on dit*, *On a bien raison de dire*, les phrases typifiantes a priori qui ne sont pas des proverbes refusent de telles combinaisons. Il esquisse ainsi un début de définition : les proverbes sont des textes clos, autonomes et minimaux (puisqu'ils sont sentencieux) ; ce sont des discours ON-sentencieux (des discours génériques typifiants a priori). Mais cette définition pose problème, puisqu'un classement établi sur ces bases s'oppose, pour certains exemples, à l'intuition. Il cherche alors à montrer que les différences intuitives sur certains énoncés sont repérables linguistiquement.

Lors d'une enquête qu'il a réalisée, Anscombre (2000) constate que le nombre de formes sentencieuses connues augmente avec l'âge et le degré de culture. En plus, son enquête révèle que les proverbes ne sont pas seulement des formes, mais également des contenus. En effet, les enquêtés reconnaissent comme proverbes des formes non connues lorsque le contenu sentencieux correspond à des situations usuelles pour eux. Cela prouve que la reconnaissance passe pour le locuteur par l'identification des contextes adéquats. Mais ce que révèle également cette enquête, c'est que les formes bipartites, pourvues d'une rime, ou isosyllabiques, sont généralement reconnues comme proverbiales. Un proverbe possèderait donc une de ces qualités. Cette remarque est très intéressante, et fait ainsi l'objet de son article « Parole proverbiale et structures

[98] Anscombre (1994, p.11)

métriques ». Il concède que la thèse « bipartite + rime ou isosyllabique » est en fait trop forte, et repose sur l'erreur du parallélisme logico-grammatical (qui verrait le proverbe comme une structure « *P est un argument pour Q* » : en fait il s'agit d'une binarité sémantique que rien n'oblige à représenter par une forme binaire.). Pour le critère de la rime, il démontre qu'il s'agit en fait de structures rythmiques. Les proverbes sont donc des occurrences de certaines configurations rythmiques, mais il n'y a aucune raison pour qu'un seul schéma prosodique soit à l'œuvre dans les proverbes (chaque époque en privilégie une). Parfois, lorsque les proverbes ne sont pas utilisés en entier, ils le sont par le biais d'une intertextualité, forte ou faible.

Il développe alors une définition plus précise :

Un proverbe est :

a) un discours ON-sentencieux

b) l'occurrence d'un schéma rythmique déterminé, présentant une parenté avec certaines structures poétiques, moyennant parfois une intertextualité.

Nous tirerons les conclusions de cette approche après l'avoir contrastée avec celle de Kleiber (1999), dans laquelle un certain nombre de divergences apparaissent.

1.3.4.2 L'approche dénominative de Kleiber

Pour Kleiber, les proverbes sont des dénominations d'un type « très très spécial ». Il rappelle que le locuteur d'un proverbe n'est pas l'auteur d'un proverbe : la vérité générale a une autre source, mais il n'est en outre pas non plus le responsable de la forme du proverbe. Le responsable d'un proverbe est une énonciateur collectif, la vox populi. La polyphonie inhérente au proverbe met aux prises un particulier, le locuteur, qui énonce le proverbe, et un énonciateur. Cet énoncé « échoïque » est attribué au peuple dans son ensemble. L'originalité de son approche est de fournir des arguments qui remettraient en cause le caractère « non individuel » définitoire des proverbes, qu'il leur attribue pourtant. De cette manière se justifiera son approche en termes de dénomination.

Pour cela, il reprend les arguments de Michaux (1995 et 1996) : les proverbes peuvent faire l'objet d'une lecture métalinguistique locale comme dans *Je trouve que, pour une fois, à quelque chose malheur est bon* ; il est également possible d'avoir une autre lecture applicative métalinguistique qu'elle appelle métalinguistique générale, qui véhicule l'opinion du locuteur quant à la validité du proverbe, sa validité étant projetée sur l'ensemble des situations vérifiées. Ainsi dire *C'est bien dommage que chien qui aboie ne mord jamais* rend compte de la tristesse du locuteur de constater la validité du topos généralement admis, dans la vie telle qu'il la connaît. Lors de ces lectures métalinguistiques, il y a une dissociation polyphonique entre locuteur et énonciateur : le locuteur n'est pas l'auteur même s'il trouve applicable le principe qui lui est attaché. Elle ajoute que les combinaisons *Je trouve que* + proverbe à lecture de contenu prouvent qu'un proverbe peut, dans certains cas, être assimilé à un jugement individuel émis par le locuteur hors de toute situation particulière. Ainsi elle classe les proverbes en deux groupes, selon qu'ils peuvent donner lieu ou non à une lecture sur leur contenu parémique. Elle rapproche le premier groupe des phrases génériques typifiantes locales telles que *Les chats sont affectueux*, qui comprend les proverbes dont la nature peut conduire à un jugement individuel sur leur contenu. Le second groupe est à rapprocher des phrases génériques a priori comme *Les castors construisent des barrages*, qui ne permettent l'accès à un jugement d'évaluation seulement via une interprétation métalinguistique. Michaux conclut qu'on ne peut plus définir les proverbes comme des jugements non individuels.

Kleiber pense qu'il ne faut pas aller aussi loin : à propos de *Je trouve que* + proverbe, « notre hypothèse est que dans ces énoncés nous n'avons en fait pas la combinaison d'un verbe et d'un proverbe. [...] En fait, c'est bien un proverbe qui se trouve pris lorsqu'on applique le test de l'insertion comme complément d'un verbe d'opinion individuelle, mais cette insertion, si elle ne touche pas à sa forme, affecte son statut de proverbe. Ce qui se trouve changé lors de ce placement sous responsabilité d'un particulier, c'est le caractère de dénomination du proverbe »[99]. C'est pourquoi il les considère comme des dénominations d'un type *très très spécial* : un proverbe est à la fois une dénomination (une unité codée, faisant partie du code linguistique, en ce qu'elle nomme une entité générale et non un particulier) et une phrase. Ces deux aspects qui sont antinomiques fondent son originalité : un proverbe est un signe-phrase.

[99] Kleiber (1999, p.64)

Cette caractérisation explique le fait qu'ils soient considérés comme des jugements collectifs : cette prédication fait partie du code linguistique commun, elle s'impose à tout locuteur comme toutes les autres dénominations : il est obligé d'accepter le contenu. De plus le locuteur d'un proverbe n'est pas maître de la forme du proverbe, et cela parce que la phrase énoncée est une dénomination. Ainsi, en acceptant la caractérisation des proverbes comme des dénominations phrastiques, on peut expliquer leur insertion dans des structures qui véhiculent l'opinion individuelle : cette insertion touche à leur caractère de dénomination, ce qu'il définit comme une déproverbialisation. Déproverbialisé, le proverbe (qui n'en est plus un) n'apparaît plus comme une phrase déjà construite, dont le sens serait donné à l'avance, mais redevient une phrase comme les autres : « On peut donc maintenir qu'un proverbe n'est pas l'expression d'un jugement particulier, tout en rendant compte par le biais de la déproverbialisation des emplois du type *Je trouve que l'argent ne fait pas le bonheur*. Un argument de poids peut être invoqué : lorsque la forme figée, qui, on le rappelle, est l'élément essentiel du caractère dénominatif du proverbe, est trop éloignée, soit par la construction syntaxique, soit par un côté métaphorique, de la forme des phrases génériques, elle rend difficile l'insertion du proverbe dans une structure qui la subordonne à une opinion particulière. [...] Le proverbe ne passe du coup pas l'étape de la déproverbialisation : l'aspect formel fait que le caractère dénominatif n'est pas gommé dans l'histoire et donc interdit au proverbe de passer pour une phrase générique exprimée par un particulier »[100]. Il a ainsi montré, grâce à l'hypothèse de la dénomination, que les proverbes ne peuvent pas être des jugements individuels.

Il reste néanmoins que les proverbes se servent de motifs plus généraux qui se stabilisent à l'intérieur de ces formes : c'est ce que montrent Visetti et Cadiot (2006) dans une approche anti-représentationnaliste.

[100] *Ibid.*, p.66-67

1.3.4.3 L'approche anti-représentationnaliste de Visetti et Cadiot (2006)

Dans leur ouvrage de 2006, Visetti et Cadiot proposent de prolonger leur théorie dynamique des Formes Sémantiques de 2001[101], en s'intéressant aux proverbes. Un point qui attire leur attention concerne les aspects de la généricité proverbiale. Les proverbes, dans la perspective énonciative qui est la leur, ne se prêtent à aucune réfutation, même si leur acceptabilité à la situation visée peut être mise en cause. Il s'agit de typifier une situation non pour elle même mais en tant qu'on la traverse ou qu'on la recrute dans un projet à la fois esthétique et éthique, impliquant qu'on la rapporte à une norme à la fois gnomique et déontique : ils ne servent pas tant à nommer ou décrire que d'orienter notre attitude vis-à-vis de ce qui survient et qui nous implique, à travers une thématique appelée scénographie (on observe une bascule entre ces deux modes). Leur fonctionnement est défini ainsi : un proverbe est un micro-montage narratif et topique qui vise à dessiner les lignes de force d'une situation, cela de manière concrète et/ou figurative, et en visant conjointement une forte généricité nécessairement humaine. En cristallisant certains aspects, il se dégage une sorte d'enseignement moral, et des références aux supposés savoir ancestraux. C'est pourquoi chaque texte proverbial mêle des dimensions référentielles mais surtout esthétiques, praxéologiques et axiologiques/déontiques. Ils recensent deux caractères propres à la généricité à l'œuvre dans les proverbes :

- un grand nombre de proverbes se laissent rapprocher d'un même sens formulaire (la notion de nuage topique, comme *il ne faut pas se fier aux apparences* qui serait commun à plusieurs proverbes différents, permet de l'expliquer), même si chaque proverbe conserve une forte singularité et adresse des modes d'existence différents du motif du paraître et de la confiance mal placée;

- et en même temps, les morales tirées des proverbes ne leur sont pas univoquement attachées, mais semblent résulter de l'assomption de perspectives axiologiques et déontiques qui restent négociables (montrant une modulation des degrés de la généricité).

[101] Cette théorie sera détaillée minutieusement dans la partie 1.5.3

Les auteurs prennent l'exemple du proverbe *Il faut battre le fer quand il est chaud* : dans leur analyse, ils indiquent qu'une physionomie d'ensemble se dégage, combinant tous les éléments du scénario dans une sorte de fusion thermodynamique du 'chaud' et de l'activité enclenchée. Il apparaît donc que le niveau topique constitué de maximes, de préceptes, de paraphrases interprétantes, sur lequel se lit, selon beaucoup d'auteurs, le « sens formulaire » des proverbes, est, quoique indispensable, insuffisamment caractérisé pour décider de la qualité d'une énonciation proverbiale. Il faut une constitution thématique des situations d'énonciation qui y fasse voir une conformité physionomique singulière : le proverbe fournit une lecture singulière. Concernant le statut du sens littéral, les auteurs font écho à la *Théorie des formes sémantiques :*

> Nous faisons fond, à l'inverse, sur une continuité et une codétermination décisive, entre divers « niveaux » du sens, allant du figural au catégoriel, et par conséquent mettons l'accent sur leurs variations solidaires, jusqu'au cœur des scénarios sensibles et pratiques[102].

A la suite de Piaget (pour qui l'enfant organise sa perception et sa production par la mise en jeu immédiate de schémas d'ensemble : des mots clés porteurs d'anticipations thématiques, et non de simples constituants déduits d'une logique d'isolation), ils affirment que l'essentiel est que la scénographie elle-même doit être construite ou découverte parallèlement et solidairement : les sens littéraux invoqués par certains ne se déduisent pas si mécaniquement par des procédés compositionnels, et ne peuvent non plus se concevoir sans conventions propres de thématisation. Il n'y a pas deux sens, mais des formations de sens : l'énoncé proverbial configure de façon créative ou ludique les situations qu'il qualifie : il procède à un creusement de la couche sensible et figurative. La scénographie s'identifie à l'ensemble des ressources sémantiques. Le modèle se décompose en quatre phases coexistantes :

- Phase A : scénographie

La scénographie assure le passage entre une première figurativité, retracée comme un emblème, et la généricité figurale, fortement métamorphique, caractéristique de la phase B décrite ci-après. Il apparaît en effet, de façon plus ou moins immédiatement amenée par le texte proverbial avec son arrière-plan pratique et figuratif, que l'eau qui dort c'est la menace latente,

[102] Visetti et Cadiot (2006, p.85)

etc. Ce premier développement évaluatif, topique/argumental et modal confère à la couche figurative le caractère ou la prégnance qui sous-tendent sa fonction gnomique. Il engage d'une façon plus ou moins explicite vers une valeur déontique, qui préfigure la visée morale générale du proverbe. La scénographie présente donc :

- des structures prédicatives interconnectées, attribuant des positions argumentales auxquelles correspondent des statuts actantiels en interdéfinition ;
- des structures à la fois événementielles-narratives et logiques-implicatives, intégrant des acteurs, sous la perspective d'enjeux en cours de cristallisation ;
- des esquisses d'évaluations, de conversions et polarisations topiques qualitatives, qui conditionnent une élaboration singulière des valeurs lexicales en jeu, qu'on pourrait continuer de dire « connotées », dans la mesure où elles restent attachées aux identités domaniales promues par la scénographie ('habit'[103]valorisera /apparence/ aux dépens de /pudeur/ par exemple).

La physionomie sémantique de la scénographie ne saurait être considérée comme définitivement arrêtée

- Phase B : métamorphismes et généricité figurale

Cette phase assure la « montée en généricité » au sein de la dynamique proverbiale : elle relève l'effort par rapport à la dynamique sémantique sous-jacente. Au plan lexical, la montée en généricité, outre qu'elle exploite la polysémie acquise de certaines unités (semer/recueillir ; père/fils) passe par la création, ou le retravail, de micro-classes lexicales, sur lesquelles se distribuent des motifs « sémiologiques », souvent disponibles par ailleurs, mais fondamentalement ancrés sur des groupes de lexèmes du texte proverbial (œuf/bœuf, marteau/clou, hirondelle/printemps). Ces classes sont alors un support pour l'activation de motifs transposables, dont la formation, ou la sélection, dépendent du montage narratif et nécessairement déjà du sens formulaire intenté, avec ses dimensions axiologiques et déontiques. C'est un montage d'articulations, qui s'accompagne d'une requalification des unités, des rôles. Les modalités gnomiques et déontique sont présentes puisqu'elles régulent directement la formation

[103] Nous empruntons cette typographie des guillemets aux auteurs.

de ce réseau agonistique. Ainsi l'énonciation proverbiale engage comme une de ses phases un motif métamorphique.

- Phase C : maximes, topoï logiques, règles pragmatiques

C'est ici la phase de rebonds possibles dans l'abstraction générique, menant à des maximes ou à des topoï de facture logique, dérivés librement en cascade les uns des autres, et indéfiniment ajustables, selon les modalités d'une prise en charge énonciative qui ne se précise – éventuellement – qu'à ce niveau (*Quand on veut se débarrasser de quelque chose on le stigmatise*, par exemple). Cette phase propose l'élaboration principielle du bénéfice pragmatique du proverbe, et relève de formes de « sapience » qui se veulent réalistes, et même reconductrices de la réalité empirique. La généricité de la phase C dépend de reformulations, qui visent à profiler/stabiliser des abstractions. Pour *Au pays des aveugles, les borgnes sont rois*, il y a un projet perlocutoire de 'dégonflement' des positions hiérarchiques et de leur supposé fondement dans les qualités intrinsèques des individus (qui pourrait rejoindre un point de vue fataliste).

- Phase D : thématique cible

Dans cette phase se réalise la jonction à la situation prétexte, le discours disposant de façon plus ou moins explicite, en amont ou en aval de la citation, les éléments actuels susceptibles de soutenir l'homologation avancée. D'une façon quasi symétrique à ce qui a lieu pour la scénographie, l'énonciation proverbiale intervient dans la thématique en cours, et sans l'interrompre, la réaménage au niveau de sa phase D, en y introduisant ses propres évaluations et connexions topiques. Ceci conduit encore à récuser la réduction du proverbe à une simple composition de valeurs dites littérales, et l'on inscrit d'emblée dans des modes de description qui valorisent les dimensions textuelles, et les bases linguistiques, d'une montée en généricité qui se confonde avec la création d'une figuralité mythique dont il est décisif qu'elle soit déjà sensible dans les scénographies. Le lexique joue un rôle particulier, dans la perspective phénoménologique qui est la leur :

> Nous faisons le postulat, essentiellement heuristique, d'un *lexique commun*, que nous cherchons à spécifier comme suit :
> - Les formes qui y figurent doivent être largement et spontanément accessibles (« notoriété »), et constituées en « trésor », transversalement à toute référence textuelle singulière.

- Pour une part essentielle, et dans la mesure où l'on voudrait faire écho à une notion de « compétence » lexicale minimale, ce lexique déploie des strates de sens générique, au sens de trans-domaniales, ayant donc vocation à se transposer (ce que nous avons cherché à décrire sous le nom de motif morphémique et lexical) […]
- Toute stratification que l'on jugerait adaptée à l'étude des énoncés et des textes devra se refléter dans sa structure […]
- Au plan des items qu'il est supposé regrouper, le lexique réunit, outre des mots simples (voire des morphèmes), des mots ou expressions complexes, des idiomatismes, des phraséologies ; ainsi que des ressources constructionnelles […]
- Cet ensemble est structuré par de nombreuses relations formant des réseaux […]
- En outre, il nous semble qu'il convient de faire une place à des éléments de ce qu'on pourrait appeler une doxa métalinguistique commune, entendant par là un premier niveau de saisie réflexive, qui semble aller de soi pour les locuteurs […]
- On prendra en compte de même certaines dimensions très génériques de l'inscription axiologique des formations lexicales, allant de la simple distinction suivant un axe péjoratif/mélioratif, jusqu'au repérage idéologique (discours raciste, par ex)[104]

En résumé, ce qui fait la communauté du lexique renvoie à des questions de *statuts sémiotiques*, inextricablement discursifs et sociaux sans doute, mais où la part des dimensions sociohistoriques ne se détermine qu'à condition de reconnaître un primat du sémiotique, qui conditionne justement tout repérage, « en sorte que le vocable le plus commun, en ce sens, n'a pas besoin d'être réellement su et assumé par tous, pas plus que les régions ou les strates du lexique les plus communes et les plus exotériques, ne doivent être présumées génératrices de celles qui le seraient moins. C'est, comme nous l'avons dit, une modalisation constitutive du *lexique commun*, et réciproquement de la communauté linguistique qui s'y retrouve, qu'il s'agit de reconnaître […] *Commun* pourra aussi renvoyer à divers degrés de circulation interdiscursive d'une même organisation lexicale »[105]. C'est pourquoi on peut avoir la translation d'une même expression ou expressions spécialisées versées dans le lexique commun.

L'anticipation (interne ou réciproque) au niveau du lexique est également d'une grande importance : elle se manifeste par la mise en résonance d'unités plus ou moins complexes présentes au sein du lexique (comme dans *Tel père tel fils*). Anticipation ne veut pas dire programmation, mais est à prendre dans un sens phénoménologique : elle indique les modalités récurrentes dans les dynamiques de constitution. Cette conception permet d'étayer la thèse fondamentale que le niveau dit *littéral* du sens proverbial est déjà traversé par les valeurs

[104] *Ibid.*, p.189-190
[105] *Ibid.*, p.196

génériques *figurales*. L'approche du lexique propose donc une hétérogénéité des contenus (approche lexicaliste et textualiste), avec la saisie des plans de variations, mais ne prétend pas déterminer de façon inhérente la dynamique proverbiale. Les items lexicaux jouent le rôle de points de fixation et d'enregistrement transitoires : les mots sont considérés comme points de passage dans un parcours :

> Dans la mesure toutefois où l'on dispose d'un concept de motif lexical comme celui que nous avons proposé, on peut reconnaître certaines formes de relocalisation du motif global sur des lexèmes qui se sélectionnent au sein du texte proverbial en fonction des métamorphismes accompagnant telle ou telle interprétation. Une comparaison des valeurs ainsi dégagées avec d'autres motifs passant par ces mêmes unités en lexique commun peut être alors envisagée[106].

Les lexèmes peuvent constituer des micro-réseaux pour la montée en généricité : bœuf (énormité), fer (rigidité, résistance)…, et certains s'harmonisant avec la mise en proverbe. D'autres réseaux sont constitués autour de motifs narratifs ou de topoï :

> Si l'on peut effectivement admettre l'existence de ressources lexicales « anticipant » sur les différentes phases de la dynamique proverbiale, c'est à la condition de faire jouer une diversité de phase de sens tant dans l'organisation du lexique que dans la dynamique textuelle. C'est ainsi l'unité, du reste fort questionnable du mot, qu'il faut repenser la formule[107].

Voici certains exemples, traités par Visetti et Cadiot, qui explicitent ce modèle :

Dans *Qui vole un œuf, vole un bœuf*, le parallélisme et la rime intérieure riche facilitent matériellement la formule, et du même coup, un étagement d'arguments tendant vers plus d'abstraction générique. On voit bien plusieurs étapes dans la montée en généricité :

- les infractions mineures en préparent de plus graves ;

- Quand on s'engage dans quelque chose de nouveau en se disant qu'on ne fera qu'y goûter, le risque est sérieux de se laisser entraîner vers des horizons incontrôlables.

- le peu prépare le beaucoup

[106] *Ibid.*, p.204
[107] *Ibid.*, p.209

La scénographie comporte trois acteurs (*qui, œuf, bœuf*), et une connexion topique nécessitante entre deux prédications de ‘vole’. L’incorporation en phase C (*c’est mal de voler*) place le scénario dans une perspective dénoncée. La scénographie ouvre sur le pôle métamorphique de la phase B : ‘œuf’ et ‘bœuf’ s’engagent conjointement dans un parcours d’incorporation à la fonction de ‘voler’. Un deuxième axe de généricité se trouve dans l’opposition statique entre /petit/ et /gros/, et dans les motifs propres à ‘œuf’ et ‘bœuf’, qui servent de ressource physionomique.

Avec *A plaider contre un mendiant, on gagne des poux*, on peut penser à deux interprétations :

(a) S’opposer à quelqu’un ou à quelque chose, c’est risquer d’en être contaminé ;

(b) Il est inutile de chercher un profit là où il n’y a rien à attendre que des ennuis dérisoires.

L’interprétation (a) se joue autour de la double valeur de contre (s’opposer/se rapprocher). On peut aussi penser que les deux lectures s’unifient à un niveau très générique : ne pas se compromettre avec du plus « bas » que soi : on y gagne soit rien, soit des ennuis plus ou moins vexatoires. Lors de la phase B, le montage établit deux pôles au niveau de la scénographie : l’acteur ‘on’ et le groupe ‘mendiant-poux’. Trois éléments contribuent à la dynamique proverbiale : le domaine sémantique et thématique du judiciaire, les jeux polysémiques d’un certain nombre d’items, et l’insertion incongrue de ‘mendiant’ qui débouche sur l’image des ‘poux’ et une déqualification. Cette chute programmée par le proverbe ponctue l’exclusion de la scène judiciaire, et le retour infamant d’une isotopie physique et animale, déclassée par rapport à l’isotopie sociale dominante[108]. En raison de la polysémie (de ‘gagner’ en particulier), l’indétermination de la phase B se laisse analyser dans la diversité des gloses récupérables en phase C, sous forme de maximes ou topoï spécifiques (comme *s’opposer à quelqu’un ou à quelque chose, c’est risquer d’en être contaminé*, mais aussi *la nature finit toujours par prendre le dessus*, etc.).

[108] Pour le traitement intégral, se reporter aux pages 156 à 161.

Lorsqu' on a un marteau en main, tout ressemble à un clou : un tel proverbe dont le sens est particulièrement ouvert joue sur plusieurs strates interprétatives, mais qui ne semblent pas ordonnées dans un sens concret/abstrait aussi nettement que d'autres. Certaines des interprétations fournissent plutôt un cadre, se situent donc dans un registre fortement épistémique. Par exemple : *On voit toujours le monde à son image* ; *Disposer de quelque chose, c'est s'engager dans un monde de représentations attenantes* ; *On borne les choses du monde à ce qu'on en connaît* ; *On confond ses limites propres avec la réalité*. En fait, le clou relaie et fixe avant tout un certain protocole de gestes routinisés, dont la régularité, gage d'un travail bien fait, peu devenir une obsession. Deux pôles se dégagent : la sphère de l'agoniste 'Sujet', qui comporte le trait humain avec perte d'individuation, l'agentivité, la disposition attentionnelle qui devient perte de contrôle, et la valorisation préalable de la phase de maîtrise initiale. La sphère 'Champ de présentation' propose un balayage uniformisant ('tout ressemble'), une prédication attributive, la résorption de l'opposition entre sujet et objet, et l'assimilation directe entre 'tout' et 'clou'. Cette parabole sur l'emballement obsessif des processus attentionnels se rattache en phase C à la série ouverte de principes appartenant au registre épistémique déjà présentés.

Dans un nouveau stade, les mots-pivots (notamment les verbes) sont interprétés en termes d'effets ou de « valeurs » attribués, par un lent déplacement vers le pôle « sujet ». Plus on va vers le pôle « subjectif » (investissement, affect), plus on a du métaphorique, du générique, du proverbial : tonner = faire beaucoup de bruit, se déchaîner, être furieux, être dangereux ; noyer = faire disparaître, plus ou moins incognito ; (Être) contre = s'opposer, mais du fait même se rapprocher. Finalement, il y a des rebonds possibles dans la mise en abyme générique : *quand on touche, mieux vaut faire face* ; *quand on veut se débarrasser de quelque chose, on le stigmatise* ; *vouloir quelque chose, c'est créer les conditions appropriées, quel qu'en soit le prix*.

D'une manière plus générale, il existe une relation entre lexique et dynamique proverbiale :

> On a tout particulièrement souligné la dépendance réciproque des différentes phases de la dynamique, jusque dans la coélaboration en phase D de la thématique-cible et dans les effets perlocutoires de l'énonciation – qui sortent toutefois du champ de notre étude. Nous avons également insisté sur le fait que les scénographies se tiennent bien souvent dans une continuité avec les autres phases […] les scénographies se présentent d'emblée avec une variation interne qui n'apparaît clairement que lorsqu'elles sont placées sous la dépendance des généricités (rôles, qualités, axiologies et modalités) qu'elles donnent à lire comme

constitutives de leur physionomie. Ainsi est mise en lumière une forme de symbiose originaire entre un niveau figuratif de la représentation, et une figuralité (ou généricité figurale) présente au cœur de tout sémantisme linguistique[109].

Les auteurs insistent sur les points suivants :

- Les scénographies présentent souvent un caractère composite ;
- Certaines ressources lexicales paraissent choisies pour leur polysémie déjà reconnue, ce qui prépare directement les transpositions ;
- D'autres jouent plutôt sur des charges « figurales » déjà lexicalisées (brebis/loup);
- Les bases en sont parfois des connexions méréologiques ou « fonctionnelles », plus généralement synecdochiques ou métonymiques déjà disponibles (fumée/feu, hirondelle/printemps) ; dans d'autres cas relations/ enjeu pour l'action du destinataire ;
- Ces réseaux anthrologiques de diverses sortes recomposent et reconnectent les structures de constituants et agencent de nouveaux blocs sémantiques au sein desquels émergent les motifs appelés à se transposer ;
- Différents parcours de conversion des structures actantielles, qui en parallèle avec un glissement de la valeur des prédicats, refondent les actants et leurs rôles ;
- Le présent grammatical est exploité de manière glissante, en particulier dans le contexte de la connexion entre protase et apodose : il indique une saisie globale, et éventuellement refonte qualitative des structures ;
- La promotion d'identifiants nominaux au statut de rôles s'accompagne d'un repli de la temporalité et des modalités ;
- Le jeu de bascule modale entre gnomique et déontique.

[109] *Ibid.*, p.181

Pour Visetti et Cadiot, le sens des proverbes se calcule en termes d'effets ou de valeurs attribuées, en n'évoquant des représentations ou scènes spécifiques que pour un effet de rebond qui consiste d'abord en un appui sur la profondeur de la langue. Ainsi dans *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*, la valeur proverbiale fondamentale (*vouloir quelque chose, c'est créer des conditions, quel qu'en soit le prix*) se dégage par vidage référentiel et valorisation d'un jeu associatif proportionnel (noyer/chien // accuser/rage, mais aussi (noyer (=tuer)/accuser // chien/rage). On aurait ainsi une sorte de quadrillage purement structural, qui va jusqu'à vider toute référence des verbes et des noms. Quand ce processus de déplétion sémantico-référentielle est poussé jusqu'à son terme, on a la variante proverbiale fondamentale (la plus strictement argumentative, c'est-à-dire aussi déréférenciée) qui comme on le voit n'a pas de valeur axiologique : *vouloir noyer son chien* n'est pas présenté comme projet ou intention néfaste, moralement condamnable.

Ils évoquent également des stéréotypes en usage dans les proverbes (à allure de maximes), car un certain accord semble se dessiner autour de l'idée que la signification des proverbes se noue autour de stéréotypes : des sortes de maximes très générales et – conformément à la définition des maximes – sans dédoublement de sens. Le stéréotype pour eux est un énoncé générique univoque, mais qui se tient sur la crête entre épistémique et déontique. En voici quelques illustrations, le versant épistémique à droite, le versant déontique à gauche :

- Chaque chose vient en son temps / Il faut faire les choses quand il faut les faire
- Les apparences sont trompeuses / Il ne faut pas se fier aux apparences
- On finit toujours par payer / Il faut accepter les conséquences de ses choix
- On ne fait rien tout seul / Il faut savoir faire des compromis
- Le même est l'autre / qui se ressemble s'assemble.

En accord avec cette conception dynamique des formes proverbiales, en particulier avec cette notion de scénographie, nous suggérons une ouverture de leur analyse au cadre discursif : un proverbe est en effet destiné à être énoncé, et cette énonciation est constitutive pour partie de son sens. C'est pourquoi nous ne les considérons pas du tout comme des dénominations, mais comme des narrations d'éléments du sens commun, ces narrations incarnant les doxas dans les proverbes.

1.3.4.4 Proverbes et discours : des « machines » d'imposition du sens commun ?

Essayons à présent de faire la synthèse des approches présentées, afin de situer notre travail et d'affirmer notre point de vue. Anscombre s'oppose à Kleiber sur le rapport entre proverbes et stéréotypes : alors que pour Kleiber la généricité des proverbes ne provient pas du lien stéréotypique (à la différence des phrases génériques), Anscombre trouve que l'utilisation des proverbes relève d'une certaine stéréotypie : il pense en effet que « le proverbe joue le rôle d'un stéréotype dont la situation spécifique serait une illustration »[110]. Il note aussi l'importance de la caractéristique « cadre du discours » inhérente au proverbe : se placer dans un certain cadre discursif revient à demander à l'interlocuteur d'en faire de même, ce qui renforce l'aspect stéréotypique. Un proverbe dénote donc un topos, ce qui explique que les proverbes fonctionnent comme des garants d'un raisonnement : ce sont des inférences purement discursives qui les autorisent.

Un aspect, négligé par les auteurs dont nous venons de parler, est l'aspect ludique des proverbes, qui se combine à cette dimension stéréotypique. En effet, les proverbes ont bien des propriétés particulières, qui les distinguent d'autres formes, mais ils sont, en tant que posés, une manière de jouer avec le langage, dans notre rapport au monde. Ainsi s'intéresser au Discours pour étudier les proverbes, c'est les replacer dans leurs conditions d'énonciation, et ainsi réfléchir à la pertinence de leur emploi. Ceci permet d'expliciter ce que nous entendons par l'emploi de « lien stéréotypique », et de le relier aux enjeux épistémologiques qui nous intéressent, en particulier au sujet de la construction du sens. Réintroduire les proverbes dans le discours au sein duquel ils sont produits permettra de les considérer non plus comme des dénominations, ni comme des dénotations de topoï, mais comme des constructions discursives particulières au sein d'une situation d'énonciation particulière.

Ainsi nous souhaitons dépasser les analyses proposées par Anscombre et Kleiber, à la suite des travaux de Visetti et Cadiot, ce dépassement étant ici pensé comme une extension de l'étude au discours. Ce qui semble d'ailleurs étonnant, c'est que les deux premiers auteurs, et en particulier Anscombre, qui se situe dans une démarche argumentative, se placent dans une

[110] Anscombre (1994, p.105)

analyse phrastique, que ne laisse que peu de possibilités à la prise en compte des conditions de production des ces proverbes. La question qu'il faut alors se poser, ce n'est plus *Quelles sont les caractéristiques des proverbes ?* (question que se posent Kleiber et Anscombre par exemple) mais *Pourquoi un proverbe est-il employé ?*. Pour y répondre, nous proposons tout d'abord une analogie avec l'hypothèse stéréotypique de Anscombre, avec certaines nuances qui reposent sur les divergences de postulats sémantiques.

Comme nous l'avons déjà cité, Anscombre[111] considère que « le proverbe joue le rôle d'un stéréotype dont la situation spécifique serait une illustration ». Pour préciser les enjeux d'une telle définition, nous allons tout d'abord faire état des enjeux d'une approche stéréotypique, que l'auteur nomme aujourd'hui *Théorie des stéréotypes*. Anscombre (1999) distingue en fait deux types de stéréotypes : alors que les stéréotypes primaires sont associés de façon stable au mot, au moins au sein d'une communauté donnée, les stéréotypes secondaires sont attachés localement à l'occurrence d'un terme, et peuvent être en particulier induits par le contexte. Mais le point sur lequel il insiste le plus, pour se démarquer de la TAL[112] version topique standard, est que derrière les mots, il y a des mots : « alors que les schémas et formes topiques sont des entités abstraites, les phrases stéréotypiques sont à l'inverse des phrases de la langue. A ce titre, la TS[113] est au contraire de la TAL, et pratiquement par définition, une théorie qui met effectivement des mots derrière les mots. Considérons, pour simplifier l'exposé, que les phrases stéréotypiques seront toutes du type que je noterai G(m, n), i.e. une relation de type générique entre deux termes m et n. [...] Dans la TS, le lexique est donc une suite de formes, ..., m, n,..., qui sont reliées entre elles par des phrases génériques G(m, n). Dans la mesure où la signification d'un terme m est l'ensemble des phrases de type G(m, n) qui lui sont attachées, on note que m n'a aucune valeur sémantique en dehors de ces G(m, n). »[114].

En quoi consiste alors le dépassement que nous proposons ? Ce que nous voulons dire, c'est que les deux termes d'un proverbe ne sont plus à considérer séparément, comme un m et un n associés par G, mais :

- ils forment un tout G(m, n), phrase générique (certes particulière)

[111] *Ibid.*, p.105
[112] *Théorie de l'Argumentation dans la Langue*
[113] *Théorie des Stéréotypes*
[114] Anscombre (1999, p.72)

- le proverbe devient à son tour un terme qui s'associe à un autre terme (la situation) à l'intérieur d'une sorte de « méta »-phrase générique

- et finalement, on a en fait G(M, N), avec M = G(m, n) c'est-à-dire le proverbe, et N = la situation.

Pourquoi parler alors des proverbes comme des **« machines » d'imposition du sens commun :** tout simplement parce que M, qui contient le stéréotype rattaché au proverbe, de nature linguistique comme le souligne Anscombre (c'est-à-dire de la même manière que nous envisageons le sens commun), n'est plus l'objet du posé, il devient présupposé à l'intérieur de M, et c'est la relation de M et N qui fait l'objet de la relation argumentative. Énoncer un proverbe, ce sera poser la relation « être argument pour » (en termes argumentatifs évidemment) entre une situation et un proverbe, tout en présupposant acquis le lien stéréotypique véhiculé au sein du proverbe. Le proverbe impose ainsi le stéréotype dont il est porteur et le pose comme étant partagé par les actants de la communication. Ainsi on pourra, dans une situation, mettre en doute l'adéquation entre la situation et le proverbe, mais cela sera plus problématique (comme pour les présupposés) de mettre en doute le lien primitif entre m et n à l'intérieur du proverbe. Le proverbe revêtirait donc un aspect performatif dans la mesure où il pose un acte locutoire (c'est le stéréotype véhiculé par le proverbe), un acte illocutoire (c'est justement l'imposition de ce stéréotype par l'usage du proverbe, qui est de fait porteur de sens commun) et un acte perlocutoire (l'interlocuteur devient engagé par la connivence qui est construite suite au partage du proverbe). Un proverbe s'apparente en fait à un acte de parole, et il peut être considéré comme un mécanisme d'imposition du sens commun (le sens commun étant 'enfermé' dans le proverbe par le stéréotype qu'il contient). On ne doit pas forcément en déduire que les proverbes sont des formes rhétoriques qui permettraient aux locuteurs de manipuler leurs interlocuteurs, car ce sont finalement des formes du langage ordinaire. Ce n'est pas forcément de manière consciente ou calculée qu'ils servent de support à l'imposition au sens commun, et cela à cause de leur appartenance à la vox populi. En tous cas ils sont perçus comme tels par les énonciateurs, qui s'en servent pour véhiculer une pensée vue comme universelle, au moyen d'une forme déposée comme un « trésor » dans la langue.

Si nous avons pris la précaution de les apparenter aux actes de parole, c'est pour marquer théoriquement leur lien insécable de l'acte de production dont ils découlent. Les proverbes sont

employés dans une situation, et en tant que tels ils ne sont pas des actes de langage, si l'on admet qu'un acte de langage inclut linguistiquement la portée de son énonciation (c'est en quelques sortes les performatifs chez Austin, avec des formes comme *promettre*, *demander*...). Ici l'acte de parole vient du lien entre la forme proverbiale et la situation d'énonciation.

Nous pouvons donc combiner l'analyse de la dynamique du sens à l'œuvre dans les proverbes avec l'aspect performatif dont nous avons parlé, afin de définir le proverbe comme la construction dynamique d'une représentation qui impose du sens lors d'une attention langagière portée à une situation. Ceci confirme les développement de Visetti et Cadiot concernant les variations anthropologiques des proverbes. Ils s'appuient sur les travaux de Geerz, où se trouve posée une version du sens commun qui, sans être universaliste, puisse valoir transversalement à la diversité des cultures, et revêtir des modalités propres dans chacune. Valorisant des perceptions et des modalités comportementales présumées accessibles à tous, sensées, raisonnables, intriquées à une large panoplie d'anticipations et d'interférences, tacites aussi bien qu'explicitables, le sens commun ne se confond cependant pas avec un savoir expert, encore moins avec l'une des formes de rationalité systématiques et détachées qu'ont développées certaines sociétés. Le sens commun aborde toute chose qui est de son ressort comme conforme à une évidence naturelle portée par la situation, sous la dépendance de causalités ressenties comme tout à fait normales, et correspondant au cadre ordinaire de la vie (comme les kangourous, perçus comme manifestation d'ancêtres totémiques par les aborigènes). Et les proverbes cristalliseraient non seulement ces évidences naturelles du sens commun, mais serviraient également de catalyseurs dans l'énonciation du sens commun en discours. Redéfinissant ainsi les proverbes dans une perspective à la fois phénoménologique, topique et performative, ils servent d'emblème à ce que nous entendons par *proposition énoncée*, même si nous avons montré qu'ils recouvrent certaines spécificités. Nous pouvons à présent aborder, comme annoncé au début de cette partie, la question plus générale du corpus tel que nous l'envisageons.

1.3.5 Conclusion intermédiaire : le corpus, un recueil dynamique de propositions énoncées

Nous avons à présent détaillé les grands courants connexes à notre recherche, en indiquant quand cela était nécessaire les intérêts et les limites des différentes approches :

- la prise en considération nécessaire des F.D., C.P., et des règles plus constitutives (Searle, Bourdieu et Gardin), dans l'attention que nous allons porter aux corpus discursifs, mais également dans notre manière des les constituer ;

- la nécessité d'adopter, face aux postulats de la S.T., une approche dynamique de la constitution de formes sémantiques en discours (la *Théorie des Formes Sémantiques* sera développée dans le chapitre 1.5, à la suite de l'introduction des courants dont elle s'inspire) ; l'affirmation d'une doxa qui ne relève pas seulement des sociolectes, mais qui soit constitutive de l'idiome ; et la réforme de la notion de genre dans une conception discursive ;

- découlant de cela, la partie 1.3 précédente a permis de mieux cerner les enjeux de la problématique discursive : ouverture du genre au discours (Maingueneau) et inversement structuration selon ses propriétés textuelles (Schaeffer), rendant cette notion peu opérante ; dialogisme et interdiscursivité entre les textes, posant une polyphonie généralisée permettant de croiser différents niveaux du système du sens commun ;

- et à la suite de cela, mais de manière plus précise, performativité des systèmes énonciatifs, dont les proverbes ont été décrits comme emblèmes, invitant à considérer les spécificités de chaque type de corpus discursif selon sa modalité propre.

Nous devons maintenant affirmer davantage notre point de vue afin de définir le rôle et la nature du corpus linguistique que nous utiliserons pour l'analyse des objets discursifs. La réflexion que mène Mayaffre à ce sujet met bien en valeur les différents enjeux d'un tel objet :

> Si tout le monde conçoit désormais que le corpus est un *observable* nécessaire en linguistique, au moins deux approches se font face pour peut-être se compléter. Pour les uns, le corpus est un *observatoire* d'une théorie a priori, pour les autres, le corpus est un *observé dynamique* qui permet de décrire puis d'élaborer des modèles a posteriori.
> Théorie et empirie, déduction et induction, linguistique de la langue et linguistique de la parole…, en ce moment, l'épistémologie fondamentale de la discipline se joue et se rejoue, parfois avec naïveté, parfois avec force, dans la réflexion sur les corpus[115].

En effet, il n'existe pas en linguistique un seul type de corpus mais plusieurs. Cette pluralité trahit d'importantes différences dans les visées et les pratiques de linguistes venus d'horizons différents (phonologie, syntaxe, sémantique, etc.). Pour Mayaffre, derrière ces types de corpus se profile la question polémique de l'objet pertinent de la linguistique. Il est évident, qu'au départ, la linguistique de corpus considère d'abord les corpus textuels. La linguistique de corpus repose en effet sur l'affirmation que l'objet du linguiste est le texte. Pour beaucoup de linguistes contemporains en effet, depuis la lecture de Bakthine ou Hjelmslev, l'objet accompli de la linguistique n'est ni le signe ni la phrase. Le sens naît du texte (et, plus loin encore, du contexte). Celui-ci doit donc être considéré comme l'unité fondamentale d'une linguistique aboutie. C'est dans le cadre de cette linguistique des grandes unités ou d'une linguistique, science des textes, qu'il faut ajouter les réflexions de Rastier, un des rares auteurs à avoir théorisé, par devant le texte, les corpus (textuels) en linguistique : « Tout texte placé dans un corpus en reçoit des déterminations sémantiques, et modifie potentiellement le sens de chacun des textes qui le composent[116] ». Dès lors, le corpus peut être défini comme le lieu linguistique où se construit et s'appréhende le sens des textes. De manière schématique, la question est de savoir si le corpus est considéré comme un observatoire de quelque chose de transcendant ou bien comme un observé dynamique, digne d'intérêt, en lui-même, dans son immanence. Savoir, au fond, si le corpus est « une chambre froide d'une théorie a priori, ou un observé brûlant, autonome, réflexif ».

Cependant, au regard de l'objectif qui est le notre (une analyse sémantico-discursive des objets discursifs en corpus), nous prendrons nos distances faces aux théories qui placent le corpus au centre de leurs préoccupations, et qui le considèrent comme un observable. Ainsi, en dépit de ce que Mayaffre synthétise, nous considérerons le corpus davantage comme un *observatoire* que comme un *observable*. Nous proposons cependant de fixer une procédure qui permette de

[115] Mayaffre (2005, p.1)
[116] Mayaffre (qui cite Rastier, 2001, p. 92)

considérer le corpus à la fois comme un observatoire et comme une entité dynamique, le corpus ne devant pas être un relevé d'occurrences, mais un recueil de propositions énoncées (comme nous l'avons défini au regard de la linguistique textuelle) qui contiennent les unités à analyser. Autre point important : considérer le corpus comme un observatoire et non un observable permet de donner une vraie place à l'analyse sémantique, faite par le sémanticien (avec les précautions que cela implique), et de se sortir d'une tentation qui consisterait à considérer comme justifiables les seuls résultats obtenus lors de la constitution et l'étiquetage du corpus.

A ce propos, et pour illustrer la manière dont nous considérons le corpus, Frantext est un bon exemple de notre positionnement. Les chercheurs de l'Atlif le définissent ainsi :

> L'outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française (1992) peut être défini comme l'association d'une part d'un vaste corpus de textes littéraires français, et d'autre part d'un logiciel offrant une interface Web avec des possibilités d'interrogation de consultation et d'hyper-navigation. Historiquement, le but premier de ce corpus textuel était de permettre la constitution d'une base d'exemples destinée aux rédacteurs des articles du TLF.
> L'outil de consultation Frantext contient 3761 textes appartenant aux domaines des sciences, des arts, de la littérature, des techniques, qui couvrent 5 siècles de littérature (du XVIe au XXe siècle). Il est accessible sur Internet, moyennant un abonnement.
> Deux versions de Frantext sont proposées :
> L'intégralité de la base (3761 textes, environ 210 millions d'occurrences, environ un millier d'auteurs). Les œuvres se répartissent pour 80% d'œuvres littéraires et 20% d'œuvres scientifiques ou techniques. Il est possible d'effectuer des recherches à différents niveaux : simples ou complexes.
> Une sous-partie constituée de 1940 œuvres en prose des XIXe et XXe siècles, soit environ 127 millions d'occurrences, qui ont fait l'objet d'un codage grammatical selon les Parties du Discours. Aux fonctionnalités du Frantext intégral, ont été ajoutées des possibilités de requêtes portant sur les codes grammaticaux.

Cette banque de donnée est critiquée par Rastier (2004c) : en effet, selon lui, la classification établie pour la version étendue appelle certaines observations :

- Elle utilise un critère transdiscursif en séparant tous les discours et genres en deux catégories (vers vs. prose). Ce critère d'expression reste improductif, car les critères de genre sont d'abord sémantiques ; et surtout, il divise en rubriques séparées la poésie et le théâtre ;

- Pour ce qui concerne la division des discours, elle ne distingue pas les sciences et les techniques, alors que ces deux discours n'ont rien de commun, car ils ne relèvent pas

des mêmes pratiques. Elle n'établit pas non plus de différence claire entre discours littéraire et non littéraire (les traités et la presse, rangés dans la littérature, dépendent cependant d'autres discours);

- Quant à la division des genres, si par exemple on conserve dans une seule catégorie les romans et les nouvelles, l'utilisateur ne pourra jamais constituer de sous-corpus permettant de les contraster. Une banque textuelle devrait cependant permettre de vérifier les hypothèses sur les différences génériques;

- Enfin, l'identification et la nomenclature gagneraient à une révision. Par exemple, la classification actuelle confond les catégories d'ouvrages et les genres d'œuvres : ainsi un mélange est une indication bibliographique, non un genre.

La classification restreinte de Frantext, pour l'accès par Internet, ne distingue plus que dix catégories : correspondance, éloquence, mémoires, pamphlet, récit de voyage, roman, théâtre, poésie, traité, essai. Ces catégories transcendent les frontières entre discours : l'éloquence peut être politique, religieuse ou judiciaire ; les traités et les essais entrent également dans divers discours (philosophique, scientifique) ; la correspondance et les mémoires relèvent soit des écrits intimes, soit du discours littéraire. Enfin, théâtre et poésie sont des champs pratiques du discours littéraire, et comprennent plusieurs genres.

Pour favoriser des recherches différenciées, Rastier propose cinq niveaux de description, qui pourraient figurer dans une description de type de document : le discours (qui correspond linguistiquement à un domaine sémantique, et extralinguistiquement à un ensemble de pratiques sociales, comme religion, littérature, politique) ; le champ pratique (sous-ensemble du discours, correspond à un ensemble de pratiques spécialisées, comme liturgie, morale, poésie) ; Le genre proprement dit (ex. oraison funèbre, sonnet) ; les sections : parties et genres inclus (ex. titre, chapitres) ; les configurations, comme l'exemple, l'anecdote, la description.

Toutes ces objections et propositions – tout à fait pertinentes – doivent cependant être rapprochées de l'objectif visé par Rastier : établir l'analyse de grands corpus, en extraire les normes sémantiques (comme il le fait pour l'age canonique dans le roman français, la distinction mari/amant, etc.). Or ceci n'est pas l'objectif que nous visons. Ainsi, si ces critiques s'appliquent

au corpus vu comme un *observable*, elles ne valent plus dès lors que le corpus est considéré comme un *observatoire*. Les contraintes sont bien à prendre en compte, et les classifications, quelles qu'elles soient, sont généralement impropres. Chaque énoncé pris dans un ouvrage devrait aussi être rapporté à son énonciateur, selon le contexte, et finalement le travail du linguiste ne pourrait jamais être achevé. C'est pourquoi, dans notre pratique, concrètement, au niveau méthodologique, nous recueillons en premier lieu un grand nombre de textes disponibles sur le thème à étudier – ici c'est Frantext qui le fait, mais nous verrons que pour les deux autres corpus, un médiatique et un politique, nous procédons nous-même à ce recueil (en retenant des discours prononcés par des hommes politiques ou les articles de journaux concernés par le thème traité) – , puis nous en extrayons toutes les propositions énoncées qui contiennent les termes à analyser. Le terme *proposition énoncée* signifie matériellement au moins deux choses :

- La prise en compte du cotexte et du contexte le plus large possible pour ne pas éliminer certaines dimensions énonciatives : des structures syntaxiques au repérage des thèmes des discours qui conditionnent pour partie les constructions sémantiques ;

- La prise en compte de la situation et des conditions d'énonciation (paratexte et peritexte) : date, lieu, conditions de l'énonciation, interlocuteur.

Nous disposons ainsi, à la fin de la procédure, d'un corpus de propositions énoncées, qui contient les *objets discursifs* que nous analysons. La constitution du corpus s'établit donc ainsi : un univers d'énoncés est l'ensemble des propos sur un thème unique ; le corpus sera le sous-ensemble prélevé dans l'univers d'énoncés dont on se proposera de rendre compte. Une fois le matériau recueilli, nous procédons à l'analyse des dynamiques du sens, en repérant les parcours qui construisent les topiques afférentes aux objets à étudier.

Notre sujet se centrant sur la notion de doxa, inscrite en discours, et repérable par l'évolution des topoï dans les corpus, la théorie linguistique du sens commun est naturellement un point central : centrale car elle jette certaines des bases de l'articulation Discours/sémantique ; mais centrale également car, sans proposer une méthodologie pour l'analyse des corpus – ce que

nous cherchons en particulier à réaliser – elle pose certains postulats pour l'analyse des *ensembles discursifs*, que nous retiendrons.

1.4 La sémantique du sens commun (Sarfati)

Après cette présentation descriptive et critique de deux disciplines fondamentales pour notre étude (A.D. et S.T.), il convient maintenant de poser les jalons de la théorie sémantique du sens commun, afin de pouvoir ensuite définir les procédés de construction du sens dans les corpus que nous choisissons d'analyser.

Nous avons montré dans un premier temps que les enseignements de l'analyse du discours fournissent un certain nombre de concepts que nous retenons. Nous avons ensuite développé les thèses de Rastier, qui apportent à cette discipline un programme et des outils très précis. Nous avons néanmoins spécifié notre démarche, en critiquant le concept de topos et de doxa pour leurs aspects différentiels et sociolectaux, et en choisissant une théorie du corpus plutôt inspirée de la linguistique textuelle et de l'analyse du discours. Ces infléchissements nous amènent à nous positionner dans une sémantique du sens commun, qui tient une position médiane à la perspective discursive et sémantique. Par sens commun, on désignera l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques socio-discursives. Nous expliciterons plus précisément les concepts de doxa et de topoï[117], tels qu'ils sont à envisager dans l'analyse de corpus que nous définissons.

1.4.1 La question du sens commun en philosophie

Sarfati (1996) étudie très en détail cette question, qui fait l'objet d'une étude diachronique minutieuse, pour l'amener dans ses formulations actuelles de manière éclairée.

Il montre ainsi qu'à la faveur d'un glissement de sens, **la question du sens commun s'est transformée en réflexion sur les lieux (topoï) communs constitutifs de tout discours**. Historiquement, la philosophie classique a manifesté deux attitudes face au concept de sens

[117] Même si chronologiquement les travaux de Sarfati sont postérieurs à la pragmatique intégrée de Ducrot, et s'en inspirent, nous préférons amorcer une réflexion poussée sur le statut des topoï à l'issu du parcours théorique, puisqu'ils jouent un rôle central dans le dispositif que nous mettons en place. Ainsi, ils seront présentés au point 1.5.4.

commun : une négative, et une positive. Ces attitudes nous informent sur ce qu'il nous faut connaître pour pouvoir tenir une position raisonnable face à ce concept :

> Ainsi que l'enseigne l'examen de quelques sources représentatives d'une attitude négative du discours philosophique à l'égard des évidences communes, l'usage du concept de sens commun s'avère aussi illégitime (comme tel, il n'est jamais mobilisé par les philosophes) que commode. En effet, l'usage contemporain le réfère de manière synthétique et univoque soit à la critique de la doxa (Platon), soit à celle du préjugé (Descartes) ou encore à celle de la connaissance du premier genre (Spinoza). Hegel, qui fait apparaître explicitement la notion (*Gemeine Menschenverstand*), en propose un usage fortement polémique qui achève de constituer sa contestation en figure topique de la pratique philosophique. Compte tenu de cet invariant partiel de la philosophie classique, quel que soit sa désignation terminologique, la critique du sens commun est toujours tacitement rapportée à des énoncés, c'est-à-dire à des formes d'argumentation. De ce fait même, la mise en cause incidente (implicite ou explicite) des topiques (supposés ou posés) du sens commun, représente le motif fondateur d'une manière de philosopher historiquement première[118].

Face à cette attitude négative, la détermination a posteriori d'une notion de sens commun érigée en synonyme d'opinion ou de bon sens, permet de discerner chez certains auteurs une attitude positive à l'égard de la rationalité commune. La même référence tacite à l'opinion tend à montrer que c'est toujours au sens commun en tant que discours ou schème discursif possible que les philosophes font allusion lorsqu'ils en sont les partisans. Nous trouvons cette attitude chez Aristote, puis chez Kant :

> Les lieux (propres et communs) désignent bien des points de vue, des manières de traiter d'un sujet, et n'ont donc qu'un rapport lointain avec l'expression contemporaine qui réfère à d'éventuels stéréotypes de langage (selon la définition usuelle). S'il est donc une philosophie aristotélicienne du sens commun, elle suppose un savoir des lieux de chaque genre de discours qui ne s'oppose pas à ce que les opinions recèlent de lieux communs, ce qui traduit la valeur pratique des *Topiques* [...] Kant admet, en termes explicites et positifs une « idée du sens commun » comme norme idéale dans les jugements de goût[119].

Trouvant ici une nouvelle dignité, le sens commun va connaître, au travers de la philosophie, un **tournant linguistique**, qui va peu à peu permettre son autonomisation. Ce changement de point de vue est également évoqué par le philosophe Guenancia dans « Entendement et sens commun », quand il annonce : « Je voudrais montrer comment la question du sens commun s'est

[118] Sarfati, (1996, II, p.5-6)
[119] *Ibid*., II, p.6

déplacée de Descartes à Kant du champ psychophysique où elle était depuis longtemps inscrite au domaine du jugement, et au problème du partage du jugement par l'ensemble des sujets humains. Comment, en d'autres termes, la question du sens commun s'est déplacée de la question de l'union de l'âme et du corps à la question (sans doute plus moderne !) de l'intersubjectivité »[120].

1.4.2 Le tournant linguistique et l'émergence du paradigme pragmatique

Pour Sarfati, la reprise du concept de sens commun par G.-E. Moore est fondamentale : par le biais de l'analyse philosophique, il pose le sens commun comme une particularité du langage ordinaire. Le plaidoyer de Moore en faveur de ces « truismes si évidents qu'il peut paraître oiseux de les énoncer » pose, pour le philosophe, le problème du sens commun d'une manière nouvelle : il ne se pose ni en termes de vérité (ses propositions sont connues pour vraies même si elles ne se laissent pas aisément prouver), ni de sens (les jugements du sens commun sont compris de tous), mais en termes d'analyse de sa signification. Le sens devient ainsi objet de l'analyse philosophique, et ses jugements explicitement examinés comme des éléments constitutifs du langage ordinaire. En ce sens, l'analyse philosophique du sens commun a largement contribué à en préciser le concept.

Contrairement à Moore, pour lequel les énoncés du sens commun relèvent de la connaissance, Wittgenstein lui oppose qu'ils en constituent des préalables. Ceci n'est pas anecdotique puisque selon Sarfati :

> A notre sens, ce désaccord ne marque pas qu'une parenthèse dans la discussion philosophique du sens commun. Cette polémique, sans aller jusqu'à une critique explicite des croyances du sens commun en matière de langage n'a pas peu contribué à situer le problème de la spécificité du langage ordinaire au centre du débat philosophique[121].

Austin marque, à la suite de ces auteurs, un tournant décisif dans la prise en compte du langage ordinaire. Dès le début de *How to do things with words*[122], il attribue à un certain état de l'opinion

[120] Guernancia (2004, p.48)
[121] Sarfati, *op. cit.*, II, p.9
[122] Austin (1970): nous utilisons la version traduite.

commune sur la nature du langage ordinaire de manquer sa véritable compréhension. La théorisation de la performativité intervient juste après le rappel des multiples raisons qui se sont opposées jusque-là à sa thématisation. Ainsi « la réflexion de Austin sur le langage ordinaire concorde avec la critique d'un lieu commun de la philosophie classique et logique du langage au terme duquel le langage est un instrument de représentation. A notre sens, l'émergence du paradigme pragmatique ouvre la voie à la possibilité d'une analyse linguistique du sens commun »[123].

Comme le résume encore Sarfati[124] « en affirmant une conception pragmatique, J.L Austin procède à une critique de la conception descriptive du langage. D'où la dénonciation de l'illusion descriptive, caractéristique de la philosophie classique pour laquelle, depuis Descartes, le langage est avant tout un moyen de représentation de la pensée ». Pour rendre compte des enjeux d'une linguistique représentationnaliste ici critiquée, à la fois en synchronie et en diachronie, nous proposons de référer à certains principes énoncés dans *La linguistique cartésienne* de Chomsky : ainsi nous pourrons rendre compte à la fois de cette tradition qui a pesé sur toute la réflexion linguistique, et aussi de son réinvestissement plus récent dans le cadre de la grammaire générative, qui date des années soixante et qui est toujours d'actualité dans les sciences du langage. Chomsky projette de faire « une esquisse des idées maîtresses de la linguistique cartésienne »[125]. On pourrait résumer ainsi son propos :

> Le lieu où s'exprime la différence essentielle entre l'homme et l'animal est le langage humain, et en particulier la capacité qu'a l'homme de former de nouveaux énoncés qui expriment des pensées nouvelles, adaptées à des situations nouvelles [...] L'important pour nous, plus que les efforts cartésiens pour rendre compte des facultés humaines, est l'accent mis sur l'aspect créateur de l'utilisation du langage, sur la distinction fondamentale qui sépare le langage humain des systèmes de communication purement animaux[126].

Relayant le propos de Humboldt, pour qui « la parole est un instrument de pensée et d'expression », Chomsky affirme que la parole contribue de manière « immanente » et « constitutive » à déterminer la nature des procès cognitifs de l'homme, « sa puissance de penser et de créer dans la pensée » (*ibid.*, *p.*43). D'ailleurs pour les cartésiens l'ordre des mots de la

[123] *Ibid*, II, p.10
[124] Sarfati (2002, p.21)
[125] Chomsky (1966, p.16)
[126] *Ibid.*, p.18-19 et 27

phrase reflète le cours de la pensée. Chomsky réinvestit alors tous ses présupposés dans les concepts de structure profonde et structure de surface : le langage a un aspect interne et un aspect externe. La structure profonde exprime le sens, elle reflète des formes de la pensée. La grammaire devrait alors montrer comment on emploie à l'infini des moyens finis pour exprimer des « actes mentaux ».

Austin va suggérer, comme nous allons le voir, que **le langage est aussi vecteur d'action**. Dans *Le langage de la perception*, il montre que les langues déterminent nos façons d'appréhender le domaine de l'expérience. Ainsi « il arrive souvent que vous ne puissiez savoir ce que je veux dire à partir de la simple connaissance des mots que j'emploie. Il n'est pas indifférent, par exemple, de savoir si la chose dont on discute appartient ou non à une classe de choses qu'il est courant de teindre »[127]. C'est d'ailleurs ce que remarque Benveniste (1966), lorsqu'il constate deux illusions du langage, qui seraient que la langue serait un des truchements de la pensée, ou que la langue est un décalque d'une logique qui serait inhérente à l'esprit. En fait :

> Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l'activité de l'esprit. [...] Mais la possibilité de la pensée est liée à la faculté de langage, car la langue est une structure informée de signification, et penser, c'est manier les signes de la langue[128].

Dans *Quand dire, c'est faire*[129], Austin montre en quoi l'usage de la parole est aussi une modalité de l'agir. Il part du problème que l'on rencontre face à certaines affirmations, qui sont des non-sens. Il existe en effet des exemples d'énonciations de verbes ordinaires à la première personne du singulier au présent de l'indicatif voix active, qui ne décrivent, ne rapportent et ne constatent rien, qui ne sont ni vraies ni fausses : elles sont telles que « l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action qu'on ne saurait décrire comme étant l'acte de dire quelque chose ». Énoncer la phrase dans un pari ou un lègue par exemple, c'est faire. Quel nom leur donner ? Austin a sa réponse : « Je propose de l'appeler une phrase performative », en référence au verbe to *perform*, qui « indique que produire l'énonciation est exécuter une action »[130]. Elle n'est ni vraie ni fausse mais heureuse ou malheureuse : ces énoncés répondent à des conditions de

[127] Austin (1971, p.88, à propos de la « couleur réelle » de la laine)
[128] Benveniste (1966, p.74)
[129] Austin, 1970 : traduction des conférences parues en langue anglaise sous le titre *How to do things with words*
[130] *Ibid.*, p.41 et p.42

félicité, en effet « il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon appropriées, et qu'il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle, ou d'autres personnes, exécutent aussi certaines autres actions »[131]. La réussite des actes de parole suppose le respect d'un certain nombre de conditions, linguistiques, sociologiques et psychologiques. De plus il établit dans la douzième conférence un classement des valeurs illocutoires : ceci « offre l'avantage de poser clairement et de manière originale le problème des relations entre langage et pensée : des structures intentionnelles sous-tendraient les formes linguistiques »[132].

1.4.3 La définition proprement linguistique

Après s'être posée sur le plan philosophique, la question du sens commun intéresse le linguiste : c'est ainsi qu'une définition proprement linguistique peut être proposée.

1.4.3.1 Précautions terminologiques

L'émergence d'un courant pragmatique, qui s'intéresse à l'étude du langage ordinaire, invite les linguistes à aborder ces problématiques en termes proprement linguistiques. Comme nous l'avons déjà esquissé, « le mouvement de réflexion philosophique sur le sens commun fait apparaître trois moments différenciés. C'est à cet endroit que l'idée d'une problématique philosophico-linguistique prend tout son sens. Il convient de l'entendre comme un processus [...] Il s'agit donc bien d'un mouvement général, observable en diachronie, de déplacement de la question du sens commun, du philosophique vers le philosophico-linguistique jusqu'au seuil d'un traitement proprement linguistique »[133]. C'est ce que fait notamment Rastier, en ayant récemment lié l'étude sémantique et linguistique à la question de la doxa :

[131] *Ibid.*, p.43
[132] Sarfati (2002, p.35)
[133] Sarfati (1996, III, p.1)

> La notion de doxa doit être redéfinie en termes linguistiques : comme, dans la perspective différentielle, elle se constitue par des oppositions sémantiques, elle n'est pas « dans les mots » mais « entre les mots », dans leurs relations. Comme ces relations ne sont pas statiques mais dynamiques, il faut caractériser les structures doxales (endoxales et paradoxales) : entre les lexies se placent des seuils évaluatifs, et des parcours génératifs et interprétatifs se déploient entre les zones qu'ils délimitent [...] On peut cependant considérer que la concrétisation la plus simple d'une doxa (ou système axiologique) reste un lexique : la doxa commande en effet la constitution des classes lexicales minimales (taxèmes) et ainsi la définition différentielle des sémèmes et des sèmes en leur sein. La méthodologie de construction de lexiques ouvre ici un domaine d'application crucial, y compris pour les traitements automatiques du langage[134].

La question reste de savoir quelles sont les conséquences de la visée d'une sémantique du sens commun dans la tâche qui est la notre, à savoir l'élaboration d'une théorie sémantique discursive, qui devra se concrétiser dans l'étude des objets discursifs, à travers la description de l'évolution des topoï adossée à une étude de la doxa. En effet, lors de cette redéfinition des problématiques du sens commun, le problème est celui de sa pertinence en tant que concept organisateur d'une théorie des fondements de l'énonciation. La solution esquissée par Sarfati articule en fait les concepts de sens commun et topos de manière à les rendre opératoires pour l'analyse linguistique :

> Partant, on posera que la différence de statut théorique, entre sens commun et topos, dans le cadre des orientations actuelles de la sémantique de l'énonciation, tient précisément à la place qu'ils occupent tous deux dans le nouveau modèle : tandis que le sens commun est le concept organisateur du paradigme topique, celui de topos serait son concept général descriptif – ses toutes premières occurrences ayant marqué, dès leur apparition, le dépassement du paradigme pragmatique au profit d'une perspective encore inédite.
> Enfin, on réservera le concept de doxa à la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques[135].

Concernant les apports de ce modèle à la constitution de corpus, nous reconnaîtrons également le primat méthodologique de l'analyse des **ensembles discursifs, privilégiés puisqu'ils définissent aussi bien des lieux d'inscription que des modélisations spontanées du système du sens commun**. Ces ensembles discursifs doivent permettre de décrire non seulement les parcours de constitution des unités linguistiques, mais également de rapporter ces parcours aux formations qui

[134] Rastier (2004 c, p.3): nous avons déjà mentionné la critique que nous adressons à cette définition de la doxa. Il est néanmoins intéressant de noter la convergence des préoccupations à ce sujet.
[135] Sarfati, *op. cit.*, III, p.5

en sont à l'origine, afin de d**éfinir les contours d'une topique ambiante relative à un objet particulier**.

Avant d'aller plus avant dans l'étude de ce modèle, il convient de distinguer sens commun de doxa, comme le fait Sarfati (2006). En effet, alors que pour Rastier les termes sont synonymes, nous nous attacherons à les distinguer, et nous verrons qu'il ne s'agit nullement d'un point de détail.

> La mise au point d'une théorie des modules topiques approfondissant la question du procès de sémiotisation du sens commun (à partir de l'hypothèse de la topique sociale), et faisant lien avec l'économie topique du texte, permet sans doute de mieux justifier le nécessaire distinguo sens commun/doxa.
> Voici comment.
> Si du point de vue rhétorico-herméneutique, sens commun et doxa convergent en terme de dépendance à l'égard d'une opération de sélection normative, mais aussi en terme phénoménologique d'évidence sémantique, ils diffèrent sous deux rapports :
> - pour un même ensemble sociodiscursif donné, une doxa se distingue du sens commun par une différence de degré ;
> - si l'on admet de définir le sens commun d'un texte (c'est-à-dire son économie topique) comme l'une des expressions du savoir partagé d'une même communauté de discours, on caractérisera alors l'expression d'une doxa comme la reformulation d'une formation sociodiscursive réduite à ses stéréotypes.
>
> Cette conception – la première à avoir été développée (l'auteur, 2002c, 2003) – ouvre à la pragmatique topique tout le champ de l'analyse spécifique de la doxa (ou : doxanalyse), et, partant, de la problématique sociodiscursive de la constitution dogmatique des productions énonciatives[136].

Cette distinction faite, nous allons maintenant étudier les engagements de ces considérations dans une véritable « pragmatique topique ».

1.4.3.2 La pragmatique topique : sémantique du sens commun et doxanalyse

Une notion centrale est celle de la **compétence topique** que l'on définira comme un certain savoir de la langue mis en œuvre de manière à permettre la production d'énonciations

[136] Sarfati (2006, p.11).

adéquates dans chaque situation de prise de parole. Cela permet de mieux se positionner face à la notion de *sens*.

Comme le souligne Caron[137], « on peut se demander si la notion d'un sens fixe, attaché au mot, n'est pas une illusion », et il se demande si le sens d'un mot n'est pas l'utilisation qui en est faite dans un contexte particulier. Il rappelle que « le philosophe Wittengenstein a développé un ensemble de réflexions en ce sens. Le langage, pense-t-il, n'est pas une représentation de la réalité, c'est un outil de communication. Il se réalise dans une diversité de « jeux de langage », régis par des règles tacites. Le sens d'un mot est dès lors relatif au « jeu de langage » dans lequel il est utilisé ». On peut peut-être tenter de résoudre cette ambiguïté avec la notion de compétence topique. En effet dans une étude sur la doxa,

> La notion de compétence topique désigne l'aptitude des sujets à produire des énonciations opportunes et adéquates, et, corrélativement, de les interpréter compte tenu des formes et des contenus axiologiques investis dans la structuration du sens dans un cotexte et un contexte donné. Ou encore : l'aptitude des sujets à sélectionner et identifier – à la production comme à la réception – les topiques afférentes à une situation langagière donnée[138].

La compétence topique tiendra une place intermédiaire entre le composant linguistique (C.L) et le composant rhétorique (C.R) : dans une situation donnée elle garantit la cohésion du texte, en sélectionnant dans l'univers de croyance qui lui correspond l'ensemble des doxèmes assumés par le locuteur (les doxèmes sont les éléments constitutifs d'une doxa : voir ce schéma tiré de Sarfati 2002).

[137] Caron (1989, p.91-92)
[138] Sarfati (2002, p.112)

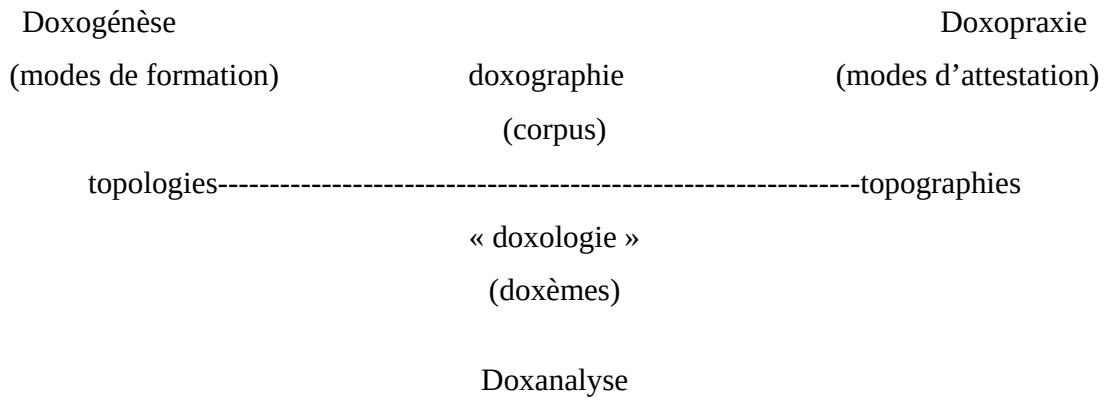

Schéma n°2: Modules de la doxanalyse

Elle détermine l'horizon de sens implicite qui se déduit du C.R. On peut donc considérer que la compétence topique, différente pour chaque locuteur/auditeur ou énonciateur, permet d'introduire de la relativité dans une notion telle que celle de topos intrinsèque[139] : son caractère intrinsèque viendra alors à la fois de son contenu sémantique mais aussi de l'évaluation qui en est fait en fonction de la compétence topique, relative à chaque locuteur dans la situation dans laquelle il se trouve. Ainsi, ces propos rejoignent ceux de Angenot, quand il affirme que

> Les systèmes idéologiques peuvent cependant être traités comme un ensemble de maximes topiques reliées les unes aux autres selon des paradigmes. [...] Nous appellerons idéologème toute maxime, sous-jacente à un énoncé, dont le sujet logique circonscrit un champ de pertinence particulier (que ce soit « la valeur morale », « le Juif », « la mission de la France » ou « l'instinct maternel »). Ces sujets, dépourvus de réalité substantielle, ne sont que des être idéologiques déterminés et définis uniquement par l'ensemble des maximes isotopes où le système idéologique leur permet de prendre place. Leur statut opinable s'identifie à la confirmation d'une représentation sociale qu'ils permettent d'opérer[140].

Le caractère « impur » de cette définition de la compétence topique, reconnu par Sarfati, tient à la difficulté de disposer d'un concept linguistique de sens commun : dans la mesure où la sémantique de l'énonciation s'intéresse aussi à des « contenus », il doit autant à des exigences théoriques directement liées à la conception d'un ensemble de mécanismes argumentatifs inscrits

[139] Nous parlerons de cette notion au point 1.5.4.
[140] Angenot (1982, p.179)

en langue, qu'à une notion axiologique du sens commun – notion ici dérivée – dont les différentes dimensions constituent les enjeux sinon les matériaux sélectionnés à l'occasion des différents procès d'énonciation.

> Dans cette perspective, le sens commun linguistique serait une raison communicative commune : non pas un sens communicable, mais, pour une raison qui tient à cette impossibilité même, un système de significations communes sous-jacent aux procès énonciatifs, occasionnellement explicitées comme telles et incluant différents niveaux de dispositifs topiques reliés et mobilisables entre eux[141].

Ces principales orientations constituent **les linéaments d'une pragmatique topique : l'inscription de la doxa dans la langue est postulée relativement à l'organisation d'un système du sens commun lui-même régi par un dispositif de topoï (ou de topiques)**. Ces derniers constituants prédéterminent le procès énonciatif, c'est-à-dire le moment de la mise en discours, aussi bien que ses contenus et ses orientations :

> Relativement à cette économie sémiotique profonde qui corrobore d'un point de vue structurel l'idée que la langue est forme avant que d'être substance, les formes topiques, marquées dès le stade de la composante lexicale d'une langue, définissent un plan d'antériorité du discours qui se laisse caractériser comme « a priori doxique » de la communication. De cette façon, tout discours sera dit justiciable d'un arrière-plan topique. Pour clarifier l'usage de ces notions cependant, nous en réserverons l'usage au contexte théorique suivant. On parlera d'a priori doxique de la communication pour caractériser, stricto sensu, l'antériorité théorique de la doxa par rapport à la langue ; mais on parlera d'arrière-plan topique chaque fois qu'il y aura lieu d'identifier un discours particulier avec l'ensemble des formes topiques qui lui sont associées[142].

Le modèle standard de la pragmatique topique repose donc sur l'hypothèse suivante : tout acte d'énonciation fait fond sur un dispositif de croyances structurées a minima en faisceaux de lieux communs. Cette relation de dépendance de l'activité énonciative à l'égard d'un ensemble de dispositions gnomiques fonde l'a priori doxal de la communication. On reconnaîtra dans cette forme de détermination l'un des aspects de l'organisation dialogique de toute prise de parole, tant au plan de l'expression qu'au plan du contenu.

---

[141] Sarfati (1996, III, p.5-6)
[142] *Ibid.*, IV, p.2-3

Selon cette même perspective, l'hypothèse contextuelle corrélative du point de vue pragmatique est également spécifique au regard de l'objet d'étude de la pragmatique topique. Ainsi, **la mise en situation du fait énonciatif s'avère-t-elle indissociable de l'ensemble des normes gnomiques distinctives d'une communauté culturelle**. Cet arrière-plan constituant définit la topique sociale, c'est-à-dire la table des catégories possibles à partir de laquelle une performance sémiotique peut se développer.

> La performance quelle qu'elle soit met alors en œuvre une construction de sens dont l'articulation repose sur l'itération d'un composant topique qui lui est inhérent. Cependant il faut concevoir la performance sémiotique comme une réalisation spécifique du composant topique du sens, à cet égard, l'expression circonstanciée du sens commun met chaque fois en œuvre une économie topique singulière. Dans cette optique, la production du sens se donne sous le rapport d'une co-élaboration de principe entre allocutaires[143].

Cette ligne de recherche apporte à la thèse de la **constitution sémiotique du réel** une délimitation supplémentaire, dans la mesure où « elle souligne le fait que le système du sens commun, pour autant qu'il reste lié au problème de la perception, opère sous la forme de dispositifs sémiotiques et discursifs analysables dans des termes analogues. De même que les signes déterminent le réel en vertu d'un système doxique qui en conditionne l'expression, toute intervention critique sur le réel (ainsi constitué) relève prioritairement d'une intervention critique sur la réalité discursive et sémiotique. »[144].

Nous ajoutons pour finir que cette orientation n'est pas sans influence sur notre positionnement face au corpus et à l'analyse que nous ferons des discours : « La théorie doxa/discours – formulée dans le cadre d'une pragmatique topique – permet l'inscription de l'analyse du discours selon une orientation épistémologique qui lui confère unité et cohérence au regard des objets de la recherche. De ce point de vue, l'analyse du discours occupe dans la pragmatique topique la place d'une composante majeure, située entre la recherche fondamentale (le système du sens commun) et le développement d'une pratique interprétative axée sur l'examen des dispositifs doxiques particuliers (le dispositif topique des productions discursives

[143] Sarfati (2006, p.4)
[144] Sarfati (1996, IV, p.4)

singulières) »[145]. Face au corpus, ce sera donc grâce à trois types de marqueurs que nous pourrons mener notre étude (voir Sarfati 2005) :

- Les marqueurs pré-textuels, qui ont trait notamment aux présuppositions d'arrière-plan de connaissance (ils s'enracinent dans la partie haute de la topique, particulièrement les données de la topique configurationnelle) ;

- Les marqueurs intra-textuels qui ont trait aux présuppositions d'arrière-plan de discours (ils sémiotisent certaines données de la topique discursive) ;

- Les marqueurs épi-textuels qui spécifient les normes engagées par le biais du rendement phraséologique (marqueurs syntagmatiques et lexicaux) ; des marques de connivence énonciatives propres au domaine sociodiscursif impliqué parachèvent le bouclage réflexif du texte (marques phatiques de genre, armature topique directrice résultant du canon discursif de référence).

Plus concrètement, Sarfati propose également un moyen de penser la constitution du sens en discours, qui s'adosse aux différents régimes textuels.

1.4.3.3 Sens commun et régimes textuels : canon-vulgate-doxa

Pour procéder à la saisie du système du sens commun, Sarfati a développé une schématisation qui permet de repérer les types de variations de topiques. Il propose le schéma théorique suivant[146], qui systématise un certain nombre de concepts introduits lors de la présentation de la pragmatique topique :

[145] *Ibid.*, IV, p.6-7
[146] Sarfati (2005, p.91), repris dans Longhi et Sarfati (2007)

	Types de variations	
Topique instituée	Topique transmise	Topique naturalisée
Canon	Vulgate	Doxa
Statut discursif		
Exposée	Expliquée	Extrapolée
Régime sémantique		
Production sociolectale	Transfert sociolectal	Conversion translectale
Portée déictique		
Instituante/fondatrice	Instituée/fondatrice	Destituée/fondatrice
Régime d'hétérogénéité		
Het. Constitutive	Het. montrée-marquée	Het. Montrée Non marquée
Orientation pragmatique		
Protensive (futur)	Tensive (présent)	Rétensive (passé/présent)
Degré de réflexivité		
Auto-référée	Co-référée	Télé-référée
Type de saisie		
Précoce	Médiane	Tardive

Schéma n°3: Canon-doxa-vulagtes : les différents régimes textuels

Nous pouvons ainsi dégager – au niveau théorique pour le moment – les différents types et moments constitutifs des topiques. Ces niveaux font intervenir différents *types de topique* : une topique instituée par le canon, transmise par la vulgate, et naturalisée par la doxa. Le *statut discursif* établit la valeur sociolinguistique de chacun. Le canon est exposé, on en fait état ; la vulgate consiste en une reprise, elle se veut presque explicative (avec parfois une visée didactique) ; enfin la doxa ne fait plus vraiment de référence au canon, elle devient une donnée de nature, en dehors de tout cadre. Le *régime sémantique* diffère également : pour le canon, il est relatif à un groupe (par exemple des théologiens, des juristes, des scientifiques, etc.). La vulgate

consiste en un transfert car elle est réactualisée dans le même sociolecte, ou transmise. La doxa est une conversion, les éléments de doxa pouvant être translectaux et transgénériques (les « on-dit », les « on croit »). La *portée déictique* est ce qui est visé : le canon est instituant, la vulgate reste fondatrice mais elle est constituée ; quant à la doxa elle reste fondatrice mais elle est destituée. Le *régime d'hétérogénéité* permet d'identifier dans quelle mesure le texte fait fond sur du déjà dit. Le canon est constitutif, la vulgate est « montrée marquée » (elle manifeste des marques de reprise), tandis que la doxa est montrée non marquée car elle consiste en une reprise qui ne se définit pas comme telle. *L'orientation pragmatique* permet de rendre compte de la visée temporelle de l'acte d'énonciation (pour reprendre les propos de Husserl sur la conscience intime du temps). Pour le canon, la topique intervient pour la première fois, donc il vise le futur. La vulgate est tensive, elle intéresse le présent (de part sa visée explicative) ; la doxa sera dite rétensive car elle est détachée de ses ancrages, elle retient ce qui a été énoncé plusieurs fois (mais elle intéresse également le présent et le futur, puisqu'elle tend à se stabiliser et s'imposer dans les discours). Ces axes permettent de rendre compte de la diachronie. Le *degré de réflexivité* rend compte de la référence que génère le texte : le canon est auto-réflexif, il fait référence à lui-même ; la vulgate suppose la référence au canon ; la doxa est télé-référée, car la référence est très lointaine. Enfin, le *type de saisie* rend compte des variations du sens commun, de la saisie que l'on en a.

Nous verrons donc, lors de nos enquêtes, comment concilier ces trois lieux d'inscription du sens commun dans les dynamiques de construction du sens. Cette orientation culturelle du sens trouve selon nous sa place dans une réflexion qui dépasse le domaine des sciences du langage, pour s'inscrire dans l'histoire des idées, comme le montre Todorov[147] :

> La rhétorique classique voyait une seule forme dans le langage ; le reste était déviation, soit dans le signifiant soit dans le signifié ; déviation souhaitable et néanmoins toujours menacée de condamnation. L'esthétique romantique affirme, à son extrême, que chaque œuvre est sa propre norme, que chaque message construit son code. Je crois aujourd'hui en une pluralité des normes et des discours : non un seulement, ni infiniment ; mais plusieurs. Chaque société, chaque culture possède un ensemble de discours, dont on peut former la typologie [...] Entre le discours et les discours, il y a les types de discours. [...] C'est qu'entre l'unicité classique et l'infini (le zéro) romantique, s'affirme la voie de la pluralité.

[147] Todorov (1977, p.358)

La séparation entre linguistique et sociolinguistique perd donc de sa pertinence, puisque, prise comme l'étude des systèmes linguistiques de groupes de locuteurs, la linguistique s'ancre un peu plus près des pratiques langagières, et de la constitution du réel par les énonciateurs.

Ceci nous amène naturellement à nous intéresser plus en détail à la construction du sens, en relation avec cette constitution sémiotique du réel : notre orientation phénoménologique marquera ici la question du sens.

1.5 Les dynamiques de construction du sens

L'analyse sémantique, dans le cadre des approches discursives et textuelles présentées, et dans la voie ouverte par la sémantique du sens commun, va donc fondamentalement dans le sens de l'analyse du discours telle que nous l'avons présentée. Elle confère un rôle central au concept de sens, qui va de paire avec une remise en question de la notion de signification, puisqu'elle se montre telle qu'elle est en réalité, à savoir un artefact du linguiste. Ainsi, comme dans la ST, qui « propose une description des parcours interprétatifs : le sens actuel du texte n'est qu'une de ses actualisations possibles ; le sens « complet » serait constitué par l'ensemble des actualisations »[148], nous pensons également que le sens a une histoire vivante, qu'il s'agit de décrire.

1.5.1 Les enseignements de la phénoménologie

La phénoménologie sera considérée ici selon trois points de vue : selon les apports qu'elle propose pour élaborer une épistémologie qui intègre les concepts de perception et d'expérience ; selon ses rapports avec la linguistique d'un point de vue presque méthodologique (Ricoeur) ; et selon ses implications dans l'élaboration d'un cadrage théorique nécessaire à l'analyse de la construction du sens.

1.5.1.1 Epistémologie et phénoménologie

Une des principales difficultés, dans une démarche scientifique inspirée de la phénoménologie, provient de l'assise conférée aux notions d'expérience et de perception : elles ne doivent en effet pas déboucher sur un flou méthodologique, ni conduire à une épistémologie

[148] Rastier (2001, p.277)

naïve. Husserl (1957) s'intéresse justement à ce problème, dans le domaine de la logique : il trace le chemin de la logique traditionnelle (formelle) à la logique transcendantale, « qui n'est pas une seconde logique mais qui est seulement la logique elle-même, qui soit son développement à la méthode phénoménologique » (p.385). En se plaçant dans la tradition scientifique développée depuis Platon, il développe un panorama de l'évolution des sciences, et en particulier de leurs rapports aux techniques. Les perspectives développées par Platon constituaient une réaction contre la contestation universelle de la science venant du doute sceptique des sophistes : c'est ainsi qu'il ouvra la perspective du chemin de l'idée pure. Cependant le rapport entre logique et science s'est inversé : les pratiques prirent leur indépendance. Ainsi, pour Husserl, le défaut moderne est le principe de l'enracinement des sciences et l'unification de ces sciences à partir de ces racines. La science qui est devenue une sorte de technique théorique repose plus sur une expérience pratique : elle a abandonné le radicalisme de la responsabilité de soi scientifique. Dressant dans un premier temps les traits de la logique formelle, il propose ensuite la perspective transcendantale :

> Dans la deuxième section de cet ouvrage, le *côté subjectif du logique* devient le thème principal, et cela toujours en liaison avec des prises de conscience continuelles sur une logique formelle conçue comme doctrine de la science. Le chemin naturel qui va de la logique formelle à la logique transcendantale est ainsi tracé. Le spectre du psychologisme fait son apparition dès le début et le sens particulier du combat contre le psychologisme dont nous avons souvent discuté au tome I des *Logische Untersuchungen* est tout d'abord clarifié de façon plus incisive ; par là en même temps on prépare essentiellement la clarification – qui est fournie seulement beaucoup plus tard – du « psychologisme transcendantal ». Une suite de *présuppositions* de la connaissance logique auxquelles renvoie la thématique logique est alors mise à nu et par là s'éveille peu à peu à l'évidence que tous les *problèmes du sens dirigés du côté de la subjectivité* qui sont et doivent être en question pour la science et la logique *ne sont pas des problèmes de la subjectivité humaine naturelle*, donc des problèmes *psychologiques*, mais sont des problèmes *de la subjectivité transcendantale*, et cela au sens (introduit par moi) de la *phénoménologie transcendantale*[149].

Ces postulats permettent à Husserl de développer une véritable épistémologie phénoménologique, dont l'enjeu est bien l'analyse scientifique et rigoureuse, ceci grâce aux précautions posées sur les objets :

[149] Husserl (1957, p.18-19)

> Ce n'est donc qu'une science élucidée et justifiée de façon transcendantale, au sens phénoménologique du terme, qui peut être science dernière ; ce n'est qu'un monde élucidé par la phénoménologie transcendantale qui peut être monde dont on a une compréhension dernière ; ce n'est qu'une logique transcendantale qui peut être une doctrine dernière de la science, une doctrine des principes et des normes de toutes les sciences qui soit la doctrine dernière, la plus profonde et la plus universelle[150].

De fait, comme Husserl (1959) le développe, les sciences sont des créations de l'esprit qui sont orientées vers un certain but et qui, pour cette raison, doivent aussi être jugées conformément à ce but. Et il en est de même des théories, des fondements, et, en général, de tout ce que nous appelons méthode. La question de savoir si une science est vraiment une science, une méthode vraiment une méthode, dépend de celle de savoir si elle est conforme au but vers lequel elle tend :

> La tâche de l'épistémologie sera donc de traiter des *sciences en tant qu'unités systématiques de telle ou telle nature*, autrement dit de ce qui les caractérise en tant que sciences quant à leur forme, de ce qui détermine leur délimitation réciproque, leur articulation intrinsèque en domaines, en théories formant relativement un tout, des différences essentielles entre leurs espèces ou leurs formes, etc. L'on peut également subordonner ces réseaux systématiques de fondements au concept de la méthode, et ainsi ne pas seulement attribuer comme tâche à l'épistémologie de traiter des méthodes scientifiques qui interviennent dans les sciences mais aussi de celles qui s'appellent elles-mêmes des sciences. […] En tous cas, l'une et l'autre résident dans le concept d'une science de la science comme telle[151].

Pour ce qui concerne le discours, et particulièrement les discours et l'énonciation, qui sont des préoccupations importantes de Husserl, il propose une intrication très forte entre mots, opinion et énonciation :

> Nous considérons qu'avec chaque mot et avec chaque union de mots combinés pour former l'unité d'un discours, quelque chose est pensé. Plus précisément : là où le discours se déroule dans sa fonction naturelle, vraiment en tant que discours dans lequel « telle et telle chose est énoncée », là l'intention pratique de celui qui parle n'est manifestement pas dirigée finalement vers les simples mots mais « à travers » les mots est dirigée vers leur signification ; les mots portent des intentions signifiantes ; ils servent comme des ponts pour conduire aux significations, à ce qui est pensé « par leur moyen ». […] A l'*unité du discours* correspond une *unité de l'opinion* et aux structures et aux formes du discours en

[150] *Ibid.*, p.23
[151] Husserl (1959, p.25)

> tant que pur langage correspondent des structures et des impositions des formes de l'opinion. Mais cette opinion n'est pas extérieure aux mots, en marge des mots ; au contraire, en parlant, nous effectuons d'une manière continue une activité d'opinion, activité interne, se fusionnant avec les mots, leur donnant pour ainsi dire une âme. Ayant reçu une âme, les mots et le discours entiers *rendent* alors pour ainsi dire *corporelle* en eux une opinion et la portent en eux corporifiée à titre de sens[152].

Tout cela étant traité par le biais phénoménologique, le concept de perception est bien au centre des problématiques de l'auteur. Ainsi, se pose le problème de la perception des choses, et donc le problème de la référence dans le discours :

> Le *mode primitif de la donation des choses elles-mêmes* est la *perception*. Le « être-en-présence-de » est, sous forme consciente, pour moi en tant qu'être percevant, mon « être-en-présence-de-actuellement » : moi-même en présence du perçu lui-même. On a affaire à un mode de la donation des choses elles-mêmes qui a subi une variation intentionnelle et qui a une organisation complexe avec le souvenir […] Son état phénoménologique implique qu'il est en soi conscience « reproductrice », conscience de l'objet lui-même en tant qu'elle est *ma* conscience passée et pour parler corrélativement en tant qu'elle est conscience de l'objet qui a été perçu par moi[153].

A l'origine, les faits ne nous sont précisément « donnés » qu'au sens de perceptions (ou aussi de souvenirs). Dans la perception, les choses et les événements sont présumés se placer eux-mêmes en face de nous, être aperçus et saisis pour ainsi dire sans écran. Et ce que nous intuitionnons là, nous l'énonçons par des jugements de perceptions ; ce sont là les « faits donnés » de prime abord de la science. Mais ensuite, au fur et à mesure des progrès de la connaissance, ce que nous accordons comme teneur réelle « véritable » aux phénomènes perceptifs, se modifie ; les choses données par l'intuition – les choses des « qualités secondaires » - ne comptent plus que comme de « simples phénomènes » ; et, pour déterminer *objectivement* l'objet empirique de la connaissance, nous avons besoin d'une méthode adaptée au sens de cette objectivité, et d'un domaine de connaissance scientifique basée sur des lois, domaine que l'on doit acquérir (et qui s'étend progressivement) grâce à elle. Ceci doit conduire, lors d'élaborations théoriques, à un retour sur les discours produits, de par la nature même des discours théoriques :

---

[152] Husserl (1957, p.33)
[153] *Ibid.*, p.215

> Toute théorie, dans les sciences empiriques, n'est qu'une théorie supposée. L'explication qu'elle nous donne, elle ne la tire pas de lois vues d'une manière bien nette comme certaines, mais seulement de lois que nous voyons d'une seule vue comme probables. C'est ainsi que les *théories elles-mêmes* ne sont qu'une probabilité vue à plein, elles ne sont que des théories provisoires, et non définitives. Il en est aussi, d'une certaine manière, en ce qui concerne les *faits* qu'il faut expliquer théoriquement[154].

Cette perception marque bien l'inscription du sujet-énonciateur dans son monde-discours : « en fait le *juger* (et dans son caractère originel, d'une manière particulière, naturellement le juger visant la connaissance) *est aussi un agir*, mais ce n'est justement pas d'une manière principielle une action sur le réel, encore que, comme il va de soi, n'importe quelle action soit du réel psychique (un réel objectif où nous prenons le juger dans l'orientation psychologique en tant qu'activité humaine). Mais cette action, dès le début et dans les formes qu'elle prend à tous les niveaux, a dans sa sphère thématique exclusivement de l'irréel ; dans l'activité de jugement un irréel est intentionnellement constitué » (*ibid.*, p.227). Ce qui est ici « manié », ce ne sont pas des réalités ; les objectités idéales sont « dans » la production originelle. Cela veut dire :

> Elles sont connues en elle comme dans une certaine intentionnalité de la forme : *activité spontanée*, et cela sous le mode du *soi-même original*. Cette *manière d'être donné par une telle activité originelle* n'est rien d'autre que *la manière qui est spécifique de la « perception »*. Ou, ce qui revient au même, cette activité originelle qui procure un acquis, voilà ce qui est l' *« évidence » pour ces idéalités*. L'évidence, prise d'une manière tout à fait générale, n'est précisément pas autre chose que le mode de conscience qui, se construisant éventuellement d'une manière extra-ordinaire complexe et hiérarchique offre son objectivité intentionnelle sous le mode du « cela lui-même » original. Cette activité de conscience qui rend évident – ici une activité spontanée difficile à explorer – est la « construction originelle », pour parler d'une manière plus significative, la constitution fondant primitivement les objectités idéales de l'espèce logique[155].

L'*esthétique transcendantale* prise en un sens nouveau (ainsi appelée du fait de son rapport, facile à saisir, avec l'esthétique transcendantale kantienne, qui, elle, a des limites étroites) fonctionne ici comme un niveau fondamental. Elle traite le problème eidétique d'un monde possible et général en tant que *monde d' « expérience pure »*, en tant qu'elle précède toute science au sens « supérieur ».

---

[154] Husserl (1959, p.257)
[155] *Ibid.*, p.228

Nous pouvons cependant concevoir une limite aux travaux développés par Husserl : la grande place occupée par les mathématiques, et la « répartition des tâches » entre le philosophe et le mathématicien.

Dans son propos sur la logique, Husserl récuse l'importance du philosophe face au mathématicien :

> Ce n'est pas le mathématicien, mais le philosophe qui sort de la sphère naturelle de ses droits, quand il s'insurge contre les théories « mathématisantes » de la logique et refuse de remettre les enfants qui lui ont été provisoirement confiés, à leurs parents naturels

Pour lui, le mathématicien n'est pas un théoricien pur mais le technicien ingénieux : il faut à côté une réflexion continue de critique de la connaissance. Cette investigation du philosophe ne doit pas chercher à faire le métier du spécialiste, mais seulement doit parvenir à une vision bien nette du sens et de l'essence, au point de vue de la méthode et de l'objet, des connaissances qu'il a acquises.

A partir de ces enseignements, et malgré ce point, nous pouvons déjà schématiser les avancées faites sur le plan langagier (nous élaborons ce schéma) :

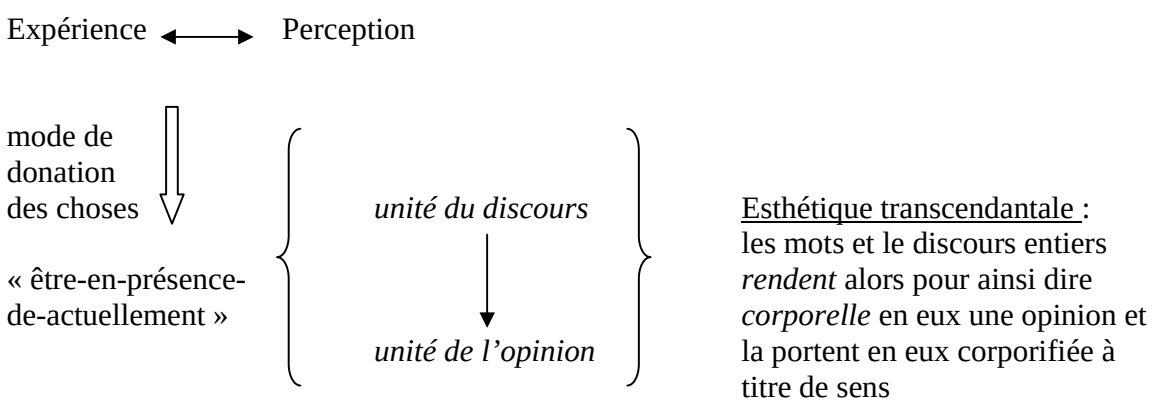
Expérience
Perception
mode de donation des choses
« être-en-présence-de-actuellement »
unité du discours
unité de l'opinion
Esthétique transcendantale :
les mots et le discours entiers rendent alors pour ainsi dire corporelle en eux une opinion et la portent en eux corporifiée à titre de sens

Schéma n°4: les apports de la phénoménologie de Hussel

En outre, comme nous allons le voir maintenant, le dialogue entre linguistique (non formelle) et phénoménologie peut devenir particulièrement riche, et se passer du traitement mathématique.

1.5.1.2 Le dialogue linguistique-phénoménologie

Ces rapports entre la linguistique et la phénoménologie intéressaient Ricoeur (1977). Il constate en effet l'impuissance de la méthode linguistique à se réfléchir elle-même.

> Or l'analyse linguistique renvoie à la phénoménologie par d'autres traits que par ses apories propres. Elle y renvoie aussi par ce qui en elle est de plus efficace. En effet, la conception du langage qui lui est implicite diffère radicalement de celle du structuralisme philosophique ; l'élucidation du langage ordinaire n'est nullement l'exploration d'un système clos où les mots ne renverraient qu'à d'autres mots ; rien n'est plus étranger à l'analyse du langage que ce fantastique de la clôture de l'univers des signes […] C'est donc une méthode qui va de l'analyse des énoncés à l'analyse de l'expérience[156].

Entre l'analyse linguistique et la phénoménologie, il n'y aurait pas opposition mais différence entre deux niveaux stratégiques : « je dirai que les analyses phénoménologiques viennent se placer sous les analyses linguistiques ; la phénoménologie donne un fondement « vécu » aux énoncés ; les énoncés donnent une « expression » au vécu » (*ibid*., p.117). L'analyse linguistique implique qu'elle se tienne au plan des énoncés publics ; son exclusion du corps propre, dès lors, a une signification méthodologique. Le corps-propre ne peut être thématisé que dans une méthode qui remonte des problèmes de l'expression linguistique aux problèmes de la constitution du vécu ; problématique qui, à son tour, impose un mouvement de « questionnement à rebours » qui entraîne vers les soubassements ontiques, qui à son tour renvoie à une condition ontologique préalable : enracinement progressif des problèmes d'expression dans les problèmes de constitution, de ceux-ci dans la condition ontique du corps-propre, et de celle-ci dans la structure ontologique de l'être au monde. Ceci ouvre une problématique qui ne peut plus se tenir dans le parallélisme d'une analyse du vécu et d'une analyse des énoncés. Le plan des énoncés doit être strictement dérivé du plan préalable de l'explicitation et de la compréhension ; or explicitation et compréhension ne peuvent plus être tenues pour des formes de connaissance ; ce sont de manières d'être préalables à tout connaître par objet. Pour que le couple linguistique-

[156] Ricoeur (1977, p.115)

phénoménologie ne s'en tienne pas seulement à l'explicitation et à la compréhension, il est nécessaire de tenir un discours scientifique rigoureux qui intègre ces problématiques.

1.5.1.3 La phénoménologie de la perception

C'est des textes de Merleau-Ponty que nous tirerons les fondements de la phénoménologie de la perception. Ses formulations éclairent notre propos de tout leur sens : « il faut bien qu'ici le sens des mots soit finalement induit par les mots eux-mêmes, ou plus exactement que leur signification conceptuelle se forme par prélèvement sur une signification gestuelle, qui, elle, est immanente à la parole »[157]. Ou encore :

> Chaque acte linguistique partiel comme partie d'un tout et acte commun du tout de la langue, ne se borne pas à en dépenser le pouvoir, il le recrée parce qu'il nous fait vérifier, dans l'évidence du sens donné et reçu, la capacité qu'ont les sujets parlants de dépasser les signes vers le sens, dont après tout ce que nous appelons la langue n'est que le résultat visible et l'enregistrement. Les signes n'évoquent pas seulement pour nous d'autres signes, et cela sans fin, le langage n'est pas comme une prison où nous soyons enfermés ou un guide dont nous aurions à suivre aveuglément les indications, parce que leur usage actuel, à l'intersection de ces mille gestes apparaît enfin ce qu'ils veulent dire, et à quoi ils nous ménagent un accès si facile que nous n'aurons plus même besoin d'eux pour nous y référer[158].

Le langage est intimement lié à l'individu : « le langage – la parole humaine – est une inépuisable richesse de multiples valeurs. Le langage est inséparable de l'homme et le suit dans tous ses agissements. [...] La langage n'est pas un simple compagnon mais un fil profondément tissé dans la trame de la pensée ; il est, pour l'individu, trésor de la mémoire et conscience vigilante transmis de père en fils »[159], mais il est même plus que cela : il participe aussi de notre constitution et de notre perception du monde. L'opposition entre motif et cause évoquée par Ricoeur est seulement provisoire dans la démarche, puisqu'elle se tient dans l'opposition entre sujet et objet. Le corps propre, en tant qu'il ne s'inscrit pas dans la coupure sujet-objet, ne

[157] Merleau-Ponty (1989, p.208-209)
[158] Merleau-Ponty (1969, p.146)
[159] Hjelmslev (1971, p.9)

s'inscrit pas non plus dans la coupure motif-cause. Pour Ricoeur, la possibilité d'une topique au sens freudien du mot n'est aucunement justiciable de l'analyse linguistique et de son doublet phénoménologique ; elle ne peut en effet être reconnue à partir de la notion de motif comme « raison de ».

> Mais la possibilité d'une telle topique peut être comprise par une sorte de vue frontière, à partir d'un champ phénoménologique où la constitution de sens n'est pas liée à la transparence de la conscience et à la synthèse opérée par un ego constituant. En ce sens, les limites de la phénoménologie et de l'analyse linguistique sont les mêmes ; mais la phénoménologie peut comprendre ses limites, parce qu'elle dispose d'une méthode de renvoi à l'origine ; l'analyse linguistique ne le peut pas, parce qu'elle se tient dans l'enceinte des énoncés et que cette décision méthodologique de ne connaître l'expérience que dans ses énoncés publics implique l'oubli de la question de l'originaire, l'oblitération de la question de l'origine du sens [160].

C'est bien le sujet, et l'activité du langage qui lui est propre, qui sont remises au centre des perspectives de la phénoménologie. Ainsi, une théorie sémantique d'inspiration phénoménologique peut se dessiner. En parallèle avec cet ancrage philosophique, un dialogue particulièrement stimulant peut également être proposé avec une branche de la psychologie, elle-même fortement liée à la phénoménologie : il s'agit de la psychologie de la forme, dont nous allons à présent parler.

1.5.2 La *Gestalttheorie*

Des textes peuvent à ce sujet nous servir de référence pour tracer les traits importants de ces théories dans le contexte qui est le notre : Rosenthal et Visetti (1999, 2003), Visetti (2002), et Rosenthal (2001), chacun touchant à des aspects particuliers qui nous intéressent (Théorie de la forme, conception du langage, *Théorie de la microgenèse* en particulier).

[160] Ricoeur (1977, p.131-132)

1.5.2.1 La théorie de la forme en psychologie

Dans leur ouvrage sur Köhler, son œuvre et sa portée, Rosenthal et Visetti (2003) précisent le développement de cette théorie générale de la cognition, en la situant dans les débats de son époque.

1.5.2.1.1 Élaboration et historicité de la théorie

Lors des premières élaborations théoriques, les débats entre les gestaltistes (l'école de Berlin) et les introspectionnistes, se situe au niveau des sensations et de la perception :

> En somme, la lunette de carton des introspectionnistes s'est, si l'on peut dire, retournée contre eux : elle était entre leurs mains destinée à nous faire accéder à nos virginales sensations premières, et la voilà devenue par contraste, entre les mains des gestaltistes, une preuve permanente que la perception ne repose pas sur une simple juxtaposition, ni même sur la composition de sensations locales. Comme le dira l'adage fameux, le tout n'est pas la somme de parties qui lui préexistent ; il y a au contraire, et immédiatement, une structure globale du champ qui se déploie dans chacune de ses parties ; simultanément, celles-ci agissent les unes sur les autres et se déterminent mutuellement. […] Loin d'être à l'origine de ce que nous percevons, les sensations locales, prétendument premières, sont en réalité les produits d'une certaine forme d'analyse, qui entraîne la destruction du processus perceptif original. Et la théorie de la forme – la *Gestalttheorie* – soutient précisément que le montage perceptif global ne se fait pas par assemblage de pièces pareillement détachées, les structures d'ensemble se donnant tout aussi immédiatement que les parties qui s'y articulent. […] Mais il y a pire encore, remarquait Wertheimer, puisque bien souvent nous appréhendons les ensembles *avant* même de discerner leurs parties – si tant est que nous les discernions jamais[161].

Il est question de rejeter une certaine idée psychophysique de la *sensation*, considérée comme une médiation nécessaire entre les stimuli externes et les expériences perceptives proprement dites : « nous affirmerons ensuite que les *formes*, c'est-à-dire les unités organisant les champs perceptifs, ne sont pas moins immédiatement données que leurs parties » (*ibid*., p.65-66).

[161] Rosenthal et Visetti (2003, p.64-65)

Pour l'école de Berlin, le phénomène stroboscopique allait être déterminant pour son développement ultérieur : elle y trouvait une perception originale, qui n'est ni une somme, ni une synthèse de sensations locales préalables et isolées, ni une interprétation des sensations au moyen de croyances. L'Ecole de Berlin naissante y vit la confirmation éclatante des thèses qu'elle commençait de développer :

> La perception fait bien interagir des processus locaux, qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement synchrones ; elle les intègre en permanence, à distance et dans le temps, et c'est ainsi que se construit le champ perceptif, tel qu'il est vécu au présent. Et comme il s'agit là de mouvement, le temps et l'espace sont également concernés. […] la théorie gestaltiste interdit de penser choses et mouvement séparément : il y a, ensemble, des *gestalts* temporelles comme il y en a de spatiales, qu'elles soient statiques ou dynamiques[162].

L'organisation devient une phase, plus ou moins stable ou transitoire selon la dimension considérée, dans un processus de réorganisation permanent. Il est également à considérer – et c'est un point fondamental, que cette théorie a en commun avec la phénoménologie – le primat de *la perception*, pour reprendre l'expression de Merleau-Ponty :

> La psychologie de la Forme postule donc que toute expérience organisée est susceptible de se conserver dans des *traces* elles-mêmes organisées, capables de s'intégrer aux organisations ultérieures, pour les compléter, les réorganiser, et enchaîner sur elles – ou simplement nous redonner ce sentiment de familiarité qui accompagne toute connaissance […] Une trace devrait plutôt être un *type* de structure, ou mieux, un *générateur* de structures. Ainsi la problématique gestaltiste consiste à étudier la mémoire comme un *champ de traces*, dont il faut étudier les « lois » dynamiques d'organisation : étant entendu que ces « lois » devront ménager à l'*attitude* du sujet (*Einstellung*, en allemand) une place autrement plus évidente que dans le cas du champ visuel (où encore une fois, cette dimension de l'attitude n'est nullement absente, mais seulement plus difficile à saisir)[163].

Menant une expérience avec des chimpanzés qui doivent attraper de la nourriture en se servant de moyens à leur disposition, Köhler utilise le concept d'*insight* : ce concept se présente essentiellement comme descriptif et phénoménologique. Le chimpanzé dispose d'une certaine latitude de « planification » et de « montage » de scénarios ; il dispose du pouvoir de changer la signification donnée d'un objet en une signification neuve, et par là d'anticiper sur une nouvelle fonction possible. Ce qui est important, c'est que la perception et l'action sont considérées

[162] *Ibid.*, p.75
[163] *Ibid.*, p.146-147

comme la poursuite de valeurs : l'action, et les valeurs qui la commandent, introduisent les tensions qui déstabilisent les équilibres en place, déconstruisent les configurations établies, et motivent la recherche de nouvelles stabilisations, avec les changements de perspective et de regroupement qui les accompagnent :

> Le concept d'insight, compris comme restructuration perceptive, va de pair avec une théorie de l'action, qui définit par sa perspective globale les structures et les significations locales du champ […] Le Présent du champ pratique intègre donc l'*activité* dans son dynamisme propre[164].

Cette perception est également à considérer au regard des éléments apportés par les études sur le sens et le temps.

1.5.2.1.2 « Sens et temps de la gestalt »

Que dire de ces éléments pris dans cette théorie de la forme ? Temps, espace, et mouvement sont pris dans une même organisation, ce sont des phénomènes de la structure imposée par la totalité du champ. L'expérience se détermine aussi en fonction de ce qui est vécu à sa suite, et c'est cette affirmation qui peut paraître surprenante pour leurs contemporains :

> Si donc les trajectoires sont parfois des gestalts construites à partir de leurs extrémités, *c'est que le temps lui-même est organisé*. Le présent n'est pas un pur instant isolé, mais plutôt une fenêtre qui s'ouvre et glisse dans le cours du temps ; il ne retient pas seulement la participation efficace du passé, mais celle aussi de notre futur immédiat. Pour la psychologie de la forme, il s'agit là de *faits constitutifs* de la conscience humaine, telle qu'on doit l'étudier[165].

Les gestaltistes avancent que les choses sont des unités pré-intellecuelles données ensemble avec la structure globale du champ, c'est-à-dire par un ordre qui n'est pas surajouté aux « matériaux », mais leur est immanent et se réalise par leur organisation spontanée. Ce matériau lui-même, loin d'être premier ou indépendant, n'apparaît qu'au sein de l'organisation qui le déploie. Il est tout aussi immanent à l'organisation, que l'organisation lui est immanente.

---

[164] *Ibid.*, p.161
[165] *Ibid.*, p.77

La perception joue alors un rôle essentiel :

> La perception est une structuration active du champ, qui se montre parfois progressive et variable. […] Les perceptions ont d'emblée un sens – elles font sens plutôt, et sont pour ainsi dire la forme de leur sens – mais ce sens n'est pas surajouté par une activité intellectuelle libre, il est immanent à la perception elle-même. Köhler l'affirme catégoriquement : on doit dire d'une perception qu'elle a un sens, comme on dit d'un comportement qu'il en a un[166].

Il existe en quelques sortes un sens immédiat, minimal, toujours résurgent. Faire sens, pour un percept, c'est d'abord réussir à paraître et se définir dans le champ, en respectant une certaine cohérence globale qui est en jeu dans tout acte de percevoir. Prenant l'exemple d'un bureau, ils affirment que tout ce qui se trouve englobé par une unité fusionne ou se solidarise jusqu'à un certain point ; tout ce qui s'en trouve exclu intègre le fond, ou une autre unité.

Ainsi, le concept de forme se dessine plus concrètement, et intègre les enseignements de la phénoménologie de la perception :

> Les formes se manifestent concrètement dans la détermination réciproque de leurs parties et de leur entour ; mais ce sont aussi en tant que telles, des configurations transposables à travers une pluralité de situations. [...] Se dégage un concept de *forme physique*, que Merleau-Ponty devait plus tard résumer ainsi : [...] « Chaque changement local se traduira donc dans une forme par une redistribution des forces qui assure la constance de leur rapport, c'est cette circulation intérieure qui est le système comme réalité physique [...] Chaque forme constitue un champ de forces caractérisé par une loi qui n'a pas de sens hors des limites de la structure dynamique considérée, et qui par contre assigne à chaque point intérieur ses propriétés, si bien qu'elles ne seront jamais des propriétés absolues, des propriétés de ce point »[167].

Une fois cela admis, l'extension du phénoménologique au physique devient possible, pouvant ainsi nous servir d'appui théorique : « Une fois admise cette théorie générale des formes, qui inscrit l'organisation jusque dans le monde physique, le postulat d'isomorphisme entre la dynamique des formes psychologiques et celle, sous-jacente, des processus cérébraux devient

[166] *Ibid.*, p.80
[167] Rosenthal et Visetti (1999, p.169-171)

quasi-inéluctable. Il vient concrétiser le mouvement de rattachement du phénoménologique au physique »[168].

Le concept de perception prend avec ce cadre un sens important et original : il y a un primat de la perception, et celle-ci possède une forme d'intelligence immédiate, qui ne passe par aucune médiation conceptuelle :

> Le primat gestaltiste de la perception ne renvoie, ni à une limitation, ni à un ancrage. Il désigne, ce qui est bien différent, une structure générale de la cognition [...] Au contraire, on trouve affirmé constamment l'immédiateté et la richesse du sens délivré dans la perception, par opposition à un sens qui en serait dérivé après-coup [...] C'est bien ainsi qu'il faut comprendre la notion de transposabilité des formes : susceptibles d'organiser, ensemble ou séparément, plusieurs modalités, elles ne relèvent organiquement d'aucune en particulier. [...] Ainsi les structures dynamiques les plus élémentaires sont souvent intrinsèquement synesthésiques et potentiellement polysémiques[169].

Sur le plan épistémologique, les gestaltistes entendent généraliser ces fondements aux autres domaines scientifiques que la psychologie ; leur approche de l'organisation biologique, est d'abord physiologique, et ensuite seulement atomique, car il s'agit pour eux d'un ensemble de *processus* qui ne se manifestent qu'à travers leurs interactions : « l'organisme est avant tout une structure dynamique, qui remplace ses propres matériaux et se reconstruit en permanence ; si bien que les formes biologiques ne sont que des invariants de la dynamique globale qui les produit »[170]. Pour les structures électrostatiques, le concept de forme physique est approché, Merleau-Ponty le définira d'ailleurs par la suite : *chaque forme constitue un champ de force caractérisé par une loi qui n'a pas de sens hors des limites de la structure dynamique considérée, et qui par contre assigne à chaque point intérieur ses propriétés, si bien qu'elles ne seront jamais des propriétés absolues, des propriétés de ce point*. On peut opposer à la démarche scientifique mécanique (qui remonte à Descartes) une **démarche dynamique**. Elle mettrait au premier plan les capacités de croissance, d'auto-régulation, et d'adaptation des êtres vivants : le système est **une forme qui se transforme et s'individue en permanence**. Le nouvel horizon qui s'ouvre à l'explication scientifique consisterait à diminuer la part des pré-contraintes rigides et

[168] *Ibid*., p.173
[169] *Ibid*., p.183
[170] Rosenthal et Visetti (2003, p.100)

indispensables à la conception machiniques pour les résorber progressivement dans la structure générale de dynamiques auto-entretenues.

Une telle théorie met donc en valeur la richesse intrinsèque de l'organisation perceptive, le primat perceptif étant un sens premier à connaître. Ainsi « les objets nous interpellent, ils nous attirent ou nous repoussent, et se trouvent ainsi qualifiés par la façon dont ils nous impliquent » mais « il n'est pas facile de dire dans quelle mesure ces valeurs, que la problématique gestaltiste inscrit d'emblée dans la perception, recouvrent l'ensemble des significations que les cultures et les histoires singulières des sujets font émerger »[171]. Sur le plan historique, les gestaltistes comme Köhler étaient très marqué par le concept physique de *champ*, ainsi que par les structures mathématiques *continues* qui le constituent et semblent d'emblée en connivence avec celles de la perception. Ils n'imaginaient pas que les architectures discrètes et précablées de neurones, d'axones, et de synapses puissent supporter directement le type de fonctionnement que la théorie de la Gestalt appelait, avec en particulier les découvertes sur la plasticité synaptique. De même :

> Privés des connaissances empiriques qui commencent à nous être accessibles depuis peu, et ne pouvant qu'en appeler aux progrès futurs des mathématiques et de la physique des systèmes dynamiques, les gestaltistes n'en soutiennent pas moins la thèse d'un *isomorphisme psychophysique* entre la dynamique des formes psychologiques et celle, sous-jacente, des processus cérébraux[172].

Cet isomorphisme est à la fois un postulat, un heuristique, et un principe organisateur, c'est-à-dire constituant et régulateur, pour l'alliance désormais conclue entre physique, biologie et psychologie.

Rosenthal et Visetti (1999) reconnaissent néanmoins des limites culturelles, temporelles et contextuelles à cette approche. Ils ajoutent en effet que caractère expressif des objets perçus est particulièrement fonction de leur dynamique de constitution, qui intègre de façon inhérente des aspects moteurs et émotionnels. Cela permettrait de comprendre pourquoi la saisie expressive va souvent de pair avec un effacement des articulations morphologiques, que seule une analyse plus détachée permet de restituer. Il leur semble toutefois qu'une telle approche tend à oublier le caractère, non seulement culturel, mais toujours temporel et contextuel de ces valeurs.

---

[171] Rosenthal et Visetti (1999, p.194 et p.195)
[172] Rosenthal et Visetti (2003, p.116)

Pour eux, c'est ici qu'une approche herméneutique peut et doit venir prendre à revers les idées de constitution ou de fondation héritée de la phénoménologie, ce qui a de fortes implications :

> L'action doit en effet se raconter, et si l'on dit que percevoir est en même temps agir, cela ne peut pas rester sans conséquences. De même, nous avons soutenu qu'une approche phénoménologique fidèle à ses propres principes passe par une herméneutique, qui affecte nécessairement le concept de forme, en le réinscrivant dans le mouvement d'une pratique interprétative[173].

Il existe alors un volet sémiotique à cette théorie de la forme, qui permet d'articuler ce volet psychologique au domaine qui nous intéressera plus concrètement. Un point essentiel est que les valeurs sont parties intégrante de l'*objectivité* perçue. Pour parler de l'épaisseur ou de la rondeur d'une personnalité, du brillant d'un parcours[174], il importe de souligner la dimension expressive de toute perception, et de comprendre comment celle-ci emblématise certains des rapports que les sujets entretiennent avec leur champ, en lui conférant profondeur et intériorité. Percevoir est ainsi une activité *sémiotique*, qui fait surgir un monde de signes et d'emblèmes, là où d'autres psychologies ne voient qu'une mince couche de configurations. Et c'est parce que le langage se développe dans cette commune structure d'accueil qu'il peut en même temps « faire descendre » dans la perception de nouvelles différences spécifiques, qui sont les visions et les valeurs instituées par les cultures. Par rapport à la figuralité de certains mots (*nuit* dans *nuit des temps* par exemple), Asch postule des valeurs sémantiques immédiatement transposables, c'est-à-dire simultanément disponibles sur une diversité hétérogène de plans de contenus. La perception n'est pas seulement spectacle comme les gestaltistes ne cessent de l'affirmer, mais plan d'expression, et activité pratique.

[173] *Ibid.*, p.219
[174] Voir Rosenthal et Visetti (2003, p.184-185)

1.5.2.2 Théorie de la forme et linguistique

Dans les théories qui ont hérité des principes de la Gestalttheorie, certaines s'intéressent au langage. En dépit de la diversité indéfinie des images associées (Rosenthal et Visetti 2003 illustrent leur propos avec l'exemple du verbe *tirer*), il y aurait un certain niveau, proprement linguistique, de la constitution du sens, qui passerait par un unique schéma, caractéristique de « tirer ». Ce courant est celui de la linguistique cognitive aux Etats-Unis, et avait été devancé par Thom dans sa « Théorie des Catastrophes », qui postule un structuralisme dynamique. C'est une vision immanentiste du fonctionnement du langage, excessivement focalisé sur le palier du mot : le principe de prédétermination locale y est en effet appliqué, et non le principe gestaltiste fondamental de la détermination du local par le global. On retrouve ces fondements dans Visetti (2002) mais l'approche intéresse plus directement les sciences du langage et la sémantique en particulier :

> Chaque unité linguistique contribue à construire le sens global de l'énoncé (c'est-à-dire la structure globale d'un champ de vecteurs) ; et en même temps le sens de cette unité se voit déterminé par l'énoncé qui la contient [...] Plus précisément, ledit « sens global » se compose des sens locaux stabilisés, ainsi que de la composante globale proprement dite, conçue à partir d'aspects du sens non redistribués, car plus légitimement imputables au syntagme entier[175].

De même, selon Merleau-Ponty, la « polyrésie » des mots est telle qu'on peut dire que dans une phrase donnée ce n'est pas le mot qui a un sens univoque, mais le mot replacé dans le contexte. Mais le contexte lui-même est constitué par d'autres mots, qui ont aussi plusieurs sens. Il se produit donc une interaction entre les mots qui aboutit à attribuer à chacun le sens compatible avec celui du premier. Un problème de même genre se rencontre dans la perception. Ainsi

> A la vérité, il n'y a pas des mots dans une langue, doués chacun d'un ou plusieurs sens. Chaque mot n'a son sens qu'autant qu'il est soutenu dans cette signification par tous les autres, et comme la même chose est vraie de ces derniers, la seule réalité est la Gestalt de la langue. Pour qu'un mot dure dans son sens il faut qu'il soit étayé par d'autres[176].

[175] Visetti (2002, p.20)
[176] Merleau-Ponty (2001, p.78)

S'opposant à une thématique non linguistique ou sémantique, mais rejetée dans une extériorité, Visetti explicite les relations entre la théorie des formes, l'option phénoménologique et les disciplines linguistiques :

> Nous avons ainsi utilisé la phénoménologie, non comme une fondation, mais comme un discours objectivant d'un type particulier, qui fait jouer l'Etre-au-Monde, ainsi qu'à certaines structures du champ de conscience (formes et champ thématique), le rôle d'un « modèle » général, partout transposable. [...] Ce n'est donc, ni de la phénoménologie ni une linguistique cognitive [...] nous nous tenons dans le passage (à double sens) entre une *phénoménologie herméneutique* (volet 1 de notre travail) et une *herméneutique linguistique* de style phénoménologique (volet 2 de notre travail), la théorie des formes faisant fonction de pivot ou de médiation[177].

Cet être-au-monde est pour lui d'emblée être-au-monde-social et être-au-langage : on ne peut en traiter si l'on est toujours astreint à un choix forcé entre attitude naturelle, et attitude phénoménologique conçue comme le fait d'une conscience intime.

L'auteur expose alors la conception du langage qui en résulte, et qui nous éclaire pour l'étude du sens :

> La vie du langage, c'est une somme de circulation intersubjective continuelle à travers les différents niveaux de ce que les phénoménologues peuvent à bon droit appeler *epoche* : en réalité une interminable série de petites *epoches*, arrêtées presque aussitôt, bientôt reprises à leur compte par d'autres locuteurs. L'extrême diversité de formes qui en résulte renvoie à l'histoire, aux sociétés, aux cultures, aux genres. [...] je propose d'élaborer, en repartant du dispositif de Gurwitsch, une notion de parcours de *thématisation*, qui me paraît ici beaucoup mieux appropriée. On peut alors concevoir comment serait en permanence négocié dans l'intersubjectivité, ce qui est à considérer, au sein même de l'activité de thématisation, soit comme thème, soit comme champ thématique, soit comme activité de constitution (jouant comme un aspect du parcours qui se détache frontalement dans le champ), soit comme halo médiateur, soit comme marge d'activité insignifiante, etc.[178].

[177] Visetti, *op.cit.*, p.36
[178] *Ibid.*, p.66

1.5.2.3 *Théorie de la microgenèse* et *Théorie des catastrophes*

La théorie de la microgenèse, introduite en France par Rosenthal, tisse également le lien entre perception, expérience, et constitution du sens :

> Cette théorie […] rétablit l'expérience immédiate dans la structure dynamique du présent, dans le déploiement progressif mais immédiat du sens et elle lui restitue sa fonction thématique. [...] La théorie de microgenèse décrit l'émergence de l'expérience immédiate. [...] La théorie de microgenèse donne le sens aux travaux sur la compréhension du langage, sur les processus perceptifs de la lecture et les processus de reconnaissance et de dénomination des objets que je décris dans les chapitres qui suivent. [...] Le concept de microgenèse et plusieurs éléments du projet dont il est l'instigateur ont leurs racines dans les travaux de deux écoles psychologiques contemporaines de la Gestalttheorie de l'école de Berlin[179].

Cette théorie de la microgenèse, pour pouvoir être saisie, doit être éclairée par ce qui vient d'être dit, comme l'auteur le suggère ; elle doit également être rapprochée de la voie ouverte par Thom, qui a su décrire l'organisation liant perception et langage. L'énonciation est conçue comme une morphogenèse, c'est-à-dire une série de stabilisations :

> Dans un article récent, j'ai essayé de montrer comment le découpage linguistique d'un processus spatio-temporel pouvait s'expliquer par la théorie de la stabilité structurelle. Si l'on admet qu'une phrase nucléaire est essentiellement le constat d'un conflit entre régimes locaux (linguistiquement, entre des actants) qui se disputent un domaine de l'espace-temps à quatre dimensions R^4 alors le nombre des morphologies (au sens de l'équivalence topologie) de ces interactions est relativement petit (seize morphologies « archétypes », environ) […] Il ne fait guère de doute, cependant, que l'univers sémantique est infiniment plus riche et varié[180].

Wildgen (1989) examine la portée et les limites d'une application de la théorie des catastrophes en linguistique. Il existe en effet selon lui cinq grandes lignes d'application de la TC en linguistique : l'évolution (la morphogenèse) de la capacité linguistique ; l'apprentissage des langues ; le développement des langues ; les travaux de Seiler explorent surtout un aspect global

[179] Rosenthal (2001, p.2)
[180] Thom (1980, p.165)

de la TC : le fait qu'elle puisse décrire des discontinuités, des frontières catégorielles dans un substrat continu (ou quasi-continu).

C'est la cinquième application qui intéresse l'auteur : il s'agit des applications originales proposées par Thom en syntaxe :

> Il prétend que la syntaxe est iconique dans le sens où il existe des invariants qui relient notre perception du monde (de ce qui existe, de ce qui se passe, change, interagit) avec nos structures linguistiques »[181].

Ceci constitue pour Wildgen une étape sur un chemin de la vérité. Il existe néanmoins des difficultés de l'application de la TC à la syntaxe : la liste des archétypes a tendance à augmenter ; la base immédiate de la liste des archétypes est toujours floue ; la liste de morphologies sera plus étendue que celle de Thom ; en ce qui concerne le problème de relier les morphologies archétypes à la phénoménologie des langues naturelles :

> Thom a esquissé une solution en proposant des interprétations physiques et biologiques. A partir des travaux traditionnels et contemporains dans le domaine de la sémantique de la phrase, j'ai élaboré cette hiérarchie qui comprend dès lors les niveaux suivants :
> 1) interprétation localiste
> 2) interprétation qualitative
> 3) interprétation de phases
> 4) interprétation d'interaction
>   a) interprétation de possession/transfert
>   b) interprétation instrumentale
>
> Ces interprétations changent le substrat (en partant de l'espace-temps pour l'interprétation localiste). Le substrat acquiert une structure toujours en arrivant aux êtres humains munis de volonté. En conséquence, les structures dynamiques deviennent plus riches[182].

Partant de tous les domaines linguistiques auxquels la TC peut s'appliquer, et conscient des limites qu'elle connaît en linguistique, Wildgen va proposer une démarche de recherche :

> Je vais montrer d'une part qu'il faut limiter rigoureusement les domaines de l'application de la T.C. en linguistique. Je suggère d'autre part que la linguistique catastrophique constitue une base universelle de la théorie du langage et que les couches supérieures de cette théorie ont aussi un caractère dynamique […] La linguistique descriptive a besoin

[181] Wildgen (1989, p.420).
[182] *Ibid.*, p.424.

> d'une théorie dynamique du langage qui puisse expliquer comment un phénomène terriblement fluctuant peut d'une part mener à des stabilités temporaires (la conventionnalité linguistique) et comment cette stabilité temporaire peut d'autre part présenter des régularités à l'intérieur d'une échelle historique bien choisie[183].

Ainsi, selon Petitot (1989), le progrès de la TC consiste à montrer comment l'objectivité mathématisée peut rejoindre la manifestation phénoménologique et la description linguistique, à condition que l'on arrive à constituer mathématiquement de nouvelles couches d'être, de nouvelles ontologies régionales (au sens de Husserl). Elle est la clé de passage d'un usage modélisateur exact des mathématiques à un usage herméneutique. Ceci intéresse en particulier les approches automatiques et mathématiques du traitement du langage, et plaide en faveur d'une phénoménologie structurale : le structuralisme catastrophique vise la synthèse entre des modèles mathématiques de la morphogenèse des contenus catégoriaux permettant de subsumer des « phénomènes » d'un tout autre ordre de réalité.

Comme le soulignent Rosenthal et Visetti[184], Thom a proposé d'assimiler la construction du sens de l'énoncé à un montage de type perceptif, couplant les schèmes instables convoqués par les mots de façon à construire dans l'espace d'énonciation une dynamique globale, « dont les stabilisations constituent un mini-scénario proféré » (p.272). Cette instabilité constitutive de l'activité langagière a permis l'élaboration d'une théorie dynamique de la construction du sens, appelée, en écho à cette théorie de la forme dont nous venons de tracer les grandes lignes, la *Théorie des formes sémantique*.

[183] *Ibid*. (p.424-425)
[184] Rosenthal et Visetti (2003) dans l'annexe 2, *Gestalt* et sémantique.

1.5.3 La *Théorie des formes sémantiques* (TFS)

Ces deux grands courants (phénoménologie et gestalttheorie) que nous venons de détailler constituent l'arrière plan et l'ancrage philosophique à une théorie sémantique qui fera l'objet d'une attention particulière, puisque c'est celle-ci que nous utiliserons, en infléchissant certains concepts en raison de la dimension discursive que nous souhaitons intégrer.

1.5.3.1 L'activité de constitution du langage

Un réinvestissement de thèses phénoménologiques et gestaltistes, qui va dans le sens des analyses proposées précédemment, est celle que formulent Lebas et Cadiot :

> Notre projet est finalement de démontrer que le langage est une *saisie* du monde, pas seulement qu'il est un jeu *tourné* vers le monde. Il est une activité de constitution plutôt que de représentation, et les rapports entre sens et référent sont de l'ordre de l'extension plutôt que de la correspondance. C'est la leçon (presque) immédiate de l'examen du sens par les emplois, de la phrase par l'énoncé, du texte par le discours. [...] Le monde n'est pas *du tout* tel que nous croyons qu'il est, et si cette illusion est ce qu'il y a de plus vital pour notre équilibre psychologique, elle n'en reste pas moins une illusion, à laquelle le langage participe et qu'il ne subit donc pas. Parmi ces travaux, ceux sur lesquels nous voudrions plus particulièrement nous appuyer ont en commun de se réclamer, de près ou de loin, de la phénoménologie[185].

Les implications du sens des objets discursifs sont donc beaucoup plus profondes que celles d'une liste de propriétés, puisque ce sens est en relation avec notre expérience :

> Le monde est une constitution compatible *avec* l'expérience parce qu'il est constitué *par* l'expérience. Plus particulièrement, la constitution des référents leur est extrinsèque, elle est fondée sur *notre* expérience. La solution générale de l'articulation sens-référence est alors énonçable avec une extraordinaire simplicité : les objets de la parole sont propres à l'activité linguistique en tant qu'ils sont en partie *constitués* par la dynamique langagière, mais sont aussi *les mêmes* que ceux auxquels le langage réfère. Ceci cesse précisément

[185] Lebas et Cadiot (2003, p.4)

d'être paradoxal dès le moment que le référent n'a d'autre essence que ses propriétés extrinsèques[186].

Cadiot et Lebas (2003) développent ainsi des solutions particulières pour cette solution générale, des options à prendre sur la question de savoir comment une démarche phénoménologique peut prendre corps en linguistique. Cette question déterminante se décline pour eux en plusieurs aspects :

- le premier est l'introduction de la notion de rapport ou de propriété extrinsèque comme fondement sémantique de l'acte de référence. La signification y est exprimée en termes de rapports aux référents;

- le second aspect opère le déploiement du premier en une véritable phénoménologie, par la promotion de ces propriétés extrinsèques au statut de constituants : s'expriment en termes de « rapports-à », non seulement l'accès linguistique aux référents, mais encore la conception (linguistique et extralinguistique) de ces référents (Lebas, 1999). On voit ainsi se résoudre l'articulation problématique entre sens et référent par le fait que la signification se fond dans, et est fondée par, les termes mêmes de la conceptualisation, dans le même temps que le langage redevient une pensée particulière, la parole une expression, la langue une pratique ;

- le troisième aspect, aux antipodes de la langue-code, voit dans la production linguistique une expression corporelle particulière, et substitue à la notion d'interprétation celle d'une saisie de l'expression d'autrui.

1.5.3.2 La tripartition motifs-profils-thèmes

Cadiot et Visetti[187] constituent ainsi le projet général – auquel nous souscrivons – de « comprendre l'activité de langage sur le mode d'une perception et/ ou d'une construction de

[186] *Ibid*., p.5
[187] Cadiot et Visetti (2001a, p.48)

formes – de formes sémantiques s'entend [...] Nous cherchons à décrire une dynamique de constitution, de façon telle qu'on puisse la comprendre comme inhérente à l'activité des sujets, tout comme au milieu sémiotique où elle s'exerce ». Leur étude défend la nécessité de la tripartition motif-profil-thème, que nous allons à présent détailler.

Avec le motif, « nous entendons donc prendre en compte une certaine couche « morphémique » du sens, dont la portée ne se limite pas aux morphèmes, mais au contraire, et par exemple, se réalise particulièrement bien dès que l'on envisage les mots eux-mêmes, non d'abord comme des types (seraient-ils instables et sujets à déformations réciproques) mais plutôt comme des ouvroirs à motifs »[188]. C'est en quelques sortes un élément de stabilité, comme le montrera l'analyse du corpus : les différents motifs sous-tendent les dynamiques sémantiques. Mais ce ne sont pas des types, puisque les motifs sont toujours susceptibles d'être remaniés, par excès ou par défaut. Ils peuvent disparaître de la conscience des locuteurs, rester dans une mémoire enfouie dans la langue. Les motifs ne sont en général que des fonds, des matériaux ou des supports d'élaboration pour des opérations de profilage et de thématisation ; ils se stabilisent d'une façon plus distincte, plus sélective, par insertion dans des organisations lexicales régionales : donc à travers la mise en syntagme, et par l'entremise d'opérations textuelles. Ils sont des germes de signification chaotiques et/ou instables, et chaque emploi d'un lexème s'accompagne alors d'un potentiel de reprises. Par exemple, pour « arbre », les motifs seraient branchement/ramification et force/stabilité. Ils enregistrent donc également les emplois antérieurs et peuvent en fixer des caractéristiques[189].

---

[188] *Ibid*., p.114

[189] *Ibid.*, p.127. Voici par exemple comment sont traités deux exemples par P. Cadiot et Y.-M. Visetti (2001b, p.29-30), en mêlant les trois concepts :

– Cuisine et cuisiner ouvrent typiquement sur un domaine de profils à la méréologie enchevêtrée, nanti d'horizons thématiques richement diversifiés : lieu, processus, art, mets cuisinés, personnel préposé, etc. En même temps, nous proposerions volontiers un motif générique, valable pour d'autres emplois qui nous alertent à ce propos : ce motif ouvre sur un travail d'apprêt complexe, voire cryptique, attaché à la métamorphose d'un Patient (cuisine des partis, cuisiner un article/ une vengeance/ un suspect). Ce motif, étant déjà profilé comme une activité, ouvre sur un domaine de profilage qui joue sur les aspects et l'actantialité, et par là diffracte, décompose, le motif suivant les directions d'une possible division thématique.

– Maison présente un cas analogue de motif diffracté à l'intérieur d'une méréologie de zones, de fonctions, d'ensembles : mais une méréologie moins enchevêtrée, plus clairement stratifiée 32. Les principales directions de profilage seraient sans doute //habitation// : maison de campagne, rester à la maison ; //centre fonctionnel// : maison de jeu, du peuple, de passe, de commerce ; //ensemble de personnes// : maison des Habsbourg, maison civile, maison militaire, maison d'un prince. Ces directions ne sont nullement exclusives les unes des autres, et sont simplement à prendre comme des directions principales dans un espace de profilage global (une foule de cas atteste de la nécessité d'un repérage multiple : maison de campagne, gens de maison, tenir une bonne maison, maison d'un prince, etc.). Un

La construction met aussi en jeu les profils : « par profilage, il faut entendre d'abord tous les processus [...] qui contribuent à la stabilisation et à l'individuation des lexies [...] Il faut entendre ensuite l'ensemble des opérations grammaticales qui contribuent à ces stabilisations, et construisent du même coup un ensemble de vues sur la thématique »[190]. En outre « la microgénétique des profils, qu'elle mobilise ou non des motifs, se fait par interaction en syntagme avec d'autres profils eux aussi en cours de stabilisation. Ces dynamiques de profilage renvoient pour une part à des frayages déjà enregistrés en lexique et, sous une forme bien plus générique, en grammaire. Mais elles se font aussi par inscription dans des thématiques inédites, qui les reprennent dans leur propre grille, possiblement extrinsèque, soit aux motifs donnés en langue, soit aux normes de profilage lexical déjà attestées ». Dans de très nombreux cas, ces profilages se font sur la base des motifs : le profilage est donc un système, déjà frayé et enregistré en lexique et en grammaire, de parcours de stabilisation.

Enfin « il s'agit pour nous, sous le nom de thématique, d'une dynamique de construction et d'accès à un posé, motivé et profilé linguistiquement, mais toujours plus pauvre ou plus riche que ces accès partiels »[191]. C'est ce dont on parle, mais à prendre dans un sens foncièrement textuel : le thème est ce qui est posé par l'activité du langage sans être dissocié des traces et des modes d'accès propres à cette activité. Ils se situent donc au niveau de l'identité.

En somme :

> Le motif est tout aussi indispensable qu'insuffisant à organiser, et a fortiori expliquer, la diversité des emplois qui font en réalité appel à des processus de profilages et de thématisations multiples, motivés sans doute, mais largement imprévisibles dans leurs résultats. Le lexique enregistre ainsi, sous forme de champs lexicaux d'étendue et de densité sémique variée, la trace systématiquement cumulée de certains profilages disponibles en permanence. Les spécifications régionales des profils comprennent ainsi des distinctions immédiates (des traits sémantiques), qui sont en même temps nanties

---

motif unifié joue à travers tous ces profils. Il comprend l'intériorité et le séjour (le manere de maison), mis en couplage avec des valeurs domestiques et domaniales (récupérées de domus) : organicité interne (ordre domestique), position d'un centre rayonnant sur un domaine fonctionnel. Ici les profils diffractent l'unité du motif sans pour autant intégrer les diverses dimensions dégagées à une sorte de 'scénario', comme le fait cuisine. Il s'établit plutôt entre elles des rapports de symbolisation réciproque. Plus précisément, les affinités 'internes' du motif se convertissent en rapports de symbolisation 'externe'. Ces rapports de symbolisation sont constitutifs de tout ce qui se profile comme maison ; ils donnent lieu à des développements thématiques, plastiques et littéraires, lourdement allégoriques (la façade fissurée et la chute de la maison Usher). Cela serait évidemment possible avec cuisine, mais au prix d'un travail de thématisation bien plus contraint par la prégnance du 'scénario' culinaire.

[190] Cadiot et Visetti (2001a, p.130)

[191] *Ibid*., p.138

> d'horizons : ceux-ci tracent, par exemple, des connexions d'une région à l'autre (hyperonymie, méréonymie, implications actantielles ou fonctionnelles...), ou commandent des développements thématiques possibles (parfois très spécifiques, comme dans le cas des terminologies). La description d'un mot, ou plus généralement d'une lexie, peut donc emprunter à trois ordres distincts : motifs, profils, et thèmes[192].

Pour nous, dans une perspective discursive et énonciative, les thèmes permettent de plonger le travail des motifs et des profils dans quelque chose de plus permanent : des grands ensembles que nous repèrerons plutôt en terme de topoï, c'est-à-dire des lieux communs argumentatifs sous-tendant les enchaînements en discours, qui sont linguistiquement motivés, et qui se stabilisent par les différents profilages.

1.5.3.3 Des thèmes aux topoï : plus qu'un changement terminologique

Nous sommes à ce stade en présence de concepts dont la différence n'est pas très claire. Il semble que les thèmes chez Cadiot et Visetti sont de la même nature que les topoï chez Rastier (chez eux, les thèmes se situent au niveau sociolectal : « nous admettons que les thèmes s'identifient et se stabilisent socialement, dans la parole ou dans les textes, par la médiation de parcours normés, ou du moins privilégiés. Leur temps propre est, pour ce que la sémantique peut en dire, un temps normé, social et intersubjectif, et non le temps d'un Sujet »[193]). Cependant ces deux utilisations de « thème » font référence à deux ordres différents, puisqu'il s'agit chez Rastier d'un niveau d'analyse de description du sens, alors que dans la perspective phénoménologique il s'agit d'un moment du processus de constitution du sens (le thème regroupe ici l'accès et l'existence).

Nous devons donc à ce niveau adapter à notre analyse les théories et les contradictions terminologiques. Dans la définition de Rastier les thèmes relèvent d'une étude des styles ; or d'après ce que nous avons dit dans la première partie, le discours agit sur les objets en rendant la parole véhiculée comme fortement socialisée et dialogique. Il est alors difficile d'établir une

[192] *Ibid*., p.104
[193] *Ibid.*, p.147

frontière entre l'idiolectal et le sociolectal, puisque les topoï convoqués oscillent entre les deux. Ici la topique et la thématique peuvent donc se confondre, et le critère de comparaison pourrait être la propension de partage du sens. Ainsi il ne s'agit pas toujours du sens tel qu'il est défini et partagé, mais aussi de la manière dont il est construit et ainsi plus ou moins imposé au lecteur/auditeur. C'est pourquoi l'étude de la performativité, quand elle permet de révéler la force illocutoire qui accompagne un énoncé (soit sous la forme de performatifs, soit par l'inscription dans le discours d'une légitimité porteuse de force illocutoire), doit accompagner l'analyse des différents sens. Ce détour fait apparaître la nécessité de la mise en évidence du discours dans l'étude qui est la notre : les conditions de productions influencent le sens des objets créés, ce qui nous ramène à la notion de formation discursive : les topoï véhiculés sont ceux d'une formation (discursive en particulier), et l'intérêt de la séparation théorique idiolectal/ sociolectal est d'introduire l'étude de la propension pour chaque topos à être partagé. La confusion terminologique autour de *thème* a en outre fait apparaître les deux ordres auxquels notre analyse s'attache : la construction du sens, dans laquelle « un thème présente une cohérence unitaire de forme, ou de complexe synoptique de formes, uniquement pour ce qui concerne les profils qui constituent, à chaque moment, sa partie focale ; ses autres profils ne figurent dans le champ qu'à titre d'horizons possibles »[194], qui ne se confond pas avec la description du sens des attestations étudiées. L'intérêt de confronter les deux théories sur ce point réside dans la possibilité de montrer maintenant comment la dynamique constitutive du sens et le résultat vérifié par l'attestation peuvent s'enrichir, notamment dans la redistribution des propriétés signifiantes d'un topos dans les différents niveaux de la construction du sens. Notre analyse dépasse donc le cadre de la sémantique structurale réinvestie par Rastier, en montrant comment la constitution du sens (repérée par les sèmes chez Rastier) est davantage le résultat d'une dynamique.

Ainsi, en s'appuyant par exemple sur la définition de Greimas[195] :

> Le lexème est le lieu de manifestation et de rencontre de sèmes provenant souvent de catégories et de systèmes sémiques différents et entretenant entre eux des relations hiérarchiques, c'est-à-dire hypotaxiques. Mais le lexème est également un lieu de rencontre historique. [...] Le lexème nous apparaît dès lors comme une unité de communication relativement stable, mais non immuable.

[194] *Ibid.*, p.143
[195] Greimas (1966, p.38)

Nous pouvons préciser les processus structurant la perception d'un objet. Nous conserverons la notion de topos pour définir le sens des différentes attestations sur lesquels s'appuient les enchaînements discursifs, et nous utiliserons celle de thème pour parler de la thématisation, processus qui projette en discours un sens qui procède d'un motif. Ainsi, dans notre étude, le topos indiquera le sens de l'attestation qui résulte de la thématisation et/ou du profilage d'un motif. Les topoï, reliés aux différentes formations discursives, seront en outre des doxèmes (c'est-à-dire les topoï propres aux différentes formations discursives.), comme l'indique Sarfati (2002). Ceci permet de dépasser ce qui pourrait constituer pour nous une difficulté de taille à l'utilisation de la TFS : comme elle ne fait pas d'hypothèse sur le discours, la puissance du modèle peut devenir problématique, puisqu'il n'est pas mis à l'épreuve des corpus. En redéfinissant le concept de thème dans une perspective topique, nous pourrons parvenir à saisir les enjeux discursifs de la construction du sens. Nous devons alors définir plus précisément les topoï.

1.5.4 Définition des topoï : dynamisme et performativité

Pour définir le topos, nous nous devons de faire un détour historique et théorique afin de préciser l'évolution du concept de topos, convoqué par la pragmatique intégrée.

1.5.4.1 Les topoï à partir de la *Théorie de l'argumentation dans la langue*

Ce qui sera par la suite appelé *pragmatique intégrée* apparaît dans la préface de Ducrot (1972) à l'ouvrage de Searle, *Les actes de langage* (1972). Il propose d'intégrer à la description des énoncés la valeur pragmatique de leur énonciation, et il définit la langue comme « l'ensemble de ces conventions auxquelles l'énonciation doit se référer si elle veut être comprise » (p.24) : ainsi le lien du plan locutoire et du plan illocutoire relève des conventions de langue. Ceci s'affirme plus nettement dans le réexamen qu'il fait du présupposé et du sous-entendu au début de *Le dire et le dit* (1985) : il suggère un glissement de l'idée que l'illocutoire revendique de

l'efficacité pour la parole à l'idée qu'il s'appuie sur une efficacité propre des mots. L'illocutoire serait inscrit dans la phrase (l'entité grammaticale abstraite). La valeur sémantique des énoncés est alors une « hypothèse interne », et la production de sens se fait en deux étapes : le composant linguistique (C.L) fait correspondre à l'énoncé une signification ; puis le composant rhétorique (C.R) calcule, à partir de la signification de l'énoncé et d'une description de la situation, le sens de l'énonciation (voir ce schéma tiré de Sarfati 2002) :

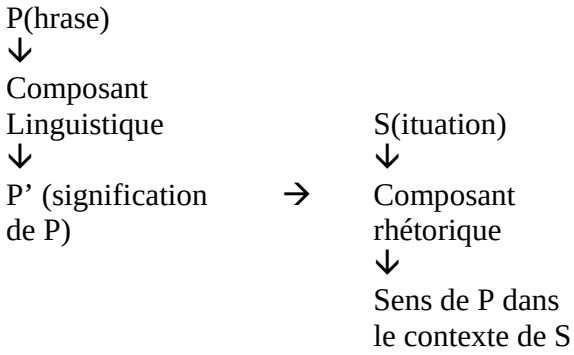

Schéma n°5: Calcul du sens dans la machinerie du sens de Ducrot

La langue doit contenir « une référence à ce qui est, pour Saussure, la parole », et certains aspects de la pragmatique doivent donc être intégrés à la sémantique : « la sémantique linguistique doit être structurale ». C'est « un structuralisme du discours idéal », où « l'acte de parole engendre un monde idéal et légifère pour ce monde ». Ayant ainsi introduit l'énonciation à l'intérieur de l'énoncé, Ducrot et Anscombre vont plus loin dans *L'argumentation dans la langue* (1983, p.9) :

> Les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la seule structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent […] C'est ce qui nous justifie de relier les possibilités d'enchaînement argumentatif à une étude de la langue et de ne pas les abandonner à une rhétorique *extra linguistique*. Pour nous, elles sont déterminées au travers d'un acte de langage particulier, l'acte d'argumenter.

Dans la description sémantique il faut introduire au moins trois composants à la place du composant linguistique (C.L) : un C.L 1 qui attribue aux énoncés des contenus affectés de marqueurs d'actes, un C.L 2 qui transforme les contenus à l'aide d'un calcul fondé sur les lois argumentatives, et un C.L 3 qui déduit l'orientation argumentative globale de l'énoncé et, s'il sert

à accomplir un acte d'argumentation, à quel type de conclusion il peut être destiné. Il faut donc admettre des actes illocutoires dérivés d'autres actes illocutoires si on veut admettre que l'acte d'argumenter est un acte illocutoire. Cette thèse est d'ailleurs encore résumée au début de *Théorie des topoï* (1995), où Anscombre fait un bilan de la *Théorie de l'argumentation dans la langue* :

> Il y a présente dans le sens des énoncés des valeurs sémantiques qui ne peuvent être ni réduites ni même dérivées de valeurs informatives qui seraient plus fondamentales.

Puis on passe de l'idée que la pragmatique intervient dans l'interprétation sémantique (certes le schéma de Morris n'est pas remis en question, c'est l'ordre qui pose un problème[196]) à celle que la langue n'est qu'argumentative. Les topoï introduisent en outre une énonciation polyphonique. Comme le disent Anscombre et Ducrot (1983, p.175) :

> L'idée fondamentale est la suivante : lorsqu'un locuteur L produit un énoncé E – en entendant par là un segment de discours occurrence d'une phrase de la langue – il met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes:
> - ou bien s'identifier à eux, en prenant alors en charge leur(s) acte(s) illocutoire(s) ;
> - ou bien s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui, personne qui peut être ou non déterminée.
>
> Ainsi donc le locuteur est susceptible, au travers de son acte d'énonciation (produit de l'énoncé), d'accomplir des actes de langage par deux voix différentes :
> - d'une part, par son assimilation à tel ou tel énonciateur,
> - d'autre part, par le fait même qu'il fait parler des énonciateurs, et leur confère ainsi une certaine réalité, même s'il se distancie d'eux.

La *Théorie de l'Argumentation dans la Langue* (T.A.L) utilise le concept de topos comme un fondement : dans la T.A.L il n'y a pas de sens littéral en tant que ce sens littéral serait une constante sémantique. Le noyau sémantique profond des énoncés est constitué par des relations qu'entretient cet énoncé avec les discours qui le précèdent et le suivent. Ces relations sont **argumentatives**, et la relation d'argument à conclusion est de nature gradable. Lors d'une

[196] Voir Sarfati, 2002, p.12, au sujet de Morris : « Son texte fondateur : *Fondements de la théorie du signe* (1938) distingue entre la syntaxe (« étude des règles de combinaison des signes »), la sémantique (« étude des règles d'attribution d'une signification aux signes ») et la pragmatique (« études des règles d'utilisation des signes par les sujets »). ». Ce modèle est remis en question dans Anscombre et Ducrot (1983, p.16) : « l'interprétation, plus limitée, à laquelle nous tenons, est nécessaire si l'on veut conserver un objet à la sémantique, si l'on veut donc donner une certaine vraisemblance à la distinction sémantique/ pragmatique ».

énonciation, le locuteur donne des indications sur le chemin qu'il a choisi pour aller d'un argument à une conclusion : ce sont les **topoï**, c'est à dire des principes généraux qui servent d'appui au raisonnement mais qui ne sont pas le raisonnement. Cette notion vient de Aristote, dans *Les Topiques,* qu'il explicite aussi dans la *Rhétorique* :

> Il est manifestement nécessaire, comme dans L*es Topiques*, tout d'abord d'avoir pour chaque sujet un choix tout fait de propositions sur les choses possibles et les choses opportunes : et, sur celles qui se posent à l'improviste, il faut chercher selon le même procédé, en fixant les yeux non point sur des propositions indéterminées, mais sur celles ressortissent au sujet même du discours, et englober le plus grand nombre possible dans le voisinage le plus immédiat de la question[197].

Les topoï sont utilisés, pas assertés, et ils sont présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté. Ils peuvent être créés de toute pièce, issus d'une idéologie, une donnée sociologique. L'étude de leur nature permet de distinguer des topoï intrinsèques qui fondent la signification d'une unité lexicale, c'est-à-dire qu'ils sont potentiellement présents dans les unités lexicales, et les topoï extrinsèques qui sont utilisés pour fonder des enchaînements conclusifs. Un topos intrinsèque est relatif au contenu linguistique, c'est une propriété sémantique constitutive du signifié lexical, alors qu'un topos extrinsèque est une construction de discours, il ne relève pas de la langue.

1.5.4.2 Les développements ultérieurs : Anscombre (1995, 2001), Carel et Ducrot (1999, 2001)

Ducrot et Anscombre, qui furent à l'origine de ces modèles, ont ensuite élaboré des développements théoriques différents, ayant pour but de résoudre certains disfonctionnements perçus dès la *Théorie des topoï* : cet ouvrage est d'ailleurs emblématique de l'éloignement des théories naissantes, avec en germe les aboutissements qui suivront.

[197] Aristote (1998, p.172-173)

1.5.4.2.1 La Théorie des stéréotypes (T.S.) de Anscombre

Dès la mise en forme de la *Théorie des topoï*, Anscombre indique que le faisceau de topoï qui définit le sens d'un mot est un faisceau de phrases typifiantes, et ce faisceau définit un stéréotype. Dans Anscombre (2001), l'auteur indique que la TAL version topique standard soulève des problèmes qu'il résout grâce à la théorie des stéréotypes. La version topique « contraint à renoncer à l'hypothèse que derrière les mots, il y a d'autres mots », et « le recours à la polyphonie est inévitable » (p.71). Les stéréotypes et les topoï « font partie de ce qu'on appelle habituellement les *lieux communs* », mais « dès ce niveau cependant, une différence fondamentale apparaît : alors que les schémas et formes topiques sont des entités abstraites, les phrases stéréotypiques sont à l'inverse des phrases de la langue. A ce titre, la TS est au contraire de la TAL, et pratiquement par définition, une théorie qui met effectivement des mots derrière les mots »[198]. Le stéréotype d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une phrase stéréotypique. Étant donnée, dans le stock linguistique des différents sujets, la certaine relativité du nombre de phrases qui caractérisent la signification d'un terme considéré, le stéréotype d'un terme sera considéré comme une liste ouverte. Le fonctionnement de cette théorie est le suivant :

> Lorsque nous parlons, nous utilisons des syntagmes nominaux et verbaux. Le sens d'une occurrence d'un tel syntagme correspond à l'activation d'un ou plusieurs énoncés stéréotypiques[199].

C'est ce qui explique des exemples comme *Ce chat est (normal + *curieux) : il chasse les souris* et *Ce chat est (*normal + curieux) : il ne chasse pas les souris*, par la présence de la phrase *Un chat chasse les souris* dans le stéréotype de *chat*.

Selon Anscombre (2001), une différence doit être faite entre le stéréotype primaire et le stéréotype secondaire :

---

[198] Anscombre (2001, p.72)
[199] *Ibid.*, p.61

> Il importe de distinguer entre le stéréotype primaire, associé de façon stable au mot, du moins au sein d'une communauté linguistique donnée, et le stéréotype secondaire, attaché localement d'un terme[200].

Le stéréotype primaire se rapproche alors du topos intrinsèque dans la mesure où il y a une stabilité entre le mot et sa signification. Mais Anscombre différencie cependant les topoï des stéréotypes : alors que les topoï sont des entités abstraites au niveau de la métalangue, les stéréotypes – ensemble ouvert d'énoncé-types – restent au niveau de la langue. Le schémas et les formes topiques sont en effet des entités abstraites, alors que les phrases stéréotypiques sont des phrases de la langue. Autre différence selon Anscombre : alors que dans la *Théorie des stéréotypes* le fonctionnement sémantique est indépendant de la fonction référentielle, les valeurs informatives seraient secondes par rapport aux valeurs argumentatives, et non pas indépendantes, dans la *Théorie de l'argumentation dans la langue*. Enfin, une différence concerne la gradabilité des arguments (notés (P, Q), la relation entre P et Q étant éminemment gradable, par exemple + BEAU TEMPS, + AGRÉMENT DE PROMENADE), qui pose problème dans la TAL. En effet, pour cet exemple + BEAU TEMPS, + AGRÉMENT DE PROMENADE, cela équivaut à renoncer à la gradabilité du méta-prédicat PROMENADE, en la reportant sur le méta-prédicat AGRÉMENT : or ce procédé revient à renoncer à la gradabilité d'un des deux prédicats, et la transférer sur le lien conclusif (selon l'auteur cet exemple n'est pas le seul). Par contre, dans la TS, si m est un argument pour n, c'est parce que du fait de sa non-analycité, la phrase générique G(m,n) qui est convoquée et instanciée admet par nature des exceptions, m n'étant qu'une bonne raison de croire à n. Plus les exceptions envisagées seront nombreuses, moins bon sera l'argument, et inversement.

Dans cette évolution théorique, Anscombre ancre les topoï dans la langue même, modifiant la terminologie, en leur préférant le concept de stéréotype. Ceci constitue une différence avec l'élaboration proposée par Carel et Ducrot, qui envisagent les topoï au niveau de méta-prédicats.

---

[200] *Ibid*., p.63

1.5.4.2.2 La Théorie des blocs sémantiques de Carel et Ducrot

Pour Carel (1994), rien ne précède l'argumentation : ne se fondant sur aucune description préliminaire, elle est enracinée dans le lexique même et indépendante de toute autre fonction de la langue. Considérant l'argumentativité d'un enchaînement A donc C, « son argumentativité consiste – et consiste seulement- à convoquer les principes, les stéréotypes, qu'expriment aussi des formules telles que *l'appétit est signe de bonne santé* […] [Ces principes] nous les voyons comme des représentations unitaires et nous leur donnons un rôle premier en ce sens qu'ils constituent selon nous le contenu même des enchaînements argumentatifs »[201]. Ainsi, argumenter consiste à convoquer des blocs sémantiques. A dc C et A pourtant non-C adoptent la même attitude vis-à-vis de la règle dont ils se servent.

Cette théorie se revendique de l'ADL[202], en retenant en particulier l'importance que jouent les connecteurs (*donc* en particulier) dans la description linguistique :

> L'originalité de l'ADL […] est plutôt dans le type des textes comportant *donc* qu'elle va lexicaliser. Car ce ne sont, ni le non-mariage des célibataires, ni l'animalité de l'homme, qui l'ont intéressée, mais des énoncés beaucoup moins certains, comme *les gens prudents n'ont pas d'accident*. Fidèle en cela à l'ADL, j'inscrirai à mon tour *Pierre est prudent donc il n'a pas eu d'accident* dans la signification de *prudent*. J'y inscrirai aussi *Pierre est prudent pourtant il a eu un accident*[203].

Il existe ainsi deux sortes de discours élémentaires : des normatifs (du type prudent DC NEG accident) et des transgressifs (du type prudent PT accident). Ces discours transgressifs sont également élémentaires, premiers, ils ne sont pas dérivés des discours normatifs, ils constituent l'autre aspect d'une même règle. Carel qualifie alors de bloc sémantique ce même point de vue que le normatif et le transgressif ont sur *prudent*. Toutes les argumentations ne sont cependant pas inscrites dans la signification du prédicat de leur premier segment. Prudent DC NEG accident sera dit structurel, puisque l'enchaînement est préfiguré dans *prudent*. Par contre *Pierre est prudent donc Marie s'ennuie avec lui* n'est pas structurel à *prudent* (mais plutôt contextuel).

---

[201] Carel (1994, p.69)
[202] L'ADL désigne également l'Argumentation Dans la Langue, appelée TAL par Anscombre. Nous préférons ne pas uniformiser les usages des différents auteurs.
[203] Carel (2001, p.11)

Avant de clarifier cette distinction entre structurel et contextuel, il convient de distinguer l'argumentation interne (AI) de l'argumentation externe (AE). Nous trouvons une explicitation synthétique de ces notions dans Ducrot (2001, p.23) :

> L'AI constitue une sorte de paraphrase de l'entité : les enchaînements X CONN Y dont elle se compose ne doivent pas contenir cette entité ni à l'extérieur de X ni à l'intérieur de Y : ainsi l'aspect devoir faire DC faire appartient à l'AI de l'adjectif *vertueux*. L'AE de ce même adjectif comprend en revanche des aspects où il figure à titre d'antécédent ou de conséquent, comme vertueux DC estimable. […] l'AE de vertueux contient également l'aspect vertueux PT NEG-estimable, par exemple des enchaînements comme : *Pierre est vertueux PT je ne l'estime guère*. En revanche l'AI d'une entité ne contient jamais à la fois un aspect et la converse de cet aspect : *vertueux* n'a pas dans son AI devoir faire PT NEG-faire, aspect qui appartient, nous le verrons bientôt, à l'adjectif contraire, *immoral*.

Comme nous le disions précédemment, il est également nécessaire de clarifier la distinction entre *structurel* et *contextuel*. Comme le souligne Ducrot (2001), dire qu'un aspect est structurellement attaché à une entité, que ce soit de façon interne ou externe, revient à dire qu'il appartient à la signification linguistique de cette entité, et qu'il apparaît donc dans tous les emplois que l'on fait d'elle (comme les exemples de la citation précédente). Mais une entité peut se voir aussi attacher certains aspects de façon contextuelle :

> Ainsi un discours *Jean est vertueux, cependant il a quelques amis* attache à *vertueux* l'AE contextuelle vertueux PT aimé, connexion qui ne semble pas associée (pas même sur le mode sous-jacent) à tous les emplois du mot[204].

Pour déterminer si un enchaînement est structurel ou contextuel, le seul critère que Ducrot fournit est le suivant, et concerne les AE : si une AE de X X CON Y est contextuel, l'enchaînement X CON' Y, dans une autre situation, sera aussi contextuel. Ainsi, si l'on parle d'un chauffeur, on peut dire *il est prudent donc je lui fais confiance*, mais pour parler d'un garde du corps on pourra dire *il est prudent pourtant je lui fais confiance* parce que l'on attend que son garde du corps ne soit pas prudent, qu'il prenne des risques pour sauver la vie, mais on peut dire que bien qu'il soit prudent on lui fait confiance.

[204] Ducrot (2001, p.23)

Ces éléments permettent en outre de définir les notions d'enchaînements doxaux et paradoxaux, comme le font Carel et Ducrot (1999) :

> Un enchaînement E est linguistiquement doxal (LD) si l'aspect auquel il appartient est déjà inscrit dans la signification d'un segment E […] un énoncé est linguistiquement paradoxal (LP) si son argumentation interne comporte des enchaînements linguistiquement paradoxaux[205].

La théorie permet également de traiter des *mots paradoxaux*, dont l'AI contient au moins un aspect paradoxal (comme *masochiste* : souffrance DC satisfaction ou casse-cou : danger DC plaisir).

La différence essentielle de cette théorie est que les enchaînements entre segments sont considérés au niveau des méta-prédicats. Mais dans tous les cas, une thèse forte est reconduite, que ce soit dans les concepts de stéréotype *primaire* ou *secondaire*, ou dans la distinction entre *structurel* et *contextuel* : certains enchaînements sont définis comme stables ou structurels, et seraient attachés aux mots dans tous les emplois, tandis que d'autres seraient des enchaînements relevant du contexte ou d'emplois plus particuliers. Or cette distinction pose problème, puisqu'elle va à l'encontre de l'indexicalité du sens qui a été définie comme fondement de notre démarche. Il nous faut à présent proposer une définition des topoï, qui permette de concilier une démarche argumentative et une perspective phénoménologique et gestaltiste d'indexicalité du sens. Avant cela, nous souhaitons évoquer certains développements parallèles à ces évolutions, car ils nous seront utiles lors de notre synthèse.

1.5.4.3 Les développements parallèles : Raccah, Galatanu

D'autres auteurs se sont également inscrits dans ce courant argumentativiste : nous proposons de détailler quelques aspects de la démarche cognitive de Raccah, avant de développer celle dont nous nous sentons la plus proche, celle de Galatanu.

[205] *Ibid.*, p.17 et 21

1.5.4.3.1 L'approche cognitive de Raccah

Raccah (1991) développe un modèle qui lie les théories argumentatives aux recherches cognitives : dans la signification il y a des contraintes concernant les orientations argumentatives possibles de ses énoncés. Son approche est fondée sur l'hypothèse selon laquelle les structures sémantiques des langues (naturelles) révèlent les modes (humains) de gestion des connaissances. L'hypothèse méthodologique peut se formuler ainsi : « les langues utilisées constamment par les êtres humains et continuellement re-modelées par eux en fonction de leurs besoins, constituent des systèmes exemplaires de gestion des connaissances »[206]. Ce qui fait l'efficacité de l'expert c'est qu'il représente ses connaissances au moyen de champs graduels. Chaque élément de connaissance est ordonné sur un champ par rapport aux autres éléments du même champ ; les règles de raisonnement que l'expert utilise relient ces champs graduels entre eux, établissant ainsi, au moment de leur utilisation, une multitude de liens entre éléments de connaissance. Il pose alors l'hypothèse de l'abstraction cognitive : les structures de l'expression linguistique sont la trace, dans le domaine de la langue, de structures plus abstraites (cognitives) dont d'autres traces peuvent être trouvées dans d'autres domaines. Il devient alors concevable que les raisonnements sur les représentations mentales s'appuient sur l'organisation graduelle, des structures cognitives ; que l'expression linguistique de ces raisonnements soit analysable en termes de relations entre champs graduels ; et enfin que la signification des unités linguistiques intervenant dans l'expression de ces raisonnements renvoie, au moins partiellement, à leurs finalités dans ces raisonnements.

> Pour comprendre à la fois l'origine et la pertinence de ces hypothèses postulant la gradualité des structures de connaissances, il faut remonter aux travaux de sémantique linguistique qui m'ont amené à concevoir certains aspects de la signification des phrases comme ne pouvant être décrits qu'au moyen de structures graduelles, puis utiliser l'*hypothèse de l'abstraction cognitive*, pour saisir les rapprochements entre le concept de signification et celui de connaissance. […] Si tous les énoncés d'une même phrase possèdent une propriété commune, la description sémantique de cette phrase doit mentionner une propriété responsable de la propriété commune de ses énoncés[207].

[206] Raccah (1991, p.191)
[207] *Ibid.*, p.196-197)

Les descriptions des énoncés doivent être jetées dès que l'on a établi une propriété plus abstraite à inclure dans la description de la phrase. Contredisant la conception sémantique : sens = référence et signification = information, dans laquelle l'orientation argumentative d'un énoncé était considérée comme le produit de croyances (ou de savoirs) appliqués exclusivement au contenu informatif de l'énoncé, contenu déterminé par la signification de la phrase, il ajoute ceci : dans la signification il y a des contraintes concernant les orientations argumentatives possibles de ses énoncés ; l'orientation argumentative d'un énoncé est obtenue par l'application, à certains éléments de la signification de la phrase, d'une règle d'inférence graduelle, qui ne relève pas de la logique, et que le locuteur présente comme générale et admise par l'ensemble des locuteurs. Les règles de ce type ont été appelées topoï : ils font le lien entre les connaissances linguistiques et les connaissances du monde. Ils font parti du bagage cognitif des locuteurs, et expriment celles des connaissances du monde qui sont plus ou moins « cristallisées » dans la langue.

Les connaissances sont à concevoir comme organisées dans des champs orientés, susceptibles de se voir appliquer des règles d'inférence graduelles. Ces connaissances codées sous forme de topoï correspondent à la manière dont les experts expriment naturellement leurs connaissances ; elles permettent les raccourcis que les humains opèrent habituellement dans leurs raisonnements ; elles gèrent directement la gradualité de façon qualitative.

Ici, les topoï sont davantage considérés comme des garants cognitifs de la gestion des connaissance (ce que nous ne remettons pas en cause) : pour notre part, nous les considèrerons cependant davantage comme des éléments normatifs, potentiellement remaniables, et fondamentalement liés au discours. C'est pourquoi notre démarche se rapprochera davantage de celle de Galatanu, dont nous allons parler à présent.

1.5.4.3.2 L'approche sémantico-discursive de Galatanu

Galatanu, dans la lignée des théories argumentatives, développe une approche au croisement de l'Analyse linguistique du discours (ALI) et de la pragmatique : c'est la Sémantique

des Possibles Argumentatifs (SPA), dans sa version actuelle, qui résulte d'un cheminement que nous allons décrire. D'une manière très générale,

> L'hypothèse de départ est que les faits sociaux (l'information) comporte en elle-même, d'une façon nécessaire, une évaluation de ces faits (commentaire) et que cette évaluation est toujours repérable au niveau des *types de discours* que l'on peut envisager comme des enchaînements possibles à partir de l'énoncé descriptif. Autrement dit, dans le paquet de « topoï » que l'énoncé portant sur le fait social avec plus ou moins de force, et donc dans l'orientation argumentative de cet énoncé, il y a nécessairement au moins un topos directement porteur d'une valeur[208].

Ainsi, pour elle (Galatanu 1999b, p.43), l'A.D. « a aussi comme point de départ la définition d'un 'champ discursif' correspondant à un champ de pratique humaine, mais déplace son centre d'intérêt sur le repérage des mécanismes langagiers mobilisés dans **l'actualisation des potentiels sémantiques** des mots et des séquences de mots. C'est au croisement de ces mécanismes langagiers mobilisés, que l'ALD cherche à définir les spécificités des discours construits dans un champ de pratique ». Il faut chercher, comme nous le disions nous même, les rapports entre le discours et les conditions de sa production ; entre le discours (en tant que sémiotisation du monde par l'utilisation d'une langue particulière) et l'objet empirique de l'analyse, c'est-à-dire le texte. Ce projet est considéré « comme un projet d'analyse linguistique du texte, défini comme un ensemble d'énoncés (produits d'un ensemble d'actes de langage), analyse qui met à profit des outils méthodologiques issus d'une théorie sémantique ou pragmatique intégrée ». L'A.D. ne peut pas faire l'économie d'outils issus de la théorie sémantique du stéréotype, pour proposer des interprétations qui soient à la fois fondées sur des éléments repérables dans le texte et intéressantes, c'est-à-dire qui dépassent la lecture immédiate et « naïve » du lecteur.

L'auteur développe une sémantique argumentative intégrée, dans laquelle la signification lexicale décrit et argumente le monde en même temps, par le stéréotype attaché au mot et par les virtualités procédurales qui associent les éléments de ce stéréotype entre eux et avec d'autres stéréotypes. Ainsi,

---

[208] Galatanu (1994, p.75)

> Nous avions donc défini l'argumentation comme un acte discursif sous-tendu par deux opérations mentales : une opération d'association de deux (ou plusieurs) représentations du monde dans un « bloc signifiant » et une opération de sélection qui permet de poser un lien « naturel » entre ces représentations (cause-effet, intention-moyen, phénomène-symptôme…). Le produit de cet acte discursif est le sens de l'énoncé-occurrence, qui peut être défini comme un « bloc de signification naturelle », puisque l'opération de sélection pose un lien de « signification naturelle » entre les deux (ou plusieurs) significations non naturelles des entités linguistiques mobilisées (au sens que Grice donne à ces deux types de significations).
> Cette définition permet :
> - D'une part, d'envisager le degré de « stabilité », voire de « conventionnalisation » de l'association des représentations dans le sens de l'énoncé-occurrence […]
> - Et, d'autre part, de décrire ce sens comme argumentatif, qu'il s'agisse d'une séquence explicitant le lien posé par l'opération de sélection et/ou les représentations associées […], ou d'un seul énoncé […] dont les enchaînements l'associant à d'autres énoncés sont à construire par le sujet interprétant, destinataire du discours[209].

Les notions débattues précédemment avec les apories des notions de topoï intrinsèque/extrinsèque, etc., sont réadaptées ici dans le cadre discursif :

> Pour notre part, le bloc de signification déployé dans l'argumentation séquentielle peut être :
> - un bloc sémantique : l'association est stable, intrinsèque au sens des mots, ou plutôt, stabilisée, conventionnalisée ;
> - un bloc de signification culturelle, dominante dans la société à un moment donné ;
> - un bloc de signification strictement discursif, proposé par un locuteur dans la singularité de son acte de parole
>
> […] on peut chercher dans l'analyse du discours des blocs de représentations portant sur l'activité discursive, qui peuvent être intrinsèques à la spécificité illocutionnaire de l'acte, basés sur des règles que nous proposons d'appeler topoï pragmatiques intrinsèques à l'acte illocutionnaire, et des blocs de représentations de la fonction discursive de l'acte, basés sur des règles extrinsèques à la spécificité illocutionnaire de l'acte, que nous proposons d'appeler topoï pragmatiques extrinsèques aux actes illocutionnaires (culturels, idéologiques)[210].

Son article publié dans *Langue Française* (Galatanu 1999a) synthétise cette perspective, en y introduisant l'analogie au monde quantique, qui sera reprise par la suite :

[209] Galatanu (2000, p.36-37)
[210] Galatanu (1998, p.252-253)

> La signification lexicale est constituée à la fois d'un noyau (par analogie avec le noyau de l'atome) : traits dits « nécessaires », de catégorisation, et stéréotype associé au mot et de traits argumentatifs possibles qui relient des éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques (ou stéréotypes d'autres mots) et qui se superposent […] Ces possibles argumentatifs peuvent être décrits comme des « nuages topiques », reliant les éléments du stéréotype du mot (noyau) à d'autres représentations sémantiques (électrons topiques)[211].

Ceci amène en outre à une redéfinition du concept d'argumentation, dans un sens plus proche de celui que nous appelions dans les critiques présentées précédemment, puisque

> cette définition recouvre les argumentations séquentielles, s'appuyant sur les topoï intrinsèques ou extrinsèques 'déployés' dans le discours, ou proposant des topoï 'inédits', d'une part, et les visées argumentatives des énoncés qui ne font pas partie d'une séquence argumentative explicite. Enfin, cette définition rejoint la définition plus traditionnelle de l'argumentation, qui l'oppose à la démonstration, et explique **le mécanisme discursif d'objectivation, de réification des significations non naturelles** (des systèmes de signes linguistiques), par leur association dans un bloc signifiant sur la base d'un lien présenté comme naturel[212].

Un point important est également à relever dans Galatanu (2002) : il concerne le lien entre différents mécanismes à prendre en considération, ceux sémantico-discursifs et ceux pragmatico-discursifs :

> Au niveau de l'interprétation, le mécanisme sémantico-discursif s'appuie sur des éléments qui doivent faire partie de la signification proposée (construite) par la description sémantique des entités linguistiques, alors que le mécanisme pragmatico-discursif s'appuie sur des informations qu'apporte la situation de communication et/ou sur l'environnement textuel des entités linguistiques mobilisées.
> Ce dernier phénomène, étudié par la pragmatique inférentielle ne nous paraît pas pourtant pouvoir être traité en dehors d'une approche sémantique. Si, en situation, ou selon l'environnement linguistique, (14 [*Il y a une grève à la SNCF*]) peut permettre un enchaînement argumentatif comme celui de l'exemple (15 : [*Il y a une grève à la SNCF, donc les gens savent encore se mobiliser*]) aussi bien qu'un enchaînement comme celui de

[211] Galatanu (1999, p.47-49) ; voir également Galatanu (1999b, p.49) : la signification lexicale est constituée d'un noyau : traits dits nécessaires, de catégorisation, et stéréotype associé au mot, et de possibles argumentatifs, qui relient des éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques (stéréotypes d'autres mots), et qui se superposent dans une vision holistique du sens. La signification argumentative est présente à la fois entre les éléments mêmes du noyau et entre les éléments de ce noyau et d'autres représentations sémantiques, ce qui explique les nombreuses formes que l'argumentation peu prendre.
[212] Galatanu (1999b, p.47-48)

> l'exemple 16 : *Il y a une grève à la SNCF, les gens ne savent plus qu'empêcher le bon fonctionnement de la société*]), c'est parce que le mot *grève* a un potentiel argumentatif axiologique qui peut activer, en contexte, le pôle positif ou le pôle négatif[213].

Sur le plan de la **sémantique**, « on peut proposer un programme de recherche concernant le niveau d'inscription des « prises de position », *id est* des valeurs modales dans la signification lexicale. Par exemple, la valeur axiologique négative des mots comme *crime, vol, viol,* fait partie des éléments de leurs stéréotypes, alors que des mots comme *guerre, grève* n'ont pas de caractère monovalent inscrit dans leurs stéréotypes. Ils sont axiologiquement bivalents, et l'un ou l'autre des pôles axiologiques (positif ou négatif) va être sélectionné et activé, dans le discours par un processus de contamination avec les stéréotypes des mots de leur environnement, stabilisant ainsi une orientation argumentative : *sale guerre*, *guerre juste*, *guerre de défense* » (Galatanu 2002, p.100). Ce processus de contamination ressemble fort au concept de profilage que la TFS introduit, la stabilisation d'une forme sémantique se faisant en syntagme grâce à l'interaction avec son environnement. A de nombreux égards, cette théorie est donc très proche de la théorie d'inspiration phénoménologique que nous essayons d'esquisser :

> Nous allons essayer de montrer comment ces mécanismes discursifs, qui relèvent de l'actualisation subjective de la langue, en contexte – à la fois porteur de contraintes socioculturelles et inédit pour chaque occurrence de la parole –, peuvent modifier le « patrimoine » sémantique d'une communauté linguistique, le faire évoluer, garantissant ainsi la richesse de ces ensembles ouverts d'associations mentales portées par la signification des mots. Et ce faisant, nous pensons apporter un argument à une approche holistique de l'action humaine comme une « intrication sujet activité environnement » dans laquelle la parole, l'activité langagière, participe en construisant le monde, les identités, du lien social, et les mots pour les dire[214].

Partant d'exemples tels que *c'est bon d'avoir honte*, elle fait porter sa recherche sur l'élaboration d'un modèle permettant de rendre compte des mécanismes de déstructuration-restructuration de la signification lexicale, mécanismes susceptibles d'expliquer le cinétisme de cette signification :

---

[213] Galatanu (2002, p.97-98)
[214] Galatanu (2006,p.86)

> L'approche que nous proposons est *holistique, associative et encyclopédique*. Pour pouvoir rendre compte de la signification dans une approche holistique et associative, nous précisons que les stéréotypes d'un mot représentent des associations, dans des blocs de signification argumentative (relation posée comme une « relation naturelle » : cause-effet, symptôme phénomène, but moyen, etc.) des éléments du noyau avec d'autres représentations sémantiques. Ces associations sont relativement stables et elles forment des ensembles ouverts, dans ce sens qu'il serait impossible d'identifier avec certitude des limites rigides à ces ensembles dans une communauté linguistique à un moment donné de l'évolution de sa langue. Elles ont un ancrage culturel permettant donc d'inscrire de nouveaux éléments relevant du contexte culturel et contextuel dans la signification des mots.
> Dans ce sens, cette approche de la signification est également un modèle encyclopédique, car tous les aspects de notre connaissance de l'entité en jeu contribuent au sens de l'expression qui la désigne[215].

Nous retrouvons ainsi les éléments de stabilité et d'innovation que nous décrivions avec la TFS. Cependant, la notion de *noyau*, si elle permet de justifier la couche de stabilité propre à la langue, nous semble mener trop loin dans une direction référentialiste. En effet, comme nous l'avons souligné dans la description de la TFS, la stabilité sera considérée au regard de la généricité suffisante des motifs, mais non selon un noyau que les mots auraient en commun.

Après avoir détaillé toutes ces positions théoriques, nous allons proposer notre propre définition des topoï, en tenant compte de tout ce qui a été dit.

1.5.4.4 Pour une redéfinition des topoï

Dans la *Théorie des topoï*, la distinction entre un topos extrinsèque et un topos intrinsèque nous pose problème[216] : comment déterminer, en discours, et pour des objets porteurs d'enjeux symboliques importants, ce qui leur est intrinsèque, et ce qui leur est extrinsèque ? L'hétérogénéité des sens dont bénéficient bien souvent les objets conduit à prendre en compte l'importance de la compétence topique. Elle détermine en effet une partie de l'acceptabilité du sens construit, et joue donc un rôle fondamental. Mais nos recherches nous ont également permis

[215] *Ibid.*, p.94-95
[216] Et nous avons vu que cette distinction est reconduite – sous divers noms – par les auteurs des développements ultérieurs.

de souligner l'importance de la performativité : la force illocutoire qui accompagne la construction du sens a également un rôle important dans sa perception. Cette performativité est ici envisagée de manière très générale :

1) elle concerne à la fois une théorie de l'institution, qui porte sur la légitimité des énonciateurs, les constructions de cadres doxaux, les mises en scène énonciatives, etc.

2) et une théorie des actes de parole, en prenant en compte les formes porteuses de force illocutoire (négation, interrogation, présupposition...)

Ainsi la performativité participe au déploiement du topos, ce qui a une influence sur la manière dont il est véhiculé, mais elle entre aussi en jeu dans la perception de ce topos lors de sa réception, ce qui influence la réception de sa nature, et donc de l'idéologie dont il est porteur. Le dynamisme constitutif de la tripartition motifs-profils-topoï permet alors d'expliquer certaines divergences de motivation, puisque les profilages et les thématisations influencent la perception du motif. C'est pourquoi la stabilisation de ces phases modifie la motivation et en fige certaines caractéristiques : le motif n'est pas figé « en langue », il s'élabore conjointement avec les autres phases, et la performativité est à prendre en compte.

Cela permet de rapprocher les objets discursifs d'un autre concept : ils s'apparentent aux « objets notionnels » définis pas Kaufmann[217] :

> L'objet notionnel, comme son nom l'indique, a deux caractéristiques essentielles : comme les notions, il renvoie à des réalités intangibles [...] mais comme les objets, il a des propriétés suffisamment contraignantes et impersonnelles pour s'imposer aux esprits qui s'y réfèrent [...] En se montrant capables de restructurer le champ d'action et de pensée de leurs destinataires, ils répondent ainsi à des critères fondamentaux de l'ontologie : celui qui consiste à remplir le rôle causal [...] Le dépliement de la sémantique de la normalité qui caractérise l'« opinion publique » suggère que l'emprise causale des objets notionnels sur les esprits qui contribuent, sans le savoir, au maintien de leur existence, repose sur les relations de nécessité juridique que seules les communautés sont à même de générer.

Les notions de topoï intrinsèques ou extrinsèques n'étant pas ici retenues, il faut justifier les raisons qui permettent de discriminer les différentes perceptions de la nature du sens. Il est probable que dans chaque communauté idéologiquement homogène (en vertu d'un

[217] Kaufmann (2002, p.74-76)

positionnement politique et social, de l'adhésion à l'opinion publique véhiculée), l'objet créé soit ressenti comme véhiculant un topos intrinsèque, ou au contraire comme une construction opérée par les mécanismes discursifs. Cette hypothèse lierait alors la performativité au déploiement d'un topos, puisque sa nature (et la perception de cette nature) dépendrait en fait de l'attitude du lecteur/auditeur. Il faut donc à la fois tenir compte de la compétence topique, qui, en relation avec la doxa, définit le champ des topoï acceptables pour un lecteur/auditeur, mais aussi de la performativité, non seulement selon une théorie de l'institution qui légitime la création de l'objet, mais aussi selon une étude des formes porteuses de force illocutoire, qui influencent la manière dont le topos peut s'imposer.

C'est cela qui nous permet d'émettre la thèse que la performativité joue un rôle dans l'application d'un topos à un objet, mais que ce rôle ne se limite pas à ajouter de la force à cette application : elle joue également un rôle dans la définition de la nature du topoï, dans la mesure où elle a une influence sur la manière dont ce topos se déploie, ainsi que sur la réception de ce topos[218]. En reprenant la machinerie du sens de Ducrot, dans laquelle Sarfati (2002) intègre la compétence topique, nous intégrons la performativité au niveau de la compétence topique, avant le C.R. Elle s'applique conjointement à la compétence topique, qui circonscrit l'ensemble des possibles, les doxèmes qui seront assumables pour le lecteur/auditeur ; mais en même temps que la compétence topique rend ou non acceptable le topos véhiculé, la force illocutoire joue un rôle et influe sur la perception de la nature du topos déployé :

[218] A l'issu de l'analyse de corpus de la deuxième partie, nous serons en mesure de spécifier plus précisément les interactions entre topoï, formes sémantiques, performativité et perception sémantique. A ce stade, nous établissons les fondements théoriques de ces relations.

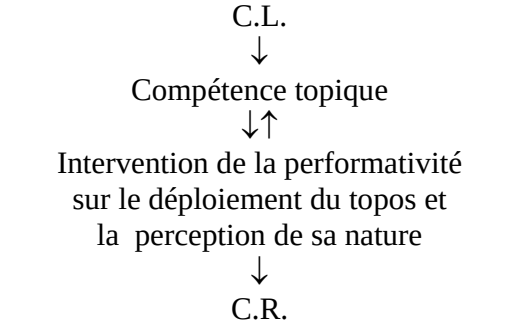

Schéma n°6: Domaines de formation des topoï : performativité et compétence topique

Ce lien entre topoï et performativité permet de faire ressortir l'importance de l'étude des objets au sein des textes où ils sont produits, en prenant en compte le discours. C'est pourquoi nous pouvons ici préciser la nature de ces objets : il s'agit d'objets discursifs, c'est-à-dire qu'ils possèdent toutes les qualités de l'« objet »[219], mais que celles-ci sont en partie déterminées par le mécanisme discursif.

Cela nous donne une nouvelle lecture de la théorie de la polyphonie de Ducrot : elle sera déjà opérante dans l'étude des actes de parole, puisqu'elle peut mettre en jeu une « autorité polyphonique » (dans le cas où la polyphonie met justement en jeu des énonciateurs dont la légitimité est source d'autorité), et elle nous sera aussi utile ici puisque ce que Ducrot appelle le point de vue des énonciateurs n'est rien d'autre que la convocation d'un topos par application d'une force topique à un objet. Ceci permet de confirmer le lien entre sens et culture, et de montrer en plus que l'étude du sens permet de révéler les luttes symboliques et les conflits présents lors d'une situation. La théorie de Bourdieu (2001) est très éclairante à ce sujet. En fonction du marché, des distinctions sociales, se définissent la langue légitime et le capital symbolique. Les énoncés performatifs sont un cas particulier des effets de domination dont tout échange linguistique est le lieu ; le rapport de force linguistique dépend de la compétence linguistique et de sa reconnaissance. Il se réapproprie la théorie d'Austin dans une perspective sociologique :

> L'enquête austinienne sur les énoncés performatifs ne peut se conclure dans les limites de la linguistique. L'efficacité magique de ces actes d'institution est inséparable de l'existence

[219] Dans la perspective phénoménologique : cette notion sera précisée au point 1.5.5.1

> d'une institution définissant les conditions qui doivent être remplies pour que la magie des mots puisse opérer[220].

En fait les actes illocutionnaires sont (en partie) des actes d'institution, il faut être habilité pour en user de manière valide. Ainsi à la différence d'Austin, Bourdieu pense que l'autorité du langage advient du dehors : il faut une personne légitime, une situation légitime et des formes légitimes. L'enjeu du problème ressort bien dans cette citation : « c'est dans la relation avec un marché que s'opère la détermination complète de la signification du discours ». **Les mots sont donc porteurs de doxa, et l'étude des topoï et de leur nature nous permettra de la révéler**. Les résultats devront être mis en perspective avec l'étude des conditions de production, des formations discursives et de la légitimité dont elles sont investies.

Ces actes d'institution ne doivent cependant pas masquer la « force » interne de certaines structures linguistiques. L'examen de certaines d'entre elles permet de s'en rendre compte :

- La présupposition : elle permet que des objets soient créés de manière implicite, ce qui rend leur existence et leurs propriétés incontestables. Comme le dit Carel[221] : « la théorie de la présupposition incorpore à la signification des phrases, dans la mesure où cette signification se répartit en posé et présupposé, des indications relatives à leur potentiel argumentatif ».

- La négation joue aussi un rôle fondamental puisqu'elle permet de mettre en jeu une énonciation polyphonique : l'énoncé nié, proche d'un présupposé, n'est pas asserté. Le *posé* porte sur qui est nié, et l'élément nié est introduit par le discours comme une évidence.

- Le « mot du discours » *mais* : son étude met en évidence des énoncés implicites qui sont véhiculés par le discours, et dont on peut rendre compte en étudiant ce qu'il articule. Dans Les mots du discours, Ducrot affirme que l'énoncé « P mais Q » présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion r et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion. « Mais » est un connecteur articulant un avant (P) et un après (Q), mais ces éléments P et Q ne sont pas nécessairement identiques avec ce qui le précède et ce qui le suit effectivement. En effet il n'y a pas de coïncidence nécessaire entre ce qui est articulé par « mais »

[220] Bourdieu (2001, p.108)
[221] Carel (1994, p.64)

et son environnement de surface, d'une part parce que « mais » choisit certains éléments seulement de son environnement, d'autre part parce qu'il choisit certains aspects particuliers de ces éléments, aspects qui n'ont souvent qu'une relation indirecte avec le contenu littéral. Pour nous il sera donc intéressant de repérer ce que sont P et Q, afin de voir ce qui est annulé, les conclusions qui sont attendues, et ce qui est introduit comme argument.

- L'interrogation permet, comme le montrent Anscombre et Ducrot, de donner à certains énoncés une très grande force illocutoire, puisque les phrases interrogatives ont « à un niveau intrinsèque, une valeur argumentative »[222] ; cependant leur hypothèse que « cette valeur leur confère la même orientation argumentative que possèdent les phrases négatives correspondantes » ne va pas toujours se vérifier, selon la nature des questions (leur étude se fonde surtout sur *Est-ce que p* ?). Dans certains discours, les questions permettent plutôt de véhiculer un énoncé, qui va ensuite faire l'objet d'une question. Ce procédé permet ici encore de véhiculer des énoncés grâce à la polyphonie.

Ces exemples montrent bien que des structures linguistiques confèrent une force aux objets introduits. La performativité sera donc envisagée ici à la fois selon l'étude de ces formes, et aussi selon la théorie de l'institution, ces deux moyens pouvant se combiner, en particulier dans des discours à finalité argumentative. Nous verrons lors de l'étude de la construction du sens en discours, la manière dont nous réutilisons ces concepts ; l'important est que nous nous réapproprions le concept de **topos de manière argumentative**, puisque nous le mettons en relation avec la performativité. Les topoï sont donc à la fois des révélateurs, mais aussi des moyens d'imposition de la doxa, et cela à divers niveaux (force illocutoire des énoncés, légitimité). Cette constatation invite alors à prendre en considération la sémantique du sens commun, après avoir considéré les rapports problématiques entre les textes, les genres et les discours, ainsi que les différents régimes textuels.

Notre théorie sémantique, qui utilise le texte comme lieu d'étude des objets discursifs, intègre alors de façon dynamique et inédite les strates traditionnelles de l'analyse linguistique, en révélant les apports de chacune comme participation à la construction globale d'une forme sémantique, par motivation, profilage et thématisation. Elle va plus loin que la théorie de

[222] Anscombre et Ducrot (1983, p.115)

l'argumentation dans la langue, dans laquelle l'ordre de tripartition proposée par les positivistes (syntaxe, sémantique, pragmatique) est remis en cause (mais cette tripartition est qualifiée d' « inattaquable »). Dans la T.A.L., Anscombre et Ducrot relèvent d'ailleurs des phénomènes qui mettent en échec la thèse néo-positiviste, pour réfuter l'établissement d'un ordre linéaire entre sémantique et pragmatique. Ainsi leur étude de la présupposition montre que la pragmatique peut déterminer la sémantique. Notre proposition va plus loin que la remise en cause de l'ordre de cette tripartition : elle ne se contente pas de révéler les topoï qui se manifestent dans les textes, elle ne se limite pas non plus à une analyse morphologique, syntaxique ou discursive, mais intègre de façon dynamique les strates de manifestation du sens à la description des propriétés des objets. L'originalité de cette thèse est alors de révéler le travail argumentatif dont les unités sont porteuses, en révélant les relations dynamiques entre les strates traditionnelles de l'expression linguistique :

1) intégration des dimensions purement morphologiques aux thématiques et idéologies discursives,

2) valorisation de l'expressivité des différents profilages et de leurs variations de portée,

3) insertion de la thématique à ces strates, et à une topique ambiante,

ces axes d'analyse révélant au mieux le jeu de l'innovation linguistique. Ici les phases du sens sont repérées en termes dynamiques qualitatifs, donc on ne peut pas les hiérarchiser : ces phases coexistent en permanence. Ainsi « c'est, plus généralement, un intérêt majeur du concept d'instabilité des formes sémantiques que de permettre, à travers une diversité simultanément disponible de niveaux de stabilisations, une approche véritablement non compositionnelle de la construction du sens »[223]. Analyser la construction du sens permet dans cette perspective de rendre compte en même temps du sens que le discours confère aux objets qu'il introduit, et de comprendre de façon dynamique l'argumentativité des objets étudiés. Cela va dans le sens de la théorie de l'argumentation dans la langue, dans laquelle :

> Les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la seule structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent. [...] C'est ce qui selon nous justifie de relier les possibilités d'enchaînement argumentatif à une étude de la

[223] Cadiot et Visetti (2001a, p.152)

> langue et de ne pas les abandonner à une rhétorique extra linguistique. Pour nous, elles sont déterminées au travers d'un acte de langage particulier, l'acte d'argumenter[224].

Mais ici la structure linguistique est analysée de façon originale, et nous informe en même temps du potentiel argumentatif des unités. En effet, le sens considéré comme base à l'argumentation est analysé à la fois comme construction et comme manifestation, ce qui permet de concilier une attitude ni totalement descriptiviste ni totalement argumentativiste face à ces objets. La mise en évidence de la construction du sens par le discours et selon la tripartition motif-profil-topos révèle ce qu'il y a en amont des topoï, tout en les analysant comme sous-tendant les enchaînements. Ainsi, par rapport à une théorie comme celle de Carel et Ducrot (1999), qui considère que « un enchaînement E est linguistiquement doxal (LD) si l'aspect auquel il appartient est déjà inscrit dans la signification d'un segment E » et que « un énoncé est linguistiquement paradoxal (LP) si son argumentation interne comporte des enchaînements linguistiquement paradoxaux »[225], notre apport est de révéler comment et dans quelle mesure ces notions de « signification » ou d'« argumentation interne » peuvent être convoquées : elles doivent s'accompagner d'une description de la construction du sens qui montre sur quoi se fondent de tels enchaînements. Ainsi il faut préalablement prendre en compte que « dans le langage de la théorie des formes sémantiques, nous dirons simplement que toute ressource, pour être profilée, doit être distribuée entre fond et forme, montrer/ cacher tel aspect plutôt que d'autres, et plus généralement présenter un relief, une perspective d'accès (par ex., via une focalisation) qui fait partie intégrante de la forme accédée »[226]. C'est donc une fois que les mécanismes d'accès au sens ont été révélés que la description du sens de manière topique devient pertinente, et que les enchaînements peuvent être analysés.

[224] Anscombre et Ducrot (1983, p.9)
[225] Carel et Ducrot (1999, p.17 et p.21)
[226] Cadiot et Visetti, *op. cit.*, p.168

1.5.5 Implications scientifiques

Nous devons à présent indiquer quelles sont les implications de la lecture de ces courants philosophiques et intellectuels sur la construction d'une théorie sémantique.

1.5.5.1 La notion d'*objet*

Les théories que nous utilisons se fondent (plus ou moins) implicitement sur une critique du référentialisme tel qu'il est habituellement conçu, et invitent à construire une sémantique qui tienne compte des dimensions sémiotiques et culturelles du monde qui nous entoure. Plus question d'avoir recours à un prototype, pour nous ici « la dénomination est une prophétie du passé : elle pose, en amont de son acte, un thème dont elle proviendrait, un thème déjà identifié et étiqueté par son cadre thématique »[227]. C'est en quelques sortes la conception que défendait déjà Hjelmslev :

> Ce n'est pas par la description physique des choses signifiées que l'on arriverait à caractériser utilement l'usage sémantique adopté dans une communauté linguistique et appartenant à la langue qu'on veut décrire ; c'est tout au contraire par les évaluations adoptées par cette communauté, les appréciations collectives, l'opinion sociale. La description de la substance doit donc consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l'anthropologie sociale. C'est ainsi qu'une seule et même « chose » physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée[228].

L'objectif d'une analyse de la construction du sens des objets discursifs est de montrer quelles sont ses différentes propriétés manifestées par le sens, mais surtout comment elles sont construites par le discours, selon la tripartition motif-profil-topos, et grâce aux fondements posés par l'analyse du discours et la sémantique du sens commun. Ces deux disciplines fournissent les moyens d'analyser le sens, en même temps que celui-ci légitime le recours aux textes, puisqu'il

[227] *Ibid*., p.176
[228] Hjelmslev (1971, p.61)

postule des propriétés extrinsèques aux objets. Cette analyse permettra de mettre en valeur la performativité des objets construits, car « la capacité d'agir qui nous intéresse ici est due aux propriétés performatives internes d'un concept qui est moins le mot d'une chose qu'un mot qui « fait » des choses, notamment en suscitant le ralliement et l'adhésion du plus grand nombre à ses décrets supposés »[229].

Pour justifier l'appellation *objet* dans le concept d'objet discursif, nous devons le définir. Il s'inscrit logiquement dans ce préambule théorique, et se définit comme le fait Lebas[230] :

> La notion de référent peut alors être généralisée à celle d'« objet ». L'« objet » est défini comme une infinité potentielle de rapports focalisés sur un point. Cette infinité potentielle est l'expression d'une conception d' « équilibre phénoménologique », qui établit qu'un objet est une synthèse d'apparences. Ceci constitue le renversement fondamental à la théorie : on ne peut pas dire qu'un objet *prend* des apparences, mais que des apparences – parce qu'elles sont conçues comme telles – *synthétisent* un objet. Dans le cadre de ce travail, le terme « référent » n'est utilisé que pour les objets dotés d'une certaine tangibilité (la notion de tangibilité reste cependant à préciser). L'articulation de ces notions jette les bases d'une théorie du sens que j'ai nommée « indexicalité du sens ». Cette dénomination exprime le caractère intrinsèquement relatif et indiciel de la notion de rapport ainsi que la possibilité pour tout objet d'être dans une relation d'indice – une relation indexicale – avec un autre objet ou une « forme stable ». La notion de « forme stable » est, avec les notions de « rapport » et de « contexte interprétatif », une primitive de la théorie : elle est l'expression d'une cohérence et d'une cohésion d'un ensemble de rapports ».

Le terme *objet* est donc celui qui convient compte tenu du cadre théorique utilisé ici, et la qualification par *discursif* rappelle – à la suite de ce préambule théorique – que les apparences synthétisées par l'objet sont pour partie constituées par les mécanismes discursifs.

1.5.5.2 Les critiques adressées par le référentialisme

Cette conception se heurte à des arguments qui pourraient paraître insurmontables, et qui sont formulés par les théories dites « référentialistes », dont la plus aboutie et la plus rigoureuse semble être celle de Kleiber. Nous renvoyons à Kleiber (1997) qui résume à la fois les principes

[229] Kaufmann (2002, p.53)
[230] Lebas (1999, p.487-488)

de sa théorie, et les critiques adressées aux théories inspirées des enseignements de la Gestalttheorie. Il formule ainsi ces critiques, qu'il adresse au « paradigme constructiviste » :

> Etant donné la possibilité de renvoyer à des objets non existants, construits par le discours, de plus en plus de sémanticiens sont amenés à critiquer le dogme objectiviste en soulignant que le monde réel n'est pas aussi réel que ça et qu'il n'est qu'un univers construit. Autrement dit, le monde ne préexisterait pas au discours. [...] Il convient donc d'abandonner l'idée d'une existence objective de la réalité. Nous n'avons pas accès au monde tel qu'il est. Nous ne pouvons pas savoir quel est le monde *objectif* ni quelle est vraiment sa réalité. Ce n'est, comme le rappellent les leçons de la *Gestalttheorie*, qu'un monde perçu, une image du monde, un monde expérimenté, interprété, façonné par notre perception, l'interaction et la culture, que nous appréhendons. [...] Mais faut-il vraiment pour autant renoncer au paradigme objectiviste et embrasser sans plus le paradigme constructiviste. [...] Différentes raisons militent pour refuser un engagement constructiviste total.[...] Le point essentiel est que ce monde perçu, conceptualisé, est ce que nous tenons pour la réalité. [...] Cela se justifie d'autant plus que la conceptualisation ou la modélisation du monde apparaît comme objective, c'est-à-dire ne se trouve pas soumise aux variations subjectives d'un sujet percevant l'autre, mais bénéficie d'une certaine stabilité intersubjective à l'origine de ce sentiment d' « objectivité » que peut dégager ce monde « projeté »[231].

Il récuse ainsi une référence purement interne, dans laquelle les expressions référentielles renverraient seulement à des entités discursives, des objets de discours, à des constructions mentales, à des représentations élaborées par le discours, qui n'ont de validité et d'existence que par et dans le discours. Le langage est tourné vers « le dehors », ce qui légitime pour lui une sémantique référentielle. Kleiber affirme que les expressions linguistiques réfèrent à des éléments « existants », réels ou fictifs, c'est-à-dire conçus comme existant en dehors du langage : cette existence est garantie par une modélisation intersubjective stable à apparence d'objectivité qui caractérise notre appréhension du monde. Cette modélisation se trouve alimentée par deux sources : par notre expérience perceptuelle, mais aussi par notre expérience socio-culturelle incluant la dimension historique. Dans les conceptions sémantiques du sens référentiel, le sens d'une expression linguistique est constitué par des traits auxquels doit satisfaire une entité pour être désignée par cette expression linguistique, c'est-à-dire pour être son référent. Il suffit d'ajouter que ces conditions constituent le sens de l'expression en question et l'on a le dénominateur commun du paradigme du sens référentiel. Le sens apparaît comme le mode de donation du référent, comme l'a souligné Frege.

[231] Kleiber (1997, p.11-13)

Il propose ainsi un modèle permettant l'étude du sens :

> L'hypothèse que nous suggérons est que le sens obéit à deux modèles référentiels différents : le modèle descriptif, celui qui indique quelles sont les conditions (nécessaires et suffisantes ou prototypiques) auxquelles doit satisfaire une entité pour pouvoir être désignée ainsi, et le modèle instructionnel, qui marque le moyen d'accéder au, ou de construire le référent. Le premier est prédicatif, le deuxième met en jeu des mécanismes dynamiques (déictiques, inférentiels), qui ne constituent pas le référent, mais des balises plus ou mois rigides pour y arriver[232].

Le sens et la référence sont selon lui « un couple à rabibocher », puisque le sens, malgré les essais de déstabilisation dont il peut être l'objet, est « branché sur la référence ». Il a d'ailleurs décrit comment se faisait ce branchement : il y a une partie du sens qui est donnée ou préconstruite, c'est-à-dire conventionnelle ; ce sens différentiel ne peut être uniquement différentiel ou négatif ; ce sens conventionnel n'est pas homogène, mais se présente comme descriptif ou instructionnel. Pour tout une série d'expressions, ce sens est référentiel, les traits qui le composent sont objectifs en ce qu'ils sont intersubjectivement stables ; la sortie du réel se trouve préparée aussi bien par le sens référentiel que par le sens procédural.

1.5.5.3 L'argumentation en faveur d'un « autre » référentialisme

Pour répondre à ces attaques à la fois pertinentes et déconcertantes, nous pouvons commencer par rendre compte d'un numéro de *Langages*, « La constitution extrinsèque du référent », dirigé par Cadiot et Lebas[233]. L'introduction évoque précisément les débats liés aux thèses référentialistes, anti-référentialistes ou a-référentialsites : les positions théoriques évoquées dans ce numéro sont dites référentialistes : elles apportent la possibilité d'une intégration de l'acte référentiel, et ne peuvent pas être dites a-référentielles ni anti-référentielles, tout en étant, il est vrai, absolument adverses à certaines variantes référentialistes. Alors que Kleiber met l'accent sur l'orientation extérieure du langage, les auteurs insistent – comme nous l'avons déjà vu – sur le fait que le langage est une saisie du monde, pas seulement qu'il est un jeu tourné vers le

[232] *Ibid*., p.32-33
[233] Lebas et Cadiot (2003)

monde. Il est une activité de constitution plutôt que de représentation, et les rapports entre sens et référent sont de l'ordre de l'extension plutôt que de la correspondance. On semble ici condamné à une double impasse : ou bien refuser la référence, « par un refuge dans l'abstraction et l'afférente opacité des explications », ou bien « maintenir la référence en bâtissant un monde lui-même abstrait, une sorte de monde « ad hoc » ». Cette alternative résulte en fait d'une conception naïve de la référence. Le monde n'étant pas, comme on l'a déjà évoqué, tel que nous croyons, le référent n'a d'autre essence que ses propriétés extrinsèques. Les objets de la parole sont propres à l'activité linguistique en tant qu'ils sont en partie constitués par la dynamique langagière, mais sont aussi les mêmes que ceux auxquels le langage réfère.

Lebas[234] développe une critique plus détaillée des thèses de Kleiber, en réfutant en détail les fondements du référentialisme. Il renvoie au double modèle proposé par Kleiber : le modèle descriptif qui décrit le référent, et le modèle instructionnel, qui donne des instructions pour identifier le référent. Il rappelle alors que Cadiot et Nemo expriment la même position que celle de Kleiber, avec cependant une nuance décisive qui consiste à plaider pour la primauté systématique de la face instructionnelle sur la face descriptive (en fait, une subordination de la seconde à la première). Une conséquence importante est que les noms eux-mêmes voient leur face instructionnelle mise au premier plan dans l'interprétation, sous la forme de propriétés extrinsèques c'est-à-dire définies en termes de « rapports » que l'on entretient avec les « référents ». Par exemple, il rapporte leur analyse du mot *cendrier* qui en révèle le contenu sémantique essentiel : l'association à des gestes typiques de l'utilisation des cigarettes. Le mot cendrier ne peut alors pas faire l'économie d'une part instructionnelle fondée sur des propriétés extrinsèques des cendriers. Autrement dit, il est absolument impossible de concevoir le mot *cendrier* comme uniquement habité de propriétés constitutives des cendriers (des propriétés intrinsèques). Et même si l'on voulait élargir la notion de description au point d'y insérer les propriétés extrinsèques (donc en abandonnant le fait que ce qui est descriptif est ce qui est directement perceptible de l'objet, hors toute connaissance sur l'objet), on n'en serait pas moins obligé de reconnaître une différence essentielle de nature entre les propriétés intrinsèques et les propriétés extrinsèques.

[234] Lebas , *op. cit*., p.49-66

Cette distinction est donc incontournable. Les propriétés extrinsèques sont bien à ranger dans la partie instructionnelle du mot : il s'agit là d'instructions pouvant servir à identifier le référent, puisque la possibilité d'accomplir les gestes associés à la cigarette (écraser, déposer, etc.) est extérieure à l'objet lui-même. D'autre part, un cendrier, pour reprendre les termes de Cadiot et Nemo, n'est pas forcément un « objet-pour » (ou objet de dicto), c'est-à-dire un objet conçu pour être associé aux gestes d'utilisation de la cigarette. Il peut être un « objet-comme » (ou objet de re) qui n'est un cendrier que localement, par « homologation interactive ». Ainsi une soucoupe ou un verre peuvent devenir des cendriers l'espace de quelques instants puis retourner dans leur catégorie « objet-pour ».

Mais l'introduction des propriétés extrinsèques et l'hypothèse selon laquelle elles priment sur les propriétés intrinsèques ne règlent pas tout. Il reste à examiner la façon dont ces types de propriétés sont manipulées pendant l'interprétation. En particulier, Lebas se demande ce qu'il reste du rôle des propriétés intrinsèques. En fait, il montre qu'il n'y a que deux possibilités (ou modèles d'interprétation) : ou bien tous les traits constituant les conditions d'application sont utilisés de façon homogène pour rechercher un référent, ce qui risque de donner trop de référents possibles : il faut donc effectuer une sélection des référents qui sont compatibles avec l'intention du demandeur ; ou bien seuls les traits en rapport avec l'intention du demandeur sont utilisés pour la recherche d'un référent. Les traits sont sélectionnés avant l'acte de référence. Le bon référent est alors trouvé directement et à coup sûr.

Pour la première possibilité, on est obligé de concevoir le mécanisme de sélection comme agissant après la recherche des référents, sinon on tombe nécessairement dans la seconde possibilité. Ce fait n'est pas immédiatement compréhensible : un mécanisme qui agirait parallèlement à une exploitation homogène des conditions d'application pourrait examiner les référents potentiels dans leur globalité, et évaluer leur compatibilité avec l'intention du demandeur. Le processus n'agirait pas après-coup mais en parallèle. En réalité, ce mécanisme n'a à évaluer qu'une partie des référents potentiels, car l'intention du demandeur sélectionne a priori un type de propriété recherché : ou bien celui-ci veut un « cendrier-pour » et il s'intéresse aux traits instructionnels, ou bien il veut un « cendrier-comme » et il recherche des propriétés descriptives, ou bien encore son intention vise une propriété non constitutive du mot cendrier. Autrement dit, l'intention du demandeur est systématiquement suffisamment spécifique pour

sélectionner de fait un type de propriété que doit posséder le référent. Cela revient donc à sélectionner les traits a priori, même si la sélection est très large, ce qui est contradictoire avec l'hypothèse d'un traitement homogène des traits.

Lebas démontre ainsi que ce processus, qui sépare nettement la conception du référent de son utilisation, ne permet pas d'utiliser conjointement ces deux conceptions pour résoudre les ambiguïtés. Pour le moment, il suffit de constater que les référents plus prototypiques sont préférés parce qu'ils satisfont à davantage d'utilisations, éventuellement des utilisations potentielles. Ceci signifie que, même si la destination fonctionnelle effective de l'objet détermine la sélection du référent, les caractéristiques physiques des objets accessibles peuvent faire surgir des utilisations potentielles non prévues (le fait de pouvoir accueillir la cendre de personnes qui pourraient arriver) et induire une attitude du type « qui peut le plus peut le moins » en faveur du référent le plus prototypique.

En marge de ces considérations, il examine une autre raison pour laquelle un référent plus prototypique sera préféré. Il s'agit de **l'homologation**. Tout objet pouvant servir de cendrier (paquet de cigarette vide, soucoupe) peut être homologué de façon interactive et devenir ainsi un cendrier. Cette homologation est provisoire parce qu'elle est interactive. Un des résultats immédiats des analyses de Cadiot et Nemo est que les propriétés extrinsèques sont plus importantes pour l'interprétation que les propriétés intrinsèques. Cela signifie notamment qu'un cendrier très prototypique est ressenti comme tel parce qu'il possède beaucoup de propriétés extrinsèques des cendriers, c'est-à-dire qu'il est adapté à beaucoup d'usages typiques des cendriers. On opère ainsi un rééquilibrage des propriétés en faveur des propriétés extrinsèques, ce qui a pour conséquence de modifier la notion de classification. En effet, traditionnellement, la notion de classification est utilisée en sémantique pour théoriser les processus de « localisation » d'un référent dans un « espace sémantique ». Le fait de classer un référent permet d'en concevoir des propriétés non apparentes. Ainsi, si je décide que tel objet que je perçois est une pomme, je confère au référent des propriétés concernant sa substance, ses relations à l'environnement, ses modes d'utilisation, de manipulation, etc. Autrement dit, le référent « hérite » de toutes les données de la classe, au sens où l'informatique utilise le concept d'héritage, c'est-à-dire que le référent reçoit des données virtuelles : si besoin est, on fait appel à la classe pour connaître des données sur le référent (au contraire, l'opération informatique de « surcharge » consisterait à

transférer effectivement des données sur le référent, ce qui n'est pas réaliste s'agissant du langage). Le fait de donner une prééminence aux propriétés extrinsèques revient à reconsidérer cette notion de classification, car les données dont le référent hérite concernent avant tout des modes d'utilisation ou d'accès. Dès lors, ce n'est plus tant le fait d'hériter de « propriétés » qui est important mais le fait d'être reconnu comme étant accessible de telle façon et comme pouvant être utilisé de telle manière, c'est-à-dire le fait d'être homologué pour tel mode d'accès et tel mode d'utilisation. Aller plus loin en disant que les propriétés intrinsèques sont « subordonnées » aux propriétés extrinsèques consiste à substituer la notion d'homologation à celle de classification, ceci pour une raison simple : la classification n'a une place en sémantique que dans la mesure où elle a un effet sur l'interprétation. Or il y a matière à penser que seule l'homologation a un effet.

On voit alors nettement ce qu'il y a d'artificiel à évaluer la concordance entre des référents déjà repérés et une intention. Puisqu'on recherche un référent à l'aide de critères d'homologation, interactive ou conventionnelle, la tâche consistant à repérer des référents sur la base de traits descriptifs n'a aucune utilité. La notion d'homologation étant fondamentale pour l'acte de référence, il convient d'opérer un double renversement : d'une part **ce sont bien les propriétés extrinsèques qui déterminent les propriétés intrinsèques**, et d'autre part **c'est bien le « contexte mental » de l'interpréteur qui dirige l'interprétation**. On doit donc considérer que le premier modèle d'interprétation ne peut pas se relever des critiques qui lui sont faites. C'est bien le second modèle qui trouve un écho dans les faits observés, c'est-à-dire que le contenu sémantique des mots n'est exploité qu'en tant qu'il est en rapport avec ce « contexte mental ».

Lebas conclut en constatant que cette notion de mode de donation du référent finit en fait par occuper la place centrale de la théorie, au point qu'il devient possible de relativiser les termes dans lesquels elle a été définie : les conditions de satisfaction s'appliquent à « quelque chose » en principe, mais pas nécessairement de fait. Le doute s'épaissit encore si, comme il s'avère nécessaire, on envisage les traits du sens comme étant soit descriptifs soit instructionnels. En effet, on démontre alors que les traits du sens ne sont pas exploités de façon homogène. Plutôt, ils sont apparemment « sélectionnés » a priori, par le « contexte mental » dans lequel se fait l'interprétation. Ces faits rendent très problématiques la notion de prototype d'une part, et la

notion de classification comme processus opérant dans le langage d'autre part. En effet, le rôle du prototype dans l'interprétation s'efface devant celui du contexte interprétatif, et il devient même possible de montrer que la proximité d'un objet au prototype de sa classe est subordonnée à un autre principe, celui de l'homologation. Ce principe ne fournit pas un étalon pour évaluer objectivement les référents, contrairement à la classification, ce qui amène à reconsidérer la notion même de classification pour le langage.

A l'opposé de ces critiques référentialistes, un autre courant pourrait contester les thèses que nous abordons : il s'agit des théories inspirées de l'enseignement de Saussure, et que l'on retrouve sous diverses formes : structuralisme, analyses systémiques, analyses différentielles, etc.

1.5.6 Et Saussure... ?

Toutes ces considérations théoriques sur les enjeux de la construction d'une théorie sémantique ouvrent le débat à une autre conception, en quelques sortes située à l'opposé de l'option référentialiste : il s'agit de l'enseignement de Saussure, et des prolongements qu'il a connu jusqu'à présent.

1.5.6.1 Le retour aux textes originaux

L'un des spécialistes de la question, qui essaie en outre de développer une sémantique « saussurienne », est Bouquet. Son travail sur Saussure consiste en un retour aux textes originaux d'une part, et aux différentes versions du cours prononcé par Saussure (dont la plus célèbre est le *Cours de linguistique générale*) d'autre part.

Dans son *Introduction à la lecture de Saussure* (1997), l'auteur entend permettre un retour à la pensée du maître genevois, en faisant attention à ne pas hériter de confusions dont ont fait l'objet les précédentes lectures ; il s'agit également de lever un certain nombre d'ambiguïtés, en particulier au sujet de termes centraux qui constituent la terminologie saussurienne. Très éclairant

sur bien des points, historiques et épistémologiques notamment, ce qui attirera notre attention ici sera les enseignements concernant l'étude du sens et la sémantique. Bouquet prétend en effet que Saussure laisse entrevoir une théorie sémantique puissante, qui ne néglige pas les aspects morphologiques et syntaxiques. Ceci nous intéresse concrètement, puisqu'il s'agit d'une telle théorie que nous essayons d'élaborer. Nous utilisons également une réponse que l'auteur a faite à Bergounioux, qui récusait certains aspects de son interprétation : cela fournira une formulation encore plus actuelle de la pensée de S. Bouquet, et précisera certains points.

Voici ce qu'il répond :

> Mon sentiment est que, regardant une théorie du sens, le tableau saussurien laisse dans l'ombre des pans de l'édifice qu'il construit, alors même que les lignes de force de ce tableau sont claires (je me situe au niveau des textes originaux, bien sûr, pas du CLG) et permettent de compléter l'édifice. Ces lignes de force peuvent être appréciées sur la base des constatations suivantes.
> (1) Il est établi que Saussure – dont le chemin de pensée est largement, malgré des excursions néologiques, celui d'une redéterminataion de concepts du langage ordinaire – n'a jamais, contrairement à ce qui a été parfois hâtivement dit sur la foi de citations décontextualisées, voulu différencier les acceptions de sens, signification, valeur ou signifié. [...]
> (2) Il n'y a pas de définition saussurienne du sens hors d'une théorie du signe.
> (3) Le concept de « valeur » est, au regard du fait sémantique, intégratif (ce qui s'accorde bien avec la non-différenciation de concepts évoquée en (1) ; cette « intégrativité » ouvre la théorie du signe (présentée d'abord sous l'angle de la « valeur *in absentia* ») sur une théorie du texte, au sens hjelmslévien de ce terme, prenant en compte la « valeur *in praesentia* ». (Sur ce point, l'impression laissée par le CLG est profondément fallacieuse, car celui-ci laisse apparaître la valeur comme appartenant fondamentalement à l'ordre des rapports *in absentia*.)
> (4) La conception *in praesentia* de la valeur remet en cause, sur le chapitre de la syntaxe, la distinction faite précédemment entre langue et parole (Saussure le dit en ces termes) ; de fait elle permet selon moi, quoiqu'on en ait dit, de concevoir la syntaxe comme appartenant à l'ordre de la langue.
> (5) La conception *in praesentia* de la valeur n'est par ailleurs aucunement développée par Saussure.
> [...] On peut tenir que, selon les attendus épistémologiques saussuriens, il n'y a pas de sémantique dans le cadre d'une linguistique de la langue, ou encore que la sémantique implique la conjonction des points de vue d'une linguistique de la langue et d'une linguistique de la parole. Cette interprétation est étayée par un étonnant passage des manuscrits retrouvés, définissant ainsi la sémiologie linguistique :
> Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc. - le tout étant inséparable.

> La dualité d'une théorie du sens qui soutient la dualité de la linguistique, Schleiermacher l'a somme toute assez bien définie dans sa théorie de la double interprétation, dans les années 1800, sous l'étiquette d'herméneutique matérielle[235].

Ce que l'auteur remet en cause dans sa lecture de Saussure, c'est l'opposition bien connue entre langue et parole, sur laquelle se calque celle entre valeur *in absentia*/ valeur *in praesentia*. Cela a déjà l'avantage de libérer l'analyse d'un carcan, qui classait l'étude de la signification comme répondant à l'ordre de la langue, et l'étude du sens à celui de la parole. On quitte donc un système figé, dont les unités sont « actualisées » par la parole, pour envisager les unités du système telles qu'elles seront utilisées.

Ainsi, « si la valeur interne et la valeur systémique sont vouées à se conjuguer pour donner naissance à un fait indivisible dans la conscience du sujet parlant – le fait de la valeur in absentia –, ce fait ne constitue pourtant qu'une partie de la valeur sémantique : il doit entrer lui-même en conjonction avec le fait de la valeur issue de la syntagmation pour constituer le tout de la valeur sémantique. En ce qu'il attire à lui, comme un aimant, les éléments du complexus sémantique, le mot valeur tend naturellement dans les textes saussuriens à désigner l'intégralité de ce complexus, à savoir le tout de la valeur *in absentia* et de la valeur *in praesentia* – et c'est dans une telle acception que l'on entend ici valeur sémantique »[236]. La valeur saussurienne est donc l'étude d'un terme pris à l'intérieur du syntagme où il est à l'œuvre. Dans cette théorie, la valeur *in praesentia* embrasse tout ce que la syntaxe étudie dans le langage, et le mot de syntaxe doit être entendu dans le sens le plus général d'une théorie du fait syntagmatique, autrement dit d'une théorie de ce qui ressort au caractère linéaire, c'est-à-dire « spatial », de la production linguistique. C'est pourquoi il indique que la syntaxe est une théorie des positions indissociable d'une théorie des termes, et peut « dissiper une ambiguïté qui a suscité d'interminables débats [...] : le statut de la coupure entre langue et parole face à la partition entre valeur *in absentia* et valeur *in praesentia* »[237]. Cette coupure est critiquée, et cela à plusieurs niveaux :

> S'il arrive à Saussure d'évoquer, à propos de la langue, comme un « trésor de signes », la théorie de la valeur, principe cardinal de la linguistique statique, en incluant la valeur *in praesentia*, indique bien que la langue ne saurait être réduite à un tel « trésor ». [...] En

[235] Bouquet (2000)
[236] Bouquet (1997, p.328-329)
[237] *Ibid*., p.334

> l'occurrence, ce dont il s'agit – ce que Saussure et ce que la cohérence de sa théorie nous commandent de faire – , c'est de critiquer une idée naïve de la « séparation » entre parole et langue [...] De fait, si l'on appelle parole la composition des signes, la séparation de la langue et de la parole peut être critiquée non seulement au nom de l'axiome d'indissolubilité de la valeur *in absentia* et de la valeur *in praesentia*, mais encore, plus précisément, selon les trois arguments suivants : (1) La syntaxe ne se manifeste que dans la parole ; or elle fait partie de la langue [...] (2) Le fait syntagmatique est transversal aux unités lexicales de la langue et aux unités de la parole [...] (3) Il y a des rapports syntagmatiques *in absentia*[238].

Ce retour aux concepts originels permet à l'auteur de révéler une théorie sémantique qu'il qualifie de « puissante », et qu'il considère être celle esquissée par Saussure.

1.5.6.2 La sémantique saussurienne de Bouquet

Voici les conclusions que Bouquet tire de cette relecture de Saussure :

> De la théorie de la valeur qu'on vient d'examiner, on retiendra fondamentalement ceci : cette théorie, en ses propositions métaphysiques, construit un objet strictement linguistique – désigné par le substantif sens (ou signifié) ou par l'adjectif sémantique correspondant à ce substantif – , en étayant cette construction d'objet notamment par les thèses suivantes : (1) la thèse du caractère discret des objets sémantiques ; (2) la thèse de l'homogénéité des divers paradigmes sémantiques ; (3) la thèse de la nécessaire inscription du fait du sens dans une syntagmation ; (4) la thèse de l'inexistence d'universaux de sens[239].

Saussure crée un objet linguistique, face auquel la notion de valeur prend une place centrale. Cette valeur est au cœur de la théorie sémantique, et cela grâce à la convergence de deux acceptions :

> Sur un tel socle, l'originalité de la conception sémantique saussurienne peut se déployer : cette originalité tient en l'occurrence, fondamentalement, à la notion de « valeur pure », c'est-à-dire de la « valeur algébrique » des signifiés. Ici, se rejoignent deux valeurs du mot valeur : la valeur « lexicologique » de ce mot et sa valeur « mathématique » courante en

[238] *Ibid.*, p.340-345
[239] *Ibid.*, p.347

> algèbre (valeur d'une variable). De fait, tout au long de la réflexion des années genevoises on retrouve le thème d'une mathesis linguistica à venir[240].

Ainsi considérée sous l'angle d'une raison mathématique, l'axiome de la généralité du spécifique peut recevoir, au plan du sens, une formulation lapidaire : « la langue, en sa face sémantique, n'a aucune propriété générale sinon celle d'être une algèbre »[241]. Cela implique bien que les unités linguistiques soient nulles en soi et que chacune soit valorisée par l'ensemble du système d'une langue donnée. La « nullité interne », ainsi conçue, peut être encore appelée vacuité. Bouquet, pour résoudre le problème de l'étude des unités, évoque alors deux axiomes posés par Saussure. Ces axiomes répondent en fait du critère de littéralisation appliqué à la sémantique. Les voici : « si le sens est un fait concret, la seule marque tangible du sens est le signe linguistique lui-même » et « la seule marque tangible de la face sémantique du signe linguistique est la face phonologique »[242].

1.5.6.3 Les limites de l'approche structuraliste : prendre en compte les praxis

La définition de la sémantique saussurienne, que Bouquet nous livre après ces explicitations de notions centrales (telles que la « valeur ») s'énonce en ces termes :

> Ainsi, pour la part de la sémantique qui s'intéresse à une théorie du lexique, les choses sont relativement simples : cette sémantique a pour seule tâche, quant à la littéralisation de l'empirique, de « délimiter quelles sont réellement les unités », c'est-à-dire définir les lexèmes [...] Il en va de même dans le domaine morphologique. Et le domaine syntaxique lui-même, autrement dit la part de la sémantique qui s'intéresse à la syntaxe, relève quant au critère de littéralisation de l'empirique [...] d'une notation des marques obéissant à un principe spatial[243].

[240] *Ibid.*, p.353
[241] *Ibid.*, p.355
[242] *Ibid.*, p.357
[243] *Ibid.*, p.360-361

Une telle sémantique, qui doit délimiter ses unités, postule donc un système qui permet de déterminer leur sens : le lexique, une fois circonscrit, permet l'étude du sens des termes, à l'intérieur même de ce système :

> La formalisation du lexique est la partie de la grammaire du sens qui formalise le sens des termes de la langue. On peut encore l'appeler théorie des termes. [...] En l'occurrence, ce que formalise naturellement la définition lexicale équative, c'est le rapport de tous les signes dits mots entre eux : cette formalisation naturelle peut être tenue pour un mode crucial, voire le mode principal, du rapport de chaque signe avec tous les autres signes [...] et la littéralisation du signe peut elle-même être considérée, crucialement, comme une littéralisation de ce rapport[244].

Cette conception va à l'encontre de certains principes fondamentaux, qui sont à la base de notre élaboration d'une théorie sémantique. Le monde à l'intérieur duquel les objets de la parole prennent leur place semble figé, et le « réel » semble différent de cette réalité constituée par l'univers des discours. Ainsi, justement dans le discours, certaines unités seront considérées, dans cette approche saussurienne, comme « déformées », ce qui tend à marginaliser certains emplois au profit d'autres. Par exemple l'auteur affirme qu'« on peut définir la fonction spécifique se confondant avec – ou englobant – la fonction « poétique » comme celle de la « déformabilité » du sens lexical ou propositionnel »[245]. Cette théorie postule donc (elle le « présuppose » même) l'existence d'un sens lexical ou propositionnel, ce qui déjà va à l'encontre de notre approche. En effet nous considérons fondamentalement qu'une certaine couche morphémique est à prendre en compte pour l'analyse du sens, mais en aucun cas nous n'en faisons dériver un sens figé ou premier. Les motifs interagissent avec les topoï et les profils, et plutôt que de sens propres et de sens figurés nous préférons parler de parcours privilégiés, ou d'attestations qui domineront selon les différentes formations discursives, sans pour autant privilégier un sens ou un emploi sur un autre. La « dénomination » en sémantique n'existe pour nous que parce qu'elle atteste de la fréquence d'un emploi, qui tend à le faire paraître comme premier, sans qu'il le soit pour autant.

Nous irons donc à l'encontre de cette représentation algébrique que révèle Bouquet :

> Mais le processus de valorisation *in praesentia* est en l'occurrence si diffus, et surtout si indéfiniment étendu, que sa croissance exponentielle vise un point paradoxal : celui de la

[244] *Ibid.*, p.362
[245] *Ibid.*, p.365

> dissolution de la parole ainsi dispersée – c'est-à-dire de la langue dont la parole révèle ici la virtualité algébrique extrême – dans l'Un d'un silence qui, contenant la langue redevenue pur Un du discernement, retrouve la seule référence parfaite du Tout de concepts ainsi dissous : l'un du réel[246].

L'approche praxématique de Siblot éclaire cette critique du structuralisme. Pour lui (1990), la valeur linguistique est scindée en deux :

- une valeur linguistique d'usage correspondrait à la capacité des pratiques langagières à satisfaire deux types de besoins. D'une part une extériorisation des affects du sujet, interprétée comme une « pulsion communicative » ;

- d'autre part les fins pragmatiques et sociales de toute communication sociale. Une valeur linguistique d'échange serait la forme par laquelle la valeur d'usage se manifesterait lors de l'échange linguistique. La production du sens est effacée dans son résultat : le sens produit.

Cette perspective nouvelle, prenant appui sur la praxis anthropologique pour comprendre l'élaboration et le fonctionnement du langage, requiert des modélisations dynamiques. Il faut en effet, non seulement pouvoir rendre compte des modalités d'actualisation et de réglage des éléments de la langue en discours, mais également comprendre celles qui permettent à ce qui se construit en diachronie de régir les usages en synchronie. Soumettre la valeur linguistique à un examen critique pour en apprécier la validité, conduit à mettre en cause toute la théorie saussurienne, jusqu'en ses fondements. La perspective de cette nécessaire recomposition tient pour Siblot en une formule lapidaire : au lieu de la valeur linguistique du signe, penser la « signifiance du praxème ».

> A l'opposé de l'idéalisme du signe saussurien coupé du réel matériel et anthropologique, la nomination considérée comme acte signifiant, non pas au seul moment de l'attribution initiale de la dénomination mais en toute réactualisation discursive, réinsère le sujet et le référent dans le champ de la réflexion sur le signe linguistique. La relation du nom à l'objet nommé n'est plus alors d'ordre essentiel, mais pratique. Et ce que le nom exprime apparaît comme la seule chose qu'il puisse dire : les rapports du locuteur à la chose. Le nom ne saurait nommer l'objet « en soi » et ne peut délivrer que la représentation que nous nous en faisons ; il dit ce qu'est l'objet « pour nous », dit nos rapports à son égard[247].

[246] *Ibid.*, p.370-371
[247] Siblot (1997, p.52)

Sans pour autant détailler la théorie praxématique, elle nous permet ici d'opérer une transition entre la critique de l'approche saussurienne et la prise en compte des praxis dans les dynamiques du sens. Pour en terminer avec cette partie sur l'enseignement saussurien, nous retiendrons davantage – comme le font de nombreux linguistes – l'invitation à la constitution d'une sémiologie générale (Saussure, 1916), ainsi que le point de passage important d'une tradition davantage centrée sur le comparatisme, à une linguistique générale (sans tomber dans la caricature néanmoins) : en ce qui concerne les apports de cette démarche pour la sémantique, nous ne pouvons y souscrire[248]. Nous allons maintenant montrer, à travers le concept de *Continu*, pourquoi une conception systémique ne s'accorde pas avec les positions que nous défendons, apportant une dimension cognitive supplémentaire à la critique développée par Siblot.

1.5.7 Le Continu en sémantique : contre l'arbitraire du signe

Pour montrer l'utilité de ce détour théorique par le concept de Continu, nous utilisons l'étude de Visetti (2004), qui l'envisage, en sémantique, comme une « question de formes ». Ce Continu, en amont de ce que nous avons défini pour la construction du sens, permet de prendre conscience de l'importance de la perception face à l'objet sémantique, et justifie la critique que nous avons adressée à la sémantique saussurienne. Voici de quelle manière la perception est posée comme fondement :

> La question de la perception, de ses modes de constitution et de description est fondamentale, et cela quand bien même une distinction s'imposerait entre ses modalités sensibles, et d'autres que l'on pourrait attribuer en propre à l'activité de langage. Qu'il s'agisse de retrouver de la modalité continue au niveau de l'objet « langue » lui-même, ou seulement dans ses pré-requis et corrélats disciplinaires, l'entrée perceptive est selon nous la principale. Le continu nous vient d'abord comme une modalité du fait, ou plutôt de l'apparaître, perceptif, dans l'intrication temporelle du « sentir et se mouvoir ». Sa nécessité en sémantique s'impose à raison de l'importance épistémologique ou méthodologique, à raison de la généralité cognitive et herméneutique que l'on reconnaît à travers telle ou telle modalité de la donation perceptive : thèse qui a pour corrélat qu'on se situe dans un cadre où la phénoménologie joue le rôle d'une transition, ou d'une médiation, incontournable. De

[248] Certains auteurs, comme Bergounioux, pensent en outre qu'une sémantique saussurienne ne transparaît qu'en sollicitant l'œuvre dans ce sens. Les développement structuralistes ultérieurs existant néanmoins, nous avons préféré tenir comte de cette orientation, afin de mieux définir notre propre démarche.

> cette façon, le primat de la perception ne peut signifier que le primat d'un sens perceptif, dont la description conditionne évidemment la possibilité de reconnaître « ailleurs », sur d'autres terrains, les « mêmes » modalités de constitution [...] Supposant acquis le principe d'une perception sémantique, ainsi que l'a proposé Rastier, il reste à déterminer si, et dans quelle part, l'activité perceptive ainsi alléguée, et ses « constructions », sont à verser au compte de ce qu'on appelle, tantôt sens linguistique, au niveau d'une actualisation dans le discours, tantôt signification, au niveau d'une hypothétique donnée relevant du système de la langue. Bien qu'évidemment il faille considérer des degrés d'inhérence et d'immédiateté de la contribution linguistique à ladite perception, la position que nous souhaitons défendre ici est qu'il n'est pas possible de dissocier un sens construit d'une certaine « forme » de parcours, ni, sur un plan plus intérieur et aspectuel (microgénétique), de détacher ce sens construit de la « forme » de sa dynamique de constitution. L'opposition d'une performance, comprise comme une simple prise de possession (même par actualisation dynamique), avec un résultat construit, seul à pouvoir être qualifié de sens, est impossible à stabiliser, comme l'a montré toute l'histoire récente de la sémantique, qui s'est faite de plus en plus « intégrante » de ce qu'auparavant on écartait d'elle, au motif de la constituer en science. Tant que l'interprétation n'est pas comprise comme un procès constitutif du sens, le sens (et on le constate, surtout sa « part » linguistique) est plutôt considéré comme un produit, ou un résultat, et sa dynamique de constitution réduite à un processus de montage[249].

Il s'oppose fondamentalement à une théorie sémantique qui considèrerait le sens comme une actualisation d'un noyau de signification, comme le postule par exemple la vision algébrique de Bouquet, pour qui la valeur des signes naît de leur existence dans le lexique :

> A cela nous opposerons que l'énonciation n'est pas une sortie du langage, et qu'elle n'est pas non plus le fait d'un noyau linguistique autonome. Elle ne se comprend pas comme un acte isolé, mais comme une action, qui consiste en une modification de la composition et du positionnement dans le champ thématique des « phases » langagières en activité au moment où elle prend place. Une fois déconstruite l'opposition entre formes intérieure et extérieure de la langue, la langue n'apparaît pas seulement comme un système ou un répertoire de formes, mais comme une activité formatrice, et un milieu constitué, jusqu'en ses couches les plus « internes » ou les plus « fonctionnelles », par une nécessaire reprise à travers des mises en place thématiques. Celles-ci ne se réduisent pas à des suppléments conceptuels, encyclopédiques et/ou pragmatiques déliés des langues, mais se présentent comme des formations inextricablement langagières et sémiotiques : formations qui sont anticipées par la langue et le lexique à des niveaux très variables de spécificité et de stabilité, différemment sensibles donc aux innovations sémantiques, et aussi différemment susceptibles de les enregistrer[250].

La valeur d'une unité, prise lors de son énonciation, n'apparaît pas simplement dès que cette unité est considérée comme appartenant au système, mais se construit à travers des phases,

[249] Visetti (2004, p.7)
[250] *Ibid*., p.8

qui se mêlent dynamiquement. Le continu permet de dépasser des concepts tels que ceux d'actualisation ou de stabilisation, pour rendre compte des diversifications et des anticipations possibles au niveau du sens : « l'activité de langage crée (ou dérange) le continu du sens, autant qu'elle l'utilise. Et de même elle contribue à fixer la perception sensible – qui n'est pas seulement sensible. Sans l'activité de langage, et les diverses panoplies sémiotiques qui la relaient et où elle reste présente en filigrane, il semble très difficile d'accéder à des identités qui soient thématisables dans la durée, cela quand bien même nous aurions constamment « sous les yeux » les profils sensibles adéquats. [...] Un continu du sens n'est pas en effet celui d'une présentation, mais celui d'une diversification et d'une élaboration qui en remanie indéfiniment toutes les localités. C'est aussi un continu d'anticipations, non de présentations immédiates. Ici, les concepts d'actualisation et de stabilisation se révèlent bien insuffisants : car toute actualisation devrait être relance d'une nouvelle indétermination, et toute stabilisation anticipation d'enchaînements possibles »[251].

A propos de la critique que nous faisions du caractère algébrique de la valeur saussurienne, nous pouvons maintenant la formuler de manière plus précise : ici toute valeur s'analyse comme un sous-ensemble prélevé sur un ensemble (préalablement déterminé) de valeurs acquises, qui épuisent le champ des possibles. Le continu des espaces sémantiques est, dans cette démarche, requis pour géométriser des classes d'emplois :

> Dans la mesure où les positions sont assimilées aux attracteurs d'une dynamique, elle-même paramétrable, toute structure s'identifie, avec son lot intrinsèque de transformations, à un schème dynamique de stabilité variable, responsable de l'évolution des positionnements, en même temps que de la jonction ou de la disjonction des attracteurs. Ce type de modèle, remarquable en ce qu'il traite en même temps, de façon holiste, la synthèse des unités et des relations, et les transformations de la structure, peut s'appliquer en droit, à un niveau très générique, à tout domaine où se manifestent des phénomènes structuraux[252].

Cette intégration du Continu en sémantique naît en fait de l'identification et de la remise en question du « modèle perceptif » sous-jacent aux travaux de linguistique cognitive : remise en question de sa composition, qui séparait schèmes et notions ; de son immanentisme ; de son manque de dynamicité, imputable à un modèle de la spatialité qui la saisit à un niveau déjà

[251] *Ibid*., p.9
[252] *Ibid*., p.12

constitué, alors qu'il faut comprendre le noyau fonctionnel des langues comme opérant aussi, et même d'abord, dans les phases précoces des dynamiques de constitution, à travers, par exemple, des anticipations de type synesthésique et praxéologique.

Ces remises en question impliquent de dégager une notion de forme qui ne soit pas nécessairement sensible, sans pour autant relever de la formalité logique :

> Notre problématique a donc deux volets étroitement liés : l'un porte sur l'entrelacs entre langue, activité de langage et expérience, l'autre sur le parcours et la constitution de formes sémantiques proprement linguistiques, dans le sillage de la phénoménologie, de la Gestalt, de la sémiotique, et de la sémantique textuelle de F. Rastier (Sémantique Interprétative). On se tient ainsi dans le passage à double sens entre une phénoménologie herméneutique et une herméneutique linguistique de style phénoménologique, la théorie des formes faisant fonction de pivot ou de médiation. [...] C'est alors le concept-pivot de forme sémantique qu'il nous a fallu retravailler. Nous avons donc proposé une alternative théorique globale, destinée à donner au concept de forme sémantique la portée générale voulue, au-delà donc des cas où une perception sensible serait directement impliquée. [...] Ce faisant, nous conservons, et souhaitons enrichir le cadre dynamiciste des travaux évoqués dans la section précédente, en reprenant – pour le moment sous la forme d'une évocation, et non d'une application – les concepts mathématiques d'instabilité, de stabilisation et d'attracteurs complexes, en espérant qu'il sera possible d'aller au-delà de la théorie des Catastrophes élémentaires, qui a jusqu'ici directement inspiré les modèles dynamiques en sémantique. D'où les esquisses de caractérisation, évidemment continuistes dans leur principe, que nous avons proposées pour les divers régimes sémantiques : dynamiques chaotiques et/ou structurellement instables pour les motifs ; structurations en Gestalts par stabilisation dans un champ pour les profilages ; émergence et continuité identitaire des thèmes par enveloppement et intégration de profils. Une modélisation de type « système complexe » est ainsi suggérée[253].

Sur un plan plus méthodologique, chaque problème linguistique sera redistribué sur les différentes phases de cette dynamique, et chaque « unité » se comprendra dans sa participation multiple à ces diverses phases : « tout cela ne fait donc qu'aggraver notre diagnostic : il n'y a pas un aspect de cette démarche qui puisse se passer, non pas exactement « du » Continu, mais plutôt d'une multitude indéfinie de guises du Continu ». Qu'il s'agisse de phénoménologie du langage, de théorie des formes sémantiques (avec ses trois « phases » : motifs, profils, thèmes), de caractérisation fine de telle ou telle unité, ou de mathématisation (seulement évoquée), « le continu est partout présupposé, traité tout à la fois comme une condition (pré-compréhension), un

[253] *Ibid*., p.15

caractère (différenciation, progressivité, élaboration, identification des champs et des unités, innovation), et un produit (modèles topologico-dynamiques) du procès d'objectivation mené par la sémantique »[254].

Cette complexité introduite par la notion de Continu amène à reconsidérer, dans la perspective discursive qui est la notre, les strates ou niveaux intégratifs, que sont le discours, le genre et le texte, ainsi que les différents régimes textuels, à l'intérieur desquels le sens est étudié. Ces notions doivent en effet permettre de rendre compte des différentes parcours de constitution des formes en discours, s'adossant en même temps à une étude de la doxa : nous avons déjà montré la manière dont cette tripartition discours-genre-texte peut être réformée, dans la perspective du sens commun, en une nouvelle tripartition, canon-vulgate-doxa (les différents apports des discours, des genres et des textes étant alors redistribués dans une perspective topique). Quoiqu'il en soit, ce qui est remis en cause grâce au concept de Continu, et à la suite de ce parcours théorique, c'est l'arbitraire du signe développé par Saussure. Rappelons que Saussure, dans son *Cours de linguistique générale*, définissait la relation entre le signifiant et le signifié comme arbitraire : il y avait donc un rapport de non-motivation. Or nous venons de montrer, à travers le Continu en sémantique, et par la définition des motifs au point 1.5.3.1, que la langue est une activité formatrice, et qu'il y a bien, lors de la constitution du sens d'un objet discursif, une motivation à l'œuvre, qui ouvre la voie aux profilages et thématisations, participant de son insertion aux topiques discursives.

[254] *Ibid*., p.16

1.6 Remarques sur la littérature potentielle et le storytelling

A ce stade, il nous semble pertinent, avant de réaliser une synthèse théorique de ce qui vient d'être dit, de procéder à quelques remarques sur la littérature potentielle : les linguistes s'y sont en effet très peu intéressés, et il nous semble que des dimensions essentielles, délaissées par les analystes littéraires, pourraient nous être de quelque utilité. Le storytelling, phénomène émergeant en communication, prolongera ces remarques.

1.6.1 Le phénomène de reconfiguration

Par cette notion de « reconfiguration », nous souhaitons développer l'idée que les dispositions prises vis-à-vis d'un texte modifient l'ancrage discursif à l'intérieur duquel le sens est construit. De plus, la perception et la situation face au discours et à l'interdiscours configurent en partie les processus de construction du sens au sein de ce texte. Un exemple très révélateur est fourni dès que l'on s'intéresse à la dimension ludique du langage, comme c'est le cas dans les travaux de l'Oulipo. Cet exemple est doublement intéressant pour nous puisque, bien que très influencés par l'outil mathématique et informatique, ces recherches vont dans le sens d'une prise en compte des dispositions discursives lors de la perception du sens des unités.

Un exemple concret et réalisé nous aidera à mesurer la portée de cette thèse. Il est décrit à la page 311 de *l'Atlas de littérature potentielle* (2001) : « dans le domaine trop souvent négatif de la morale, Marcel Benabou a mis au point un système de génération d'aphorismes à partir d'un stock d'« aphorismes formels » et d'un vocabulaire. Là encore, la génération d'aphorismes réels se développe au travers d'une combinatoire de formes abstraites et de mots concrets, nous réservant ainsi d'agréables surprises, telle l'apparition de l'aphorisme suivant : la seule maladie c'est l'amour ».

Ce qui intéresse ici, c'est que tout aphorisme peut trouver son contraire, ce qui n'empêche pas d'attribuer un sens à l'un ou l'autre. On a en fait un nombre de lexèmes (comme *amour, exil, mort, nature, liberté*, etc.) auxquels sont associées des structures quasi-proverbiales (comme « un temps pour X, un temps pour Y, un temps pour Z », « X est rien, Y ne vaut guère mieux », « mieux vaut X avec Y que Z avec Z' », « le bonheur est dans X, non dans Y », etc.). En fonction du nom de l'utilisateur, l'ordinateur fournit l'ensemble des aphorismes qui lui sont propres. On arrive ainsi à des aphorismes comme « le bonheur est dans la forme, non dans la science », « la nature ne serait pas nature si elle n'était pas mesure », « la seule liberté c'est l'horreur », « goût doit devenir sentiment comme passé doit devenir conflit », « le bonheur est dans la perfection, non dans la liberté », « mystère sans patience n'est que temps sans sentiment », etc. Ce qui est étonnant, c'est que chacun de ces aphorismes parvient à être crédité d'un sens. Le contexte ludique participe de toute évidence à la construction du sens, et des lexèmes habituellement associés ou dissociés, ou proposant une relation sémantique particulière, peuvent trouver des relations inédites et pourtant motivées. Ainsi comment parler de la « mesure » de la « nature » si ce n'est en cherchant, dans ce cadre ludique, un contexte dans lequel la nature serait mesurée. De même trouver dans l'« horreur » la seule « liberté » est assez difficile, il faudrait presque mettre en scène un personnage dans un contexte tragique.

Comme l'explique Bens dans cet ouvrage, « L'OuLiPo, c'est l'anti-hasard »[255]. C'est qu'il ne faut pas se méprendre : la potentialité est incertaine, mais pas hasardeuse. Dans cette littérature, on sait parfaitement tout ce qui peut se produire mais on ignore si cela se produira. Les auteurs demandent au lecteur de savoir de quoi ils vont parler, et, « s'il arrive qu'une pelure de l'oignon n'apparaisse pas immédiatement (ou jamais), à tel désinvolte lecteur, que celui-ci ne s'en prenne pas au destin, mais à lui-même : les écailles du bulbe ne se cachent pas fortuitement l'une l'autre, c'est l'auteur en personne qui les a ainsi disposées, afin qu'on ne les découvre que petit à petit, et en cherchant bien »[256]. Le sens est vécu ici comme une expérience qui évolue au fil de la lecture. Il a en sa vie propre, intimement liée aux parcours interprétatifs du lecteur. Ceci justifie l'expression « monde des textes », comme l'emploie Braffort[257] :

[255] Oulipo (2001, p.25)
[256] *Ibid*., p.30
[257] *Ibid*., p.122

> Le monde des textes, monde dont nous voulons identifier et analyser les différentes techniques de représentation formelle, mérite vraiment cette appellation qui ne fait pas seulement métaphore, mais contient de véritables et fructueuses analogies.

L'intégration de l'approche phénoménologique à la linguistique du discours prend alors tout son sens, et permet de mieux comprendre le lien intime qui se tisse entre ces deux courants linguistiques. Les objets du discours sont constitués de propriétés extrinsèques, et la signification, exprimée en termes de rapports aux référents, est soumise à l'environnement discursif : la dimension discursive prend part à la constitution de ces rapports, et permet de qualifier ces objets de « discursifs ». Dans le cas – certes assez extrême – de l'OuLiPo, le discours ludique favorise l'interprétation et crée des significations. Il s'agira donc, dans l'analyse de corpus qui suivra, de mettre cette hypothèse à l'épreuve, en évaluant la portée du paramètre discursif dans la construction et la perception du sens. Ainsi, la topique convoquée dans les discours sera mise en interaction avec les thématiques à l'œuvre dans les textes, afin de mieux mesurer leur influence sur les motivations présentes pour ces objets, et d'étudier de façon pertinente le motif comme faisant l'objet de profilages et de thématisations. Le discours est un pivot, un point d'appuis dans la prise en compte du dynamisme constitutif de la tripartition motif-profil-thème : il permet d'articuler l'apport des thématiques aux dimensions linguistiques de l'objet, et de considérer ces dimensions comme participation à la construction de la forme sémantique dans les discours. Mais au-delà, le discours configure également les dispositions doxales, et permet à nouveau de relier la problématique du sens commun à l'étude sémantique.

1.6.2 La question du sens

Pour approfondire les conclusions que nous avons tirées des aphorismes de Marcel Benabou, nous allons prolonger notre analyse des structures proverbiales. L'exemple de l'Oulipo, avec les aphorismes de Benabou, nous a montré que des énoncés, obtenus par combinaison de lexèmes avec des structures proches des structures parémiques, peuvent être crédités d'un sens. Or ce sens naît chez le lecteur de la mise en contexte de ces énoncés, afin de leur trouver un univers de validité, et de la construction implicite de stéréotypes qui se vérifieraient dans ce

contexte. Avec cet exemple, on a ce que nous avons appelé un phénomène de *reconfiguration* discursive, puisque c'est la structure linguistique qui préexiste, et que son sens est fourni par l'appréhension du discours par le locuteur. Cela rappelle les conclusions proposées au sujet du fait que certains proverbes et leurs contraires puissent exister (*Une hirondelle ne fait pas le printemps*/ *Il n'y a pas de fumée sans feu par exemple*) : cela ne remet pas en cause leur statut, mais apporte un argument supplémentaire à cette origine en partie discursive du lien stéréotypique à l'œuvre dans le proverbe, qui en fait le sens. Ainsi par extension aux conclusions que nous avions formulées au sujet des aphorismes, nous pouvons entrevoir ici la même extension discursive au sujet des formes parémiques, en tenant évidemment compte des contraintes particulières qui les différencient.

Pour prolonger ce point de vue, nous rendrons compte d'un nouvel exemple de l'Oulipo, qui traite cette fois des proverbes et des aphorismes[258] :

> Grâce à leur structure forte, et familière à tous, les proverbes et aphorismes se prêtent particulièrement aux manipulations et substitutions. [...]
> Le perverbe
> Définition : un perverbe marie la première moitié d'un proverbe à la deuxième moitié d'un autre.
> Exemple : Pierre qui roule mène à Rome.
> Remarque : un perverbe en soi n'est pas oulipien. Il faut d'abord en établir un corpus limité qu'on soumettra par la suite à une contrainte supplémentaire.

Cela leur permet par exemple de faire des poèmes à perverbes, en utilisant les deux moitiés des proverbes comme sections rimantes (soit au début, soit à la fin du vers), pour obtenir des structures strophiques. Voici la première strophe du poème *Les pavés du royaume*[259]:

> *Dans le royaume des aveugles, gant de velours.*
> *Dans le royaume des aveugles, laisser dire. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : les borgnes sont rois.*
> *Dans le royaume des aveugles, n'amasse pas mousse.*
> *On compte les défauts. Les borgnes sont rois.*

[258] Oulipo, *op. cit.*, p.293
[259] *Ibid.*, p.344

L'utilisation que nous faisons des travaux de l'Oulipo vise à forcer l'interprétation ludique des proverbes, afin de provoquer la réflexion sur leur utilisation même, et non plus seulement sur leur contenu ou leur forme. Nous comparons un peu l'utilisation d'un proverbe à la démarche suivie par Perec dans *La Disparition* : ce roman ne contient pas la lettre *-e*, et traite lui-même de cette disparition, de manière plus ou moins métaphorique. Un passage a retenu notre attention, puisqu'il illustre selon nous l'enjeu de la quête de la signification chez cet auteur. Augustus, un personnage, interroge Anton Voyl sur la signification d'une inscription :

> Nous avons du travail pour au moins jusqu'au matin (on allait alors sur minuit) : la signification n'apparaîtra qu'à la fin, quand nous aurons garanti l'articulation du parcours qui nous conduira d'un subscrit (l'inscription qu'on voit hic & nunc) à un transcrit, puis un traduit. Mais il nous faudra auparavant avoir compris l'axiomatisation qui fonda la transcription. Car, vois-tu, poursuivit Voyl, la complication naît surtout du fait qu'on n'a aucun corpus global. [...] Il y aura ainsi trois instants du discours : d'abord, nous croirons voir un galimatias confus, un capharnaüm insignifiant, constatant pourtant qu'il s'agit d'un signal affirmatif, sûr, soumis à un pouvoir codifiant, à l'approbation d'un public qui l'a toujours admis : un outil social assurant la communication, la promulguant sans infraction, lui donnant son canon, sa loi, son droit [...] Il y aura donc d'abord un pouvoir du Logos, un « ça » parlant dont nous connaîtrons aussitôt l'accablant poids sans pouvoir approfondir sa signification [...] Mais, plus tard, quand nous aurons compris la loi qui guida la composition du discours, nous irons admirant qu'usant d'un corpus aussi amoindri, d'un vocabulariat aussi soumis à la scission, à l'omission, à l'imparfait, la scription ait pu s'accomplir jusqu'au bout [...] Puis à la fin, nous saisirons pourquoi tout fut bâti à partir d'un carcan si dur, d'un canon si tyrannisant. Tout naquit d'un souhait fou, d'un souhait nul : assouvir jusqu'au bout la fascination du cri vain, sortir du parcours rassurant du mot trop subit, trop confiant, trop commun, n'offrir au signifiant qu'un goulot, qu'un boyau, qu'un chas, si aminci, si fin, si aigu qu'on y voit aussitôt sa justification[260].

Le langage pourrait donc consister à « sortir du parcours rassurant du mot trop subit, trop confiant, trop commun », en jouant avec lui. C'est pourquoi notre approche s'oppose à l'approche dénominative, en ce qu'elle s'oppose à la fixité « en langue » non seulement de la signification, mais aussi des potentialités d'emploi. **L'analyse discursive permet ainsi de sortir du cadre phrastique et référentiel de certaines approches, et proposer une alternative à la linguistique différentielle**. Pour prolonger cette analyse, intéressons nous au storytelling.

[260] Perec (2003, p.194-196)

1.6.3 Le storytelling

Ce courant s'intéresse au récit oral en situation de travail, et à sa fonction dans les organisations. En effet, il entend en quelques sortes croiser les analyses de textes narratifs (étudiés par les premiers narratologues, comme Greimas et Genette, à la suite de Propp) et l'activité narrative (l'objet des conversationnalistes). Le storytelling s'alimente ensuite d'une hypothèse cognitive forte concernant notre manière narrative d'organiser nos expériences et de faire émerger ainsi des significations dans nos interactions. Le storytelling désigne encore une méthode d'analyse de la vie organisationnelle.

Les histoires sont de plus en plus à la mode, les conteurs reviennent charmer le public. Les récits sont omniprésents dans la vie quotidienne. Les jeunes enfants réclament une histoire, les plus âgés, chaque année, pour se distraire, consomment par millions des histoires, au cinéma, à la télévision, au travers de leurs lectures. Il n'est d'ailleurs pas exagéré pour certains de se demander si la réalité, telle qu'elle est appréhendée par les humains, ne se présente pas en elle-même sous une forme narrative. Cette hypothèse semble être favorisée par les chercheurs en psychologie cognitive et en intelligence artificielle (Fayol par exemple). Schank analyse l'intelligence comme la maîtrise de nombreuses histoires et la capacité de les mettre en correspondance avec les situations rencontrées. L'intérêt du récit repose sur un principe simple : on ne peut mettre sous la forme d'un récit que ce à quoi on attribue du sens, et réciproquement. Postuler une cohérence narrative constitue un moyen privilégié de l'attribution de sens.

Giroux pose que la narrativité est une dynamique langagière omniprésente et pérenne : cela s'appuie sur le fait que la narration est une activité humaine fondamentale. En effet, les humains sont de grands producteurs et consommateurs d'histoires. Cette 'intelligence narrative' est maintenant étudiée, dans le domaine des neurosciences, avec la neuropsychologie de la narration. La narration a été conceptualisée à différents niveaux d'abstraction :

> Pour Bruner, la narration est un mode de pensée ; pour Fisher, elle est un nouveau paradigme de la communication ; pour Soulier, elle est une forme langagière alors que pour Browning elle est un type spécifique de communication organisationnelle […] D'après Bruner, la narration est une habileté humaine dont la fonction est d'organiser notre

> expérience du monde. […] Pour Fischer, la grande force de la narration est de faire appel à la raison et à l'émotion[261].

On constate que la narration a été définie à différents niveaux d'abstraction, en l'opposant le plus souvent à d'autres manières de penser, de communiquer. Les propriétés principales de la narration sont :

- la *temporalité* : pour Ricoeur, temporalité et narrativité sont étroitement reliées. L'intrigue est ce qui permet d'introduire deux temps dans la narration ; en outre, elle est diachronique (elle permet de remonter le temps) ;

- l'*intentionnalité* : les narrations postulent également l'intentionnalité de l'action humaine : ce n'est pas un acte innocent, c'est un acte de parole. Pour la majorité des auteurs, la narration ne reflète pas une réalité extérieure objective, car le narrateur est un auteur créatif qui met ensemble des éléments disparates de l'expérience et par combinaison leur assigne un ordre, une cause et des conséquences ;

- la *signifiance* : c'est la capacité à faire sens en reconstruisant l'expérience, en inventant une représentation fictive ou en élaborant un projet pour le futur. La narration crée sa propre référence ;

- la *capacité d'identification* : la narration a la propriété de créer une identité propre par rapport à une altérité qui sert de référence, d'auditoire et de partenaire dans le processus de construction de soi et de nous. Ricoeur a développé une notion d'« identité narrative », c'est-à-dire une redéfinition constante de soi avec l'autre et par rapport à l'autre ;

- la *capacité transformatrice* : la narration comme texte décrit le passage d'un état à un autre. Si la narration décrit le changement, elle est aussi une stratégie langagière qui peut changer la perception des événements vécus. Ainsi, la narration manipule le temps et classe les événements.

Cette remarque sur le storytelling, à la suite de la présentation de certains enjeux propres à la littérature potentielle, précise un peu plus ce que nous indiquions par le concept de

[261] Giroux (2006, p.39-40)

reconfiguration, ici dans le domaine narratif. Ceci pose, un peu comme nous essayons de le faire avec les objets discursifs, la question des stratégies discursives, et renvoie également à la dimension argumentative de ces approches. D'ailleurs, pour Giroux, ce système évolue vers une narration réflexive : au départ, la narration apparaissait comme un complément à la vis symbolique (artefact culturel) ; puis elle s'est révélée un médium précieux de circulation et de traitement d'informations (médium de partage), pour enfin montrer toute sa prégnance tant dans la persévération que dans la vie quotidienne des organisations. Actuellement, il s'agirait d'identifier tant au niveau de l'individu, du collectif, que de l'organisation le type de conteur en cause, l'intrigue construite, le positionnement choisi. Cette démarche d'introspection permettrait de mettre à jour la complémentarité des scénarios et des rôles ou au contraire des clivages ; de mieux saisir les raisons des affinités, des tensions et des conflits ; de proposer les dénouements sous forme de terrain d'entente, d'épreuves de passage, voire même de réécriture de l'histoire.

Ce que nous retenons de ce point, un peu à part, c'est que différents modes discursifs (ludique, storytelling) permettent de reconfigurer les domaines signifiants en (re)distribuant les éléments convoquées, et modifier la stabilisation des unités.

1.7 Bilan théorique : les cadres d'une sémantique discursive.

A ce stade, nous avons détaillé les enjeux théoriques d'une démarche sémantique dans le cadre d'une linguistique du discours : il s'agit d'étudier la construction du sens des objets discursifs dans des corpus discursifs, de manière constitutivement dynamique, et intrinsèquement discursive.

1.7.1 La confrontation des différentes théories

Pour mener à bien cette recherche, nous avons posé les bases d'une analyse selon la tripartition motifs-profils-thèmes qui, dans une étude sur la doxa, opère un glissement vers une tripartition motifs-profils-topoï. Nous avons justifié épistémologiquement et méthodologiquement l'arrière-plan qu'une telle position convoque (phénoménologie, Gestalttheorie, Continu, etc.). Nous avons dans le même temps discuté certaines théories qui s'avèrent critiques de nos conceptions, en montrant à chaque fois les limites de leurs postulats (en particulier référentialistes et systémiques). Nous reconnaissons comme Adam la séparation préjudiciable, dans le champ des études du discours, entre, d'une part, l'attention portée sur l'ordonnancement syntagmatique et la transphrastique textuelle, et, d'autre part, la prise en compte de la composante énonciative du discours comme activité porteuse de sens. Cette étude de la construction du sens prend pour cadre le *corpus discursif*, que nous avons défini au sein de diverses disciplines, en retenant pour chacune d'elle les aspects qui en font un enjeu pour la sémantique : nous avons ainsi retenu les concepts de l'analyse de discours (C.P., F.D., interdiscours en particulier) et de la linguistique textuelle, en ce qui concerne l'unité de proposition énoncée.

Nous avons ainsi dégagé un cadre d'étude qui se rapproche, sur le plan programmatique, de la sémantique des textes. Nous avons cependant étendu certains de ses postulats pour notre étude, en proposant l'extension du texte et du genre au discours, en montrant, notamment par

l'exemple des formes proverbiales, que le discours est partie prenante dans les configurations sémantiques, et cela dès la construction (et la perception) du sens. Nous avons ainsi pu tisser un lien étroit entre la problématique du sens commun et la constitution de formes sémantiques en discours : nous avons pour cela défini le concept de topos dans une perspective à la fois discursive, argumentative, et phénoménologique (indexicalité du sens) : ce concept permet de saisir l'aboutissement des dynamiques sémantiques des objets discursifs (motivés et profilés), et d'envisager leur insertion dans des ensembles plus vastes.

1.7.2 L'apport des objets discursifs

Il faut maintenant s'interroger sur les apports et l'originalité de notre démarche, qui se veut plus qu'une synthèse et une mise en rapport d'un nombre important de points de vues théoriques.

1.7.2.1 Le repérage des dynamiques sémantiques et discursives : vers une théorie sémantico-discursive

Les deux orientations principales qui se dégagent de notre travail sont en fait :

- la problématique du sens commun qui s'articule à l'analyse des discours, et qui voit en eux les lieux d'inscription et de construction de représentations qui sous-tendent l'activité discursive ;

- les dynamiques du sens, qui visent à définir les objets du langage comme synthétisant les apparences que les locuteurs leur confèrent.

Mises en perspective, ces deux orientations s'éclairent mutuellement, et s'enrichissent considérablement. Nous pouvons maintenant spécifier le schéma que nous avions proposé, en lui ajoutant les dynamiques sémantiques et textuelles qui s'inscrivent dans son développement :

Construction topique du sens :	Dynamiques sémantiques :	Structuration du sens textuel :
Objet discursif		
↓	Motivation	A priori doxal
Compétence topique	↓↑	↓
↑↓	Profilage	Ancrage discursif
Intervention de la performativité	↓↑	↓
	Thématisation	Positions énonciatives
↓	↓	↓
Topoï	Topique	Topique textuelle

Schéma n°7: Différents domaines de construction du sens (topoï, formes sémantiques et textuelles)

L'essentiel serait maintenant de faire coexister ces différents plans dans un même mouvement d'analyse, en posant au centre le concept d'objet discursif.

1.7.2.2 Microgenèse des objets discursifs

Le schéma qui suit synthétise toutes ces différentes dimensions : il montre bien que l'objet discursif, comme concept d'analyse, se situe entre la microgenèse discursive et la microgenèse sémantique, c'est-à-dire qu'il combine la prise en compte de leurs constitutions respectives avec l'achèvement de ces processus (vu comme la stabilisation des unités). Il existerait ainsi une microgenèse des objets discursifs, qui occuperait une position médiane – et surtout intégrante – des microgenèses discursives et sémantiques.

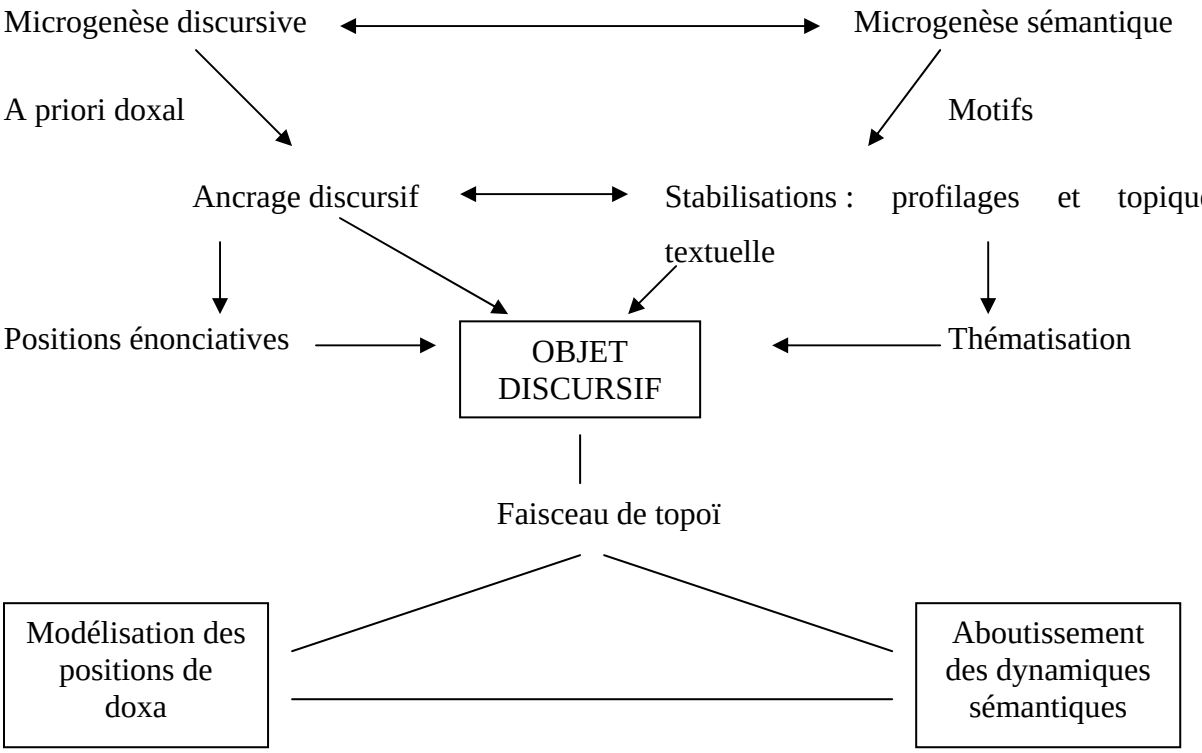

Schéma n°8: Microgenèse des objets discursifs

Nous allons à présent, dans une deuxième partie, procéder à l'étude de trois corpus distincts, délimités selon les postulats que nous avons définis : ils sont analysés grâce au concept maintenant circonscrit d'*objet discursif*, dans le but de saisir la construction discursive et dynamique du sens, selon les positions énonciatives à l'intérieur desquelles il s'inscrit. Cela nous permettra d'adosser notre étude à la doxa, dans la mesure où le système du sens commun, qui opère sous la forme de dispositifs sémiotiques et discursifs, est saisissable par l'évolution des topoï en corpus.

DEUXIÈME PARTIE :
LES OBJETS DISCURSIFS EN CORPUS

Comme annoncé, nous allons maintenant mettre les théories à l'épreuve des « faits », en analysant différents corpus, dans le but de rendre compte, de manière pertinente, de l'évolution des topoï en corpus, selon leurs dynamiques de constitution. Pour cela, cette partie sera le lieu de l'analyse de trois corpus : un médiatique, un littéraire et un politique, en nous concentrant pour chacun sur la construction discursive du sens d'un lexème choisi (*intermittent* dans le corpus de presse, *libéral* dans le corpus littéraire, et *libéral/libéralisme* dans le corpus politique).

2.1 L'objet discursif INTERMITTENT[262] dans un corpus de presse

A partir du mois de juin 2003, une réforme du statut des intermittents du spectacle a été engagée. Cette réforme modifie les modalités de leur accès à l'assurance-chômage, en le rendant plus difficile. Cette remise en cause a conduit à une « crise des intermittents », dont l'intensité a été la plus forte durant l'été. Cette crise a été l'occasion pour beaucoup de mieux comprendre ce statut, mais elle a aussi provoqué de nombreux débats autour du travail et de la culture. A cet égard, la presse de juin à octobre 2003 a largement relayé les différents arguments, et témoigne de l'hétérogénéité du sens de *intermittent*. Que ce soit par des journalistes, des hommes politiques ou des gens du spectacle, l'emploi de *intermittent* reste confus. *Intermittent* désigne-t-il un métier, synonyme d'artiste ? Est-ce un statut, et si c'est le cas de quoi dépend-il ?

Dans ce contexte, une étude de la construction du sens du terme *intermittent* semble pertinente. Elle permet de révéler comment le sens de cet objet est construit par les discours

[262] Les petites majuscules servent ici à désigner l'objet discursif, contrairement aux italiques qui renvoient aux emplois ou mentions. Cette analyse a été entamée lors de notre DEA à l'Université de Rouen : nous approfondissons l'analyse linéaire faite dans ce travail, et réalisons beaucoup d'analyses supplémentaires. L'étude des dynamiques du sens dans ce corpus ont fait l'objet de deux publications distinctes (Longhi 2007b et c), en traitant des processus de nomination, et des mécanismes du sens commun.

qui l'introduisent. Pour cela, nous procèderons à l'analyse sémantique de *intermittent* dans un corpus de presse, issu du *Monde* et du *Figaro* parus entre juin et octobre.

2.1.1 Analyse des strates de construction du sens

Ces strates sont celles que nous avons définies au point 1.5.3 : la tripartition motifs-profils-topoï. Nous devons garder à l'esprit que ces strates entretiennent des relations dynamiques : la séparation présentera pour le moment l'avantage de faire ressortir les apports particuliers de chacune des strates, sachant que ces apports s'intègrent lors du processus de construction de la forme sémantique. Ainsi les exemples, classés par les différents motifs à l'œuvre, ont été répartis au sein des différentes strates pour faire ressortir les traits les plus saillants de chacune d'elle. Il va de soi que dans une conception dynamique de la construction sémantique, ces strates sont en perpétuelle interaction dans le processus qui plonge les unités en discours. Nous verrons par exemple que *les intermittents sont des salauds* a été classé dans la catégorie des topoï. Le profilage « N + attribut » est évidemment important, mais il ouvre en fait la voie à une thématique, et c'est cette composante que nous choisissons de montrer grâce à cet exemple. Dans nos choix, nous avons en fait essayé d'illustrer le plus clairement possible les apports de chacune des strates à la construction globale. A la fin de l'analyse, nous aurons une vision plus claire de la construction d'une forme sémantique telle que INTERMITTENT, et celle-ci sera synthétisée dans le tableau présenté en annexe.

2.1.1.1 Motifs

L'analyse morphologique de *intermittent* fournit des pistes intéressantes pour l'analyse des motivations. Ce terme a été emprunté au latin *intermittens*, participe présent de *intermittere*. Le verbe est composé du préfixe *inter-* et du verbe *mittere*. Le préfixe *inter* exprime l'espacement, la répartition, ou une relation réciproque ; quant au verbe *mittere*, il signifie étymologiquement « laisser dans l'intervalle », « interrompre ». Dans la notion d'intermittent l'espacement ou la relation entre deux choses sont dominants. Il est d'ailleurs remarquable que historiquement, en langue, *intermittent* est un adjectif qui s'applique à

quelque chose qui s'arrête et reprend par intervalle, se comportant comme un synonyme de *discontinu*. Il est ensuite devenu un nom commun (par ellipse du nom *travailleur* dans *travailleur intermittent*). L'exemple du dictionnaire *Le Robert* (1992), *intermittent du spectacle*, met d'ailleurs en valeur le caractère irrégulier par rapport au spectacle. Dans l'étude du corpus, les énonciateurs font parfois appel à la légitimité génétique et historique de l'objet, en mettant en avant le caractère discontinu du travail des intermittents : intermittent retient donc la dimension « espacement/répartition » de *inter* en l'appliquant à *travail*.

Cela permet de poser plus clairement le problème que la composante /métier/ du motif révélait : on doit en effet traiter ce travail par intermittence de façon particulière, puisqu'il est question d'un statut spécifique. *Travail* est dans ce cas à comprendre comme « travail rémunéré », et l'accès à cette rémunération est justement espacée. C'est cet espacement qui justifie le statut spécifique, et qui conforte l'idée que nous sommes en présence d'un motif riche, composé de deux éléments, /métier/ et /statut/, qui peuvent se combiner selon différents points de vue[263]. La réforme du statut touche à cette définition historique de l'objet, et remet ainsi en cause la richesse du motif, ou en tous cas la relation réciproque qui existe entre les deux composantes. Ce motif s'appuie sur un topos de TRAVAIL qui pourrait se formuler par « tout travail mérite salaire », justifiant ainsi le statut qui compenserait la discontinuité du travail rémunéré.

> Exemple 1 :
> Avignon a toujours défendu les vrais **intermittents** (*Le Figaro*, 7 juillet, Mme Roig)
> Exemple 2 :
> Pour Olivia, la défense des droits « des vrais **intermittents** » est primordiale. Elle n'a pas de solution idéale mais insiste « sur la respectabilité culturelle » (*Le Figaro*, 18 juillet, par une comédienne)
> Exemple 3 :
> Revenons à l'esprit fondateur de l'**intermittence** (*Le Monde,* 6 août, J.-P. Raffarin)

Les exemples 1 et 2 rendent bien compte de ce sens historique et génétique (avec l'emploi de *vrai*) : **cette composante /métier/ peut être définie comme source de véracité de l'intermittence.** C'est aussi pourquoi J.-P. Raffarin peut parler d'« esprit fondateur » dans l'exemple 3.

[263] Ces composantes du motif sont trouvées par l'analyse détaillée du corpus : leur appellation résulte plus précisément des collocations recensées dans les patrons syntaxiques contenant intermittent. Ceci est très clair pour /statut/ (comme la suite le montrera), mais l'identification de /métier/ est plus problématique. Il s'agit, avec cette composante, d'indiquer que intermittent prend le sens de (ou une partie du sens de) métier (mais n'est pas identifié précisément comme une profession).

Or la remise en cause de ce motif peut justement venir de TRAVAIL : comme les exemples du *Figaro* (essentiellement) le montrent, la convocation d'un topos « le travail enrichit » contredit la nécessité de /statut/, puisque dans ce cadre /**métier**/ devrait suffire, et être l'unique motivation de INTERMITTENT. Dans ce cas soit INTERMITTENT n'est pas un métier, soit il ne donne pas accès à TRAVAIL, et dans ce cas il y a remise en cause du positionnement de /métier/ sur une échelle qualitative.

Exemple 4 :
Ca ne veut rien dire les **intermittents** du spectacle (*Le Figaro*, 12-13 juillet, Bartabas)

Dans l'exemple 4, l'énonciateur (qui appartient au monde du spectacle) nie /statut/ par son emploi de *intermittent* comme synonyme d'artiste, considérant alors que son métier, l'art, doit suffire à le motiver. Cette composante /statut/ est un non-sens, et le motif se compose uniquement de /**métier**/.

Une autre attitude, celle de certains intermittents, ou celle d'employeurs, est de considérer prioritairement la composante /statut/ du motif : c'est elle qui conditionnerait /métier/, et qui conduirait donc à la fraude et à l'utilisation illégale du système : on a alors /**statut métier/**

Exemple 5 :
[…] recours de façon abusive aux « **permittents** » - autrement dit des **intermittents** permanents (*Le Monde*, 1er juillet)
Exemple 6 :
Nous devons faire face à la pression de faux **intermittents** (*Le Figaro*, 18 juillet, une comédienne)

La création de *permittent* dans l'exemple 5 cristallise ce point de vue sur le motif, et rend l'objet paradoxal : mot-valise, ce néologisme résulte de la combinaison de deux lexèmes qui s'opposent, *intermittent* et *permanent*. C'est pour cela que cette motivation est celle de « faux intermittents » (exemple 6). Cet objet est utilisé pour parler d'intermittents permanents, et il cristallise ce mauvais point de vue sur le motif lorsque celui-ci est /statut métier/ : parler d'« intermittents permanents » est paradoxal, puisque *intermittent* contient la discontinuité, qui s'oppose à la permanence. Or, lorsque *intermittent* est un statut nécessaire pour être embauché, ou qu'il est un argument pour trouver un emploi, la motivation est « illégitime ». Au niveau morphologique, *per* remplace *inter*, ce qui évacue complètement la composante

/espacement/ ou /relation réciproque/, pour la remplacer par /complètement/, et donc s'opposer au motif originel. *Permittent* joue alors sur la ressemblance avec *permanent* pour faire sens, comme dans un jeu de miroir face à intermittent. On a ici aussi la création d'un élément de langue qui est morphologiquement justifié et plongé dans la thématique de l'exploitation des intermittents et de la fraude, lui donnant ainsi son sens.

Chez d'autres énonciateurs, la composante /métier/ est évacuée du motif, qui se trouve dès lors composé de /statut/ : INTERMITTENT est alors un statut qui n'est pas directement lié à la fréquence de travail. C'est cette déviation de point de vue qui permet de poser la question de la 'véracité' de l'intermittence. Cela peut aller, pour le motif, jusqu'à une réduction du motif en /**statut**/ seul.

Exemple 7 :
Les élèves de l'école du Théâtre national de Bretagne, « de futurs ex-**intermittents** » (*Le Monde*, 9 juillet)
Exemple 8 :
La délicate gestion du dossier des **intermittents** se complexifie également par une lutte syndicale à peine voilée (*Le Monde*, 24 juin)

L'exemple 7 montre que les futurs comédiens seront, selon ce point de vue, dépourvus du statut actuel, qui semble constituer l'essence de l'objet. Souvent, cette motivation est liée à l'objet CULTURE, pour lequel « la culture est l'affaire de tous » : /statut/ devient une nécessité. Dans l'exemple 8, l'évacuation de /métier/ (grâce au profilage par « dossier des ») neutralise encore davantage ce statut pour dépersonnaliser INTERMITTENT, et le couper de la relation avec les individus que ce terme recouvre.

2.1.1.2 Profils

Dans l'étude des profilages, beaucoup mobilisent la composante /**statut**/ du motif.

Exemple 9 :
Il y a eu pourtant des concessions, le statut de l'**intermittent** reste spécifique, même s'il n'est plus privilégié (*Le Monde*, 1er juillet, M. Montanari de Montpellier Danse)

Exemple 10 :
Patrice Chéreau a, de nouveau, fait remarquer qu'il n'était pas « *fondamentalement choqué* » par l'accord (*Le Monde*, 3 juillet). « *Il préserve le statut des* ***intermittents****, qui était menacé. Il y a eu une négociation, il y a des pertes et des avancées.* » (*Le Monde*, 4 juillet)
Exemple 11 :
J'ai réussi, je crois, à faire évoluer certains esprits, notamment au Medef, ce qui a permis, je l'espère de sauver l'**intermittence** (*Le Monde*, 26 juin, J.-J. Aillagon)
Exemple 12 :
C'est d'autant plus dommage que, je le répète, l'accord signé par les partenaires sociaux non seulement sauve le régime de l'**intermittence** pour longtemps, mais est équilibré. (*Le Monde*, 11 juillet, par M.Aillagon)

Intermittent est complément du nom *statut* dans les exemples 9 et 10, et entretient une relation syntaxique très forte. Il faut également remarquer que cette composante est créditée d'une valeur intrinsèque positive (avec *spécifique* dans l'exemple 9, *préserve* dans le 10, et *sauve* dans les 11 et 12). INTERMITTENT est donc dans ces exemples profilé à partir de la composante /statut/ du motif, et ce profilage le positionne qualitativement. Ces profilages conduisent en fait souvent à montrer que les intermittents sont privilégiés.

D'autres profilages privilégient la composante /**métier**/ du motif :

Exemple 13 :
Depuis des années, certains comédiens réclament la création d'une carte professionnelle d'**intermittent** (*Le Monde*, 24 juin)
Exemple 14 :
Les **intermittents** du spectacle, artistes et techniciens, manifestent. A juste titre (*Le Monde*, 1er juillet)
Exemple 15 :
Une consultation à bulletins secrets était organisée dans l'après-midi, sur chaque lieu de répétition, à laquelle participaient tous les artistes et techniciens, **intermittents** ou pas, engagés dans les divers spectacles (*Le Figaro*, 4 juillet)

Pour ces profilages INTERMITTENT appartient à une profession qui travaille dans le monde du spectacle, et INTERMITTENT est un métier : cela se voit avec *carte professionnelle* (en 13) et avec la présence de *artistes et techniciens* (en 14 et 15).

A l'inverse de ces deux sortes de profilages, qui privilégient une composante du motif, d'autres font bien ressortir la **richesse** du motif, et les tensions qu'elle crée.

Exemple 16 :
Personne jusqu'à présent n'a eu le courage d'interdire aux employeurs de l'audiovisuel le recours aux **intermittents** pour laisser ce système profiter uniquement aux professions artistiques (*Le Monde*, 24 juin)
Exemple 17 :
Les spectacles de danse, de théâtre ou encore le cirque ou les concerts sont donc, d'après cet « arrêt sur image », nettement plus « consommateurs » d'**intermittence**. Signalons qu'on y est moins payé (*Le Figaro*, 18 juillet)

Le motif /**statut métier**/ est profilé de manière à rendre cette motivation illégitime, puisque l'on parle de *recours* dans l'exemple 16, ce qui dégrade déjà l'utilisation de *intermittent*. En plus, ce recours devrait être interdit. Par ce point de vue, INTERMITTENT est en outre profilé comme une marchandise, avec *consommateur* (exemple 17).

Les profilages qui opèrent sur /**métier statut**/ pointent une réalité financière, et cela sous deux angles : la rémunération des intermittents, et le coût de cette dernière pour la collectivité.

Exemple 18 :
Les **intermittents** face au spectre de la prolétarisation (*Le Monde*, 13 juin)
Exemple 19 :
La coordination parisienne des **intermittents** et précaires estime […] (*Le Monde*, 5 juillet)

Avec ces profilages, l'objet est plongé dans *prolétarisation* (exemple 18) ou est associé à *précaires* (exemple 19), se positionnant au bas de l'échelle financière. C'est donc selon leur rémunération qu'opèrent les profilages.

Exemple 20 :
La logique libérale du Medef […] veut faire payer l'addition aux seuls **intermittents** (*Le Monde*, 13 juin)
Exemple 21 :
Les **intermittents** du spectacle touchent huit fois plus d'argent qu'ils n'en donnent (*Le Monde*, 24 juin)
Exemple 22 :
Très déficitaire, ce régime des **intermittents** est aujourd'hui plus que jamais très attaqué par le Medef (*Le Monde*, 24 juin)

Profilé en rapport avec le coût de leur rémunération, l'objet devient faussement accusé (exemple 20), ou intrinsèquement cause de déficit (exemples 21 et 22). Dans l'exemple 21, *intermittents* est d'ailleurs sujet de *touchent*, devenant le sujet actif du déficit, pour ouvrir sur la thématique « les intermittent sont des profiteurs ».

Les profilages de *intermittent* avec *grève* et ses équivalents jouent également sur la plasticité de ce motif :

Exemple 23 :
De son côté, Marie-Josée Roig, députée (UMP) et maire d'Avignon, affirme que « *les mouvements de grève des **intermittents** du spectacle et la perspective d'annulation 2003 font courir un risque majeur inacceptable à l'ensemble de notre ville, son tissu économique et son équilibre financier* » (*Le Monde*, 2 juillet)
Exemple 24 :
Mais pas de propositions constructives et pas de dialogue. Après la dispersion du cortège, le festival attendait le cœur un peu pincé la nouvelle assemblée générale des **intermittents** grévistes : un vote décisif sur la reconduite ou non (*Le Figaro*, 9 juillet)
Exemple 25 :
Les **intermittents** jouent avec la grève (*Le Figaro*, 10 juillet)
Exemple 26 :
Les **intermittents** du spectacle multiplient les manifestations (*Le Figaro* 30 juin)

Ici ils doivent défendre la composante /statut/, et ils le font par la grève : cependant, ces constructions, rapportées aux énonciateurs (députée UMP ou *Le Figaro*), sont discréditées, ce moyen étant condamné.

2.1.1.3 Topoï

Il s'agit en fait dans cette partie de rassembler les différents topoï construits par les thématisations que les discours mettent en jeu. Pour être plus clair, nous rassemblerons les topoï selon les thématiques qu'ils mobilisent.

Topoï liés au « travail » : dans cette thématique circulent des topoï opposés qui dépendent des énonciateurs et du cadre doxal dont ils sont porteurs. Ainsi nous avions relevé « les intermittents sont des privilégiés », qui est le point de vue des réformateurs, auquel s'oppose « les intermittents sont des précaires », qui est celui des opposants à la réforme.

Exemple 27 :
Il y a un an, alors que le Medef manifestait le désir de voir disparaître le régime spécifique de l'**intermittence** – en considérant qu'il pouvait s'agir de travail temporaire ordinaire – la mobilisation des premiers concernés a été des plus faibles (*Le Figaro*, 30 juin)
Exemple 28 :
En conclusion, des mesures seront prises pour favoriser la transformation d'emplois **intermittents** en contrats permanents ou de longue durée (*Le Figaro*, 8 juillet)

Cette précarité ressort d'ailleurs dans des confusions – parfois volontaires – faites entre *intermittent* et *intérimaire*, et qui soulignent les ambiguïtés d'un tel statut : ce statut est à la fois partagé par d'autres activités (par la discontinuité du travail), et spécifique (par un statut spécifique). Ainsi dans l'exemple 27 on le compare à un travail temporaire ordinaire, alors que dans le 28 on veut le transformer en travail permanent. Mais dans les deux cas cette discontinuité spécifique est vouée à être changée.

Exemple 29 :
Un chiffre dramatique, celui du déficit du régime des Assedic consacré aux **intermittents** […] A ce chiffre, on accole aussitôt le mot de fraude. Conclusion pour le plus grand nombre : les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres (*Le Monde*, 17 juillet)

Un point de vue plus radical sur le travail des intermittents vise à nier simplement la partie /métier/ du motif : dans l'exemple 29, avec la thématisation de /statut/ (ici indiqué par *régime des Assedic consacré aux intermittents*), ils sont construits comme *salauds* et assimilés à des profiteurs, puisqu'ils n'ont pas /travail/ comme composante de leur motivation.

Topoï liés à « culture » : en fait ces topoï impliquent ceux liés à TRAVAIL, puisque CULTURE entretient un rapport avec la sphère économique, comme nous allons le voir.

Exemple 30 :
Ce régime spécifique des **intermittents** […] participe directement au financement de la politique culturelle (*Le Monde*, 24 juin)

Ainsi si « la culture est l'affaire de tous », INTERMITTENT est une nécessité, et les intermittents œuvrent pour le bien commun : c'est le cas dans l'exemple 30, qui construit INTERMITTENT comme moyen et outil des politiques culturelles.

Exemple 31 :
La question est de savoir si l'**intermittent** du spectacle vit de son métier de technicien ou d'artiste ou bien s'il vit de l'assurance-chômage (*Le Monde*, 13 juin)

Au contraire si « la culture doit être rentable », les intermittents sont les profiteurs d'un mauvais système, et leur existence n'est pas légitime. L'exemple 31 pose ainsi la question de leur existence face à leur activité.

Topoï liés à leurs actions : par leurs actions, les intermittent prennent en charge des affrontements qui dépassent largement la simple manifestation. En effet, se poser contre la réforme entraîne des luttes discursives sur la doxa qui conduisent à juger l'autre de son point de vue. Les discours révèlent surtout les topoï véhiculés par les réformateurs (puisque les intermittents parlent peu de leurs propres actions), et sont parfois très violents.

Exemple 32 :
Après la signature, vendredi dernier, d'un accord sur la réforme du système d'indemnisation du chômage des **intermittents** du spectacle […], le monde du spectacle semble pris d'une fièvre mortelle (*Le Figaro*, 30 juin)
Exemple 33 :
Aujourd'hui, alors que la spécificité du régime est sauvée, les **intermittents** semblent pris d'une agitation irrationnelle. Ils sont allés trop vite et trop loin (*Le Figaro*, 30 juin)
Exemple 34 :
Un commando d'**intermittents** s'invite sur le plateau de « Star Academy » (*Le Monde*, 21 octobre)

Nous pouvons ainsi repérer des topiques s'appuyant sur les profilages qui se servent de /statut/ : comme ils sont privilégiés, leur action n'est pas légitime, et le jugement que l'on porte sur eux peut alors s'exprimer par une critique de leur comportement (maladie dans l'exemple 32, irrationalité en 33, belliqueux en 34). Ces topoï s'appuient donc sur un topos plus général « les intermittents sont dans l'erreur » : les thématisations construisent des topoï qui expliquent les causes de ces erreurs par des caractéristiques qui deviennent intrinsèques à l'objet INTERMITTENT.

Exemple 35 :
Intermittents. Actions et agitations (*Le Figaro,* 26-27 juillet)
Exemple 36 :
Entre le temps et les **intermittents** […] Les deux concerts « en prologue » […] furent largement perturbés par les **intermittents** du spectacle venus d'ici et d'ailleurs (*Le Figaro,* 19 août)

Ces thématisations peuvent aller jusqu'à assimiler leurs actions à de l'agitation (exemple 35), ou à les considérer pareilles à des intempéries (exemple 36). Les intermittents ne seraient ici rien de moins que des agités qui dérangent au même titre que la pluie.

Il existe quand même une utilisation de leurs actions par les intermittents, qui conduit à la création d'un topos « les intermittents doivent toujours être en lutte » : il s'agit du néologisme *interluttant*.

Exemple 37 :
La coordination avignonnaise des **interluttants** a tenu une assemblée générale (*Le Monde,* 6-7 juillet)
Exemple 38 :
Une seule réponse. Le travail. Chacun le sait. C'est l'unique réplique et chacun est sur le pont. Même ceux qui se font appeler les « **interluttants** » (*Le Figaro,* 7 juillet)
Exemple 39 :
Convaincu que l'accord du 27 juin n'est pas une bonne chose pour les **intermittents** – et surtout pour les jeunes artistes que les francos essaient d'aider à émerger -, il avait proposé aux **intermittents** des prises de parole au début de tous les spectacles, des actions de certains artistes programmés décidés à s'engager au côté des **interluttants**, une tribune au « village public », une autre au « village professionnel » […] (*Le Figaro,* 10 juillet)
Exemple 40 :
Les **Interluttants** multiplient les contacts avec les autres collectifs d'**intermittents** en France (*Le Monde*, 6-7 juillet)
Exemple 41 :
Organisée en groupes de travail, la coordination des **Interluttants** qui regroupe le « off » et assure le contact avec le « in », a réfléchi tout le week-end à la réforme du statut des **intermittents** et aux formes d'action pour cette semaine décisive (*Le Monde*, 8 juillet).

Dans les exemples 37 à 41, nous nous trouvons devant le mode de production sémantique et discursif d'un élément de langue, à la fois du côté morphologique, mais également en rapport avec le travail des topoï. Au niveau morphologique, l'objet conserve le morphème *inter*, qui se combine avec une composante phonétique en *–ant*, qui crée *interluttant* (le jeu de mot utilise en effet la sonorité des lexèmes *intermittent* et *interluttant*,

bien que l'orthographe diffère d'un terme à l'autre). Cet objet est lié à la topique ambiante de la lutte des intermittents, ce qui témoigne de l'éclairage mutuel de l'approche discursive avec une théorie sémantique-phénoménologique. En effet, les dynamiques constitutives du sens, repérées selon la tripartition motifs-profils-topoï, se vérifient dans l'apparition d'un néologisme tel que *interluttant* : le motif nous renseigne sur la motivation sémantique à l'œuvre ; les profilages le stabilisent, et le plongent en discours où ils cristallisent la lutte inhérente au motif /métier statut/, puisque lutter est une nécessité pour ne pas le dégrader. Cette lutte devient **intrinsèque** à l'objet, modifiant le processus de nomination[264].

2.1.1.4 Tableau synthétique

Ce tableau résume les dynamiques de constructions remarquables mises à jour par cette analyse : il modélise en effet les positions de doxa à partir des sites énonciatifs :

[264] Voir Longhi (2006a) pour le traitement synthétiques des néologismes *permittent* et *interluttant*.

POSITIONS ENONCIATIVES	MOTIFS	PROFILS	TOPOI
Des énonciateurs du *Figaro* et parfois du *Monde*, souvent des politiciens, ou en tous cas des détracteurs de leur manière d'agir.	Statut	Les intermittents sont privilégiés	Les intermittents sont « fous », « malades », « insatisfaits », « pyromanes ».
Des responsables de l'audiovisuel, ou les intermittents qui doivent se plier à des exigences d'embauche.	Statut/métier	INTERMITTENT est un /statut/ qui permet d'accéder à /métier/.	Les intermittents sont « abusés » et utilisés frauduleusement (ce sont des *permittents*).
Des énonciateurs du *Monde*, qui appartiennent au monde du spectacle, ou qui défendent sa spécificité	Métier/statut	INTERMITTENT est un /métier/ dont la discontinuité nécessite /statut/	Les intermittents doivent lutter en permanence (ce sont des *interluttants*)
Des énonciateurs du *Figaro*, que l'on peut qualifier des libéraux et placer à droite de l'échiquier politique.	Métier	INTERMITTENT est un /métier/ qui doit suffire à l'objet, grâce aux topoï liés à travail.	Les intermittents ne travaillent pas, ce sont des assistés et des profiteurs (puisque la culture doit être rentable)

Tableau n°1: Motifs/profils/topoï de INTERMITTENT

Les énonciateurs sont généralement des instances institutionnelles (rédactions des journaux). Il faut toutefois considérer les mécanismes de discours rapportés (puisque les rédacteurs d'articles usent souvent de citations, comme celle de Bartabas dans l'exemple 4) et d'interviews (comme celle de J.-P. Raffarin dans l'exemple 3).

Que les intermittents soient menacés ou dans l'erreur, cette hétérogénéité des sens construits est remarquable. Elle indique ce que sont les doxèmes, qui sont les topoï propres à une communauté discursive. Au niveau du dynamisme sémantique, nous pouvons établir la représentation schématique suivante :

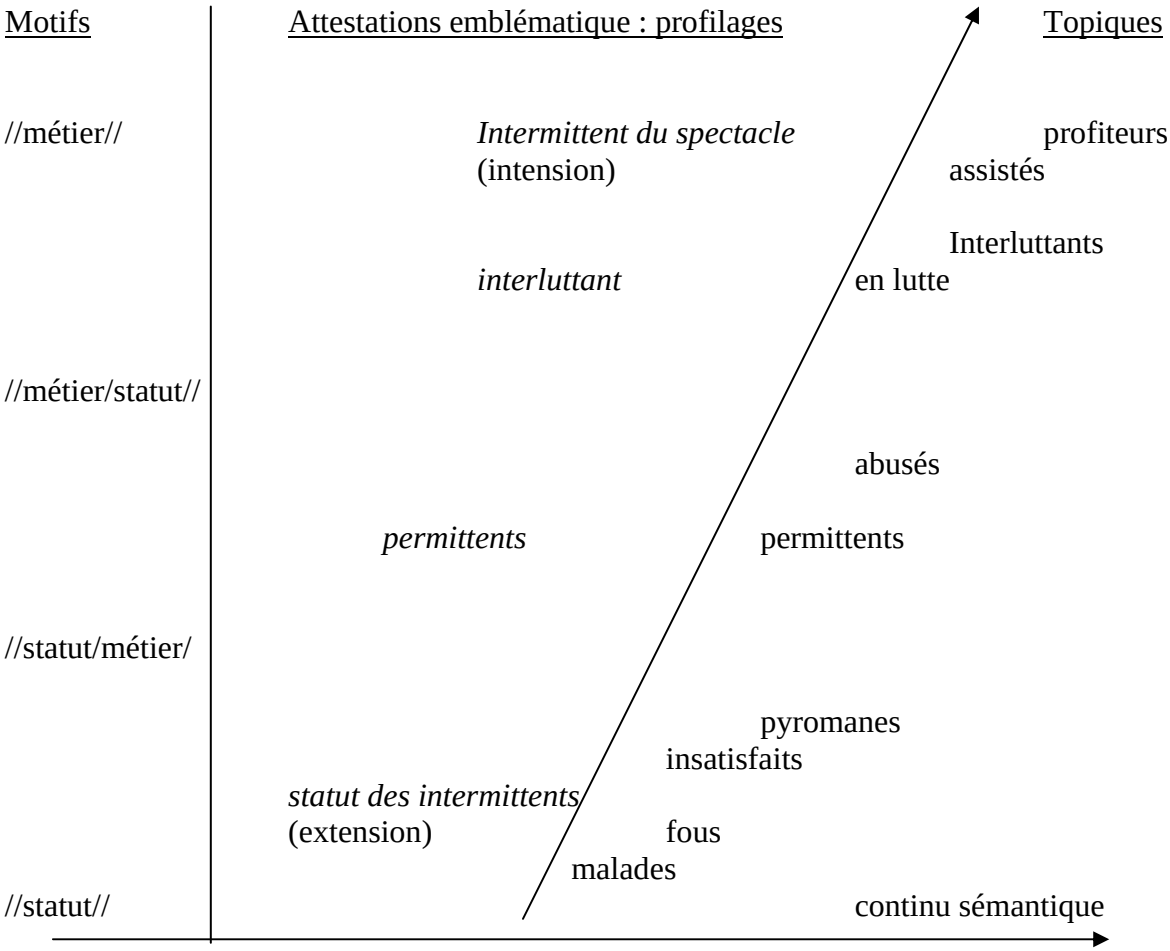

Schéma n°9: Dynamisme sémantique de INTERMITTENT

Il montre en effet que les différents topoï sont pris dans des dynamiques sémantiques, liées aux constructions qui existent dans d'autres formations discursives ou chez d'autres énonciateurs. Ainsi, du domaine extensionnel au domaine intensionnel, une pluralité de profilages peut voir le jour, expliquant à la fois la stabilité des usages par le motif, et également la plasticité des emplois.

2.1.2 L'objet discursif comme moyen d'analyse politique : le cas de l'ellipse

Cette étude laisse entrevoir l'enjeu politique que peuvent alors revêtir les sciences du langage. Nous rejoignons des problématiques actuelles, qui sont portées par des linguistes attachés à l'apport de la discipline pour la sphère sociale. Sarfati (1996) ouvre cette voie, que nous investirons également, à notre manière. Voici les enjeux qu'il fixe pour sa recherche :

> Aussi, en amendement du postulat de la philosophie du langage classique, nous dirons que l'activité langagière véhicule des représentations qui ne sont pas seulement des reflets (de la doxa, du monde etc.) mais des opérateurs à part entière de la constitution du réel. [...] Le primat de la production sémiotique du réel, et, partant de la constitution d'une réalité sémiotique, qui s'avère efficiente par rapport à toute expérience du réel, conduit à considérer dans une nouvelle perspective le problème de la référence. [...] Loin donc d'aborder le réel sans se soucier des moyens (linguistiques) qui permettent de le penser, il convient d'opérer un retour sur les conditions de toute pensée, à commencer par le fait de soumettre le langage à une investigation systématique[265].

Les objets discursifs intéressent donc la sphère sociale à un double niveau : en tant que manifestations de topoï ils nous informent sur les structures qui sous-tendent l'activité langagière, et permettent de témoigner de l'a priori doxal de la communication ; en tant que constructions de topoï par motivation, profilage et thématisation, ils permettent l'étude de la construction du réel mis en place par les moyens discursifs, ce qui n'est pas négligeable pour la dimension argumentative, ou au moins axiologique, des discours présentés. A cet égard, l'étude des tournures elliptiques ou non-elliptiques fournit des résultats particulièrement intéressants.

Nous voudrions ici analyser le phénomène d'ellipse par lequel *intermittent du spectacle* devient *intermittent*, et ses enjeux sur les processus de nomination[266]. Ces ellipses ne doivent pas être analysées comme la simple marque d'une économie langagière, ni même être résolues par le recours unique au contexte. Certes, dans ce contexte de « crise des intermittents », l'utilisation de *intermittent* réfèrerait plus logiquement à *intermittent du spectacle*. Mais comme nous le verrons, les tournures non-elliptiques semblent intervenir davantage dans *Le Figaro*, où les profilages opèrent sur un motif qui perd sa richesse. Les

[265] Sarfati (1996, IV, p.4-5)
[266] Voir Longhi (2006c) à ce sujet.

processus de nomination, compte tenu de ces différents positionnements, auraient donc des implications sociolinguistiques.

2.1.2.1 Répartition discursive des tournures

En recherchant grâce au logiciel *Lexico* les occurrences de *intermittent du spectacle* et de *intermittent* (ainsi que *régime des intermittents* et *statut des intermittents*), nous pouvons affiner la tendance repérée précédemment :

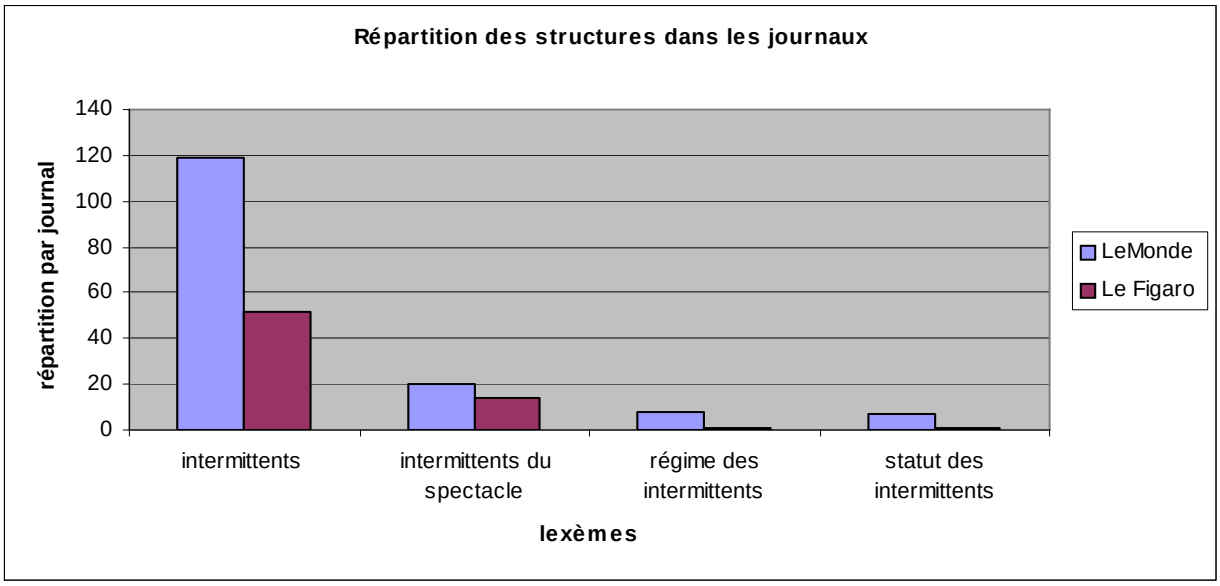

Graphique n°1: Répartition des structures dans les journaux

Au total, le corpus du *Monde* compte 3092 occurrences, et celui du *Figaro* 3467. On trouve 119 occurrences de *intermittent* dans *Le Monde*, contre 52 dans *Le Figaro*. *Intermittent du spectacle* compte 20 mentions dans *Le Monde*, contre 14 dans *Le Figaro*. Ainsi, on relève 16,8% de tournures non-elliptiques dans *Le Monde*, et 26,9% dans *Le Figaro*. Les tournures elliptiques sont donc proportionnellement plus fréquentes dans *Le Monde*, où l'on trouve également beaucoup plus de structures « S + de + intermittent » (8/1 et 7/1 de *régime* et *statut des intermittents*). Proportionnellement[267], plus de structures non-elliptiques sont relevées dans *Le Figaro*, et plus d'ellipses et de « S + de + intermittent » dans *Le Monde*. Nous

[267] Par *proportionnellement*, nous indiquons que le nombre de formes non elliptiques par rapport à celui de formes elliptiques est très différent dans les deux corpus, puisque sur le total des occurrences de *intermittent* 16,8% sont non elliptiques dans *Le Monde*, contre 26,9% dans *Le Figaro*, soit 62% de plus (alors que si l'on ne regardait que les nombres d'occurrences, on trouverait évidemment plus de formes non elliptiques dans *Le Monde*, puisqu'il fournit beaucoup plus d'occurrences au total)

interprèterons ces résultats après la mise en valeur de la temporalité dans la répartition de ces tournures, afin de pouvoir corréler les différents facteurs.

2.1.2.2 La répartition temporelle des différentes structures

Pour rendre plus claire la répartition temporelle des tournures, nous avons divisé chaque sous corpus en cinq périodes[268], qui nous permettent de visualiser l'évolution des formes selon ces périodes.

Dans *Le Monde*, si nous comparons les écarts entre les courbes représentant *intermittent* et *intermittent du spectacle* (afin de savoir le rapport entre ces deux formes), nous remarquons une forte croissance de la tournure elliptique en période 2 (apogée du conflit) et également un taux beaucoup plus important en 5 (rentrée culturelle). L'ellipse est donc plus marquée pour les périodes cruciales du conflit. Ces résultats nous invitent à considérer le phénomène elliptique comme lié à des enjeux symboliques, voire idéologiques, dans la mesure où la répartition de formes linguistiques procède de conditions de production différentes[269].

[268] Pour Le Monde : 1 = 13 juin à 1er juillet ; 2 = 2 à 12 juillet ; 3 = 15 juillet à début août ; 4 = août ; 5 = septembre ; pour Le Figaro : 1 = 30 juin à 1er juillet ; 2 = 2 à 9 juillet ; 3 = 9 à 15 juillet ; 4 = jusqu'à fin juillet ; 5 = jusqu'à fin août. Ces différences nous montrent en outre l'attention différente portée par ces journaux à un même phénomène, la rentrée culturelle faisant par exemple l'objet d'un traitement conséquent dans *Le Monde* qui n'a pas trouvé d'équivalent dans *Le Figaro*.

[269] Pour Guespin (1976, p.4-5), comme nous l'avons déjà cité, « un regard jeté sur un texte d'un point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » : ici l'évolution du conflit modifie les conditions de productions de chaque article, et s'accompagne d'une évolution des formes linguistiques, ce qui nous permet de poser une relation entre les conditions de productions et les tournures elliptiques/non elliptiques.

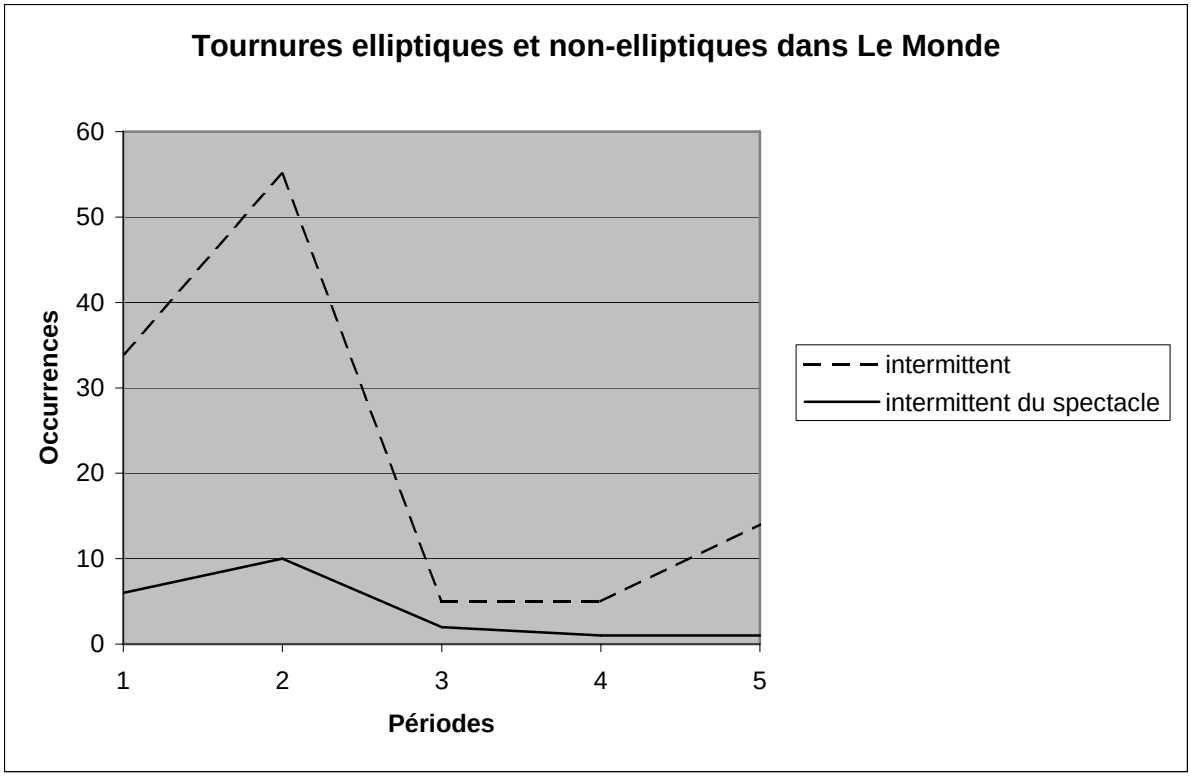

Graphique n°2: Tournures elliptiques et non-elliptiques dans *Le Monde*

Dans *Le Figaro*, l'écart entre les tournures est croissant des périodes 1 à 4, se stabilisant en période 5. La temporalité semble jouer un rôle dans la mesure où l'on assisterait à un figement de la tournure elliptique. Dans ce cas, *intermittent* remplacerait *intermittent du spectacle* en partie pour des raisons d'économie langagière, le contexte de « crise des intermittents » devenant plus établi au fil du temps, de même que la référence faite grâce à intermittent seul.

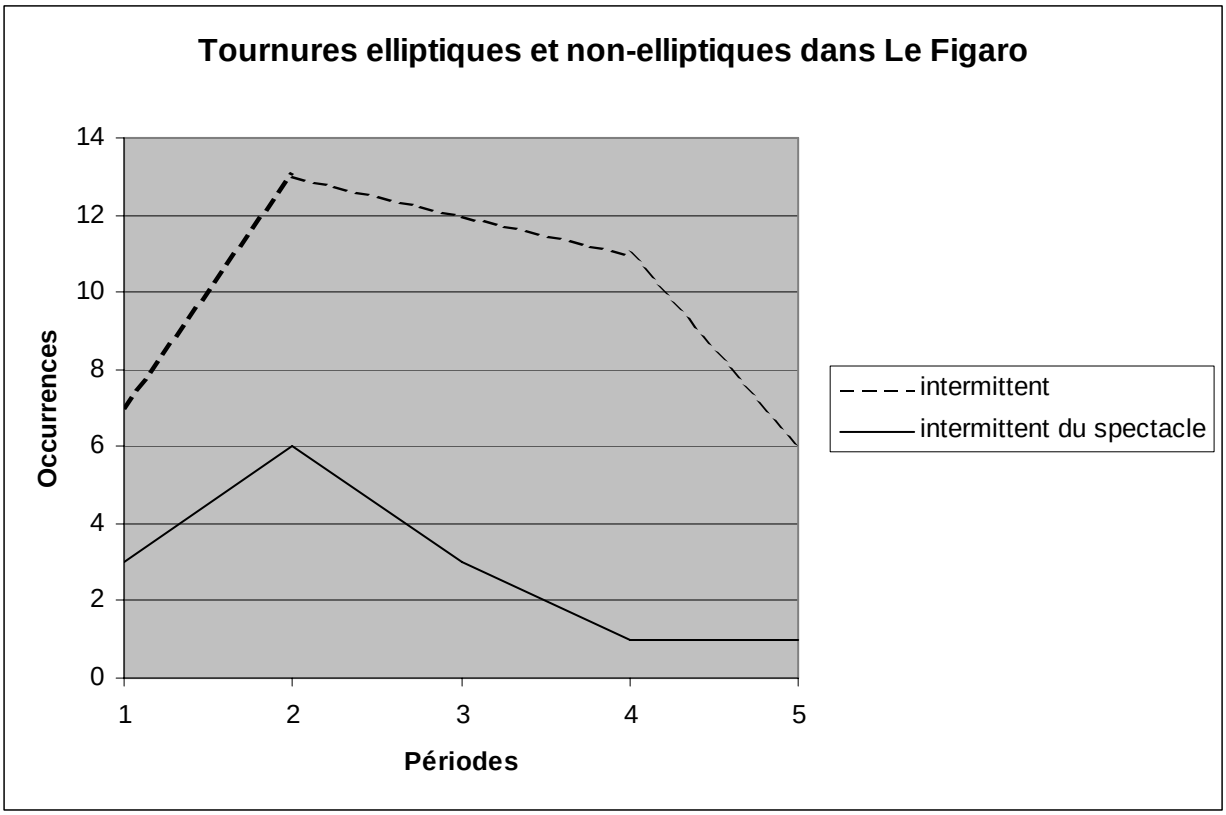

Graphique n°3: Tournures elliptiques et non-elliptiques dans *Le Figaro*

Dans *Le Monde*, c'est une connivence qui est supposée par l'ellipse : au co-énonciateur de reconstruire ce qui manque, puisque ce manque ne nuit pas à la compréhension. C'est aussi, dans un contexte de conflits sociaux, la création d'un terme emblème, qui tend à se comporter comme le signe d'une lutte sociale. Dans *Le Figaro* au contraire, l'évolution temporelle indique un figement plus qu'un enjeu idéologique.

2.1.2.3 Profilages et prise en charge textuelle

Ces résultats nous invitent à mettre en évidences les procédés syntaxiques et textuels qui permettent d'expliquer ces différences de répartitions des tournures elliptiques et non-elliptiques. La concurrence avec la structure « S + de + *intermittent* » dans *statut des intermittents* ou *régime des intermittents* mérite d'être étudiée : il existe en effet une disproportion étonnante entre les deux journaux (au total 15 structures de ce type dans *Le Monde*, et seulement 2 dans *Le Figaro*).

CONSTRUCTION « EN INTENSION » DANS *INTERMITTENT DU SPECTACLE*

Dans *intermittent du spectacle*, *intermittent* est inséré dans une structure « S + de + S » intensive : l'objet *intermittent* est particularisé et spécifié, et la dénomination indique la spécification *du spectacle* comme constitutive. *Le Figaro* traite donc davantage du cas plus particulier des *intermittents du spectacle*, et s'en tient à ceux-ci pour traiter l'information. L'évolution temporelle de l'apparition des tournures corrèle cette hypothèse, puisque la régularité de la croissance des tournures elliptiques indique que *intermittent* subit davantage l'effet d'un figement (au cours du conflit l'ellipse serait de plus en plus naturelle) que l'influence d'enjeux idéologiques.

CONSTRUCTION « EN EXTENSION » DANS *STATUT/REGIME DES INTERMITTENTS*

Dans *statut/régime des intermittents*, *intermittent* est complément du substantif qui le précède (*statut* ou *régime*), prenant ainsi place dans une structure « en extension » : *intermittent* s'insère dans un objet plus large, et devient un élément parmi d'autres discours plus généraux sur les statuts ou les régimes. Dans le contexte de ce corpus (nombreuses réformes, en particulier les retraites), *intermittent* devient à la fois :

- un élément parmi d'autres dans les discours de lutte sociale sur les réformes de statuts ou de régimes ;

- un emblème de cette lutte sociale, *statut/régime des intermittent* fonctionnant comme un tout qui devient représentatif du combat mené.

Dans ce cas, l'interprétation de connivence suggérée par la répartition temporelle prend tout son sens : *Le Monde*, considéré comme un journal de gauche, peut aisément insérer ses discours sur les intermittents dans des discours plus larges et généraux, puisque l'anticipation de la réception par le lectorat le lui permet[270]. Ainsi, les implications de ces

[270] Nous ne nous contentons pas de l'affirmation que *Le Monde* est un journal de gauche : cependant, nous mettons en avant le fait que la rédaction peut anticiper sur les réactions de son lectorat, lui-même lié à cette

tournures permettent une relecture des théories de Bourdieu, dans un cadre plus linguistique. En effet, pour Bourdieu :

> La forme et le contenu du discours dépendent de la relation entre un habitus […] et un marché défini par un niveau de tension plus ou moins élevé, donc par le degré de rigueur des sanctions qu'il inflige à ceux qui manquent à la « correction » et à la « mise en forme » que suppose l'usage officiel[271].

Pour lui, ce qui oriente la production linguistique, c'est l'anticipation des profits. En ce qui concerne l'ellipse que nous étudions, nous pouvons en tous cas prendre en considération l'attitude, consciente ou non, des rédactions : la forme des discours varie entre *Le Monde* et *Le Figaro*, et le phénomène elliptique est concerné par cette variation.

Ces tournures elliptiques permettent également d'indiquer l'autonomisation de cette forme sémantique dans le corpus, et de confirmer les enjeux sociolinguistiques de l'activité de nomination (comme nous l'avons montré avec les néologismes *interluttant* et *permittent* par exemple).

2.1.3 Canon, vulgate, doxa : les enjeux du stéréotypage dans la dénomination INTERMITTENT

Après avoir analysé les productions énoncées par les différentes instances relayées par les journaux, il est possible de mettre en relief les différents régimes de constitutions topiques de cet objet, montrant les types de variations propres aux textes. Pour cela, nous utilisons la distinction théorique canon-vulgate-doxa proposée par Sarfati, et présentée au point 1.4.3.3.

Concrètement, pour ce qui concerne les intermittents, comment pouvons-nous procéder pour distinguer ces différents régimes de constitution ? Pour connaître ce que nous

réputation. Nous ne suggérons pas un lien strict et immédiat entre positionnement et tournures elliptiques, mais ceci étaye l'hypothèse développée au sujet du sens commun.

[271] Bourdieu (2001, p.117)

devons appeler *canon*, les textes fondateurs sont des documents administratifs que l'on peut trouver en ligne sur le site des Assedic. Nous pouvons relever le texte suivant[272] :

> **Dispositions applicables aux fins de contrat de travail intervenues depuis le 1er janvier 2005.**
> Sont considérés comme intermittents du spectacle relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage :
> - les artistes du spectacle engagés par contrat à durée déterminée,
> - les ouvriers ou techniciens engagés par contrat à durée déterminée :
>
> - employés par une entreprise dont l'activité est précisée par les textes (voir la rubrique Ouvriers, techniciens secteur d'activité de l'employeur).
> - occupant des fonctions figurant sur une liste (voir notice DAJ 168-1). Cette notice vous concerne, si vous demandez à être admis(e) ou réadmis(e) au bénéfice des allocations d'assurance chômage suite à une fin de contrat de travail postérieure au 31 décembre 2004.
>
> Une allocation du fonds transitoire (AFT) peut vous être versée si vous ne justifiez pas de 507 heures dans la période de référence (319 jours pour les artistes, 304 jours pour les ouvriers techniciens) vous permettant de bénéficier de l'ARE. Condition : justifier de 507 heures de travail dans les 365 jours précédant la fin de contrat de travail prise en considération (voir notice DAJ 263).
>
> **Peuvent prétendre à bénéficier du statut d'intermittent :**
> Les artistes, techniciens ou ouvriers du spectacle, employés sous contrat à durée déterminée par des organisateurs de spectacle ou des entreprises annexes, qui :
> - ont exercé dans une ou plusieurs entreprises relevant de l'ASSEDIC durant 507 heures dans les 12 derniers mois
> - sont arrivés au terme de leur contrat
> - sont inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ANPE, à défaut à la Mairie.
>
> Etre intermittent du spectacle n'est pas un statut professionnel. C'est un mode spécifique d'indemnisation par l'Assedic. Le statut est donc artiste ou bien technicien du spectacle ; et la profession sera par exemple musicien, artiste dramatique, régisseur. C'est l'arrêté du 1er mars 1993 portant agrément de l'accord du 13/1/93 relatif (entre autres) aux annexes 8 et 10 au règlement annexe à la convention du 1/1/93 relatif à l'assurance chômage qui contient les dispositions réglementant le statut des intermittents du spectacle.
> Le statut d'intermittent permet aux artistes et techniciens de percevoir une indemnité de l'ASSEDIC pour les périodes chômées entre deux contrats.

Ce texte définit quelles personnes peuvent prétendre à l'indemnisation, les activités qui sont concernées, ainsi que les conditions que ces mêmes personnes doivent remplir.

[272] Texte issu de http://info.assedic.fr:/unijuridis/index.php?adresse=/ntc/Demandeurs%2520demploi/Professions%2520particuli%25E8res/ntc168.xml&chemin=/ntc/ntc168.xml

Comme l'évoque le schéma, la topique instituée est exposée par l'administration (Assedic), ce qui constitue bien une production sociolectale. Ce texte est fondateur (du régime des intermittents), avec une visée protensive (il doit instituer le régime d'indemnisation pour le futur). Ce texte semble assez clair, mais dès le dernier énoncé, on remarque un paradoxe : alors que le texte souligne tout d'abord que *être intermittent du spectacle* ***n'est pas un statut*** *professionnel*, nous lisons à la fin que *le* ***statut*** *d'intermittent permet […] contrats*. De plus, les discours recensés dans la presse ne retiennent pas forcément tous les éléments définis, procédant à – ou utilisant – des processus de stéréotypages. Pour clarifier cette difficulté due à la pluralité des sens, issue des stéréotypages, nous pouvons relever ces quelques séquences déjà citées :

> Avignon a toujours défendu les vrais intermittents
> Nous devons faire face à la pression de faux intermittents
> D'interdire aux employeurs de l'audiovisuel le recours aux intermittents
> Le statut de l'intermittent reste spécifique

La nomination engage des topiques diverses, qui orientent les productions à partir du texte canonique. Le passage des textes juridiques aux pratiques effectives est donc délicat : nous devons repérer certaines productions qui s'apparenteraient à des vulgates, et montrer quels sont les processus de stéréotypages déjà en cours. Le repérage de vulgates est plus complexe, car les énonciateurs dans la presse n'ont jamais une visée qui soit à la fois explicitement didactique et objective (cela aurait pu être le cas avec un juriste ayant travaillé sur le texte et qui décrirait ce texte). Cependant, un certain nombre d'énoncés s'y apparentent, et permettent de repérer certains mécanismes de stéréotypages. Les énoncés suivants (déjà analysés dans la partie sémantique) sont intéressants à relever à nouveau :

> Un chiffre dramatique, celui du déficit du régime des Assedic consacré aux intermittents […] A ce chiffre, on accole aussitôt le mot de fraude. Conclusion pour le plus grand nombre : les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres (*Le Monde*, 17 juillet)
> Le régime spécifique des intermittents […] participe directement au financement de la politique culturelle (*Le Monde*, 24 juin)
> La question est de savoir si l'intermittent du spectacle vit de son métier de technicien ou d'artiste ou bien s'il vit de l'assurance-chômage (*Le Monde*, 13 juin)

Le premier exemple retranscrit de manière ironique la pensée d'un certain nombre de personnes lors de ce conflit. Le second s'inscrit dans une réflexion sur les politiques

culturelles, en explicitant le rôle des intermittents dans celles-ci. Le troisième énoncé pose directement la question de la source du revenu des intermittents. Nous voyons donc dans ces discours à visée plutôt explicative que différents points de vue naissent déjà au début du conflit.

Enfin, dans la catégorie doxa, nous ne répèterons pas tous les résultats déjà détaillés : nous rappelons simplement la diversité des topoï observés, relatifs à différentes positions énonciatives ; nous rappelons également les modes d'inscription particuliers de la doxa, puisque l'expression elle-même se trouve imprégnée de ces doxas particulière : cela était particulièrement visible pour les néologismes *interluttant* et *permittent*, ainsi que dans l'analyse des tournures elliptiques ou non elliptiques.

Ainsi, après l'analyse d'un corpus de presse, il sera intéressant d'étudier un corpus de discours politiques, dont la finalité est explicitement argumentative. Nous verrons au point 2.3 comment des hommes politiques se servent d'un terme, dans ce cas *libéralisme* et *libéral(e)*, pour opérer une constitution du réel, dans lequel ils pourront se construire comme l'adéquation aux nécessités des situations. Auparavant, afin d'ajouter à la perspective un point de vue diachronique supplémentaire (et fort utile au regard de la complexité des dynamiques sémantiques des lexèmes en question), nous souhaitons analyser contrastivement la construction du lexème *libéral* dans le corpus des œuvres de Balzac et de Stendhal, par l'intermédiaire de la banque de donnée Frantext.

2.2 Etude contrastive de l'objet discursif LIBERAL chez Stendhal et Balzac dans le corpus des textes de Frantext.

Dans ce point, nous nous intéresserons en premier lieu à la spécificité du discours littéraire, qui doit être considéré selon ses spécificités. Nous procèderons à l'analyse du corpus dans un second temps, après avoir préalablement donné quelques indications biographiques des deux auteurs étudiés.

2.2.1 Objets discursifs, discours littéraire et morphosémantisme de *libéral*

Pour procéder à l'étude de ce lexème dans un corpus littéraire, nous devons à la fois tenir compte des spécificités du discours littéraire, et également anticiper sur les perspectives sémantiques que *libéral* peut ouvrir.

2.2.1.1 Éléments pour une problématique du discours littéraire

Par rapport aux discours politiques ou médiatiques, le discours littéraire fait intervenir une médiation sémiotique bien spécifique. Il convient de s'interroger sur les relations qu'entretient l'écrivain avec le monde qui l'entoure, et sur la manière dont il tient son discours face à lui, avec des enjeux propres à l'activité littéraire. A la suite des considérations discursives, énonciatives, voire sociolinguistiques, que nous avons proposées sur le plan langagier, nous inscrivons cette partie dans une démarche proche de la sociocritique, qui peut rejoindre certaines conceptions historiques voire idéologiques de la stylistique.

2.2.1.1.1 Bakhtine : le dialogisme du sens dans le roman

Une telle étude suppose un certain nombre de postulats linguistiques, comme le recommandait Bakhtine (1987) :

> La syntaxe des grandes masses verbales [...] attend encore d'être fondée ; jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe [...] C'est seulement lorsque la linguistique aura pris pleine possession de son objet, dans toute la spécificité de sa méthode, qu'elle pourra travailler aussi de manière féconde pour l'esthétique de la création littéraire, et à son tour profiter sans crainte de ses services[273].

Une fois prises en compte ces grandes masses verbales, comme nous le faisons par divers angles (A.D., S.T., L.T. par exemple), il résulte une certaine conception de l'analyse linguistique des productions littéraires, qui va dans le sens de celle proposée par Bakhtine : l'esthétique de l'œuvre littéraire ne doit pas, selon lui, sauter par-dessus le langage linguistique, mais elle doit profiter de tout le travail de la linguistique pour comprendre la technique de la création poétique. Le sens du matériau dans l'œuvre d'art est défini ainsi par Bakhtine : sans entrer dans l'objet esthétique, dans sa détermination matérielle extra-esthétique comme partie constitutive esthétiquement signifiante, il est indispensable à sa construction comme élément technique. Une solution correcte du problème de la signification du matériau ne peut donc rendre inutiles les recherches de l'esthétique matérielle et diminuer leur portée, mais elle leur donnera, en revanche, des principes et une orientation méthodique. Toutefois, il faudra, bien entendu, qu'elle renonce à sa prétention de rendre complètement compte de l'œuvre d'art : « Ce n'est qu'en devenant l'expression de l'activité axiologiquement déterminée d'un sujet axiologiquement actif que la forme « déréifie » et se projette au-delà de l'œuvre conçue comme matériau organisé »[274].

> Cette étude est inspirée par l'idée d'en finir avec la rupture entre un « formalisme » abstrait et un « idéologisme », qui ne l'est pas moins, tous deux voués à l'étude de l'art littéraire. La forme et le contenu ne font qu'un dans le discours compris comme phénomène social : il est social dans toutes les sphères de son existence et dans tous ses éléments, depuis l'image auditive, jusqu'aux stratifications sémantiques les plus abstraites[275].

---

[273] Bakhtine (1987, p.59)
[274] *Ibid*., p.69-70
[275] *Ibid*., p.85

C'est là que réside la profonde originalité de la forme esthétique : elle est mon activité organiquement motrice, valorisante et donatrice de sens, et en même temps elle est la forme de l'événement qui s'oppose à moi et de son participant (sa personnalité, la forme de son corps et de son âme).

Pour lui, « ce que les formalistes nomment la « singularisation » n'est, au fond, qu'une expression méthodiquement imparfaite de la fonction d'isolation que, dans la plupart des cas, on rapporte incorrectement au matériau : c'est le mot que l'on doit singulariser par la destruction de sa série sémantique habituelle »[276]. Dans le roman, l'activité qui engendre le mot demeure le principe qui régit la forme, mais cette activité est presque entièrement privée d'aspects organiques, physiques, c'est une activité spirituelle d'engendrement et de sélection du sens, des liaisons, des relations axiologiques ; c'est la tension intérieure d'une contemplation spirituelle parachevante et de l'englobement des grands ensembles verbaux, des chapitres, des parties, enfin du roman entier. Le roman pris comme un tout, est donc un phénomène pluristylistique, plurilingual, plurivocal : « Le roman c'est la diversité sociale de langages, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée.»[277].

C'est donc le lieu d'un dialogisme généralisé, d'une polyphonie qui intéresse l'étude de la doxa et de la construction du sens à plusieurs niveaux. Si nous parvenons à repérer les topiques afférentes aux différentes « voix », en montrant comment elles sont linguistiquement construites, nous pourrons rendre comte du champ décrit par l'auteur, la nature de la média(tisa)tion qui opère, et nous pencher sur une esthétique de la réception qui se rapproche des problématiques de la perception du sens que nous évoquons. Cette perspective ouverte par Bakhtine était originale, et a permis l'étude du dialogisme selon plusieurs degrés : « au-delà des perspectives de la philosophie du langage, de la linguistique et de la stylistique fondée sur elle, demeurent quasiment inexplorés les phénomènes spécifiques du discours, déterminés par son orientation dialogique parmi des discours « étrangers », à l'intérieur d'un même langage (dialogisation traditionnelle), parmi d'autres « langages sociaux », au sein d'une même langue nationale, à l'intérieur d'une même culture, d'un même horizon socio-idéologique »[278].

Cette orientation rejoint nos préoccupations concernant la doxa et les idéologies, puisque pour lui le sens linguistique d'un énoncé donné se conçoit sur le fond du langage, son sens réel, sur le fond d'autres énoncés concrets sur le même thème, d'autres opinions, points

[276] *Ibid*., p.73
[277] *Ibid*., p.80
[278] *Ibid*., p.99

de vue et appréciations en langages divers, autrement dit, sur le fond de tout ce qui complique le chemin de tout discours vers son objet.

Tous les langages du plurilinguisme, de quelque façon qu'ils soient individualisés, sont des points de vue spécifiques sur le monde, des formes de son interprétation verbale, des perspectives objectales sémantiques et axiologiques. Pour se pencher plus particulièrement sur le roman, qui sera ici l'objet de nos attentions[279], nous devons prendre en compte ces phénomènes : « La plurivocalité et le plurilinguisme entrent dans le roman et s'y organisent en un système littéraire harmonieux. Là réside la singularité particulière du genre romanesque. Cette singularité commande une stylistique adéquate, qui ne peut être qu'une stylistique sociologique »[280]. Selon Adam (1997), d'un point de vue méthodologique, une analyse pragmatique gagne à penser les signes linguistiques dans une perspective résolument bakhtinienne : toute unité lexicale est *grosse* de l'histoire – socio-discursive – de ses emplois enregistrés par et conservés dans la mémoire encyclopédique des sujets. La part la plus délicate du non-dit réside dans les échos des mots : or ces échos connotatifs sont historiquement soumis à de très fortes variations, parfois difficiles à retrouver. Le lecteur doit coopérer activement à cette opération, activant les co(n)textes présupposés, en participant à la dynamique même du sens qui fait de chaque lexème le centre de renvois intertextuels-dialogiques multiples, pour ne pas dire illimités. Un premier isolement du texte est ainsi rompu : le second l'est par la prise en charge énonciative des propositions, mais il s'agit d'un autre sujet, déjà évoqué, et qui sera repris par la suite.

Le polylinguisme introduit dans le roman (quelles que soient les formes de son introduction), c'est le discours d'autrui dans le langage d'autrui, servant à réfracter l'expression des intentions de l'auteur :

> Si l'objet spécifique du genre romanesque c'est le locuteur et ce qu'il dit (mots prétendant à une signification sociale, et à une diffusion comme langage particulier du plurilinguisme), le problème central de la stylistique du roman peut être formulé comme problème de la représentation littéraire du langage, problème de l'image du langage[281].

Bakhtine manifeste une attirance pour la notion de genre, car il est du côté du collectif et du social. Ainsi comme le rappelle Todorov, Bakhtine souhaite que la stylistique devienne

[279] En choisissant d'étudier le corpus des œuvres de Balzac et de Stendhal, deux des plus grands romanciers français, nous avons du même coup orienté la recherche sur le discours littéraire vers le roman.
[280] *Ibid*., p.120
[281] *Ibid*., p.156

une stylistique des genres, et par là s'intégrer à la sociologie. De plus, ce concept est lié avec sa réalité linguistique, et il est toujours possible de relier les genres littéraires aux autres genres du discours : « Le monde est par définition illimité, pourvu de propriétés innombrables ; le genre opère un choix, fixe un modèle du monde et interrompt la série infinie »[282]. Le genre forme pour Bakhtine un système modélisant qui propose un simulacre du monde. Il comporte aussi une dimension historique, il est un fragment de la mémoire collective. Dans le roman par exemple, chacune de ses instances est irréductiblement individuelle, il résulte du mélange de tous les autres genres qui ont existé avant lui. La conception du genre chez Bakhtine diffère ainsi de celle développée par Rastier, et est finalement plus proche de celle du type de discours que nous proposions.

Nous retiendrons de ce paragraphe sur Bakhtine la perspective dialogique constitutive du roman, qui permet de prendre en compte la cristallisation idéologique des éléments signifiants, le discours littéraire (et le roman tout particulièrement) étant plurisémiotique, et offrant par conséquent un potentiel de dynamiques sémantiques et de prises en charges discursives. Cette ouverture opérée par la pensée marxiste va être précisée par d'autres théoriciens, comme Goldman.

2.2.1.1.2 L'approche sociocritique de Goldman

Les théoriciens du roman vont ensuite radicaliser les postulats marxistes de Bakhtine, jusqu'à *Pour une sociologie du roman* (1995) de Goldman, paru en 1964.

Il rappelle le point de vue de ses prédécesseurs : « le roman, dans le sens que lui donnent Lukacs et Girard, apparaît-il comme un genre littéraire dans lequel les valeurs authentiques, dont il est toujours question, ne sauraient être présentes dans l'œuvre sous la forme de personnages conscients ou de réalités concrètes. Ces valeurs n'existent que sous une forme abstraite et conceptuelle dans la conscience du romancier où elles revêtent un caractère éthique »[283].

La forme romanesque paraît alors être la transposition sur le plan littéraire de la vie quotidienne dans la société individualiste née de la production pour le marché. Il existe ainsi

[282] Todorov (1981, p.127)
[283] Goldman (1995, p.32-33)

une homologie chez cet auteur entre la forme littéraire du roman, telle qu'il la définit à la suite de Lukacs et de Girard, et la relation quotidienne avec les biens en général, et par extension, des hommes avec les autres hommes, dans une société productrice pour le marché. Or ce qui caractérise la production pour le marché, c'est au contraire l'élimination de cette relation de la conscience des hommes, sa réduction à l'implicite grâce à la médiation de la nouvelle réalité économique créée par cette forme de production : la valeur échange. Dès lors, la création du roman en tant que genre littéraire n'a rien de surprenant. La forme extrêmement complexe qu'il représente en apparence est celle dans laquelle vivent les hommes tous les jours, lorsqu'ils sont obligés de rechercher toute qualité, toute valeur d'usage sur un mode dégradé par la médiation de la quantité, de la valeur d'échange, et cela dans une société où tout effort pour s'orienter directement vers la valeur d'usage ne saurait engendrer que des individus eux aussi dégradés, mais sur un mode différent, celui de l'individu problématique.

Mais cet individu n'empêche pas qu'une telle œuvre soit considérée comme sociale : en effet selon lui un individu ne saurait jamais établir par lui-même une structure mentale cohérente correspondant à ce qu'on appelle une « vision du monde ». Une telle structure ne saurait être élaborée que par un groupe, l'individu pouvant seulement la pousser à un degré de cohérence très élevée et la transposer sur le plan de la création imaginaire, de la pensée conceptuelle, etc. Mais l'auteur reconnaît que pour la société occidentale tout au moins, l'analyse marxiste s'est révélée insuffisante, et ce type de sociocritique doit être envisagée de manière moins caricaturale. Ainsi il affirme :

> Il nous semble qu'il n'y a création littéraire et artistique que là où il y a aspiration au dépassement de l'individu et recherche de valeurs qualitative trans-individuelles. « L'homme passe l'homme », avons-nous écrit en modifiant légèrement un texte de Pascal. Cela signifie que l'homme ne saurait être authentique que dans la mesure où il se conçoit ou se sent comme partie d'un ensemble en devenir et se situe dans une dimension trans-individuelle historique ou transcendante[284].

La théorie évolue donc vers une perspective moins marquée par la terminologie marxiste, dans laquelle les réalités humaines se présentent comme des processus à double face : déstructuration de structurations anciennes et structuration de totalités nouvelles aptes à créer des équilibres qui sauraient satisfaire aux nouvelles exigences des groupes sociaux qui les élaborent :

---

[284] *Ibid.*, p.55

> En réalité, la relation entre le groupe créateur et l'œuvre se présente le plus souvent sur le modèle suivant : le groupe constitue un processus de structuration qui élabore dans la conscience de ses membres des tendances affectives, intellectuelles et pratiques, vers une réponse cohérente aux problèmes que posent leurs relations avec la nature et leurs relations inter-humaines. [...] Aussi les catégories mentales n'existent-elles dans le groupe que sous forme de tendances plus ou moins avancées vers une cohérence que nous avons appelée vision du monde, vision que le groupe ne crée donc pas, mais dont il élabore (et il est le seul à pouvoir les élaborer) les éléments constitutifs et l'énergie qui permet de les réunir[285].

L'affirmation de l'existence d'un lien entre les grandes œuvres culturelles et celle des groupes sociaux orientés vers une restructuration globale de la société ou vers sa conversation élimine d'emblée tout essai de les relier à un certain nombre d'autres groupes sociaux, notamment à la nation, aux générations, aux provinces, et à la famille, pour ne citer que les plus importantes. Le progrès d'une recherche structuraliste-génétique consiste dans le fait de délimiter des groupes de données empiriques qui constituent des structures, des totalités relatives, et dans celui de les insérer comme éléments dans d'autres structures plus vastes mais de même nature, et ainsi de suite. C'est donc une méthode compréhensive et explicative.

2.2.1.1.3 Discours littéraire et champ littéraire : Bourdieu et Foucault.

Pierre Bourdieu reprend, dans *Les règles de l'art* (1998), certains de ces postulats, en s'intéressant à la production littéraire à l'intérieur d'un champ qui est devenu autonome. Il déconstruit toute vision néo-romantique de la création :

> Ayant ainsi porté au jour l'effet le mieux caché de cette collusion invisible, c'est-à-dire la production et la reproduction permanente de l'*illusio*, adhésion collective au jeu qui est à la fois cause et effet de l'existence du jeu, on peut mettre en suspens l'idéologie charismatique de la « création » qui est l'expression visible de cette croyance tacite et qui constitue sans doute le principal obstacle à une science rigoureuse de la production de la valeur des biens culturels. C'est elle en effet qui oriente le regard vers le producteur apparent – peintre, compositeur, écrivain –, interdisant de demander qui a créé ce « créateur » et le pouvoir magique de transsubstantation dont il est doté ; et aussi vers l'aspect le plus visible du processus de production, c'est-à-dire la fabrication matérielle du produit, transfigurée en « création », détournant par là de rechercher au-delà de l'artiste et de son activité propre les conditions de cette capacité démiurgique[286].

---

[285] *Ibid.*, p.346
[286] Bourdieu (1998, p.279-280)

Les dispositions « subjectives » qui sont au principe de la valeur ont, en tant que produits d'un processus historique d'institution, l'objectivité de ce qui est fondé dans un ordre collectif transcendant aux consciences et aux volontés individuelles : le propre de la logique du social est d'être capable d'instituer sous la forme de champs et d'habitus une libido proprement sociale qui varie comme les univers sociaux où elle s'engendre et qu'elle soutient (*libido dominandi* dans le champ du pouvoir, *libido sciendi* dans le champ scientifique, etc.). C'est dans la relation entre les habitus et les champs auxquels ils sont plus ou moins adéquatement ajustés – selon qu'ils en sont plus ou moins complètement le produit – que s'engendre ce qui est le fondement de toutes les échelles d'utilité, c'est-à-dire l'adhésion fondamentale au jeu, l'*illusio*, reconnaissance du jeu et de l'utilité du jeu, croyance dans la valeur du jeu et de son enjeu qui fondent toutes les donations de sens et de valeur particulières.

La théorie générale de l'économie des pratiques qui se dégage peu à peu de l'analyse des différents champs faite par Bourdieu doit ainsi échapper à toutes les formes de réductionnisme, à commencer par la plus commune et aussi la plus connue qu'est l'économie : analyser les champs différents (champ religieux, champ scientifique, etc.), dans les différentes configurations qu'ils peuvent revêtir selon les époques et les traditions nationales, en traitant chacun d'eux comme un cas particulier au sens vrai, c'est-à-dire comme un cas de figure parmi d'autres configurations possibles, c'est conférer toute son efficacité à la méthode comparative.

Bourdieu recommande donc une « véritable conversion de la manière la plus commune de penser et de vivre la vie intellectuelle, une sorte d'épochè de la croyance communément accordée aux choses de culture et aux manières légitimes de les aborder. Je n'ai pas cru nécessaire de préciser que cette mise en suspens de l'adhésion doxique est une épochè méthodique qui n'implique nullement un renversement de la table des valeurs culturelles, et au moins encore une conversion pratique à la contre-culture ou même, comme certains font mine de le croire, un culte de l'inculture »[287].

Il s'ensuit qu'il n'est pas facile de trouver une expression systématique de la doxa culturelle, qui, pourtant, affleure sans cesse, ici ou là. Il relaye alors le propos de Foucault :

[287] *Ibid*., p.304-305

> Fidèle en cela à la tradition saussurienne et à la rupture qu'elle opère entre la linguistique interne et la linguistique externe, il affirme l'autonomie absolue de ce « champ des possibilités stratégiques », et il récuse comme « illusion doxologique » la prétention de trouver dans ce qu'il appelle « le champ de la polémique » et dans « les divergences d'intérêts ou d'habitudes mentales chez les individus » (tout ce que je mettais, à peu près au même moment, dans les notions de champ et d'habitus...) le principe explicatif de ce qui se passe dans le « champ des possibilités stratégiques », et qui lui paraît déterminé par les seules « possibilités stratégiques des jeux conceptuels », seule réalité dont une science des œuvres a, selon lui, à connaître[288].

Ainsi, adopter le point de vue de la réflexivité, ce n'est pas renoncer à l'objectivité, mais c'est mettre en question le privilège du sujet connaissant, que la vision antigénétique affranchit arbitrairement, en tant que purement noétique, du travail d'objectivation ; c'est travailler à rendre compte du « sujet » empirique dans les termes mêmes de l'objectivité construite par le sujet scientifique (notamment en le situant en un lieu déterminé de l'espace-temps social) et, par là, se donner la conscience et la maîtrise (possible) des contraintes qui peuvent s'exercer sur le sujet scientifique à travers tous les liens qui l'attachent au « sujet » empirique, à ses intérêts, à ses pulsions, à ses présupposés, à sa doxa, et qu'il doit rompre pour se constituer.

Il faut donc, comme le préconise Foucault dans *L'archéologie du savoir*, reconstituer un système de pensée à partir d'un ensemble défini de discours. Pour cela, avant d'avoir affaire, en toute certitude, à une science, ou à des romans, ou à des discours politiques, ou à l'œuvre d'un auteur ou même à un livre, le matériau qu'on a à traiter dans sa neutralité première, c'est une population d'événements dans l'espace du discours en général. Ainsi apparaît le projet d'une description pure des événements discursifs comme horizon pour la recherche des unités qui s'y forment. Cette description se distingue facilement de l'analyse de la langue. Cela permet de ne pas renvoyer le discours à la lointaine présence de l'origine, et de traiter le jeu de son instance. Ainsi :

> Faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs, ce n'est pas entreprendre de le rétablir dans un isolement que rien ne saurait surmonter ; ce n'est pas le refermer sur lui-même ; c'est se rendre libre pour décrire en lui et hors de lui des jeux de relation[289].

---

[288] *Ibid*., p.326-327
[289] Foucault (1969 , p.41)

Pour la problématique de la construction du sens, le lecteur se trouve soumis à une double injonction qui résulte de la constitution même des textes. Comme le dit Maingueneau[290], « d'un côté, le texte est « réticent », c'est-à-dire criblé de lacunes ; de l'autre il prolifère, obligeant son lecteur à opérer un filtrage drastique pour sélectionner l'interprétation pertinente. La coopération du lecteur exige donc un double travail, d'expansion et de filtrage. [...] Un terme lexical, par exemple, n'est pas un îlot, mais ouvre sur une constellation d'unités sémantiques ». Nous souhaitons, par l'analyse sémantique des objets discursifs, décrire les événements discursifs qui président aux dynamiques du sens chez les deux auteurs que nous étudions. Mais ce tournant linguistique invite auparavant à s'intéresser à la problématique littéraire, traitée par la sociocritique ou la stylistique, telle qu'elle a pu être envisagée par l'analyse du discours.

2.2.1.2 L'analyse du discours dans les études littéraires[291]

Dans son article, Amossy traite de la dimension sociale du discours littéraire et du projet sociocritique. Pour elle, l'œuvre dit la société de son temps dans la mesure où le « travail textuel » tantôt déjoue les pièges du déjà-dit et des idées reçues, tantôt laisse percevoir des tensions et des apories révélatrices d'un impensé. L'analyse du discours reprend l'ambition sociocritique, mais le littéraire n'est pas autonomisé et isolé : la socialité du texte est indissociable d'une situation de communication où les instances de locution et d'allocution sont perçues dans leurs déterminations sociales et institutionnelles. C'est pourquoi l'A.D. accorde une primauté au dispositif énonciatif. Cependant, cette logique est tributaire du genre de discours sélectionné : il offre une scène générique et par conséquent une distribution des rôles. Mais que le dispositif soit simple ou complexe, la position de l'auteur et la légitimation qu'elle lui confère constitue l'éthos préalable ou pré-discursif, c'est-à-dire l'image du locuteur telle qu'elle est connue avant, et en dehors, de sa prise de parole dans le discours nouveau, où il construit un éthos discursif : il faut donc prendre en compte sa position dans le champ.

Pour concilier une approche qui relèverait presque de la sociologie avec une étude interne des textes, l'A.D. va reprendre la notion de doxa : il se dégage un second niveau de

[290] Maingueneau (2002, p.38)
[291] Nous reprenons le titre d'un recueil d'actes de colloques (2003), dont nous rendons compte pour partie

socialité : non pas seulement l'échange entre deux instances socialement déterminées, mais aussi le brassage des discours qui dessinent le profil d'une société datée :

> Le discours opère sur la doxa, ou sur l'interdiscours, un travail de redistribution et de remaniement qui atteste non seulement de sa productivité, mais aussi du dynamisme de la co-construction du sens inhérent à tout échange verbal[292]

Le discours est à la fois conditionné (par le contexte) et transformateur (de ce même contexte). Prenant en exemple un corpus relatif à Zola, elle indique :

> En examinant les procédures de l'article journalistique face à celles du texte littéraire, l'AD analyse ainsi la façon dont le sens se construit dans une scène générique et un dispositif énonciatif donnés à travers le maniement de l'interdiscours. Plus que dans le dit, la socialité du discours s'élabore dans les modalités du dire et dans la logique de l'échange[293].

Dans ce même recueil, un article de Sarfati va rendre plus pertinente notre attention portée au volet proprement sémantique de la construction du sens en discours, attention qui s'est accompagnée d'une critique des définitions – et des cloisonnements introduits par la tripartition – du discours, du genre et du texte. Partant d'une redéfinition de la pragmatique comme l'analyse des dispositifs qui portent les sujets à faire usage des signes, l'auteur pose la question des institutions de sens comme centrale : ces institutions sont des lieux constitutifs du lien social, pouvant être dogmatiques, réflexives, voire sémantiques (comme les dictionnaires). La pragmatique appelle ainsi deux orientations complémentaires : une théorie de la doxa et des marqueurs discursifs du sens commun, et également une anthropologie discursive (qui amène à délinéariser la topique sous-jacente aux pratiques culturelles, comme nous le ferons à notre tour plus loin, afin de procéder à une critique des enjeux normatifs). A la suite des courants philologiques, sociocritiques et discursifs présentés, nous proposerons donc de rendre compte de la socialité et de l'idéologie des textes, mais d'une manière linguistique, en rendant compte des attestations et des mécanismes sémantiques (ce qui constituerai la première orientation chez Sarfati), et en transcendant les contraintes proposées par la tradition dans le domaine (cloisonnement des types de discours, des types de genres, et du délaissement ou centrement du texte). Auparavant, afin de mesurer

[292] Amossy (2003, p.66-67)
[293] *Ibid.*, p.74

pleinement la spécificité des discours de Balzac et de Stendhal, nous donnerons certaines indications biographiques.

2.2.1.3 Éléments biographiques des deux auteurs : contextes idéologiques et visions politiques

Ce que nous pouvons retenir des éléments évoqués précédemment, c'est l'importance du contexte de production de l'œuvre littéraire, et le positionnement de l'auteur à l'intérieur de ce contexte. Nous allons donc tracer brièvement les visions politiques et sociales de Balzac et Stendhal, avant de procéder à l'analyse du corpus.

2.2.1.3.1 La vision politique et sociale de Balzac

Comme le montre Roger Pierrot, Balzac traite de tous les contextes politiques qui ont influencé le contexte historique dont il est contemporain. Dans la *Comédie humaine*, le grand corpus des *Études de mœurs au XIXème siècle* est divisé en six séries de « Scènes ». L'une – assez mince – est intitulée *Scènes de la vie politique*, et comporte quatre titres dont l'action se place sous la Révolution, l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet. *Une Ténébreuse affaire* met en scène une affaire policière avec des réflexions sur le système politique de l'Empereur que Balzac, après une jeunesse libérale et frondeuse, continuera à admirer, en dépit de sa « conversion » au légitimisme. *Le Député d'Arcis*, premier épisode d'un ensemble resté inachevé a pour thème une élection en province, placée en 1839, dans le système censitaire de l'époque.

Mais nous n'avons dans les *Scènes de la vie politique* qu'un aspect très fragmentaire du thème général de la vie politique économique et sociale qui est la pièce maîtresse de l'action développée dans l'œuvre romanesque de Balzac. La généralisation de son système du « retour des personnages » lui permet de décrire des carrières politiques depuis la jeunesse, jusqu'au sommet du pouvoir. Il insiste sur la conquête de Paris par de jeunes ambitieux de province, prenant lui-même pour modèle Eugène de Rastignac, originaire de la Charente, décrit à ses débuts, en 1819, à la pension Vauquer du Père Goriot. Il s'amuse à en tracer la

biographie, en 1839, dans la préface d'*Une Fille d'Ève*. Dans les derniers romans, nous verrons Rastignac achever sa carrière en 1845, pair de France, ministre de la Justice, avec 300000 livres de rentes.

On a souvent souligné qu'un des personnages les plus sympathiques de son monde romanesque était le républicain Michel Chrestien, disciple de Saint-Simon, qui « rêvait la fédération suisse appliquée à toute l'Europe » et mourut dans l'émeute du 6 juin 1832. Balzac décrit avec chaleur le cénacle républicain, qui se réunissait en 1819, rue des Quatre-Vents, en exaltant « la beauté morale » de ses membres. Même si nous voyons simplement ici un vertueux républicain à la mode antique, cela contraste fortement avec de sévères descriptions de la noblesse provinciale. Dans le *Bal de Sceaux*, un des romans les plus importants pour comprendre la politique balzacienne, nous avons une approbation sans réserve de la sagesse politique de Louis XVIII, ni libéral, ni ultra, sachant, si nécessaire, mettre un frein aux ambitions exagérées de ses protégés.

Dans l'immense littérature critique concernant la biographie de Balzac et ses idées politiques et sociales des points de vues fortement contrastés ont été émis. Certains ont vu en lui un idéologue de la Contre-Révolution, d'autre un écrivain révolutionnaire. Les uns prenaient à la lettre un écrit de défense circonstanciel, l'Avant-propos de la *Comédie humaine*, broché en hâte en juillet 1842, à une époque où il était attaqué par la presse ultra et censuré par la Congrégation de l'index : « J'écris à la lueur de deux vérités éternelles, la religion et la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament et vers lesquels tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays. ». Sa condition économique de forçat de la littérature et une certaine clairvoyance sociologique l'ont certainement poussé à choisir de décrire la puissance nouvelle de l'argent dans la société de la Restauration. Légitimiste convaincu, il ne cessa en effet de montrer le déclin de la noblesse et l'émergence d'une bourgeoisie capitaliste.

D'autres s'inspirent au contraire du discours prophétique de Victor Hugo, prononcé sur la tombe de Balzac, au Père-Lachaise, le 21 août 1850, pour en faire un écrivain révolutionnaire : « À son insu, qu'il le veuille ou non, qu'il y consente ou non, l'auteur de cette œuvre immense et étrange est de la forte race des écrivains révolutionnaires. Balzac va droit au but. Il saisit corps à corps la Société moderne ». Parmi les précurseurs de cette école critique, il faut citer Friedrich Engels, admirateur de sa « dialectique révolutionnaire », voyant

en Balzac un théoricien de la lutte des classes, qui a admirablement décrit et condamné le pouvoir avilissant de l'argent...

La vie politique que l'on analyse, en lisant les romans balzaciens est plus nuancée : Balzac n'est pas un démocrate, mais un théoricien du Pouvoir fort, beaucoup plus héritier de l'idéologie napoléonienne qu'admirateur des nostalgiques de la « branche aînée ». En 1832, après quelques essais insérés dans la revue légitimiste le Rénovateur, son article intitulé *Du Gouvernement moderne* avait été refusé par un directeur très conservateur ne voulant pas comprendre « les choses voulues par la nature des idées du siècle ».

Deux thèmes politiques essentiels s'imposent dans la lecture des romans balzaciens : la conquête de Paris par les provinciaux et le règne de l'argent. La description de la France du XIXème siècle, bâtie sur ces deux idées force, frappe toujours les historiens et reste souvent encore actuelle pour les politologues du début du XXIème siècle.

On notera que Balzac étudiant la politique de son temps se montre fort sévère pour les grandes écoles, en particulier dans le *Curé de village* (1841) où le polytechnicien déçu Grégoire Gérard – transfiguration romanesque de son beau-frère, l'ingénieur Eugène Surville – critique grandes écoles, administration et système des concours, en prenant pour exemple la politique de création des réseaux de chemins de fer : « La Belgique, les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, qui n'ont pas d'Écoles polytechniques, auront chez elles des réseaux de chemins de fer, quand nos ingénieurs en seront encore à tracer les nôtres, quand de hideux intérêts cachés derrière des projets en arrêteront l'exécution. On ne pose pas une pierre en France sans que dix paperassiers parisiens n'aient fait de sots et inutiles rapports. Ainsi, quant à l'État, il ne tire aucun profit de ses écoles spéciales ; quant à l'individu, sa fortune est médiocre, sa vie est une cruelle déception. »

Balzac, sans proposer des remèdes bien définis, a conscience d'un profond déséquilibre économique et social. Il souhaite une amélioration du sort des classes pauvres. On sait maintenant, en grande partie grâce à son œuvre journalistique et à sa Correspondance, qu'il a eu des contacts avec les saint-simoniens, mais aussi avec les disciples de Fourier. En 1840 dans un article inséré dans sa Revue parisienne, il voit en Fourier « un homme de génie » pour sa « formule célèbre » de l'association du Travail, du Capital et du Talent. Il vante également la théorie des passions de Fourier si proche de sa métaphysique personnelle.

On pourra noter, en terminant, que tout en constatant et approuvant la montée vers Paris des élites et la concentration de la « méritocratie » dans la capitale, Balzac a vu, en particulier dans le *Médecin de campagne* et le *Curé de village*, les problèmes posés par la décentralisation et la désertification des campagnes pauvres, sans que les solutions proposées soient encore convaincantes de nos jours. En dépit du temps passé – plus d'un siècle et demi – le monde français décrit dans la *Comédie humaine* reste bien vivant et souvent très actuel. Dans la nouvelle société issue de la Révolution et de l'Empire, Balzac montre que c'est l'argent qui mène le monde : le lecteur est conduit à travers une faune de banquiers, d'entrepreneurs ruinés et de créanciers avides. L'argent engendre tous les crimes : le plus symbolique est l'abandon d'un père par ses deux filles dans *le Père Goriot*. Attentif à la réalité (sociale, politique, économique, etc.), Balzac n'en est jamais l'esclave : capable de transcender les éléments du réel par la grâce d'un style et d'une pensée, il est, selon le mot d'un de ses amis, Philarète Chasles, « un voyant au moins autant qu'un observateur » du monde qui l'entoure.

2.2.1.3.2 La vision politique et sociale de Stendhal.

Jocteur-Monrozier (Bibliothèque Municipale de Grenoble) montre le lien entre la biographie de Stendhal et la vie politique. Né à Grenoble en 1783, issu d'une famille bourgeoise de la ville, son enfance morose est marquée par la mort de sa mère lorsqu'il avait sept ans puis la tyrannie exercée par son père et son précepteur. Les quelques moments de bonheur, il les trouve auprès de son grand-père le Docteur Gagnon qui l'initie à la « liberté d'esprit » et la connaissance du cœur humain. Brillant élève de l'École Centrale de l'Isère (fondée par la Convention) il compte sur les mathématiques pour le sortir d'une ville qu'il déteste. A la fin de 1799, il va à Paris se présenter à l'École polytechnique mais il y renonce, et s'engage dans l'armée d'Italie. Parvenu à Milan à la suite du Premier Consul (1800) il découvre avec ravissement l'Italie, la musique et l'amour. A son retour à Paris, il a des ambitions commerciales et littéraires et trouve finalement une place dans l'administration grâce à l'appui de son cousin Pierre Daru, auditeur au Conseil d'État. De 1805 à 1814 il partage sa vie entre des missions à l'étranger, sur les pas de Napoléon (Iéna, Vienne, Moscou) et de longs séjours à Paris. Il est auditeur au Conseil d'État. Mais la chute de Napoléon en 1814 met fin à ses espoirs. Il publie *l'Histoire de la peinture en Italie* et *Rome, Naples et*

Florence (1817) mais ses idées libérales l'obligent à rentrer en France. Il fait figure de dilettante et est recherché dans les salons libéraux pour sa verve et son esprit. En 1827, il publie son premier roman : *Armance*, en 1829, *Les promenades dans Rome* et en 1830 *Le Rouge et le Noir*. La chute de Napoléon en 1814 et le régime de la Restauration mirent une fin brutale à sa carrière, le jetant dans l'incertitude et la précarité, mais le rendant aussi à sa liberté. Après avoir participé à la campagne de Russie, il préfère vivre à Milan, sans ressources, pendant sept ans. Après une liaison orageuse avec une belle italienne, Angela Pietragrua, il s'éprit de Métilde Dembowska, sans voir sa passion payée de retour. C'est à Milan qu'il fit paraître *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase* (1814), une *Histoire de la peinture en Italie* (1817) et surtout un essai (*Rome, Naples et Florence*, 1817) qui, signé pour la première fois du nom de Stendhal, marquait le début de sa véritable carrière littéraire. Contraint de quitter l'Italie par dépit amoureux mais plus encore pour des raisons politiques (les Autrichiens lui reprochaient ses sympathies à l'égard des libéraux italiens), il rentra à Paris, où il fut assez bien reçu par la société mondaine et dans les milieux romantiques. La fréquentation des salons ne parvint pourtant pas à lui faire oublier sa passion malheureuse pour Métilde. Cet amour déçu lui inspira une analyse de l'amour (*De l'amour*, 1822), qui contenait sa théorie, devenue fameuse, de la « cristallisation ». Il y appliquait en outre les méthodes des idéologues (Cabanis, Destutt de Tracy, Volney), dont la lecture l'avait marqué durablement. Suivit un essai sur le théâtre, Racine et Shakespeare (1823 et 1825), où il prenait nettement parti pour la passion, le mouvement et la vie de l'œuvre de Shakespeare contre la perfection froide et figée des tragédies de Racine, pour le romantisme contre l'esthétique classique. L'avènement du roi Louis Philippe lui permet d'obtenir le poste de Consul de France à Civita-Vecchio, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. Il s'ennuie et fuit le plus vite possible sa résidence. Il écrit infatigablement et se raconte dans les *Souvenirs d'égotisme*, *La vie de Henry Brulard*, entreprend un roman *Lucien Leuwen* mais ne publie pas à cause de sa charge officielle. Un congé de trois ans à Paris (1836-1839) fait éclore : *Les Mémoires d'un touriste* (1838), *La Chartreuse de Parme* (1839) et les principale *Chroniques italiennes*. Lors d'un dernier congé, il tombe foudroyé dans une rue de Paris (1842). Écrivain à la fois lucide et sensible, Stendhal a été un isolé dans son siècle. Ni romantique, ni marqué par le professionnalisme littéraire, il n'a été compris que bien des années après sa mort.

Après avoir présenté ces éléments de biographie, voyons en quoi l'étude de leurs œuvres permet d'éclairer la problématique du sens commun en linguistique.

2.2.1.4 Stylistique et formes sémantiques dans le corpus Balzac-Stendhal : le style dans la langue

Au delà des aspects sociologiques et biographiques des œuvres, l'aspect stylistique peut constituer un moyen de saisir certaines spécificités de la langue du XIXème siècle, et saisir certains enjeux pour la sémantique. Saint-Gérand (1999) montre que la conscience politique se laisse plus facilement saisir à l'improviste dans les manifestations de la presse que dans les grands ouvrages didactiques, érudits ou dogmatiques consacrés à ses matières. La grande presse parisienne, en particulier, se veut avant tout un moyen d'expression politique, et laisse sensiblement de côté les faits divers, à l'exception de ceux qui peuvent frapper l'imagination collective en éveillant en elle les résonances du mythe. Deux grands faits dominent alors les discussions :

- la Révolution, tout d'abord, la grande, celle de 1789, est un repère obligé de tout débat ; toutes les grandes notions dont il est traité entre 1815 et 1900 ont été définies sous son cours ; et, si les sentiments que l'on peut éprouver à son endroit sont largement polarisés, il n'en demeure pas moins que cet éveil et cette reconnaissance du pouvoir de la bourgeoisie marquent un tournant dans l'évolution de la conscience politique nationale.

- la monarchie constitutionnelle anglaise, notamment autour de la Révolution de 1830, dont l'expérience donne la possibilité d'une appréciation et de multiples discussions. Modèle vénéré, ce type de monarchie garantit à la bourgeoisie une certaine forme de sécurité, et favorise le développement de ses affaires.

Si la presse semble donc le lieu privilégié d'inscription des socio-discursifs de l'époque, le préambule théorique que nous venons de développer sur le discours littéraire nous incite à faire l'hypothèse que le roman sera également le lieu de confrontations symboliques de d'innovation sémantique. Comme le montre toujours Saint-Gérand, en ce qui concerne la langue et l'innovation linguistique,

> *Absolutisme, autorité, capitalisme, Charte, conservateur, Constitution, dynastie, électeur, législature, légitimisme, légitimiste, majorité, monarchie, opposition, parlementaire, républicain, société* sont quelques-uns de ces termes que l'usage fait circuler quotidiennement et dévalue progressivement en érodant les franges révolutionnaires de leur origine. *Administration, circonscription, club, députés, fonctionnaires, Garde nationale, pair, préfet, Sûreté générale, syndicats,* marquent

> l'avènement d'un nouveau type d'organisation politique et sociale. Cette dernière est d'ailleurs vivement marquée par le phénomène des émeutes populaires, qui engendre en discours son propre réseau lexico-sémantique : *Anarchie, attaques, chicanes, code pénal, complots, conspirations, diffamation, émeute, factieux, faction, immoralité, journées, Loi martiale, révolte, scandale, sédition,* scandent alors les discours des élus et du peuple. Et, si l'on n'est pas encore en 1821 sur le seuil de l'identification des classes populaires aux classes dangereuses, Chateaubriand paraît être l'un des premiers – dans sa *Correspondance* – à employer le terme de *Gréviste* ; *Communisme,* quant à lui, s'impose, d'abord dans une revue bruxelloise, le Trésor National, en 1842, puis presque immédiatement en France.

Les événements dramatiques de la seconde moitié du XIXème siècle, et l'éveil des mouvements politiques et sociaux donnant dans les luttes une expression puissante à la conscience de classe, ont également vivement contribué à élargir la palette des formes lexicales du français se rapportant à ce domaine, mais aussi celle des valeurs sémantiques et pragmatiques attachées à ces dernières et à leurs emplois. A cet égard, une mention toute particulière doit être faite du lexique du droit, qui, dans la postérité du *Code Civil* édicté en 1804, signe l'appropriation d'une véritable culture : *Adjudication, Aléatoire, Affermer, Indivis, Jurisprudence, Licitation,* etc., et la possession de droits ainsi que la soumissions à des devoirs également indubitables. Dans cette voie, nous pensons que **certains lexèmes plus courants peuvent également cristalliser les innovations sémantiques, l'idéologisation des discours, et l'inscription des auteurs dans leur contexte** : cela se manifesterait jusque dans les sens des objets insérés en discours. C'est sur cette hypothèse que nous engageons l'étude de *libéral* dans le corpus des œuvres de Balzac et de Stendhal.

En nous appuyant sur les apports de la sociocritique et de ses développements ultérieurs, il devient possible de constituer une stylistique qui s'ancre dans les perspectives sémantiques et textuelles que nous défendons. Ainsi, à la suite de Adam, nous pensons que « derrière le style et la grammaire se profilent des questions qui sont loin d'être aussi mineures qu'on le croit trop souvent »[294]. Toujours selon Adam,

> Au système stable et invariant de la langue du grammairien, une stylistique bien comprise devrait opposer la variation, c'est-à-dire une observation de faits linguistiques sensible à la diversité des facteurs en jeu, à leur hétérogénéité, à leur plasticité. Gilles Deleuze – qui retrouve là des propositions de linguistes et de socio-linguistes – parle du style comme d'une « variation ramifiée de la langue », belle expression métaphorique dont le présent ouvrage tentera de démontrer la pertinence.

[294] Adam (1997, p.8)

Il s'agit de tenter une reconception de la stylistique questionnant la séparation artificielle des champs de la grammaire et de la stylistique : proposer une reconception qui soit une alternative aussi bien à la pratique de l'explication de texte qu'aux études stylistiques classiques. Cette démarche alternative est appelée *analyse textuelle* par Adam :

> C'est cette fois dans la structure micro-linguistique que j'introduirai cette variation en la mettant en relation avec le texte comme unité complexe où le détail fait sens. Tout ceci va dans la direction d'une remarque de Jean-Marie Schaeffer qui demande à être, pas à pas, confirmée : « En cessant d'opposer la stylistique littéraire à la stylistique de la langue à l'aide de la dichotomie norme collective/écart individuel, on verrait du même coup que la stylistique comme telle relève d'une pragmatique des discours » (1997 : 17)[295].

Avant d'en cerner les spécificités, intéressons nous plus précisément à ce lexème, en cherchant à saisir certains aspects de son motif.

2.2.1.5 Morphosémantisme de *libéral* : étymologie, évolution et morphologie

Dans un premier temps, nous devons considérer la participation du morphème[296] *liber-* dans la construction du sens de LIBÉRAL, et rendre compte de sa présence plus ou moins marquée. Comme pour *intermittent*, une rapide analyse étymologique, historique et morphologique s'impose, qui vaudra pour tous les sous-corpus (ainsi que pour le corpus politique qui suivra). Nous ajoutons à cette description le passage de *libéral* à *libéralisme*, qui nous servira lors de l'étude du corpus politique.

[295] *Ibid.*, p.13-14

[296] Selon le TLFI, le morphème est le signe minimal de nature grammaticale. Rastier (2001, dans le glossaire final) le définit comme « signe minimal, indécomposable dans un état synchronique ». Nous tenons quant à nous compte de ces définitions, en prenant en considération à la fois des acquis de la morphologie et de l'étymologie (qui sont souvent liées), mais nous ajoutons également une conception plus perceptive des morphèmes composant un élément, comme nous allons le voir ci-dessous.

Liber

De condition libre, non occupé, sans entrave

↓

Liberalis

- relatif à une personne de condition libre ; affaire où la condition d'un homme libre est en jeu ; qui sied à une personne de condition libre
  - /au physique : noble, gracieux, bienséant
  - /moral : noble, honorable, généreux, libéral sous le rapport de l'argent

↓ *-al* : la base est latine (ou le dérivé est empr. directement au latin) ; c'est un suff. formateur d'adjectifs : « relatif à, qui se rapporte à, qui appartient à, qui concerne »…ou servant à exprimer une qualité (ou un défaut)

Libéral (1160), *Empr. au lat.* liberalis, *dér. de* liber *« libre »*

- Dans *Le Petit Robert* on trouve 3 définitions : généreux ; professions libérales (exercées librement) ; favorable aux libertés individuelles, dans le domaine politique, économique et social (1750)
- Dans le TLFI 2 types de définitions : A) qui ne rencontre pas ou qui n'impose pas de contraintes, de limites (en découlent : activités de l'esprit vs manuelles ; qui donne avec largesse ou qui manifeste de la générosité) ; B) qui n'impose pas ou qui n'accepte pas que soit imposées à autrui certaines contraintes (sur le plan moral : qui respecte la liberté d'autrui, sa liberté de choix ; sur le plan pol. ou socio-économique : favorable au libéralisme politique (démocraties libérales, presse libérale) ; ou favorable au libéralisme économique)

↓ + *-isme* : le suffixe implique une prise de position, théorique ou pratique, en faveur de la réalité ou de la notion que dénote la base

Libéralisme (1818)

- Dans *Le Petit Robert* on trouve également 3 définitions : attitude ou doctrine des libéraux, partisans de la liberté politique, de conscience ; doctrine économique classique prônant la libre entreprise, la libre concurrence ; attitude de respect à l'égard de l'indépendance d'autrui, tolérance envers ses opinions.
- Dans le TLFI 2 types de définitions : A) fait pour une personne d'exercer son métier à titre libéral ; attitude, comportement libéral ; (vieilli) indépendance d'esprit à l'égard des dogmes religieux ; B : /moral, attitude de respect à l'égard de l'indépendance d'autrui, de tolérance ; / pol. ou socio-économique : attitude ou doctrine favorable à l'extension des libertés et en particulier à celle de la liberté politique et de la liberté de pensée ; ensemble des doctrines économiques fondées sur la non intervention (ou sur la limitation de l'intervention) de l'Etat dans l'entreprise, les échanges, le profit

Libéralisme est formé sur *libéral*, emprunté au latin *liberalis* qui vient de *liber*. Au niveau sémantique, les dérivations successives accroissent le potentiel sémantique de l'objet, tout en enregistrant, au niveau des motifs, les étapes successives et les différents domaines d'application. Dans cette recherche diachronique du sémantisme de *libéral*, le premier passage, en latin, de la catégorie nominale à la catégorie adjectivale permet d'enregistrer certains traits : *liberalis* conserve les sens relatifs à *liber* (dans son acception générale), mais peut également porter plus particulièrement sur le physique ou sur l'aspect moral. Ainsi c'est plutôt l'aspect « sans entrave » de *liber* qui sera mis en saillance pour l'application particulière au physique ou aux qualités morales de quelqu'un : l'absence d'entraves sera alors comprise dans le cadre de l'interaction avec autrui, le physique ou la moralité d'une personne ne venant pas « faire entrave » à l'appréciation que l'on en aurait.

Libéral apparaît en 1160 dans la langue française : il est formé sur *liberalis*, et ses sens en dériveraient pour partie. Parallèlement, comme nous l'avons dit, *liberalis* dérive également de *liber* : *libéral* pourrait être considéré comme une suffixation en *–al* de *liber* : ce serait la suffixation d'une base latine. Qu'il soit directement formé sur *liberalis* n'évacue pas totalement le sémantisme de l'antécédent de *liberalis*, *liber*, combiné à *–al*. La perception morphologie agit ainsi : par association à d'autres lexèmes comme *liberté*, *libération*, l'impression de construction propre à *libéral* est obtenue, par identification d'une base commune, *liber-*, qui est précisément le « morphème » d'origine. Or ceci n'est pas de moindre importance, puisque dans ce cas nous serions en présence de deux morphèmes distincts. Alors que *liber* véhicule « de condition libre, non occupé, sans entrave », le suffixe *–al* lui attribue « relatif à, qui se rapporte à, qui appartient à, qui concerne », ou sert à exprimer une qualité (ou un défaut). Sans trop anticiper sur les emplois contemporains, nous pouvons déjà indiquer comment la divergence des points de vue peut être éclairée par la combinaison des apports morphémiques, selon leur différente prégnance : *libéral* pourrait indiquer le « défaut d'être sans entrave », comme la « qualité d'être libre », etc. C'est ainsi que *libéral*, dans la langue française, sera considéré comme synonyme de généreux, ou se rencontrera dans *professions libérales* (exercées librement), ou pourra désigner quelqu'un qui est favorable aux libertés individuelles, dans le domaine politique, économique et social :

Etymologie:

Liberalis ⟶ *libéral*

Position dans le lexique:

Liber + *-al* ⟶ *libéral*

Schéma n°10: Étymologie et position dans le lexique : rôle de la perception morphologique

Ce potentiel sémantique s'étant constitué, l'évolution linguistique, intégrée aux enjeux politiques et historiques, va introduire le lexème *libéral* dans le contexte politique français de la Révolution française, l'insérant au centre de luttes idéologique. Dans le domaine de l'évolution sémantique, en rapport avec l'étymologie, il sera intéressant de voir de quelle manière les emplois et les domaines d'application de cette lexie vont tendre à se figer au XIXème siècle, et comment ils se manifestent dans les discours récents (corpus suivant).

En outre, relativement à la « concurrence » de ce lexème avec d'autres dans son paradigme d'emplois, il est intéressant de noter que *libéral*, à la fois comme substantif et comme adjectif, évite la création d'un élément suffixé en *–iste*, comme c'est le cas pour *social* (qui devient *socialiste*) ou pour les substantifs ou adjectifs *capitaliste*, *communiste*, *royaliste*, *centriste*, etc.

On trouve donc un ensemble de définitions qui se recoupent par certains aspects, mais qui s'appliquent pourtant à différents domaines, ou selon différents points de vue (notamment selon si l'actant applique les principes identifiés à lui ou aux autres). On distingue également les acceptions courantes, celles relatives au physique, à la morale, et au champ politique et socio-économique. Toutes ces dimensions sont très importantes dans la mesure où le(s) motif(s) constitutif(s) de *libéral* enregistre(nt) ces composantes, et l'apport des différents morphèmes qui s'ajoutent à *liber-*. Ainsi, le suffixe *–al* peut simplement véhiculer « relatif à, qui se rapporte à, qui appartient à, qui concerne », et dans ce cas c'est le rapport que la morphologie souligne ; mais si *–al* sert à exprimer une qualité ou un défaut, l'argumentativité du terme est introduite dès la formation morphologique. A partir de là, l'effet de figement

introduit par *–isme* décrit la réalité du rapport entre une chose et *liber-*, ou enregistre déjà une prise de position qualitative introduite par *–al* face à *liber-*[297].

Les différents domaines d'application de ce lexème sont aussi à prendre en compte, car ils peuvent entretenir des relations, et exercer une influence les uns sur les autres. On peut envisager que le sens de *généreux* de *liberalis* dans le domaine moral s'intègre au motif général de *libéral*, et reste présent, peut-être en arrière plan, lors de l'aboutissement des sens propres aux autres domaines, comme le politique ou socio-économique.

Le schéma qui suit résume les points qui ont été développés dans cette partie 2.2.1 :

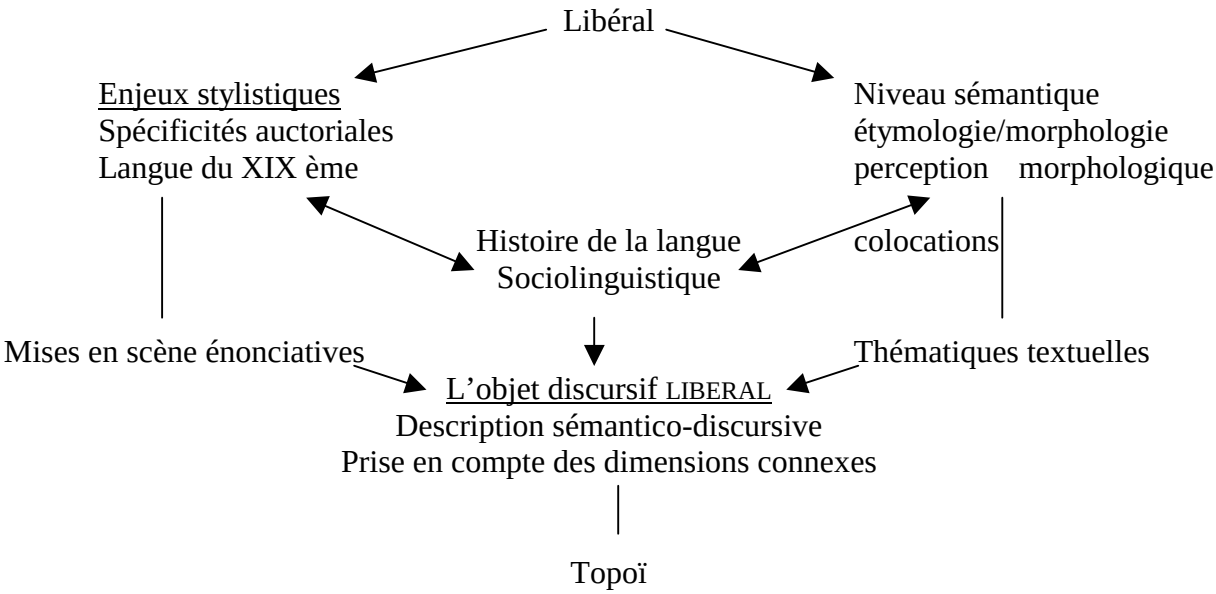

Schéma n°11: Constitution de l'objet discursif LIBÉRAL

2.2.2 L'objet discursif *LIBERAL* en corpus

Pour procéder à l'analyse de ce corpus, nous avons commencé par repérer les thématiques : en effet, le nombre important d'occurrences fournies par Frantext[298], ainsi que la recension d'emplois plus ou moins figés, nous a incité à regrouper les énoncés selon les

[297] Dans Longhi (2006b), nous détaillons les enjeux de l'étymologie et de la perception morphologique dans la motivation des objets du discours, à partir de l'exemple *libéral*.
[298] 78 pour Balzac et 61 pour Stendhal. L'entrée sollicitée est *libéral*, excluant de fait les dérivés, ne serait-ce que *libérale, libéraux*, etc. Néanmoins, cette contrainte valant pour les deux sous-corpus, la comparaison reste méthodologiquement justifiée. La version utilisée est la version catégorisée, telle qu'elle existait en mai 2005.

thématiques qu'ils mobilisent, étant entendu qu'un même énoncé pourrait appartenir à plusieurs thématiques (ce qui est une conséquence directe du dynamicisme langagier). Lors de cette procédure, le regroupement des énoncés s'est avéré bien plus simple pour le sous-corpus Balzac : les collocations y sont en effet plus récurrentes et plus apparentes, tandis que les énoncés provenant du sous-corpus Stendhal posent parfois des problèmes d'interprétation.

2.2.2.1 Spécificités des sous-corpus

Pour avoir une vision globale de la répartition des thématiques chez les deux auteurs, nous les représenterons dans le graphique suivant (étant entendu que les spécificités sémantiques et discursives seront analysées dans un second mouvement) :

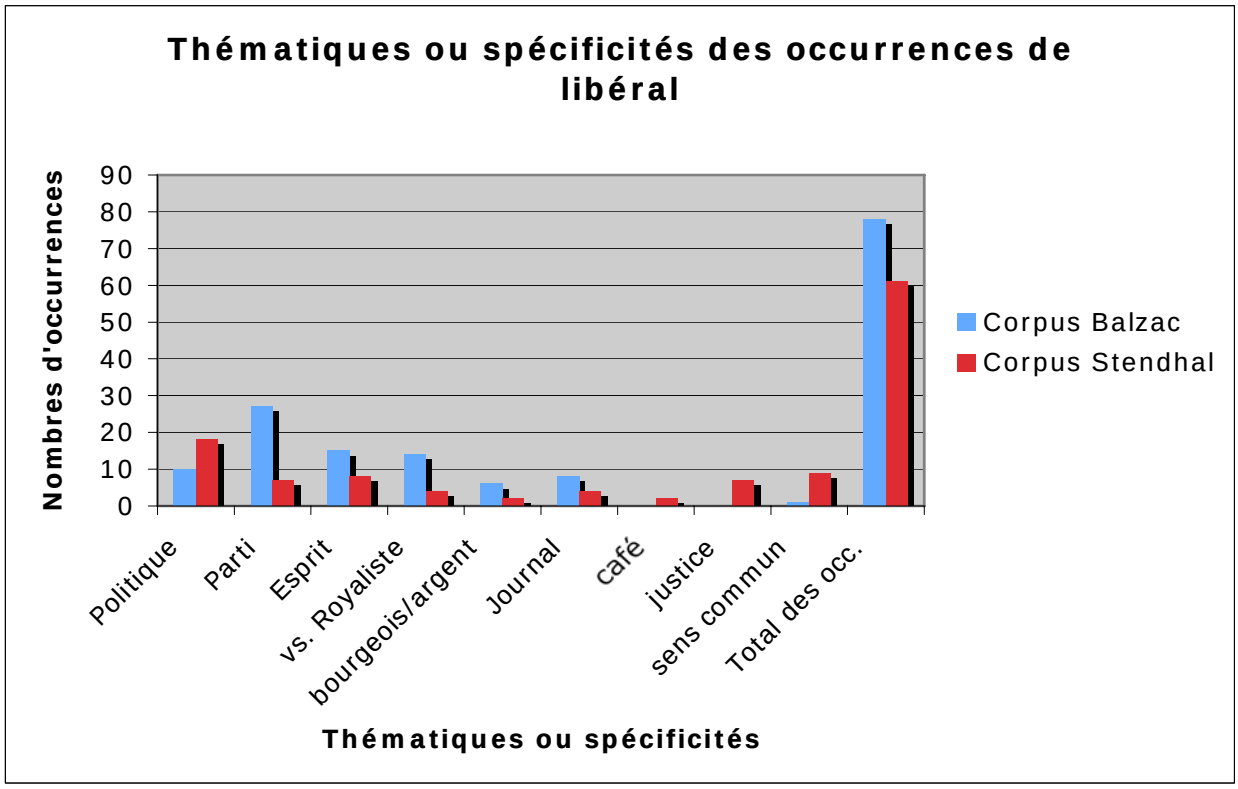

Graphique n°4: Thématiques ou spécificités des occurrences de *libéral*

Pourtant, ce graphique, s'il rend compte des spécificités de chaque corpus, ne permet pas vraiment la comparaison entre le corpus Balzac et le corpus Stendhal, puisque le nombre

total d'occurrences est différent. Le graphique suivant indique donc le pourcentage d'occurrences regroupées dans chaque thématique, pour chaque corpus:

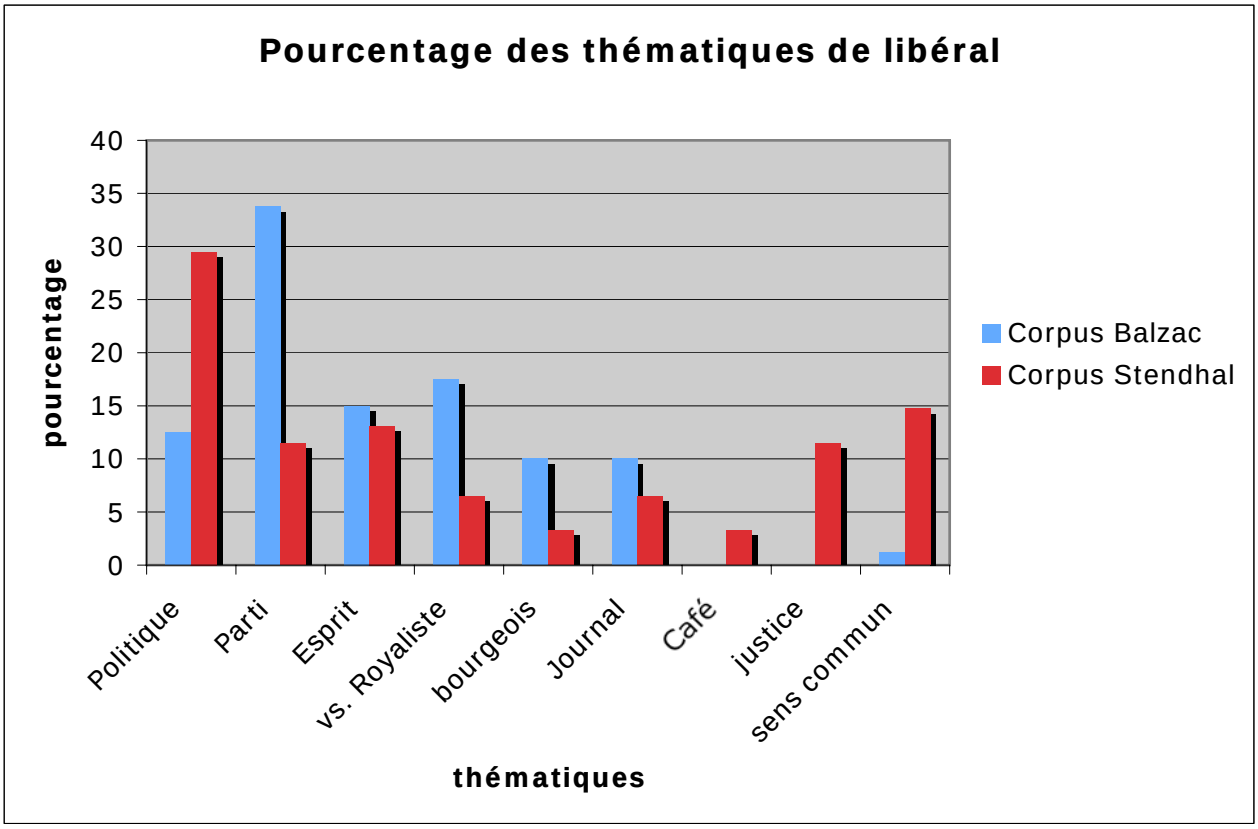

Graphique n°5: pourcentage des thématiques de *libéral*

Ce qui est intéressant, dans la perspective de l'anticipation que les motifs peuvent avoir sur les profilages, eux-même pré-intégrés aux thématiques, c'est la différence de répartition dans les deux corpus. Le corpus Balzac se distingue par les emplois de *libéral* liés à *parti*, des emplois en opposition à *royaliste* (ou équivalent), et également – dans une moindre mesure – à la thématique du *journal*. Chez Stendhal, les acceptions politiques sont plus nombreuses, tout comme les liens avec le thème de la justice. En outre, les emplois de sens communs y sont beaucoup plus représentés. Pour expliciter plus précisément toutes ces différences, nous procéderons tout d'abord à l'étude de chaque sous-corpus.

2.2.2.1.1 Sous-corpus Balzac

Le schéma suivant synthétise les différentes thématiques qui sont mobilisées, en affinant tant que possible celles relevées sur le graphique général précédent :

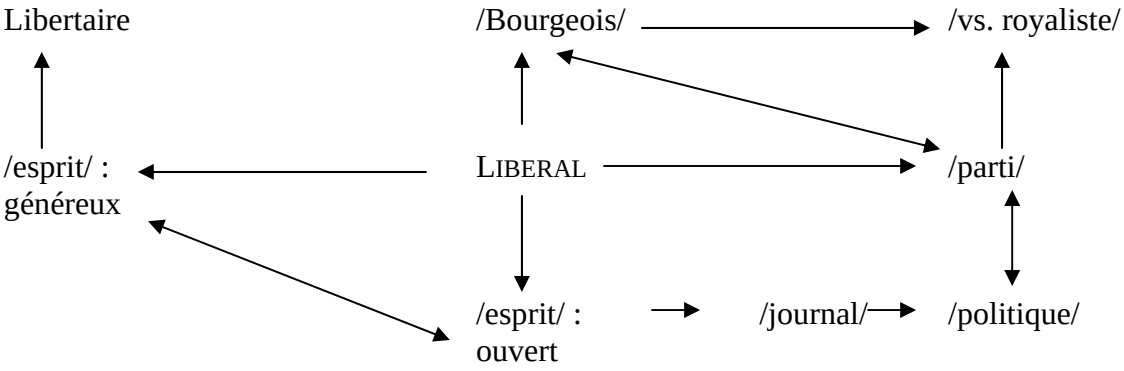

Schéma n°12: Thématiques dans le corpus Balzac

Comme nous essayons de le montrer, ces thématiques sont étroitement liées entre elles, ce qui est d'une grande importance dans un cadre dynamique de la construction sémantique : les stabilisations sont en effet à voir au sein d'un continu sémantique, et non pas d'un système à l'intérieur duquel les unités seraient juxtaposées. Une fois le repérage de ces thématiques effectué, il reste à s'interroger sur leurs points communs, afin de pouvoir esquisser les domaines d'application de l'objet, et les pôles qui tendent à figer une certaine identité aux objets. A partir du schéma précédent, il nous semble que LIBÉRAL est construit dans trois grands domaines[299] : [moral], [social] et [politique], étant entendu que les sens issus de ces différents domaines « communiquent », sont enregistrés par le motif, et sont plus ou moins saillants selon les contextes d'emploi. En mettant en perspective ces attestations avec la réflexion étymologique et historique effectuée, il nous semble que **le motif qui sous-tend toutes les dynamiques sémantiques est //ouverture//.**

[299] Les domaines englobent ainsi les thématiques dans des configurations plus générales. Une thématique n'appartient pas forcément exclusivement à un seul domaine, et peut proposer une diversité d'appartenance domaniale.

Le motif //ouverture// se stabilise selon les domaines, et le dynamisme permet de rendre compte des combinaisons des sens relatifs aux domaines :

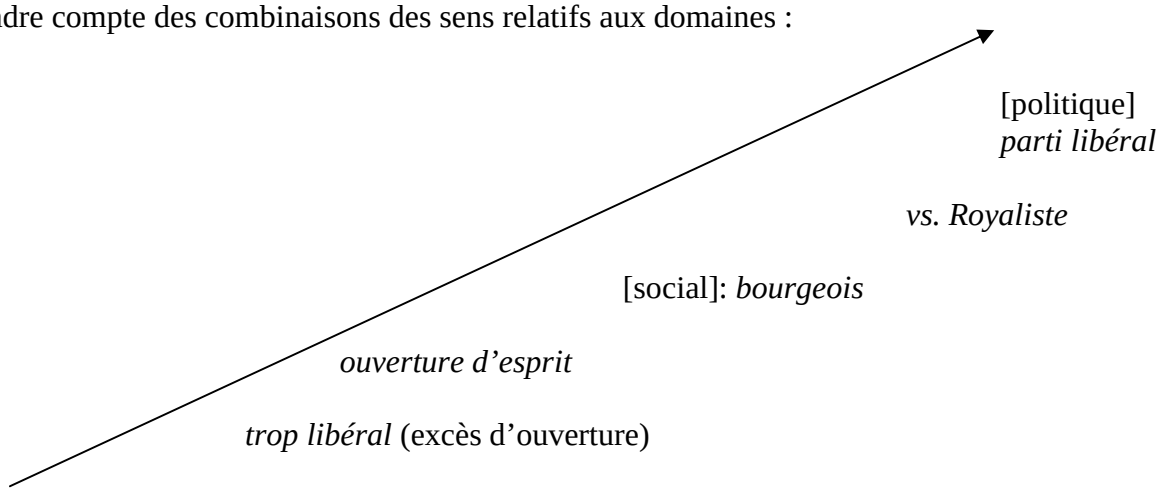

Schéma n°13: Motivation sémantique et thématisations chez Balzac

LIBÉRAL s'intègre à ce continu sémantique, et se stabilise selon les domaines d'emploi, en intégrant les dimensions connexes et les effets de figements propres aux collocations et à la textualité. Chaque domaine apparaît comme englobant face à celui qui le précède : ceci est particulièrement vrai (et déclaré comme tel) pour [politique], qui se veut la synthèse et le prolongement des domaines [moral] et [social] ; c'est également vrai pour [social] face à [moral], le positionnement social résultant pour partie dans ces corpus des dispositions morales et intellectuelles (d'ouverture).

2.2.2.1.2 Sous-corpus Stendhal

Le schéma suivant synthétise les différentes thématiques qui sont mobilisées :

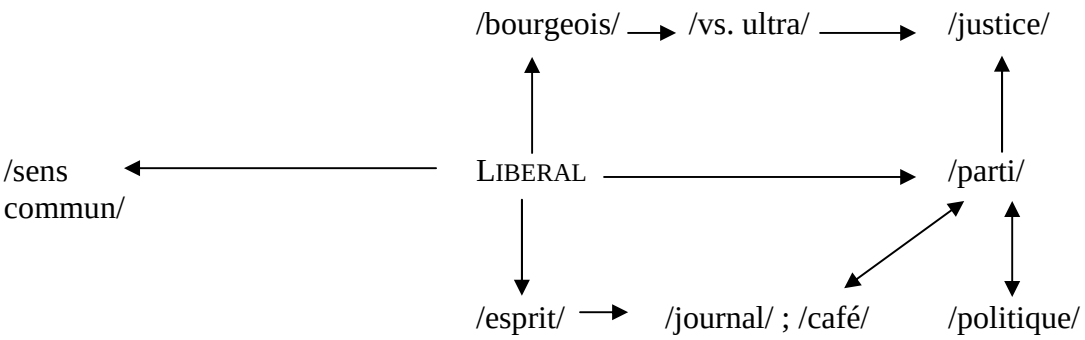

Schéma n°14: Thématiques dans le corpus Stendhal

En comparaison avec le corpus Balzac, nous remarquons un double mouvement, que nous avions suggéré précédemment : des mécanismes du sens commun opèrent sur ce lexème, et parallèlement une cristallisation des sens vers les acceptions politiques plonge l'objet dans des thématiques qui se lient étroitement. Ainsi nous trouvons à la fois des utilisations de *libéral* qui ne le créditent pas des sens que le motif pourrait recouvrir, et également des dynamiques qui anticipent prioritairement sur les thématiques du domaine [politique] :

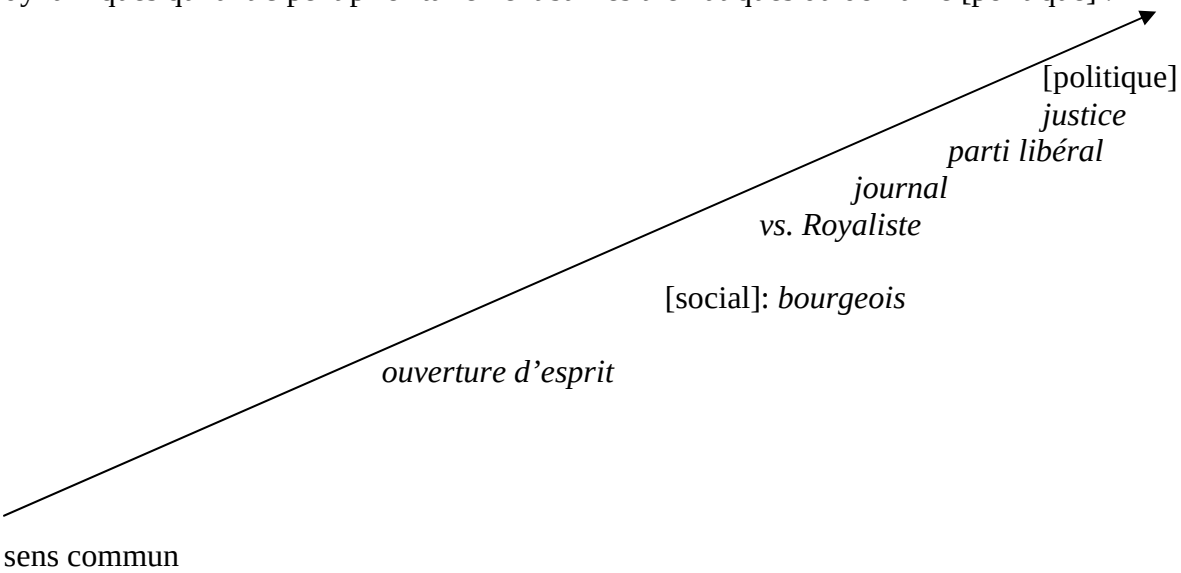

Schéma n°15: Motivation sémantique et thématisations chez Stendhal

Comme ce schéma le montre, les constructions sémantiques dans le corpus Stendhal s'intensifient dans le pôle [politique], cristallisant un certain nombre de sens bien particuliers.

2.2.2.2 Constructions sémantico-discursives selon les thématiques

Afin de procéder à la description de ce nouveau corpus, nous devons choisir entre deux possibilités de traitement :

- un traitement par sous-corpus, en analysant successivement les constructions qui appartiennent aux différentes thématiques ;

- un traitement par thématique, avec pour chacune une comparaison entre les constructions relevées chez chaque auteur.

Notre choix se porte sur la deuxième méthode. En effet, nous avons déjà formulé un certain nombre d'hypothèses sur les différents sous-corpus (lors du repérage des thématiques), et nous pensons que l'analyse contrastive – même si elle laisse la place au détail des constructions propres aux thématiques de chaque sous-corpus – permettra d'obtenir des détails intéressants pour la prise en compte de chacun des auteurs. Il nous semble également plus pertinent de privilégier dans un premier temps une analyse qui tienne compte des spécificités des thématiques et des domaines de pratiques, plutôt que de l'appartenance à l'œuvre d'un auteur. Un deuxième temps sera ensuite nécessaire pour dégager les particularités de chacun des auteurs pour l'ensemble du corpus présenté.

Les emplois de la thématique /sens commun/ doivent être définis : par cette appellation, nous souhaitons regrouper les emplois de *libéral* pour lesquels le potentiel sémantique du lexème dans le sens des énoncés n'est pas très intense. Cette notion d'intensité doit à son tour être précisément circonscrite, afin de rendre le classement crédible. Nous considérerons qu'un emploi est de sens commun si ce lexème ne fait pas l'objet d'une prédication, s'il ne conduit pas à un enchaînement argumentatif, et si les éléments thématiques et signifiants déjà relevés sont absents. Nous avons dans ce cas une utilisation qui ne fait pas aboutir les dynamiques sémantiques, mais qui véhicule en même temps ce lexème. Il ne nous faut donc pas considérer que c'est une catégorie inutile, mais plutôt une catégorie qui témoigne de l'indexicalité du sens : ici, cette « banalisation » des emplois a des implications, il ne suffit pas de dire que le sens est atténué ou euphémisé. La relation entre la forme sémantique et le sens est à poser dans une nouvelle relation avec l'instance énonciative.

Comme nous l'avions repéré dans le graphique, on recense neuf emplois de sens commun dans le corpus Stendhal, contre un dans le corpus Balzac. Chez Stendhal, on relève par exemple les énoncés suivants[300] :

1. Lui répondait un jeune fabricant **libéral**, M De Saint-Giraud n'est-il pas de la congrégation ? (*Le Rouge et le Noire*, p.150)
2. Il remarqua l'officier **libéral**, manchot, qui, placé derrière la vitre verdâtre du cabinet littéraire, tenait un numéro de la tribune et le regarda du coin de l'œil comme il passait (*Lucien Leuwen*, T. 1, p.196)
3. Il est vrai qu'il regardait plus souvent l'officier **libéral**, espion attaché au cabinet littéraire de Schmidt, que les persiennes vert-perroquet (*Lucien Leuwen*, T. 1, p.252)
4. Si une feuille du parquet vient à crier, il saute sur ses pistolets et croit à un **libéral** caché sous son lit (*La Chartreuse de Parme*, p.93)

Dans les exemples 2 et 3, le qualificatif *libéral* n'est justement pas employé pour désigner une qualité, ni même pour catégoriser, il sert tout au plus à apporter une précision sur l'officier, *officier libéral* servant finalement presque de nom au personnage. L'exemple 1 fonctionne sur le même principe. Dans l'exemple 4, nous voyons qu'une certaine scénarisation des emplois de sens commun peuvent voir le jour : ainsi //ouverture// est mis en scène dans un scénario quotidien bien particulier, le parcours sémantique n'aboutit pas mais la dimension propre au motif reste bien présente.

Chez Balzac, nous avons identifié un seul exemplaire dans cette catégorie :

5. Venez avec votre femme et votre demoiselle… - Enchanté de l'honneur que vous daignez me faire, dit le **libéral** Lourdois (*Histoire de César Birotteau*, p.142)

Dans cet exemple (5), *libéral* n'a pas d'implication forte en terme de sens, il sert peut être plus à une stylisation de la nomination du personnage. Dans cette catégorie, Stendhal se distingue donc de Balzac : il emploie davantage le lexème *libéral* sans que le potentiel

[300] Nous présentons un certain nombre d'exemples représentatifs des catégories déterminées : pour plus de clarté, l'ensemble du corpus se trouve réparti dans ces thématiques en annexe, complétant le corpus par auteur fourni par Frantext. Le lecteur peut ainsi accéder à l'ensemble des énoncés comptabilisés. Nous admettons déjà – comme nous le soulignerons de manière volontaire dans notre perspective dynamique – que certains énoncés s'imprègnent des thématiques connexes, faisant parfois hésiter sur la thématique à relever. C'est pourquoi la notion de parcours sémantique nous semble pertinente, puisqu'elle permet de décrire une dynamique de constitution plus qu'une catégorisation stricte. Le relevé par thématiques a cependant des propriétés heuristiques, et des avantages méthodologiques dans le premier mouvement de l'analyse.

sémantique soit utilisé dans une direction particulière. Les emplois de sens commun peuvent être qualifiés de non-polémiques, le potentiel sémantique n'étant pas « activé ».

La thématique /café/ (appelée ainsi du fait des collocations) n'est présente que chez Stendhal, à deux reprises :

6. Je me retirai au café Lemblin, le fameux café **libéral** également situé au palais-royal (*Souvenirs d'egotisme*, p.17)
7. Ces phrases emphatiques et convenues que j'écris avec variations, dans la bonne intention de faire pâlir un préfet qui souffre un café **libéral** dans sa ville, ou pour faire pâmer d'aise celui qui, sans se compromettre, a pu gagner un jury et envoyer en prison un journaliste, ils les trouvent belles, convenables, gouvernementales (*Lucien Leuwen*, T. 3, p.364)

Dans les exemples 6 et 7, chaque *café* est qualifié de *libéral*, qualifiant la pensée qui y domine, et les catégorisant également comme appartenant à cette catégorie de cafés. Ce sont des cafés où s'expriment les opinions libérales, et qui de ce fait appartiennent à une catégorie particulière.

La thématique /esprit/ recouvre les aspects intellectuels et psychologiques du lexème : les domaines moraux et sociaux peuvent ainsi y être rattachés, selon les emplois. Chez Balzac, douze exemples ont été identifiés comme appartenant à cette catégorie. Par exemple :

8. J'espère que mes pieds de mouche attrapent joliment la poste, je lui fais tort au moins de trois feuilles de papier, mais notre coquin de gouvernement est trop peu **libéral** pour que j'écrive mes lettres en gros caractères (*Correspondance*, T.1, p.102)
9. Restez **libéral** si vous tenez à votre opinion (*La Rabouilleuse*, p.313)
10. Si quelque **libéral** adroit s'emparait de cette tête vide, il vous causerait des chagrins (*Le curé de Tours*, p.234)
11. Ce grand citoyen, si **libéral** au-dehors, si bonhomme, animé de tant d'amour pour son pays, est despote au logis et parfaitement dénué d'amour conjugal (*La vieille fille*, p.929)
12. Mon père se montra d'ailleurs **libéral** pour tous les frais nécessités par mon éducation, et pour les plaisirs de la vie parisienne (*Le médecin de campagne*, p.541)
13. il se montra **libéral** de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur, et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher (*Eugénie Grandet*, p.1140)
14. « Mlle Cormon, lui dit-il en marchant avec lenteur après tous les convives, ma chère dame, porte le plus vif intérêt à votre cher Athanase, mais cet intérêt s'évanouit par la faute de votre fils : il est irréligieux et **libéral**, il s'agite pour ce

théâtre, il fréquente les bonapartistes, il s'intéresse au curé constitutionnel (*La vieille fille*, p.879)

15. « Ottoboni, reprit-il, est un saint homme, il est très secourable, tous les réfugiés l'aiment, car, Excellence, un **libéral** peut avoir des vertus ! (*Gambara*, p.469)

Nous le voyons, *libéral* dans la thématique /esprit/ indique l'ouverture et l'indépendance intellectuelle (en 8[301] et 9), qui peut aller jusqu'à la manipulation (exemple 10). L'opposition en 11, entre *libéral* et *despote*, indique que *libéral* serait le contraire de *despote* et *dénué d'amour conjugal*. Les exemples 12 et 13 rendent le lexème *libéral* synonyme de *généreux*, portant la thématique /esprit/ davantage dans sa dimension morale qu'intellectuelle. Les exemples 14 et 15 montrent des aspects négatifs dans cette thématique : 14 indique, par la collocation avec *irréligieux*, et la présence dans le cotexte de *faute* et de *s'agite*, un défaut de personnalité. En 15, *un libéral peut avoir des vertus* résonne par polyphonie et véhicule *un libéral n'a pas de vertus* comme énoncé qui circulerait (*Excellence* constitue également une incursion dans la thématique /vs. royaliste/).

Chez Stendhal, on relève huit énoncés, dont les exemples suivants

16. M Des *Ramiers comprit d'où venait le coup et se mit à s'insinuer doucement dans la très bonne compagnie, où il passait pour un philosophe hardi et pour un novateur trop **libéral** (*Lucien Leuwen*, T. 3, p.258)
17. Mon grand-père adorait les lettres et l'instruction, et depuis quarante ans était à la tête de tout ce qui s'était fait de littéraire et de **libéral** à Grenoble (*Vie de H. Brulard*, p.243)
18. Au cimetière du Père-Lachaise, un monsieur fort obligeant, et encore plus **libéral** dans ses propos, s'offrit pour indiquer à Julien le tombeau du maréchal Ney, qu'une politique savante prive de l'honneur d'une épitaphe (*Le Rouge et le Noire*, p.240)
19. **Libéral** moi-même, je trouvais les libéraux outrageusement niais (*Souvenirs d'Egotisme*, p.60)

Comme ces exemples de Stendhal le suggèrent, les emplois relevés s'insèrent dans le champ intellectuel : l'exemple 16 indique que *libéral* conduirait à un trop haut degré de novation, avec *novateur trop libéral* ; l'exemple 17 associe (avec *et*) *littéraire* et *libéral*, positionnant cet objet dans le domaine des humanités. En 18, *fort obligeant, et encore plus libéral dans ses propos* indique une gradation dans le positif entre *obligeant* et *libéral*. Enfin,

[301] Cet exemple est également emprunt de la thématique /politique/, avec *gouvernement* : pourtant, nous considérons que *pour que j'écrive en gros caractères* focalise davantage la thématique /esprit/.

l'exemple 19 introduit une distinction qualitative entre les appartenants à une catégorie (celle de libéraux).

Dans la thématique /esprit/, une différence importante concerne les spécifications des constructions de sens : en effet, dans le corpus Balzac, des acceptions sont relevées à la fois en rapport avec la générosité et avec l'ouverture d'esprit et intellectuelle ; chez Stendhal en revanche, seuls les aspects intellectuels sont repérés. Dans la conception englobante des thématiques, nous verrons que ceci est très important, et justifie les spécificités thématiques de chaque sous-corpus : chez Stendhal, la polarisation dans le champ intellectuel conduit, dans le domaine [politique], à voir l'apparition d'une thématique /justice/, et va même jusqu'à imprégner les lieux de cet esprit, les cafés devenant le lieu d'échanges d'opinion de ce type. Chez Balzac, la thématique de l'esprit touche à la fois la moralité et l'ouverture d'esprit, ce qui augmente les sous-thématiques dans les domaines [moral] et [social], mais n'augmente pas (par rapport à ce que trouvons chez Stendhal) le nombre de sous-thématiques que nous trouvons dans le domaine [politique].

Dans la thématique /bourgeois/, on relève beaucoup moins d'énoncés chez Stendhal que chez Balzac. En effet on relève les deux énoncés suivants :

20. il s'agissait de contribuer à la fortune d'un **libéral**, en prenant un abonnement chez le libraire (*Le Rouge et le Noire*, p.40)
21. Ernest parlait ainsi dans le cabriolet de Lucien, en se faisant mener à la soirée de M N..., un **libéral** de 1829, aux pensées sublimes et tendres, et qui maintenant réunit pour quarante mille francs de places, et appelle les républicains l'opprobre de l'espèce humaine (*Lucien Leuwen T1*, p.14)

Alors que chez Balzac on relève six énoncés, dont:

22. Gobenheim-Keller, que du Tillet avait espéré avoir, se trouva remplacé par M. Camusot, juge-suppléant, le riche marchand de soieries **libéral**, propriétaire de la maison où demeurait Pillerault, et homme honorable (*Histoire de César Birotteau*, p.279)
23. Quoique **libéral** et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée : je me suis imaginé qu'il était condamné à mort (*Mémoires de deux jeunes mariés*, p.233)
24. Vous n'êtes pas un pauvre bourgeois **libéral**, vous êtes le duc de Soria ? (*Mémoires de deux jeunes mariés*, p.247)

Ainsi que d'autres collocations : *l'hôtel du banquier **libéral,** Le bourgeois **libéral** est raisonneur*, *plaidoirie probable d'un avocat **libéral***. Dans ces cas, on a l'association dans le

cotexte au lexème *bourgeois* (dans l'exemple 23, en tant qu'adjectif en 24 et dans le syntagme cité ci-avant) : *libéral* est dans ce cas catégorisant vis-à-vis de *bourgeois*. Ceci se justifie par la prise en compte des autres exemples, qui associent *libéral* à un type de profession (*marchand de soieries*, *banquier* et *avocat*). Chez Balzac, *libéral* qualifie la bourgeoisie, mais il catégorise également l'étendue d'application du lexème. Chez Stendhal, *libéral* est dans cette catégorie employé comme substantif, et est en relation avec le sujet financier uniquement (avec *fortune* dans l'exemple 20 et *quarante mille francs* dans l'exemple 21). L'insertion dans la thématique /bourgeois/ est donc récurrente, surtout chez Balzac, avec deux possibilités observées : soit la collocation simple avec *bourgeois*, soit la collocation avec un nom de profession facilement identifiable comme appartenant à la bourgeoisie.

Dans la thématique /journalisme/, on recense quatre emplois de *libéral* dans le corpus de Stendhal :

25. M Gauthier, rédacteur du journal **libéral** et chef des républicains, est résolu et habile (*Lucien Leuwen T1*, p.49)
26. les sarcasmes de l'aurore (le journal **libéral** de M Gauthier), ses éternelles citations des opinions autrefois libérales de M Dumoral l'avaient tout à fait démoralisé dans le département, c'est le mot du pays (*Lucien Leuwen T1*, p.288)
27. Le conseiller Ducros, auquel je reprochais son vote en faveur d'un cousin de M Lefèvre, le journaliste **libéral** et anarchiste de Honfleur, n'a-t-il pas eu le front de me répondre : « monsieur le président, j'ai été nommé substitut par le directoire auquel j'ai prêté serment, juge de première instance par Bonaparte auquel j'ai prêté serment, (*Lucien Leuwen T3*, p.145)
28. ce M **libéral**, ce rédacteur du commerce, qui loge au sixième, dit que la congrégation va revenir (*La Miel*, p.183)

Trois de ces emplois sont des qualificatifs de *journal* ou *journaliste* (exemple 25, 26 et 27) tandis que l'exemple 28 introduit un effet proche du chiasme entre *ce M libéral* et *ce rédacteur du commerce*, construisant *libéral* en association avec *rédacteur*. Chez Balzac, plus d'occurrences sont relevées (8), dont :

29. Minouret recevait trois journaux : un **libéral**, un ministériel, un ultra, quelques recueils périodiques et des journaux de science, dont les collections grossissaient sa bibliothèque (*Ursule Minouret*, p.794)
30. Fleury, vous le devinez, homme du Midi, devait finir par être éditeur responsable de quelque journal **libéral** (*Les employés*, p.987)
31. Il reconnut la plume d'un rédacteur **libéral** de sa connaissance, et se promit de le questionner le soir à l'Opéra (*Les employés*, p.1042)
32. le parti prêtre l'appuie, et voilà un nouvel article du journal **libéral** : il n'a que deux lignes, mais il est drôle (*Les employés*, p.1075)

Chez Balzac, les types de constructions de sens sont très proches, et la différence entre les deux auteurs résulte davantage du nombre d'occurrences à l'intérieur de cette thématique. Ce résultat est à intégrer aux résultats précédents, car les thématiques sont liées et partagent des éléments. La thématique /journalisme/ souligne l'importance du libéralisme en terme d'opinion, et confirme l'intérêt qui nous a conduit à procéder à l'analyse du lexème *libéral*. Chez Balzac on relève plus d'occurrences, avec un figement important, qui s'intègre dans la vision binaire libéral/royaliste, que nous allons détailler.

Pour la thématique /libéral vs. royaliste/, le corpus Stendhal fournit beaucoup moins d'occurrences que le corpus Balzac (4 chez Stendhal, contre 14 chez Balzac) :

33. malgré l'opposition du conseil municipal, il a élargi la promenade de plus de six pieds (quoiqu'il soit ultra et moi **libéral**, je l'en loue), c'est pourquoi dans son opinion et dans celle de M Valenod, l'heureux directeur du dépôt de mendicité de Verrières, cette terrasse peut soutenir la (*Le Rouge et le Noire*, p.8)
34. Rien ne manque à Croisenois, et il ne sera toute sa vie qu'un duc à demi-ultra, à demi-**libéral**, un être indécis toujours éloigné des extrêmes, et par conséquent se trouvant le second partout (*Le Rouge et le Noire*, p.310)
35. de juillet doivent, à haine égale, me préférer à M De Vassignies, cousin de l'empereur d'Autriche, et qui a en poche le brevet de gentilhomme de la chambre... si jamais il y a une chambre du roi... je leur jouerai ici la farce d'être **libéral**, comme Dupont (de l'Eure), l'honnête homme du parti maintenant qu'ils ont enterré M De Lafayette (*Lucien Leuwen T2*, p.265)
36. Par exemple, j'ai un perruquier **libéral** pour moi, et le coiffeur des dames légitimistes pour ma femme (*Lucien Leuwen T3*, p.69)

Les exemples 33 et 34 témoignent syntaxiquement de l'opposition définie ici, *royaliste* étant véhiculé chez cet auteur par le terme *ultra* (ce que nous analyserons dans un second temps). Dans les exemples 35 et 36, cette opposition est rendue par la présence de *roi* et de *légitimistes*, qui renvoient explicitement au royalisme.

En plus de la quantité d'attestations plus importantes chez Balzac, ce sous-corpus offre également une variété plus importante de « sous-thématiques » – ou de points de vue – à l'intérieur de cette thématique : passage du libéralisme au royalisme (ou du moins simulation de ce passage) ; opposition neutre ; ou opposition axiologique.

Passage

37. en revenant de Rome, il est si naturel de se croire Fontaine ou Percier que tout architecte ambitieux incline au ministérialisme : le pensionnaire **libéral**, devenu royaliste, tâchait donc de se faire protéger par les gens influents (*Histoire de César Birotteau*, p.99)
38. Le haineux **libéral** devint monarchique in petto (*Illusion perdues*, p.174)
39. Lucien, devenu royaliste et romantique forcené, de **libéral** et de voltairien enragé qu'il avait été dès son début, se trouva donc sous le poids des inimitiés qui planaient sur la tête de l'homme le plus abhorré des libéraux à cette époque, de Martainville, le seul qui le défendît et l'aimât (*Illusion perdues*, p.520)

Opposition neutre

40. Le banquier était **libéral**, Birotteau était royaliste (*Histoire de César Birotteau*, p.202)
41. Le **Libéral** et le Royaliste s'étaient mutuellement devinés malgré la savante dissimulation avec laquelle ils cachaient leur commune espérance à toute la ville (*La vielle fille*, p.830)

Opposition axiologique

42. Ne soyez donc en ce moment **libéral** que pour vendre avec avantage votre royalisme (*Illusions perdues*, p.464)
43. S'ils avaient été là tous deux, il eût été impossible au **libéral** le plus enragé de nier l'aristocratie (*La vielle fille*, p.898)

Le passage d'un état (ou situation) à l'autre est attesté dans les exemples 37 à 39 par le verbe *devenir*, et témoigne du passage du libéralisme au royalisme, marquant parfois une distanciation ironique envers ces revirements. Les éléments de cette thématique peuvent être mis en simple opposition neutre comme c'est le cas dans les exemples 40 et 41, ou peuvent faire l'objet d'une opposition davantage axiologique, révélant un rapport de dissimulation ou d'euphémisation inhérent au statut de libéral (exemple 42 et 43).

Chez Balzac, on a donc une spécificité au niveau de la thématique /vs. royaliste/, puisque des sous-thématiques apparaissent. L'argumentativité peut ainsi être éclairée, notamment par les attestations du passage d'un état à l'autre, de libéral à royaliste. Cependant, ces énoncés, emprunts d'une certaine ironie, invitent à relativiser les implications idéologiques véhiculées dans ces cas. Balzac semble décrire les évolutions que recouvre ce lexème, en relation avec la vie politique dont il est le contemporain. Chez Stendhal, l'anticipation sur le libéralisme fait que cette thématique est vécue comme un préalable. C'est d'ailleurs pour cela que chez Balzac, les collocations sont rapportées à *royaliste*, alors que l'on a *ultra* chez Stendhal. Ceci confirme ce qui avait été dit lors de l'exposé sur les éléments

biographiques (Balzac étant plus un observateur de son époque, et Stendhal plus engagé et influencé par la vie politique).

Ces proportions s'inversent – comme nous l'avons suggéré dans les caractéristiques des sous-corpus – dans la thématique /politique/. On relève chez Stendhal 10 exemples qui relèvent d'une thématique /politique/ générale, dont les suivants :

44. -cela finira pour toi, dit cet électeur **libéral**, par une place du gouvernement, qui t'obligera à quelque démarche qui sera vilipendée dans les journaux (*Le Rouge et le Noire*, p.213)
45. Par une contradiction effroyable, cet homme, qui ne se mouchait pas sans songer à ménager quelque vanité qui pouvait influer à mille lieues de distance sur sa nomination à l'académie, était ultra **libéral** (*Souvenirs d'egotisme*, p.54)
46. Le duc actuel, fils de cet ambassadeur, avait eu la gaucherie de se montrer à demi **libéral**, et, depuis deux ans, il était au désespoir (*La Chartreuse de Parme*, p.101)
47. Avant la fin de la seconde semaine, elle avait trente personnes dans son château, tous ceux que le ministère **libéral** devait porter aux places (*La Chartreuse de Parme*, p.244)
48. si je le chasse ou s'il suit la duchesse, il vaut autant que je renonce à l'espoir de me voir un jour le chef **libéral** et adoré de toute l'Italie (*La Chartreuse de Parme*, p.280)

Cela passe en syntagme par la collocation avec *électeur* (exemple 44), *ministère* (exemple 47) ou *chef* (exemple 48), positionnant directement l'adjectif dans la thématique indiquée. Cette insertion peut être effectuée dans le cadre narratif développé, comme en 46 (conséquences politiques de l'état) ou en 47 (*libéral* comme élément du jeu politique).

Chez Balzac, nous pouvons citer :

49. Les élections de 1830 donnèrent de la consistance aux héritiers qui, par les soins de Désiré Minoret et de Goupil, formèrent à Nemours un comité dont les efforts firent nommer à Fontainebleau le candidat **libéral** (*Ursule Minouret*, p.902)
50. Il devint **libéral** en devinant que sa fortune était liée au triomphe de l'Opposition, et végéta dans une mauvaise petite maison de la ville haute, d'où sa femme sortait peu (*Pierrette*, p.71)
51. Au collège de Provins, Vinet, candidat **libéral**, à qui M. Cournant avait procuré le cens par l'acquisition d'un domaine dont le prix restait dû, faillit l'emporter sur M. Tiphaine (*Pierrette*, p.96)
52. tandis que les intermédiaires, les gens administratifs, tous ceux qui courtisaient ces hautes puissances, leur rapportaient sur le camp **libéral** des faits et des propos qui prêtaient beaucoup à rire (*Le cabinet des antiques*, p.980)
53. Un long ministère tory a toujours succédé à un éphémère cabinet **libéral** (*Physiologie du mariage*, p.1016)

Libéral qualifie deux fois *candidat* (exemples 49 et 51), une fois *camp* et *cabinet* (exemple 52 et 53), et est employé comme attribut dans l'exemple 50, en relation avec *triomphe de l'Opposition*.

La collocation très systématique entre *parti* et *libéral* nous incite à distinguer une thématique /parti/ de la thématique /politique/. Chez Stendhal, on peut relever les énoncés suivants parmi les 7 au total :

54. Dans cette malheureuse ville les manufactures prospèrent, le parti **libéral** devient millionnaire, il aspire au pouvoir, il saura se faire des armes de tout (*Le Rouge et le Noire*, p.98)
55. La principale source de mauvaise réputation pour le comte, c'est qu'il passait pour le chef du parti ultra à la cour de Parme, et que le parti **libéral** avait à sa tête une intrigante capable de tout, et même de réussir, la marquise Raversi, immensément riche (*La Chartreuse de Parme* p.98)
56. il était possible que le comte Mosca fût remplacé par le général Fabio Conti, chef de ce qu'on appelait à Parme le parti **libéral** (*La Chartreuse de Parme* p.106)

Cette collocation plonge l'objet *libéral* dans des parcours qui discréditent sa valeur, l'associant à l'enrichissement (en 54 par exemple), à l'intrigue politique (exemple 55), ou en tous cas influent dans le jeu politique (exemple 56). Chez Balzac un nombre très important d'occurrences appartenant à cette thématique est relevé (27 attestations de cette collocation), comme les exemples suivants :

57. Pendant la discussion, Lucien avait vu sur les murs les portraits de Benjamin Constant, du général Foy, des dix-sept orateurs illustres du parti **libéral**, mêlés à des caricatures contre le gouvernement (*Illusions perdues*, p.330)
58. Cette feuille, comme la nôtre, appartient au parti **libéral**, tu seras libéral, c'est le parti populaire (*Illusions perdues*, p.422)
59. « Mes enfants, dit Finot, le parti **libéral** est obligé de raviver sa polémique, car il n'a rien à dire en ce moment contre le gouvernement, et vous comprenez dans quel embarras se trouve alors l'Opposition (*Illusions perdues*, p.477)
60. Quelque chose qui puisse arriver, j'aurai conquis un avantage que jamais le triomphe du parti **libéral** ne peut me donner (*Illusions perdues*, p.514)
61. Le soir, au café Lemblin, au café Minerve, le colonel Philippe déblatéra contre le parti **libéral** qui faisait des souscriptions, qui vous envoyait au Texas, qui parlait hypocritement des Soldats Laboureurs, qui laissait des braves sans secours, dans la misère, après leur avoir mangé des vingt mille francs et les avoir promenés pendant deux ans (*La Rabouilleuse*, p.314)

62. L'accession de Mme et de Mlle de Chargeboeuf au ménage et aux idées de Vinet donna la plus grande consistance au parti **libéral** (*Pierrette*, p.94)
63. Il devint le chef du parti **libéral** d'Alençon, le directeur invisible des élections, et fit un mal prodigieux à la Restauration par l'habileté de ses manœuvres sourdes et par la perfidie de ses menées (*La vieille fille*, p.830)
64. Mme du Valnoble et son protecteur, qui craignait alors les vengeances du parti **libéral**, se trouvèrent heureux d'avoir un prétexte de venir incognito dans le village où mourut la mère de Suzanne (*La vieille fille*, p.935)

Les exemplaires de cette catégorie renvoient chez Balzac davantage à l'accession du parti libéral et à son influence grandissante, et mettent en valeur sa popularité (exemple 58), sa ténacité politique (exemple 59), son triomphe (par présupposé en 60), sa consistance (exemple 62), ou son pouvoir (exemple 63 et 64). Les exemple 57 et 61 renvoient quant à eux à l'excès qui peut provenir d'un tel parti, avec *mêlés à des caricatures contre le gouvernement* en 57 et *déblatéra contre le parti libéral* en 61 (avec l'ajout de *qui faisait des souscriptions, qui vous envoyait au Texas, qui parlait hypocritement des Soldats Laboureurs, qui laissait des braves sans secours*).

La thématique /justice/ n'est présente que chez Stendhal (7 fois, dont 5 dans *La Chartreuse de Parme*). Outre ces deux segments (*libéral condamné à mort dans son pays* et *M Dumoral, renégat célèbre, autrefois, avant 1830, libéral déclamateur, mais allant fort bien en prison*), les cinq exemples de *La Chartreuse de Parme* sont les suivants :

65. La duchesse rencontra sur l'esplanade de la grosse tour un pauvre **libéral** prisonnier, qui était venu jouir de la demi-heure de promenade qu'on lui accordait tous les trois jours (p.111)
66. En apprenant la mort de Giletti, le prince, piqué des airs d'indépendance que se donnait la duchesse, avait ordonné au fiscal général Rassi de traiter tout ce procès comme s'il se fût agi d'un **libéral** (p.200)
67. Il attendait avec impatience le lendemain, mais le menuisier ne reparut plus : apparemment qu'il passait pour **libéral** dans la prison (p.300)
68. -le jour où vous ferez pendre un **libéral**, Rassi sera lié au ministère par des chaînes de fer, et c'est ce qu'il veut avant tout (p.407)
69. tant qu'elle n'aura pas fait pendre quelque **libéral**, elle jouira de cette réputation, et bien certainement personne ne songera à lui préparer du poison (p.408)

Nous voyons dans ces 7 exemples, avec les lexèmes *condamné*, *prison* (deux fois, dont en 67), *prisonnier* (qualifiant *libéral* en 65), *procès* (en 66 qui montre la sévérité relative à un procès pour un libéral), *chaînes de fer* (en 68) et *pendre* (en 69, qui montre la valeur

d’exemple que constitue la pendaison d’un libéral), qu’il existe chez cet auteur un lien fort entre les emplois de *libéral* et la thématique de la /justice/.

Les thématiques /café/ et /justice/ sont propres au corpus Stendhal : comme nous l’avons indiqué, la politisation des sens infiltre même les lieux, et a des conséquences que l’auteur a éprouvé : le lexème est ainsi associé à l’univers de la prison ou de la justice, ce qui le positionne axiologiquement, bien plus que dans le corpus Balzac. Pour résumer quantitativement la répartition relevée dans cette analyse, nous proposons le schéma suivant :

Stendhal			Balzac
		[politique]	
	domaine politique (18)		*domaine politique (10)*
	justice (7)		
	parti libéral (7)		*parti libéral* (27)
42/59	*journal* (4)		*journal* (8)
	café (2)		
	vs. ultra (4)		*vs. royaliste* (14)
		[social]	
10/13	*bourgeois* (2)		*bourgeois* (6)
	ouverture d’esprit (8)		*ouverture d’esprit* (7)
		[moral]	
0/5			*libertaire* (2)
			généreux (3)
9/1	sens commun (9)		(1)
61/78			

Schéma n°16: Visualisation quantitative des profilages selon les thématiques : évaluation des disparités

Le motif //ouverture//, qui sous-tend ces différentes thématiques, est donc profilé en insérant l’objet dans différents domaines : politique, social et moral.

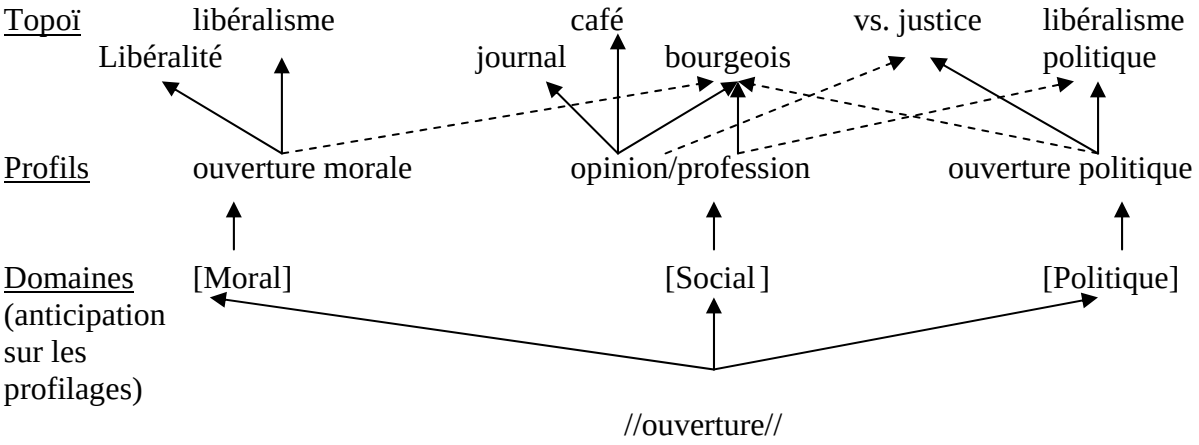

Schéma n°17: Dynamiques sémantiques de LIBÉRAL

Nous le voyons, la stabilisation de formes sémantiques à partir du motif //ouverture// se fait en interaction avec les profils voisins. Du coup, cette représentation schématique devient plutôt confuse, ce qui est – au-delà de l'aspect purement présentatif des résultats – plutôt rassurant. En effet, le dynamisme postulé depuis le départ, auquel s'ajoute la sociodiscursivité inhérente à l'analyse de corpus, ne permettent pas d'obtenir une représentation arborescente nette, surtout au palier des topoï. Ainsi nous pouvons certes repérer la motivation de l'objet, les domaines dans lesquels il s'insert, et les profilages, mais l'objet discursif est finalement plongé dans des topiques qui enregistrent les profils en vigueur dans d'autres pôles, rendant en outre possible la richesse sémantique et le potentiel d'emploi de chaque utilisation. Il est intéressant de noter que dans le *Grand Dictionnaire Universel* (1866), les définitions proposées vont dans le sens de la motivation sémantique que nous identifions, davantage que les sources historiques utilisées précédemment. Tout se passe comme si les discours de lexicographie historique actuels infléchissaient légèrement la perspective diachronique. En effet, *libéral(e)* est défini en premier lieu par « généreux, qui aime à donner » ; en deuxième lieu, il est défini par « Qui est favorable aux libertés » (avec comme exemple *Des idées libérales*). Dans le même sens, le *GDU* propose « Qui développe librement les facultés de l'homme » (comme *l'éducation libérale*). *Profession libérale* est ensuite définie, par « dans l'exercice de laquelle l'intelligence a plus de part que la main ». En tant que substantif, le GDU définit ce lexème par « personne qui aime à donner », et « partisan de la liberté ». Cette définition rejoint celle proposée par le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1867) : la définition de *libéral* est liée à celle de *libéralité*, définie comme « une disposition de l'âme qui fait trouver du plaisir à donner, qui porte à partager ce que l'on possède avec des amis, des simples connaissances, même avec des

inconnus […] la libéralité est une qualité toujours aimable, souvent digne d'estime, mais qui n'a rien de *vertueux*. ». La définition de *libéral* est également liée à celle de la *liberté*, puisque l'on dit « qu'une éducation est *libérale* lorsqu'elle tend à former des hommes *libres* et dignes de l'être, lorsqu'elle s'attache à faire sentir le prix d'une noble indépendance, à exciter et à fortifier les sentiments élevés, généreux, et que l'intelligence est cultivée avec autant de soin que la source des affections morales ». Le motif //ouverture// semble bien sous-jacent à ces définitions. L'évolution politique suivant la Révolution réduisit les libéraux à une secte timide et silencieuse : « le mot *libéralisme* devint une expression de haine, qui fut beaucoup plus employée par les passions que par le raisonnement » ; à la suite des révolutions de Juillet et de Février, « le *libéralisme* tel que les ennemis des libertés politiques se plaisaient à le définir fut mis en cause avec les nouveaux républicains, et condamné par l'opinion publique, sans que l'on prit la peine d'en séparer les doctrines libérales, qui se concilient si bien avec les formes que peut prendre un bon gouvernement, selon les peuples, les lieux, les circonstances ». Ces définitions, contemporaines des auteurs étudiés, témoignent de l'argumentativité d'un tel lexème, mais surtout elles rendent compte de la microgenèse sémantique à l'œuvre, et renvoient aux dynamiques de constitution présentes dès le motif. Il est intéressant de noter que le travail réalisé sur ce corpus est finalement en correspondance avec les discours lexicographiques produits à cette époque : ces données s'éclairent mutuellement, et permettent de mieux saisir le sémantisme de *libéral(isme)*.

Ce deuxième type de corpus nous a donc permis d'avancer un peu plus dans notre étude des objets discursifs. Pour continuer, nous allons maintenant nous intéresser à un corpus de textes politiques : les discours de trois hommes politiques ancrés à droite de l'échiquier politique : Jacques Chirac, Alain Madelin et Jean-Marie Le Pen.

2.3 Les objets discursifs LIBERAL(E) et LIBERALISME dans un corpus politique

Ce corpus est composé de discours, oraux ou écrits, prononcés par J.-M. Le Pen, J. Chirac et A. Madelin, entre 1997 et 2004, en France ou à l'étranger. Ce choix peut se justifier grâce à plusieurs éléments :

- tout d'abord, afin de pouvoir affiner la recherche, et pouvoir travailler de manière précise sur les occurrences, il nous a semblé pertinent de limiter l'écart idéologique entre les différents énonciateurs (même si Le Pen ne peut réellement être rapproché d'aucun candidat, certains arguments, en matière économique et intérieure par exemple, relèvent davantage du discours de droite);

- ensuite, à un niveau strictement pratique, cette constitution s'est avérée impossible pour certains candidats, pour lesquels l'accès aux discours est très problématique, malgré le recours aux nouvelles technologies.

2.3.1 L'objet discursif *LIBERAL* et *LIBERALISME* en corpus

Nous traitons dans un premier temps chaque sous-corpus, selon la tripartition motifs-profils-topoï, avant de synthétiser les résultats[302]. Nous pouvons déjà noter que le lexème *libéralisme* s'est ajouté à *libéral* : en effet, dans les discours contemporains, nous relevons une véritable concurrence entre ces deux lexèmes : ceci constitue un enjeu supplémentaire, comme nous le relèverons dans la comparaison des résultats au point 2.3.2.

[302] Longhi (2007a) traite de ce corpus, en mettant en valeur le rôle du Discours dans l'analyse de corpus.

2.3.1.1 Chez J.-M. Le Pen

Cet énonciateur fait un usage assez particulier des ces lexèmes, comme nous allons le montrer.

2.3.1.1.1 Motifs

Chez cet énonciateur, il apparaît que LIBÉRAL(E) et LIBÉRALISME retiennent une dimension collective de la liberté, et en rejettent la dimension individuelle et immorale : le topos « le libéralisme apporte la liberté » est acceptable dans une certaine mesure, alors que le topos « le libéralisme rend libre » est réfuté. Le caractère scalaire permet ainsi de poser l'apport morphémique dans la construction globale de la forme sémantique : le morphème est « activé » mais son intensité doit être très faible pour que le sens soit acceptable par la communauté discursive représentée par le candidat. C'est pourquoi J.-M. Le Pen utilise beaucoup le préfixe *ultra* qui atteste presque morphologiquement de la trop forte intensité de l'objet, ce qui est en fait la majorité des cas. Ainsi :

1. le Code de la nationalité et le droit d'asile vont être réformés dans un sens ultra-**libéral** (26 sept. 1997)
2. La Sécurité Sociale, qui sera demain entre les mains de Bruxelles, risque de passer à la moulinette de l'idéologie ultra-**libérale** de la Commission (17 janv. 1999)
3. Les malheurs de l'ultra **libéralisme** (17 janv. 1999)
4. Par sa politique ultra **libérale** et libre échangiste (30 av. 2000)
5. Situations causées par l'ultra-**libéralisme** mondialiste (1 mai 2001)
6. Réseaux de l'ultra **libéralisme** [...] l'ultra **libéralisme** c'est l'électricité rationnée [...] on sent que l'ultra **libéralisme** et l'ultra libre échangisme... (23 sept. 2001)
7. L'ultra **libéralisme** domine l'économie (3 mars 2002)

A chaque fois l'objet est discrédité, et cela par le fait même d'être *ultra*. L'usage de *ultra* fait porter l'aspect négatif de ce libéralisme sur le fait qu'il est excessif (s'il avait employé *hyper* par exemple, l'aspect négatif serait apparu comme déjà disponible dans libéralisme).

Dans le premier exemple, le *sens ultra-libéral* signifie le trop haut degré (ultra) d'ouverture (libéral) quant à l'accueil que propose la France. Ainsi plus la réforme est libérale et plus elle conduit à l'ouverture, devenant trop importante jusqu'à saturer le terme et devenir ultra. Ici l'anti-libéralisme signifie être en faveur du droit du sang et ne pas donner assistance à ceux qui sont en danger : *libéralisme* véhicule l'idée d'une nation fermée, fondée sur le sang. [+libéralisme]> [+accueil], c'est pourquoi il faut inverser cette forme topique, ou en tous cas en diminuer l'intensité. Ces sept exemples, pour ce qui est du motif, attestent de cette scalarité, qui va ensuite être reconfigurée par les opérations de profilages.

2.3.1.1.2 Profils

Ici les profilages, qui divergent selon l'intensité de la composante morphémique, traduisent explicitement le jugement opéré par le candidat sur cette intensité. Ainsi pour J. M. le Pen, quand la composante libérale est présente et intense dans la motivation, il ajoute le préfixe *ultra-*. En syntagme, cela passe en outre par la qualification de l'objet à l'aide de termes péjoratifs :

8. Le PS s'était engagé à « construire l'Europe, mais sans défaire la France », en s'opposant à la « dérive **libérale** » de l'Union européenne (26 sept. 1997)
9. Nos élites, fourvoyées pendant des décennies dans l'attente du paradis rouge qui n'était qu'un enfer, se sont laissées avec fatalisme emporter par le torrent d'un **libéralisme** sans freins ni limites, aux dimensions du monde (1 mai 1998)
10. La Sécurité Sociale, qui sera demain entre les mains de Bruxelles, risque de passer à la moulinette de l'idéologie ultra-**libérale** de la Commission (17 janv. 1999)
11. Les malheurs de l'ultra **libéralisme** au XIXe siècle (17 janv. 1999)
12. Des actionnaires, boucs émissaires de situations causées par l'ultra-**libéralisme** mondialiste, promu ou accepté par les partis de la gauche plurielle (1 mai 2001)
13. Voilà les fruits vénéneux du libéralisme sauvage : la pauvreté en occident, la jungle dans le tiers monde (1 déc. 2001)
14. Nous rejetons le **libéralisme** qui assimile le travail à une marchandise comme le socialisme qui le met au service exclusif de l'État (1 mai 2002)
15. Et de ce point de vue, le **libéralisme** qui écrase n'est pas meilleur que le socialisme qui spolie (2 mai 2002)

et par l'interaction avec d'autres profilages. Ainsi la mise en discours des objets *Union européenne* (exemple 8), *monde* (exemple 9), *Commission* (exemple 10), *XIXe siècle* (exemple 11), *travail* (exemple 12 et 14), *occident/tiers monde* (exemple 13) et *socialisme*

(exemple 15), et leurs profilages, participent de la construction de LIBÉRALISME et LIBÉRAL, et en figent les caractéristiques. Finalement, aux degrés d'intensité correspondent des profilages dénonçant ou appuyant les implications idéologiques de l'objet.

Dans l'exemple 9, on a l'image d'un flot destructeur, auquel s'ajoute la résignation, le refus de lutter face à la fatalité (ça doit arriver), ce flot étant sans freins ni limites. Ce libéralisme est la figure d'un monstre sans contours, indiscernable : or ce non-discernement vient justement des *dimensions du monde* qu'il possède. *Sans freins et limites* évoque donc l'ouverture non discriminatoire au monde, et sous-entend qu'il faudrait freiner et limiter ce libéralisme, et atténuer son ouverture. Ici LIBÉRALISME retient la composante /libre/ du morphème, et l'intégration en syntagme en augmente le degré jusqu'à le rendre si haut qu'il emporte tout : le profilage plonge l'objet dans la thématique du libéralisme ravageur, qui emporte tout sur son passage.

Quand il s'en prend à *l'ultra-libéralisme mondialiste* (exemple 12), il le définit comme le vrai responsable des licenciements. Par cette affirmation, il contredit les syndicats, s'appropriant la vérité des solutions. Il s'oppose ainsi à la gauche plurielle, complice de ce coupable : on a [+ultra-libéralisme mondialiste]> [+licenciements] ; par rapport à la scalarité déjà évoquée, on peut ici faire l'hypothèse que *ultra* est appliqué du fait que ce libéralisme est *mondialiste*. Ce degré extrême dans l'ouverture de la France sur l'extérieur sature l'intensité de *libéralisme*, le rendant coupable de ce dont on accuse les entreprises et les actionnaires. Il déconstruit ainsi des énonciations polyphoniques (gauche et droite traditionnelle) en recherchant la responsabilité en amont de ces coupables visibles.

Dans *les fruits vénéneux du libéralisme sauvage* (exemple 13), le profilage avec *fruits* et *sauvage* assimile le terme *libéralisme* à un arbre néfaste, dont le résultat apporte la mort, et dont l'existence n'est pas souhaité (un arbre *sauvage* n'aurait pas été planté, mais aurait été imposé par la nature). Ce *sauvage* résonne ici, comme souvent dans le discours lepéniste, face à civilisé, comme ils s'opposent historiquement. Ainsi sauvage montre non seulement que ce libéralisme n'est pas souhaité, mais qu'en plus il se développe en opposition au cadre énonciatif présupposé par le candidat.

Dans les exemples 14 et 15, la critique du libéralisme se fait en parallèle avec celle du socialisme. *Libéralisme*, avec les relatives qui construisent une proximité très forte, créent les topoï « le libéralisme assimile le travail à une marchandise » et « le libéralisme écrase ». On

peut déjà noter que ces deux emplois, qui font sens relativement à *socialisme*, ne sont pas considérés avec l'excès qui les caractérisait jusque là. Les relatives sont en fait construites sur des présupposés dont le but est d'établir un contraste avec *socialisme*, et le posé ne porte pas sur *libéralisme* mais sur la comparaison, établie par la configuration syntaxique. La performativité linguistique (du présupposé) construit donc les deux topoï de manière très efficace, et ouvre sur la thématique du libéralisme oppressif, qui *écrase* les gens. Dans le premier énoncé, l'introduction de *travail* atteste tout particulièrement d'une tendance historique qui consiste en l'assimilation de *libéralisme* et *capitalisme*, les deux termes tendant à se comporter comme des synonymes. Nous avons déjà montré qu'un traitement diachronique peut nous aider à interpréter ce changement sémantique, qui fait perdre à LIBÉRALISME son caractère positif de /liberté/.

Il existe un profilage un peu particulier, à l'œuvre dans *professions libérales*, par exemple *:*

16. nous réclamons la baisse de la pression fiscale, quand nous défendons les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les cadres, les professions **libérales**, ceux qui créent la richesse et l'emploi, nous défendons le droit à la propriété (26 sept. 1997)

Ici il semble que la dimension /liberté/ ne fasse pas particulièrement sens, puisque *professions libérales* s'intègre dans une suite de professions, qui ont en commun de subir la pression fiscale. Cependant, au regard de ce qui a été dit sur l'évolution historique du lexème *libéral*, nous pouvons affirmer que le caractère libre de l'exercice professionnel est ici crédité d'une valeur positive, en résonance avec la critique de l'étatisme et de la bureaucratie. L'activation morphémique est donc très faible pour être positive, et elle est en outre collective, puisque diluée dans le cadre général de professions.

Un profilage qui aurait pu rendre *libéral* positif est *démocratie libérale*, puisque ce regroupement semble historiquement chargé de manière positive. Mais dans l'exemple :

17. Leurs farces démocrates, leur démocratie libérale, leur alliance... (17 janv. 1999)

la juxtaposition constituée par *farces démocrates* dégrade l'usage du thème démocratique, qui est repris dans *démocratie libérale*. L'utilisation de *leur* montre alors l'usage libéral qui est fait de la démocratie est mauvais, et que la démocratie libérale telle qu'elle existe n'est pas bonne.

2.3.1.1.3 Topoï

Les topoï véhiculés correspondent à l'aboutissement d'un parcours de construction du sens, à la suite des motifs et des profils. Ainsi le discours semble livrer non pas des topoï correspondant directement à l'objet, mais plutôt un *mode d'emploi*, des instructions pour accéder au sens de LIBÉRAL(ISME) selon son positionnement sur l'échelle. La spécificité des topoï dépend ensuite de l'échelle sur laquelle la position est excessive : s'il s'agit d'une échelle quantitative, c'est l'immoralité qui est mise en valeur ; s'il s'agit d'une échelle qualitative, c'est l'ouverture qui est critiquée, et cela d'autant plus que l'interaction avec les autres profils est plus forte. Les topoï sont alors liés au libéralisme destructeur ou empoisonné, coupable de tous les maux qui sévissent. Il oppresse non seulement les gens, mais il est en outre imposé : par l'extérieur (il est sauvage, et s'oppose à la communauté), par l'Europe, et par les système en place. Cette critique n'est pas surprenante, puisque la stigmatisation du pouvoir et de ses détenteurs est une des caractéristiques des partis populistes, dans lesquels le Front National s'intègre.

Ces topoï s'intègrent souvent à la thématique de l'eau, comme l'ont montrés *en s'opposant à la dérive libérale de l'Union européenne* et *nos élites, fourvoyées pendant des décennies dans l'attente du paradis rouge qui n'était qu'un enfer, se sont laissées avec fatalisme emporter par le torrent d'un libéralisme*, puisque *dérive* et *torrent* évoquent le caractère non-maîtrisable et ravageur de l'eau. On peut également ajouter

18. L'ultra-**libéralisme** domine l'économie. Mais la doctrine du « laissez faire, laissez passer », de la permissivité absolue, de l'individualisme forcené, a aussi irrigué tous les domaines de la société

avec *irrigué* qui montre que ce *libéralisme* s'infiltre partout. En reprenant l'analyse de *mais* de Ducrot, on a P : le libéralisme économique ; r : cette doctrine a envahi l'économie ; Q : cette doctrine a envahi tous les domaines de la société, ce qui lui permet de montrer qu'un processus économique a des effets néfastes sur tous les domaines de la société. La scalarité se laisse également interpréter en terme de formes topiques : on aurait [+libéralisme]>[+permissivité +individualisme], et donc [+ultra-libéralisme]> [+permissivité

absolue et +individualisme forcené], les qualificatifs *absolue* et *forcené* rendant bien compte du caractère négatif de l'excessivité (ultra) de l'objet.

Nous pouvons ainsi synthétiser les dynamiques du sens à l'œuvre chez J.-M. Le Pen :

Intensité de la motivation	Motifs	Profils	Topoï
0	Liberté (collective)	Professions libérales	Ecrasés par la bureaucratie
1	Libéralisme quantitatif	Ultra- + qualificatif péjoratif	Immoralité, opposition aux *valeurs*
2	Libéralisme qualitatif	Positionné complément de noms dans des syntagmes de critiques.	Destructeur, flot destructeur ou fruit vénéneux

Tableau n°2: Dynamiques sémantiques et motivation chez Le Pen

Pour représenter ce tableau d'une manière plus dynamique, nous pouvons également décrire les dynamiques sémantico-discursives par le schéma suivant :

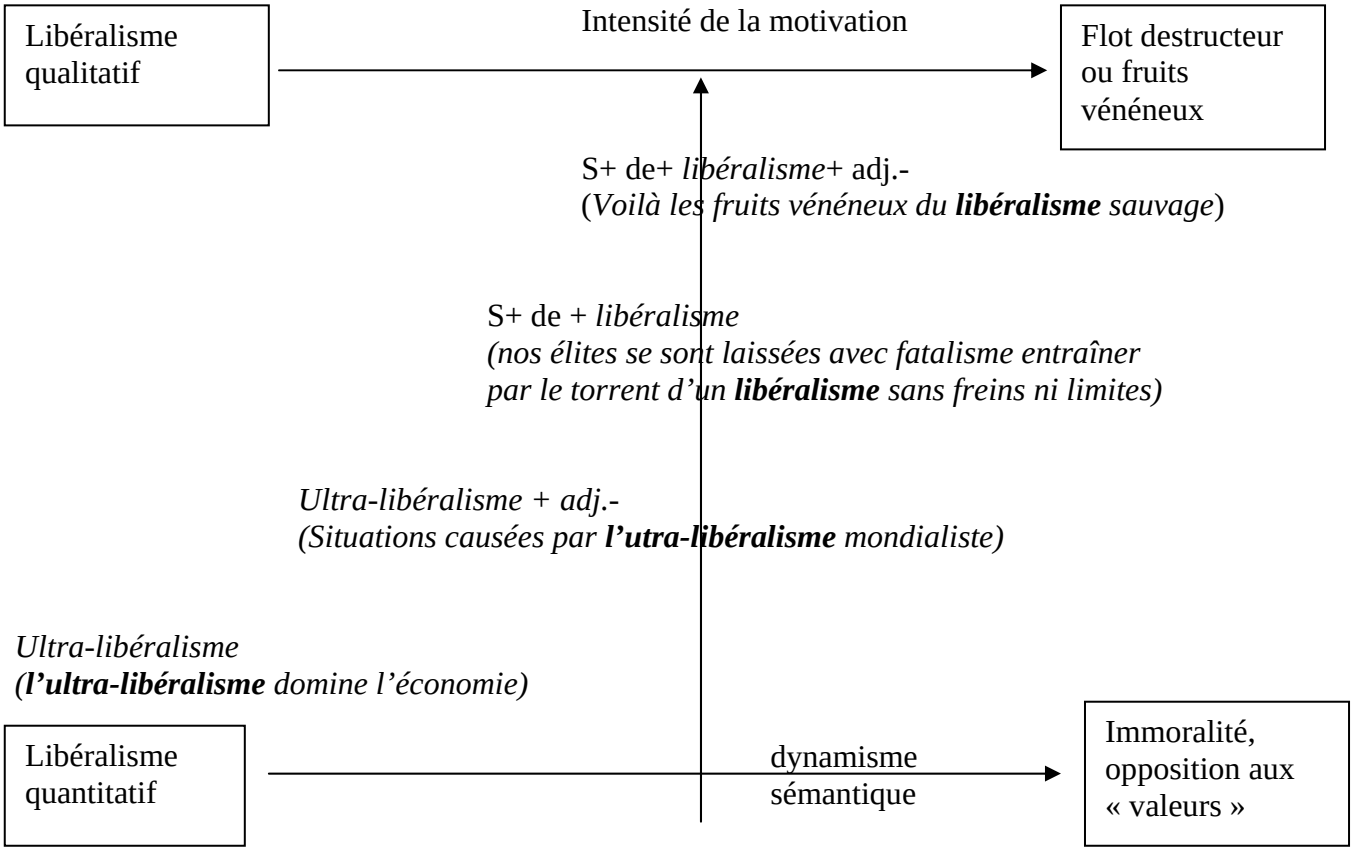
Libéralisme qualitatif
Intensité de la motivation
Flot destructeur ou fruits vénéneux
S+ de+ libéralisme+ adj.-
(Voilà les fruits vénéneux du libéralisme sauvage)
S+ de + libéralisme
(nos élites se sont laissées avec fatalisme entraîner par le torrent d'un libéralisme sans freins ni limites)
Ultra-libéralisme + adj.-
(Situations causées par l'utra-libéralisme mondialiste)
Ultra-libéralisme
(l'ultra-libéralisme domine l'économie)
Libéralisme quantitatif
dynamisme sémantique
Immoralité, opposition aux « valeurs »

Schéma n°18: Dynamiques sémantico-discursives dans le corpus Le Pen

Ainsi, la microgenèse de constitution de l'object discursif intègre bien le fonctionnement discursif (intensité de la motivation) et le processus de stabilisation sémantique. En particulier, la collocation avec des adjectifs péjoratifs, et l'insertion dans des structures particulières (avec *ultra*, ou avec S + de).

2.3.1.2 Chez J. Chirac

Dans les discours de Jacques Chirac, il y a une ambivalence du sens de *libéral(isme),* selon le cadre énonciatif dans lequel est produit le discours. Le sens est ainsi construit par l'énonciateur (Chirac) et l'anticipation que celui-ci fait de la réception du sens. Nous verrons donc comment répartir ces énoncés selon différentes formations discursives, J. Chirac jouant en quelques sortes à un « jeu de rôle » (pour reprendre la formule de Ducrot) ; nous

montrerons surtout ce qui ressort, au niveau sémantique, de ces répartitions, afin de procéder à l'étude de la dynamique de construction de notre objet.

2.3.1.2.1 Motifs

Ici aussi le motif comporte une dimension de /liberté/, mais à la différence de Le Pen ce n'est plus la scalarité qui confère le sens à l'objet : chez Chirac les constructions sémantiques synthétisent le point de vue comparativement à ce que recouvre /liberté/ dans le contexte énonciatif. Ainsi lorsque /liberté/ s'actualise sous forme de Liberté (comme principe, de manière *absolue*) la composante morphémique permet une dynamique de constitution qui construira un objet très positif. Dans des contextes qui connaissent un *déficit* de /liberté/, J. Chirac construit des objets qui ne peuvent pas renvoyer aux côtés négatifs, même s'ils existent et sont exprimés dans d'autres contextes. Il serait indécent de critiquer l'excès de /liberté/ alors même que les interlocuteurs en sont privés.

Par contre si /liberté/ s'active en points de vue plus particuliers, on peut rencontrer des dynamiques qui déconstruiront cet aspect favorable qui créditait l'objet. Si l'on quitte le principe Liberté, la liberté peut être excessive et néfaste, comme J.-M. Le Pen ne cesse de le rappeler. Ainsi ce sera surtout quand J. Chirac est face à des entités qui ont une conception plus intensive de la liberté qu'il se défendra d'être trop libéral, ou favorable au libéralisme. Sans y être opposé, il parlera de régulation ou de compensation. Dans le corpus, il semble que le motif commun à tous ces emplois soit //échanges/enrichissement//, et la diversité des sens s'explique par la divergence des profilages qui stabilisent ces motifs. Comme nous le verrons dans les exemples de profilages, et dans le tableau qui synthétise les différents topoï, ce motif permet l'aboutissement d'une pluralité de sens. En outre, la richesse de ce motif permet la confrontation des points de vues à l'œuvre dans un même objet, mettant en évidence les dynamiques du sens par les stabilisations de ces motifs en discours et dans des thématiques plus générales.

2.3.1.2.2 Profils

Nous pouvons observer une gradation des profilages selon le point de vue développé sur le motif. LIBÉRAL(E) et LIBÉRALISME vont ainsi du positif au négatif :

Pays qui accèdent à la démocratie (+++)

Pays en voie de développement (++)

Dans les discours sur le politique (libéralisme comme principe) (+)

Dans les discours sur les politiques économiques (-)

Discours qui intègrent l'Europe/ le Monde (- -)

Schéma n°19: Points de vues déterminant la perception du motif

Dans le premier cas (pays qui accèdent à la démocratie), on relève :

1. Alors, le progrès social et l'ouverture économique s'accompagnent forcément d'un progrès dans le domaine des Droits de l'Homme, parce qu'on ne peut pas être un système **libéral** sur le plan économique, accepter les libertés qui sont nécessaires pour les transactions, pour les affaires, et puis rester fermé sur le plan politique (14 nov. 1997 à Hanoï)
2. Il est normal que nous fassions tout ce qui est possible pour qu'en Russie, à Moscou, l'État de droit, un ordre économique **libéral**, un système socialement supportable, puisse se faire place (21 fev.1998 en Pologne)

Dans ces deux exemples, la présence conjointe de *système libéral* ou *ordre économique libéral* avec *progrès dans le domaine des Droits de l'Homme* et *un système socialement supportable* profile l'objet dans l'ouverture positive au niveau humain.

Dans le second cas (Pays en voie de développement), on a :

3. [les valeurs universelles] progressent aussi par le caractère de plus en plus **libéral** de nos sociétés et de nos économies (2 mars 1996 à Bangkok)

4. Cette conception de la vie publique va chez vous de pair avec un régime économique **libéral**, avec une liberté d'entreprise et de création qui doit permettre à tous les Libanais de donner libre cours à leur génie propre, à leur talent, à leur sens de l'initiative (4 avril 1996 à Beyrouth)
5. Le modèle **libéral** et démocratique progresse aujourd'hui dans le monde, et il faut s'en réjouir (29 août 2002)

Ici, c'est la présence de : *les valeurs universelles*, *donner libre cours à leur génie propre, à leur talent, à leur sens de l'initiative* et *modèle libéral et démocratique progresse* qui positionne cette ouverture positive dans le domaine économique.

Dans le troisième cas, nous pouvons relever :

6. L'exercice **libéral** concilie le respect d'une tradition professionnelle exigeante et un souci permanent d'adaptation au service de nos concitoyens [...] Le professionnel **libéral** se distingue par le respect de règles fondamentales parfois héritées d'un long passé (2 fév. 2001)
7. Avec Alain Juppé, vous avez forgé un parti moderne, un parti ouvert au débat, un parti riche de toutes les traditions de l'héritage gaulliste, démocrate chrétien, **libéral**, radical, social et indépendant (28 novembre 2004)

Sur le politique, l'objet est catégorisant vis-à-vis de certaines professions (*le professionnel libéral*) ou qualifiant un parti, synonyme d'ouverture (dans l'exemple 7).

Nos objets peuvent également être profilés négativement, comme lorsque Chirac parle du libéralisme comme processus économique (4ème cas) :

8. Il n'y a pas antagonisme entre liberté et solidarité, à condition d'avoir un modèle social européen, mais il faut plus de liberté. Alors certains appellent cela le « **libéralisme** ». Cela m'est égal, mais ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut plus comme on pouvait lorsque nous étions des nations refermées sur elles-mêmes, enfermer les activités de ceux qui en créent (14 juillet 1997)
9. Nul part ailleurs on ne voit se dessiner de projet alternatif sérieux car les pays qui plaident pour une réforme radicale de la politique agricole commune ont des objectifs totalement contradictoires : **libéralisme** accru pour les uns, « tout biologique » pour les autres (11 sept. 2001)
10. Il ne serait pas anormal qu'une partie, modeste, mais les chiffres sont considérables, de ces richesses soit ponctionné pour permettre d'améliorer la solidarité internationale et le développement durable [...] Et, du coup, cela a décrédibilisé cette idée et tous ceux qui étaient hostiles à toute entrave au **libéralisme** ont été trop heureux de dire : « vous voyez bien que cela n'est pas sérieux » (3 sept. 2002)
11. Je crois que vouloir faire du social et que du social, c'est-à-dire de la redistribution, ou vouloir faire du tout **libéral**, ce sont deux voies qui conduisent toutes les deux à une impasse (29 avril 2004)

Ici, les limites sont posées par *à condition d'avoir un modèle social européen* (en 8), *libéralisme accru* (en 9), *améliorer la solidarité internationale et le développement durable* (exemple 10) ou *vouloir faire du tout libéral* (en 11), justifiant un point de vue critique.

Les profilages qui portent sur le cinquième cas (discours qui intègrent l'Europe ou le monde) sont très nombreux :

12. En outre, il faudrait encourager le dialogue afin d'échanger les expériences dans le domaine de l'intégration régionale et de montrer dans quelles conditions le **libéralisme** est compatible, dans les contextes régionaux, avec un contexte multilatéral ouvert (15 décembre 1995)
13. Vous savez, si j'ai mis l'accent très fortement sur la nécessité pour l'Europe d'avoir un modèle social européen, c'est parce que je refuse les excès que l'on voit dans les pays anglo-saxons, de la **libéralisation**, de la mondialisation, etc. (14 juillet 1997)
14. La France ne pouvait pas aller aussi loin dans ce que l'on appelle la **libéralisation**, la flexibilité, en quelque sorte la remise en cause des garanties et des acquis sociaux. Donc je ne propose pas ce modèle-là, je vous l'ai dit (14 juillet 1997)
15. Oui, Tony Blair, est un homme très **libéral**. Je l'observe et je l'écoute dans toutes les discussions internationales, c'est un homme très très **libéral**. Il a peut-être raison, mais c'est l'Angleterre, ce n'est pas la France, et d'ailleurs ils ne réussissent pas si mal au total (14 juillet 1997)
16. Quelles qu'aient été les évolutions qui se sont produites au cours des quinze dernières années dans le sens d'un **libéralisme** idéologique, à mon sens excessif, (25 octobre 1998)
17. Quelle que soit l'affirmation justifiée que le **libéralisme** est mondial, que la mondialisation impose un traitement égal de tous par rapport aux règles économiques, je crois que cette affirmation comporte des limites et qu'il est légitime et normal, les choses étant ce qu'elles sont, que l'Afrique bénéficie d'un régime au moins temporaire, disons pour les dix prochaines années, d'un régime commercial, d'un traitement commercial privilégié (21 février 2003)
18. Contrairement aux idées reçues, la démarche de l'OMC est à l'opposé d'un **libéralisme** sauvage et sans frein (29 août 2003)
19. Il y a un certain nombre de bons esprits, s'appuyant sur des raisonnements économiques indiscutables, qui considèrent que le **libéralisme** et la mondialisation sont les clés de tous les progrès, et que par conséquent ces clés doivent être totalement utilisées, et qu'il n'y a pas, à ce sujet, de réserves et de précautions à prendre. Je suis tout à fait partisan d'une économie libérale et de marché et de la mondialisation [...] Alors il peut y avoir des politiques de correction (8 octobre 2004)
20. Vous savez, il y a certains pays qui, au nom du **libéralisme**, sont très réservés et même hostiles à quelque forme que ce soit de taxation internationale même si, je le répète, c'est quasiment invisible compte tenu de l'ampleur des masses en jeu (26 novembre 2004)

Dans le domaine des échanges avec des entités positionnées sur un plan plus libéral que la France, J. Chirac utilise des tournures telles que *quelles conditions le libéralisme est compatible* (exemple 12), *je refuse les excès que l'on voit dans les pays anglo-saxons* (exemple 13), *je ne propose pas ce modèle-là* (exemple 14), *un homme très très libéral* (exemple 15), *à mon sens excessif* (exemple 16), *cette affirmation comporte des limites* (exemple 17), *il peut y avoir des politiques de correction* (exemple 19). L'exemple 18, même s'il n'est pas assumé comme critique, introduit par polyphonie n'énoncé *l'OMC propose un libéralisme sauvage et sans frein*, qui discrédite malgré tout l'objet. L'exemple 20 introduit quant à lui une vision presque intolérante des pays libéraux, qui sont *hostiles* à une taxation internationale qui serait pourtant *quasiment invisible*.

2.3.1.2.3 Topoï

Les différents topoï en jeux sont en fait fonction de la situation d'énonciation, ce qui permet encore de montrer l'intérêt de l'étude des objets discursifs, dont la spécificité est de permettre la prise en compte des dimensions énonciatives dans les dynamiques de construction du sens.

Nous pouvons classer les topoï selon les situations énonciatives :

Situation d'énonciation	Motifs	Profils	Topoï
Pays qui accèdent à la démocratie : +++ de la liberté.	//échanges politiques et idéologiques// ; //enrichissement culturel// : humanisme	Ouverture politique	Le libéralisme apporte la liberté et un certain nombre de valeurs.
Pays en voie de développement : ++ de la liberté.	//échanges économiques// ; //enrichissement financier//	Ouverture économique et politique	Le libéralisme permet le développement.
La liberté comme principe : + de la Liberté.	//indépendance//		*Libéral* synonyme de Liberté, qui est bonne en soi.
La liberté comme fondement de la politique économique : - de la liberté.	//échanges déséquilibrés// ; //enrichissement inégal//	Contrôler les effets de l'ouverture	Le libéralisme est excessif et doit être régulé.
La liberté comme fondement des échanges : - - de la liberté.	//échanges pour tirer profit// ; //enrichissement inéquitable//	Refus d'une ouverture inégalitaire	Le libéralisme a des effets négatifs.

Tableau n°3: Dynamiques sémantiques dans les corpus Chirac

En filigrane se lit également un flottement autour de différentes traditions de la philosophie politique, qu'il serait bon de rappeler brièvement.

Pour Platon, l'éthique et le politique constituent un même domaine. La naissance d'une science politique vient de la critique du droit fondé sur la nature : il faut introduire une justice distributive en faisant en sorte que le rapport entre les personnes soit identique aux rapports entre les biens, les honneurs, les mérites et les choses. Il y a bien une justice proportionnelle. Il faut penser le pouvoir comme moyen de la justice, et le pouvoir doit être fondé sur la compétence pour pouvoir s'opposer à l'arbitraire et l'absolu. Ainsi la régulation du libéralisme que prône J. Chirac peut se rapprocher de cet héritage platonicien, puisque les inégalités éloigneraient le politique de l'éthique.

Pour Aristote au contraire il n'y a pas de transcendance du politique. L'homme est un animal politique, et la politique conduit une action qui a sa fin en elle-même comme perfection de la vie en commun. Le modèle d'Aristote est la communauté d'hommes libres et égaux exerçant le pouvoir à tour de rôle selon des lois. Le pouvoir n'est que l'expression naturelle d'un rapport de réciprocité. L'objet de la politique est la pratique, elle doit conduire

à trouver un juste milieu. Ainsi les tensions dont témoigne J. Chirac peuvent s'interpréter comme la difficulté de trouver ce juste milieu entre l'exercice libéral qui dispose de certaines vertus et les disfonctionnements que ce système crée néanmoins.

Chez Machiavel la politique est réduite à un jeu de forces qui engendre des efforts selon une invariable nécessité. L'art politique doit prévoir les effets. Les actions du pouvoir découlent moins des projets conscients et avoués que de la nécessité et de la force des choses. Les moyens sont commandés par la fin, c'est la nécessité qui fait loi. Ainsi la diversité des sens de LIBÉRAL(E) et LIBÉRALISME peut aussi venir de cette incessante adaptation nécessaire pour durer dans le jeu politique.

Plus tard la réflexion va se tourner vers la question de la constitution du peuple, et la notion de contrat va apparaître : il y est question d'un contrat de gouvernement, étudié notamment par Hobbes et Rousseau. Pour Hobbes, il faut que la multitude procède à un pacte par lequel chacun soumet sa volonté à celle d'un représentant. Ainsi dans la constitution d'un peuple union et soumission marchent ensemble. En échange le souverain lui garantit la sécurité et la paix. La sécurité, ce peut être le fait de mettre les citoyens à l'abri d'injustices, en refusant de soumettre la politique au libéralisme.

Chez Rousseau le contrat tire sa légitimité non pas de la sécurité mais de la liberté humaine. Ainsi les citoyens sont sous le régime de la loi, qu'il définit comme « une déclaration solennelle et publique de la Volonté Générale sur un objet d'intérêt commun ». La définition de la notion est aussi à rapprocher de la conception des droits de l'homme : « Hobbes établit de manière irréversible le droit à la sûreté [...] Spinoza démontre l'inéluctabilité de la liberté de conscience. Locke déduit le droit de l'homme sur les choses (droit à la propriété) »[303]. Le flottement réside alors dans la conciliation entre l'aspiration à la liberté, et la protection que les contractants doivent recevoir.

En fait « l'objet de la politique selon les Modernes est d'ordonner rationnellement le monde social au service de l'émancipation humaine [...] la philosophie moderne ne s'attache plus aux vertus des acteurs, elle table sur les vertus du système »[304]. Les postulats d'une solution institutionnelle du problème politique vont aboutir à la solution libérale, qui se compose de l'émancipation des désirs matériels des hommes, et de la protection institutionnelle de la liberté-autonomie. Ainsi avec Locke la solution économique du

[303] Kriegel (1996, p.30)
[304] Bénéton (1997)

problème politique est la plus admissible une fois acceptée la rupture machiavélienne. Mais cette évolution, on le voit (linguistiquement), n'est pas sans poser problème, et crée des paradoxes. Ainsi, l'esquisse libérale tissée par les penseurs du politique se heurte aux réalités de l'évolution économique, sans pour autant s'effacer totalement. **Certains motifs (principe de Liberté, indépendance, responsabilité) perdurent dans un fond commun de pensée, mais doivent s'atténuer ou être masqués/cachés dans les dynamiques du sens**, d'autant plus que l'exercice politique requiert la recherche du compromis, et l'adaptation aux situations.

On le voit, les tensions qui sont à l'œuvre dans la tradition philosophico-politique se retrouvent dans l'étude sémantique de nos objets, puisqu'ils renvoient tour à tour aux différents points de vue, qui se complexifient encore à cause des contextes et des situations d'énonciation. Nous pouvons donc ici reconduire l'hypothèse dialogique (Bakhtine) et polyphonique (Ducrot) puisque le discours de Chirac se fait en écho à d'autres discours. Ce qui est intéressant de noter, pour ce qui est du discours politique (et présidentiel), c'est **la mouvance énonciative qui accompagne ce dialogisme**, puisqu'une pluralité de discours est assumée par la même entité, et cela en fonction des contextes. Ceci pourrait se lire comme une spécificité de la polyphonie en politique, les différents rôles pouvant être assumés tour à tour par un même énonciateur. Nous pouvons cependant concevoir que cette tendance est également spécifique du discours présidentiel, qui multiplie les contextes d'expression, et qui doit intégrer une pluralité de facteurs diplomatiques que l'on ne retrouve pas dans les discours électoraux.

2.3.1.3 Chez A. Madelin

Cet énonciateur est un libéral, qui fut le président emblématique de *Démocratie Libérale*, plusieurs fois candidat à l'élection présidentielle à ce titre, et même ministre dans des gouvernements de droite.

2.3.1.3.1 Motifs

Chez A. Madelin, on trouve une proportion plus importante de *libéral(e)*, employé comme adjectif, que de *libéralisme* : il qualifie[305] *politique* (6 fois), de *pensée* (4 fois), de *voie* (2 fois), de *professions* (2 fois), etc., alors que le corpus relève seulement 5 attestations de *libéralisme*. C'est donc qu'une intentionnalité sous-tendrait sa conception de /liberté/, ce qui s'intègre comme motivation et se manifeste en syntagme.

Ainsi, on retrouve quelques motifs généraux qui sous-tendent les dynamiques de constitution. Le premier, très important, est celui de la //responsabilité/autonomie//. Un autre motif, lié au précédent, est celui du //mouvement/modernité//, qui se construit en opposition de l'immobilisme étatique. Un troisième motif est celui de la //justice//, qui est une conséquence intrinsèque de l'objet.

2.3.1.3.2 Profils

Ces trois motifs principaux vont donner lieu à différents profilages, et ouvrir la voie aux thématiques.

Profilages de //responsabilité/autonomie// :

1. La pensée **libérale**, avant d'être une pensée économique, est une pensée philosophique, juridique et politique de libération de l'homme (17 décembre 1996)
2. C'est une pensée philosophique, juridique, de confiance dans la personne, dans sa liberté et dans sa responsabilité (2 avril 1997)
3. Une politique **libérale** c'est une politique qui part d'un principe : la confiance dans l'individu libre et responsable. [...] Une politique **libérale** est une politique de citoyens responsables (5 avril 1997)
4. La pensée **libérale** ne donne pas la priorité à l'économie. C'est d'abord une philosophie de la liberté et de la responsabilité personnelle (25 avril 2000)
5. C'est ainsi que le **libéralisme** considère que la liberté n'est rien si elle n'est pas accompagnée, voire corrigée, par une éthique de la responsabilité personnelle. [...] La confiance dans l'homme constitue le fondement essentiel de la pensée **libérale** (29 juin 2000)
6. Il est vrai que les idées que je viens de défendre appartiennent plutôt à la tradition **libérale** et indépendante (17 janvier 2001)

[305] Pour l'instant, nous ne distinguons pas les fonctions de qualification et de catégorisation : ce sujet sera traité au point 2.3.2.2.

Dans l'exemple 1, *pensée libérale* est explicitée par *pensée […] de libération de l'homme*, témoignant de sa qualité active dans le fait de libérer l'homme ; cette liberté est reprise dans l'exemple 2, et la *responsabilité* s'y ajoute ; cette responsabilité est détaillée dans l'exemple 4, en la centrant davantage sur l'individu (par *responsabilité personnelle*). L'exemple 3 définit la politique libérale comme *la confiance dans l'individu libre et responsable* : les deux points donnent d'ailleurs un aspect définitoire très fort, presque performatif. En 5, on trouve *éthique de la responsabilité personnelle*, qui doit accompagner la *pensée libérale*. Dans l'exemple 6, la coordination de *libérale* et *indépendante* met ces deux éléments sur un même plan, conférant de l'indépendance à la libéralité (et de la libéralité à l'indépendance). Ces profilages s'appuient en fait sur des présupposés qui iraient à l'encontre des idées libérales : l'homme n'est pas assez libre, on ne lui fait pas assez confiance. Il faut donc une libération, qui passe par les politiques libérales.

Profilages de //mouvement/modernité// :

7. Choisir la voie **libérale**, c'est mettre la France à l'heure de l'Europe et du monde. C'est redonner aux Français des perspectives d'avenir et d'emplois (23 avril 1997)
8. Il nous faut aujourd'hui imaginer et construire le contrat social **libéral** d'une société moderne (octobre 1997)
9. Il est vrai qu'il n'est pas politiquement correct d'être **libéral** en France (8 décembre 1997)
10. Le **libéralisme** politique, c'est aussi des règles du jeu, des institutions modernes pour accompagner cette confiance dans l'homme, dans sa liberté et sa responsabilité (17 octobre 1998)
11. Il faut avoir l'audace d'un changement fort, d'une alternance moderne, d'une alternance **libérale** (21 septembre 1999)

Ces profilages pointent la nécessité d'un changement, qui concorde avec la modernité. C'est le libéralisme qui peut apporter ce changement. L'exemple 7 pose l'adéquation de cette voie avec l'extérieur, puisqu'il s'agit de *l'heure de l'Europe et du monde* ; le lexème *avenir* est même employé dans la suite de la phrase, profilant ainsi *libéral* vers l'adéquation à l'extérieur et au futur. Les emplois de *aujourd'hui* et *moderne* dans l'exemple 8 opèrent un profilage qui va à la fois dans le sens d'une urgence et aussi d'une adéquation à la modernité, rendant les thèses libérales urgentes à suivre pour parvenir à une pleine modernité. Dans

l'exemple 8, une certaine ironie opère, entre *pas politiquement correct* et *en France* : Madelin dessine ainsi une inadéquation de sa pensée au cadre français, laissant transparaître une originalité et une avance intellectuelle. L'exemple 10 reconduit le motif //responsabilité/autonomie//, mais l'énoncé est prioritairement centré sur *des règles du jeu* et *des institutions modernes* qui sont les garantes de cette responsabilité : cette modernité irait de paire avec la responsabilité (ce qui induirait qu'une voie moins moderne diminuerait la responsabilité et la liberté de l'individu).

Profilages de //justice// :

12. Le **libéralisme**, c'est aussi une certaine idée du droit et de l'état de droit (2 avril 1997)
13. Il s'agit de retrouver la voie **libérale** française ; celle qui s'exprime par la liberté bien sûr, mais aussi par l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité devant la loi (28 mai 1997).
14. Le libéralisme conduit à une remise en cause des privilèges, des réseaux de connivence et de pouvoir, de gauche comme de droite, qui se sont construits au fil des décennies (5 juin 1997)
15. Une politique **libérale** est une politique profondément attachée à la justice, à l'égalité devant la loi et à l'égalité des chances (1997)
16. Le **libéralisme** est le produit d'une quête millénaire du vrai et du juste fondée sur une conception de l'universalité humaine (29 juin 2000)

Enfin, ces profilages pointent le déficit de justice et de droit, qui doit se résoudre par le libéralisme. La tournure syntaxique de l'exemple 12 (dislocation) thématise le lexème *libéralisme*, construisant la suite de la phrase comme une définition : *idée du droit et de l'état de droit* deviennent donc des propriétés importantes, et créditées d'une valeur positive par le mécanisme énonciatif et le choix du thème (l'état de droit pouvant être difficilement récusé par un auditeur). La gradation introduite dans l'exemple 13, avec *l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité devant la loi*, conduit à poser cet idéal de justice comme fondamental dans une vision égalitaire de la société. On peut remarquer l'habileté du candidat pour concilier deux principes qui pourraient être antagonistes, celui de liberté et celui d'égalité : ici l'égalité devient l'égalité des chances, se tournant ainsi vers une vision plus individualiste, compatible avec l'idéal de liberté. Cette justice est profilée dans l'exemple 14 par *remise en cause des privilèges, des réseaux de connivence et de pouvoir*, ajoutant également une force énonciative par l'objectivation du propos par la critique *de gauche comme de droite*. L'exemple 15 reprend la spécification de l'égalité, avec *l'égalité devant la loi et à l'égalité des chances*. Enfin l'exemple 16, plein d'emphase, inscrit le libéralisme dans un projet de recherche

ancestral (*une quête millénaire*) de principes (*du vrai et du juste*) communs à tous les hommes (*fondée sur une conception de l'universalité humaine*) : le libéralisme devient porteur de l'histoire et des aspirations de l'humanité dans son ensemble. Nous pouvons noter le style employé par Madelin, qui contraste avec d'autres discours qui se voudraient plus pragmatiques ou concrets : il tente ainsi une réinterprétation de l'histoire, ou en tous cas une tentative de réajustement sémantique (ce qui peut paraître nécessaire au regard de l'évolution sémantique du lexème, comme nous l'avons déjà décrite depuis le latin).

Ces profilages stabilisent les différents motifs, et les thématisations construisent un certain nombre de topoï qui deviennent récurrents chez A. Madelin.

2.3.1.3.3 Topoï

On trouve chez A. Madelin un faisceau de topoï qui ont en commun leur caractère essentiellement positif. Les profilages liés au motif //responsabilité/autonomie// plongent l'objet dans les thématiques liées à l'individualisme : l'homme est responsable de ses actes et de son destin, et le libéralisme lui donne les moyens de son épanouissement. L'homme, vu comme la valeur absolue, semble crédité d'une *éthique de la responsabilité*, qui renforce cette idée individualiste.

Les profilages de //mouvement/modernité// ouvrent sur les thématiques de l'avenir et du dynamisme, puisque l'objet entre en adéquation avec les aspirations des individus et du monde. En outre, ces thématiques, qui sont sociologiquement marginales (au regard des scores électoraux), sont justement peu répandues par leur caractère précurseur et non-conformiste.

Enfin, les profilages de //justice// conduisent à la référence à la fameuse *main invisible* d'Adam Smith : le libéralisme conduit à une situation de justice parfaite, dans laquelle chacun trouve son intérêt, et dans laquelle l'intérêt commun vient justement de l'équilibre métaphoriquement établi par cette *main invisible* libérale.

Voici un tableau qui synthétise ces utilisations :

Motifs	Profils	Topoï
//Responsabilité/autonomie//	Libération de l'homme ; éthique de la responsabilité	Individualisme
//Mouvement/modernité//	Besoin d'un changement	Avenir ; dynamisme
//Justice//	Idée du droit et de l'égalité (des chances), contre les privilèges	Main invisible

Tableau n°4: Dynamiques sémantiques dans le corpus Madelin

On notera que ce tableau ne comporte pas de colonne représentant les positions énonciatives. En effet, A. Madelin, emblème du libéralisme français, présente un discours uniforme selon les situations : il ne fait pas de concessions, surtout qu'il se présente lui-même comme marginal car trop en avance. Il ne fait donc pas de « compromis sémantique », et les divergences des dynamiques viennent des seuls motifs.

2.3.2 Comparaison des résultats des trois sous-corpus : dynamiques sémantiques et formes linguistiques (substantif/adjectif)

Nous avons, chez ces trois énonciateurs, des modes de construction du sens très différents, qui peuvent nous permettre d'enrichir notre approche des formes sémantiques.

2.3.2.1 Des motivations différentes ?

En ce qui concerne l'étude des motifs, nous avons déjà montré que LIBÉRAL(E) et LIBÉRALISME ne connaissent pas la même motivation chez les différents énonciateurs. Chez Le Pen, la diversité des motifs vient des différentes intensités que peut recouvrir /liberté/ : si l'intensité est très faible, conduisant à une vision collective de la liberté, les constructions peuvent conduire à des topiques acceptables. Par contre, dès que l'intensité conduit à rendre l'homme libre, les profilages plongent l'objet dans des thématiques de dévastation et de destruction. Dans les discours de Chirac, on a un effet de *caméléon*, dans le sens où l'énonciateur se conforme au cadre énonciatif dans lequel il se trouve pour produire du sens. Ainsi, mis à part l'usage de *libéral* comme qualificatif vidé de son sens (dans *parti libéral* ou *professions libérales*), on retrouve le même motif //échanges/enrichissement//, mais ce motif

se comporte de manières différentes selon le positionnement : très positif dans certains cas, il est le plus souvent critiqué puisque le libéralisme doit être contrôlé ou régulé. Enfin, chez Madelin, le discours est plutôt uniforme, ce qui s'explique par son ancrage politique. Les trois motifs repérés inscrivent l'objet dans les grandes thématiques traditionnelles du libéralisme.

Pour schématiser ces différences, nous pouvons représenter les aboutissements de dynamiques selon les deux axes suivants (évaluation de l'objet et positionnement quantitatif ou qualitatif) :

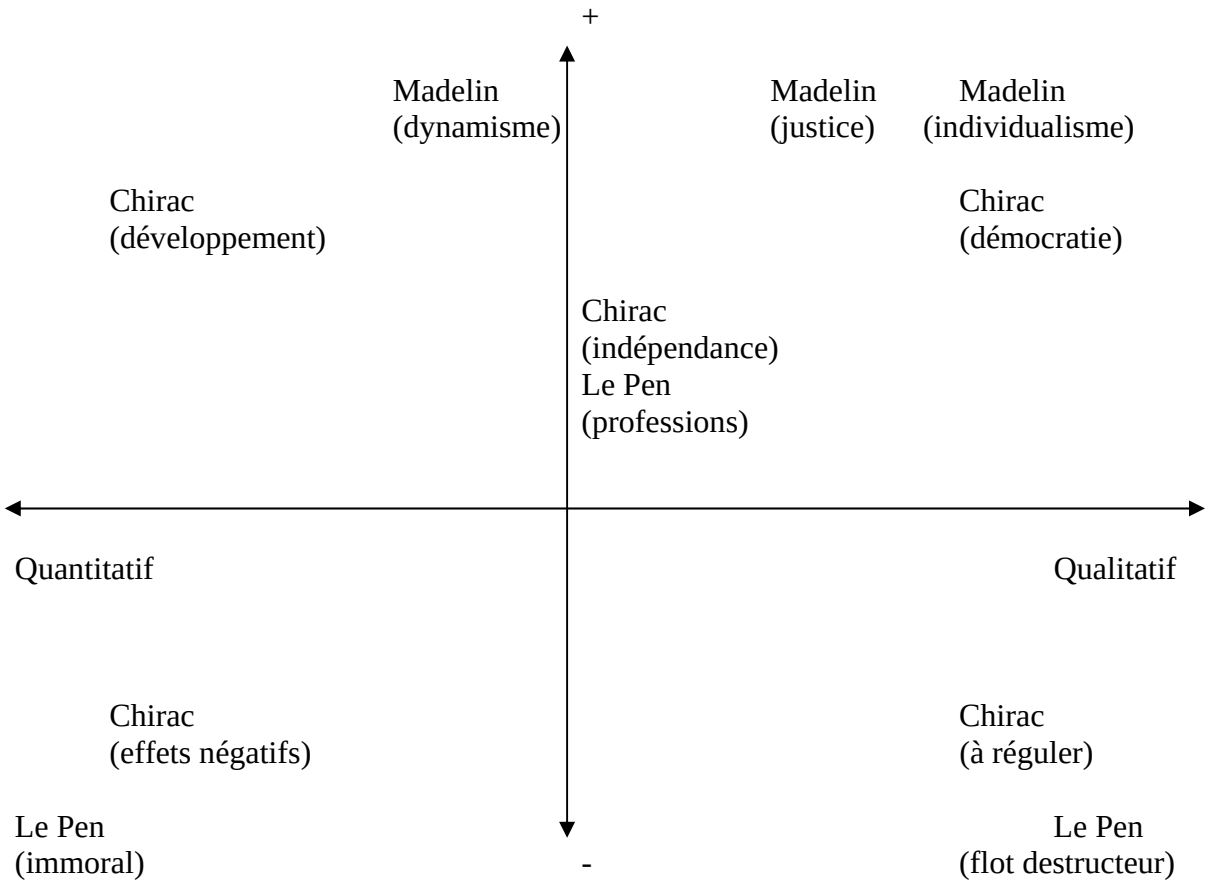

Schéma n°20: Aboutissement des différentes dynamiques

Quel motif avons nous finalement pour LIBÉRAL/LIBÉRALISME?

Nous avons mis en évidence différents motifs dans ces sous-corpus, mais si nous essayons de procéder à une synthèse, il paraît difficile de décrire LIBÉRAL et LIBÉRALISME par l'addition de ces motifs. Il ne faudrait peut être pas parler de motifs, mais plutôt de motifs insérés, c'est-à-dire pour lesquels il y aurait une anticipation sur les opérations de profilages, du fait du caractère fortement argumentatif des discours envisagés. Ainsi la saisie des dynamiques sémantiques selon les phases introduites dans la TFS se trouve complétée par de

nouveaux paliers, liés à la constitution discursive du sens. Ce point est fondamental à plusieurs niveaux :

- Il ajoute une preuve supplémentaire à la thèse dynamiciste de la construction du sens, puisqu'il apparaît difficile de séparer motifs et profils, même si nous tenterons de dégager plus loin un motif sous-jacent ;

- Il prouve l'intérêt de l'étude des objets discursifs en corpus, puisque le caractère argumentatif des discours politiques (type de discours) influe sur le dynamisme sémantique, en conditionnant les motifs sur la voie des profilages, la stabilisation étant effectuée pour partie par l'énonciateur ;

- On aurait ainsi un effet performatif dès la prise en compte du motif : après avoir parlé de morphologie des topoï, nous pouvons parler de motivation performative, puisque ces deux domaines interagissent.

Quel serait le motif qui présiderait à tous ses « sous-motifs », qui anticipent sur les opérations de profilages ? Avec l'aide de la description historique et étymologique, il semble judicieux de considérer que le motif est //libre/sans entrave// : mais pour être plus précis, et remonter encore en amont, **le motif //ouverture// fourni par le corpus Frantext paraît bien correspondre, et permet de rendre compte des anticipations** qui peuvent être faites par les candidats :

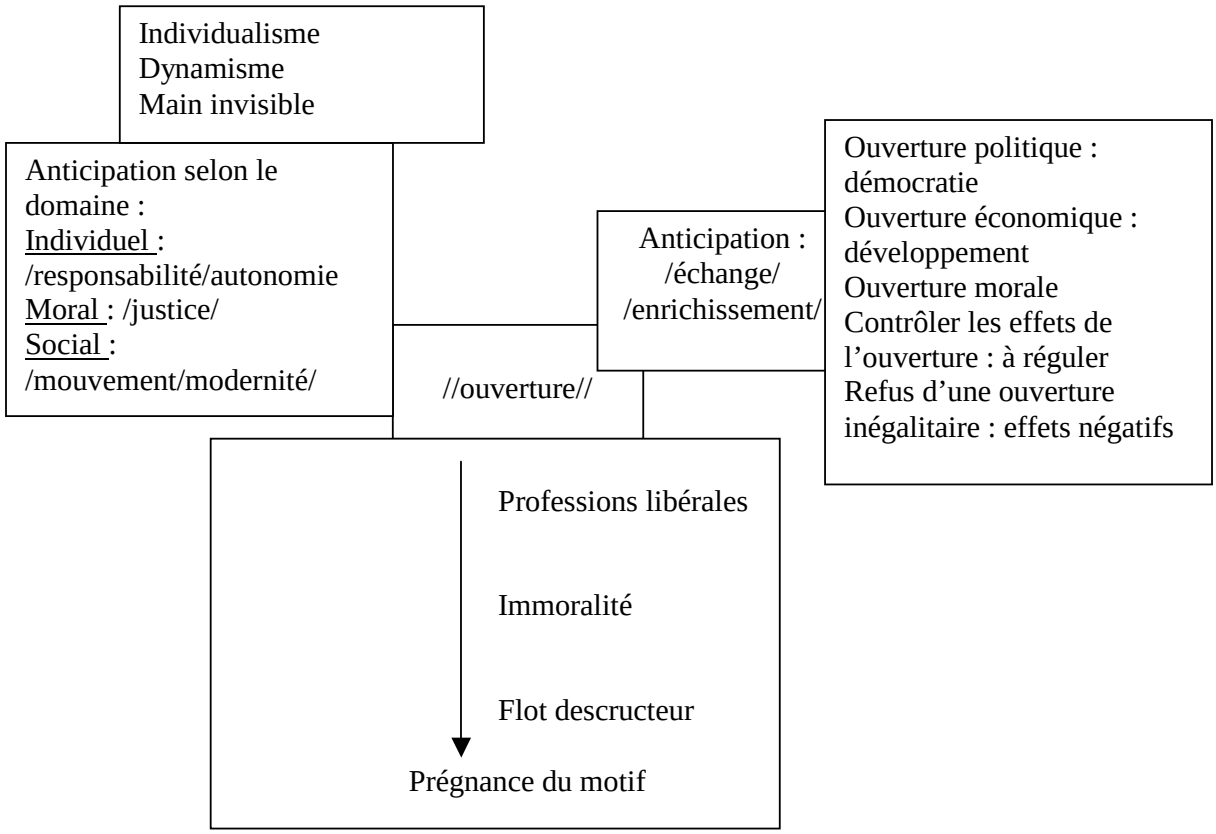

Schéma n°21: Motif de LIBÉRAL et anticipation sur les profilages selon le domaine de pratiques

Ces constructions de formes sémantiques mettent en valeur l'intérêt des objets discursifs, puisque l'étude discursive des corpus par le prisme de la théorie des formes sémantiques fournit des résultats très probants :

- au niveau linguistique la théorie se trouve étayée d'exemples, et précise les mécanismes de construction du sens en discours ;

- au niveau sociolinguistique ils nous informent sur les enjeux discursifs à l'œuvre dans des discours politiques, et des luttes idéologiques au sein même des objets.

2.3.2.2 Qualification et catégorisation : enjeux des emplois adjectivaux de *libéral*

La différenciation entre substantifs et adjectifs permet de prolonger les conclusions développées lors de l'étude de l'ellipse dans le corpus médiatique. Nous avions en effet lié

l'apparition des formes linguistiques aux différentes régions du sens commun repérées, caractérisant ainsi les doxas à la fois par les dynamiques sémantiques, mais également par les formes linguistiques. Concernant *libéral* et *libéralisme*, au-delà des enjeux proprement sémantiques repérés dans les trois sous-corpus, un point à souligner concerne la répartition des formes : chez Le Pen, l'utilisation du substantif *libéralisme* est plus fréquente que l'emploi de l'adjectif *libéral* (13 substantifs contre 10 adjectifs), alors que les adjectifs sont largement majoritaires dans les discours de Chirac (27/9) et Madelin (21/5). De plus, dans les discours de Chirac, les positions énonciatives (contexte de discours et attitude qui en découle) différencient les formes : ainsi le substantif *libéralisme* est plutôt employé dans les contextes d'opposition, alors que l'adjectif *libéral* peut être utilisé pour indiquer une attitude aussi bien favorable que défavorable par rapport aux objets désignés et qualifiés. Les formes se répartiraient sur un continuum qui irait de l'adhésion à la critique, les substantifs caractérisant le pôle de la critique, et les adjectifs pouvant témoigner d'une certaine adhésion. Ceci est confirmé par la répartition entre les trois énonciateurs, puisque Le Pen, hostile au libéralisme, emploie davantage de substantifs, alors que les deux autres font plutôt usage d'adjectifs. Nous expliciterons linguistiquement cette répartition au point 2.3.2.3, en étudiant le morphosémantisme et le constructivisme de *libéralisme*.

En outre, d'une manière plus précise, l'emploi des adjectifs est également très particulier, si l'on en juge pas les exemples fournis par Madelin. En effet, la *politique libérale*, la *pensée libérale* ou la *voie libérale* ne semblent pas énoncées ici comme étant des *politiques*, *pensées* ou *voies*, qualifiées de *libérales*, mais se comportent bien plus comme des noms composés, à la manière d'une unique forme sémantique, qui tend à devenir autonome, comme dans le cas de l'ellipse pour *intermittent*.

Puisque nous nous intéressons dans cette section à la fois aux objets discursifs LIBÉRAL et LIBÉRALISME, il est également utile de réfléchir sur leurs différentes classes d'appartenances possibles. En effet, *libéralisme* est un substantif, tandis que *libéral* peut à la fois être un substantif et un adjectif. Nous devons par conséquent distinguer – d'une manière très générale ici – *libéralisme* qui va indiquer une attitude ou une doctrine, *libéral* en tant que substantif (assez rare en général, et inexistant dans notre corpus) qui porte une entité (souvent une personne) dont l'aspect /libéral/ en serait définitoire, et *libéral* comme adjectif qui fait porter cette qualification sur un objet (et il sera alors intéressant de voir l'élément qui est qualifié, ainsi que son insertion syntaxique), ou qui est catégorisant. En fait, nous ne considérerons pas que la classe des substantifs prime sur celle de l'adjectif (à la différence de

certaines théories qui se centrent sur la sémantique du nom par exemple), puisque *libéral* comme adjectif peut recouvrir un potentiel argumentatif tout aussi important qu'un substantif, l'intérêt supplémentaire étant de témoigner d'enjeux argumentatifs propres à la qualification ou à la catégorisation[306]. Ainsi, il faudra tout particulièrement évaluer si les enchaînements discursifs sont propres à des éléments qualifiés, ou plus particulièrement à ces éléments ou aux qualifiants. La prise en compte de l'interaction entre un substantif et l'adjectif *libéral* est donc intéressante, comme nous l'avons déjà suggéré dans le corpus de Stendhal et de Balzac (par exemple « *quoique libéral et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée* » chez Balzac, ou « *un sixième juré industriel, immensément riche et bavard libéral* » chez Stendhal), puisque nous y trouvions beaucoup plus d'occurrences de *libéral* que de *libéralisme* (c'est la raison pour laquelle l'étude a porté sur le lexème *libéral* uniquement, puisque Frantext fournissait très peu d'occurrences de *libéralisme*).

Nous devons également expliquer linguistiquement ce phénomène, lié aux ancrages historiques des corpus politiques contemporains que nous analysons. A ce stade, une réflexion plus poussée sur le statut de l'adjectif est nécessaire, afin de pouvoir obtenir les résultats les plus précis possibles à la suite de l'analyse des corpus[307].

2.3.2.2.1 La distinction théorique description de syntagme/catégorisation

Pour un adjectif, il faut faire la distinction entre la fonction de **description du syntagme** (pour laquelle *très* est acceptable) et sa fonction de **catégorisation** (où *très* est inacceptable). Dans un cas, on s'accorderait pour penser que le syntagme reste un syntagme, alors que dans le second, on trouve un indice dans le sens nom composé. En effet, un *lézard vert* et une *classe verte* sont bien les noms de classes d'« objets », de catégories synthétiques ou opaques, ce qui est faux pour *ruban vert* ou *voiture verte*.

[306] Ceci prolonge ce que Guillaume (1973) développe au sujet de l'adjectif, tout en le nuançant : il considère qu'avec l'adjectif, la quête de support, dans l'apport de signification, reste inconditionnée. Ceci l'amène à conclure qu'un adjectif est un mot qui, dans la langue, fait prévoir son incidence à un support pris en dehors de ce qu'il signifie, mais qui, dans l'emploi qui en est fait en discours, peut se trouver un support sans sortir de ce qu'il signifie, auquel cas l'adjectif devient un substantif. Nous verrons que les emplois catégorisants par exemple mettent d'une certaine manière en doute cette hypothèse, puisque c'est davantage l'interaction entre le substantif et l'adjectif (et donc le profilage) qui détermine la signification globale du syntagme.

[307] Je remercie Pierre Cadiot pour son aide sur ce point : grâce à la mise à disposition de ses cours sur l'adjectif, j'ai pu obtenir un point de vue synthétique très précieux. C'est ce point de vue qui est développé ici.

Ceci est dans une bonne mesure confirmé par d'autres tests : la transformation de « montée » :

> le vert du ruban (me plait) ; le vert de la voiture
> ?le vert de l'eau ; *le vert du lézard ; ?le vert de la nature ; *le vert de la classe ; ?le vert des idées

Mais on peut cependant noter qu'une autre dimension interprétative est également mise en valeur par ce test : la différence entre la couleur verte comme propriété inhérente (eau, nature) et la couleur verte comme propriété attribuée à un *artefact* au terme, un choix « libre » dans le paradigme ouvert des couleurs possibles : ce n'est que dans ce deuxième cas que le test de « montée » est absolument positif.

On peut également utiliser le test de la modification de l'adjectif de couleur (*vert pâle, foncé,* etc.). Il écarterait les noms de catégories (lézard, classe) mais modulerait encore différemment les autres exemples – en fonction de leurs propriétés matérielles, sans prendre en considération leur caractère Naturel vs. Artificiel.

Ces écarts montrent mieux la complexité du problème. Il faut rendre compte par exemple de la forte bizarrerie de **une voiture bien verte.* La réponse est intuitive : l'épithète « vert » quand il est associé à « voiture » sert surtout à définir un certain type de voiture, à la faire entrer dans une catégorie, ou sous-type. Si l'on peut imaginer de définir une catégorie de voiture par la qualification « (de couleur) très verte » (en l'opposant à des voitures classées comme « modérément vertes »), il est tout à fait exclu de faire la même opération de classement avec la qualification « de couleur (bien) verte ». Autrement dit, on peut juger que le vert d'une voiture est « bien vert », mais pas qu'une voiture est une « voiture bien verte ». Ce point permet de cerner d'un peu plus près la différence entre une nomination (dont le contenu est composé) et une description composée.

Passant maintenant à un niveau directement « syntaxique », celui des distributions d'énoncés apparentés, Cadiot trouve à la fois des éléments de confirmation des premières observations, et des éléments de complexification. Prenons par exemple, la relative : les résultats sont encore légèrement différents :

> un ruban qui est vert ; une voiture qui est verte ; une eau qui est verte ; une nature qui est verte
> *un lézard qui est vert ; *une classe qui est verte ; *des idées qui sont vertes

Ici deux facteurs explicatifs semblent devoir être pris en compte:

(a) l'inadéquation de la relative lorsque l'adjectif a une fonction de pure classification (cf.*_un lézard qui est vert_) ;

(b) l'inadéquation de la relative lorsque l'adjectif est épithète d'un nom tel que son interprétation entraîne pour le nom recteur un fort « déplacement » polysémique (certains diraient un déplacement métaphorique ou par hypallage) : *_une classe qui est verte, *des idées qui sont vertes._

Cette dernière question – celle des déplacements ou glissements polysémiques dans le sens du nom induits par l'épithète – nous amène au point suivant. Les versions « réifiantes » ou « discontinuistes » des problèmes polysémiques retiendraient sans doute que *classe verte* ou *idées vertes* sont des expressions très « déplacées » : l'interaction de ces noms avec l'adjectif « vert » fait émerger pour les noms des sens tout à fait nouveaux, notamment parce que l'adjectif ne s'inscrit pas du tout dans un paradigme « libre » (cf. *_une classe jaune, *des idées violettes_). C'est là un critère naturellement considéré comme majeur pour décrire le phénomène même de composition : l'interaction dynamique avec l'adjectif épithète produit une forte restriction dans la polysémie de principe du nom : alors qu'on peut dire de n'importe quel ruban qu'il est (ou non) vert, il n'en va pas du tout de même de « classe ». C'est adopter une vue trop exclusivement référentialiste du problème que de s'en tenir à une telle version discontinuiste. En réalité, c'est dans chacun de ces exemples que, dans une mesure évidemment variable, la détermination par l'épithète se traduit par un *ajustement* des images référentielles des noms. A l'évidence, *une voiture verte, un lézard vert, une eau verte, une salade verte* correspondent à des couleurs très différentes. Cela est encore plus vrai lorsqu'on précise « très » ou « bien » (vert). Plus exactement, ces différentes combinaisons ne correspondent pas du tout au même prototype de « vert » : un ruban « très vert » n'est certainement pas vert comme l'est une « eau très verte », etc.

On peut objecter que l'exemple « classe verte » est différent : dans ce cas, il n'y a bien sûr pas de surface ni d'ondes lumineuses qu'elle diffuse. Pour répondre complètement, il faudrait se donner les moyens de définir le mot « classe ».

Les propriétés distributionnelles (morpho-syntaxiques) manifestent une irrégularité dont le principe d'explication ne peut être établi de l'intérieur. L'analyse de Cadiot a montré que des séquences identiques en surface réagissent différemment à des tests simples. Une telle situation suggère que les propriétés syntaxiques n'ont pas d'autonomie. Elles sont des traces, des indices ou mieux, des manifestations des propriétés sémantiques et sémiotiques qu'elles incorporent. Critères internes et critères externes constituent un chassé-croisé : les questions « internes » de compositionnalité, figement, etc. interférent avec les questions internes de statut sémiotique, notamment avec les statuts opposés de dénomination et de description, elles-mêmes relatives. Le sens d'un syntagme nominal ne peut pas être calculé comme s'il était obtenu par une forme de composition : il est le résultat d'une stratégie d'ajustement (*classe verte*), plus globalement peut-être d'un mécanisme de satisfaction de contraintes, dans lequel il n'est pas requis d'une valeur donnée, d'un « sens » individué (par exemple, la couleur prototypique du *lézard vert*) qu'elle soit représentée comme extraite de l'ensemble des valeurs possibles qu'on appelle « vert » sur le spectre. Ou autrement dit encore que la couleur prototypique du lézard vert soit représentée dans un système d'opposition avec la couleur prototypique d'une voiture verte…

A ce stade, nous pouvons déjà dire – en rapport avec les emplois adjectivaux de *libéral* – qu'il faut être attentif aux différences quant aux emplois catégorisants et aux emplois qualifiants. Nous faisions plus haut l'hypothèse que les emplois de l'adjectif *libéral* par Madelin correspondraient davantage à des catégorisations, les *idées*, *politiques*, *voies*, etc. étant catégorisées par leur appartenance à la sphère libérale. C'est ce qui permet à Madelin de construire un discours qui se revendique novateur et alternatif, puisqu'il développe des éléments qui ont non pas des qualités différentes, mais qui appartiennent à des catégories différentes. Mais, à la suite de ce préambule sur les adjectifs, nous proposons d'étudier cette hypothèse plus précisément (afin de la valider ou de la nuancer), et de voir également ce qu'il en est pour les autres énonciateurs.

2.3.2.2.2 Emplois adjectivaux chez les trois candidats

Nous avons relevé toutes les occurrences de cet adjectif, et nous les avons classées en fonction de leur emploi. Nous présentons dans un premier temps ce classement, avant de

revenir sur certains emplois qui peuvent sembler ambigus (nous les notons dans la liste par un +). Ceci nous permettra de nuancer la classification en montrant la complexité de la frontière entre emploi qualifiant et emploi catégorisant, des qualifiants pouvant devenir catégorisants et inversement.

Emplois qualifiants chez Le Pen (3)

Le Code de la nationalité et le droit d'asile vont être réformés dans un sens ultra-**libéral**
la moulinette de l'idéologie ultra-**libérale** de la Commission
C'est l'Europe sans frontières qui, par sa politique ultra **libérale**

Emplois catégorisants chez Le Pen (7)

en s'opposant à la 'dérive **libérale'** de l'Union européenne
les professions **libérales**
artisans, commerçants, professions **libérales**, fonctionnaires
+ leur démocratie **libérale**
bicentenaire de l'économiste **libéral** Frédéric Bastiat
De chacun des systèmes, l'ultra-**libéral** ou le socialiste
l'UMP, pôle **libéral**

L'exemple identifié, *leur démocratie libérale*, est très révélateur du détournement et de la récupération par Le Pen d'une notion pourtant habituellement valorisée. Par l'usage de *leur*, l'énonciateur identifie *libéral* comme catégorisant pour démocratie, permettant une distanciation critique. Ainsi ce n'est pas la démocratie en tant qu'elle est libérale qui est critiquée, mais plutôt la *démocratie libérale* telle qu'elle est conçue par ceux qui la proposent, marqués dans l'énoncé par *leur*.

Emplois qualifiants chez Chirac (12)

progressent aussi par le caractère de plus en plus **libéral** de nos sociétés
va chez vous de pair avec un régime économique **libéral**
l'exercice **libéral** de la médecine
Tony BLAIR, est un homme très **libéral**. Je l'observe et je l'écoute dans toutes les discussions internationales, c'est un homme très très **libéral**
un ordre économique **libéral**
+ Ils sont un pays **libéral**, ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique. C'est un pays **libéral**
le caractère **libéral** de la profession d'avocat
faire du tout **libéral**
partisan d'une économie **libérale**
l'héritage gaulliste, démocrate chrétien, **libéral**

Emplois catégorisants chez Chirac (15)

Une charte d'installation du professionnel **libéral**
Dirigeant de premier plan du Parti **libéral**
on ne peut pas être un système **libéral** sur le plan économique
l'hôpital public ou du secteur **libéral**
tête du parti **Libéral**
hôpital et secteur **libéral**
L'exercice **libéral** concilie le respect d'une tradition professionnelle
Le professionnel **libéral** se distingue par
la spécificité de l'exercice **libéral**
d'une charte de l'exercice **libéral**
l'exercice **libéral** dans notre pays
Elle concilie financement collectif et exercice **libéral**
un statut du collaborateur **libéral**
adaptée aux caractéristiques de l'exercice **libéral**
Le modèle **libéral** et démocratique progresse

L'emploi indiqué est particulièrement ambigu, et permet de souligner que la frontière entre adjectif qualifiant et adjectif catégorisant est parfois difficile à saisir. Ici nous pensons que l'emploi catégorisant de *pays libéral* tend à devenir qualifiant. Nous justifions cela par la visée de l'énonciateur, qui s'accompagne d'une certaine axiologisation. Ainsi la progression de l'énoncé, de *Ils sont un pays libéral* à *C'est un pays libéral*, passe par la précision du premier membre, avec *ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique* : la catégorisation *pays libéral*, explicitée, devient la projection d'une qualité sur l'objet *pays*.

Emplois qualifiants chez Madelin (2)

+ il est vrai aussi qu'on n'y a jamais pratiqué une politique vraiment **libérale**
+ absurde d'opposer réformes **libérales** et réformes sociales

Emplois catégorisants chez Madelin (19)

pas réduire la pensée **libérale** à quelques recettes économiques
Une politique **libérale** c'est une politique qui part d'un principe
Une politique **libérale** est une politique de citoyens responsables
Choisir la voie **libérale**
Il s'agit de retrouver la voie **libérale** française
Une politique **libérale** est une politique qui favorise le meilleur emploi des talents
Une politique **libérale** est une politique profondément attachée à la justice
construire le contrat social **libéral** d'une société moderne
+ pas politiquement correct d'être **libéral** en France
+ Une politique **libérale** est la seule vraie politique alternative
Il faut avoir l'audace d'un changement fort, d'une alternance moderne, d'une alternance **libérale**
La pensée **libérale** ne donne pas la priorité à l'économie

La confiance dans l'homme constitue le fondement essentiel de la pensée **libérale**
la tradition **libérale** et indépendante
c'est une idée **libérale**
par le gouvernement **libéral** de Guy Veroshtadt
au travail indépendant, aux professions **libérales**
professions **libérales**
compatible avec les valeurs de la République et de la démocratie **libérale**

Le premier exemple présenté comme ambigu est fort intéressant, puisque dans le reste du corpus, *libéral* dans *politique libérale* est identifiable comme un adjectif catégorisant. Cependant, dans le cas de *politique vraiment libérale*, l'énonciateur s'emploie à détourner l'utilisation catégorisante, avec l'adverbe *vraiment*, pour en faire un qualifiant. Ainsi, il n'emploie pas *une vraie politique libérale*, qui signifierait la conformité d'une appartenance catégorielle, mais propose une qualification gradable, dont l'aspect qualitatif vient en quelques sortes de la complétude par rapport à la qualité d'être *libéral*. Nous avons, à l'image de l'adjectif *présidentiel* (dans *un voyage présidentiel* par exemple) le passage d'un emploi catégorisant à un emploi qualifiant (*un voyage présidentiel* pouvant signifier *un voyage fastueux*).

Dans le second exemple identifié, nous pouvons lire une tentative de la part de Madelin de distribuer les rôles entre *réformes libérales* et *réformes sociales*. En effet, en disant qu'il est absurde de les opposer, le candidat tente de forcer l'interprétation, et montre son intérêt à ce qu'un des adjectifs soit qualifiant, et l'autre catégorisant. L'absurdité de l'opposition naît de la différence de statut des réformes : alors que les réformes sociales sont une catégorie de réforme, les réformes libérales seraient des réformes dotées de qualités propres à la qualification, n'excluant pas le fait d'ouvrir sur du social.

Dans le troisième exemple, on pourrait attribuer à *être libéral* une valeur qualitative : cependant, *libéral*, qualifié par *pas politiquement correct*, devient ainsi une catégorie, sur laquelle porte l'appréciation par la qualification (*pas politiquement correct*).

Enfin, dans le quatrième exemple, nous trouvons une gradation entre les deux segments de l'énoncé, manifestée par les déterminants *une* puis *la*. Ainsi dans un premier temps, *une politique libérale* pourrait se voir interprétée comme une *politique* qualifiée de *libérale* : cependant, se renégociation en tant que *la seule vraie politique alternative* la fait basculer dans une appartenance catégorielle. Cette politique se voit attribuée une qualité, qui devient par la suite définitoire d'une catégorie promue au rang de solution à un problème. Ce

mécanisme est très révélateur des enjeux symboliques que recouvre notre objet, avec la mise en place de moyens linguistiques pour l'imposer comme valeur.

A la suite des cette analyse des emplois adjectivaux, il apparaît que les choses ne sont pas simples, puisque la séparation entre qualification et catégorisation est parfois floue. Le type de discours (politique) peut permettre de justifier cette tendance, puisque dans une perspective argumentative, la redéfinition d'éléments discursifs en tant que catégories ou qualités a des implications sur les positionnements, sur les enchaînements ultérieurs, sur l'appréhension dialogique des autres candidats, etc. Ainsi, si certains exemples sont ambigus, c'est qu'ils témoignent des luttes symboliques qui s'intègrent jusque dans la mise en forme de tournures adjectivales. Au niveau des formes langagières, on relève une disparité importante entre ces différents énonciateurs. Une différence de style serait envisageable, mais il semble néanmoins que les contraintes discursives (positionnement) relatives au sens commun soient pour beaucoup dans ces répartitions. Ainsi, l'hypothèse d'une relation entre système du sens commun et formes d'expressions se dessine un peu plus nettement, après l'étude du cas des tournures elliptiques/non elliptiques dans le corpus médiatique. Pour une meilleure visualisation (indicative, encore une fois), nous pouvons établir le graphique suivant, afin de synthétiser les résultats numériques :

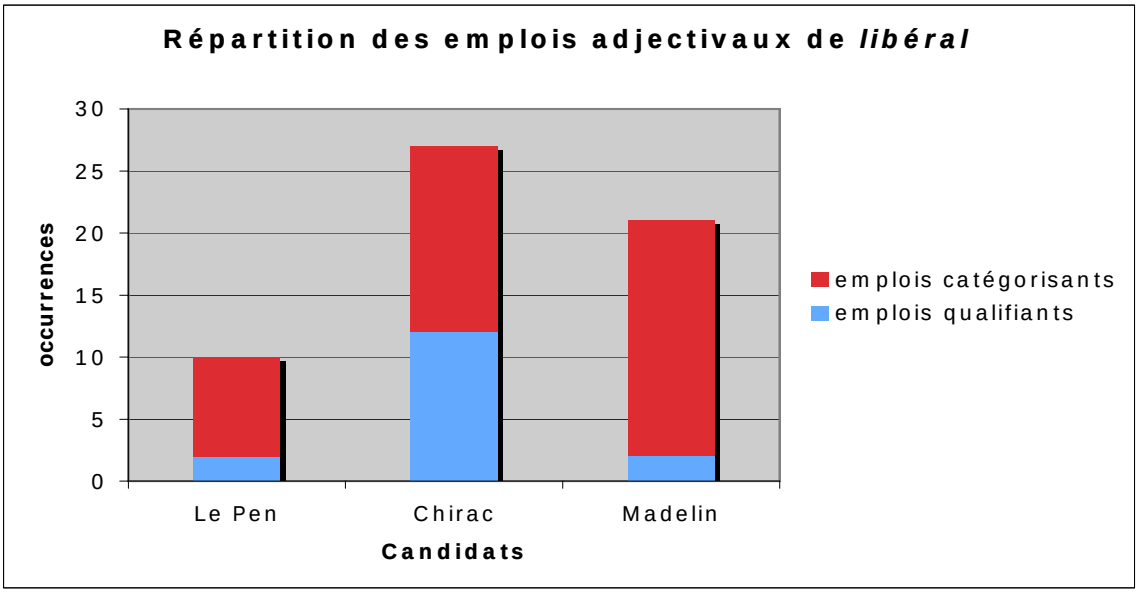

Graphique n°6: Répartition des emplois adjectivaux de *libéral* selon les énonciateurs

Un deuxième aspect, en relation avec cette problématique, concerne l'utilisation de *libéralisme*, et la concurrence de cette forme avec des tournures qui pourraient être

équivalentes (substantif + *libéral*). Pour cela, nous allons proposer l'apport de la morphologie constructionnelle à notre problématique.

2.3.2.3 Morphosémantisme et constructivisme

Ces réflexions sur les différences de classe d'appartenance et sur les transformations éventuelles des objets (*libéral>libéralisme*) nous invitent à tenir compte des apports de la morphologie constructionnelle.

2.3.2.3.1 Morphosémantisme

Si nous considérons que les morphèmes sont les unités de base – unités dotées d'un potentiel sémantique qui plus est – il faut étudier minutieusement leur rôle dans les procédés de construction des lexèmes. En outre, nous devrons montrer comment une distinction sémantique manifestée au sein d'une unité lexicale peut servir de support à la construction d'un dérivé. Le *–isme* consiste en une problématisation, ouvre vers un argument d'opinion, cristallise la position des opinions les unes par rapport aux autres. Le desadjectival n'est pas une position par rapport à un objet, mais constitue dans ce cas une position idéologique. Ici il est intéressant de l'évoquer pour saisir la trace de cette position. *Libéralisme* n'est pas *libéralité*, il y a dans son utilisation un positionnement, à l'image de *juste* qui dérive en *juste> justice* et *juste>justesse*. Nous faisons ici l'hypothèse que les emplois de *libéralisme* peuvent constituer des traces de ces positionnements : il serait intéressant de trouver des marques de cette ambivalence dans certains discours et pas d'autres : chez Madelin par exemple, qui n'emploie pas *libéralisme*, nous pouvons y voir une certaine distanciation, un moyen de se démarquer pour se positionner ; Le Pen, comme nous avons pu le voir dans le point 2.3.1.1, l'utilise davantage pour le réactualiser. Ainsi l'emploi de *libéralisme* conduit à s'interroger sur l'implication de celui qui laisse faire : avec implication, les énonciateur utilisent libéralisme (formé sur *libéral*), alors que s'ils voulaient souligner une non-implication, on aurait probablement *libertaire* (formé sur *liberté*). Une fois cette distinction faite, il faut

également réfléchir plus concrètement sur les mécanismes morphologiques de construction de *libéralisme*, et des enjeux propres à son utilisation faces à des tournures comme S + *libéral*.

2.3.2.3.2 Le lien avec le constructivisme

Dans Fradin et Kerleroux (2003), l'exemple de *salon* est tout à fait intéressant. Les dictionnaires reconnaissent quatre acceptions à ce lexème : pièce de réception ; ensemble de personnes que quelqu'un reçoit ; salle d'un établissement ouvert au public destinée à recevoir des clients ; exposition annuelle. La morphologie dérive *salonnard* sur la deuxième acception (« *habitué des salons mondains, souvent snob et intrigant* » (TLF) et *salonnier* sur les acceptions 3 et 4 (coiffeur salonnier et « *critique d'art chargé de la rubrique des Salons dans la presse* » (TLF)). De même *livre* dont les emplois relèvent de deux types sémantiques différents, *objet matériel*/*objet informationnel*, et pour lequel l'adjectif relationnel *livresque* ne peut modifier un nom dénotant un objet matériel (**Il a reçu une caisse livresque sur le pied*/ *Elle a reçu une éducation livresque*).

La double idée de base que les auteurs revendiquent est la suivante :

- le déploiement du sens des unités lexicales majeures ne peut se faire qu'à travers les constructions ;
- les procédés de la morphologie constructionnelle doivent pouvoir avoir accès à la construction pour produire certains dérivés.

Ici, au niveau grammatical, il s'agit du processus inverse, puisque c'est le substantif qui est formé sur l'adjectif.

Ainsi quand nous décrivions *libéral* ⟶ *libéralisme*

+ isme

il faudrait savoir sur quelle acception de *libéral* se fait la construction de *libéralisme*, et également interroger la validité de l'hypothèse constructiviste, ou en tous cas se demander dans quelle mesure nous pouvons l'appliquer à ce cas.

Il existe comme nous l'avions vu trois acceptions de libéral : *généreux* ; *professions libérales (exercées librement)* ; *favorable aux libertés individuelles, dans le domaine politique, économique et social*. Avec l'ajout de *–isme*, le suffixe implique une prise de position, théorique ou pratique, en faveur de la réalité ou de la notion que dénote la base. Comment savoir si les constructions, à partir des diverses acceptions de *libéral*, sont possibles ? Nous proposons de procéder à quelques tests à partir d'exemples issus des corpus. Ces tests sont assez délicats, car les substitutions ne sont jamais de strictes équivalences : nous suggérons de déterminer une certaine tendance de construction, et d'enrichir le point de vue précédemment développé (positionnement idéologique propre à l'emploi de *libéralisme*).

- Pour l'acception *généreux*, nous pouvons prendre l'exemple

> *Mon père se montra d'ailleurs **libéral** pour tous les frais nécessités par mon éducation, et pour les plaisirs de la vie parisienne*

Est-il possible de transformer *libéral* en *libéralisme*, ou de substituer une tournure adéquate ?

> *Mon père fit preuve de ?libéralisme/générosité pour les frais…*
> *Mon Père se montra d'un grand libéralisme/d'un libéralisme étonnant…*

L'utilisation de *libéralisme* est ici curieuse, mais pas impossible. Comme nous le suggérions plus haut, il faut considérer l'implication de celui qui laisse faire. Si le contexte ne renvoie pas à une implication du père en question, d'un positionnement particulier par rapport aux frais, l'emploi de *libéralisme* est curieux, et *généreux* conviendrait mieux. Si maintenant c'est précisément de la motivation //ouverture// dont il est question, mettant en cause la position libérale du père, les substitutions proposées sont envisageables.

- Qu'en est-il pour l'emploi de *profession libérale* ?

Dans les exemples de Le Pen, les professions libérales sont intégrées parmi d'autres professions (artisans, commerçants) :

> *Quand nous réclamons la baisse de la pression fiscale, quand nous défendons les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les cadres, les professions **libérales**, ceux qui créent la richesse et l'emploi, nous défendons le droit à la propriété. Nous défendons aussi le principe de justice élémentaire qui doit protéger les droits acquis des retraités*

Peut-on remplacer par un élément intégrant *libéralisme* ? *Professions du libéralisme*, ne conviendrait pas, ni même *libéraliste* s'il fallait modifier la construction.

Utilisons cet exemple de J. Chirac :

*Le professionnel **libéral** se distingue par le respect de règles fondamentales parfois héritées d'un long passé*

Ici aussi, *Le professionnel du libéralisme/dont le travail témoigne d'un libéralisme,* en plus de la lourdeur des périphrases, paraît inadéquat sémantiquement. L'aspect figé de la tournure *profession libérale* (*ou professionnel libéral*) participe probablement de cette perception : cependant, comme dans le cas précédent (dans le sens de la *générosité*), si c'est la pratique, voire l'idéologie de ces professions qui est l'objet de l'énonciation, nous pourrions y substituer *libéralisme*. Cela ne convient pas dans les deux exemples décrits précédemment, mais si un emploi attributif était recensé (comme *la profession est libérale*), l'équivalence pourrait exister (*le libéralisme de la profession*). Ceci indique bien à nouveau l'importance de la position et de l'attitude qui lie le fait d'être libéral à celui qui le prend en charge.

- Selon la troisième acception, les choses fonctionnent beaucoup mieux :

*L'exercice **libéral** concilie le respect d'une tradition professionnelle exigeante et un souci permanent d'adaptation au service de nos concitoyens* (Chirac)

Cet exemple peut facilement devenir *Le libéralisme concilie*, ou *le libéralisme de l'exercice…*, moyennant tout de même un changement important que nous décrirons ensuite.

Chez Madelin, les énoncés suivants

*La pensée **libérale** ne donne pas la priorité à l'économie. C'est d'abord une philosophie de la liberté et de la responsabilité personnelle*
*Choisir la voie **libérale**, c'est mettre la France à l'heure de l'Europe et du monde. C'est redonner aux Français des perspectives d'avenir et d'emplois*

peuvent facilement devenir

Le libéralisme ne donne pas la priorité à l'économie. C'est d'abord une philosophie de la liberté et de la responsabilité personnelle

Choisir le libéralisme, c'est mettre la France à l'heure de l'Europe et du monde. C'est redonner aux Français des perspectives d'avenir et d'emplois

D'ailleurs, l'aspect fortement catégorisant, déjà détaillé, permet d'expliquer cette équivalence, alors que *pensée* et *voie* ne sont pas repris. Ceci s'explique car dans ce cas *libéralisme* exprime déjà une prise de position, étant ainsi très proche sémantiquement de *pensée libérale* ou *voie libérale*. De même chez Le Pen

la moulinette de l'idéologie ultra-libérale de la Commission

peut devenir *la moulinette de l'ultra-libéralisme de la commission*, puisque la dimension idéologique est constitutive de *libéralisme*, considéré comme un positionnement.

Il apparaît que *libéralisme* est davantage la suffixation de la troisième acception de *libéral*, qui est liée au domaine politique, économique et social (ce qui est plutôt logique puisque c'est dans ces domaines que l'anticipation sur le positionnement est la plus forte) ; cette suffixation peut également s'appliquer à l'acception morale, si le positionnement de l'acteur est marqué. Ceci rejoint encore ce que nous proposions quant à la perception morphologique de *libéral* :

Liber + *-al* ⟶ *libéral*

libéral + *-isme* ⟶ *libéralisme*

indiquant un positionnement relatif à ce qui concerne l'ouverture. Les dimensions morphologiques accroissent la composante morphémique du motif //ouverture//, **devenant pour *libéralisme* //position face à ouverture//** : cette dimension ne s'ajoute donc pas au motif, mais s'y **intègre**.

Cette réflexion sur les catégories grammaticales (substantifs/adjectifs, adjectifs qualifiants/catégorisants, et morphosémantisme) souligne la dimension diffuse du cadre des formes sémantiques et de la linguistique du sens commun : au delà du sens des lexèmes, **c'est également le plan de l'expression qui se trouve modifié par les dynamiques du sens en discours, dans lequel se transposent les enjeux liés aux formes sémantiques**. Dans le cadre de la TFS, nous pourrons dire que l'apparition de *libéralisme* coïncide avec la stabilisation des constructions à partir de //ouverture// dans le domaine politique, économique et social. C'est

ce qui explique diachroniquement l'apparition d'une telle forme, qui a pu se transposer d'un domaine à l'autre et élargir les emplois initiaux. Mais l'évolution langagière allant à l'encontre d'un éventuel figement, cela veut également dire que *libéralisme*, une fois apparu, pourrait se transposer aux autres domaines. Ainsi, dans les tests réalisés, nous jugions *Mon père se montra d'un grand libéralisme* acceptable selon certaines conditions : cette alternative n'aurait probablement pas été recevable pour Stendhal, mais le caractère dynamique de l'évolution linguistique permet, ici dans le cadre de la TFS, d'être saisi très concrètement.

TROISIÈME PARTIE :
LES OBJETS DISCURSIFS, STABILITÉ ET PLASTICITÉ DES DYNAMIQUES EN CORPUS

Dans la première partie, nous avons défini, sur le plan théorique, la problématique, à la fois discursive et sémantique, dans laquelle nous ancrons cette recherche. Dans la deuxième partie, nous avons procédé à l'analyse de corpus discursifs, afin de pouvoir saisir au plus près les enjeux des objets discursifs, et également de considérer les problèmes méthodologiques des perspectives théoriques. Dans cette troisième partie, nous souhaitons faire le bilan des résultats obtenus dans ces études de corpus, afin de procéder à un réajustement théorique pour les points qui le nécessiteront, et dans le but également de dégager les perspectives de recherche que ce travail laisse entrevoir.

3.1 Retour sur INTERMITTENT : les enjeux de l'anticipation

Dans la section 2.1, nous avions finalement identifié le motif riche //métier/statut//, en repérant les différents modes de profilages selon les points de vue adoptés face à lui. Cet apport du corpus est très intéressant, mais comme dans le cas de *libéral* et *libéralisme* dans les deux autres types de corpus, nous devons nous interroger sur l'exploitation de ce motif face à la variété des types de discours, des textes, des pratiques d'activités, etc. Doit-on le considérer comme le motif de INTERMITTENT, ou plutôt comme le motif de INTERMITTENT conditionné par le type de discours (médiatique), ou même par le thème ? A cette question, nous répondrons en prenant en compte les résultats de l'analyse de LIBÉRAL et LIBÉRALISME, pour lequel les mêmes remarques sont formulées : le motif //métier/statut// anticipe déjà sur les opérations de profilages, mais témoigne en même temps d'une stabilité qui pourrait relever du motif. C'est, comme les motifs relevés dans les discours politiques, **un motif qui anticipe sur les profilages**, c'est-à-dire :

- plus inséré dans le discours que le motif ;
- mais moins stabilisé que les profils, et surtout n'ouvrant pas (ou peu) la voie sur les thématiques.

Ceci constitue l'apport essentiel de la contribution de la linguistique de corpus à la sémantique, dans la mesure où l'ancrage des objets discursifs en corpus (et donc la variété interne de la langue) participe de la dynamique sémantique au niveau des strates des motifs et des profils. Ainsi, outre l'apport discursif déjà repéré sur les topiques (c'était la première thèse forte de cette recherche, à la suite des discussions des différentes théories argumentatives, et l'élaboration d'une définition personnelle des topoï), nous pouvons l'inclure maintenant aux niveaux des motivations et des profilages :

1. au niveau morphémique il y aurait une morphologie des topoï (ce que nous avions déjà énoncé) et une anticipation des motifs sur les profilages par l'intermédiaire du régime textuel, du type de discours, des pratiques (ce qu'il nous faudra clarifier) ;
2. au niveau syntaxique, il y a une syntaxe des topoï (comme le montre l'ellipse, la répartition adjectifs/substantifs), et il y a également une thématisation des constructions syntaxiques, du fait de l'anticipation faite des motifs sur les profils ;
3. au niveau des topoï, il y a une agrégation des éléments de sens au cours de la constitution de la forme sémantique, avec une interaction constante avec les spécificités du corpus : celui-ci conditionne de manière dynamique les topiques qui s'établissent.

La question subsiste: quel motif pour INTERMITTENT, et surtout par quelles opérations le motif anticipe-t-il sur les opérations de profilages, puis devient linguistiquement profilé ?

Ici encore, en prenant en compte l'étymologie et l'évolution historique en plus des résultats obtenus, nous pouvons déterminer le motif //discontinu//, qui se profile, dans les domaines [rémunération] et [travail], et conduit au motif //métier/statut// repéré en discours.

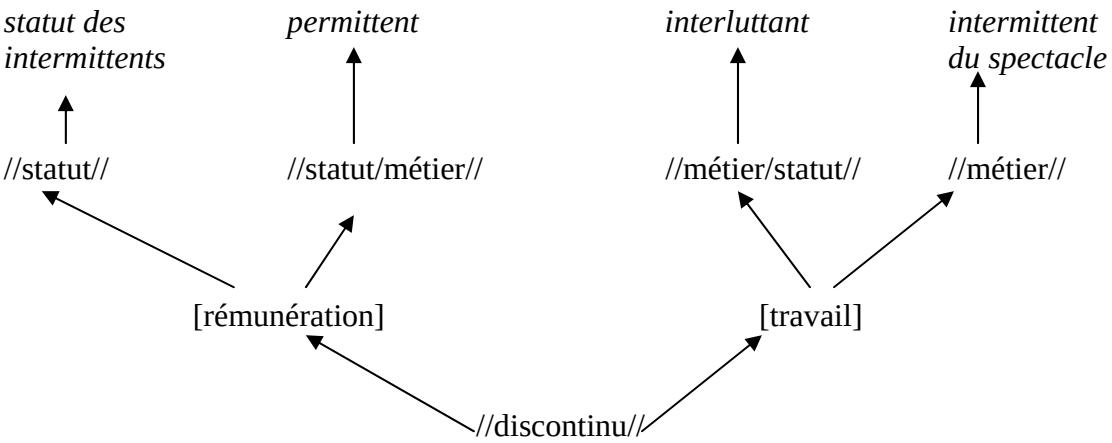

Schéma n°22: Motif de INTERMITTENT et anticipation sur les profilages selon le domaine de pratiques

Ce nouvel apport ne remet pas en cause les résultats que nous avons présentés auparavant, il les complète, en permettant de poser ce qu'il y a en amont des motifs de INTERMITTENT préalablement identifiés. Le motif //discontinu//, dans le cadre d'une thématique propre à l'objet, anticipe sur les profilages et devient le motif //métier/statut//.

Au niveau théorique et méthodologique, la tripartition sémantique s'enrichit, et permet de mieux schématiser la stratification, en indiquant comment le dynamisme opère sur les concepts, qui ne sont pas des états mais des points de passage des parcours dynamiques :

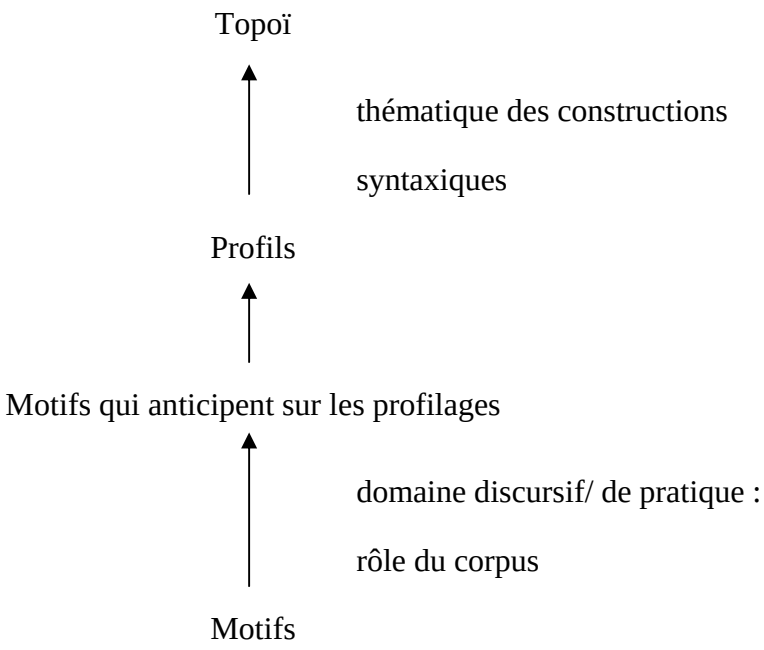

Schéma n°23: Apports des corpus sur les dynamiques du sens

En fait, à ce niveau, deux directions et interprétations sont possibles. En rapportant les dynamiques du sens à la problématique de la doxa, nous nous trouvons en présence d'une factorisation des niveaux à prendre en compte, ce qui conduit, comme dans ces corpus, à observer une sorte de profusion de motifs distincts.

Pourtant, comme nous l'avons déjà indiqué, il serait erroné de considérer qu'il existe autant de motifs que de corpus, voire même que de positions énonciatives. Dans un premier temps, nous avons émis l'hypothèse que selon les domaines d'application il y aurait une anticipation des motifs sur les opérations de profilage, garantissant cette stabilité dans chacun des champs, tout en tenant compte de la diversité propre aux corpus en question. Cette profusion des sens, que nous essayons de saisir à travers les phases ou régimes de sens que sont les motifs, les profils et les topoï, doit également être interprétée par le fait que notre démarche croise d'autres niveaux que ceux développés dans la TFS. Du coup, la saisie ne se fait plus seulement en deux dimensions (saisie des parcours de sens par l'intermédiaire des phases), mais plutôt en trois dimensions, en ajoutant aux deux précédentes un niveau énonciatif et discursif[308]. Ces croisements à tous les niveaux changent l'accès que nous avons, et fragilisent l'interprétation. Les corpus sont certes le lieu et le moyen d'aborder les points de stabilité des dynamiques du sens, mais ils dévoilent également les négociations de ces stabilisations, et indiquent la manière dont se figent certains sens contextualisés. La démarche est donc intégrante, puisque l'on multiplie les énonciateurs, et elle permet de repérer la tension entre plasticité et stabilité, en considérant en même temps la problématique de l'historicité.

L'apparition des néologismes *permittent* et *interluttant* permet également d'affirmer un peu plus le lien entre linguistique et phénoménologie. Le concept de microgenèse déjà utilisé peut être ici mis en parallèle avec celui de morphogenèse, que Thom étudie :

> Nos modèles dynamiques conduisent à une présentation de l'organogenèse au cours de l'Evolution qu'on peut ainsi schématiser : toute fonction psychologique correspond à une régulation « catastrophique » du métabolisme, une véritable « onde de choc », ce qui donne à l'organe sa finalité, car son comportement prévient la catastrophe physiologique (ainsi, respirer par les poumons prévient l'asphyxie)[309]

[308] Après l'ouvrage de 2001, cet axe est d'une certaine manière envisagée par les auteurs de la TFS dans leur ouvrage sur les proverbes (2006).
[309] Thom (1980, p.185)

Pour lui, le langage n'est pas détaché de ce phénomène, et peut également s'inscrire dans ce schéma général :

> On peut appliquer ce schéma à la formation de mots nouveaux ; dès qu'un mot est utilisé fréquemment avec une signification différente de sa signification initiale, il en résulte une tension sur certaines parois de la figure de régulation du concept, tension qui pourrait fort bien se briser ; le concept se défend en suscitant la naissance d'un mot nouveau qui canalise cette nouvelle signification. La formation de néologismes est ainsi une illustration – difficilement réfutable – du principe lamarkien : la fonction crée l'organe. Elle illustre aussi l'accélération énorme des processus évolutifs qu'a opéré le transfert du génétique au cérébral. Sur le problème général des rapports entre le langage et le monde, nos modèles apportent quelques précisions : si notre langage nous offre une description relativement correcte du monde, c'est qu'il est – sous forme implicite et structurale – une Physique et une Biologie. Une *physique*, parce que la structure de toute phrase élémentaire est isomorphe (isologue) à celle des discontinuités phénoménologiques les plus générales sur l'espace-temps. Une *biologie*, parce que tout concept concret est isologue à un être vivant, un animal[310]

Le rapport langage-monde est ici encore évoqué dans la perspective des thèses phénoménologiques, avec de nouvelles précisions. En particulier, la question de l'anticipation lexicale devient centrale au regard de la dynamicité postulée.

[310] *Ibid.*, p.185

3.2 Constructions sémantiques et dynamiques de constitution en discours : reprise de la question de l'anticipation lexicale[311]

Dès le début de leur récent ouvrage (2006), Visetti et Cadiot posent la question de l'anticipation lexicale comme fondamentale. Leur programme vise à « développer une conception non fixiste et non déterministe des *anticipations lexicales*, stratifiées en *phases de sens* inégalement stables et différenciées, et toujours elles-mêmes rejouées au fil du discours »[312]. L'anticipation doit se comprendre en relation avec le primat accordé à la perception : il signifie sur le plan du sens, le primat d'un *sens perceptif*, avec ses dimensions intrinsèquement praxéologiques, modales et évaluatives. Sur le plan épistémologique, nous rejoignons – comme nous l'avons souligné – les fondateurs de la TFS : connaître une objectivité, c'est d'abord décrire ses modalités de constitution et d'accès dans un champ où elle apparaît. Ce qui s'impose à une problématique scientifique inspirée par cette démarche, c'est l'idée de *dynamiques de constitution*, à travers lesquelles les formes caractéristiques de tel ou tel champ de phénomènes se *différencient* et *s'individuent* : il faut donc caractériser des anticipations et des médiations actives au sein de ces parcours de constitution. Les anticipations sont étroitement liées à l'énonciation, puisque, dans une perspective gestaltiste et phénoménologique, l'énonciation n'est pas une sortie du langage, et elle n'est pas non plus le fait d'un noyau linguistique autonome : comme le soulignent Visetti et Cadiot, c'est une action qui consiste en une modification de la composition et du positionnement dans le champ thématique des phases langagières en activité. La langue est avant tout une activité autoformatrice, et un milieu constitué jusqu'en ses couches les plus internes ou les plus fonctionnelles, par une nécessaire reprise à travers des mises en place thématiques. Ils invitent à comprendre les langues non seulement comme puissances formatrices, mais aussi comme des capacités singulières de se laisser déplacer, de se transformer immédiatement de par leur activité même. Cette non-clôture radicale du jeu linguistique signifie symétriquement son intervention jusque dans la constitution de la référence elle-même. Une composition faite de phases co-existantes, *s'anticipant* les unes des autres.

[311] Cette reprise a été également posée dans Longhi (2007f)
[312] Visetti et Cadiot (2006, p.6)

Dans leur théorie, le double registre d'*indexicalité* et de *généricité figurale*, se trouve étroitement lié à une analyse renouvelée de la structure des prédications, qui commence par remettre en cause cette idée d'une extériorité acquise entre prédicat et arguments, que l'on trouve à la base de la plupart des modèles de phrase. Introduisant une conception de type microgénétique, le principe d'une variabilité interne de la structure de la prédication, valant comme support de métaphores ou de métamorphoses, est essentiel : les anticipations réciproques sont fortement intégrantes entre prédicats et arguments, selon une approche holiste des constructions.

A ces anticipations s'ajoutent, dans un autre registre, les aspects liés aux corpus discursifs, qui sont également à prendre en considération dans le repérage des anticipations : nous considérons que trois dimensions en particulier interagissent avec les dynamiques sémantiques (dimensions liées mais séparées ici pour plus de clarté) : le dialogisme, le type de discours, et les Formations Discursives. Nous avons représenté les implications réciproques de tous ces niveaux dans ce schéma, que nous explicitons ensuite :

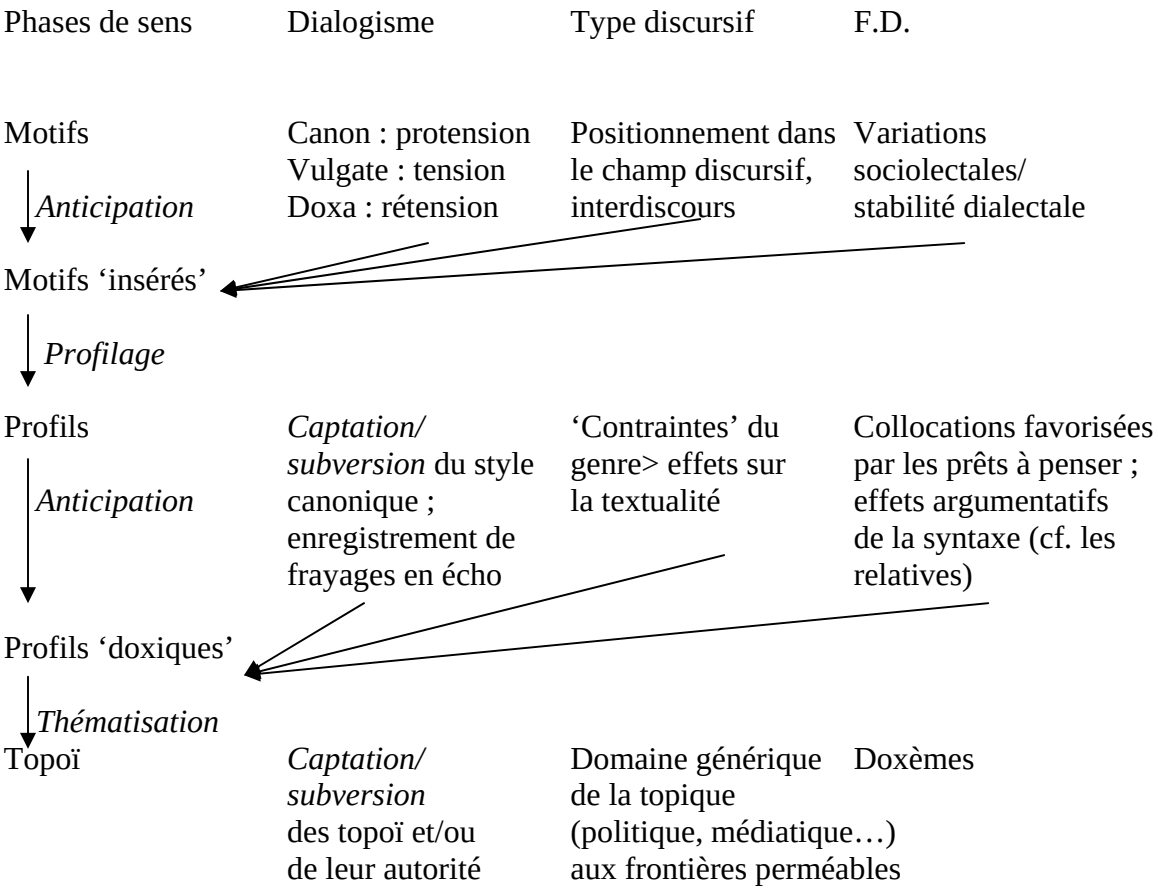

Schéma n°24: phases de sens et anticipations en corpus

Grâce à ce schéma, nous souhaitons montrer les implications de l'analyse de corpus discursifs dans les dynamiques sémantiques, en particulier les anticipations dans les parcours de constitutions des formes sémantiques. Comme nous l'avions suggéré pour la reprise de l'analyse de *intermittent*, il y a une interaction entre les dynamiques sémantiques (représentées dans la colonne de gauche) et la construction discursive du sens.

Les motifs constituent à la fois une zone de stabilité, mais aussi d'instabilité, à l'intérieur des F.D. ; ils ont une visée variable selon le régime du sens du texte auquel ils appartiennent, et peuvent ainsi viser une institution ou une stabilisation (pour le canon), reprendre un discours déjà institué (vulgate) ou réutiliser ce positionnement sans marques de reprise (doxa).

Ces dimensions discursives du corpus induisent une anticipation des motifs vers ce que nous appelons des motifs 'insérés' : ils permettent de saisir une généricité du sens propre à un corpus donné (comme //métier/statut// dans le corpus médiatique, ou les différents sous-

motifs relevés dans le corpus politique, qui ont finalement en commun celui, plus générique, défini par //ouverture//).

Ces motifs ‘insérés’ sont sur la voie des opérations de profilages, constituant une zone de stabilisation pré-syntaxique, qui contraint en particulier la mise en syntagme. Au niveau de ces profilages, le corpus peut agir de différentes manières : selon le régime du texte, il peut y avoir une captation ou une subversion des collocations propres au texte canonique, ainsi qu’un écho aux profilages déjà frayés et enregistrés. Le genre a des effets sur la textualité (comme nous le soulignions dans la reprise des propos de Schaeffer), et les F.D. permettent de concevoir également des effets argumentatifs des profilages.

Ces profilages – au sein de leur dynamique de constitution en corpus, qui prend en compte les dimensions discursives, génériques et argumentatives – tendent à devenir doxiques (selon les contraintes plus ou moins prégnantes de ces dimensions), permettant ensuite la constitution de topoï par thématisation. Les topoï sont donc les aboutissements de ces constitutions : ils s’identifient aux doxèmes, c’est-à-dire les topoï propres aux F.D.; ils circulent entre les différents régimes de textes, et leur autorité peut être captée et/ou subvertie. Ils sont en outre contraints par le type de discours dans lequel ils sont insérés (rôle du type du discours et du genre qui contraignent pour partie les aboutissements de dynamiques).

On l’a vu, les motifs offrent une généricité suffisante pour rendre compte de la cohérence sémantique, alors que les profilages, par les insertions et les frayages en syntagme, relèvent davantage de la cohésion ; les topoï, quant à eux, permettent à la fois le maintient de la cohérence et de la cohésion, tout en relevant la diversification et l’innovation des emplois. La constitution de formes sémantiques permet de prendre en compte la cohérence avec le motif ; la cohésion avec les profilages ; la stabilité/plasticité des usages avec les topoï. Les enjeux des corpus discursifs interviennent à chaque strate, grâce au concept d’anticipation.

Une fois posée l’implication du corpus dans la constitution de formes sémantiques, par l’intermédiaire du concept d’anticipation en particulier, nous pouvons apporter quelques implications personnelles à la TFS, qui deviendrait face à notre objectif une ***Théorie des Formes Sémantiques Discursives*** (ce qui est plutôt cohérent avec l’attention portée à ce que nous avons appelé les Objets Discursifs).

Dans cette redéfinition, la généricité des motifs serait dès sa saisie en rapport avec le contexte (au sens large) d’appréhension des objets : les éléments du domaine discursif

contraignent l'anticipation du motif (hautement générique qui présiderait à toutes les dynamiques) vers un motif plus spécifique au cadre circonscrit, tout en laissant en filigrane – et donc potentiellement présent – le motif.

Les opérations de profilages, qui peuvent porter sur les motifs, sont conduites dans certains aspects par ces mêmes dispositions du cadre discursif, qui frayent nécessairement l'accès privilégié à certains parcours (à cause des motifs insérés, mais aussi en raison de la discursivité des profilages, qui tendent à devenir doxiques).

Les topoï possèdent une dimension argumentative propre à cette strate d'individuation, mais ils sont en même temps liés aux dynamiques décrites précédemment. C'est donc **un point central de notre travail** qui se dessine ici : nous cherchions en effet, lors de notre interrogation – critique – des théories argumentatives, à identifier les mécanismes présents en amont des topoï. Nous savons à présent comment ces lieux communs argumentatifs se constituent en discours, et nous pouvons finalement les décrire comme les **aboutissements de dynamiques sémantiques en corpus**, ce lien entre dynamique et corpus étant fondamental pour comprendre leur double nature qui pourrait paraître contradictoire, c'est-à-dire leur stabilité et leur plasticité.

En conclusion, c'est tout à la fois une redéfinition de la langue et du langage qui est suggérée (comme y invite la TFS), ce qui amène à s'interroger sur la dénomination même d'argumentation dans la langue : en effet la langue n'est à présent pas cette entité statique qui enregistrerait l'argumentativité des objets, mais plutôt une constitution dynamique élaborée par l'activité langagière, dès lors témoin des parcours de constitution du sens bien plus que des usages figés par le lexique.

3.3 Les formes sémantiques discursives en corpus

Nous souhaitons, à la suite de ces trois analyses enrichissantes pour la théorie, prendre en compte précisément les apports de notre recherche dans le cadre d'une théorie sémantique qui utiliserait la TFS pour saisir la construction du sens en discours. Il s'agira ainsi de confronter nos avancées aux acquis de la linguistique ou des autres disciplines voisines, afin de mieux situer notre perspective.

3.3.1 Formes sémantiques, signifiants et signifiés

Dans ces trois corpus, un point intéressant est apparu : c'est le lien entre formes sémantiques et fonds sémantiques, et leurs relations complexes et pertinentes pour l'analyse de corpus. Deleuze (1994) s'intéresse, dans une perspective philosophique héritée de la phénoménologie, aux concepts de signifiants et de signifiés, sans être tributaire des acceptions proprement linguistiques. Il réserve le nom de signification au rapport du mot avec des concepts universels ou généraux, et des liaisons syntaxiques avec des implications de concept. Les éléments de la proposition sont considérés comme « signifiant » des implications de concept qui peuvent renvoyer à d'autres propositions, capables de servir de prémisses à la première. L'implication est le signe qui définit le rapport entre les prémisses et la conclusion : par exemple « donc » est le signe de l'assertion, qui définit l'issue des implications.

Le primat de la manifestation par rapport à la désignation et à la signification doit s'entendre dans un ordre de la « parole » où les significations restent naturellement implicites. Mais dans l'ordre de la langue, les significations valent et se développent pour elles-mêmes : elles y sont premières et fondent la manifestation : « de la désignation à la manifestation, puis à la signification, mais aussi de la signification à la manifestation et à la désignation, nous sommes entraînés dans le cercle qui est le cercle de la proposition ». La question de savoir si nous devons nous contenter de ces trois dimensions, ou s'il faut en adjoindre une quatrième qui serait le sens, est une question économique ou stratégique. C'est une question de droit et pas seulement de fait :

> Le sens est la quatrième dimension de la proposition. Les Stoïciens l'ont découverte avec l'événement : le sens, c'est l'exprimé de la proposition, cet incorporel à la surface des choses, entité complexe irréductible, événement pur qui insiste ou subsiste dans la proposition[313].

La logique du sens, dans cette philosophie, est tout inspirée d'empirisme :

> Cette dimension ultime est nommée par Husserl expression : elle se distingue de la désignation, de la manifestation, de la démonstration. Le sens, c'est l'exprimé. Husserl, non moins que Meinong, retrouve les sources vives d'une inspiration stoïcienne. Lorsque Husserl s'interroge par exemple sur le « noème perceptif » ou « sens de perception », il la distingue à la fois de l'objet physique, du vécu psychologique, des représentations mentales et des concepts logiques […] Il y a beaucoup de noèmes ou de sens pour un même désigné. […] Un noème quelconque n'est pas donné dans une perception (ni dans un souvenir ou dans une image), il a un tout autre statut qui consiste à ne pas exister hors de la proposition qui l'exprime, proposition perceptive, imaginative, de souvenir ou de représentation. Entre les noèmes d'un même objet, ou même d'objets différents, s'élaborent des liens complexes analogues à ceux que la dialectique stoïcienne établit entre les événements[314].

Ceci établit un renversement radical des difficultés terminologique liées aux notions de signifiant et de signifié, de signification et de sens, de formes sémantiques et de fonds sémantiques.

En effet, comme nous l'avons montré par l'étude des motifs (qui permettent la prise en compte des motivations sémantiques), les relations entre fond et forme diffèrent largement des conceptions traditionnelles concernant le signifiant et le signifié. Il y a avec la TFS une véritable motivation sémantique, que nous avons pu expérimenter dans chaque corpus, avec la prise en compte des différents motifs sous-tendant les dynamiques sémantiques. Cette motivation du signifiant était par exemple soulevée par Pottier, et schématisée comme suit :

---

[313] Deleuze (1994, p.30)
[314] *Ibid.*, p.32-33

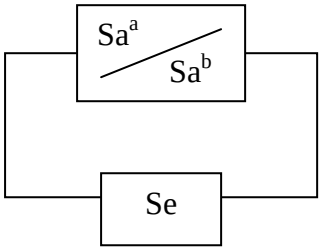

= 1 signe

Schéma n°25: la motivation du signifiant chez Pottier

Pottier ajoute que le signifiant, par sa structure, peut évoquer quelque chose du signifié (*un appui-tête*), ou demander une connaissance directe (*un globe*).

Il propose alors de distribuer ces types de motivations le long d'un axe :

\+ -

forte motivation	motivation moyenne	absence de motivation
(proche de l'énoncé explicatif)	FONCTION (sans forme)	
FONCTION + APPLICATION	*une allumette un cendrier*	*une bougie*
un allume-cigare	FORME (sans fonction)	*un fauteuil*
un porte-manteau	*un trépied un crochet*	
	MATIERE (sans forme ni fonction) *un fosforo* (esp. « allumette »)	

Schéma n°26: les types de motivation chez Pottier

Dans notre perspective, il est intéressant de considérer les différences d'intensité de motivation sémantique (comme nous l'avions fait pour le corpus Le Pen) ; en revanche, les critères de définition ne sont pas satisfaisants. En effet, comment préjuger que les lexèmes *bougie* ou *fauteuil* ne connaissent pas de motivation, alors que nous avons montré dans les études précédentes que la motivation existe bien dans la constitution des formes sémantiques. Il faut pour cela chercher à décrire une couche de stabilité et de généricité suffisante, et ne pas préjuger d'une motivation se fondant sur des critères pré-établis et figés tels que la morphologie traditionnelle, ou la stricte étymologie gréco-latine.

3.3.2 Forme sémantique, dynamicité, temporalité

Dans le cadre de cette utilisation de la TFS pour l'analyse de corpus, la simplification méthodologique consistant à stratifier les phases du sens ne doit pas – comme nous avons déjà pris la précaution de l'indiquer – laisser croire que ces strates sont figées ou indépendantes l'une de l'autre, ni qu'il y aurait un ordre de succession entre elles. Nous décrivons certes les motifs, la manière dont ils sont profilés, et plongés dans des topiques, mais nous relevons également la manière dont les topiques agissent sur les motifs, ou en tous cas sur la perception que nous en avons, et également la façon dont les profilages anticipent sur les thématiques. Nous avons également mis en évidence la difficulté de distinguer les motifs des anticipations qu'ils développent sur les profilages. Ainsi, la textualité, par sa mise à l'épreuve des concepts convoqués, nous indique que ces phases ne sont que des moments dans la construction dynamique d'une forme sémantique, l'espace entre chacune de ces phases étant occupé par un parcours. Pour ne pas confondre ce dont nous parlons avec une conception qui juxtaposerait ces phases du sens, nous n'entendons pas représenter la construction sémantique comme l'indique ce schéma,

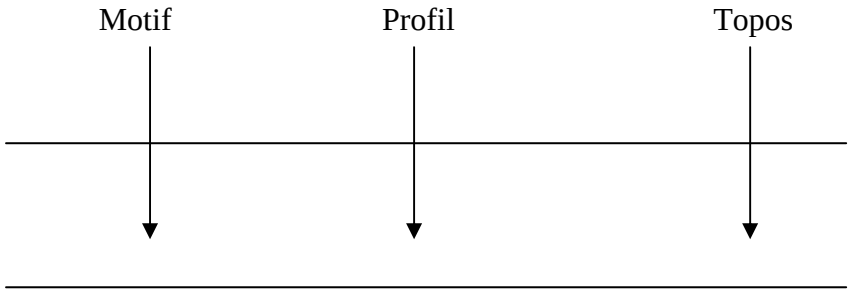

Schéma n°27: conception qui induirait la succession des phases du sens

Mais plutôt comme celui-ci :

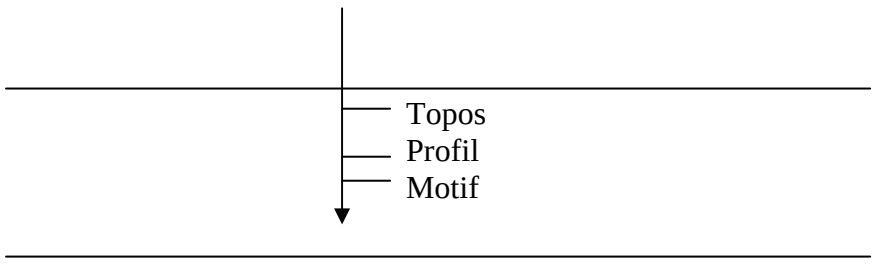

Schéma n°28: conception dynamique qui induit l'immédiateté

La forme sémantique résulte non pas des apports successifs d'un motif, d'un profil et d'un topos, mais plutôt d'une immédiateté dont les phases permettent précisément de repérer les différents moments de constitution du sens. Pour aller plus loin à ce sujet, prenons à nouveau un schéma élaboré par Pottier (la visualisation que nous tentons de réaliser depuis le début de ce travail s'accorde bien avec son mode d'exposition, ce qui aura pour but de rendre un certain nombre d'éléments plus clairs) :

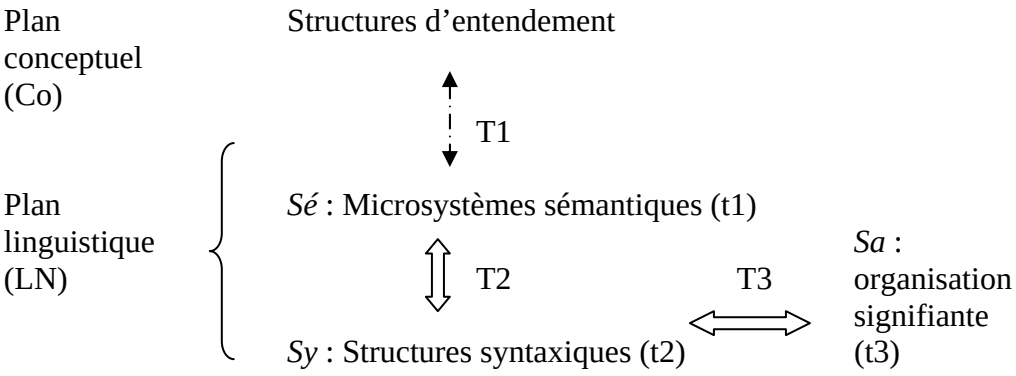

Schéma n°29: organisation du signe chez Pottier et relation entre les constituants

Les typologies t1 : sémantique, t2 : syntaxique, t3 : signifiante sont immanentes ; en outre, les relations entre les niveaux structuraux sont des typologies relatives : T1 : générative, T2 : interne, T3 : externe. Quant aux dimensions du signe linguistique, le plus petit signe serait le morphème. Les seules autres dimensions qui soient universel sont l'énoncé (unité minimale d'énonciation) et le texte (unité intentionnelle de communication close).

Ici, il est déjà question d'une perspective dynamique de la construction sémantique : cependant, Pottier considère les différentes phases de l'organisation du signe dans une succession de processus, alors que dans la perspective de la TFS (et donc dans la TFS en discours), le principe d'unification sémantique renvoie à un continuum de motivations : « l'unification […] repose sur un principe de mise en continuité, qui reste tributaire du domaine d'observation »[315]. Ce schéma établi par Pottier manque, selon notre point de vue, d'une unification, puisque les différentes typologies suggèrent des mécanismes de passage d'un type de structure à un autre. La présentation de ce que Pottier appelle de « plan

[315] Visetti et Cadiot (2006, p.343)

conceptuel » permet toutefois de faire la transition entre notre approche dynamique et une approche davantage génétique, telle que celle proposée par Durafour. Partageant en effet de nombreux acquis de notre démarche, ce dernier va pourtant plus loin dans la prise en compte des phénomènes percepto-cognitifs de la constitution du sens.

3.3.3 Complexité, système dynamique non linéaire, énaction et autopoïese : le constructivisme non radical proposé par la sémentique[316] génétique

Les travaux de Durafour[317] proposent une nouvelle façon de penser le sens, sa nature spatiale et événementielle, le principe doublement gestaltique de l'individuation du sens lexical. Il s'agit, dans une problématique des conditions de l'apparition et de la formation du sens dans l'expérience perceptive, de l'invite à abandonner la conception séculaire de la formation matérielle des énoncés et de leur sens à proprement parler sans moteur précis. Pour lui, les analyses inspirées de la TFS ne sont guère génétiques, car les mécanismes percepto-cognitifs de la constitution du sens (lexical dans notre travail) ne sont pas explicitement identifiés, de sorte que l'on ne sait pas comment nous arrivons linguistiquement et psychologiquement à nos résultats d'analyse : beaucoup resterait à l'intuition. Deux points notamment devraient faire l'objet d'une discussion avec les auteurs de la TFS :

i) la définition des motifs comme « des significations chaotiques et/ou instables » ;

ii) la nature et le mode opératoire des relations hiérarchiques interactives génétiques entre la sémantique discursive ou macro, la sémantique propositionnelle ou méso, la sémantique lexicale ou micro.

En i) se pose la question théorique de l'invariabilité/stabilité du signe/mot dans sa fonction dénominative ontologique, ce que tout locuteur ressent. En effet, en deçà des sens lexicaux construits en discours (moments de variabilité ouverte), il faut qu'il y ait un moment

[316] Ceci ne constitue pas une faute : ce changement orthographique sera explicité dans la suite. Pour expliciter le titre, l'énaction désigne le caractère incarné de la cognition : la cognition et l'action sont inséparables, puisque le monde et l'action se co-déterminent. Ce terme a été introduit par Varela.

[317] Je remercie J.-P. Durafour pour ses remarques et conseils, ainsi que pour l'envoie de ses articles.

intelligible stable en langue (socialement objectif, car partagé, qui soit à la fondation de cette variabilité). Autrement se pose la question de savoir comment et selon quelles modalités les hommes parviennent à se comprendre : en fait, *que signifie savoir une langue* ? Etre créatif, produire du sens nouveau en discours dans une langue historique donnée ? Cette question était déjà celle posée par Aristote. Que sa réponse ait été erronée, logicistiquement erronée, est une autre affaire, que les sémanticiens actuels essaient de corriger, depuis peu.

Il s'agit pour Durafour, dans une problématique des conditions de l'apparition et de la formation du sens dans l'expérience perceptive, de pouvoir envisager la *variabilité* et *la nouveauté* de manière positive et originaire, pour elles-mêmes, de l'intérieur, ontologiquement et constitutivement attachée à *la vie*, ce qui n'est autre que reconnaître que les organismes – des êtres unicellulaires à l'homme – certes avec des différences de degré dans les formes de cette créativité – sont constitutivement des *systèmes fermés-ouverts* en *couplage structurel* permanent avec leurs divers environnements, que ces environnements soient naturels ou culturels (sémiotique verbale chez les seuls hommes), que ces organismes sont ainsi en tant qu'êtres vivants autonomes en une constante production d'eux-mêmes, *autopoïese*. Formellement, il convient de dire qu'ici, l'individualité particulière des deux termes de ce couplage fondateur n'est jamais *antérieure à* leur relation, qui, bien davantage, à l'horizon du temps, à toutes ses échelles, *sans passer par une phase logique*, opère l'individuation de ces termes en leur singularité, leur ipséité. Etres auto-organisés, les organismes vivants perdurent, en effet, dans leur identité en créant/construisant le sens actuel de leur environnement, lequel, en retour, les transforme, les constitue, et cela infiniment jusqu'à la mort. C'est là le *cercle vertueux* de la constitution de soi (ontogenèse) et de la sémentogenèse, Comprendre l'autre, notamment lorsqu'il parle, ainsi que le découvre aujourd'hui la neurophysiologie,

i) c'est toujours le comprendre spontanément à partir de soi, de son propre intérieur cognitif et émotionnel,

ii) c'est toujours non per(re)cevoir *passivement*, comme le suggère le mot réception, le sens *des* mots (leur appartenant), mais bien plutôt, chez l'adulte normal, montrer spontanément la capacité intentionnelle et transcendante (être auprès de l'autre), altéritaire, de se mettre spontanément dans les pas de celui qui s'énonce ou s'est énoncé et dont le texte est matériellement la trace verbale, sémentiquement (selon son sens) « incomplète », donc

> sémentiquement à construire, à créer à partir de cette linéarité, mais sans jamais causalement y attacher et y réduire la forme du sens global du texte T perçu/compris.

Dans sa théorie, le sens global créé est en sa totalité une *forme spatiale temporelle de nature hétérogène*, une *Gestalt temporelle* allant dans l'expérience perceptive, par un déploiement et un développement progressif propositionnel, *à partir de formes virtuelles unitaires émergentes indifférenciées spontanément anticipées* et par la *reconfiguration* des composants intelligibles verbaux linéaires perçus (percepts verbaux et savoir encyclopédique, attaché ontologiquement à ces percepts verbaux et activé analogiquement dans la mémoire) que requièrent constitutivement le tout sémentique D en devenir et les relations qui font actuellement son unité d'individu. Percevoir-comprendre les signes/mots d'un texte T est ainsi toujours un acte de ré-énonciation ouvert créateur (herméneutique) sous la conduite de l'Autre ; un aspect dynamique trop souvent ignoré de l'organisation perceptive, qui rappelle singulièrement que tout champ d'expérience directe ou médiatisée par les signes d'une langue mis en texte est pour le sujet percevant un champ d'action au cœur duquel il *est* faisant, agissant :

> Du concept interdisciplinaire d'auto-organisation autopoïetique introduit par F. Varela en *phénoménologie biologique*, nous nous proposons de présenter l'application singulière en *sémentique phénoménologique*. Nous choisissons de décrire cette application dans le lieu verbal et cognitif local, génétiquement fondamental, que nous appelons le *métabolisme propositionnel*, moment génétique producteur du sens de la proposition p au temps t, dont l'itération dans le temps de l'expérience de la perception-compréhension des phrases du texte T sera/fera le parcours génétique unitaire et continu du déploiement et du développement de l'individuation du sens global spatio-temporel de la Gestalt D. Dans la phase descendante du mouvement autopoïetique du métabolisme propositionnel, le sens propositionnel p s'individuant et se stabilisant naît de la forme virtuelle unitaire antérieure p´ non encore matériellement et sémentiquement déployée lui correspondant. Cette forme unitaire virtuelle p´ fondante de p fondé est née au temps t suivant le mouvement génétique continu producteur de la Gestalt du sens global en devenir de T dans l'*acte* de lecture-compréhension-ré-énonciation par *autopoïese*, en son *moment dynamique « montant* », simultanément i) de la perception des divers signifiés invariants attachés aux signes/mots de la phrase (percepts) qui sont *idiomatiquemen*t présents (signe = signifiant/signifié) à la conscience (relativisme du sens aux signifiés d'une langue historique donnée) et ii), par analogie aux expériences antérieurement vécues par la conscience incorporée, du *savoir encyclopédique* de toute nature activé/inhibé par ces signifiés chez un sujet particulier

(relativisme du sens à un sujet dans sa relation, via les mots d'un texte, à son expérience du monde sous la conduite d'une autre conscience)[318].

Il devient manifeste que les coupures, qui signifient clôture sur soi des entités-substances séparées (res cogitans//res extensa), de la philosophie rationaliste, objectiviste, du Sujet théorique (transcendantal) et de l'Objet, du Corps et de l'Esprit, plus que de perdre toute valeur scientifique dans les sciences du vivant, se révèlent plutôt, en raison de leur force idéologique toujours vigoureuse, en particulier dans les sciences du langage et de la théorie de l'esprit (conscience), comme des « obstacles épistémologiques » à écarter si nous voulons élaborer non plus une science atomiste, *quantitative*, du général, mais une science *qualitative* du continu particulier. Il se fixe pour tâche de décrire sans contradiction le mouvement génétique circulaire qui existe entre les trois niveaux hiérarchiques emboîtés de l'organisation de l'espace sémentique unitaire global émergeant. La forme de cet espace sémentique est une Gestalt temporelle D, dont le tracé de la frontière/bordure a lieu progressivement jusqu'à la fin du déroulement nécessairement linéaire de l'expérience perceptive.

Que pouvons nous dire de tout ce modèle élaboré, en particulier à propos des reproches qu'il peut adresser à notre approche (rappelons que nos analyses, sont, aux vues de ces préalables, considérées comme n'étant pas génétiques, car les mécanismes percepto-cognitifs de la constitution du sens ne sont pas explicitement identifiés : beaucoup resterait à l'intuition)?

Un point intéressant, par rapport aux limites que nous permettons nous-mêmes d'envisager quant à l'application de la TFS au discours, est la prise en considération minutieuse de la matérialité discursive, textuelle, propositionnelle, etc. Outre les schématisations produites par l'auteur, nous pouvons essayer de synthétiser les implications présentées dans notre perspective :

[318] Cette citation, ainsi que les éléments de ce paragraphe, proviennent de textes envoyés par l'auteur : pour plus de précisions, le lecteur peut consulter un certain nombre de textes sur la page personnelle de J.-P. Durafour (http://homepages.uni-tuebingen.de/jean-pierre.durafour/).

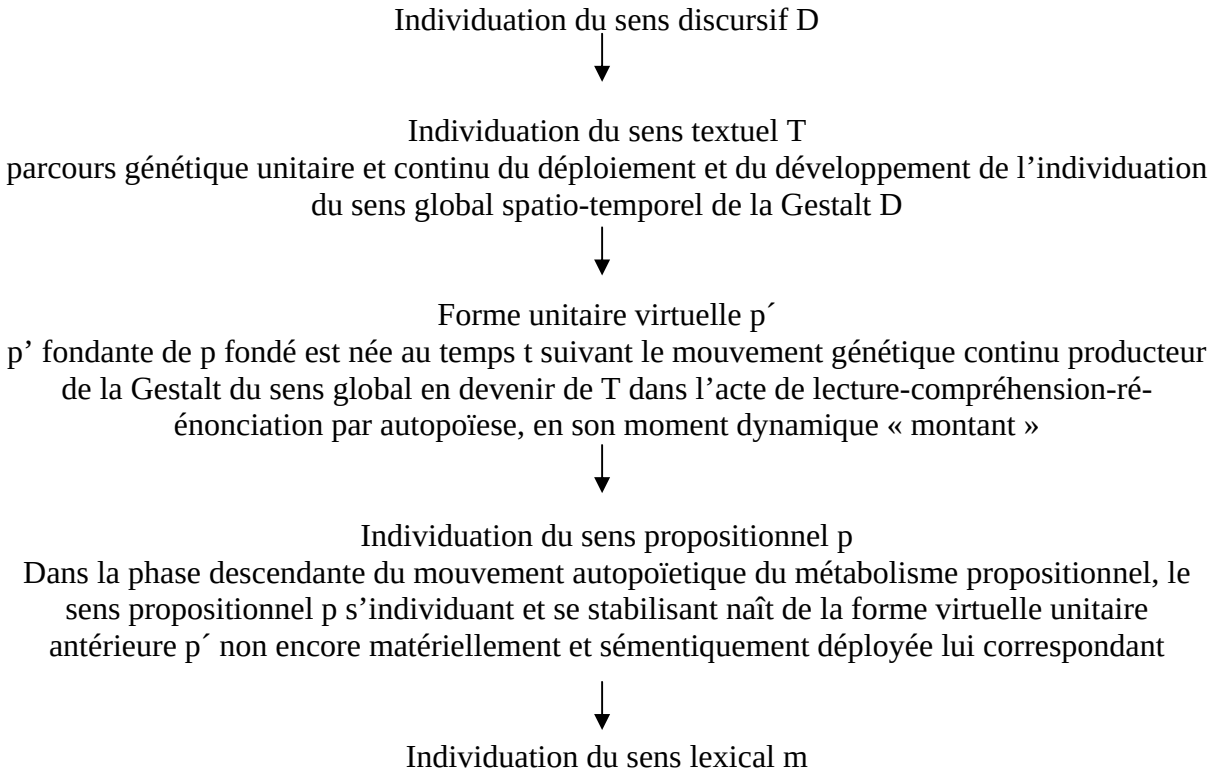
Individuation du sens discursif D
Individuation du sens textuel T
parcours génétique unitaire et continu du déploiement et du développement de l'individuation du sens global spatio-temporel de la Gestalt D
Forme unitaire virtuelle p´
p' fondante de p fondé est née au temps t suivant le mouvement génétique continu producteur de la Gestalt du sens global en devenir de T dans l'acte de lecture-compréhension-ré-énonciation par autopoïese, en son moment dynamique « montant »
Individuation du sens propositionnel p
Dans la phase descendante du mouvement autopoïetique du métabolisme propositionnel, le sens propositionnel p s'individuant et se stabilisant naît de la forme virtuelle unitaire antérieure p´ non encore matériellement et sémentiquement déployée lui correspondant
Individuation du sens lexical m

Schéma n°30: niveaux de structuration du sens chez Durafour

La démarche est bien sûr ambitieuse, et n'est pas sans rappeler les annonces faites dans la TFS ; cependant, elle reste tributaire de la séparation discours/texte/proposition, même si elle postule des dynamiques de constitution montantes et descendantes. En effet, comment peut-on, en prenant pour objet les unités, mesurer les liens discours-textes et leurs déterminations réciproques, et leur intrication dans le processus décrit ? En réponse aux remarques de l'auteur, nous répondrons donc que la nécessaire prise en compte simultanée des nombreux paliers d'indexation du système du sens ne permet pas une conception génétique de la sémantique, mais plutôt – et c'est ce que nous faisons – une description des dynamiques de **constitution de formes** en discours. C'est pourquoi les motifs sont définis comme chaotiques et/ou instables, et nous avons vu lors des analyses concrètes que cela est justifié. Nous défendons également la saisie de cette constitution en phases : nous avons cependant, comme dans l'approche de Durafour, intégré les dimensions que sont le Discours, le Genre, le Texte et la Proposition, à notre manière. Mais finalement cette intégration de nouveaux facteurs a conduit non pas à une remise en question de la TFS, mais à un réaménagement des phases de sens décrites : nous avons ainsi introduit, par l'intermédiaire du concept d'anticipation lexicale, ce que nous avons appelé des **motifs insérés** et des **profils doxiques**, qui intègrent les dimensions discursives et énonciatives. La démarche génétique

proposée par l'auteur nous semble finalement davantage tournée vers l'intuition que la notre, puisque nous avons cherché à décrire linguistiquement la constitution de formes sémantiques en discours. Ce détour par les travaux de Durafour a en tous cas permis de poser plus clairement le statut que nous accordons à la perception : si nous reconnaissons le caractère incarné de la cognition, nous réservons toutefois notre attention aux formes linguistiques, qui servent de champ d'analyse pour la prise en compte des dimensions perceptives et cognitives.

Ces dynamiques de constitution s'intègrent finalement dans une conception renouvelée du signe linguistique, et s'inscrivent dans un projet plus général de perception des signes : nous pouvons interroger le niveau sémiotique de notre approche, afin d'en mesurer l'apport.

3.3.4 L'interprétant dans la construction d'une forme sémantique : le niveau sémiotique de la sémantique

Dans cette section qui consiste en un retour théorique sur le concept de forme sémantique au regard du parcours effectué à travers les corpus, le statut de la sémiotique doit être défini plus précisément, ou doit au moins être situé dans le champ scientifique. Nous verrons que cette section témoigne d'un grand nombre de décalages par rapport à notre propre cadre de recherche, et que les apports ne sont pas nombreux. Mais il nous semblait toutefois important de procéder à ce détour, afin de clarifier certains éléments de terminologie, et également clarifier certains postulats. En particulier, à partir des travaux de Peirce, le rôle de ce qu'il appelle l'interprétant semble devoir être pris en compte. Il ne faut pourtant pas faire de faux-sens, et confondre *interprétant* et *interprète*. L'*interprétant* s'intègre dans un schéma triadique, comme le formule Deledalle dans son commentaire aux *Écrits sur le signe* de Peirce :

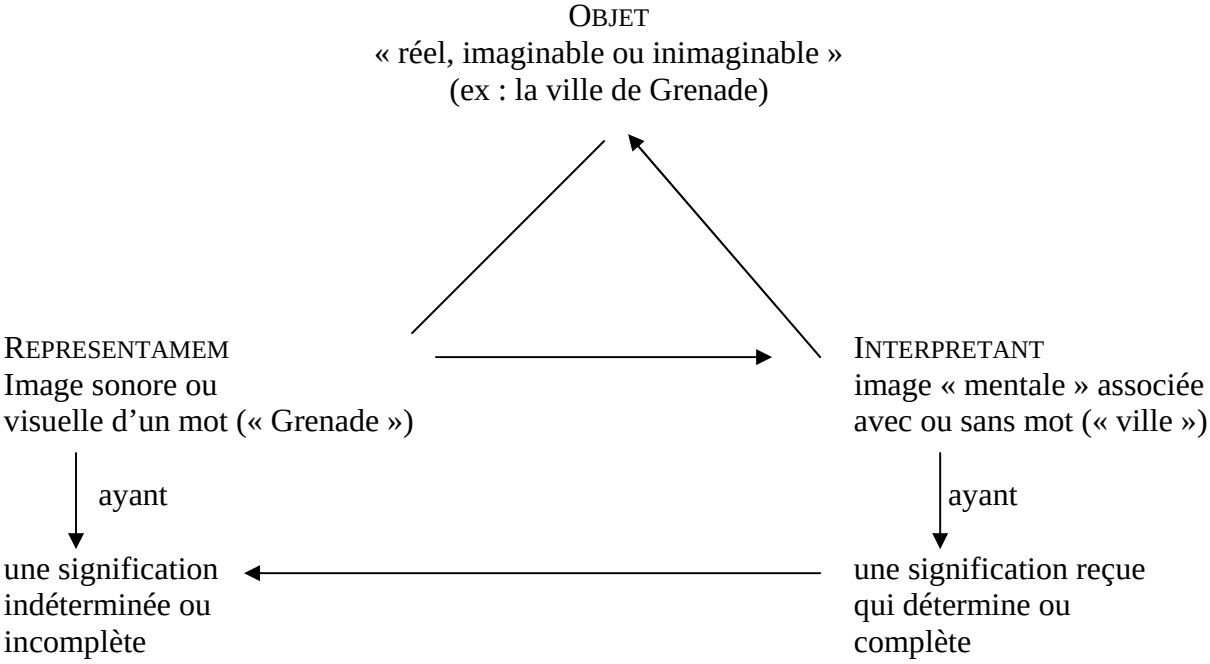

Schéma n°31: triade sémiotique chez Peirce

Le representamen se définit en relation avec le signe :

> J'emploie ces deux mots *signe* et *representamen*, différemment. Par *signe* j'entends tout ce qui communique une notion définie d'un objet de quelque façon que ce soit, étant donné que ces communications de pensée nous sont familières. Partant de cette idée familière, je fais la meilleure analyse que je peux de ce qui est essentiel à un signe et je définis un *representamen* comme étant tout ce à quoi cette analyse s'applique […] UN REPRESENTAMEN *est le sujet d'une relation triadique avec un second appelé son* OBJET, *pour un troisième appelé son* INTERPRETANT, *cette relation triadique étant telle que le* REPRESENTAMEN *détermine son interprétant à entretenir la même relation triadique avec le même objet pour quelque interprétant*[319]

L'interprétant chez Peirce est un élément constitutif du signe, et signe lui-même, et non la personne qui interprète. Le representamen, pris en considération par un interprète, a le pouvoir de déclencher un interprétant, qui est un representamen à son tour et renvoie, par l'intermédiaire d'un autre interprétant, au même objet que le premier representamen, permettant ainsi à ce premier de renvoyer à l'objet[320] : et ainsi de suite, à l'infini. Par exemple, la définition d'un mot dans le dictionnaire est un interprétant de ce mot, parce que la définition renvoie à l'objet (= ce que représente ce mot) et permet donc au representamen (= le mot) de renvoyer à cet objet. Mais la définition elle-même, pour être comprise, nécessite

[319] Peirce, 2005, p.116-117, extrait de 1.540 et 1.541.
[320] Voir ici l'analyse de Nicole Everaert-Desmedt.

une série ou, plus exactement, un faisceau d'autres interprétants (d'autres définitions) : le processus sémiotique est, théoriquement, illimité. Nous sommes engagés dans un processus de pensée, toujours inachevé, et toujours déjà commencé.

Dans la pratique, cependant, il est limité, court-circuité par l'habitude, que Peirce appelle l'interprétant logique final : l'habitude que nous avons d'attribuer telle signification à tel signe dans tel contexte qui nous est familier. L'habitude fige provisoirement le renvoi infini d'un signe à d'autres signes, permettant à des interlocuteurs de se mettre rapidement d'accord sur la réalité dans un contexte donné de communication. Mais l'habitude résulte de l'action de signes antérieurs. Ce sont les signes qui provoquent le renforcement ou la modification des habitudes.

Le processus sémiotique selon Peirce intègre toutes les composantes de la sémiotique : la pragmatique (domaine de l'interprétant) est indissociable de la sémantique (domaine de l'objet) et de la syntaxe (domaine du representamen).

Le representamen peut être (1) un qualisigne (priméité), c'est-à-dire une qualité qui fonctionne comme signe. Il peut être (2) un sinsigne (secondéité), c'est-à-dire une chose ou un événement spatio-temporellement déterminé qui fonctionne comme signe. Il peut être (3) un légisigne (tiercéité), c'est-à-dire un signe conventionnel.

Un representamen peut renvoyer à son objet selon la priméité, la secondéité ou la tiercéité, c'est-à-dire par un rapport de similarité, de contiguïté contextuelle ou de loi. Suivant cette trichotomie, le signe est appelé respectivement (1) une icône, (2) un indice ou (3) un symbole.

Suivant la trichotomie de l'interprétant, le signe est appelé respectivement (1) un rhème (priméité), (2) un dicisigne ou signe dicent (secondéité) et (3) un argument ou raisonnement (tiercéité).

La priméité ne comprend qu'elle-même, tandis que la secondéité comprend la priméité, et que la tiercéité comprend à la fois la secondéité et la priméité. Il existe donc, dans le processus sémiotique, un principe de hiérarchie des catégories, selon lequel un representamen (premier) ne peut renvoyer à un objet (second) d'une catégorie supérieure, et l'interprétant (troisième terme) ne peut, à son tour, appartenir à une catégorie supérieure à celle de l'objet. Par exemple, un sinsigne (representamen de catégorie 2) ne peut pas être un

symbole (objet de catégorie 3), mais il peut être considéré comme une icône (objet de catégorie 1) ou un indice (objet de catégorie 2). En tenant compte de la hiérarchie des catégories, on peut répertorier dix modes de fonctionnement de la signification, indiqués ci-dessous, avec un exemple pour chaque cas (R, O, I indiquent respectivement le representamen, l'objet et l'interprétant) :

	R O I	
1)	1 1 1	qualisigne iconique rhématique : un sentiment vague de peine.
2)	2 1 1	sinsigne iconique rhématique : une maquette.
3)	2 2 1	sinsigne indiciel rhématique : un cri spontané.
4)	2 2 2	sinsigne indiciel dicent : une girouette.
5)	3 1 1	légisigne iconique rhématique : une onomatopée : « cocorico ».
6)	3 2 1	légisigne indiciel rhématique : un embrayeur : « ceci ».
7)	3 2 2	légisigne indiciel dicent : un feu rouge en contexte.
8)	3 3 1	légisigne symbolique rhématique : un nom commun : « pomme ».
9)	3 3 2	légisigne symbolique dicent : une proposition : « il fait froid ici ».
10)	3 3 3	légisigne symbolique argumental : - abduction : « Il fait froid ici » interprété comme une demande de fermer la fenêtre - induction : « il n'y a pas de fumée sans feu » - déduction : le feu rouge en général dans le code de la route

Tableau n°5: les dix modes de fonctionnement de la signification chez Peirce

Comme le montre Tiercelin, le concept de signe n'est pas dénué d'un certain flou. Au fil de l'évolution de la théorie (prise en compte des indices et des icônes et plus seulement des symboles), le signe acquiert sa spécificité, et la logique se définit comme une sémiotique. Mais plus le concept de signe se spécifie, moins la sémiotique apparaît comme une science des signes autonome. Peirce ne voit dans le vague « aucun défaut de notre connaissance ou de notre pensée » (3. 344). Le vague est un principe réel universel. En fait, un signe n'est ni totalement indéterminé, ni totalement déterminé. L'irréductibilité du vague provient aussi de

l'indétermination réelle qui s'attache à nos croyances et à nos habitudes ; le vague est en outre directement lié au fait que pour Peirce le réel se présente sous la forme d'un *continuum*.

Ce qui est intéressant pour nous dans ces considérations, c'est de voir **la pragmatique comme méthode scientifique de fixation de la croyance**, car il y a un processus sous-jacent à la production et l'interprétation de signes : ceci rejoint nos préoccupations sur les formes sémantiques, que l'on peut, dans une certaine mesure, qualifier de fixateurs de la croyance. En effet, certains des régimes du sens attestés par ces formes relèvent de la croyance, et la fixation est en outre vue dans son aspect dynamique. De plus, dans l'intérêt que nous portons à la relation entre lexique et idéologie, observer le degré de fixation de la croyance dans une forme sémantique – comme dans un signe – et connaître la détermination plus ou moins importante qui lui appartient est nécessaire.

Pour relier cette pragmatique peircéenne à nos préoccupations, nous pouvons partir de l'intérêt porté à ce sujet par Eco (1985) : il y étudie en effet, dans le second chapitre, les fondements sémiosiques de la coopération textuelle. Il propose tout d'abord une lecture des textes de Peirce, ce qui aura également l'avantage de nous rendre plus familières les notions présentées précédemment. Peirce parle de deux types d'objets : il y a un Objet dynamique qui contraint à déterminer le signe à sa représentation, et il y a un Objet immédiat qui est l'objet comme le signe lui-même le représente, et dont l'Être par suite dépend de la Représentation dans le signe. L'objet est défini plus précisément comme un corrélat du signe et le troisième élément de la corrélation, parallèlement à l'interprétant, n'est pas le signifié mais le fondement. Un signe se réfère à un fondement à travers son objet ou le caractère commun de ces objets. L'interprétant est significativement défini comme tous les faits connus autour de cet objet.

La thèse de Eco part du fait que le signifié d'un terme contient virtuellement tous ses possibles développements textuels. Le terme serait une entrée encyclopédique qui contient tous les traits qu'il acquiert au cours de chaque nouvelle proposition. La conception du signe chez Peirce s'étend aussi à des textes, c'est pourquoi la notion d'interprétant concerne des processus de traduction beaucoup plus vastes et complexes que les processus élémentaires de synonymie ou de définition lexicale. En fait, « le problème est uniquement de savoir comment faire fonctionner la sémiosis illimitée pour en parcourir tous les itinéraires et les raccords »[321]. Le modèle théorique d'une encyclopédie prévoit différents 'sens' ou différentes disjonctions

[321] Eco (1985, p.43)

possibles d'un spectre sémantique idéalement complet. Les traits sémantiques enregistrés auraient dû apparaître sous une sélection contextuelle précise, tandis que d'autres auraient dû apparaître comme possibles, même s'ils étaient inexprimés. Mais il y a une limite logique à l'encyclopédie, qui ne peut être infinie : c'est l'univers de discours. Il ouvre une perspective sur la thématique des mondes possibles qui tente de réduire les regestes encyclopédiques dans les cadres d'univers précis de discours, à travers des modèles qui réduisent à un format maniable le nombre de propriétés en jeu et leurs combinaisons. L'Objet Dynamique est sémiotiquement parlant à notre disposition seulement comme ensemble d'interprétants organisés selon un spectre componentiel structuré opérativement. Mais alors que du point de vue sémiotique il est le possible objet d'une expérience concrète, du point de vue ontologique il est l'objet concret d'une expérience possible.

Entendre un signe comme une règle qui se développe à travers la série de ses propres interprétants signifie avoir acquis l'habitude d'agir selon la prescription fournie par le signe. Le comportement de l'interlocuteur devient un interprétant du signifié du mot. Cela fournit des directions pour une pragmatique du texte : l'univers du discours représente le format que nous devons faire prendre à l'encyclopédie potentielle pour pouvoir l'utiliser. Les décisions pragmatiques de l'interprète font mûrir la richesse des implications que toute portion textuelle contient, des termes aux arguments. Eco conclut qu'il n'y a pas de sémiotique textuelle explicite chez Peirce, mais qu'il se dessine – et c'est ce qui nous intéresse finalement – la liaison qui peut unir une sémiotique du code à une sémiotique des textes et des discours.

Ce détour par le modèle développé par Peirce, repris par Eco, nous permet de mieux situer les enjeux sémiotiques de notre travail : en effet, tout en y faisant référence à plusieurs reprises (dans la TFS, dans la sémantique du sens commun, comme proposition générale d'une sémiologie générale que nous suivons dans le projet saussurien), nous n'avions pas précisément interrogé les fondements de cette discipline, ni posé les distinctions entre sémiologie et sémiotique, et leurs rapports avec notre objet. C'est à présent choses faite, et nous avons pu voir – en particulier avec la terminologie de Peirce – que la sémiotique constitue un cadre méthodologique hétérogène par rapport à ce que nous élaborons. Cependant, nous pouvons rejoindre certaines des préoccupations de ce courant, en particulier dans la confrontation avec les disciplines textuelles, à la manière de Eco. Permettant d'entrevoir une sémiotique des textes et des discours – projet auquel nous participons sur le plan sémantique – nous proposons à présent de redéfinir ces notions, ainsi que celle de genre, au regard de ce qui a été développé dans la seconde partie.

3.4 Redéfinition des liens entre les catégories traditionnelles (discours-genre-texte)

Dans la mesure où nous avons relevé les apories de la partition discours-genre-texte, et proposé, à la suite de Sarfati, une interprétation du corpus médiatique en utilisant la tripartition canon-vulgate-doxa, nous allons schématiser l'insertion de différents niveaux, traditionnellement éloignés, au regard des considérations sémantiques dont nous avons rendu compte.

	Canon	Vulgate	Doxa
Discours	Discours instituant	Reprise constituante	Reprise destituée
Genre	Fixé par le canon	Ecart limité possible	Liberté discursive
Texte	Règles structurelles Séquences Forme	Règles structurelles : choix stratégique possible	Tentation de 'vulgatisation' possible
Enonciateur	fondateur	transmetteur	actualisateur
Parcours sémantiques	Motivation fondatrice	Transfert du motif	Motif + ou - argumentatif
Configurations discursives de légitimation	Institué Codes syntaxiques	Institutionnalisation Reprise et/ou transfert des codes	Légitimation Structurations syntaxiques (profils)
Orientation pragmatique	Protensive	Tensive	Rétensive
Formations Discursives	Caractérisation de la F.D.	Définition de la F.D. : possibilité de subversion	Positionnement Luttes/enjeux symboliques
Inscription du sujet	En retrait Si marque de la F.D. : lutte/position	Marque l'idéologisation ou objectivation de la vulgate	Témoigne des enjeux symboliques consensus, polémique

Schéma n°32: Redéfinition des catégories du Discours, Genre et Texte (et celles qui en procèdent) à la lumière des catégories canon-vulgate-doxa

Nous voyons se profiler un décloisonnement de niveaux traditionnellement distincts, qui peuvent à présent s'intégrer dans un même mouvement d'analyse. Il y a en effet une redistribution des concepts selon les différents régimes textuels (canon, vulgate, doxa). Un texte canonique sera produit dans le cadre d'un discours instituant ; son genre sera fixé par ce discours, et le texte sera tributaire de règles structurelles : il contiendra des séquences typiques, et une forme particulière, propres à ce discours et à ce genre. Pour ces trois concepts (discours, genre, texte), la vulgate est contrainte pas une certaine forme institutionnelle (elle consiste en une reprise constituante), rendant les écarts génériques limités (dans un certain paradigme de genres ayant en commun un aspect explicatif voire didactique). La doxa, en tant que reprise destituée, permet une liberté discursive : sur le plan textuel, elle peut faire valoir un certain nombre des propriétés de la vulgate (ce que nous appelons vulgatisation) afin d'en récupérer la légitimité (c'est le cas dans les discours politiques, avec des énoncés qui s'apparentent à des définitions, tels que *Le libéralisme est le produit d'une quête millénaire du vrai et du juste fondée sur une conception de l'universalité humaine* chez Madelin par exemple : l'auteur donne l'impression d'expliciter un concept, alors qu'il s'agit d'une doxa). L'énonciateur, dans le canon, est fondateur (c'est pourquoi il s'agit souvent d'une institution, comme les Assedic dans le cas des intermittents) ; dans le cadre de la vulgate, il est un transmetteur (il doit faire circuler l'information), alors que dans la doxa il est actualisateur (il peut capter ou subvertir cette information, voire innover). Ces différences se retrouvent dans les parcours sémantiques, avec un texte canonique qui va fonder une motivation (en relation avec les dimensions propres à l'objet, comme l'étymologie, l'évolution historique, etc.) ; une vulgate qui va transmettre cette motivation en élargissant son domaine de circulation ; et une doxa qui va pouvoir reprendre de manière plus ou moins argumentative cette motivation sémantique (comme nous l'avons montré avec les trois sous-corpus politiques, dans lesquels chaque énonciateur orientait le motif //ouverture// dans une certaine voie).

Ce que nous appelons les *configurations discursives de légitimation* recouvrent deux aspects : les aspects institutionnels et des aspects plus formels. Au niveau institutionnel, le canon est institué, de part sa nature. La vulgate est institutionnalisée, puisqu'elle a un rôle de médiateur objectif. La doxa n'est pas institutionnalisée, mais les énonciateurs peuvent recourir à une légitimation (par exemple dans les discours de Le Pen, le candidat déconstruit des modèles, pose des problèmes dont il a la solution, légitimant sa position), afin d'obtenir une certaine autorité (au sens bourdieusien). Les aspects plus formels concernent les codes syntaxiques propres aux différents régimes : partant d'un texte canonique possédant des

aspects récurrents, la vulgate va reprendre certains de ces codes, et permettre de les transférer (afin de rendre le message plus accessible par exemple) ; la doxa va pouvoir orienter les interprétations de sens grâce à certains profilages particuliers : en relation avec la vulgatisation vue précédemment, les énonciateurs peuvent donc contraindre des interprétations par des profilages particuliers, tout en proposant au lecteur/auditeur une image de vulgate. Ceci entre en relation avec l'orientation pragmatique des différents textes : le canon vise le futur puisqu'il doit créer ou modifier un état ; la vulgate vise le présent, par sa nature explicative ; **la doxa**, en tant que telle, vise ce qui a été dit, afin d'en modifier éventuellement les termes : ainsi, bien que de nature rétensive, ses **objectifs sont également d'avoir une visée tensive, et dans le meilleur des cas protensive**, en fixant de nouvelles normes sémantiques, et en s'imposant face au canon (c'est ce que peut suggérer l'analyse selon cette tripartition canon-vulgate-doxa des textes sur les intermittents, puisque le texte canonique fixe un certain nombre de principes, en particulier celui que *intermittent n'est pas un statut* : or une doxa contraire semble s'être imposée).

Les relations de ces régimes textuels avec les F.D. et les sujets sont importants : en effet alors que pour le canon on trouve une inscription qui va caractériser la F.D., avec un sujet en retrait (si l'énonciateur s'implique personnellement dans un discours institutionnel, cela peut conduire à une lutte entre différentes positions, voire à une certaine forme de lutte de classes), la vulgate va en général témoigner d'une objectivation, ou au contraire dans certains cas d'une idéologisation selon que la F.D. du canon est simplement définie, ou subvertie. La doxa, à l'inverse, va positionner la F.D. à l'origine de sa production, et rendre compte d'enjeux symboliques importants. L'inscription du sujet va alors témoigner de ces enjeux, en montrant les dimensions polémiques ou consensuelles propres à un terme.

Toutefois, comment penser les mécanismes textuels qui assurent par exemple la cohésion, ou les dimensions génériques (même si leur catégorisation problématique est impropre et liée au discours)? Selon nous, la réponse se trouve dans l'usage que nous faisons de la TFS, associée au souci de considérer les différents régimes de sens d'un texte selon la tripartition canon-vulgate-doxa. Ainsi, sur le plan sémantique :

- l'anticipation suggérée des motifs sur les opérations de profilages permet d'introduire dès le début de la construction du sens des dimensions hétérogènes qui relevaient dans les conceptions traditionnelles tantôt du type du discours tantôt du genre ;

- les opérations de profilages garantissent la prise en compte des dimensions linguistiques de cohérence observées dans les textes, en stabilisant les motivations sémantiques des unités disposées syntagmatiquement ;

- les topoï permettent d'entrevoir la diversité discursive, à la fois sur le plan sémantique, et sur le plan des positions énonciatives, tout en attestant de la stabilité propre à ces individuations langagières (ces dynamiques prenant pour fond les motifs propres aux différents objets).

Il devient dès lors plus aisé de proposer **un nouveau modèle de construction du sens au sein d'un texte, l'unité portant en elle les dimensions textuelles, génériques et discursives, manifestées dans et par la construction d'une forme sémantique**. Cette circulation du sens invite à s'interroger sur les relations entre le discours, les idéologies et la pensée.

3.5 Discours, idéologies, pensée : à partir d'Orwell et Chomsky

A l'opposé de l'analyse de corpus que nous menons, la démarche inductive proposée par Chomsky dans les années 60 s'est déplacée sur le terrain politique et médiatique, touchant d'étonnamment près à l'analyse du discours. Cette évolution peut constituer, de manière indirecte, un point de départ à notre problématiques. Le détour par Orwell tient à la fascination que ce dernier a exercé sur Chomsky dans sa jeunesse, fascination qui se retrouve dans certains travaux de Chomsky. Ce rapport est étudié par Joseph (2006) : il parle notamment de l'ouvrage *1984* et des thèses sur la langue qui y sont développées. Big Brother, chef du Parti qui règne sur l'Océanie (en fait, le monde anglophone), n'est pas une personne, mais un symbole. Par définition, un symbole est incapable de dialoguer. Le dictateur est, dans un certain sens, toujours un personnage symbolique, quasi-divin, et le contredire est un acte de lèse-majesté. Un symbole existe simplement pour être perçu et interprété. Mais cette interprétation même est un problème pour le Parti, étant trop indéterminée. Les Prolos de l'Océanie, avec leur langage traditionnel (qu'on appelle 'Oldspeak'), peuvent chicaner sur les paroles de Big Brother et mettre en doute ce que leur dit le Parti. Voilà pourquoi le Parti a créé une vaste opération linguistique chargée de la reconstruction du langage pour éliminer l'indétermination de l'interprétation :

> C'est ici qu'entre le besoin de restreindre l'interprétation – et la thèse que je pose est que le trait distinctif du dictateur est précisément son intention de restreindre l'interprétation. Il doit imposer une seule interprétation de sa parole. Désir utopique, oui, parce que c'est dans la nature de l'esprit humain de considérer diverses interprétations d'un énoncé et de choisir entre elles. Ce qu'on peut faire, faute de mieux, c'est empêcher les gens de prononcer une interprétation alternative, par menace, torture ou meurtre. Mais un vrai dictateur, comme tout artisan de qualité, ne s'inquiétera pas de la nature utopique de son but ultime. La question importante est celle-ci : que faire pour contrôler l'esprit des gens qu'on commande ?[322]

Basé sur sa vaste expérience intime de régimes impérialistes, communistes et fascistes, Orwell a déterminé que la meilleure méthode, du moins pour les intentions satiriques de 1984, est une forme de standardisation linguistique :

> La Nov-langue représente le point culminant des opinions développées par Orwell pendant les cinq années précédentes (voir Orwell 1944, 1946, 1947). Elle est avant tout

[322] Joseph (2006, p.2)

> une satire du Basic English, cet 'Anglais fondamental' de 850 mots créé par Ogden et Richards à la suite de leur livre The Meaning of Meaning (Le sens du sens, 1923), et offert comme une langue auxiliaire internationale (voir Ogden 1930 ; Courtine 1984 ; Joseph 1999a ; Joseph et al. 2001, chap. 3). Selon eux, la Première Guerre Mondiale fut elle-même le résultat de l'abus de mots abstraits et complexes tels que démocratie et liberté dans un but de propagande, et tout espoir de paix mondiale dépendait de la capacité des gens à contrôler la signification de tels mots pour en éviter l'abus. Ogden et Richards croyaient que la réduction de la langue à 850 mots, dont une grande partie se rapportaient à des choses concrètes, rendrait presque impossible l'emploi du langage pour tromper les gens et leur imposer une propagande[323].

Au début, Orwell s'intéressait au Basic English et correspondait avec Ogden à propos de cette langue réduite. Mais finalement il s'est rendu compte qu'elle risquait de produire des effets opposés à ceux prévus par ses créateurs. On ne peut combattre la propagande qu'avec l'analyse rationnelle et le raisonnement. Cela demande qu'on réexprime des énoncés propagandistes sous une autre forme. Si la possibilité d'une telle réexpression disparaissait à cause de la perte de mots, peut-être qu'on ne pourrait plus mettre en doute aucun énoncé. Dans *1984*, le Parti soutient que deux et deux font cinq. Le protagoniste du roman, Winston Smith, se rend compte de l'erreur, évidente à ses yeux. Mais le Parti exerce déjà tant de contrôle sur sa pensée et son langage qu'il ne peut pas construire le raisonnement qui en prouverait la fausseté, bien qu'il le comprenne instinctivement. Il en va de même pour le grand projet que le Parti soutient pour réécrire l'histoire – le projet sur lequel travaille Winston lui-même – et pour les trois slogans du Parti :

> WAR IS PEACE FREEDOM IS SLAVERY IGNORANCE IS STRENGTH
> [La guerre, c'est la paix / La liberté, c'est la servitude / L'ignorance, c'est la force]
> Katherine, la femme de Winston, « had not a thought in her head that was not a slogan » (« n'avait en tête aucune pensée qui ne soit pas un slogan », p. 69) – c'est-à-dire, une collocation de mots et de pensées préemballée par le Parti. En réduisant le nombre de mots et de leurs collocations possibles, le Parti limite strictement la possibilité de pensée originale, fondée soit sur l'observation empirique, soit sur le raisonnement individuel. Cet étranglement de la réception sensorielle et de la possibilité de combiner des mots d'une façon inventive, voilà ce qui pour Winston est le plus pervers et le plus oppresseur dans le Parti[324].

Dans ses critiques de la politique, Chomsky a insisté sur l'existence d'une conspiration entre les gouvernements et les médias pour « fabriquer le consentement ». Pour lui, des expressions telles que *le monde libre* et *l'intérêt national* etc. sont de pures expressions de propagande. On ne doit pas les prendre au sérieux. Elles ont été construites, souvent très

[323] *Ibid.*, p.3
[324] *Ibid.*, p.3

consciemment, afin de bloquer la pensée et la compréhension. Dans Chomsky 2003, l'auteur propose la méthode qui serait correcte pour se dégager de l'emprise de cette propagande :

> La méthode correcte, ce n'est pas d'essayer de persuader les gens qu'on a raison, mais de les obliger à penser par eux-mêmes. Il n'y a pas de sujet dans les affaires humaines dont nous puissions parler avec une grande assurance. […] on peut réunir des preuves, rassembler les choses, les regarder sous un certain angle. La bonne approche, en oubliant ce que l'on fait, soi, ou ce que font les autres, consiste seulement à encourager les gens à procéder ainsi[325].

Il existe en effet un abîme entre les lieux communs sur la situation dans le monde, et le témoignage des sens et des enquêtes, sitôt qu'on se donne la peine d'examiner les choses. Chomsky encourage en outre l'action collective, car le trait de génie du système de domination et de contrôle consiste à séparer les gens les uns des autres de telle sorte qu'ils ne puissent travailler ensemble. Pour étayer son propos, il donne l'exemple du syntagme *interventionnisme humanitaire* : l'interventionnisme humanitaire relève de l'orthodoxie et part de l'axiome que si nous intervenons, c'est par humanité. Grâce à cela, presque tous les recours à la force militaire ont été décrits comme des interventions humanitaires. D'une manière plus générale :

> La technique normale de fabrication de l'opinion consiste à agir dans son propre intérêt, puis construire un cadre qui accueille cette action et la valide. […] Nous parvenons toujours à construire notre propre cadre qui affirme : « Oui, c'était ce qu'il fallait faire et tout ira bien. » Il arrive que la conclusion soit justifiée. Ce n'est pas toujours une illusion. Mais il est très facile de s'illusionner quand on y a intérêt. Ce n'est pas surprenant[326].

Ainsi, en cherchant dans l'œuvre engagée de Chomsky, nous pouvons tisser un lien entre ses propos – qui touchent à la construction de l'opinion et à la propagande – et la perspective discursive (portant sur les corpus) que nous menons. Lorsque Chomsky identifie la propagande comme étant la réalisation d'un cadre adéquat à une opinion que quelqu'un souhaite imposer, nous sommes en effet très proches des thèses bourdieusiennes dont nous nous inspirions pour l'analyse de la légitimation, voire de l'auto-légitimation, que nous relevions dans les discours politiques, ou dans certaines productions médiatiques. Reste que nous ne pouvons pas – et Chomsky lui-même ne s'y risque pas, ou très peu – établir de lien

[325] Chomsky (2003, p.218)
[326] *Ibid.*, p.250

fort entre cette conception de la propagande et des idéologies, avec la théorie générativiste. Par contre, la fascination orwelienne de Chomsky peut permettre de construire des points de transition : en effet, de manière *rétroactive*, on peut penser que l'insertion de prêts à penser, de doxas cristallisées dans la langue, tendent à se substituer à des productions plus spontanées, et plus adéquates pour certaines situations : la propagande langagière établie à cet endroit peut ne pas permettre d'effectuer telle ou telle production, par passivité, naïveté, méconnaissance, etc.

Niveau du discours	Discours institutionnel	Performance individuelle
Productions langagières	Cristallisation de prêts à penser : doxas	Réutilisation ; 'contre'-sens
Constitution du réel	Construction selon les valeurs en vigueur	Adhésion passive si aucune activité méta-disc.
Système de pensée	Uniformisation Propagande	Perte de subjectivité Pb/ activité créatrice du sujet

Schéma n°33: niveaux de discours et idéologies

Comme nous l'avons présenté sur ce schéma, le rapport entre pensée et langage s'est logiquement inversé dans notre perspective discursive. Ce n'est pas le lieu de discuter les thèses générativistes, mais du point de vue méthodologique, le privilège accordé à la méthode déductive (sans être caricatural, puisque certaines hypothèses à vérifier relèvent peut être de l'induction) ne postule pas une compétence des locuteurs, qui peuvent ensuite *performer* des énoncés, mais décrit à partir des productions langagières, ce qu'il y a en amont, en tous cas ce que nous pouvons repérer. C'est pourquoi la diversité des productions, au niveau sémantique qui nous intéresse, n'est pas subordonnée à une syntaxe organisatrice, mais est à envisager comme dynamique. La syntaxe intervient, puisque comme nous l'avons repéré à plusieurs reprises, les collocations par exemple participent de la stabilisation des formes sémantiques en discours (par profilage essentiellement), mais au niveau sémantique il devient possible de dégager les motifs propres aux différents objets du discours. Le liage motifs-profils-topoï établit le lien entre le domaine langagier et idéologique, morphologique et topique, syntaxique et rhétorique.

A la suite de ce que nous avons dit sur la circulation des discours, en prenant appui sur la distinction canon-vulgate-doxa, nous pouvons tenter un parallèle entre la circulation du sens et la circulation des idéologies, et affiner ce qui vient d'être dit. Les doxas, adossées au canon et aux vulgates, seraient pour partie soumises à la nature de ceux-ci. L'insertion par les institutions, les discours officiels, voire les médias, de formes déjà stabilisées et performées, va ainsi fixer un prisme de constitution de doxas, faisant tendre les dynamiques sémantiques vers une uniformisation, réduisant la capacité d'innovation (sur le plan sémantique) des énonciateurs.

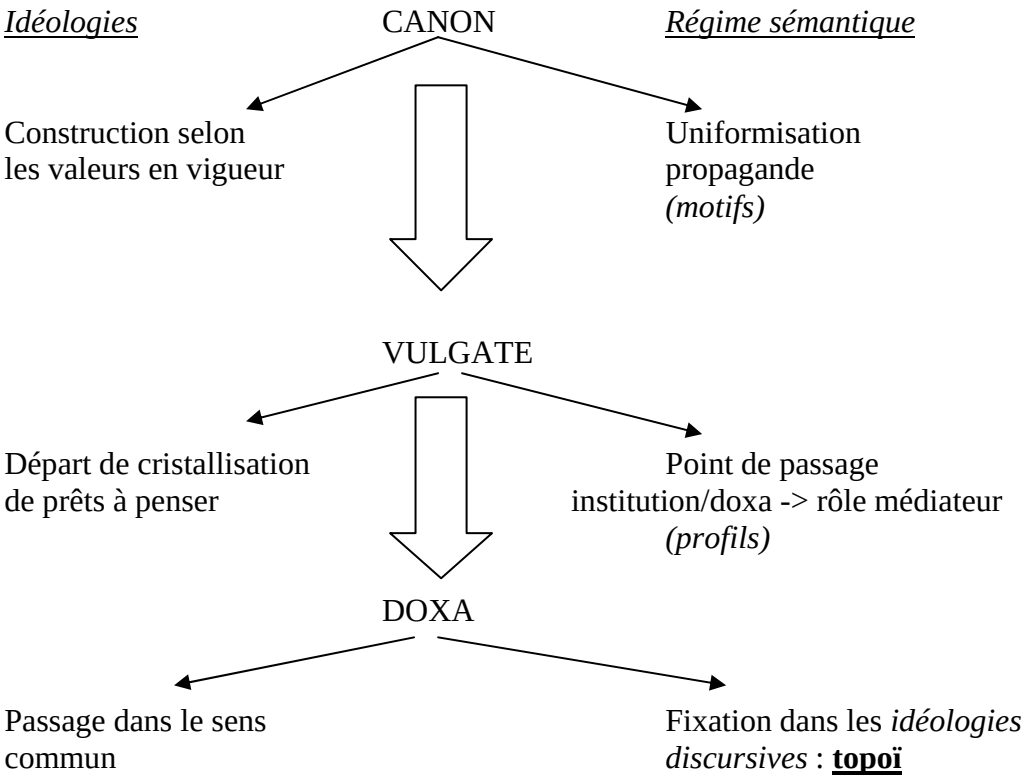

Schéma n°34: dynamiques dialogiques des rapports entre textes

Comme nous le décrivons sur ce schéma, ces nouveaux éléments permettent de mettre en rapport les strates canon-vulgate-doxa avec la circulation des idéologies, et le régime sémantique. Les phases de saisie du sens sont en outre redistribuées selon la tripartition canon-vulgate-doxa, puisqu'au niveau sémantique, le texte canonique, de part sa nature, a pour but de donner un sens, fixant en quelques sortes un motif ; la vulgate, par la reprise qu'elle effectue, stabilise cette motivation initiale, jouant ainsi sur les opérations de profilage ; finalement, la doxa, par la cristallisation qu'elle opère, se caractérise par son faisceau de topoï. Cette circulation des idéologies se fait donc par constitution de formes en discours, ce qui s'oppose à une approche biologique de la communication.

3.6 L'impertinence de la contagion des idées

En rapport avec ce que nous venons de développer au sujet du sens et des idéologies, et de leur circulation, nous proposons de présenter un autre courant, opposé à celui dont nous nous revendiquons[327] : la mise en perspective des fondements de cette démarche permettra de consolider notre ancrage théorique. Il s'agit du modèle inférentiel développé par Sperber et Wilson dans le cadre de la *Théorie de la pertinence*, et plus particulièrement *l'épidémiologie des représentations* proposée par Sperber (1996). Dans cet ouvrage[328], Sperber s'intéresse à la manière dont les idées, les représentations, sont transmises. Prenant l'exemple des mythes, il indique que chaque version mentale est le produit de l'interprétation d'une représentation publique, qui est elle-même l'expression d'une représentation mentale. Il souhaite se donner comme objet d'études ces enchaînements causaux composés de représentations mentales et de représentations publiques, et chercher à expliquer conjointement comment les états mentaux des organismes humains les amènent à modifier leur environnement, en particulier en y émettant des signaux, et comment ces modifications de leur environnement les amènent à modifier leurs états mentaux. Sur le plan ontologique, cette entreprise est définie comme *épidémiologie*. Il s'agit d'une ontologie relativement hétéroclite, puisque s'y mêlent des phénomènes psychologiques et des phénomènes écologiques, tout comme en épidémiologie se mêlent des phénomènes organiques et des phénomènes écologiques :

> Une épidémiologie des représentations a pour objet non les représentations, mais le processus de leur distribution. Dans certains cas, des représentations semblables, par exemple des versions d'un même mythe, sont distribuées par un enchaînement répétitif de représentations publiques et mentales ; dans d'autres cas, de nombreuses représentations dont les contenus ne se ressemblent pourtant pas du tout sont impliquées dans un même processus de distribution[329].

Une épidémiologie des représentations établirait un rapport de pertinence réciproque entre les sciences cognitives et les sciences sociales, semblable à celle qui existe entre la pathologie et l'épidémiologie. Il ne s'agirait en aucune façon d'un rapport de réduction du social au psychologique : « les choses socioculturelles sont, selon cette conception, des

[327] La description de ce courant, également très différent de l'approche référentialiste critiquée en 1.5.5, permet en outre de situer encore plus précisément notre recherche sur le plan théorique, sans que cela soit ici notre but premier.
[328] *La contagion des idées* est un titre évocateur, et pourrait sembler un élément bibliographique pertinent pour la démarche que nous menons : le détail de cette *contagion* nous prouvera le contraire.
[329] Sperber (1996, p.44-45)

agencements écologiques de choses psychologiques. Les faits sociologiques se définissent ici à partir des faits psychologiques, mais ne s'y réduisent pas » (*ibid*., p.47). L'auteur s'intéresse ensuite de plus près aux représentations, à leur statut, et leur mode d'existence :

> Toute représentation met en jeu une relation entre au moins trois termes : la représentation elle-même, son contenu et un utilisateur ; trois termes auxquels peut s'ajouter un quatrième : le producteur de la représentation lorsque celui-ci est distinct de l'utilisateur. Une représentation peut exister à l'intérieur même de l'utilisateur : il s'agit alors d'une *représentation mentale*. […] Une représentation peut aussi exister dans l'environnement de l'utilisateur comme par exemple le texte qui est sous vos yeux. Il s'agit alors d'une *représentation publique*. Une représentation publique est généralement un moyen de communication entre un producteur et un utilisateur distincts l'un de l'autre[330].

Dans cette perspective, la communication fait intervenir la notion d'interprétation :

> Une *interprétation*, c'est la représentation d'une représentation par une autre en vertu d'une similarité de contenu. En ce sens, une représentation publique dont le contenu ressemble à celui d'une représentation mentale qu'elle sert à communiquer est une interprétation, et il en va de même de la représentation mentale résultant de la compréhension d'une représentation publique. Le processus de communication se décompose en deux processus d'interprétation : l'un du mental vers le public, l'autre du public vers le mental[331].

Sperber est ainsi amené à critiquer le travail de l'anthropologue, qui doit se faire interprète : de ce caractère intuitif et contextuel de l'interprétation découle non pas que toutes les interprétations se valent, mais seulement que nos critères d'appréciation sont eux aussi intuitifs et d'une validité intersubjective limitée. S'opposant à trois types d'explication familiers (généralisations interprétatives, explications structuralistes et explications fonctionnalistes), il propose son modèle d'épidémiologie des représentations :

> L'épidémiologie des représentations cherchera à expliquer les macrophénomènes culturels par l'effet combiné de deux types de micromécanismes : des mécanismes individuels de formation et de transformation de représentations mentales, et des mécanismes interindividuels qui, par le biais de transformations de l'environnement, aboutissent à la transmission de représentations[332].

---

[330] *Ibid.*, p.49
[331] *Ibid.*, p.52
[332] *Ibid.*, p.71-72

Dans le processus de leur transmission, les représentations se transforment. Elles se transforment, selon Sperber, non pas de façon aléatoire, mais en direction de contenus qui demandent un effort mental moindre et qui entraînent des effets cognitifs plus grands. Cette tendance à optimiser le rapport effet/effort – et donc la pertinence des représentations transmises (voir Sperber et Wilson, 1989) – favorise la transformation progressive des représentations à l'intérieur d'une société vers des contenus pertinents dans le contexte les uns des autres. Une des conséquences de l'approche épidémiologique est selon l'auteur de rendre maîtrisable le problème méthodologique posé par le fait que notre accès au contenu des représentations est irrémédiablement interprétatif :

> Une épidémiologie des représentations est une étude des chaînes causales où sont impliquées ces représentations mentales publiques. La construction ou la remémoration d'une représentation mentale peut causer chez un individu un comportement qui modifie son environnement, par exemple en y produisant une représentation publique. Une telle modification de l'environnement peut causer chez d'autres individus la construction de représentations mentales. Ces nouvelles représentations mentales peuvent être mises en mémoire et plus tard réactivées pour causer à leur tour chez les individus concernés des comportements qui modifient leur environnement, et ainsi de suite[333].

Du point de vue d'une épidémiologie des représentations, il existe deux classes de processus pertinents : les processus intra-individuels de la pensée et de la mémoire, et les processus interindividuels dans lesquels les représentations d'un individu affectent celles d'autres individus par le moyen de modification de l'environnement ; ce sont donc des processus en partie psychologiques et en partie écologiques. Les capacités cognitives humaines agissent, entre autres choses, comme un filtre sur les représentations qui sont susceptibles de se répandre dans une population humaine, de devenir, en d'autres termes, des représentations culturelles. Une épidémiologie des représentations étudie la distribution des représentations :

> Certains ensembles de représentations incluent des représentations de la façon dont l'ensemble dont elles font partie devrait être distribué. *Une institution est un processus de distribution d'un ensemble de représentations, processus qui est gouverné par des représentations appartenant à cet ensemble même*[334].

[333] *Ibid.*, p.86-87
[334] *Ibid*., p.104

A ce stade, l'auteur s'interroge sur la manière dont les croyances deviennent culturelles. Les représentations publiques sont liées à ce qu'elles représentent seulement à travers la signification que leur attribuent leurs producteurs ou leurs utilisateurs ; elles n'ont pas de propriétés sémantiques propres : elles n'ont de signification qu'à travers leurs associations avec des représentations mentales.

> D'un point de vue matérialiste, donc, il n'y a que des représentations mentales qui naissent, vivent et meurent à l'intérieur des crânes individuels, et des représentations publiques qui sont des phénomènes matériels ordinaires – des ondes sonores, des agencements de lumière, etc. – dans l'environnement des individus[335].

Quand on parle de représentations culturelles, on fait référence à des représentations qui sont largement partagées dans un groupe humain. Expliquer les représentations culturelles c'est alors dans ce modèle expliquer pourquoi certaines représentations sont largement partagées. Puisque les représentations sont plus ou moins largement partagées, il n'y a pas de frontière nette entre les représentations culturelles, d'une part, et les représentations individuelles de l'autre. Une explication des représentations culturelles devrait par conséquent participer d'une explication générale de la distribution des représentations parmi les êtres humains, participer donc d'une *épidémiologie des représentations* :

> Cette conception de la transmission culturelle comme processus de réplication est fondée non seulement sur une analogie biologique – les mutations des gènes sont des accidents, la réplication est la norme –, mais aussi sur deux partis pris dominants dans les sciences sociales. Premièrement, comme nous l'avons vu, il est fait abstraction des différences individuelles et les représentations culturelles sont trop souvent traitées comme identiques d'un individu à l'autre, à travers un groupe ou un sous-groupe humain. En second lieu, la conception dominante de la communication, comme un processus de codage suivi par un processus symétrique de décodage, implique que la réplication des pensées du communicateur dans l'esprit du destinataire est le résultat normal de la communication[336].

Un des points sur lesquels il insiste tout particulièrement est le fait que la communication humaine aboutit généralement à un certain degré de ressemblance, et non pas à une identité, entre les pensées du communicateur et celles de son destinataire. La stricte réplication, pour autant qu'elle existe, doit être considérée comme un cas limite de ressemblance maximale plutôt que la norme de la communication : « un processus de

[335] *Ibid*., p.113
[336] *Ibid*., p.114-115

communication est fondamentalement un processus de transformation » (*ibid*., p.115). Les êtres humains se servent de leur capacité interprétative pour comprendre ce qui leur est communiqué et, plus généralement, pour représenter des significations, des intentions, des croyances, des opinions, des théories, etc., qu'ils les partagent ou non :

> Je veux soutenir qu'il y a deux genres fondamentaux de croyances représentées dans l'esprit. Il y a des descriptions d'états de choses directement emmagasinées dans la boîte à croyances ; appelons-les des *croyances intuitives*. Ces croyances sont intuitives en ceci qu'elles sont typiquement le produit de processus perceptuels et inférentiels spontanés et inconscients. […] Et puis il y a des interprétations de représentations, enchâssées dans le contexte validant d'une croyance intuitive […] appelons ce second genre de croyances des *croyances réflexives*. Les croyances réflexives sont réflexives en ceci qu'elles font l'objet d'une croyance de second ordre, et que c'est en vertu de cette croyance de second ordre qu'elles sont elles-mêmes crues[337].

Les croyances intuitives dérivent, ou peuvent être dérivées, de la perception au moyen du dispositif inférentiel. Le vocabulaire mental des croyances intuitives est probablement limité à un ensemble de *concepts de base*. Les croyances intuitives sont concrètes et, dans des circonstances ordinaires, sont fiables. Prises ensembles, les croyances intuitives offrent une image du monde qui relève du bon sens. Les limites des croyances intuitives sont celles du sens commun. A la différence des croyances intuitives, les croyances réflexives ne constituent pas une catégorie bien définie. Ce qu'elles ont en commun, c'est leur mode d'inscription dans l'esprit. Elles y sont enchâssées à l'intérieur de croyances intuitives (ou, puisqu'il peut y avoir des enchâssements en série, à l'intérieur d'autres croyances réflexives). Les croyances réflexives à demi comprises ou mystérieuses sont beaucoup plus fréquentes et culturellement importantes que les croyances scientifiques. Parce qu'elles sont seulement à demi comprises, et donc susceptibles d'être indéfiniment réinterprétées, leur cohérence (ou leur incohérence) avec d'autres croyances, intuitives ou réflexives, n'est jamais évidente, et ne constitue pas un critère très robuste pour les accepter ou les rejeter :

> Tandis que les croyances intuitives répandues doivent leur distribution à la fois à des expériences perceptuelles communes et à la communication, les croyances réflexives répandues doivent leur distribution presque exclusivement à la communication. La distribution des croyances réflexives se produit pour ainsi dire à ciel ouvert : les individus non seulement on conscience de leurs croyances réflexives, mais en outre c'est souvent de façon délibérée qu'ils entreprennent de les propager[338].

---

[337] *Ibid*., p.123
[338] *Ibid*., p.131

Les différentes croyances ne sont pas conditionnées par les mêmes facteurs : ainsi, la distribution d'un mythe est fortement déterminé par des facteurs cognitifs et faiblement par des facteurs écologiques ; la distribution des croyances politiques est faiblement déterminée par des facteurs cognitifs et fortement par des facteurs écologiques ; la distribution des croyances scientifiques est fortement déterminée par des facteurs cognitifs et écologiques :

> Les croyances réflexives peuvent être extrêmement diverses du fait même de leur structure et du fait qu'elles consistent en des attitudes vis-à-vis de représentations plutôt que vis-à-vis d'états de choses réels ou supposés. En dépit de la diversité des croyances culturelles, qu'elles soient intuitives ou réflexives, et, dans le cas des croyances réflexives, qu'elles soient à demi comprises ou pleinement comprises, il faut pour les expliquer prendre en considération deux genres de facteurs : le type de traitement cognitif qu'elles reçoivent de la part des individus, et la façon dont elles sont communiquées dans un groupe. Ou, pour résumer sous forme de slogan : *la culture est le précipité de la communication et de la cognition dans une population humaine*.

Le liage communication/cognition/culture est ici intéressant, et peut constituer un point de débat entre cette conception biologique de la communication et notre approche. La caractéristique majeure des théories cognitivistes, du type de celle développée par Sperber, c'est au fond (comme pour Grice qu'il reprend en grande partie) de faire l'hypothèse d'un sens commun communicationnel, mais qui n'est pas constitué en objet d'étude. Dans Sarfati (à paraître[339]), une petite note est rédigée au sujet de ces modèles, juste pour prendre distance en précisant ceci : les théories cognitivistes du type de celle de Sperber, comme les pragmatiques philosophiques (Apel, Habermas, etc.), ont tendance à présupposer « un/le » sens commun mais dans une perspective disons *transcendantale* (au sens de Kant : le sens commun en quelque sorte est constituant en somme). En théorie linguistique cette option transcendantaliste a connu des variantes diverses, notamment aux premières heures de l'A.D. (Pêcheux et la *Théorie du préconstruit*), sans doute encore trop tributaire de la philosophie politique (cf. Althusser, la *Théorie de l'idéologie*).

Si l'on transpose cela au problème du sens commun tel qu'envisagé en sémantique alors les choses deviennent plus nuancées : certes **nous faisons bien l'hypothèse du caractère *efficace* sinon *structurant* du sens commun, mais il devient objet d'étude et non pas seulement hypothèse de travail dotée a priori d'une efficacité *sui generis***. Autrement dit, notre conceptualisation paraît constituer, en l'état du moins, une sorte de compromis entre

[339] Article à paraître dans la revue *Langages*, dans un numéro dirigé par l'auteur sur le thème du sens commun en linguistique.

la position philosophique (dans le meilleur des cas : Rhétorique, avec la *Théorie des topoï* – n'oublions pas que pour Aristote la *Rhétorique* est une partie de la *Politique*, ce que nombre de linguistes ignorent…) – et une tentative de théorisation pour constituer le sens commun en objet des sciences du langage, comme tel objet accessible à la description sémantique, etc. Pour en revenir à notre question, on ne peut certes pas faire l'économie d'un substrat de type cognitif, mais notre responsabilité consiste à ne pas abandonner la dimension symbolique distinctive des idiomes et des discours, car les *signes*, de même que la *contamination des idées* est avant tout affaire de sémiologie au sens de Saussure. La démarche inférentielle considère donc comme préalable ce qui constitue notre objet d'étude. Ce qui explique selon nous cette divergence, c'est la perspective sémiologique dans laquelle nous engageons notre travail : si le sens commun est l'objet d'étude, c'est précisément parce qu'il ne va pas de soi, ou en tous cas il mérite d'être étudié en lui-même, de part la complexité dont il relève en discours. En effet, à la suite de l'analyse de corpus que nous avons menée, nous pouvons maintenant affirmer qu'il existe bien en sémantique un caractère structurant du sens commun, mais que cette structuration connaît une diversité, propre aux différentes normes. De plus, nous avons établi, dans la reprise théorique, que la constitution de ces normes relève de différentes dimensions : motifs sémantiques, profilages linguistiques, topiques textuelles et discursives, sociodiscursivité, etc. Or si tout cela est présupposé et n'est pas érigé en objet d'étude, la contamination des idées de Sperber ne peut pas être analysée comme elle mériterait de l'être : il nous semble que les séparations croyance intuitive/ croyance réflexive et représentation individuelle/publique ne permettent pas de tirer partie de la diversité des modes d'inscription du sens commun, ni d'analyser précisément ce qui sous-tend les productions langagières, en expliquant en particulier la tension entre stabilité et plasticité.

Si l'on présuppose le sens commun, on passe à côté de ce qui relève en propre des unités linguistiques, et on manque par là même les conditions de la production et de l'interprétation des discours. De même, cette démarche se situe à l'opposé de la dimension constitutive du langage développée par la phénoménologie. En effet, dans cette perspective naturaliste et inférentielle de la communication, la référenciation n'a pas à être prise en compte, et les dynamiques sémantiques ne peuvent être saisies, à cause de la trop grande importance accordée à la compétence communicative. La notion même de pertinence éloigne le sujet de la constitution propre des discours, des enjeux symboliques et sémiotiques de la prise de parole, puisque les échanges et la circulation des idées sont affaire de représentations. Ce « tout-cognitif » nous paraît excessif, et surtout porté dans la mauvaise direction : il faut

certes tenir compte de l'activité cognitive des sujets, garante pour partie de l'inter-compréhension ; mais faire reposer sur cette activité tout ce que recouvre la communication masque l'importance des propriétés linguistiques et phénoménologiques. Pour notre part, si nous ne pouvons nous passer d'une certaine couche de cognition, nous pensons pouvoir justement la saisir à partir de l'analyse linguistique de discours, à titre d'hypothèse dans une situation particulière. Cette perspective, ancrée dans une véritable phénoménologie du sens commun, permet en outre de dépasser le dualisme *sciences de la nature/sciences de la culture* : il existe certes des facteurs cognitifs à la circulation des idées, mais il nous semble très excessif de parler de contagion, puisque l'activité langagière est avant tout une démarche de constitution, de processus (voire par exemple les stéréotypages), et touche ainsi la sphère culturelle alors même qu'elle met en jeu sa dimension cognitive.

3.7 Le « champ phénoménal occupé par une instance singulière »[340]

Dans la seconde section, nous avons analysé trois types de corpus discursifs, en accédant aux constructions de sens par l'intermédiaire de lexèmes. Nous avons précédemment détaillé les implications théoriques des objets discursifs au regard des résultats obtenus dans la seconde partie. Nous avons ainsi pu redéfinir un certain nombre de notions, en particulier dans le cadre de l'anticipation lexicale, et dans l'étude des rapports de notions telles que discours-genre-texte, et canon-vulgate-doxa.

Dans ce nouveau point, nous souhaitons ouvrir d'autres perspectives que nous avons entrevues lors d'un stage de 6 mois effectué à la Direction de l'Innovation et de la Recherche de la SNCF[341]. Nous réfléchirons sur l'intérêt qu'une telle expérience a pu apporter. En particulier, nous montrerons que les outils pour repérer les manifestations linguistiques de la doxa peuvent être très divers, et se combiner à l'analyse sémantique telle que nous l'avons développée. Dans la conception unifiante du langage qui est la notre, la combinaison des paliers d'indexation du système du sens commun valide les hypothèses théoriques que nous faisions, et en fournit par là même une description plus étayée. Sans prétendre à l'exhaustivité, il nous paraît intéressant d'éclairer ce sujet par quelques marqueurs linguistiques : ces marqueurs prennent en outre une dimension nouvelle, comme nous le verrons.

3.7.1 Point de départ : stage de 6 mois au LCPE

Dans le cadre de son activité transport de voyageurs, la SNCF s'emploie à la mise en œuvre d'une prestation de qualité qui impose de maîtriser le confort et les services offerts aux usagers. La SNCF a déjà acquis de nombreuses connaissances quant aux composantes physiques du confort. Cependant, le caractère intégré de ces diverses composantes dans la

[340] Coquet (1997, p.103)

[341] Stage réalisé de mai à décembre 2005, sous la direction de Danièle Dubois : j'ai à cette occasion bénéficié d'un accueil particulièrement stimulant au LCPE, dont je tiens à remercier les membres pour leurs conseils et leur disponibilité.

perception des usagers demeure encore inexploré et requiert la mise en œuvre de méthodologies spécifiques des sciences de l'homme. Une thèse de linguistique, menée depuis 2003 par Gaëlle Delepaut, s'inscrit ainsi dans un projet nommé ACONIT (Approche globale des composantes du CONfort et de leurs Interactions pour les Trains grandes lignes) qui vise à considérer le confort comme un jugement porté sur un ensemble complexe d'éléments de confort. Le travail du LCPE au sein de ce projet fait donc l'objet d'une thèse et porte sur l'analyse du ressenti des voyageurs à partir des expressions en langue.

La recherche psycholinguistique sur les composantes du confort (phase 2 de la thèse de Gaëlle Delepaut) comporte trois axes :

- identifier et hiérarchiser les composantes du confort global perçues par les passagers du train eux-mêmes à partir des expressions verbales ;
- mettre en avant les interactions existant entre les différentes composantes du confort ;
- déterminer la nature de ces interactions (*qu'est-ce qui agit sur quoi*, *en fonction de quoi*, et *de quelle manière* ?) dans le concept de confort global. En effet, des études précédentes mettent en évidence l'existence d'interactions multimodales entre composantes du confort.

Cette approche psycholinguistique a pour matériau de recherche un corpus linguistique recueilli dans une situation, et dans le cas présent par le biais de questionnaires passés in situ. Cet ensemble de données verbales écrites permet de faire une analyse des formes syntaxiques, morphologiques, sémantiques et lexicales qui sont utilisées en tant qu'indices de traits sémantiques du confort et de relations de dépendance entre propriétés sémantiques de confort. La sémantique permet de développer des hypothèses sur les liens entre, non seulement les aspects morphosyntaxiques et lexicaux, mais aussi sur les significations des objets à identifier. Cette méthode conduit à formuler des inférences à partir de ce qui est écrit en réponse aux questions, et en fonction de la manière même dont les réponses sont énoncées par les locuteurs. L'analyse psycholinguistique permet d'identifier la nature des interactions en termes descriptifs qui réfèrent à la situation et qui sont exprimés en termes de jugements évaluatifs. La perception du confort global dépend, entre autres, des interactions vécues et intégrées dans l'interprétation sémantique. L'étude des interactions entre les composantes du confort permet de mieux approcher la notion de globalité dans l'analyse de la perception du confort. Les interactions étant vécues par les passagers du train, il est indispensable que l'approche du confort se fasse à travers les jugements humains. A ces données écrites sont

associées des informations objectives sur le trajet, avec notamment la longueur du trajet, le nombre de passagers fréquentant le train, les tarifs proposés, etc.

Le stage effectué se situe dans la deuxième phase du projet ACONIT (recherche psycholinguistique sur les composantes du confort), ainsi que dans la cinquième (contribuer à la mise en place d'un outil multicritères d'évaluation du confort et d'aide à la décision dans l'amélioration du confort en train par l'identification du confort typique). Concrètement, il s'agissait d'analyser les énoncés réponses aux questionnaires de l'enquête I mise en place par Delepaut :

- Remplissage des grilles d'analyse (syntaxiques, morphologiques, sémantiques) pour Corail et Téoz 1ère et 2nde classes et en TGV 1ère classe ;
- Analyse psycholinguistiques des réponses aux questions ;
- Comparatif par matériel et par classe ;
- Bilan avec l'identification du confort typique.

Sans traiter des résultats obtenus lors de ce stage, nous prenons cette expérience comme point de départ à une réflexion sur la dimension cognitive et psychologique de notre travail, ouverte avec Sperber. Cela nous permettra également de traiter brièvement la question des différentes linguistiques cognitives. Comme le dit justement Rastier (1991), la psycholinguistique accorde une grande importance aux problématiques sur le lexique. Corrélativement, les théories psychologiques de la catégorisation et de la typicalité ont connu en lexicologie une vogue croissante : en sémantique le prototype est parfois devenu « un nouveau talisman ». La catégorisation provient d'hypothèses universalistes à fondement biologique. En effet, contre l'hypothèse culturaliste, Rosch et Lloyd affirment le caractère universel de l'interaction entre « l'homme processeur » et son environnement physique. La catégorisation qui en découle est indépendante des classifications linguistiques et le sens dont il est question n'a rien de commun avec le sens linguistique (donné au monde et issu de lui). La théorie du prototype est partielle, et ne concerne qu'un des niveaux de catégorisation.

De même, dans Dubois et Resche-Riegon (1995), l'attention à la naturalisation des catégories sémantiques opérée par certaines théories cognitivistes conduit les auteurs à critiquer « l'insistance à naturaliser le langage à travers la problématique de la catégorisation naturelle » car elle conduit à « dénier aux systèmes symboliques la propriété d'être le lieu de déterminations spécifiques de génération du sens. La reprise du concept de catégorie naturelle

sert alors à produire des sémantiques cognitives universalistes qui considèrent que le langage est déterminé par des contraintes naturelles, psychophysiologiques ou cognitives, et dénient de ce fait le statut social et culturel des connaissances médiatisées par les langues »[342].

3.7.2 Prototypes, indexicalité des noms, et performativité

La notion de prototype, déjà ancienne, a connu des reprises et des coups de force. C'est pourquoi, pour avoir une vision claire de ce que nous entendons, et ne pas la confondre avec d'autres développements (comme celui de Kleiber), nous procèderons à une étude de son évolution, avant d'en mesurer les enjeux.

3.7.2.1 Evolution du concept

C'est la notion de prototype qui devait dans les travaux de Rosch, puis ultérieurement en psychologie et en linguistique, permettre de multiples développements dans les théories sémantiques et les études sur la catégorisation, en particulier ceux de Dubois. Rosch allait en effet transformer l'hypothèse d'un prototype naturel, issu de saillances propres à notre perception de l'environnement physique, naturel, en un concept de prototype envisagé comme propriété spécifique des structures de catégorisation du système cognitif humain.

Dubois rappelle que si l'hypothèse d'une structuration des catégories cognitives selon la typicalité et de l'existence de prototypes, élaborée sur les catégories des objets du monde naturel a pu ainsi apparaître comme globalement transférable et extensible à une très grande diversité d'objets, c'est parce qu'elle se trouve en quelque sorte validée par définition à partir de son passage d'une discipline à l'autre, de la psychologie aux sciences sociales. Pour les psychologues, la naturalité des prototypes et des structurations catégorielles se trouve liée au fait que les prototypes reflètent le mieux les propriétés du monde physique donc naturel et intrinsèquement déterminé. Pour les sciences sociales, la naturalité des catégories appliquées à ce domaine est validée par le caractère biologique des objets psychologiques auxquels s'appliquent les conceptualisations et les méthodologies des sciences de la vie.

[342] Dubois et Resche-Rigon (1995, p.219)

Ces présupposés qui établissent une relation de causalité directe entre les éléments discrets du monde, les concepts ou catégories et les mots se retrouvent en psychologie expérimentale et en psycholinguistique, dans la construction des matériels expérimentaux utilisés dans les recherches sur la mémoire sémantique : « Cette conception de la sémantique universelle référentielle comme « sémantique naturelle » conduit à l'absence de distinction entre signifiant et signifié et n'envisage pas la possibilité de prendre en compte la construction d'objets en discours. De ce fait elle récuse la constitution d'une sémantique des langues considérées comme objets sociaux »[343].

Les analyses menées dans le cadre du L.C.P.E. tendent à montrer qu'il n'y a pas identité entre un prototype défini en langue comme objet lexical, et en psychologie cognitive (défini alors comme représentation liée à une expertise ou dans le monde « naturel » attesté dans une connaissance stable). Une fois ces divers prototypes identifiés, la question reste évidemment posée de savoir quels sont leurs recouvrements, leurs ressemblances, c'est-à-dire d'identifier les champs d'autonomie et d'interdépendance des différents domaines disciplinaires.

Le passage d'un domaine cognitif à un autre, symbolique, suppose une suite d'états de conscience, de mécanismes et processus complexes qu'il s'agit, pour la recherche cognitive, d'identifier. Pour Dubois :

> L'analyse des situations de terrain nous impose donc de ne pas considérer le « fonctionnement » cognitif comme un simple système de traitement de l'information, en mettant en évidence la spécificité de l'intelligence « naturelle » qui est précisément la production de significations à travers la gestion des interactions, les mises en relations entre diverses sources de connaissances, entre connaissances de tous ordres, connaissances, savoirs, savoir-faire, logiques diversement entremêlés, selon les degrés de compétence ou d'expertise des opérateurs[344].

Ces analyses invitent également à adopter un point de vue proche du notre en ce qui concerne la référence.

---

[343] *Ibid.*, p.242
[344] Dubois (1992, p.21)

3.7.2.2 De la référence à la référenciation[345]

Au lieu de supposer une stabilité des entités dans le monde et dans la langue, Mondada et Dubois partent de l'instabilité constitutive des catégories à la fois cognitives et linguistiques, ainsi que de leurs processus de stabilisation : il s'agit de savoir comment les activités humaines, cognitives et linguistiques, structurent et donnent un sens au monde. Pour cela, il faut envisager la construction d'objets cognitifs et discursifs dans l'intersubjectivité, et questionner les processus de discrétisation et de stabilisation. D'un point de vue linguistique, lorsqu'un contexte discursif est recadré, les catégories peuvent être réévaluées et transformées, mêlant différents domaines, comme dans les métaphores. La référenciation adéquate peut être vue comme un processus de construction d'un chemin liant différentes dénominations approximatives qui ne sont pas effacées par le dernier choix. Le processus de production des séquences de descripteurs en temps réel ajuste constamment les choix lexicaux à un monde continu, qui ne préexiste pas comme tel mais dont les objets émergent comme des entités discrètes au cours du temps de l'énonciation qui y réfère. L'acte d'énonciation profile le contexte et les versions intersubjectives du monde adéquates à ce contexte-là. Au niveau élémentaire de la segmentation du monde en catégories, les objets ne sont selon elles pas donnés selon des « propriétés intrinsèques du monde », mais construits à travers les processus cognitifs des sujets appliqués au monde conçu comme un flux continu de stimulations. Finalement, l'indexicalité du langage et du discours ruine l'illusion de donner une description unique et stable du monde et souligne sa dépendance contextuelle : la catégorisation est adaptive. Les prototypes, les stéréotypes et la nomination sont alors à voir comme processus de stabilisation. Au niveau psychologique, la lexicalisation contribue à leur stabilisation ultérieure. Au sein de la temporalité discursive, les inscriptions textuelles peuvent également avoir un effet stabilisateur ou déstabilisateur. Pour la référenciation, l'enjeu est la reconnaissance du rôle central des pratiques langagières et cognitives d'un sujet « incarné », socialement et culturellement ancré, ainsi que de la multiplicité, plus ou moins objectivée, plus ou moins solidifiée, des versions du monde qu'elles produisent.

[345] Cf. Mondada et Dubois (1995)

3.7.2.3 L'indexicalité des noms

Des points de convergences avec notre cadre théorique sont envisageables, dans la mesure où cette approche cognitive entend justement éclairer la production de significations lors d'interactions verbales ou discursives. Cadiot, dans « Sur l'indexicalité des noms », expose d'ailleurs les risques liés à cette notion de prototype, dans la même voie que celle décrite précédemment : en sémantique, le risque selon lui est de mal distinguer la différence entre signification et référence. Les mots ne sont pas des descriptions d'objets auxquels ils permettent de faire référence. Il fournit des arguments autour de trois grandes idées :

- toute approche référentialiste du sens est discontinuiste : or il faut voir les mots plus comme des catalyseurs que des dépositaires ;
- les mots rencontrent l'expérience, et donc les référents, en tir groupé, et non un à un ;
- les mots ne sont pas essentiellement des descriptions d'objets, plutôt des clés ou des modes d'accès, des synthèses d'expériences plus ou moins associés à des référents.

En résumé :

> Pour l'essentiel, dans le discours, le mot n'est pas mis d'abord en situation de décrire […] mais, sans le décrire nécessairement, de créer des conditions dont on attend qu'elles contribuent à rendre possible un acte de référence. La face descriptive du mot est subordonnée à cette fonction d'index de discours[346].

Pour les mots, on est amené à postuler qu'ils ont une double face : une descriptive/symbolique (ou signification) et une instructionnelle/indicielle (ou désignation). On peut déterminer la signification d'une expression par rapport à son extension, ou par rapport à sa compréhension ou intention. Les noms communs décrivent et indexent.

Il voit donc les mots comme gestalten : ils décrivent non des objets mais des gestalten, sorte d'épure pour une classe ouverte d'entités référentielles (comme pour *arbre*, *boîte*…). Il n'y a aucune déviance dans les divers emplois, mais simplement l'utilisation d'un mot dans des domaines spécifiés, plus ou moins habituels, de l'expérience. Ensuite, on peut considérer les mots comme fonctions. Ils ont une sous détermination intrinsèque : les mots sont toujours

[346] Cadiot (1997, p.245)

hors dimension par rapport au référent, ils sous-déterminent leur « référent ». Le sens est considéré comme index : l'usage des mots est largement guidé par l'impact anticipé dans la dynamique de la présence. La négociation des valeurs et des actes ou effets illocutoires se déroule dans un espace d'acceptabilité subtilement stratifié et seulement en partie contrôlé, où les mots disent toujours plus qu'ils n'annoncent.

Cadiot conclut que le mot est un instrument, et secondairement une description. L'essentiel dans le nom n'est pas qu'il décrive, mais qu'il indexe le discours. Ici encore, le concept de topos sera opérant, et peut nous permettre de faire le lien entre cette discipline et notre cadre théorique des objets discursifs.

3.7.2.4 Rôle de la performativité : un catalyseur dans la constitution de formes sémantiques en discours

En liaison avec le projet que nous annoncions dans la partie théorique, nous devons définir plus précisément le rôle de la performativé, que nous envisagions d'une manière très large (formes porteuses de force illocutoire, institution, pouvoir symbolique, etc.). Pour être plus précis sur ce point, à l'issu de ce parcours analytique, nous pouvons établir une analogie entre le rôle de la performativité dans la constitution d'une forme sémantique en discours, et le rôle d'un catalyseur dans une réaction chimique. Voici quelques éléments de définition de la catalyse[347] :

> La catalyse est l'action d'un catalyseur sur une transformation chimique. Un catalyseur a un rôle unique d'accélération, il ne peut accélérer qu'une réaction qui peut avoir lieu sans lui. Il ne modifie ni le sens d'évolution d'une transformation ni la composition du système à l'état final. Tout catalyseur d'une réaction dans le sens direct catalyse aussi la réaction en sens inverse.
> […]
> La catalyse hétérogène se produit quand le catalyseur et les réactifs ne sont pas sous la même phase. L'immense majorité des cas de catalyse hétérogène fait intervenir un catalyseur sous forme solide, les réactifs étant alors gazeux ou liquide. Précisons que les réactifs peuvent se trouver à l'état liquide pour certains et en même temps gazeux pour d'autres, c'est le cas pour une hydrogénation d'un composé organique en solution (phase liquide) sur un catalyseur solide (phase solide) avec de l'hydrogène (phase gazeuse). L'avantage de ce type de catalyse est la grande facilité de séparation du catalyseur des produits et réactifs puisqu'une simple filtration suffit.
> […]

[347] http://fr.wikipedia.org/wiki/Catalyse

> En catalyse homogène les réactifs et le catalyseur se présentent sous la même phase. On retrouve beaucoup ce type de catalyse en chimie organique où de nombreuses réactions se déroulent avec des réactifs mis en solution dans des solvants catalysés par des complexes eux aussi solubles. Si, au contraire de la catalyse hétérogène qui permet de séparer le catalyseur facilement, la catalyse homogène ne permet pas de séparer le catalyseur tel quel du milieu de réaction, elle présente d'autres atouts. Une grande reproductibilité d'une synthèse à l'autre, une grande spécificité, une activité à plus basse température et d'un point de vue scientifique une meilleure connaissance des mécanismes réactionnels.

Cela revient en fait à dire que la performativité intervient comme un catalyseur dans la constitution d'un parcours de sens, la dynamique étant en quelques sortes accompagnée d'une force particulière. La distinction hétérogène/homogène, qui pourrait sembler anecdotique, peut également être réutilisée – de manière un peu métaphorique – afin de clarifier certaines distinctions pertinentes. Ainsi les contraintes discursives de performativité qui interviennent (mises en scène énonciatives, légitimité, moyens de communication, etc.) pourraient être considérées comme des catalyseurs hétérogènes par rapport au matériau linguistique, alors que d'autres procédés (formes linguistiques porteuses de force illocutoire, comme la négation, les *mots du discours*, etc.) seraient davantage homogènes par rapport au 'constituant' de la réaction. Cependant, compte tenu du caractère diffus de la nature d'une forme sémantique (instabilité du motif, hétérogénéité des phénomènes d'enregistrement et de résonance ; particularité des profilages ; variété de la nature et des enjeux propres aux topoï), cela n'est pas forcément aussi simple, et si cette analogie peut être prolongée il faut clarifier certains termes.

En effet, de nombreux facteurs sont soumis à variation, contribuant à l'instabilité constitutive des formes sémantiques, et en conséquence une difficulté pour les appréhender.

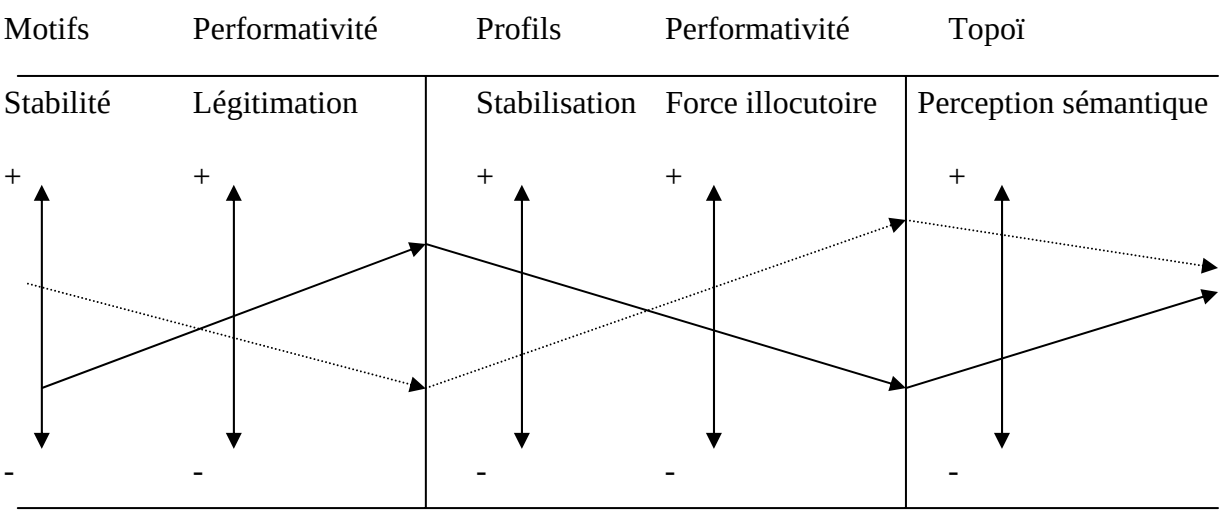

Schéma n°35: Forme sémantique considérée avec la performativité : perception sémantique et effet de catalyse

Une infinité de variations est possible dans ces modes de constitution de formes sémantiques en discours : nous en suggérons deux exemples sur ce schéma, pour montrer la manière dont la constitution en discours participerait de la perception sémantique. Cette perception serait en quelques sortes un équilibre entre les différentes phases de constitution du sens et les différentes inscriptions de la performativité discursive (les flèches sont purement indicatives, il ne s'agit évidemment pas de quantifier l'apport de chacun des paramètres, mais plutôt de représenter le processus de constitution d'une forme sémantique et la réception/perception qui en découle). Ce que nous pouvons noter à la suite de ce schéma, c'est que les différents niveaux de la performativité ne se disposent pas forcément de manière homogène dans les phases de sens : ainsi la légitimation aurait davantage prise au niveau de la constitution/perception du motif, alors que les éléments linguistiques porteurs de force illocutoire auraient davantage prise sur les opérations de profilage. De cela résulte un « champ de force » qui agit lors de la microgenèse sémantique, envisageable à différents niveaux (morphèmes, lexèmes, etc.).

Grâce à ce repositionnement des concepts, nous pouvons **repenser des notions telles que celles de fond et de forme, ou de force et de contenu**, dont la pertinence doit être mise en cause. En effet, en partant non plus d'un sens fixe attaché au mot, ni d'une séparation entre le « dire » et le « dit » par exemple, mais d'une perception sémantique prenant en compte toutes les dimensions que nous venons de voir, nous pouvons affirmer que les distinctions traditionnelles ne sont pas opérantes, la force (illocutoire), la/les forme(s) (linguistiques, de

discours) et le(s) fond(s) (sémantiques, idéologiques) étant des éléments d'une même dynamique perçue par le sujet lors de l'activité d'énonciation/réception.

Dans ce point 3.7.2, nous avons finalement lié notre démarche aux disciplines cognitives et psychologiques, en nous situant par rapport à elles. Ceci nous a en particulier permis de resituer, à la suite de la définition indexicale de noms, le rôle de la performativité. En replaçant ainsi le phénomène énonciatif au cœur de la problématique de la constitution du sens, nous pouvons mieux saisir cette « instance singulière » qui occupe le « champ phénoménal » dont parle Coquet. Nous proposons à présent d'introduire une réflexion – surtout méthodologique – sur d'autres outils qui permettraient de saisir, à d'autres niveaux, la présence de cette instance. Ceci nous permet également de relier l'instance au système du sens commun, défini comme préalable à l'activité langagière.

3.7.3 D'autres modes d'inscription du système du sens commun dans ce « champ phénoménal »

Dans cette section, nous allons présenter certains niveaux d'analyses, qui permettent d'entrevoir la saisie du système du sens commun par d'autres biais que l'analyse de lexèmes. Par rapport au reste de la recherche, les pistes qui seront ouvertes n'accèdent pas aux corpus par l'analyse un lexème (*intermittent* ou *libéral(isme)*). En relation avec le travail effectué à partir du stage au LCPE (détaillé au point 3.7.1), les objectifs de ces pistes seraient alors de proposer des moyens :

- d'identifier en discours les marques qui permettent de différencier et identifier le sensible/ la doxa ;

- d'identifier les représentations du sujet, de son histoire : cet espace est mis en scène dans un discours.

L'enjeu serait de montrer qu'une doxa se rencontre aussi par des niveaux d'analyses. Partant de cette hypothèse, notre réflexion se tourne vers un certain nombre d'outils, que nous souhaitons présenter. L'objectif de cette partie est de suggérer une méthodologie – inspirée des données étudiées à la SNCF – qui pourrait permettre de saisir, à différents niveaux, des éléments du sens commun. En outre, comme nous le verrons, ces niveaux se lieront aux

perspectives phénoménologiques et sémantiques que nous développons, ainsi qu'aux perspectives argumentatives. Ceci permettra de concevoir la proposition des objets discursifs comme une approche globale et intégrante de l'activité langagière. Les outils dont l'utilité est envisagée sont les suivants :

- Les anaphores associatives ;
- Les échelles (quantifieurs, appartenances catégorielles, évaluations positives ou négatives) ;
- Les déictiques (pour mesurer l'ancrage plus ou moins marqué du sujet dans la réalité et dans son discours, ou au contraire les lieux communs) ;
- Les négations (les normes présentes, les problèmes de catégorisation, opposition/contraste/appartenance) ;

les deux premiers, ainsi que les négations, permettant de déterminer l'orientation argumentative du lexique, proche de ce que nous cherchons à démontrer par l'analyse des objets discursifs. En ce qui concerne notre thèse de manière plus générale, il sera donc intéressant, et pertinent, de voir :

- si les objets discursifs ne sont pas que des lexèmes, mais également des opérateurs, des configurations ;
- comment la doxa et les topoï sont des concepts qui s'appliquent également à des outils et des opérateurs.

Ceci constituerait une complémentarité par rapport à la méthodologie définie et appliquée aux trois corpus, et un moyen de mettre les différents plans du langage en perspective. Nous proposons de fournir quelques éléments théoriques et critiques pour envisager cette hypothèse, et justifier l'utilisation de ces outils, afin de montrer la cohérence par rapport au reste de cette recherche[348].

[348] Cette réflexion, davantage tournée vers la grammaire, pourrait constituer un vaste chantier pour un travail ultérieur : l'objectif de cette partie est de proposer quelques orientations et perspectives à développer dans le futur.

3.7.3.1 L’anaphore associative

Kleiber (2001) synthétise ses recherches sur l’anaphore associative, et cette description est particulièrement intéressante pour nous. Les anaphores associatives doivent dans son modèle vérifier quatre conditions : l’introduction d’un nouveau référent ; au moyen d’une expression définie ; par l’intermédiaire d’une autre entité mentionnée auparavant dans le texte ; la relation relevant d’un savoir a priori ou conventionnel associé aux lexèmes en question.

Il milite en effet pour le statut **stéréotypique** de la relation associative. Un lexème aurait des composants « probables » et des « possibles » : cette analyse est confortée par l’existence de phrases génériques non universelles ou quasi universelles comme le montre Anscombre (1999) (ex : *beaucoup de français sont nationalistes*).

Face à cette thèse, l’approche discursive (développée par Charolles en particulier) fait intervenir la cohésion textuelle dans l’explication des anaphores associatives. Les relations anaphoriques s’appuieraient sur une relation non inscrite dans les lexèmes en présence, et seraient rendues accessibles par le contexte large. Charolles utilise l’exemple suivant pour montrer que la thèse lexico-stéréotypique est beaucoup trop forte dès que l’on envisage les emplois en discours, puisque le discours peut supplanter les stéréotypes et remettre d’aplomb les anaphores associatives mal formées :

Ainsi, alors que

**Nous arrivâmes dans un village. L’église romane était située sur une hauteur* paraît étrange,

Nous étions inscrits à un circuit « Connaissance de la Bourgogne romane ». La région était littéralement couverte de petits édifices dont certains remontaient au Xe siècle. Nous partîmes de bon matin, car le programme était chargé. Nous arrivâmes dans un village. L’église romane était située sur une hauteur. *Il fallut transporter le guide qui avait la jambe dans le plâtre, suite à une chute lors de la précédente sortie…*est correcte.

Charolles invite son lecteur à trouver des contextes dans lesquels les exemples invalidés marchent. Pour que l’entreprise réussisse, il faut que le discours soit suffisamment

élaboré pour rendre saillants les principes justifiant une association non stéréotypique[349]. Or cette thèse discursive modérée prive la thèse lexico-sémantique de toute pertinence réelle.

Or selon Kleiber cette réponse reste sémantique : l'exemple de Charolles tiré de SOS fantômes (*Egon met au point un système permettant de capturer les fantômes et des les empiler dans* la cave), sensé invalider la thèse de Kleiber, la prouve au contraire, puisqu'une cave est une partie stéréotypique d'une maison.

Dans l'exemple

> *Mathew et sa sœur Marilla sont tous deux célibataires. Ils décident d'adopter un garçon auquel ils comptent léguer leur propriété de Green Gables.* L'orphelinat/La compagnie des eaux *se trompe et leur propose à la place une petite fille espiègle et très bavarde.*

ce n'est pas une relation associative que le discours établit, mais une proposition implicite qui comprend déjà le référent de l'expression définie : la situation s'apparente plus aux situations de coréférence (entre le référent de la proposition implicitée *Ils s'adressent à l'orphelinat/la compagnie des eaux* et celui de l'expression anaphorique). En plus, il est difficile de dire que les enchaînements associatifs déviants peuvent être remis d'aplomb. En fait dans l'exemple de l'église, le discours ne crée pas de relation entre *village* et *église* romane, mais entre *village bourguignon* et *église romane*.

La relation associative est pour Kleiber de nature **lexico-stéréotypique** ; le principe de pertinence ou de cohérence gère les stratégies interprétatives, mais il intervient en aval, pour sélectionner, pour guider l'interprétant vers une solution heureuse : il ne peut créer le pont associatif lui-même. Le contexte ne peut pas remettre d'aplomb une anaphore associative mal formée.

Kleiber établit ensuite une typologie des anaphores associatives : il existe tout d'abord les méréonymiques et les locatives.

Les anaphores **méréonymiques**, du type *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé*, mettent aux prises des types d'entités unies par un rapport de dépendance ontologique particulier : le type d'entité de l'expression anaphorique est ontologiquement

[349] Cette hypothèse est très proche de celle que nous avions introduite lors de nos remarques sur la littérature potentielle et le storytelling, avec le *phénomène de reconfiguration*. Cette réflexion sur l'anaphore associative nous donne l'occasion de préciser ce point, sur le plan sémantique.

subordonné au type d'entités de l'expression antécédent (une partie-de). Il existe des méréonymes canoniques (*doigts* pour *main*) et des facultatifs (*poignée* pour *porte*) (pour la différence le test avec *mais* est utile). Il faut redéfinir la méréonymie facultative non pas comme manque à l'universalité mais manque à la typicalité. Un méréonyme sera dit facultatif s'il ne figure pas dans le stéréotype du tout qu'il impose (le passage par les phrases définitoires montre bien la différence, comme *une voiture a un volant* alors que **une voiture a généralement un becquet arrière*).

Les **locatives** sont du type *Nous entrâmes dans le village. L'église était située sur une butte*. On a en effet une relation sémantique locative. La subordination décrite pour les méréonymiques n'existe pas : l'existence d'une occurrence n'est pas dépendante de l'autre. Ce ne sont pas des parties de lieu. Au niveau des critères identificatoires : la relation partie-tout ne fonctionne pas (**Un réfrigérateur est une partie d'une cuisine*). Dans les relations locatives, la séparabilité ne fonctionne pas non plus (**C'est le réfrigérateur d'une cuisine* ; alors que *C'est le volant d'une voiture* fonctionne), ni la fonctionnalité indépendante (*Un village a une église pour célébrer les cultes*, alors que **Une voiture a un volant pour conduire*). La relation ici est une relation de localisation stéréotypique fonctionnelle : la deuxième entité sert d'endroit stéréotypique à la première. C'est une relation sémantique, préétablie et associée aux lexèmes. Dans *Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'a pas trouvé le collier*, l'enchaînement ne semble pas bien formé : la raison est que la fonctionnalité d'un collier (rendre belle) ne trouve pas à s'activer de manière stéréotypique dans celle d'un écrin, qui est celle de conserver un collier. Les méréonymies semblent s'accorder plus facilement à comporter qu'à comprendre.

Il existe des types d'anaphores plus particulières : les anaphores associatives **actantielles** en font partie. Elles sont du type *Paul se coupa du pain et posa le couteau*. Ici l'antécédant est un prédicat et l'expression anaphorique correspond à un de ses arguments ou actants. Pour ces anaphores, le référent antécédant et le référent anaphorique sont de catégorie ontologique différente : la relation est entre un événement, une action ou un processus et l'individu impliqué par cet événement.

Elles ont trois propriétés syntaxiques : on ne peut pas leur faire correspondre un SN de type N d'un N (**le meurtrier d'un assassinat*) ; ni N de N (**un meurtrier d'assassinat*) ; ni un adjectif possessif (**son pain* = de Paul et pas du coupage).

Il existe enfin les anaphores associatives **fonctionnelles**, du type *Nous entrâmes dans le village et demandâmes à voir le maire*. Comme les méréonymiques elles roulent sur le statut sémantique relationnel. Les fonctionnelles comportent un N dont le contenu sémantique indique qu'il remplit une fonction ou un rôle caractéristique dans un ensemble.

Nous voyons avec cette rapide étude de l'anaphore associative chez Kleiber que c'est un outil qui peut s'avérer précieux pour nous, puisqu'elles « roule » sur des stéréotypes : elle permet donc de les déceler, et également de préciser les spécificités stéréotypiques grâce à la classification des différentes anaphores.

Mais nous pouvons cependant apporter certaines limites de taille à cette approche lexico-sémantique, et proposer une alternative. Relativement à ce que nous disions dans la partie sur l'anticipation (les motifs offrent une généricité suffisante pour rendre compte de la cohérence sémantique, alors que les profilages, par les insertions et les frayages en syntagme, relèvent davantage de la cohésion ; les topoï, quant à eux, permettent à la fois le maintient de la cohérence et de la cohésion, tout en relevant la diversification et l'innovation des emplois), l'anaphore associative étudiée par Kleiber peut être vue sous un autre jour. Ainsi, l'hypothèse discursive de Charolles, critiquée par Kleiber qui défend une approche lexico-sémantique, peut être traduite en d'autres termes, et permet d'atténuer en même temps le radicalisme référentialiste de Kleiber. Les motifs, qui créent des zones de convergence sémantique entre divers segments, et qui contraignent les profilages, expliquent la perception lexico-sémantique défendue par Kleiber ; mais leur ouverture sur les topiques, en fin de parcours de constitution, explique la perception discursive relevée par Charolles : il y a en même temps une cohérence et une cohésion dans les enchaînements, et une plasticité et variabilité, en apparence contextuelle ou énonciative, mais en fait topique et argumentative, sémantiquement motivée et profilée. Ainsi toutes les anaphores associatives potentielles ne sont pas concevables, mais elles restent cependant un ensemble ouvert et susceptible d'être remanié, récupérant ainsi la propriété des motifs.

3.7.3.2 Les échelles

Nous envisageons ce concept à partir des théories argumentatives. Dans la *Théorie de l'argumentation dans la langue*, on conclut d'un énoncé F à un énoncé G parce que

l'apparition de F se présente comme légitimant l'application d'un topos qui conduit à G. La signification d'une phrase est l'ensemble des topoï dont elle autorise l'application dès lors qu'elle est énoncée. La gradabilité est à la base de cette sémantique car elle est dans les propriétés linguistiques de l'item lexical censé représenter. Dans la mesure où l'argumentation est au cœur de la langue, la relation argument/conclusion est gradable par nature, et il y a aussi des topoï qui apparaissent aussi au niveau lexical, et c'est dans la mesure où un item lexical convoque un topos qu'il y a gradabilité. Dans la *Théorie des topoï*, un chapitre rédigé par Ducrot s'intitule « Topoï et Formes Topiques » : la notion de forme topique a pour but de développer le concept de topos.

Ducrot rappelle que les topoï possèdent trois principales caractéristiques : ce sont des croyances présentées comme communes à une certaine collectivité dont font partie au moins le locuteur et l'allocutaire ; le topos est donné comme général (il vaut pour une multitude de situations) ; enfin un topos est **graduel**, et met en relation deux **échelles** : les prédicats topiques sont **scalaires**, mais la relation qui les unit à l'intérieur du topos est elle-même **graduelle**.

Les formes topiques correspondent à des échelles : chaque topos peut apparaître sous deux formes, une FT concordante et discordante. L'application d'une FT à une situation constitue ce que Ducrot appelle « l'appréhension argumentative » de la situation, qui est la fonction discursive fondamentale. Ce qu'il appelle, dans la théorie de la polyphonie, « le point de vue des énonciateurs », n'est rien d'autre que la convocation d'un topos par application d'une FT à un objet. Au choix du topos et de la FT s'ajoute enfin, lorsqu'il y a enchaînement argumentatif, la décision d'utiliser la FT pour une conclusion déterminée. Le locuteur présente en outre un énonciateur qui, s'appuyant sur les précédents, exploite la forme topique pour une conclusion déterminée. Dans ce cadre, la négation produit une inversion argumentative. Si par exemple [taille> faire quelque chose], l'énoncé positif convoque alors une FT du type « plus on a de taille plus on peut faire » ; l'énoncé négatif doit, en ce qui concerne E2, convoquer une FT du type « moins on a de taille moins on peut faire ».

Les applications lexicales permettent une description de *prudent*, *téméraire*, *poltron* et *courageux* (1et 2 sont défavorables à l'exposition au danger, 3 et 4 sont favorables). 1et 2 renvoient au même topos [+danger>+valeur], 3 et 4 renvoient à [-danger> +valeur].

Les recherches menées par Anscombre depuis la *Théorie de l'argumentation dans la langue* invalident certains de ces résultats, et la *Théories des stéréotypes* entend les résoudre. Son hypothèse générale (comme nous l'avons esquissé au sujet des proverbes) est que les topoï sont des phrases typifiantes a priori : ceci écarte le paradoxe lié aux représentations (P, Q). Un topos sera une relation sémantique entre deux mots. Connaître le mot *castor* par exemple ce sera admettre comme typifiante a priori la phrase générique *Les castors construisent des barrages*. Le second avantage est de situer à un autre niveau le problème de la gradabilité : elle se trouve dans la **force d'application** de ce topos. Le comportement des topoï n'est ni plus ni moins que celui des phrases génériques typifiantes : ils convoquent des généralités valables par défaut, et auxquelles une exception n'ôte en aucun cas ce caractère générique. Si l'on définit un stéréotype comme étant une suite ouverte d'énoncés attachée à une unité lexicale, et qui en définit le sens, la nature des topoï apparaît sous un jour nouveau. Le faisceau de topoï qui définit le sens d'un mot est un faisceau de phrases typifiantes, et ce faisceau définit un stéréotype. Par rapport à la *Théorie des topoï*, Anscombre (1999) explique que les topoï sont au niveau de la métalangue, alors que dans la théorie des stéréotypes la signification lexicale est un ensemble (ouvert) d'énoncés types. Pour la gradabilité, les schèmes topiques sont des méta-prédicats, pas des mots, ce qui est contraire aux principes de la TAL. Pour lui la nature argumentative de la langue est une conséquence quasi-immédiate de la généricité non-analytique. Si m est un argument pour n, c'est parce que du fait de sa non-analycité, la phrase générique G(m,n) qui est convoquée et instanciée admet par nature des exceptions, m n'étant qu'une bonne raison de croire à n. Plus les exceptions seront nombreuses, moins bon sera l'argument, et inversement.

Ce que nous devons conclure ici, c'est qu'en préservant une perspective proprement linguistique, les échelles permettent d'étudier les topoï véhiculés par des énoncés, ainsi que les chemins et les intensités qu'ils peuvent conférer aux discours. Pour reposer la question des échelles à la fois de manière argumentative et phénoménologique, nous pouvons nous appuyer sur les résultats obtenus dans le corpus des discours politiques, en particulier chez Le Pen. En effet, nous avions mis en avant le caractère éminemment scalaire des dynamiques sémantiques, à partir de la prégnance et de l'intensité du motif //ouverture// ; de même, chez les autres énonciateurs, cette intensité peut être repensée en termes qualitatifs, puisque l'indexation dans les différents domaines constitue elle-même une intensification plus ou moins grande du motif dans le champ. Ainsi, le concept d'échelle peut être repensé dans la perspective dynamique de constitution de formes sémantiques, inscrites dans le système du

sens commun. La scalarité agit sur la motivation sémantique, se profile linguistiquement (par exemple avec *ultra-* chez Le Pen, ou par collocation qui insert dans des différents domaines), et conduit à la diversification des topoï. A titre d'exemple, pour illustrer ce que pourrait être l'utilisation de ce niveau de saisie, rappelons cet exemple relevé chez Le Pen :

> *L'ultra-libéralisme domine l'économie. Mais la doctrine du « laissez faire, laissez passer », de la permissivité absolue, de l'individualisme forcené, a aussi irrigué tous les domaines de la société.*

Nous avions vu qu'avec *irrigué*, Le Pen montre que ce *libéralisme* s'infiltre partout. La scalarité se laisse également interpréter en terme de formes topiques : on aurait [+libéralisme]>[+permissivité +individualisme], et donc [+ultra-libéralisme]> [+permissivité *absolue* +individualisme *forcené*], les qualificatifs *absolue* et *forcené* rendant bien compte du caractère négatif de l'excessivité (*ultra*, témoignant du positionnement en haut d'une échelle) de l'objet.

3.7.3.3 Les déictiques

Cette catégorie a été abordée de manière approfondie par Benveniste dans ses *Problèmes de linguistique générale*, dans la partie « L'homme dans la langue ». Au chapitre « La nature des pronoms », on peut lire « les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes ». Ainsi

> Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les « instances de discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur. On doit d'abord considérer la situation des pronoms personnels[350].

Benveniste intègre ainsi le processus de l'énonciation dans son étude linguistique. *Je* et *tu* sont liés, par la référence constante et nécessaire à l'instance de discours, à une série d'indicateurs relevant de différentes classes : les démonstratifs (comme *ce*), avec l'identification de l'objet par un indicateur d'ostension concomitant à l'instance de discours contenant l'indicateur de personne ; se trouvent également les adverbes *ici* et *maintenant*, qui

[350] Benveniste (1966, p.251)

délimitent l'instance spatiale et temporelle coextensive et contemporaine de la présente instance de discours contenant *je*. Cette série s'accroît d'un grand nombre de termes procédant de la même relation. Mais pour Benveniste il ne sert à rien de les définir par la deixis si l'on n'ajoute pas que la deixis est contemporaine de l'instance de discours que porte l'indicateur de personne. **L'essentiel est la relation entre l'indicateur et la présente instance de discours à laquelle il réfère**. La référence au sujet parlant doit également faire l'objet d'une attention minutieuse. C'est en effet en s'identifiant comme personne unique prononçant *je* que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme « sujet ». Un énoncé personnel fini se constitue sur un double plan : il met en œuvre la fonction dénominative du langage pour les références d'objet que celle-ci établit comme signes lexicaux distinctifs, et il agence ces références d'objet à l'aide d'indicateurs auto-référentiels correspondant à chacune des classes formelles que l'idiome reconnaît. C'est pourquoi Benveniste interroge la conception du langage comme système de communication (cela plus particulièrement dans « De la subjectivité dans le langage ») : le langage est dans la nature de l'homme, donc son statut d'instrument est problématique. La parole n'est que l'actualisation du langage. C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego ». Est « ego » qui dit « ego ». De plus, la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste : la condition de l'homme dans le langage est donc unique :

> C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité[351].

Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage. De ces pronoms dépendent les indicateurs de la deixis. A titre d'exemple, nous pouvons visualiser rapidement l'utilisation des pronoms personnels (ou tournures impersonnelles) dans quelques énoncés de Chirac :

> *Alors, le progrès social et l'ouverture économique s'accompagnent forcément d'un progrès dans le domaine des Droits de l'Homme, parce qu'**on** ne peut pas être un système libéral sur le plan économique […] et puis rester fermé sur le plan politique (14 nov. 1997 à Hanoï).*
> *Le modèle libéral et démocratique progresse aujourd'hui dans le monde, et **il faut** s'en réjouir (29 août 2002).*

[351] *Ibid.*, p.261

*Vous savez, si **j**'ai mis l'accent très fortement sur la nécessité pour l'Europe d'avoir un modèle social européen, c'est parce que **je** refuse les excès que l'on voit dans les pays anglo-saxons, de la libéralisation, de la mondialisation, etc. (14 juillet 1997).*
*La France ne pouvait pas aller aussi loin dans ce que l'**on** appelle la libéralisation, la flexibilité, en quelque sorte la remise en cause des garanties et des acquis sociaux. Donc **je** ne propose pas ce modèle-là, **je** vous l'ai dit (14 juillet 1997).*

Le type de discours est une contrainte à prendre en compte, puisque les occurrences du *je* sont relevées dans des interviews, alors que les tournures davantage impersonnelles des trois premiers exemples correspondent à des discours institutionnels. Par contre, dans le dernier exemple, nous pouvons noter l'évolution du *on* au *je*, qui témoigne du passage d'une opinion commune à une opinion personnelle. D'ailleurs, le lien entre type de discours et deixis ajoute une preuve au lien entre le système du sens commun et le discours, puisque l'expression de la subjectivité n'est pas la même selon les cas.

S'annexe au domaine de la subjectivité l'expression de la temporalité. La subjectivité se marque également dans des verbes qui révèlent une attitude (*je suppose*, *je présume*), qui prend son relief à la première personne. D'ailleurs, Benveniste, dans son étude de la philosophie analytique, amende certains postulats d'Austin au profit de cette conception : l'énoncé performatif doit nommer la performance de parole et son performateur. L'énoncé est l'acte, ce qui n'est pas le cas de l'impératif. Les temps verbaux, bien qu'ils ne soient pas des déictiques, peuvent également témoigner de l'implication du sujet dans son discours. Benveniste s'est également intéressé à cette question dans « Les relations du temps dans le verbe français ». L'énonciation historique caractérise le récit des événements passés, c'est le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique « autobiographique » ; l'énonciation historique comporte trois temps : l'aoriste (le passé), l'imparfait et le plus que parfait, et accessoirement le prospectif (un substitut du futur) : le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur. Par contraste, le plan du discours caractérise toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe, et tous les temps sont possibles sauf l'aoriste.

Benveniste peut à juste titre être reconnu comme un précurseur dans un certain nombre de domaines de l'analyse linguistique. Sur les rapports qui nous intéressent entre la linguistique et la phénoménologie, son œuvre ne doit pas être oubliée, comme le rappelle Coquet :

> En procédant ainsi au réexamen de la notion de deixis, en dégageant les propriétés intrinsèques de la discursivité, d'où le recours aux notions de position, de mouvement, de champ et de centre ; aux couples présent/présence ; au lien unissant la personne à l'instance ; finalement, *horresco referens* ! à la substance, Benveniste tourne le dos au « sémantisme clos » que déplorait P. Ricoeur. On sait qu'il croyait nécessaire de travailler avec plusieurs linguistiques. L'orientation phénoménologique que je me suis efforcée de dégager ici n'aurait d'ailleurs pas pu être prise si le primat du discours sur la langue n'avait été affirmé : « La langue se forme et se configure dans le discours » […] Primauté qui se vérifie encore sur le plan de la morphogenèse, puisque c'est avec le discours que « commence » le langage. A la question posée naguère par P. Ricoeur de savoir si l'analyse linguistique n'était pas une phénoménologie qui s'ignore, cette note sur Benveniste apporte donc des éléments de réponse positive, à condition que ne soit éludé ce principe : la mise en évidence des articulations signifiantes, spécifiques des actes de langage, va de pair avec le relevé systématique des contraintes formelles[352].

La réflexion contemporaine sur la deixis s'est beaucoup intéressée à la comparaison entre deixis et anaphores. Sur ce sujet, Kleiber (1992) distingue deux approches concurrentes : la première les différencie en se fondant sur la localisation du référent, qui se trouve soit dans le texte soit dans la situation immédiate d'énonciation. Dans la seconde, cognitive, c'est le critère fonctionnel de saillance référentielle qui prévaut.

Dans l'approche en terme de localisation, les expressions recrutées comme anaphoriques ou déictiques ne sont pas homogènes, et elles ne sont pas spécialisées pour l'une ou l'autre tâche. Ainsi il n'y aurait aucune expression qui ne soit uniquement anaphorique et aucune qui ne soit uniquement déictique. Il y aurait dans cette conception deux démonstratifs, deux pronoms *il*, avec des fonctionnements différents. Une telle position n'est pas satisfaisante. L'option du sens unique semble préférable, mais il ne pourra plus être défini uniquement en terme de localisation du référent : il faudra formuler une nouvelle définition des deux concepts qui renonce à l'élément de localisation *textuel* vs. *non textuel* comme critère subsumant, tout en étant capable de considérer qu'il y a effectivement des emplois où le référent d'un marqueur se trouve soit localisé dans le site d'énonciation immédiate, soit mentionné dans le contexte linguistique. L'approche « mémorielle » de l'opposition permet d'avancer sur ce terrain : cette approche prend appui sur l'accessibilité du référent. Le choix des expressions référentielles se trouve ainsi crucialement lié aux présuppositions du locuteur sur la récupérabilité par l'interlocuteur du référent visé : ou le référent est présumé déjà saillant, ou il apparaît comme nouveau. Le texte ou la situation immédiate disparaissent comme critères définitoires premiers : une expression anaphorique est une expression qui

[352] Coquet (1997, p.79)

marque avant tout la continuité avec un référent déjà placé dans le focus, alors qu'une expression déictique a précisément pour rôle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouvel objet de référence. La différence entre texte et situation ne se trouve pas perdue pour autant : elle reste pertinente à un niveau inférieur pour expliquer l'origine différente de la saillance du référent. Environnement extra-linguistique immédiat comme texte sont donc deux sources d'alimentation possible de la *mémoire discursive* (Berrendonner, Reichler-Béguelin), qui donnent lieu, après introduction du référent, à un processus de référence anaphorique. Mais les emplois cataphoriques (« *Quand il est rentré, Paul enleva son chapeau* ») remettent en cause cette démarche : leur sens ne peut plus directement être formulé à l'aide de l'opposition anaphore/deixis. L'accessibilité se révèle toujours un facteur déterminant, en montrant que l'anaphore (textuelle) est avant tout un phénomène de mémoire immédiate, où le texte sert simplement d'introducteur et non de champ de recherche pour le bon antécédent, et en orientant, par l'intermédiaire du trait nouveau ou saillant, la description des expressions référentielles d'entités « nouvelles » vers la référence indexicale.

Kleiber conclut qu'il faut prendre en compte la façon dont le référent est identifié : les critères de localisation texte/situation et le critère de saillance doivent êtres considérés comme des effets résultant de procédures référentielles spécifiques liées aux différents types de marqueurs référentiels : dire en quoi les expressions sont anaphoriques ou déictiques, c'est-à-dire se tourner vers les expressions elles-mêmes et essayer de décrire quel est leur mode de donation référentielle spécifique. Si un locuteur utilise une expression indexicale, c'est-à-dire une expression qui déclenche une procédure de repérage spatio-temporel, c'est qu'il juge que son interlocuteur n'a pas encore le référent à l'esprit ou qu'il entend le lui faire découvrir sous un aspect nouveau. Ainsi l'approche qui considère la deixis comme première arrive à rendre compte de l'identification par le texte et de l'aspect nouveau puisqu'il résulte de l'indexicalité pour la procédure même employée.

Achard (1992) défend une approche légèrement différente, et intéressante dans la perspective qui est la notre : il prône le renvoi du contexte dans la situation. Ainsi, il interprète l'emploi anaphorique des déictiques comme pointage vers l'objet déjà mentionné, en tant qu'il figure dans la situation et non dans le discours. Symétriquement, l'emploi d'un anaphorique pour un référent nouveau mobilise un contexte virtuel antérieur. Cette interprétation est compatible avec la saillance défendue par Kleiber, tout en faisant l'économie de l'imaginaire psychologisant. La deixis suppose un calcul référentiel : la référence est calculée par ancrage dans la situation, c'est-à-dire à partir du point d'origine de

l'énonciation (toute référenciation n'étant pas déictique). Le fonctionnement de *alors* permet à Achard de justifier son argument, en unifiant les deux domaines (temporel et logique) que les dictionnaires décrivent : ce qui diffère ce n'est pas le fonctionnement de « alors » mais le genre discursif. Dans le récit, le genre caractérisé par l'oubli provisoire de la situation de l'énonciation au profit de la construction d'un point de vue décalé, l'opérateur « alors » intervient comme simplificateur de l'anaphore : il rompt la continuité du discours, et intègre le contexte antérieur comme description de la situation décalée (« point de vue »). Il en est de même de « alors » dit logique, mais dans le genre discursif « argumentation » : l'intervention de « alors », qui renvoie les énoncés antérieurs du « contexte » dans la « situation », a pour conséquence, dans ce genre, qu'ils n'ont plus valeur d'asserté dans le discours en cours, mais d'asserté dans un discours antérieur (leur statut passe de posé à présupposé). Tandis que « maintenant » est l'opérateur minimal signalant l'existence virtuelle d'une situation énonciative alternative, « alors » donne au contexte antérieur valeur de situation alternative, ce qui est souligné lorsque deux opérateurs sont posés discursivement en contraste. Ainsi, étudier le mode de donation référentielle spécifique des expressions, et la prise en compte de la situation, permet de dire si les expressions en question sont déictiques.

La question des déictiques se lie de manière très intime à la perspective phénoménologique, comme nous le voyons aisément dans les écrits de Benveniste. Cette perspective est d'autant plus intéressante à analyser du point de vue stratégique, dans la perspective du sens commun qui est la notre : en effet, l'Etre-au-monde, inscrit dans son discours lors de l'énonciation, dévoile de manière inégale sa présence singulière : ce repérage peut nous informer sur la prise en charge énonciative, et peut amener à s'interroger sur la formation discursive dans laquelle les énonciateurs s'inscrivent, face aux phénomènes sémantiques, et au regard de la diversité et des stabilisations des unités linguistiques.

3.7.3.4 La négation

Pour lier la négation à la problématique, nous pouvons nous pencher sur la manière dont la pragmatique intégrée a traité ce phénomène. Ducrot a analysé la négation dans le cadre de la linguistique de l'énonciation. Dans son approche, l'étude de l'argumentation consiste en une analyse des possibilités d'enchaînements argumentatifs des énoncés dans le

discours ; cette étude concerne la langue, et non pas une rhétorique extralinguistique (rappelons simplement que les propriétés argumentatives des énoncés font partie intégrante de leur sens). Outre la négation métalinguistique, il existe une distinction traditionnelle entre négation descriptive et négation polémique : la négation est dite descriptive lorsque l'énonciateur E1 (mis en scène dans l'énoncé, et qui prend en charge l'énoncé sur lequel porte la négation) n'est identifié ni avec l'allocutaire ni avec une quelconque personne ; la négation est dite polémique quand E1 est identifié avec l'énonciateur (E1 prenant en charge un énoncé p rejeté par un autre E2). Or depuis les examens de cette question par Ducrot, la négation descriptive peut être appréhendée comme un dérivé délocutif de la négation polémique. En effet, pour Ducrot, la négation est l'une des illustrations privilégiées du phénomène de polyphonie. Ainsi, à titre d'exemple, l'énoncé suivant relevé chez Madelin pourrait être analysé par ce prisme :

> *La pensée libérale ne donne pas la priorité à l'économie. C'est d'abord une philosophie de la liberté et de la responsabilité personnelle.*

Il est visible qu'un énonciateur E1 est mis en scène, produisant un énoncé *La pensée libérale donne la priorité à l'économie*, énoncé qui est rejeté par Madelin. Sous des abords descriptifs, E1 étant difficilement identifiable, nous pouvons repérer la réfutation d'une doxa circulant au sujet du libéralisme. Du coup, la négation permet de repérer certaines manifestations du sens commun, en particulier grâce à la polyphonie.

Dans *De la logique à la contre-argumentation* (Apothéloz, Brandt, Quiroz, 1989), les auteurs se situent dans la perspective d'une logique naturelle des discours argumentatifs : selon eux, il faut voir dans ces discours non des objets premiers, mais la manifestation d'une créativité, celle la même qui les a engendrés. L'argumentation se définit comme l'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S. Cette approche fait une part décisive à l'auditoire. Grize distinguera d'ailleurs plus tard deux composantes dans une argumentation, une explicative et une séductrice. Le discours argumentatif apparaîtra comme un discours pratique. Sans entrer dans le détail du modèle développé (dans le cadre de cette logique naturelle, à la suite des travaux de Grize en particulier), leur intérêt porté à la négation argumentative nous intéresse. Ils introduisent tout d'abord l'argumentation :

> Nous appelons argumentation la mise en relation de raisons relatives à une conclusion dans le but de convaincre le destinataire d'accepter ou de rejeter la conclusion présentée. Une argumentation est donc insérée dans un contexte de communication ; elle est un instrument dont le locuteur peut faire usage pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé[353].

Dans cette voie, il faut ensuite distinguer « non » argumenté, argumentation négative et contre-argumentation. Pour cela, il faut dépasser le constat que toute affirmation est négation en appréhendant la négation avec une théorie de l'action, c'est-à-dire ne pas traiter comme équivalents un argument qui pourrait être utilisé contre une conclusion et un argument qui l'est. La production d'une argumentation négative se présente toujours comme l'initiative d'une prise en charge pour mettre sur la sellette un jugement :

> Nous désignerons par argumentation négative toute intervention qui empêche de conclure en s'opposant à la possibilité de maintenir un jugement énoncé préalablement. En appelant ce jugement préalable conclusion, on dira que l'argumentation négative est par définition anti-orientée par rapport à cette conclusion. On nommera négation argumentative l'opération qui inverse l'orientation argumentative. A côté des modes d'argumentation négative […] il en est un […] appelé contre-argumentation [qui] intervient soit en contrant les raisons données en faveur de la conclusion, soit en invoquant des raisons contre la conclusion. La contre-argumentation porte donc soit sur les raisons, soit sur la conclusion, c'est-à-dire sur ce qui est proprement argumentatif[354].

Une contre argumentation se présente d'abord comme une argumentation négative qui peut être doublée ou pas d'une argumentation positive. Il faut plus généralement distinguer ce qui encadre l'argumentation : les auteurs séparent ensuite le cadre de l'argumentation (argumentation sur les objets litigieux, des objections, etc.), le cadre du discours (les préalables) et le cadre de communication verbale (les règles de conduite d'interaction).

Penser la négation dans la double perspective du sens commun et de la TFS permet de saisir la dimension de construction/déconstruction du sens, en allant des motifs aux topoï ; ainsi, selon les différents cas de négation qui peuvent se présenter, différentes formes se profilent :

- insertion de motifs sur lesquels porteront la négation, produisant une sorte de non-motivation, voire une mauvaise motivation (comme nous l'avons vu avec les différents points de vue sur le motif de *intermittent*) ;

[353] Apothéloz, Brandt, Quiroz (1989, p.25)
[354] *Ibid*., p.28-29

- constance du motif et dégradation/critique des topoï, la négation portant plus sur le parcours de constitution que sur le motif en tant que tel (ce qui explique, et s'explique par, la diversité des topoï produits pour *libéral* relativement à un même motif, et même dans un unique domaine – le domaine politique en particulier).

Ces niveaux permettent de repenser les concepts de négation totale/partielle, voire phrastique/ sur constituant ou descriptive/polémique.

Grâce aux outils développés dans ce point 3.7.3, nous pouvons indiquer de manière schématique les niveaux de saisie du système du sens commun, en intégrant ces apports à la réflexion générale sur la construction dynamique du sens :

Grammaire	Lexique	Discours	Idéologies
Négation →	(Dé/non) motivation	Dialogisme	Subversion
→	Critique de motivation		
Déictiques →	Etre-au-monde	Présence/m. en scène	F.D./ positionnement
→	Doxèmes ou Dissimulation/ objectivation	Prise en charge énonciative	Argumentativité/ naturalisation
Anaphores →	Cohésion	Liage des profilages	Construction de liens stéréotypiques
→	Stéréotypes	Stéréotypages	Cristallisation : doxa
Echelles	Scalarité	Positionnement	Attribution de 'chemins'
Outils de saisie	Saisie de doxa lexicale	Saisie de doxa discursive	Saisie de doxa idéologique

Schéma n°36: niveaux de saisie du système du sens commun

La mise en valeur de ces différents niveaux de saisie, identifiables aux divers paliers (lexique, discours et idéologies) invite à présent à s'interroger plus précisément sur le statut de l'instance de discours lors du phénomène énonciatif.

3.7.4 L'*instance*, *centre* de discours

Nous reprenons cette expression à Coquet : il prolonge les réflexions menées par Benveniste, qui a introduit la notion en 1956 sous la forme d'« instance de discours », à savoir, d'« acte discret et chaque fois unique par lequel la langue est actualisée en parole par un locuteur » :

> La visée phénoménologique a ainsi amené le chercheur à relier le système temporel aux instances discursives, et à ouvrir l'éventail des marques linguistiques. Ce qui compte alors, ce sont moins les formes verbales ou la combinatoire de « noms » métalinguistiques, de « référés » grammaticaux, tels le « je », le « cela », le « demain »…, que l'ensemble des indicateurs de personne, d'actes, de positions et de mouvement, donc de temps, spécifiant un champ phénoménal occupé par une instance singulière[355].

Or au regard des outils que nous venons de détailler, notre démarche s'inscrit dans cet ensemble dont parle Coquet. Ceci invite également à replacer, comme nous le proposons depuis le début de ce travail, le phénomène énonciatif au cœur de la problématique sémantique. Nous sommes de ce point de vue proches de l'approche culiolienne défendue dans Franckel (1998), avec un certain nombre d'éléments supplémentaires.

3.7.4.1 Phénomène énonciatif et construction du sens : à partir du constructivisme

En effet, Franckel est un des rares auteurs qui, selon nous, articule les problématiques énonciatives à nos perspectives sémantiques, dans une démarche appelée constructivisme. Il utilise une théorie de l'énonciation différente de la notre, celle développée par Culioli :

> La problématique de Culioli s'inscrit dans un courant qui rompt avec la conception d'une transparence originelle de la langue relativement aux idées qu'elle permet d'exprimer. Un aspect important de cette théorie transparaît dans l'aphorisme selon lequel « la compréhension est un cas particulier du malentendu. » Cela signifie en particulier que la stabilité nécessaire pour qu'un processus de compréhension-

[355] Coquet (1997, p.103)

> interprétation soit possible ne peut être qu'une stabilité conquise, et provisoire, dont doit rendre compte une théorie de la déformabilité […] Il s'agit d'une théorie de l'énonciation dans la mesure où elle se donne comme objet l'énoncé lui-même. L'énoncé n'est pas considéré comme le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un quelconque hic et nunc par un quelconque énonciateur. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, dans le cadre d'un système de représentation formalisable, comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace. La justification du terme d'opération tient justement à l'hypothèse que la valeur référentielle de cet énoncé n'est pas un donné, mais un construit. Cela signifie que les formes agencées qui le matérialisent renvoient moins à des valeurs qu'à des opérations de constitution de la valeur référentielle. Etudier l'énonciation, c'est alors étudier les modalités de constitution de cette valeur[356].

Un énoncé n'est susceptible d'interprétation que relativement à un contexte ou une situation. En même temps, la perspective constructiviste dans laquelle il se place stipule que le sens n'est déterminé que par le matériau verbal qui lui donne corps et le construit. Dès lors, si l'on considère que le contexte et la situation renvoient à des paramètres externes à l'énoncé, une contradiction se fait jour. De ce point de vue, contexte ou situation ne peut s'entendre dans l'acception que leur confèrent les théories pragmatiques. Dans ces théories en effet, l'interprétation d'un énoncé s'analyse en fonction des conditions et des effets particuliers de sa profération dans un environnement extralinguistique donné, en prenant en compte des paramètres psycho-socio-anthropo-culturels, et notamment les intentions ou la représentation que l'on peut se faire des intentions du locuteur :

> Mais dans la perspective constructiviste où le sens provient du seul matériau verbal, on ne peut sans contradiction mobiliser un tel référent externe pour en appréhender le sens. Cela signifie alors que dans cette perspective, le contexte ou la situation n'est pas extérieur à l'énoncé, mais qu'il est engendré par l'énoncé lui-même. Le sens de l'énoncé ne se puise pas d'un référent extra-linguistique, il correspond à la construction de valeurs référentielles. On peut convenir que le référent relève d'un domaine extra-linguistique, par opposition aux valeurs référentielles qui sont produites par les énoncés de la langue et n'existent que par eux[357].

Une corrélation très étroite se fait jour, à travers la notion même de valeurs référentielles, entre signification et contextualisation ou mise en situation. Un énoncé est une séquence (une suite cohérente de mots) rendue interprétable par la stabilisation de tel ou tel de ses contextes possibles, ces contextes étant donc engendrables à partir de la séquence elle-

[356] Franckel (1998, p.10)
[357] *Ibid.*, p.11

même. Dès lors qu'une séquence fait l'objet d'une interprétation donnée, elle est constituée comme un énoncé, ce qui implique que devienne effectif un de ses contextes potentiels. On peut aussi observer que la séquence *ça tient* est compatible avec deux types d'adverbes susceptibles de « révéler » et de stabiliser discriminativement ces deux types de contextes: *parfaitement*, d'un côté, *largement* de l'autre :

> Interpréter une séquence, c'est donc lui donner le statut d'énoncé, en stabilisant tel ou tel de ses contextes possibles. Le contexte effectif, celui que l'on observe dans les textes appartient à des classes de contextes possibles déterminés par la séquence elle-même. Les deux énoncés produits à partir de la séquence *ça tient* sont bien des énoncés nettement différents. Non seulement leur sens diffère profondément, mais ils ne présentent pas les mêmes contraintes syntaxiques. Ainsi le passage au passé composé, *Ça a tenu* tend à privilégier très fortement l'interprétation *ça a résisté, ça ne s'est pas écroulé* par rapport à celle bien moins naturelle de *Il y a eu assez de place*. On pourrait poursuivre l'exploration : *ça tient bon* et *ça tient bien* ont des interprétations différentes, en liaison avec des contextualisations différentes. […] Bref, l'interprétation de chaque énoncé implique un type de scénario qu'il suscite lui-même de façon étroitement déterminée[358].

Dans un exemple comme *Vas-y, si ça te dit, dire* devient apparentable au verbe *chanter*. Toutefois la séquence *Vas-y si ça te chante* n'a pas exactement la même signification qu'avec le verbe *dire*. Ainsi, ces deux énoncés génèrent deux *scénarios*, deux situations qui peuvent être nettement distingués et qui *révèlent* leur signification. On voit donc que la forme même d'une séquence déclenche des potentialités contextuelles qui se trouvent stabilisées par le contexte effectif. Alors que la référence correspond à une mise en correspondance statique des énoncés à des entités externes à la langue, les valeurs référentielles relèvent d'une dynamique propre à la langue. Tandis que le référent est donné, de l'ordre d'un déjà-toujours là, les valeurs référentielles sont construites dans et par les énoncés à travers des opérations énonciatives que l'on peut dès lors appeler opérations de référenciation. Alors que le référent est stable, les valeurs référentielles sont instables, s'inscrivent dans des jeux intersubjectifs d'ajustement et de régulation qui n'aboutissent à des points d'équilibre interprétatifs que provisoirement et localement :

> L'analyse de la construction des valeurs référentielles relève d'une analyse du sens en devenir : on ne part pas du produit fini (de l'interprétation d'un énoncé) pour redistribuer des parcelles de sens aux différents composants, on part de potentiels dont les effets actualisés sont différents en nature de ces potentiels. La perspective que l'on prend couramment sur le processus de construction à partir de l'interprétation stabilisée

[358] *Ibid.*, p.12

> amène à considérer chaque étape par référence à cet état terminal. Mais on peut inverser la perspective et suivre le frayage dans son devenir, non pas comme une préfiguration de l'état final, mais comme la résultante d'une trajectoire déjà orientée (un “frayage”). Si l'on prend des étapes intermédiaires, on a des chemins possibles, des potentiels dont la nature n'est pas nécessairement comparable à l'état final. On est donc amené à considérer le mode de fonctionnement actualisable à chaque étape[359].

Le principe de ce qui vient d'être montré concernant les séquences s'applique aux unités morpho-lexicales elles-mêmes. De même que le sens d'une séquence n'apparaît qu'à travers l'énoncé contextualisé qu'elle permet de constituer, de même le sens d'une unité n'existe pas en soi, mais ne se manifeste qu'à travers sa fonction intégrative. Toute tentative pour établir le rôle des unités dans la construction du sens des énoncés doit tenir compte de deux observations fondamentales:

> 1° chaque unité de chaque langue a un comportement et se trouve associable à un réseau de valeurs qui lui est irréductiblement spécifique. D’où une démarche atomiste: les formes ne peuvent être étudiées qu’une à une, dans leur singularité, […]
> 2° la valeur des unités est variable.
> Cette variation résulte d’interactions. Cela signifie que si la valeur d’un mot dépend de son entourage (ce qui relève d’une observation triviale), il est non moins vrai aussi que la valeur de l’entourage dépend du mot[360].

Une conséquence de cette observation de portée très générale est que le sens d'une unité n’a aucune stabilité en elle-même, ce sens ne se stabilisant que par l’intégration de cette unité – pour reprendre le terme de Benveniste – ou, plus précisément, elle est le produit de cette interaction entre l'unité et son environnement : « associer une valeur à un terme revient à projeter sur ce terme le résultat de telle ou telle des interactions dans lesquelles il est susceptible d’être mis en jeu, définir une unité par tel ou tel sens, c'est lui attribuer des composantes interprétatives de la séquence particulière où on l'appréhende » (*ibid.*, p.15). La possibilité d’attribuer aux unités lexicales un contenu sémantique déterminé, constitutif de ce que l’on peut appréhender comme son sens propre ou premier, peut-être considérée comme un artéfact cognitif (ceci est une thèse forte que nous partageons avec les constructivistes). Les mots ne signifiant que dans des interactions, les isoler de tout entourage déterminé pour tenter d'en définir le sens propre revient en fait à privilégier artificiellement le type de contexte ou de situation qui se présente à l'esprit le plus immédiatement par défaut, du fait de sa

[359] *Ibid.*, p.14
[360] *Ibid.*, p.15

prégnance cognitive : l'espace le corps, les objets du monde qui nous entoure. Il n'existe donc pas de valeur stable indépendamment de processus de stabilisation portant sur des unités elles-même instables. L'instable est premier, et le sens ne se construit pas à partir d'élément stables par eux-mêmes. Cela s'oppose naturellement à la conception kleiberienne de la référence :

> Pour Kleiber, le stable associé au référent est premier et nécessaire à la construction alors que dans la problématique culiolienne le stable est au contraire toujours et nécessairement le produit de processus interactifs réglés de stabilisation. Cela n'exclut pas d'associer un contenu sémantique à une unité lexicale, mais 1) ce contenu n'est pas donné d'emblée, ni stabilisé en soi ; 2) Il ne se définit pas par les propriétés de l'entité du monde qu'il permet, dans un type d'énoncé bien particulier de désigner, il ne se définit pas par une "référence virtuelle". Une unité lexicale relève, dans les énoncés où elle est mise en jeu, de rapports variables à une notion dont elle constitue des occurrences variables. Sans entrer dans l'exposé des types de régularité qui régissent la construction des occurrences, nous soulignons qu'une unité n'a ni sens préétabli ni référence virtuelle, qu'elle relève de rapports variables à un contenu notionnel instable, associé à des représentations physico-culturelles et que ce rapport se structure au sein des énoncés où elle est mise en jeu[361].

Pour Kleiber, la stabilité est première et le « sens conventionnel » (c'est-à-dire en dernier ressort le « bon sens » qui part du constat que le mot lit peut désigner un objet du monde où l'on se couche) constitue le fondement et la condition du déploiement des emplois possibles du mot. Le référent est en quelque sorte constitutif du noyau sémantique du mot. Dans la problématique constructiviste culiolienne au contraire, c'est l'énoncé où le mot est mis en jeu qui produit des valeurs référentielles provisoirement stabilisables, et c'est l'interaction du mot avec son environnement dans l'énoncé qui rend ce mot associable à un sens défini. Dans ce cadre, la plasticité du sens n'est plus affaire de métaphore, de figure de style, d'extension du sens par analogie, elle est constitutive de l'identité du mot : « cette identité ne se définit qu'à travers les phénomènes que font apparaître les différents types d'interaction du mot avec le co-texte, interaction dont un programme de travail actuellement en cours fait apparaître des types de régularités systématiques » (*ibid.*, p.18). C'est une conception du langage comme **trace d'opérations de référenciation produisant des valeurs référentielles dans des énoncés**. Le langage consiste à mettre en oeuvre des opérations de repérage qui sont elles-mêmes constitutives du sens de ces unités et déterminent des valeurs référentielles. Contrairement à la démarche mentaliste, la démarche constructiviste analyse des représentations mentales déclenchées par et appréhendées à travers le matériau verbal qui leur donne corps. Pour les constructivistes (voir à ce sujet Franckel 2002) comme pour les

[361] *Ibid.*, p.17

linguistes-phénoménologues, le langage constitue une forme de pensée (le langage n'est pas une mise en forme de la pensée) ; ici le sens est déterminé et construit par le matériau verbal qui lui donne corps. Le langage est constitutif d'une forme de pensée spécifique qui n'a pas les mêmes propriétés que celles correspondant à d'autres systèmes de représentation, communicables ou non. Certes, dans les mentalismes, l'avantage est d'échapper à la métalangue. En revanche le type de données prises en compte est étroitement limité par le modèle lui-même. L'approche constructiviste met en œuvre un processus de conceptualisation spécifique aux types de données observées et qui constitue elle-même une théorie des observables. Constructiviste doit donc s'entendre sur un second plan : les outils d'analyse et de raisonnement sont élaborés à partir de ces observables. Ainsi la « même chose » ne peut pas être dit de deux manières : « la même chose » n'existe pas, on n'a que des façons différentes de dire des choses différentes. L'accès au sens n'est possible qu'à travers l'activité de paraphrase et de reformulation : c'est une activité métalinguistique qui n'appréhende le sens qu'en le faisant circuler. Le sens relève nécessairement d'une dynamique, d'une fluidité. Seul ce qui est dit dit ce qui est dit.

La variation constitue un phénomène massif, elle concerne la plupart des unités. Le sens des unités n'est pas donné mais se construit dans les énoncés. L'identité d'une unité se définit par le rôle spécifique qu'elle joue dans les interactions constitutives du sens des énoncés dans lesquels elle est mise en jeu. Ce rôle est appréhendable non pas comme un sens propre de l'unité, mais à travers la variation du résultat de ces interactions. Il s'agit alors d'une fonction intégrative comme chez Benveniste : le sens des unités se construit dans et par l'énoncé, en même temps qu'elles déterminent le sens de ces énoncés. Il y a donc, comme dans notre démarche, une articulation forte entre signification et contextualisation. Le contexte n'est pas externe à l'énoncé : une séquence donnée n'est interprétable que eu égard à un contexte, mais en même temps la séquence déclenche les types de contextualisations avec lesquels elle est compatible. Ceci est alors très proche de ce que recouvrent les opérations de profilages. C'est une approche dynamique de la contextualisation : elle analyse le sens en devenir, et doit partir des potentiels liés à une suite de mots et les analyser comme déterminant une sorte de frayage dynamique. La référence est considérée au niveau de l'énoncé : une séquence se présente comme un potentiel interprétatif. Un énoncé est une séquence stabilisée par une contextualisation définie : les énoncés ont une valeur référentielle (ce qu'il y a de repérable dans l'interprétation et la contextualisation d'un énoncé). C'est à travers ses modes d'interaction avec le co-texte que peut être dégagée l'identité d'une unité

morpho-lexicale. La variation des unités peut être rapportée à des principes réguliers. La variation vient du fait que l'unité a des manières variables d'établir des rapports avec les éléments du co-texte.

3.7.4.2 Constructivisme et discursivité du phénomène énonciatif : pour une co-construction énonciative et une théorie des formes sémantiques discursives

Si nous évoquons les thèses de Franckel, inspirées des théories développées de Culioli, c'est qu'elles sont assez proches de celles dont nous nous inspirons, et qu'elles proposent une dimension énonciative proche de la notre. Elles proposent une alternative aux approches référentialistes classiques, et évoquent les processus de stabilisation des unités, avec le co-texte en particulier. Ceci nous permet de prolonger notre analyse de corpus, qui a mis en valeur les éléments appartenant au cotexte des objets discursifs dans leur stabilisation et leurs profilages. En effet, comme nous l'indiquions dans notre méthodologie de constitution des propositions énoncées, le contexte n'est pas totalement extérieur à l'énoncé ; par contre nous n'irons pas jusqu'à dire que le contexte est uniquement engendré par l'énoncé lui-même : comme nous l'avons montré, il y a quand même **une dimension discursive** qui intervient sur l'énonciation, donc sur l'énoncé et finalement sur son sens. Nous suivons Franckel et Culioli quant à la corrélation très étroite entre signification et contextualisation, mais nous proposons une perspective plus interactive entre contexte et proposition énoncée. Pour les constructivistes, les contextes sont engendrables à partir de la séquence elle-même (comme nous le citions, c'est une approche dynamique de la contextualisation qui analyse le sens en devenir, et doit partir des potentiels liés à une suite de mots et les analyser comme déterminant une sorte de frayage dynamique). Or, si les frayages enregistrés par les profils contextualisent les unités, stabilisant les scénarios mis à disposition par les motifs en particulier, les spécificités discursives interviennent également dans les processus de référenciation, de stabilisation et de thématisation, et nous récusons donc la dimension essentiellement constructiviste du contexte. Il y a selon nous une contextualisation opérée par les différents éléments d'un énoncé (ce qui relève du domaine des profilages grâce au cotexte d'une manière générale, et des positions syntaxiques particulières, comme nous l'avons vu dans les corpus avec les relatives, les compléments du nom, etc.), mais également une

contextualisation opérée par le cadre discursif : il faut étudier, comme nous l'avons souligné, les paliers du texte et du discours, et l'espace qui les lie (avec en particulier le sens commun, sous-jacent aux dynamiques des formes sémantiques).

Nous pensons finalement que l'approche des formes sémantiques en discours, qui permet de prendre en compte la co-construction énonciative du contexte par les énoncés eux-mêmes et le phénomène discursif, permet de rendre compte de la construction du sens en discours. Cela confirme les orientations gestaltistes évoquées dans la partie théorique, qui rappelaient notamment que le sens global se compose des sens locaux stabilisés, ainsi que de la composante globale proprement dite. Cette interaction du local et du global se retrouve ici dans la saisie du phénomène énonciatif, qui entoure la construction du sens. Il y aurait à ce niveau également une microgenèse des propositions énoncées, que nous pouvons schématiser de la manière suivante :

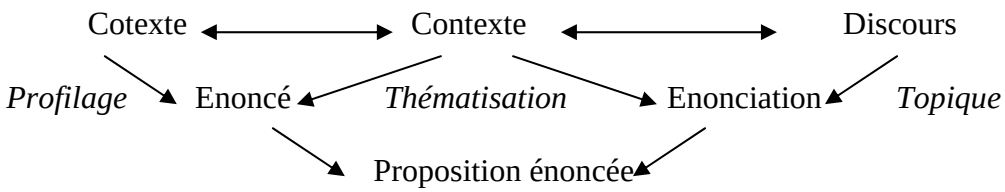

Schéma n°37: Microgenèse des propositions énoncées

Cette attention portée à l'énonciation, et la confrontation avec les thèses constructivistes, nous permet de proposer une schématisation de constitution de ce que nous appelons proposition énoncée : cette unité d'analyse n'est pas une simple phrase contextualisée, mais une entité dynamique se construisant dans et par le phénomène énonciatif. La microgenèse des objets discursifs, identifiée dans la partie théorique, est à considérer à présent en interaction avec cette microgenèse des propositions énoncées.

A l'issu de ce parcours, et avant de procéder à la conclusion, nous souhaitons schématiser les acquis à propos des objets discursifs, et de leur articulation à la problématique du sens commun. Finalement, comme l'indique ce schéma (n°37), nous sommes parvenu à établir une cohérence à partir de domaine traditionnellement éloignés, et constituant des apports a priori hétérogènes. Comme ce travail l'a montré, certaines coupures épistémologiques méritent d'être dépassées : le dialogue entre la linguistique du discours à la sémantique, qui a été justifié théoriquement dans la première partie, et appliqué dans la

seconde, permet d'aboutir à de nombreux résultats, enrichissant en même temps pour les modèles entrevus.

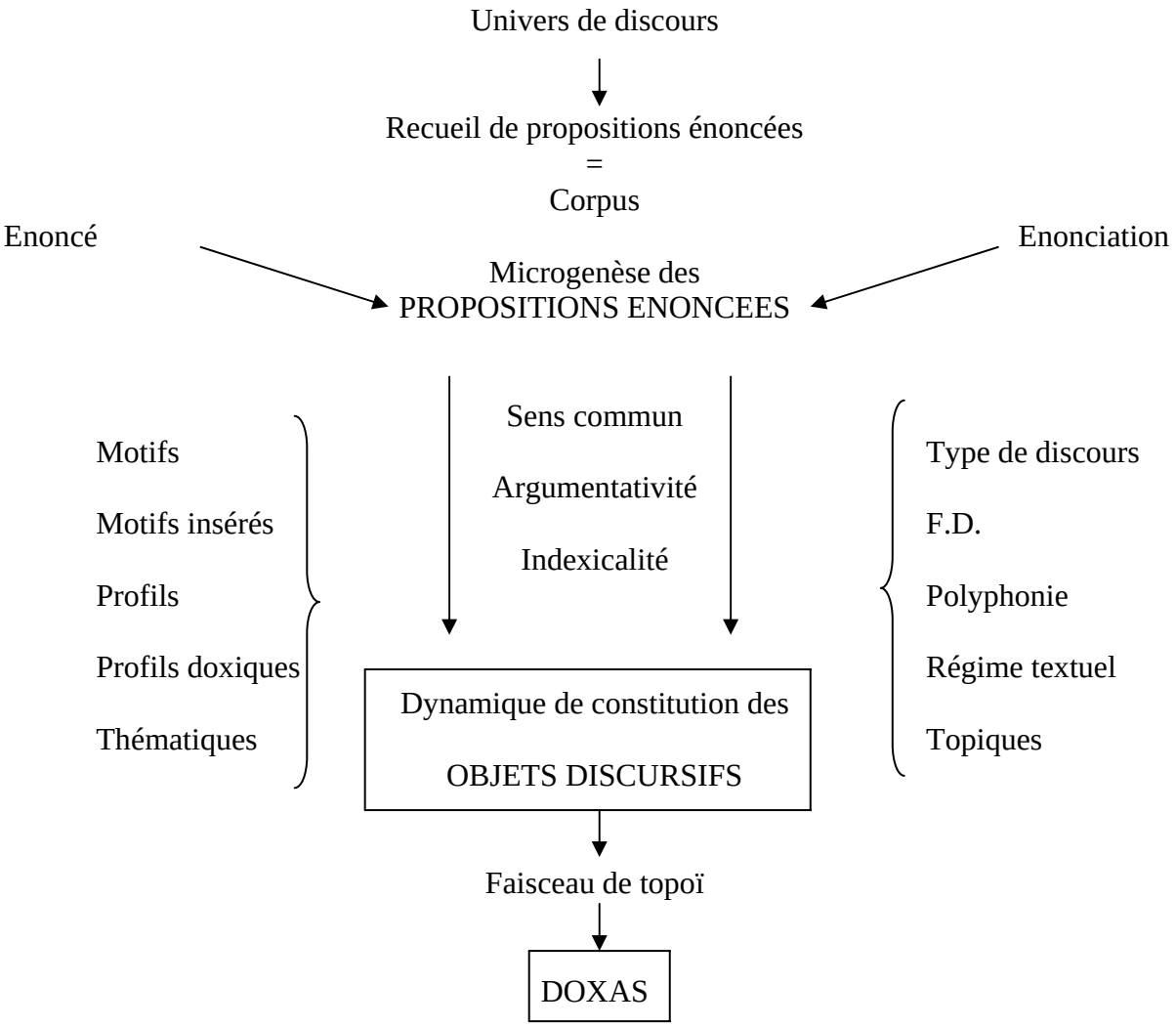

Schéma n°38: Les objets discursifs : doxa et évolution des topoï en corpus

Nous le voyons, les paradigmes du sens commun, de l'argumentativité et de l'indexicalité embrassent des concepts et niveaux d'analyses diversifiés (représentés avant les accolades, et détaillés tout au long de cette recherche), et servent d'assise à l'analyse des objets discursifs. Le repérage des dynamiques sémantiques en corpus, décrites en dernière instance par l'évolution des topoï, permet finalement – comme nous le fixions au début de notre recherche – de circonscrire linguistiquement et dynamiquement les doxas.

Conclusion

A la fin de ce parcours, nous pouvons avancer un certain nombre d'acquis permettant de saisir les mécanismes de construction du sens en discours. En posant les objets discursifs comme concept d'étude, et en adossant leur étude à une problématique sur la doxa linguistique (caractérisable par ses topoï spécifiques), nous avons rendu possible une articulation originale entre linguistique du discours et sémantique dynamique. Pour cela, nous avons pris position, dans une première partie théorique, pour une conception argumentative et indexicale des objets discursifs. Ce double régime a été justifié par les conséquences de nos intentions face au discours : en nous insérant dans la tradition de l'analyse du discours, tout en infléchissant certains de ses postulats vers une approche plus textuelle, nous avons défini le corpus discursif comme un ensemble de propositions énoncées : le corpus est tout à la fois un observatoire pour l'analyse des objets discursifs, et une entité dynamiquement constituée.

Corpus et énonciation : autour de la proposition énoncée

Concrètement (comme l'atteste le corpus en annexe), cela s'est manifesté par la prise en compte du cotexte et du contexte le plus large possible (pour ne pas éliminer certaines dimensions énonciatives : des structures syntaxiques au repérage des thèmes des discours qui conditionnent pour partie les constructions sémantiques) et la prise en compte de la situation et des conditions d'énonciation. Par exemple, dans le sous-corpus Chirac, nous avons pu définir une relation étroite entre les dynamiques sémantiques et le contexte de production : ce que nous appelions l'effet de caméléon attestait de l'adaptation de l'énonciateur au contexte. Ce dynamisme du corpus a trouvé un écho dans notre réflexion finale sur l'énonciation : en suivant les orientations énonciatives de la linguistique textuelle, tout en prenant en compte les apports du constructivisme, nous avons finalement défini la proposition énoncée comme une co-construction du contexte par les énoncés eux-mêmes et par le phénomène discursif. Cette co-construction s'intègre aux fondements de la Gestalttheorie, transposés au plan linguistique, qui rappellent notamment que le sens global se compose des sens locaux stabilisés, ainsi que de la composante globale proprement dite. Finalement, dans la constitution du sens d'un objet

discursif, le contexte est tout à la fois défini par le cotexte (profilages, et interaction entre les divers profils convoqués dans l'agencement syntagmatiques) et les conditions de production (comme chez Chirac, mais également comme c'était le cas chez Stendhal, pour lequel nous avions mis en relation le positionnement idéologique et les constructions sémantiques).

La linguistique du sens commun et la phénoménologie : les topoï au centre de la recherche

Ces propositions sur le plan discursif, orientées vers le phénomène énonciatif, ont rapproché notre démarche de la sémantique du sens commun développée par Sarfati : véritable pivot entre la linguistique du discours et la sémantique, cette théorie fournit en outre des concepts centraux dans notre travail. L'inscription de la doxa dans la langue est postulée relativement à l'organisation d'un système du sens commun lui-même régi par un dispositif de topoï (ou de topiques). Ces derniers constituants prédéterminent le procès énonciatif, c'est-à-dire le moment de la mise en discours, aussi bien que ses contenus et ses orientations. Cherchant à saisir les processus sémiotiques constitutifs de ce paradigme, la phénoménologie a été convoquée, afin de mettre la perception au centre de nos préoccupations. Nous avons donc présenté, puis discuté, les principes fondateurs de la phénoménologie (Husserl), et interrogé les pistes de dialogue entre cette philosophie et la linguistique : à la suite de Ricoeur, nous avons proposé de considérer la phénoménologie comme une méthode qui va de l'analyse des énoncés à l'analyse de l'expérience. Ceci a alors justifié la nécessité de se doter d'un niveau de saisie proprement linguistique qui permette de comprendre le phénomène énonciatif dans son apparition. Nous considérons que le langage est une saisie du monde, ce qui conduit, à la suite de Cadiot et Visetti, à comprendre l'activité de langage sur le mode d'une perception et/ ou d'une construction de formes sémantiques. Nous avons défini dans les points 1.5.3 et 1.5.4 une problématique des formes sémantiques en discours, en situant la discussion des diverses orientations sur la notion de topos : dans l'approche discursive, les topoï remplacent les thèmes de la TFS, mais dans la perspective d'indexicalité du sens, ils diffèrent de ceux définis dans la *Théorie de l'argumentation dans la langue*. Nous avons alors procédé à un examen critique des théories argumentatives, en montrant leurs spécificités : argumentation dans la langue avec la *Théorie des stéréotypes* de Anscombre, au niveau des méta-prédicats dans la *Théorie des blocs sémantiques* de Carel et Ducrot. Nous partageons davantage le point de vue d'Anscombre, mais une critique commune est adressée à ces deux modèles : la reprise

des concepts de topoï intrinsèques et extrinsèques (par les stéréotypes primaires et secondaires dans la TS, et les argumentations structurelles et contextuelles dans la TBS). L'indexicalité du sens, liée à la perception sémantique, et par conséquent à la performativité qui accompagne une énonciation, nous a finalement permis de proposer notre propre définition des topoï : les topoï sont à la fois des révélateurs, mais aussi des moyens d'imposition de la doxa, et cela à divers niveaux (lexique, force illocutoire des énoncés, légitimité). Ils constituent en outre l'aboutissement des dynamiques sémantiques, et sont par conséquent linguistiquement motivés, et profilés en discours. Les topoï permettent de révéler le travail argumentatif dont les unités sont porteuses, en prenant en compte les relations dynamiques entre les strates traditionnelles de l'expression linguistique (intégration des dimensions purement morphologiques aux thématiques et idéologies discursives ; valorisation de l'expressivité des différents profilages et de leurs variations de portée ; insertion de la thématique à ces strates, et à une topique ambiante). Ce cadrage nous a finalement permis de proposer une analogie entre le rôle de la performativité dans la constitution d'une forme sémantique en discours, et le rôle d'un catalyseur dans une réaction chimique. Lors de la constitution d'une forme sémantique en discours, saisie selon les phases définies, la performativité propre à une énonciation serait intégrée à la dynamique elle-même, et ne serait donc pas une force ajoutée. Concernant les différents niveaux de performativité, l'intervention des contraintes discursives de performativité (mises en scène énonciatives, légitimité, moyens de communication, etc.) pourraient être considérés comme des catalyseurs hétérogènes par rapport au matériau linguistique, et se positionner davantage au niveau de la motivation sémantique, alors que d'autres procédés (formes linguistiques porteuses de force illocutoire, comme la négation, les 'mots du discours', etc.) seraient davantage homogènes par rapport au 'constituant' de la réaction, et interviendraient plutôt sur les opérations de profilages.

La Théorie des formes sémantiques en discours : positionnement sémantique et infléchissement discursif

Lors du parcours théorique, nous avons progressé vers une définition du concept d'objet discursif, en utilisant la définition de l'objet par Lebas : il le définit en effet « comme une infinité potentielle de rapports focalisés sur un point. Cette infinité potentielle est l'expression d'une conception d'« équilibre phénoménologique », qui établit qu'un objet est

une synthèse d'apparences ». L'appellation objet discursif signifie finalement que nous cherchons à mesurer l'apport des mécanismes discursifs dans cette synthèse d'apparences.

Nous ne pouvions cependant pas ignorer les positions théoriques opposées à ces choix, et nous avons procédé à en examen critique des thèses référentialistes de Kleiber, et de l'approche systémique héritée de Saussure, par l'introduction des notions de propriétés extrinsèques et de Continu. En prolongeant ces critiques avec des réflexions sur la littérature potentielle et le storytelling, nous avons défini notre projet, d'inspiration discursive et phénoménologique, comme une alternative à la linguistique référentielle ou structuraliste. Suivant Adam, comme nous le rappelions, en reconnaissant la séparation préjudiciable entre l'attention portée sur l'ordonnancement syntagmatique et la transphrastique textuelle, et d'autre part la prise en compte de la composante énonciative du discours comme activité porteuse de sens, nous avons mis en valeur deux aspects théoriques fondamentaux : la problématique du sens commun qui s'articule à l'analyse des discours, et les dynamiques du sens. Nous avons finalement été en mesure de schématiser la microgenèse des objets discursifs, en tant que dynamique intégrant les microgenèses discursives et sémantiques.

Sens commun et formes linguistiques

A plusieurs reprises, nous avons pu évoquer la relation entre le système du sens commun et l'apparition de formes linguistiques : ceci permet selon nous d'étayer l'hypothèse d'un dispositif antérieur à la prise de parole, caractérisable certes par un certain nombre de propriétés sémantiques (attestées par le relevé de doxas), mais également par le choix opéré lors de la mise en expression au cours du processus énonciatif. Avec le corpus de presse, nous avons mis en évidence, par l'intermédiaire de l'analyse des tournures elliptiques et non elliptiques, la relation entre les positions énonciatives et la répartition des formes. Le sens commun, structurant le champ des possibles, imprègne ainsi l'expression, tout autant que l'expression le construit et en fige certaines caractéristiques (par exemple, les tournures en intension/en extension permettent de cristalliser un certain nombre d'enjeux spécifiques à la problématique des intermittents dans le contexte d'énonciation).

Cette hypothèse a pu être approfondie lors de l'analyse des objets LIBÉRAL et LIBÉRALISME dans le corpus politique : la répartition des emplois de substantifs (*libéralisme*) et d'adjectifs (*libéral*) est déjà un premier élément ; les spécificités des emplois adjectivaux

(qualifiants ou catégorisants) a permis de confirmer ce lien entre fond et forme que nous tentons de redéfinir dans une conception dynamique et unifiée. L'ouverture sur les quatre outils, que nous avons introduite à la fin de cette thèse, permet d'envisager plusieurs niveaux de cette inscription. Ainsi, sur le plan théorique, nous avons défini certains aspects langagiers (anaphore associative, échelles, déictiques et négation) qui permettraient de témoigner, et de saisir, les doxas constitutives des différents discours.

Canon-vulgate-doxa : une redistribution des concepts traditionnels dans une perspective polyphonique

Lors du parcours théorique présenté dans la première partie, nous avons mis en cause la tripartition traditionnelle discours-genre-texte, en montrant notamment les aspects problématiques des catégorisations établies. Par la suite, après l'obtention des résultats du premier corpus, nous avons procédé à un réexamen des différents régimes au regard de la tripartition canon-vulgate-doxa développée par Sarfati.

En outre, nous avons montré, en croisant les données de la constitution sémantique aux différents régimes de textes, que les phases de saisie du sens sont redistribuées selon la tripartition canon-vulgate-doxa, puisqu'au niveau sémantique, le texte canonique, de part sa nature, a pour but de donner un sens, fixant en quelques sortes un motif ; la vulgate, par la reprise qu'elle effectue, stabilise cette motivation initiale, jouant ainsi sur les opérations de profilage ; finalement, la doxa, par la cristallisation qu'elle opère, se caractérise par son faisceau de topoï. Les propriétés traditionnellement associées aux discours, aux genres et aux textes sont redistribuées selon les différents régimes textuels, ce qui permet de saisir les échos et relations entre les différentes productions. Cette redéfinition ancre la polyphonie – et sa dimension performative, comme nous l'avons identifiée – au cœur des dynamiques sémantiques, puisque la constitution d'une forme sémantique est saisie non plus selon des niveaux différents (discours-genre-texte) mais selon le régime auquel elle s'intègre (canon-vulgate-doxa).

La motivation des objets discursifs, et le statut de la polysémie

Cette thèse a été l'occasion de redéfinir les rapports entre les objets linguistiques et leurs sens, et de plaider en faveur d'une motivation sémantique. A l'opposé de l'arbitraire du signe proposé par Saussure, nous avons souligné la motivation sémantique lors de la construction d'un objet discursif en discours. Cette motivation, dans le cadre de la TFS, est identifiée dans la phase appelée *motif*, qui prend en compte une couche morphémique du sens, et se stabilise par l'insertion dans des opérations de profilages et de thématisations. Ceci trouve une assise philosophique dans les enseignements de la phénoménologie de la perception, ainsi que dans la Gestalttheorie.

Dans le cadre de l'analyse de corpus, nous avons été amené à préciser ce concept de motivation, en mettant en valeur l'interaction entre motivation sémantique et construction discursive du sens. Cette interaction a finalement été décrite dans la reprise du concept d'anticipation, en précisant les enjeux du corpus à chaque stade.

Dans cette conception, à la fois indexicale et argumentative du sens, l'aspect problématique accordé traditionnellement à la polysémie lexicale n'est plus de mise. En effet, nous avons démontré, tout au long de ce parcours, que les unités ne sont pas créditées d'un sens fixe, ni même dotées d'un noyau de signification auquel s'ajouteraient divers éléments signifiants : elles sont le fruit de parcours de constitution en discours, saisissables selon des phases ou régimes, appelés dans la TFS, motifs, profils et thèmes. Nous avons étendu le modèle théorique à une perspective discursive, en proposant l'intégration – relative aux mécanismes discursifs – de motifs 'insérés' et de profils 'doxiques', ainsi que la substitution du concept de thème par celui de topos. Cette réorientation, nécessaire compte tenu des études menées sur les corpus, ne remet pas en cause les fondements épistémologiques et linguistiques de la TFS : au contraire, cette diversification des facteurs constitutifs du sens atteste du caractère dynamique de la constitution sémantique d'une unité, le sens résultant d'un parcours (un motif profilé et plongé dans des topiques propre au champ discursif) au sein d'un univers discursif interagissant avec le processus de constitution lui-même. C'est pourquoi le concept d'anticipation, bien que retravaillé, a été introduit, à la suite de la TFS, pour renouveler la problématique sur la polysémie. Comme nous l'avons finalement montré, il s'agit davantage de considérer la stabilité et la plasticité du sens des lexèmes en discours : la polysémie, si tant est qu'elle puisse être reconduite, n'est en tous cas plus problématique.

La thèse centrale : le rôle du discours dans la constitution de formes sémantiques en discours, et la question de l'anticipation

Lors de nos analyses, nous avons pu relever les apports de la démarche discursive dans la constitution de formes sémantiques, en posant en particulier son insertion dans le phénomène d'anticipation lexicale. Les motifs constituent à la fois une zone de stabilité, mais aussi d'instabilité, à l'intérieur des F.D. ; ils ont une visée variable selon le régime du sens du texte auquel ils appartiennent, et peuvent ainsi prétendre à une institution ou une stabilisation (pour le canon), reprendre un discours déjà institué (vulgate) ou réutiliser ce positionnement sans marques de reprise (doxa). Ces dimensions discursives du corpus induisent une anticipation des motifs vers ce que nous appelons des motifs 'insérés' : ils permettent de saisir une généricité du sens propre à un corpus donné (comme //métier/statut// dans le corpus médiatique, ou les différents sous-motifs relevés dans le corpus politique, qui ont finalement en commun celui, plus générique, défini par //ouverture//). Ces motifs 'insérés' se situent donc sur la voie des opérations de profilages, et constituent une zone de stabilisation pré-syntaxique, qui contraint en particulier la mise en syntagme. Au niveau de ces profilages, le corpus peut agir de différentes manières : selon le régime du texte, il peut y avoir une captation ou une subversion des collocations propres au texte canonique, ainsi qu'un écho aux profilages déjà frayés et enregistrés. Le genre a des effets sur la textualité (comme nous le soulignions dans la reprise des propos de Schaeffer), et les F.D. permettent de concevoir également des effets argumentatifs des profilages. Ces profilages, au sein de leur dynamique de constitution en corpus, qui prend en compte les dimensions discursives, génériques et argumentatives, tendent à devenir doxiques (selon les contraintes plus ou moins prégnantes de ces dimensions), permettant ensuite la construction de topoï par thématisation. Les topoï sont donc les aboutissements de ces constitutions : ils s'identifient aux doxèmes, c'est-à-dire les topoï propres aux F.D.; ils circulent entre les différents régimes de textes, et leur autorité peut ainsi être captée et/ou subvertie. Ils sont en outre contraints par le type de discours dans lequel ils sont insérés (avec le rôle du type du discours et du genre qui influent sur les aboutissements des dynamiques).

Le statut de la perception

Tout au long de cette recherche, la perception a été convoquée, dans la perspective des travaux développés par la phénoménologie, et par la Gestalttheorie. Pour ne pas être ambigu sur ce point, nous souhaitons conclure également sur le statut que nous lui accordons. En particulier, nous nous démarquons – et ce travail, par son ancrage linguistique, en est la preuve – d'une conception naïve de la perception, qui justifierait a priori certains résultats obtenus, et serait plus proche de l'intuition. Nous suivons à ce sujet les apports théoriques de Visetti (introduits dans la partie sur le Continu en sémantique), qui conduisent à reconnaître le primat d'un sens perceptif, dont la description conditionne la possibilité de reconnaître sur d'autres terrains, les « mêmes » modalités de constitution. Supposant acquis le principe d'une perception sémantique, la position défendue est qu'il n'est pas possible de dissocier un sens construit d'une certaine « forme » de parcours, ni, sur un plan plus intérieur et aspectuel (microgénétique), de détacher ce sens construit de la « forme » de sa dynamique de constitution. L'opposition d'une performance, comprise comme une simple prise de possession (même par actualisation dynamique), avec un résultat construit, seul à pouvoir être qualifié de sens, est impossible à stabiliser. C'est pour cette raison que nous avons procédé à une redéfinition de la notion de performativité, insérée aux dynamiques de construction du sens, en retravaillant en particulier les séparations de fond et de forme, de force et de contenu. Tant que l'interprétation n'est pas comprise comme un procès constitutif du sens, le sens est plutôt considéré comme un produit, ou un résultat, et sa dynamique de constitution réduite à un processus de montage : nous avons ainsi montré que les dimensions recouvertes par les objets discursifs permettent de concilier la constitution du sens et sa dynamique d'apparition. Mais nous n'avons pas pour autant repoussé la perception dans une abstraction théorique, puisque le champ d'investigation est en ce qui nous concerne un recueil de différents corpus linguistiques. Ces corpus ont été analysés à la lumière de la TFS et de la linguistique du sens commun, en prenant en compte des dimensions morphologiques, syntaxiques, sémantiques, morphosémantiques, pragmatiques, sémiotiques, discursives, etc. La perception n'est pas une facilité méthodologique, ni une vision naïve de l'activité psychologique, mais bien une notion introduite épistémologiquement (dans la voie phénoménologique) et interrogée par la démarche linguistique.

Les perspectives de recherche : un vaste champ ouvert

Cette thèse a été l'occasion d'aborder de nombreux domaines de la linguistique, et de proposer leur intégration. Nous pensons que la perspective adoptée permet l'enrichissement réciproque de ces domaines : ainsi, l'A.D. trouve dans l'approche sémantique un outil de saisie du sens qui permet de pallier certaines apories. En retour, l'analyse sémantique se trouve éclairée par les apports liés aux F.D., aux C.P., à l'interdicours, etc. Outre ces aspects centraux dans notre recherche, nous avons également contribué à une réflexion plus générale sur la philosophie du langage et l'épistémologie. En constituant un cadre d'analyse soucieux de saisir le sens en discours, nous avons pu définir l'épistémologie d'une sémantique discursive : nous avons amendé certains postulats de la linguistique du discours (statut de l'observateur, position face au corpus), et transposé ces acquis sur le plan sémantique. Nous avons ainsi engagé une réflexion sur le statut de la référence et du sens en linguistique, et sur les fondements philosophiques. C'est finalement un cadrage original qui a pu être développé, qui, sans exclusive, trouve des point de convergence avec d'autre modèles (linguistique cognitive de Dubois, constructivisme de Culioli et Franckel). Cette réflexion sur l'épistémologie et le statut plus général du sens et de la signification pourra être approfondie dans nos travaux ultérieurs, puisqu'il apparaît que les analyses de corpus permettent, d'une manière différente à chaque fois, d'enrichir les modèles théoriques.

Un point supplémentaire, qui pourra faire l'objet de travaux futurs, concerne les outils linguistiques : l'ouverture finale aux quatre outils laisse entrevoir des pistes de recherche prometteuses si un travail approfondi et concret peut être réalisé. La linguistique du sens commun offre en effet la possibilité de traiter d'une pluralité de phénomènes linguistiques, de une manière originale. Plus généralement, l'attention portée aux différents domaines de la linguistique (morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, etc.) permet d'envisager des projets de recherche variés, centrés sur les mécanismes de construction du sens. Notre ligne de recherche est maintenant définie, les rencontres et collaborations ultérieures – institutionnelles ou non – influeront probablement sur les projets de recherche. Pour l'heure, nous sortons de cette expérience avec une thèse, souvent défendue publiquement, avec laquelle nous espérons maintenant avancer dans le champ des sciences du langage. En ce qui concerne les projets en cours de réalisation, notre recherche se concentre actuellement sur

trois points précis, qui vont faire l'objet d'articles et de communications : la polyphonie[362], l'anticipation lexicale[363], et la catégorie adjectivale. Pour chacun de ces points, nous souhaitons renouveler les analyses traditionnelles par un traitement performatif. Nous espérons ainsi pouvoir saisir de manière plus locale la thèse élaborée dans cette recherche, en nous concentrant sur des phénomènes plus isolés (bien que leurs relations réciproques soient très fortes, comme nous l'avons montré). Nous souhaitons également, avec le recul de cette recherche, investir une nouvelle fois le champ de l'analyse des discours politiques, afin de saisir certains enjeux de la campagne présidentielle de 2007. Nous envisageons de nous concentrer en particulier sur le thème de la *négociation de valeurs* : nous percevons en effet un mouvement de *compensation* à l'œuvre dans de nombreux discours – dont F. Bayrou témoignerait à notre sens, avec par exemple l'introduction de la *social-économie* (la *rupture tranquille* de Nicolas Sarkosy pourrait également s'interpréter par ce prisme) – probablement caractérisable par des *compromis* sémantiques inédits (l'aspect d'un élément compenserait les aspects des autres éléments). Cela permettrait d'approfondir le traitement des opérations de profilages, puisque les stabilisations seraient à décrire comme des *neutralisations* de doxas. Cette hypothèse serait également le point de départ d'un traitement diachronique (mais assez court) du discours politique, afin de saisir le poids des éléments contextuels, idéologiques, de positionnement, d'anticipation, etc. La perspective d'une Théorie des formes sémantiques discursives laisse ainsi entrevoir de nouvelles applications, qui devraient permettre de saisir de plus en plus précisément les mécanismes de constitution et de réception du sens.

[362] Avec Longhi (2007g) qui traitera de l'identité et de l'altérité discursives dans les discours politiques, par les concepts de discours, de polyphonie et de doxa.
[363] Longhi (2007f) développera précisément notre approche de l'anticipation lexicale dans le processus de nomination en discours, telle qu'elle a été évoquée au point 3.2.

Références bibliographiques

Achard P., 1992, « Entre deixis et anaphore : le renvoi du contexte en situation. Les opérateurs « alors » et « maintenant » en français », *La deixis : colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990,* Paris, P.U.F., p.583-592.

Adam J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.

Adam J.-M., 1997, *La style dans la langue : une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

Adam J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

Amossy R., 2004, « La dimension sociale du discours littéraire et le projet sociocritique », *L'analyse du discours dans les études littéraires,* Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p.63-74.

Angenot M., 1982, *La parole pamphlétaire,* Payot, p.69-189.

Anscombre J.-C. (dir.), 1995, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

Anscombre J.-C., 2000, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, n°139, p.3-26.

Anscombre J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, n°142, p.57-76.

Anscombre J.-C.et **Ducrot O**., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.

Apothéloz D., **Brandt P.-Y.** et **Quiroz G.**, 1989, « De la logique à la contre argumentation », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, n°57, p.1-41.

Aristote, 1998, *Rhétorique*, Gallimard, coll. « Tel ».

Austin J.**L**., 1970, *Quand dire, c'est faire,* Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais».

Austin J.L., 1971, *Le langage de la perception*, Paris, Armand Collin, coll. U2.

Bakhtine M., 1987, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « tel ».

Barthes R., 1985, *L'aventure sémiologique,* Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Baylon C., 1991, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Nathan.

Benveniste E., 1995 (1966), *Problèmes de linguistique générale 1,* Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Bouquet S., 1997, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot-Rivages.

Bouquet S., 2000, « Sur la sémantique saussurienne », *Texto !* mars 2001 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue- texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Reponse.html (Consultée le 19/03/2005).

Bourdieu P., 1998, *Les règles de l'art*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Bourdieu P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Cadiot P., 1997, « Sur l'indexicalité des noms », *in* D. Dubois (ed.), *Catégorisation et cognition*, Paris, Kimé, p.243-269.

Cadiot P., 2000, « L'anticipation du prédicat dans l'argument externe », *Syntaxe & Sémantique*, n°6, p.13-35.

Cadiot P. et **Visetti Y.-M**., 2001a, *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».

Cadiot P. et **Visetti Y.-M**., 2001b, « Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie », *Cahiers de lexicologie*, n°79, p.5-46.

Carel M., 1994, « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et société*, n°70, p.61-81.

Carel M., 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, n°142, p.10-21.

Carel M. et **Ducrot O**., 1999, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative » et « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, n°123, p.6-40.

Caron J., 1989, *Précis de psycholinguistique*, Paris, P.U.F.

Cassirer E., 1972, *La philosophie des formes symboliques 1 : le langage*, Paris, Ed. de Minuit.

Cavazza M., 1996, « Sémiotique textuelle et contenu linguistique », *Intellectica*, n°23, p.53-78.

Charolles M. et **Combettes B**., 1999, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, n°121, p. 76-116.

Chomsky N., 1966, *La linguistique cartésienne*, Le Seuil, Paris.

Chomsky N., 2003, *De la propagande : entretiens avec David Barsamian*, Paris, 10-18.

Cohen J., 1995, *Théorie de la poéticité*, Paris, Librairie José Corti.

Coquet J.-C., 1973, *Sémiotique littéraire : contribution à l'analyse sémantique du discours*, Tours, Mame.

Coquet J.-C., 1997, *La quête du sens : le langage en question*, Paris, PUF.

Courtine J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, n°62, p.9-61.

Deleuze G., 1994, *Logique du sens*, Paris, Editions de Minuit.

Dubois D. (dir), 1991, *Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Ed. du CNRS.

Dubois, D., 1992, « Questions ergonomiques et recherches cognitives », *Intellectica*, n°15, p.7-26.

Dubois D. et **Resche-Rigon P**., 1995, « De la « naturalité » des catégories sémantiques : des catégories d'objets naturels aux catégories lexicales », *Intellectica*, n°20, 1, p.217-245.

Ducrot O., 1970, *Le structuralisme en linguistique*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Ducrot O., 1972, « De Saussure à la philosophie du langage », Préface à *Les actes de langage*, J.-R. Searle, Paris Hermann.

Ducrot O., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

Ducrot O., 1985, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

Ducrot O., 2001, « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, n°142, p.22-40.

Ducrot O. et **Schaeffer J.-M**., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Durafour J.-P., 2003, « Sementique génétique et anticipation », disponible sur : http://homepages.uni-tuebingen.de/jean-pierre.durafour/, consulté le 25/07/06.

Eco U., 1985, *Lector in fabula*, Paris, Grasset.

Everaert-Desmedt N., *La sémiotique de Peirce*, disponible sur : http://www.taconception.ca/signo/peirce/semiotique.asp, consulté le 19/05/06.

Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Fradin B. et **Kerleroux F**., 2003, « Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionelle ? », *Les unités morphologique*, 3, Silexales, Fradin B., Dal G., Hathout N., Kerleroux F., Plénat M. et Roché M. (eds), Villeneuve d'Asq, Silex, CNRS et Université de Lille 3, p.76-84.

Franckel J.-J., 1998, « Référence, référenciation et valeurs référentielles », disponible sur : http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Franckel/jjf.Refer-ence=-iation.98.doc (consulté le19/04/06).

Franckel J.-J., 2002, Le lexique, entre identité et variation (dir.), *Langue française*, n°133, (introduction p.3-15).

Galatanu O., 1994, « Convocation et reconstruction des stéréotypes dans la presse écrite », *Protée*, n°22-2, Québec, p.75-80.

Galatanu O., 1998, « La reconstruction du système des valeurs convoquées et évoquées dans le discours médiatique », *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie romanes*, Bruxelles, p.251-258.

Galatanu O., 1999a, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue Française,* n°123, p.41-51.

Galatanu O., 1999b, « Argumentation et analyse du discours », *Jalons*, Turku, p.41-54.

Galatanu O., 2000, « Signification, sens et construction discursive de soi et du monde », *Signification, sens, formation*, Paris, PUF, p.25-44.

Galatanu O., 2002, « La dimension axiologique de l'argumentation », *Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, p.93-107.

Galatanu O., 2006, « Du cinétisme de la signification lexicale », *Sujets, activités, environnement*, Paris, PUF, p.85-104.

Gardin B., 1990, « La valeur comme enjeu », *Langage et praxis : colloque à Montpellier,* 24-26 mai 1990, Montpellier, Praxiling, p.46-51.

Genette G., 1982, *Palimpsestes*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais ».

Giroux N., 2006, « Vers une narration réflexive ? », in E. Soulier (ed), *Le storytelling concepts, outils et applications*, Paris, Lavoisier, p.37-66.

Greimas A.-J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Le Seuil.

Guenancia P., 2004, *Le sens commun : théories et pratiques*, Actes du colloque de Dijon, Editions universitaires de Dijon.

Guespin L., 1976, « Type de discours ou fonctionnements discursifs ? », *Langages,* n°41, p.3-9.

Guilhaumou J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus et recherches linguistiques*, n°1, disponible sur : http//revel.unice.fr/corpus/document.html (consulté le 13/01/06).

Guilhaumou J., 2003, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Texto !* juin 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html (Consultée le 13/01/06).

Guillaume G., 1973, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'université de Laval.

Hagège C., 1998, *L'homme de paroles,* Paris, Folio, coll. « Essais ».

Hjemslev L., 1971 (1966), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Editions de minuit.

Husserl E., 1957, *Logique formelle et logique transcendantale*, Paris, PUF.

Husserl E., 1959, *Recherches logiques*, Paris, PUF.

Jakobson R., 1974, *Essais de linguistique générale1 : les fondations du langage*, Paris, Les Editions de minuit.

Jakobson R., 1979, *Essais de linguistique générale 2: rapports internes et externes du langage*, Paris, Les Editions de minuit.

Joseph J., 2006, « Créativité linguistique, interprétation et contrôle linguistique chez Orwell et Chomsky » *Texto!* juin 2006 [en ligne], vol. XI, n°2. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Joseph_Creativite.html (Consultée le 28/09/06).

Kaufmann L., 2002, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, n°100, p.49-79.

Kleiber G., 1992, « Anaphore-deixis : deux approches concurrentes », *La deixis : colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris, P.U.F., p.613-623.

Kleiber G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n°127, p.9-37.

Kleiber G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, P.U.F.

Lane P., 1992, *La périphérie du texte*, Paris, Nathan.

Lebas F., 1999, *L'indexicalité du sens et l'opposition « en intension »/ « en extension »*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.

Lebas F. et **Cadiot P.**, 2003, « La constitution extrinsèque du référent » et « *Monter* et la constitution extrinsèque du référent », *Langages*, n°150, p.3-30.

Longhi J., 2006a, « Permittent et interluttant, deux néologismes entre lexique et discours », *Cahiers du L.C.P.E*, n°7, p.95-109.

Longhi J., 2006b, « L'étymologie en sémantique : motifs et motivation des objets du discours », *Bulag*, n°31, p.89-100.

Longhi J., 2006c, « De *intermittent du spectacle* à *intermittent* : de la représentation à la nomination d'un objet du discours », *Corela*, n°4 vol.2, disponible sur : http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1337

Longhi J., 2007a, « Le Discours dans l'analyse de corpus : doxa et évolution des topoï », *Actes du colloque Jeunes chercheurs en sciences du langage – 2005*, accessible en ligne depuis http://www.modyco.fr

Longhi J., 2007b, « L'objet discursif INTERMITTENT : construction d'une forme sémantique et évolution des topoï en corpus » (à paraître), *Actes du colloque Matérialité de l'activité de nomination*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Longhi J., 2007c, « L'objet discursif INTERMITTENT : sens commun et dynamiques sémantiques » (à paraître), *Langages* (in G.-E. Sarfati (dir.), n° *Linguistique et sens commun*)

Longhi J., 2007d, « Approche sémantico-discursive de l'ellipse en diachronie : quand *intermittent du spectacle* devient *intermittent* » (à paraître), *Actes du colloque international Ellipse et effacement*, Presses Universitaires de Saint-Etienne.

Longhi J., 2007e, « Eléments pour une pragmatique topique dynamique : entre indexicalité et argumentativité du sens » (à paraître), *Revue de sémantique et pragmatique*, Presses Universitaires d'Orléans.

Longhi J., 2007f, « L'anticipation lexicale dans le processus de nomination en discours » (à paraître), *Actes du colloque Res Per Nomen*.

Longhi J., 2007g, « Discours, polyphonie, doxa : variations, identité et altérité discursives dans les discours politiques », (à paraître), *Actes des RJC ED 268*.

Longhi J. et **Sarfati G.-E**., 2007, « Canon, doxa, vulgate : enjeux sociodiscursifs du stéréotypage dans la dénomination *intermittent* » (à paraître), *Actes du colloque international Stéréotypages, stéréotypes*, l'Harmattan.

Malrieu D., 2004, « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes », *Langages*, n°153, p.73-85.

Maingueneau D., 1994, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette Université.

Maingueneau D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.

Maingueneau D., 2004, « Retour sur une catégorie : le genre », in J.-M. Adam, J.-B. Grize et Magid Ali Bouacha (éds.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, 2004, p.107-118.

Malrieu D. et **Rastier F**., 2001, « Genres et variations morphosyntaxiques », *Traitement Automatique des langues*, vol.42, n°2, p.548-577.

Mayaffre D., 2004, « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres », *Texto !* juin 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html (Consultée le 12/05/05).

Mayaffre D., 2005, « Rôle et place du corpus en linguistique : réflexions introductive », *Texto !* décembre 2005 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html (Consultée le 20/01/06).

Merleau-Ponty M., 1969, *La prose du monde*, Paris, Editions Gallimard.

Merleau-Ponty M., 1989 (1945), *La phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».

Merleau-Ponty M., 2001, *Résumés de cours à la Sorbonne*, Paris, Editions Verdier.

Moirand S., 2004, « Le texte et ses contextes », in J.-M. Adam, J.-B. Grize et Magid Ali Bouacha (éds.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions universitaires de Dijon, p.129-143.

Mondada L. et **Dubois D**., 1995, « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation », *TRANEL*, déc. 1995.

Nolke O., 1994, « La dilution linguistique des responsabilités », *Langue Française*, n°102, p.84-107.

Oulipo, 2001, *Atlas de littérature potentielle*, Paris, Folio Essai.

Peirce C.-S., 2005, *Ecrits sur le signe* (trad. Deladalle), Paris, Ed. du Seuil.

Perec G., 2001, *La vie mode d'emploi*, Paris, Le livre de poche.

Perec G., 2003, *La disparition*, Paris, Gallimard.

Petitot J. (dir.), 1989, « Logos et théorie des catastrophes : à partir de l'oeuvre de René Thom », *Actes du colloque de Cerisy de 1982*, Genève, Patino (article p.15-22).

Pottier B., 1985, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.

Raccah P.-Y., 1991, « Expertise et gradualité : connaissances et champs topiques », in D. Dubois (ed.), *Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Ed. du CNRS, p.189-203.

Rastier F., 1974, *Essais de sémiotique discursive*, Paris, Mame.

Rastier F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.

Rastier F., 1996, *Problématiques du texte et du signe*, Intellectica, 23, p.11-53.

Rastier F., 2000, « L'accès aux banques textuelles – des genres à la doxa », *Texto !* juin 2002 (en ligne), disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Acces.html (consulté le 12/09/04).

Rastier F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.

Rastier F., 2004a, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », *Texto !*, juin 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Enjeux/Rastier_Enjeux.html (Consultée le 15/07/05).

Rastier F., 2004b, « Sciences de la culture et post-humanité », *Texto !* septembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Post-humanite.html (Consultée le 10/01/05).

Rastier F., 2004c, « Doxa et lexique en corpus - pour une sémantique des idéologies », *Texto !*, décembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Doxa/Rastier_Doxa.html (Consultée le 05/01/05).

Ricoeur P., 1977, *La sémantique de l'action*, Paris, Ed. du CNRS.

Rosenthal V., 2001, *Approche microgénétique du langage et de la perceptio*n, Mémoire d'habilitation à diriger la recherche, *Texto !* décembre 2001 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rosenthal/Rosenthal_Micro1.html (Consultée le 13/09/04)

Rosenthal V. et **Visetti Y.-M**., 1999, « Sens et temps de la Gestalt », *Intellectica* n°28, p.147-227.

Rosenthal V. et **Visetti Y.-M**., 2003, *Köhler*, Paris, Les Belles Lettres.

Saint-Gérand J.-P., 1999, « Développements et réflexions de la langue française au XIXe siècle 1790-1902 » disponible sur http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/hlfXIX/hlf_9-2.htm (consulté le 12/07/06).

Sarfati G.-E., 1996, La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique. *Texto !* décembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html (Consultée le 10/01/05).

Sarfati G.-E., 1997, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

Sarfati, G.-E., 2000, « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : Esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa », *Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000 du Groupe d'Etudes en Psycholinguistique et Didactique, Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, Paris, p.39-52.

Sarfati G.-E., 2002, *Précis de pragmatique*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

Sarfati G.-E., 2005, « La théorie linguistique du sens commun et l'idée de compétence topique », *De Babel à la mondialisation*, Joëlle Aden (ed.), SCEREN, p.81-98.

Sarfati G.-E., 2006, « Problématique d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa » [reçu par courrier électronique], Rouen, PUR.

Saussure F. de, 1995 (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, éd. T. de Mauro, Payot-Rivages.

Schaeffer J.-M., 1986, « Du genre au texte. Notes sur la problématique générique », in G. Genette et al., *Théorie des genres*, Paris, Seuil.

Searle J.-R., 1972, *Les actes de langage*, Paris, Hermann.

Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n°127, p.38-55.

Sperber D., 1996, *La contagion des idées*, Paris, O. Jacob.

Thom R., 1980, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, UGE.

Todorov T., 1977, *Théorie du symbole*, Paris, Editions du Seuil.

Todorov T., 1981, *Mickhaïl Bakhtine et le principe dialogique*, Paris, Editions du Seuil.

Visetti Y.-M., 2002, *Formes et théories dynamiques du sens*, Mémoire présenté pour une Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 10-Nanterre, *Texto !* septembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/ Visetti Formes/ Visetti Formes 1.htlm (Consulté le 25/07/04).

Visetti, Y.-M, 2004, « Le Continu en sémantique : une question de formes », *Texto !* juin 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Visetti_Continu.html (Consultée le 17/08/04).

Visetti Y.-M et **Cadiot P**., 2006, *Motifs et proverbes : essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.

Wildgen W., 1989, « Portée et limites d'une application de la théorie des catastrophes en linguistique », in *Logos et théorie des catastrophes : à partir de l'oeuvre de René Thom, Actes du colloque de Cerisy de 1982*, Genève, Patino, p.419-428.

Références essentielles par domaine :

Sur l'analyse des discours et/ou des textes :

Adam J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

Bakhtine M., 1987, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « tel ».

Courtine J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages*, n°62, p.9-61.

Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Galatanu O., 1999b, « Argumentation et analyse du discours », *Jalons*, Turku, p.41-54

Guespin L., 1976, « Type de discours ou fonctionnements discursifs ? », *Langages*, n°41, p.3-9.

Guilhaumou J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus et recherches linguistiques*, n°1, disponible sur http//revel.unice.fr/corpus/document.html

Lane P., 1992, *La périphérie du texte*, Paris, Nathan.

Longhi J. et **Sarfati G.-E**., 2007, « Canon, doxa, vulgate : enjeux sociodiscursifs du stéréotypage dans la dénomination *intermittent* » (à paraître), *Actes du colloque international Stéréotypages, stéréotypes*, l'Harmattan.

Malrieu D., 2004, « Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes », *Langages*, n°153, p.73-85.

Maingueneau D., 1994, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive,* Paris, Hachette Université.

Mayaffre D., 2004, « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres », *Texto !* juin 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html (Consultée le 12/05/05).

Mayaffre D., 2005, « Rôle et place du corpus en linguistique : réflexions introductive », *Texto !* décembre 2005 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html (Consultée le 20/01/06).

Rastier F., 2001, *Arts et sciences du texte,* Paris, PUF.

Sarfati G.-E., 1997, *Eléments d'analyse du discours,* Paris, Nathan, coll. « 128 ».

Sarfati G.-E., 2005, « La théorie linguistique du sens commun et l'idée de compétence topique », *De Babel à la mondialisation*, Joëlle Aden (ed.), SCEREN, p.81-98.

Sur les théories sémantiques :

Anscombre J.-C. (dir.), 1995, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

Anscombre J.-C., **Ducrot O**., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.

Bouquet S., 2000, « Sur la sémantique saussurienne », *Texto !* mars 2001 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue- texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Reponse.html Consultée le 19/03/2005).

Cadiot P., « Sur l'indexicalité des noms », *in* D. Dubois (ed.), *Catégorisation et cognition*, Paris, Kimé, p.243-269.

Cadiot P. et **Visetti Y.-M.,** 2001a, *Pour une théorie des formes sémantiques*, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».

Carel M., 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, n°142, p.10-21.

Ducrot O., 1985, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

Ducrot O., 2001, « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, n°142, p.22-40

Dubois D., 1991, *Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Ed. du CNRS.

Franckel, J.-J., 2002, Le lexique, entre identité et variation (dir.), *Langue française*, n°133, (introduction p.3-15).

Galatanu O., 1999a, « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue Française,* n°123, p.41-51.

Kleiber G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n°127, p.9-37.

Lebas F., 1999, *L'indexicalité du sens et l'opposition « en intension »/ « en extension »*, thèse de doctorat, Université Paris 8.

Lebas F. **et Cadiot P**., 2003, « La constitution extrinsèque du référent » et « *Monter* et la constitution extrinsèque du référent », *Langages*, n°150, p.3-30.

Rastier F., 2004c, « Doxa et lexique en corpus - pour une sémantique des idéologies », *Texto!* décembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Doxa/Rastier_Doxa.html (Consultée le 05/01/05).

Ricoeur P., 1977, *La sémantique de l'action*, Paris, Ed. du CNRS.

Sarfati G.-E., 1996, La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique. *Texto !* décembre 2004 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html>. (Consultée le 10/01/05).

Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n°127, p.38-55.

Visetti Y.-M, 2004, « Le Continu en sémantique : une question de formes », *Texto !* juin 2004 [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Visetti_Continu.html (Consultée le 17/08/04).

Sur l'ancrage épistémologique et philosophique :

Austin J.L., 1970, *Quand dire, c'est faire*, Le Seuil, coll. « Points Essais», Paris.

Austin J.L., 1971, *Le langage de la perception*, Armand Collin, coll. U2, Paris.

Benveniste E., 1995, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Cassirer E., 1972, *La philosophie des formes symboliques 1 : le langage*, Ed. de Minuit, Paris.

Hjemslev L., 1971 (1966), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Editions de minuit.

Husserl E., 1957, *Logique formelle et logique transcendantale*, Paris, PUF.

Husserl E., 1959, *Recherches logiques*, Paris, PUF.

Merleau-Ponty M., 1969, *La prose du monde*, Paris, Editions Gallimard.

Merleau-Ponty M., 1989 (1945), *La phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».

Merleau-Ponty M., 2001, *Résumés de cours à la Sorbonne*, Paris, Editions Verdier.

Pottier B., 1985, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.

Thom R., 1980, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, UGE.

Visetti Y.-M., 2002, *Formes et théories dynamiques du sens*, Mémoire présenté pour une Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 10-Nanterre, *Texto !* septembre 2004 [en ligne] Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/ Visetti Formes/ Visetti Formes 1.htlm (Consulté le 25/07/04).

Dictionnaires consultés :

Dictionnaire d'analyse du Discours, 2002, sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris, Le Seuil.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, 1867, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et C^{ie}.

Dictionnaire Historique de la langue française (tome I), 2001, Paris, Le Robert.

Grand Dictionnaire Universel du XIXème siècle, par Pierre Larousse.

Le Grand Robert de la langue française, 1985 (2ème édition), Paris, Le Robert.

Le Robert, dictionnaire d'aujourd'hui, 1992, rédaction dirigée par Alain Rey, Paris, France Loisir.

Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI), accessible depuis http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no;

Références ponctuelles nécessaires aux différents corpus :

Bénéton P., 1997, *Introduction à la politique*, Paris, PUF.

Jocteur-Monrozier Y., Biographie de Stendhal (article supprimé depuis la consultation en 2006), il était disponible sur www.u-grenoble3.fr/Stendhalia/Stendhal.htm

Kriegel B., 1996, *Cours de philosophie politique*, Paris, Le livre de poche.

Machiavel N., 1999, *Le prince*, Paris, Hatier.

Pierrot R., *Politique de la comédie humaine*, disponible sur http://www.karimbitar.org/balzac_rogerpierrot (consulté le 15/05/05).

Trognon A. et **Larrue J.**, 1994, *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Collin Editeur, p.5-53.

Glossaire

Ce glossaire reprend les principaux concepts sur lesquels cette recherche s'appuie : il vise à faciliter la lecture, en particulier pour les lecteurs intéressés par certaines parties, manquant de ce fait certaines définitions situées dans le corps du texte. Il n'est pas exhaustif, et les notions sont définies avec le prisme adopté dans cette thèse.

Anticipation (lexicale) : Dans la TFS, la dynamique de constitution est faite de phases co-existantes, *s'anticipant* les unes des autres, et l'enjeu de la saisie selon les phases appelées motifs-profils-thèmes est de caractériser des anticipations et des médiations actives au sein de ces parcours de constitution. Dans notre perspective discursive, nous avons montré que le dialogisme, le type de discours, et les Formations Discursives, contraignent également la constitution de formes sémantiques : nous ajoutons ainsi aux phases évoquées par les auteurs des motifs insérés et des profils doxiques, qui témoignent de l'importance de la saisie d'une forme sémantique en discours.

Argumentation : Dans la *Théorie de l'argumentation dans la langue*, les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la seule structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent. C'est pourquoi selon Carel rien ne précède l'argumentation : ne se fondant sur aucune description préliminaire, elle est enracinée dans le lexique même et indépendante de toute autre fonction de la langue.

Compétence topique : La notion de compétence topique est définie par Sarfati comme l'aptitude des sujets à produire des énonciations opportunes et adéquates, et, corrélativement, de les interpréter compte tenu des formes et des contenus axiologiques investis dans la structuration du sens dans un cotexte et un contexte donné.

Conditions de production : En analyse du discours, cette notion permet de faire correspondre à un état déterminé des conditions de productions discursives des invariants sémantico-rhétoriques stables dans l'ensemble des discours susceptibles d'être produits ; d'une manière plus générale, elle peut être assimilée au contexte.

Corpus : Dans notre approche sémantico-discursive, le corpus est considéré comme un observatoire. Il est toutefois une entité dynamique, le corpus ne devant pas être un relevé d'occurrences, mais un recueil de propositions énoncées (comme nous l'avons défini au regard de la linguistique textuelle) qui contiennent les unités à analyser. Ce positionnement permet de donner une vraie place à l'analyse sémantique, faite par le sémanticien.

Discours : Selon la définition de Guespin, le discours est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne : un regard jeté sur un texte d'un point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours.

Doxa : Sarfati définit la doxa comme la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques. Une doxa étant relative à *une* région du sens commun, il existerait *plusieurs* doxas relatives à un même objet.

Formation discursive : Pour Foucault, une F.D. détermine une régularité propre à des processus temporels ; elle pose le principe d'articulation entre une série d'événements discursifs et d'autres séries d'événements, de transformations, de mutations et de processus. Repris par Mayaffre, ce concept sert à indiquer que deux discours se ressemblent et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative.

Forme sémantique : Cadiot et Visetti fondent le projet de comprendre l'activité de langage sur le mode d'une perception et/ ou d'une construction de formes sémantiques. Décrire une forme sémantique revient à décrire une dynamique de constitution, de façon telle qu'on puisse la comprendre comme inhérente à l'activité des sujets, tout comme au milieu sémiotique où elle s'exerce.

Genre : Doublement médiateur, le genre chez Rastier assure non seulement le lien entre le texte et le discours, mais aussi entre le texte et la situation, tels qu'ils sont unis dans une pratique. Nous montrons dans cette thèse que la valorisation du Discours et du Texte rend le concept de genre problématique, en mettant en doute sa pertinence. La généricité en tant que fonction textuelle nous intéressera davantage que le genre en tant que catégorie de classification rétrospective.

Gestalttheorie : Pour les gestaltistes, la perception ne repose pas sur une simple juxtaposition, ni même sur la composition de sensations locales. Le tout n'est pas la somme de parties qui lui préexistent ; il y a au contraire, et immédiatement, une structure globale du champ qui se déploie dans chacune de ses parties ; simultanément, celles-ci agissent les unes sur les autres et se déterminent mutuellement. Loin d'être à l'origine de ce que nous percevons, les sensations locales, prétendument premières, sont en réalité les produits d'une certaine forme d'analyse, qui entraîne la destruction du processus perceptif original. La *Gestalttheorie* soutient précisément que le montage perceptif global ne se fait pas par assemblage de pièces pareillement détachées, les structures d'ensemble se donnant tout aussi immédiatement que les parties qui s'y articulent.

Motif : Dans la TFS, le motif permet de prendre en compte une certaine couche « morphémique » du sens, dont la portée se réalise particulièrement bien dès que l'on envisage les mots eux-mêmes (comme des ouvroirs à motifs). Ils ne sont en général que des fonds, des matériaux ou des supports d'élaboration pour des opérations de profilage et de thématisation.

Motivation (sémantique) : S'opposant à l'arbitraire du signe établi depuis les enseignements de Saussure, la TFS considère une motivation constitutive des objets du langage, saisie en particulier par le concept de motif. Nous développons dans cette thèse les implications d'une analyse discursive sur la saisie des motivations.

Objet : Lebas généralise la notion de référent à celle d'« objet », défini comme une infinité potentielle de rapports focalisés sur un point. Cette infinité potentielle est l'expression d'une conception d' « équilibre phénoménologique », qui établit qu'un objet est une synthèse d'apparences. On ne peut pas dire qu'un objet *prend* des apparences, mais que des apparences – parce qu'elles sont conçues comme telles – *synthétisent* un objet

Objet discursif : L'objet discursif permet de considérer que les apparences synthétisées par l'objet sont pour partie constituées par les mécanismes discursifs.

Perception : Dans l'approche gestaltiste, la perception est une structuration active du champ, qui se montre parfois progressive et variable. Les perceptions ont d'emblée un sens – elles

font sens plutôt, et sont pour ainsi dire la forme de leur sens – mais ce sens n'est pas surajouté par une activité intellectuelle libre, il est immanent à la perception elle-même. Ceci rejoint la perspective phénoménologique, puisque Husserl indique que le *mode primitif de la donation des choses elles-mêmes* est la *perception*.

Performativité : Dans notre perspective, la performativité concerne à la fois une théorie de l'institution, qui porte sur la légitimité des énonciateurs, les constructions de cadres doxaux, les mises en scène énonciatives, etc ; et une théorie des actes de parole, en prenant en compte les formes porteuses des force illocutoire (négation, interrogation, présupposition...). En rapport avec l'approche dynamique de constitution de formes sémantiques, la performativité sera appréhendée comme un catalyseur dans la constitution d'un parcours de sens, la dynamique étant accompagnée d'une force particulière.

Phénoménologie : Chez Husserl, la phénoménologie prend pour point de départ l'expérience en tant qu'intuition sensible des phénomènes, afin d'essayer d'en extraire les dispositions essentielles des expériences ainsi que l'essence de ce dont on fait l'expérience.

Profil : Avec les profilages, la TFS tient compte des processus qui contribuent à la stabilisation et à l'individuation des lexies. Il s'agit des opérations grammaticales qui permettent ces stabilisations, et construisent du même coup un ensemble de vues sur la thématique.

Proposition énoncée : nous empruntons cette unité à Adam (qu'il appelle ainsi pour rappeler qu'elle est d'une part une unité résultant d'un acte d'énonciation et, d'autre part, une unité liée, c'est-à-dire constituant un fait de discours et de textualité). Nous élargissons ses propriétés dans notre perspective dynamique, en lui permettant la prise en compte du cotexte et du contexte le plus large possible pour ne pas éliminer certaines dimensions énonciatives, et de la situation et des conditions d'énonciation (paratexte et peritexte : date, lieu, conditions de l'énonciation, interlocuteur).

Sens commun : Il désigne l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques socio-discursives.

Texte : Pour Rastier, un texte est une suite linguistique autonome constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une pratique sociale attestée.

Thème : La TFS définit le thème comme ce dont on parle, à prendre dans un sens foncièrement textuel. Le thème est ce qui est posé par l'activité du langage sans être dissocié des traces et des modes d'accès propres à cette activité. Les thèmes se situent donc au niveau de l'identité.

Topoï : A la suite de la *Théorie de l'argumentation dans la langue*, nous définissons les topoï comme des lieux communs argumentatifs, sous tendant les enchaînements en discours. Dans notre reprise selon une perspective dynamique d'indexicalité du sens, les topoï sont à la fois des révélateurs, mais aussi des moyens d'imposition de la doxa : ils constituent les aboutissements des dynamiques de constitution de formes sémantiques en discours (ils sont linguistiquement motivés, et insérés dans les opérations de profilages).

Table des matières

REMERCIEMENTS **5**

TABLE DES ABREVIATIONS **7**

SOMMAIRE **9**

INTRODUCTION **11**

PREMIERE PARTIE: L'ANALYSE DES OBJETS DISCURSIFS : FONDEMENTS THEORIQUES ... **19**

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 20
1.1.1 Discours et formations discursives (F.D.) *20*
1.1.1.1 Bref historique des rapports corpus/discours selon Guilhaumou (2002) 20
1.1.1.2 Aux sources des formations discursives : *l'Archéologie du savoir* de Foucault (1969) 25
1.1.1.3 Les travaux ultérieurs sur les F.D., et ses rapports aux idéologies : Mayaffre et Guilhaumou 33
1.1.2 Conditions de productions et formations discursives *39*
1.1.3 Formations discursives et anticipations : les règles et le marché linguistique *44*
1.1.4 La « reconception » du paratexte chez Philippe Lane (1992) *48*
1.1.5 Quelles conditions pour l'analyse ? *50*
1.2 LA SEMANTIQUE DES TEXTES (RASTIER) 51
1.2.1 Ses objectifs *51*
1.2.1.1 Une méthode pour la théorie du langage : les *Prolégomènes* à une théorie du langage 51
1.2.1.2 Fonder une nouvelle linguistique 54
1.2.1.3 Valoriser le « genre » 55
1.2.1.4 Poser la question du corpus 58
1.2.2 Ses moyens d'analyse : motifs, thèmes et topoï *59*
1.2.3 Limites et critiques de la S.T. : l'analyse sémique, la doxa linguistique et la question du genre . *62*
1.3 REPENSER LES NOTIONS DE DISCOURS, GENRE ET TEXTE POUR L'ETUDE DES OBJETS DISCURSIFS 66
1.3.1 Les apports de la linguistique textuelle *66*
1.3.2 La redéfinition de Maingueneau (2004) : ouvrir les genres aux discours *68*
1.3.3 Le dialogisme de Bakhtine *70*
1.3.4 Les formes proverbiales *74*
1.3.4.1 L'analyse de Anscombre 74
1.3.4.2 L'approche dénominative de Kleiber 77
1.3.4.3 L'approche anti-représentationnaliste de Visetti et Cadiot (2006) 80
1.3.4.4 Proverbes et discours : des « machines » d'imposition du sens commun ? 90
1.3.5 Conclusion intermédiaire : le corpus, un recueil dynamique de propositions énoncées *94*
1.4 LA SEMANTIQUE DU SENS COMMUN (SARFATI) 100
1.4.1 La question du sens commun en philosophie *100*
1.4.2 Le tournant linguistique et l'émergence du paradigme pragmatique *102*
1.4.3 La définition proprement linguistique *105*
1.4.3.1 Précautions terminologiques 105
1.4.3.2 La pragmatique topique : sémantique du sens commun et doxanalyse 107
1.4.3.3 Sens commun et régimes textuels : canon-vulgate-doxa 112
1.5 LES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION DU SENS 116
1.5.1 Les enseignements de la phénoménologie *116*
1.5.1.1 Epistémologie et phénoménologie 116
1.5.1.2 Le dialogue linguistique-phénoménologie 122
1.5.1.3 La phénoménologie de la perception 123
1.5.2 La Gestalttheorie *124*
1.5.2.1 La théorie de la forme en psychologie 125
1.5.2.1.1 Élaboration et historicité de la théorie 125
1.5.2.1.2 « Sens et temps de la gestalt » 127
1.5.2.2 Théorie de la forme et linguistique 132
1.5.2.3 *Théorie de la microgenèse* et *Théorie des catastrophes* 134
1.5.3 La Théorie des formes sémantiques (TFS) *137*
1.5.3.1 L'activité de constitution du langage 137
1.5.3.2 La tripartition motifs-profils-thèmes 138
1.5.3.3 Des thèmes aux topoï : plus qu'un changement terminologique 141
1.5.4 Définition des topoï : dynamisme et performativité *143*
1.5.4.1 Les topoï à partir de la *Théorie de l'argumentation dans la langue* 143

1.5.4.2 Les développements ultérieurs : Anscombre (1995, 2001), Carel et Ducrot (1999, 2001) ... 146
1.5.4.2.1 La Théorie des stéréotypes (T.S.) de Anscombre ... 147
1.5.4.2.2 La Théorie des blocs sémantiques de Carel et Ducrot ... 149
1.5.4.3 Les développements parallèles : Raccah, Galatanu ... 151
1.5.4.3.1 L'approche cognitive de Raccah ... 152
1.5.4.3.2 L'approche sémantico-discursive de Galatanu ... 153
1.5.4.4 Pour une redéfinition des topoï ... 158
1.5.5 Implications scientifiques ... 166
1.5.5.1 La notion d'*objet* ... 166
1.5.5.2 Les critiques adressées par le référentialisme ... 167
1.5.5.3 L'argumentation en faveur d'un « autre » référentialisme ... 169
1.5.6 Et Saussure... ? ... 174
1.5.6.1 Le retour aux textes originaux ... 174
1.5.6.2 La sémantique saussurienne de Bouquet ... 177
1.5.6.3 Les limites de l'approche structuraliste : prendre en compte les praxis ... 178
1.5.7 Le Continu en sémantique : contre l'arbitraire du signe ... 181
1.6 REMARQUES SUR LA LITTERATURE POTENTIELLE ET LE STORYTELLING ... 186
1.6.1 Le phénomène de reconfiguration ... 186
1.6.2 La question du sens ... 188
1.6.3 Le storytelling ... 191
1.7 BILAN THEORIQUE : LES CADRES D'UNE SEMANTIQUE DISCURSIVE. ... 194
1.7.1 La confrontation des différentes théories ... 194
1.7.2 L'apport des objets discursifs ... 195
1.7.2.1 Le repérage des dynamiques sémantiques et discursives : vers une théorie sémantico-discursive ... 195
1.7.2.2 Microgenèse des objets discursifs ... 196

DEUXIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS EN CORPUS ... 199

2.1 L'OBJET DISCURSIF INTERMITTENT DANS UN CORPUS DE PRESSE ... 199
2.1.1 Analyse des strates de construction du sens ... 200
2.1.1.1 Motifs ... 200
2.1.1.2 Profils ... 203
2.1.1.3 Topoï ... 206
2.1.1.4 Tableau synthétique ... 210
2.1.2 L'objet discursif comme moyen d'analyse politique : le cas de l'ellipse ... 213
2.1.2.1 Répartition discursive des tournures ... 214
2.1.2.2 La répartition temporelle des différentes structures ... 215
2.1.2.3 Profilages et prise en charge textuelle ... 217
2.1.3 Canon, vulgate, doxa : les enjeux du stéréotypage dans la dénomination INTERMITTENT ... 219
2.2 ETUDE CONTRASTIVE DE L'OBJET DISCURSIF LIBERAL CHEZ STENDHAL ET BALZAC DANS LE CORPUS DES TEXTES DE FRANTEXT. ... 223
2.2.1 Objets discursifs, discours littéraire et morphosémantisme de libéral ... 223
2.2.1.1 Éléments pour une problématique du discours littéraire ... 223
2.2.1.1.1 Bakhtine : le dialogisme du sens dans le roman ... 224
2.2.1.1.2 L'approche sociocritique de Goldman ... 227
2.2.1.1.3 Discours littéraire et champ littéraire : Bourdieu et Foucault. ... 229
2.2.1.2 L'analyse du discours dans les études littéraires ... 232
2.2.1.3 Éléments biographiques des deux auteurs : contextes idéologiques et visions politiques ... 234
2.2.1.3.1 La vision politique et sociale de Balzac ... 234
2.2.1.3.2 La vision politique et sociale de Stendhal. ... 237
2.2.1.4 Stylistique et formes sémantiques dans le corpus Balzac-Stendhal : le style dans la langue ... 239
2.2.1.5 Morphosémantisme de *libéral* : étymologie, évolution et morphologie ... 241
2.2.2 L'objet discursif LIBERAL en corpus ... 245
2.2.2.1 Spécificités des sous-corpus ... 246
2.2.2.1.1 Sous-corpus Balzac ... 248
2.2.2.1.2 Sous-corpus Stendhal ... 250
2.2.2.2 Constructions sémantico-discursives selon les thématiques ... 251
2.3 LES OBJETS DISCURSIFS LIBERAL(E) ET LIBERALISME DANS UN CORPUS POLITIQUE ... 265
2.3.1 L'objet discursif LIBERAL et LIBERALISME en corpus ... 265
2.3.1.1 Chez J.-M. Le Pen ... 266
2.3.1.1.1 Motifs ... 266
2.3.1.1.2 Profils ... 267
2.3.1.1.3 Topoï ... 270
2.3.1.2 Chez J. Chirac ... 272
2.3.1.2.1 Motifs ... 273
2.3.1.2.2 Profils ... 274

2.3.1.2.3 Topoï ... 277
2.3.1.3 Chez A. Madelin ... 280
2.3.1.3.1 Motifs ... 281
2.3.1.3.2 Profils ... 281
2.3.1.3.3 Topoï ... 284
2.3.2 Comparaison des résultats des trois sous-corpus : dynamiques sémantiques et formes linguistiques (substantif/adjectif) ... 285
2.3.2.1 Des motivations différentes ? ... 285
2.3.2.2 Qualification et catégorisation : enjeux des emplois adjectivaux de *libéral* ... 288
2.3.2.2.1 La distinction théorique description de syntagme/catégorisation ... 290
2.3.2.2.2 Emplois adjectivaux chez les trois candidats ... 293
2.3.2.3 Morphosémantisme et constructivisme ... 298
2.3.2.3.1 Morphosémantisme ... 298
2.3.2.3.2 Le lien avec le constructivisme ... 299

TROISIEME PARTIE : LES OBJETS DISCURSIFS, STABILITE ET PLASTICITE DES DYNAMIQUES EN CORPUS ... 305

3.1 RETOUR SUR INTERMITTENT : LES ENJEUX DE L'ANTICIPATION ... 305
3.2 CONSTRUCTIONS SEMANTIQUES ET DYNAMIQUES DE CONSTITUTION EN DISCOURS : REPRISE DE LA QUESTION DE L'ANTICIPATION LEXICALE ... 310
3.3 LES FORMES SEMANTIQUES DISCURSIVES EN CORPUS ... 315
3.3.1 Formes sémantiques, signifiants et signifiés ... 315
3.3.2 Forme sémantique, dynamicité, temporalité ... 318
3.3.3 Complexité, système dynamique non linéaire, énaction et autopoïese : le constructivisme non radical proposé par la sémentique génétique ... 320
3.3.4 L'interprétant dans la construction d'une forme sémantique : le niveau sémiotique de la sémantique ... 325
3.4 REDEFINITION DES LIENS ENTRE LES CATEGORIES TRADITIONNELLES (DISCOURS-GENRE-TEXTE) ... 331
3.5 DISCOURS, IDEOLOGIES, PENSEE : A PARTIR D'ORWELL ET CHOMSKY ... 335
3.6 L'IMPERTINENCE DE LA CONTAGION DES IDEES ... 340
3.7 LE « CHAMP PHENOMENAL OCCUPE PAR UNE INSTANCE SINGULIERE » ... 348
3.7.1 Point de départ : stage de 6 mois au LCPE ... 348
3.7.2 Prototypes, indexicalité des noms, et performativité ... 351
3.7.2.1 Evolution du concept ... 351
3.7.2.2 De la référence à la référenciation ... 353
3.7.2.3 L'indexicalité des noms ... 354
3.7.2.4 Rôle de la performativité : un catalyseur dans la constitution de formes sémantiques en discours ... 355
3.7.3 D'autres modes d'inscription du système du sens commun dans ce « champ phénoménal » ... 358
3.7.3.1 L'anaphore associative ... 360
3.7.3.2 Les échelles ... 363
3.7.3.3 Les déictiques ... 366
3.7.3.4 La négation ... 371
3.7.4 L'instance, centre de discours ... 375
3.7.4.1 Phénomène énonciatif et construction du sens : à partir du constructivisme ... 375
3.7.4.2 Constructivisme et discursivité du phénomène énonciatif : pour une co-construction énonciative et une théorie des formes sémantiques discursives ... 381

CONCLUSION ... 385

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ... 395

GLOSSAIRE ... 407

TABLE DES MATIERES ... 413

ANNEXES : CORPUS DE LA THESE ... 417

CORPUS MEDIATIQUE ... 419
Le Monde ... 419
Le Figaro ... 426
CORPUS LITTERAIRE ... 435
Corpus Balzac ... 435
Corpus Stendhal ... 443
CORPUS LITTERAIRE CLASSE PAR THEMATIQUES ... 450
Stendhal ... 450
Balzac ... 454

CORPUS POLITIQUE 463
J.-M. Le Pen *463*
J. Chirac *468*
A. Madelin *474*

ANNEXES :

Corpus de la thèse

Corpus médiatique

Le Monde

13 juin : « les intermittents face au spectre de la prolétarisation »
plusieurs milliers d'intermittents du spectacle ont manifesté
Alain, 45 ans, […], intermittent depuis 2000. « Je suis… »
Catherine, 42 ans, chorégraphe, […] « … le fric ira au fric… »

13 juin : « la réforme menace tout le système économique du spectacle vivant »
trois réunions ne suffiront pas à réformer le régime spécifique d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle
la logique libérale du Medef […] veut faire payer l'addition aux seuls intermittents
la question est de savoir si l'intermittent du spectacle vit de son métier de technicien ou d'artiste ou bien s'il vit de l'assurance-chômage

24 juin : « Urgence : réformer le statut des intermittents »
le débat qui fait rage sur la modification du régime des intermittents du spectacle procède d'une bizarrerie typiquement française
prévoient d'indemniser les comédiens, les professionnels de la mise en scène, de la réalisation, de la production de spectacles… [20 noms] Tous ces professionnels
ce régime spécifique des intermittents […] participe directement au financement de la politique culturelle
très déficitaire, ce régime des intermittents est aujourd'hui plus que jamais très attaqué par le Medef
les intermittents du spectacle touchent huit fois plus d'argent qu'ils n'en donnent
après trois réunions […] aucun accord n'a pu être signé pour réformer le statut des intermittents du spectacle
en péril des pans entiers de la création artistique. Ce qui explique l'intense mobilisation des intermittents
l'un des moyens les plus sûrs pour réduire le déficit du système des intermittents serait de s'attaquer franchement au problème majeur, celui de la fraude, massive
veiller à ne pas abuser au recours aux intermittents
depuis des années, certains comédiens réclament la création d'une carte professionnelle d'intermittent
personne jusqu'à présent n'a eu le courage d'interdire aux employeurs de l'audiovisuel le recours aux intermittents pour laisser ce système profiter uniquement aux professions artistiques
la délicate gestion du dossier des intermittents se complexifie également par une lutte syndicale à peine voilée

26 juin : interview de J.-J. Aillagon.
on parle souvent improprement du statut des intermittents alors qu'il s'agit d'une réforme spécifique d'affiliation à l'assurance-chômage
j'ai réussi, je crois, à faire évoluer certains esprits, notamment au Medef, ce qui a permis, je l'espère de sauver l'intermittence
c'est pour que les salariés exerçant leur profession de façon discontinue qu'a été légitimement conçu…

des abus de toute nature ont fragilisé le régime : recours de certains employeurs à l'intermittence pour se dispenser d'établir des contrats de droit commun à leurs employés […], petits arrangements de confort
attaché au maintien de la spécificité du régime de l'intermittence. Chacun reconnaît que le déficit doit être réduit
Il s'agit de produire une esquisse économique tolérable. L'intermittence doit être remise dans sa juste perspective
jusqu'à présent le statut des intermittents est remis en cause tous les six mois

1er juillet : 1ère page « la colère des intermittents menace les festivals d'été »
les intermittents ont engagé une véritable épreuve de force avec le gouvernement
recours de façon abusive aux « permittents » - autrement dit des intermittents permanents

1er juillet : « sauver ou brûler les festivals d'été » par Bernard Faivre d'Arcier
les intermittents du spectacle, artistes et techniciens, manifestent. A juste titre.
la panique des intermittents, non syndiqués, qui se regroupent en collectifs locaux et qui veulent en découdre
depuis de nombreuses années de pratique de ce régime d'intermittence, artistes et techniciens ont appris, pas à pas, à se bricoler, à s'aménager un mode de vie, si ce n'est de survie
son principale bénéfice [à la négociation] soit que l'intermittence, système propre à notre pays, soit enfin reconnue comme telle
dès lors, la peur s'installe dans les esprits. Et la violence qu'elle engendre, les intermittents la tournent contre eux-mêmes
les intermittents ne savent pas où adresser leurs revendications
privés d'adversaires, les intermittents pensent avoir trouvé une action forte, spectaculaire et salvatrice en proposant de saborder les entreprises qui, précisément, les emploient et justifient le recours à ce régime spécifique…
les intermittents pensent-ils qu'en annulant les festivals ils bénéficieront du soutien et de la sympathie de l'opinion publique ?
bien des catégories de salariés considèrent que ce secteur a bien de la chance d'avoir un régime spécifique
cinq cent compagnies ont fait de réels sacrifices…précisément pour accéder au régime de l'intermittence, que du coup elles n'atteindront jamais !

1er juillet : « les intermittents engagent l'épreuve de force »
les intermittents du spectacle avaient annoncé un mouvement de grande ampleur
M. Montanari (Montpellier Danse) : « *il y a eu pourtant des concessions, le statut de l'intermittent reste spécifique, même s'il n'est plus privilégié* » […] il accepte « *la détermination des intermittents* » dont il se sent solidaire
Appoline Quintrand (Festival de Marseille) : « *je sais que ce régime doit être réformé, mais je dis aux intermittents : « C'est* Pierrot le Fou ! *Vous voulez que tout saute ! » S'il faut aider les intermittents et le spectacle vivant par un coup d'éclat, il faut avoir le courage d'annuler. On est dans un piège. Aucun patron de festival n'est au Medef.* »
Des intermittents venus de toute la région, des techniciens et l'équipe du festival. « *J'ai demandé que le personnel administratif soit présent*, explique Bernard Faivre d'Arcier, le directeur, *parce que je voyais des banderoles avec des slogans disant : « Avignon, 20 permanents, 600 intermittents ». C'est faux, il y a 250 intermittents à Avignon. Le reste, ce sont des saisonniers qui aimeraient bien avoir un statut.* »
« *Les intermittents m'écoutent parce qu'ils savent que je n'ai rien à perdre : c'est mon dernier festival.* »

A Caen, la police a délogé, lundi vers 6 heures du matin, des dizaines d'intermittents qui occupaient le théâtre municipal depuis trois jours

2 juillet : « les festivals, une manne financière menacée »
la colère des intermittents du spectacle risque d'entraver sérieusement les festivals culturels.
Maryse Joissain Massini […] « *les intermittents scient la branche sur laquelle ils sont assis. Certains syndicats jouent l'extrémisme et le sabotage. On n'a pas le droit de prendre une ville en otage* »
De son côté, Marie-Josée Roig, députée (UMP) et maire d'Avignon, affirme que « *les mouvements de grève des intermittents du spectacle et la perspective d'annulation 2003 font courir un risque majeur inacceptable à l'ensemble de notre ville, son tissu économique et son équilibre financier* »
Importance du recours aux intermittents et aux bénévoles

4 juillet : « le sort du Festival d'Avignon reste en suspens »
accord du 27 juin qui rénovent le régime d'indemnisation-chômage des intermittents du spectacle
ils étaient 450, des intermittents d'Avignon, des membres de collectifs venus de toute la France, des directeurs de théâtres, des syndicalistes, des artistes et des techniciens
Patrice Chéreau a, de nouveau, fait remarquer qu'il n'était pas « *fondamentalement choqué* » par l'accord (*Le Monde* du 3 juillet). « *Il préserve le statut des intermittents, qui était menacé. Il y a eu une négociation, il y a des pertes et des avancées.* »
[Djamal, parle au nom des commerçants d'Avignon] « *Oui, au deuxième ou au troisième. Nous soutenons les actions des intermittents. Ils coûtent cher, mais ils rapportent du pognon.*
M. Gautherin affirme : « *Ce ne seront ni les intermittents ni les professionnels qui feront péter le Festival, mais la décision cynique du gouvernement et du ministre de la culture.* »

5 juillet : « l'échec de la réunion avec M. Aillagon renforce l'incertitude pour les festivals »
la CGT estime qu' « on est plus près de la grève aujourd'hui qu'hier » en ce qui concerne le conflit des intermittents
La coordination parisienne des intermittents et précaires estime
[CGT] « *Ces deux mesures conjuguées conduiraient à exclure du régime, dès la première année, 35% des ayants droit, puis progressivement des milliers d'autres, et pas seulement les plus précaires*. »
La centrale syndicale estime que l'accord fragiliserait injustement les professionnels
Hervé Morin, a, lui, demandé la création d'une commission d'information parlementaire sur la situation des intermittents. Son objectif « *sera de réfléchir aux spécificités du régime d'assurance-chômage des intermittents* »
A la suite d'une assemblée générale houleuse, les intermittents ont procédé à un vote à bulletin secret
Le comité de coordination réuni par Stéphane Lissner a commencé à faire parvenir des propositions au ministère de la culture concernant la réforme de l'assurance-chômage des intermittents
A Belfort, les intermittents des Eurockéennes se sont réunis en assemblée générale et ont voté en faveur de la tenue du festival
A La Rochelle, en revanche […] les intermittents du spectacle CGT de la région Poitou-Charente ont annoncé qu'ils allaient « *bloquer* » la manifestation prévue
A deux jours du départ du Tour de France, une trentaine d'intermittents du spectacle ont bloqué pendant plus de six heures l'accès aux locaux de France 3

A Paris, plusieurs centaines d'intermittents ont fait encore entendre leurs voix au cours d'une émission proposée par France 2

6-7 juillet : « Le Festival d'Avignon reste l'enjeu central du conflit »
C'est maintenant à droite que des voix s'élèvent pour mettre en question l'accord réformant le régime d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle signé le 27 juin par le patronat et des syndicats minoritaires
La coordination avignonnaise des interluttants a tenu une assemblée générale
Si tout le monde s'oppose à l'accord signé le 26 juin sur le statut des intermittents, chacun s'interroge sur les meilleurs moyens de pression sur le gouvernement
Les Interluttants multiplient les contacts avec les autres collectifs d'intermittents en France
Le directeur [du festival d'Aix-en-Provence] s'inquiète également de ce que, « *entre les intermittents qui veulent continuer à tout prix et les autres, le ton monte. C'est pourquoi j'ai décidé d'annuler toutes les répétitions qui devaient avoir lieu ce vendredi soir* »

8 juillet : « le nouveau militantisme des intermittents »
Qui sont ces militants qui, dès le début du mouvement des intermittents, se sont organisés, en dehors des syndicats, en coordinations – Culturendanger à Montpellier, collectif du 25-février à Avignon, collectif des intermittents, précaires d'Ile-de-France à Paris, interluttants… ?
Veulent-ils simplement défendre leur statut ou s'inscrivent-ils dans une démarche politique plus large ?
Dans la coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France se côtoient des gens venus d'horizons divers
Pas de représentants permanents, pas de leader
Les collectifs, constitués de gens de spectacle, cultivent aussi un certain goût pour l'action spectaculaire et impressionnante

8 juillet : « ultime tentative d'apaisement avant Avignon »
Le conflit qui oppose depuis une semaine les intermittents du spectacle au gouvernement entre, lundi 7 juillet, dans une phase décisive
L'accord sur la modification du régime des intermittents
Une panoplie d'actions doit ainsi tenter de mettre fin aux abus existant dans le régime des intermittents
Les syndicats non signataires (CGT, FO) s'accordent en effet à penser que les intermittents les plus précaires, notamment les artistes, risquent d'être exclus du spectacle
Organisée en groupes de travail, la coordination des Interluttants qui regroupe le « off » et assure le contact avec le « in », a réfléchi tout le week-end à la réforme du statut des intermittents et aux formes d'action pour cette semaine décisive

8 juillet : « la voix des intermittents »
Les intermittents du spectacle ont rejeté les propositions du ministre
Dans les derniers jours, on a vu les intermittents bloquer le concert de Patrick Bruel
Les actions ne s'arrêteront pas là. Les intermittents sont déterminés, certains prêts à aller jusqu'au bout
La CGT affirme qu'un tiers au moins des intermittents seront à terme exclus de ce système.
Elle considère également que le nouvel accord affaiblit encore les artistes qui sont dans les situations les plus précaires
Les télévisions, les radios et les sociétés de production audiovisuelles pourront toujours recourir au régime des intermittents alors qu'ils devraient être raccordés au régime général

Personne ne s'étonnera, dans ces circonstances, que les intermittents du spectacle aient réagi aussi vite et aussi fort qu'ils qualifient les « *améliorations* » proposées par M. Aillagon de simples « *reculs tactiques* » : « *on ne reporte pas des dispositions scélérates, on les refuse* », a déclaré la CGT
Faire entendre la voix d'une profession qui ne se sent pas seulement menacée du strict point de vue financier, mais s'estime profondément meurtrie dans sa raison d'être. Certains ne manquent pas de sourire en entendant les intermittents appeler de leur vœux une « *insurrection nationale* » et relier les causes de leur mouvement à la lutte contre la mondialisation
Les intermittents font passer un message, qui est celui du désarroi, voire du désespoir
« *Votre attitude est suicidaire* » disent aux intermittents ceux qui estiment vital de mettre fin aux grèves et aux actions
C'est à l'aune de cet état d'esprit qu'il faut aujourd'hui considérer la radicalisation des intermittents

9 juillet : « le Festival d'Avignon rate son ouverture »
Les avis sont partagés. « *Sans le statut d'intermittents, la compagnie n'existerait pas* »
Avec les élèves de l'école du Théâtre national de Bretagne, « *de futurs ex-intermittents* »
Ariane Mnouchkine voudrait que cette mobilisation permette d'accoucher d' « *une vraie charte entre artistes et citoyens, un texte qui forme un pacte entre les artistes et la société, précisant les devoirs des uns et des autres* »
Pour cette dernière [Maguy Marin], « *Raffarin veut conforter ceux qui s'en sortent et traiter les autres comme des bons à rien, des sales pauvres* »

10 juillet : 1ère page « intermittents : les festivals prêts à baisser le rideau »
Le ministre de la culture et de la communication, a demandé, mercredi 9 juillet, à François Fillon, le ministre des affaires sociales, de « *conduire la procédure d'agrément* » de l'accord sur l'assurance-chômage des intermittents du spectacle. M. Aillagon estime que l'avenant signé mardi au Medef apporte des « *améliorations importants* » de nature à « *préserver* » le régime spécifique. Cette décision devrait durcir encore le mouvement des intermittents et entraîner l'arrêt de nombreux festivals
Mardi, la tension était montée d'un cran après les déclarations du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, qui avait estimé que c'est « *le fric des travailleurs* » qui finance le système des intermittents

11 juillet : « Jean-Jacques Aillagon « révolté » par les annulations et la prise en otage du public
« *Je suis partagé entre la tristesse et la révolte,* nous a-t-il déclaré. *Tristesse de voir autant de spectacles annulés, révolte de constater à Aix que cette annulation survient dans un contexte d'entrave à la liberté du travail. Ce sont des événements que l'on ne souhaiterait pas voir dans un pays démocratique.* »
« *C'est d'autant plus dommage que, je le répète, l'accord signé par les partenaires sociaux non seulement sauve le régime de l'intermittence pour longtemps, mais est équilibré.* »
M. Debré. « *L'affaire des intermittents dure depuis des années* »
Le maire de Troyes a souligné que le ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon avait « *accompagné avec un certain courage les intermittents pour taper dans la fourmillière des maisons de production* »
Mais l'Elysée […] s'est refusé à toute réaction sur la question des intermittents
François Fillon, chargé de mettre en œuvre l'accord, a jugé « *irresponsable* » le refus des intermittents de l'agréer

12 juillet : entretient avec F. Fillon « Tout le monde est conscient des abus. Nous pouvons et allons les combattre »
Je déplore vivement ces annulations. C'est une sanction déchirante pour les artistes et les organisateurs et cette attitude suicidaire n'est pas une solution
Le déficit du régime des intermittents dépasse 10 millions d'euros, soit un quart du déficit global de l'Unedic
Les intermittents sont les acteurs de la vie culturelle

15 juillet : « Intermittents : M. Aillagon se défend d'avoir manqué de « sens politique » »
Le ministre de la culture et de la communication s'est toutefois défendu d'avoir manqué de « *sens politique* » qui aurait voulu, selon les critiques qui lui sont faites, que la signature du protocole d'accord sur l'indemnisation-chômage des intermittents du spectacle n'intervienne pas à la veille des festivals
A Paris, la coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France, après avoir empêché le déroulement normal du tirage du Loto samedi, devait participer à une manifestation
Craintes que des « *éléments extérieurs* » aux intermittents ne tentent de les déborder pour « *radicaliser leur mouvement* ». selon lui, ces dérives sont susceptibles d'arranger « *ceux qui aimeraient bien voir discréditer le combat des intermittents* » ou le voir « *se confondre avec l'extrême gauche* », selon M. Girard, qui « *voit bien le calcul de Jean-Pierre Raffarin* »

17 juillet : « Intermittents : une affaire si française »
Le conflit des intermittents du spectacle aura donné lieu à un extraordinaire retournement
Un chiffre dramatique, celui du déficit du régime des Assedic consacré aux intermittents. Le débat public n'aime rien tant que les chiffres, ça évite les subtilités. A ce chiffre, on accole aussitôt le mot de fraude. Conclusion pour le plus grand nombre : les intermittents sont des salauds qui vivent aux crochets des autres
Le régime des Assedic des intermittents du spectacle contribue en réalité au financement de l'industrie du spectacle ? Mais bien sûr.
Et voici qu'apparaissent les intermittents et leur singulier statut

6 août : « un nouveau souffle pour le spectacle vivant » par Jean-Pierre Raffarin
La déception des artistes, du public et de ceux qui vivent de l'activité économique générée par ces festivals, je la partage profondément. La culture est faite pour rassembler.
Depuis des années, le régime des intermittents est au bord du gouffre. […] Aucun [ministre] n'a trouvé la solution, et le déficit de l'intermittence chaque année s'amplifiait pour dépasser le quart du déficit total de l'assurance-chômage
L'accord signé le 26 juin maintient la spécificité du régime des intermittents
J'entends pour autant l'inquiétude des professionnels, des artistes, des techniciens, particulièrement des plus fragiles d'entre eux
Revenons à l'esprit fondateur de l'intermittence, revenons à son vrai et estimable objectif, qui est de permettre aux artistes de faire face aux aléas de leur métier ! Il n'est pas simple pour un acteur ni pour un technicien d'enchaîner les spectacles
La crise que nous venons de traverser dépasse le seul problème l'intermittence. Elle est le signe d'une mue profonde de notre paysage culturel. Elle révèle un malaise plus profond, qui impose une réflexion sur la place de l'artiste dans notre société, sur l'économie de la production du spectacle et ses retombées locales, sur les modes de financement et sur les missions des structures et des équipes qui se consacrent au spectacle vivant
Finaliser les dispositions d'un système de soutien à la création culturelle, orientée notamment vers les jeunes créateurs.

L'avenir de la France, c'est la création, l'innovation, la « *valeur talent ajoutée* ». Nous sommes fidèles ainsi aux valeurs de « *l'humanisme créateur* »

20 septembre : « Intermittence et permanence » par M. Bozonnet, S. Braunschweig, A. Françon et C. Schiaretti.
Nous, metteurs en scène et directeurs de théâtre subventionnés pour tout ou partie par l'Etat, réunis ici pour avoir placé au cœur de nos établissements – la notion de permanence artistique, sommes quotidiennement confrontés à l'inquiétude et au désarroi des artistes et des techniciens menacés par le protocole de réforme de l'assurance-chômage des intermittents du spectacle
L'objectif social de ce régime spécifique : assurer une continuité de revenus à des professionnels dont l'activité s'exerce de manière quasi nécessairement discontinue et avec des employeurs multiples
Le système continuera à bénéficier, d'une part, à ceux qui gagnent le maximum en un minimum de temps (en ce sens il ne réduira ni fraudes ni inégalités), et, d'autre part, à ceux dont l'activité est quasiment régulière […] autrement dit ceux dont l'activité se rapproche de la permanence sans pour autant qu'ils soient réellement permanents ! Ces intermittents-là ne sont pas, pour leur plus grande majorité, présents dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque ou des arts de la rue
Ce protocole risque d'entraîner une déprofessionnalisation d'artistes et de techniciens confirmés
On dira que les grandes institutions, qui emploient a priori moins d'intermittents que les compagnies indépendantes, ne devraient pas se retrouver particulièrement pénalisées. Ce serait oublier que la plus grande part de l'activité artistique est assurée par des intermittents
La confrontation des modes de production, leur croisement parfois, nous semble aujourd'hui un des enjeux majeurs d'un service public du théâtre
En même temps, le systèmes de l'intermittence, qui est devenu au fil des ans le seul système d'existence sociale des artistes du spectacle, n'est pas en lui-même exempt de logiques libérales : flexibilité et individualisme y côtoient solidarité et partage du travail
Le service public de l'art doit donc se donner les moyens d'inscrire dans la durée […] les projets artistiques qu'il entend soutenir et dont il veut favoriser la rencontre avec un plus grand nombre de spectateurs : cette inscription suppose que soit reposée la question de la permanence artistique
La diversité des modes de production (permanence, intermittence, institutions, compagnies, etc.) est essentielle à l'art théâtral : elle lui garantit la possibilité de tenter de tracer les lignes de fracture indispensables à la réflexion de la société sur elle-même et à la construction d'une vie meilleure

21 octobre : « un commando d'intermittents s'invite sur le plateau de « Star Academy » »
ils étaient près de 6 millions de téléspectateurs devant leurs postes de télévision, quand une délégation d'intermittents a fait brusquement irruption sur le plateau pour y déployer une banderole : « Eteignez vos télés »
Toutefois, cette intrusion pacifique en masquait une autre, beaucoup plus violente, en coulisses. Bloqué par les vigiles de service, un commando de plusieurs dizaines d'intermittents a tenté, en vain, de pénétrer dans le studio
L'hôtesse d'accueil […] a eu la clavicule fracturée par la chute d'une baie vitrée sous la poussée des intermittents
France 2 a elle aussi été la cible d'une action des intermittents. Jeudi 16 octobre, quelques-uns d'entre eux ont brièvement interrompu l'émission animée par Laurent Ruquier, « On a tout essayé ».

Une fois les intermittents expulsés du plateau de tournage par les forces de l'ordre, TF1 a attendu
M. Mougeotte ne comprend pas pourquoi sa chaîne a été prise pour cible par les intermittents : « *à TF1, nous avons très peu d'intérimaires, le minimum minorum car nous avons intégré beaucoup de gens* »
Le patron des programmes de la Une, lui, se croyait à l'abri d'actions des intermittents depuis les incidents survenus lors de la finale de « Nice People, samedi 5 juillet. Ce soir-là, M. Mougeotte avait « *longuement négocié et à la fin, ils nous avaient même remercié sur scène. Nous avions tellement négocié que j'avais demandé à la représentante des intermittents de se faire maquiller avant de passer à l'antenne pour lire leurs revendications* »
[La Une] avait accepté qu'une intermittente intervienne brièvement pendant le cour du jeu.

21 octobre : « des opérations spectaculaires pour relancer le conflit »
le mouvement de colère des intermittents du spectacle […] a pris un tour plus radical, samedi 18 et dimanche 19 octobre
François, qui faisait partie de cette action-commando, raconte que « *deux groupes d'intermittents ont tenté de passer…* »
Il [maire d'Aubervilliers] affirme que « *les vigiles ont désigné certains intermittents aux policiers qui ont procédé à des contrôles. Quand ces derniers ont barré le passage aux intermittents, des intermittents ont été frappés à la tête* », dit-il
Les quatre personnes interpellées ne font pas officiellement partie de la Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France
Le 9 septembre, une émission en directe sur France 2, dont les invités étaient Luc Ferry et Jack Lang, actuel et ancien ministre de l'éducation nationale, avait également été interrompue pendant un quart d'heure à la suite d'une action attribuée aux intermittents. De même, l'émission de Laurent Ruquier « On a tout essayé », sur France 2, a été brièvement coupée jeudi par un écran noir
Dans la mesure où la modification du régime profitera à ceux qui travaillent beaucoup et de façon régulière, ceux qui sont employés par le petit écran ou les sociétés de production – qui sont généralement bien payés – ne sont guère mobilisés par les revendications des autres intermittents, comme les comédiens par exemple. La Coordination des intermittents a appelé à un rassemblement de soutien devant le siège de TF1

Le Figaro

30 juin : « menace sur l'été des festivals »
les intermittents du spectacle multiplient les manifestations
Après la signature, vendredi dernier, d'un accord sur la réforme du système d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle […], le monde du spectacle semble pris d'une fièvre mortelle. Cet accord, qu'ont refusé de signer la CGT – majoritaire dans le monde du spectacle – et FO, préserve la spécificité du statut de l'intermittence. Mais, depuis vendredi, et alors que débutent les premiers festivals de l'été, les entraves se multiplient.
Occupations intempestives de lieux de spectacle, grèves, manifestations. Partout les autorités de tutelle tentent de trouver des répliques.
Annuler les festivals serait catastrophique, chacun en est conscient. La vie économique des régions en dépend. Pas seulement la survie d'une profession. La CGT a trouvé là l'occasion d'une épreuve de force avec le gouvernement.

30 juin : « L'été pourri des festivals »

A Avignon, cependant, les intermittents qui travaillent au festival ont voté à nouveau une grève reconductible qu'ils observent scrupuleusement à huit jours de l'ouverture officielle tandis que Bernard Faivre d'Arcier diffusait un communiqué dans lequel, tout en reconnaissant que l'attitude des intermittents « *relève d'une stratégie suicidaire* », il en appelle aux tutelles avec véhémence.
On ne compte plus, depuis vendredi, alors que venait enfin d'être signé le protocole d'accord sur la réforme d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle, les signes intempestifs de la panique qui semble avoir saisi l'ensemble des professionnels du spectacle vivant et se traduit par une multiplication d'initiatives.
La plus grande confusion régnait du côté des intermittents.
Il y a un an, alors que le Medef manifestait le désir de voir disparaître le régime spécifique de l'intermittence – en considérant qu'il pouvait s'agir de travail temporaire ordinaire – la mobilisation des premiers concernés a été des plus faibles. Aujourd'hui, alors que la spécificité du régime est sauvée, les intermittents semblent pris d'une agitation irrationnelle. Ils sont allés trop vite et trop loin.

3 juillet : « Intermittents. Les cris du doute »
Il est 16 heures et les intermittents du spectacle sont réunis par groupes autour des banderoles de la CGT, du SFA, de pancartes aux slogans vengeurs, « *Medef culture, artistes en danger* », ou « *silence on meurt* » en immenses lettres blanches sur fond noir.
Principal motif de colère, l'oubli par cet accord du problème qui fâche, l'abus des contrats d'intermittents par les sociétés audiovisuelle. « *Cet accord ne prend pas les bonnes sanctions* », dit d'entrée Vincent Heden, un jeune comédien chanteur qui sera Tintin à la rentrée dans une comédie musicale. « *Encore une fois les chaînes publiques ou privées ne sont pas inquiétées. Encore une fois, ce sont les moins favorisés qui seront évincés du système, donc réduits au silence* ».
Farré est catégorique : « *Dans un moment pareil, tu ne peux pas ne pas être solidaire. Si je devais jouer en festival, je ne jouerai pas.* » N'estime-t-il pas que la réponse est disproportionnée par rapport au sujet car, enfin, le statut de l'intermittence est sauvegardé ? Ce n'est un secret pour personne que le Medef envisageait d'inscrire les artistes au régime général.

4 juillet : « la tension monde d'un cran dans les festivals »
une consultation à bulletins secrets était organisée dans l'après-midi, sur chaque lieu de répétition, à laquelle participaient tous les artistes et techniciens, intermittents ou pas, engagés dans les divers spectacles.
Ils sont 200 ou 300 intermittents, tassés et hésitants. Leur coordination a voté une action à la première du spectacle d'Arthur H, mercredi soir, pour « *ouvrir le débat* », « *savoir s'il est solidaire* », « *informer le public* ». Ils ne sont pas musiciens, ce sont des jeunes gens qui se réclament du prolétariat des techniciens et comédiens de l'audiovisuel et du théâtre.
A l'intérieur, les insurgés sont dépités. Un intermittent en colère plaide auprès du régisseur – un intermittent aussi. « *On est venu pour un débat. – Tout ce que je vois, c'est que vous avez bloqué le spectacle. Pas de spectacle, pas de public, pas de débat.* »

5-6 juillet : « justes paroles, bâillons de parade »
Un gigantesque gâchis. Mais l'on conçoit bien que tout est préférable au pourrissement qui amuserait tant certains. « *Il y a deux choses que je n'accepterai pas : la dégradation du spectacle. Il faut que l'exigence artistique puisse s'exprimer et que rien ne vienne l'abîmer et compromettre la relation au public. Il ne faut pas jouer à la roulette russe. Le public est là – il ne se décommande pas ! – il ne faut pas agir sur lui en intervenant au hasard des soirées.*

Mais il est une autre chose que je n'accepterai en aucun cas, c'est de devoir jouer sous protection policière… » [Bernard Faivre d'Arcier].
Une annulation serait catastrophique. Chacun le sait. Mais la base ne sait peut-être pas jusqu'où elle peut aller…Deux intermittents ont été invités par l'équipe à prendre la parole […] « *L'accord met en danger des gens extrêmement précaires. C'est la survie de 30% d'entre nous qui est en jeu.* »
Rue de la République, quelques poignées d'acteurs du « off », bien encadrés par la CGT, participent à la quotidienne parade. On s'habille en noir, on se couche par terre en plein cagnard, à midi, un bâillon improvisé sur la bouche. On s'autophotographie complaisamment. Voyez comme on est courageux et inventifs. Au signal donné on tape dans ses mains. Rassurez-vous, ça dure dix minutes. Et sachez-le, « *cette manifestation est le signe de la mort de la culture, de l'économie, de la dignité de tous ceux qui sont atteints par le silence du gouvernement* ». Dont acte. Et fin de partie.

5-6 juillet : « Lamentable ! »
Patrick Devaux, l'ancien directeur général de la Comédie-Française, juge « *lamentable* » la situation actuelle qui dresse les intermittents du spectacle contre le gouvernement. « *L'accord actuel n'est pas profondément mauvais. Le régime spécifique des intermittents du spectacle est reconnu par le patronat. C'était loin d'être acquis. La dégressivité a été supprimée, autre avancée.* »
« *N'oublions pas que ce régime des intermittents du spectacle est un régime attractif et pour les employeurs et pour les employés. Donc, tout le monde a intérêt à tricher. Un tas de structures subventionnées par l'Etat devraient voir leur subvention revue à la hausse si on supprimait des contrats à durée déterminée. Ne bougeons pas, dit l'Etat, tant que la situation n'est pas explosive. C'est ce qu'on fait tous les gouvernements, de droite ou de gauche, jusqu'ici.* ». Patrick Devaux a été nommé médiateur en 1993. A l'époque, les intermittents du spectacle refusaient de travailler pendant les fêtes de fin d'année.

7 juillet : « Veillée d'armes chez les Papes »
Samedi, à l'hôtel de Brantes, Marie-Josée Roig, députée maire UMP, avait réuni autour d'elle des acteurs de la vie culturelle avignonnaise pour lancer un appel « *en faveur du festival* ». En femme de conviction, le maire sut trouver des accents de profonde sincérité teintés d'une certaine inquiétude. Mais elle ne pouvait évidemment pas demander au gouvernement de suspendre le protocole d'accord sur le statut des intermittents qui serait à l'heure qu'il est le seul moyen de voir le festival avoir lieu… « *Avignon a toujours défendu les vrais intermittents* »
Une seule réponse. Le travail. Chacun le sait. C'est l'unique réplique et chacun est sur le pont. Même ceux qui se font appeler les « *interluttants* »

8 juillet : « Aillagon tente une sortie de crise ».
Après des préliminaires visant à souligner l'attachement « *inébranlable* » des partenaires sociaux au régime spécifique d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, Jean-Jacques Aillagon a dit la phrase tant attendue : « *Je demande aux partenaire sociaux de bien vouloir se réunir une nouvelle fois, très rapidement, pour revoir l'accord sur quatre points précis.* »
Pour la première fois un ministre reconnaît que le système « *n'attaque pas de front les abus de la part d'entreprises dans les secteurs de la production audiovisuelle* ». Le sujet qui fâche est enfin pris en compte : « *Les partenaires sociaux doivent poursuivre leurs négociations visant à réserver le recours à l'intermittence aux circonstances d'emplois qui le justifient.* »

« *Je demande aux partenaires sociaux la suppression du plafonnement hebdomadaire des cachets et le relèvement du plafond mensuel*. »
Conscient de la précarité de l'emploi dans le secteur du spectacle vivant, celui-ci a prévu un plan de développement de l'emploi dans le spectacle vivant.
En conclusion, des mesures seront prises pour favoriser la transformations d'emplois intermittents en contrats permanents ou de longue durée.

9 juillet : « les incohérences du spectacle »
« *Aillagon, démission !* », « *A bas la droite !* », ce sont les deux slogans qui dominaient hier le cortège qui, de l'ancienne gare à la place du palais, a conduit cinq mille à six mille personnes au cœur d'Avignon par la rue de la République et la place de l'Horloge. La colère était certaine et les manifestants déterminés. »
Peu d'imagination mais beaucoup d'emphase. En tête du défilé, une vigoureuse pro du mégaphone, cheveux roux relevés, vociférait : « *Debout ! Debout ! Je veux rester debout !* » ou « *Nous ne nous arrêterons que lorsque cet accord scélérat sera jeté aux poubelles de la république* » - mazette ! – tandis que d'autres scandaient les phrases-clés des banderoles : « *Medef broyeur de talents* », « *Mon métier était un rêve, à présent c'est un cauchemar* », « *Culture en danger* », « *Le public avec nous* » ou l'élégant « *Commerçants avec nous, votre fond de commerce est dans la rue* ».
Personne apparemment pour reconnaître que le statut est préservé et on ne veut surtout pas entendre qu'il est unique au monde.
Mais pas de propositions constructives et pas de dialogue. Après la dispersion du cortège, le festival attendait le cœur un peu pincé la nouvelle assemblée générale des intermittents grévistes : un vote décisif sur la reconduite ou non

10 juillet : « Marche funèbre à Avignon »
Trois mille personnes, ensemble et en silence. Silence de mort. Hier, donc, dans Avignon, et le in et le off étaient en grève. Bien sûr pas tout le off. Vers 18 heures, ce très long cortège funèbre et silencieux du off solidaire du in était parvenu place du palais.
On a des références. Mais ce florilège traduit surtout l'extraordinaire confusion qui règne aujourd'hui à Avignon et qui dit aussi les déchirements extravagants que l'on devine. Jusqu'à l'aveuglement narcissique pour certains. A l'heure même où le défilé si triste, si grave, des acteurs et techniciens parvenait au palais, en face, depuis le Conservatoire de musique, France Inter diffusait son magasine consacré au festival : « *Ca ne va pas durer* ».
Franchement, ce ne sont pourtant plus des adolescents mais des chefs de troupe, des artistes reconnus par les critiques, le public, les tutelles qui leur ont permis depuis longtemps d'être installés dans le système des subventions, des directions d'institutions. Et des artistes à qui Avignon, les festival et Bernard Faivre d'Arcier ont donné des grandes chances. Peut-on les entendre dans leurs raisonnements catastrophiques de victimisation ?
Rien à faire, rien à voir qu'assister à l'interminable et complaisante AG avec ses paroles plates, son manque de vrai courage.

10 juillet : « Les intermittents jouent avec la grève »
Dans le cadre qui l'oppose aux intermittents du spectacle, le gouvernement présentait hier un front uni. « *Le premier ministre soutient le ministre de la Culture et il est exactement sur la même ligne* », affirmait-on dans l'entourage de Jean-Pierre Raffarin.
Aussitôt, le député-maire (PS), Maxime Bono, a accusé le gouvernement d'être le « *commanditaire* » d'un « *assassinat prémédité* ».

On se souvient en outre du chahut qui a troublé la première soirée Boulez, lundi. Et trois cent intermittents promettaient hier de recommencer à partir de 18 h leur charivari devant la mairie.

10 juillet : « Rideau noir sur les Francofolies »
« *Tu peux appeler les flics !* » C'est là-dessus que s'est terminée, dans la nuit de mardi à mercredi, la dernière confrontation entre Jean-Louis Foulquier et les intermittents qui occupaient le site du Saint-Jean d'Acre et empêchaient le montage de la grande scène des Francopholies. Ils s'étaient installés lundi, en fin de matinée, à 450 environ, se revendiquant de la CGT. Ils se disaient danseurs, jongleurs, metteurs en scène, comédiens, mais très peu de musiciens. D'emblée, ils réclamaient l'annulation des Francopholies. Les techniciens du festival avaient cessé le travail aussitôt, pour d'évidentes raisons de sécurité. Le soir même, les intermittents travaillant sur le site avaient voté sur le principe de grève
Convaincu que l'accord du 27 juin n'est pas une bonne chose pour les intermittents – et surtout pour les jeunes artistes que les francos essaient d'aider à émerger -, il avait proposé aux intermittents des prises de parole au début de tous les spectacles, des actions de certains artistes programmés décidés à s'engager au côté des interluttants, une tribune au « *village public* », une autre au « *village professionnel* »…
Peu à peu, les troupes des intermittents occupant le site du festival s'effritent.

11 juillet : « Stéphane Lissner : « Et le public ? » ».
Dès le 29 juin, j'avais le sentiment qu'on ne réussirait pas à jouer. C'est évidemment la conséquence du fameux accord du 27 juin. Plus jamais rien ne sera comme avant. Ca n'est pas le début de quelque chose, c'est la fin. On est dans le mur.
Depuis que je suis ici, les Renseignements généraux m'avertissent régulièrement que les intermittents vont envahir le festival. Seulement, jamais personne, aucun gouvernement, de quelque bord qu'il soit, n'a jamais rien fait pour régler le problème. Alors ça explose.
Parce que les intermittents ne sont pas seuls en cause, mais toute notre vie culturelle et ses acteurs.

11 juillet : « BFA : une annulation raisonnée »
« *Ce festival a été solidaire et a tout fait pour soutenir, avant même le protocole d'accord, les intermittents du spectacle. Très tôt, en amont des négociations, nous avons rédigé une lettre ouverte qui a recueilli deux mille cinq cent signatures. Aussitôt connu le contenu du protocole d'accord j'ai publié des articles dans la presse, donné des entretiens, établi des prévisions.*
Le retrait du protocole n' a pas été obtenu malgré les pressions. Des amendements ont été faits. L'agrément à l'accord vient d'être donné. Je le regrette profondément.
La grève reconductible a été votée à nouveau cette nuit, notamment dans le collège des techniciens.
La CGT, syndicat majoritaire dans le monde du spectacle vivant, n'a pas changé de stratégie ni de discours
Quand au off, je ne jette pas la pierre à ceux qui veulent jouer, c'est une question de survie. »

12-13 juillet : « Avignon : le temps des regrets »
Egarée, frustrée même, Sophie la flamboyante meneuse du collège des techniciens en grève .
« *Mais ce débat, mais cette rencontre, on aurait pu les tenir hier…* », se plaint-elle en s'adressant à BFA à qui elle reproche sa décision d'annulation. Quelle extravagance, une fois de plus quel paradoxe !
Drôle d'ambiance décidément. Propos désordonnés, délirant de fièvre et de déprime. Et puis soudain Bartabas. Il était depuis le début dans l'assistance, il prend la parole, rebondissant sur

le mot « *sacrilège* » : « *Ce qui est sacrilège,* s'indigne-t-il, *c'est que des gens chantent et dansent après avoir empêché le festival d'avoir lieu.* » Quelqu'un le traite de nanti. Il explose. « *Moi, un nanti ! J'ai commencé sans Assedic et dans la rue. Ca veut rien dire les intermittents du spectacle. Un artiste se consume dans son art. Il ne peut rien faire d'autre. Sinon il crève, bordel !* »
« *Vous parlez sans arrêt de la place de l'artiste dans la société, or, justement, un artiste n'a pas de place dans la société. C'est même sa fonction.* »

18 juillet : « Spectacle : l'intermittence, moteur grippé »
Quel est le poids de l'intermittence dans l'économie des spectacles dits vivants (théâtre, danse, musique, cirque, arts de la rue) ?
Ces deux mondes [cinéma et audiovisuel/ spectacle vivant] étant perméables, éclairagistes, comédiens, preneurs de son, chanteurs ou régisseurs passent souvent de l'un à l'autre
Les spectacles de danse, de théâtre ou encore le cirque ou les concerts sont donc, d'après cet « *arrêt sur image* », nettement plus « *consommateurs* » d'intermittence. Signalons qu'on y est moins payé
D'autre part, à l'intérieur du spectacle vivant, « *chacun peut s'ouvrir le droit à l'allocation d'indemnités spécifiques en exerçant des emplois variés* »
Les musiciens […] leur effectif a été multiplié par quatre depuis le milieu des années 80.
« *Cette expansion est essentiellement imputable au développement de l'emploi intermittent, alors même que l'emploi permanent, qui concerne aujourd'hui un peu plus de 2021 musiciens d'orchestre, est demeuré stable au cours de cette période* » […] Au plus bas de l'échelle, le « *précaire* » (15%) « *la forme la plus marginale d'insertion au marché de l'emploi* » […] A l'opposé, voici le « *multi-inséré* » (16%)
Les techniciens […] Pour tous, le spectacle vivant n'offre que peu de débouchés puisqu'il ne serait responsable que de 18% de l'offre de jours de travail.
Les comédiens […] Mais surtout, 18% des comédiens ont occupé des emplois en dehors de la sphère artistique, leur consacrant 110 jours en moyenne. Les aléas et les discontinuités du métier sont donc considérables. A un point tel que « *la recherche de nouveaux engagements apparaît comme une composante à part entière de l'activité professionnelle* », écrivent les chercheurs du DEP. Cette recherche prendrait même l'équivalent de deux jours par semaine, non payée bien sur. Conséquence : un quart des comédiens échouerait chaque année à la course aux 507 heures nécessaires pour bénéficier de l'indemnisation-chômage.
Arts du cirque et de la rue […] En somme, « *les artistes de rue assument des fonction aussi bien artistiques que techniques* », note la DEP. Cette souplesse s'explique par la fragilité du secteur
Qui abuse et comment ? […] De manière générale, Roigt et Klein estiment qu'actuellement le droit au régime spécifique est vécu « *comme un passeport exigé par nombre d'employeurs pour le recrutement au meilleur compte de leurs salariés* »

18 juillet : « Le quotidien d'un directeur de théâtre »
« *l'Assedic est une sorte de subvention. Les forces travailleuses de notre pays participent indirectement à cette richesse culturelle. Si ce régime était supprimé, ce serait une catastrophe, toutes les petites structures artistiques disparaîtraient* »
Il insiste sur le fait que les salaires des comédiens sont souvent dérisoires et que l'intermittence leur permet de rester libres et d'alterner les expériences. « *Mes rapports avec les intermittents sont différents selon les individus. Ils savent juste que je ne transige pas sur l'essentiel, sur le fait qu'il faut jouer.* » Dans le contexte actuel, Jean-Luc Jeener est scandalisé : « *Les intermittents ont tort sur la forme et raison sur le fond : un comédien qui ne joue pas casse sa propre machine, l'action ne peut pas être économique, c'est la société qui*

permet aux artistes de vivre, la réponse à une telle réforme doit être artistique, philosophique… »

18 juillet : « Les coulisses d'une comédienne »
Cette jeune femme a rapidement compris les aléas du statut d'intermittent
Le métier d'artiste est aléatoire, il est marqué « *par des grandes pointes de travail et des périodes de stagnation* »
L'immense soucis réside « *dans la peur du lendemain* », mais aussi dans les conséquences sociales quotidiennes du statut : « *Les propriétaires ne veulent pas louer leurs appartements à des intermittents, qui n'ont pas de fiche de paie et à qui on réclame des cautions impressionnantes ou de fausses fiches de salaire…Les banquiers n'acceptent pas facilement les demandes de crédits d'intermittents…* »
Pour Olivia, la défense des droits « *des vrais intermittents* » est primordiale. Elle n'a pas de solution idéale mais insiste « *sur la respectabilité culturelle* »

18 juillet : « Les quatre vérités d'un tourneur »
Son discours va à rebours de quelques idées reçues sur les intermittents, leur statut et le conflit actuel. Selon lui, le statut de l'intermittence est implanté depuis si longtemps dans le métier que des habitudes sont nées, à commencer par le petit carnet que possède tout musicien, sur lequel il note ses cachets perçus pour chaque journée de travail, qui ouvrent droit aux indemnités de chômage d'intermittents.
« *Nous devons faire face à la pression des faux intermittents*, dit notre producteur : *chauffeurs, personnels de castering, stands de merchandising*. »

23 juillet : « L'art n'est pas un droit de l'homme »
Quand les intermittents ne mènent pas le combat qu'ils croient
A bien des égards, la *struggle pride* des intermittents est une affaire interne à cette nouvelle classe dominante dont le sociologue américain Christopher Lasch a brillamment analysé la prise du pouvoir, observant que, contrairement à ce que décrivait Ortega Y Gasset en 1932, ce n'est plus la masse qui a « *la haine mortelle de tout ce qui n'est pas elle-même* », mais bien l'élite, une élite dont l'appartenance se joue sur le front de la manipulation des signes
Qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit nullement ici de dénoncer le statut dérogatoire accordé en raison de la nature de leur travail à tous ceux qui contribuent à l'existence du théâtre, de la danse et du cinéma en France. On peut s'interroger sur le bon sens de ceux qui ont produit un « accord » durcissant le régime d'indemnisation sans se soucier de redéfinir le périmètre auquel il s'applique. Il faudrait, enfin, être particulièrement indifférent pour ignorer qu'un grand nombre des intermittents sont, au sens économique du terme, des prolétaires. Au sens économique seulement. Leur imaginaire, ou plutôt l'imaginaire de ceux qui parlent en leur nom, les rapproche de la bourgeoisie progressiste qui détient le monopole du beau, du bon et du vrai.
Désormais, l'art aussi est un droit de l'homme. Chacun a non seulement le droit d'être artiste, mais encore celui de donner sa propre définition de l'art.
Les commentateurs ont trouvé la solution : séparer de l'ivraie télévisuelle, le bon grain artistico-cultureux. D'un côté les méchants profiteurs du système, de l'autre, les purs, les victimes qui sont souvent les adeptes des pratiques les plus ésotériques, des « propositions les plus expérimentales – et du jargon le plus éculé.
« La culture est cher, essayer l'ignorance », proclamait une pancarte. Visiblement, certains ont déjà fait leur ce mot d'ordre. Après tant de semaines d'envolées lyriques et de logorrhée victimo-vertueuse, on se laisse aller à penser qu'un certain nombre des ces artistes autoproclamés mériteraient un grand coup de pied au culturel.

26-27 juillet : « Intermittents. Actions et agitations »
Dès avant-hier soir des groupes d'intermittents ont tenté partout en France et dans la région parisienne en particulier de se faire remarquer
Le syndicat Force ouvrière a pour sa part déposé hier un avis d'opposition à la demande d'agrément de l'accord sur le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Un certain nombre d'incohérences ou de dysfonctionnements à venir ont été mis en lumière depuis un mois. FO et la CGT estiment que plusieurs dispositions du protocole ne sont pas conformes au Code du travail et que certaine règles sont en contradiction avec le fonctionnement même de l'Etat.
Tandis que se réunissait la commission, les intermittents ont multiplié les actions

19 août : « Entre le temps et les intermittents »
Les deux concerts « en prologue » […] furent largement perturbés par les intermittents du spectacle venus d'ici et d'ailleurs
Encore fallait-il aux mélomanes audacieux avoir franchi les divers barrages d'intermittents venus de l'extérieur et qui barraient l'accès automobile au centre culturel, distillant au passage l'information que le concert était purement et simplement annulé.
Curieuse attitude que celle d'artistes empêchant le public qui les fait vivre, d'aller les applaudir…ou du moins leurs collègues.

22 août : « l'annulation, « une amère défaite » »
les intermittents provoquent la fin de la 25e édition du Festival de musique baroque.
Nouvelle victime du mouvement des intermittents, la 25e édition du festival de musique baroque de Sablé […] Une victime innocente qui paye le prix fort parce que Sablé est le fief de François Fillon
Ensuite, après les déclarations des intermittents parues dans la presse, je [directeur du Festival] les ai contactés, souhaitant les rencontre voilà une semaine.
[Annulation] A cause d'une certaine violence dans les interventions des intermittents, que je ne puis admettre.

Corpus littéraire

Corpus Balzac

L354/ **BALZAC.H DE** / CORRESPONDANCE T.1 / 1832
page 102 / *ANNéE (1821)*
J’espère que mes pieds de mouche attrapent joliment la poste, je lui fais tort au moins de trois feuilles de papier, mais notre coquin de gouvernement est trop peu **libéral** pour que j' écrive mes lettres en gros caractères.

L354/ **BALZAC.H DE** / CORRESPONDANCE T.1 / 1832
page 474 / *ANNéE (1830)*
Qu’on me plaisante, qu' on m’appelle **libéral** ou aristocrate, je n' abandonnerai jamais ce système.

M662/ **BALZAC.H DE** / LE MEDECIN DE CAMPAGNE / 1833
page 541 / *CHAPITRE IV, LA CONFESSION DU MéDECIN DE CAMPAGNE*
Mon père se montra d'ailleurs **libéral** pour tous les frais nécessités par mon éducation, et pour les plaisirs de la vie parisienne.

M669/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE DES TREIZE / 1835
page 925 / *II. LA DUCHESSE DE LANGEAIS*
Ces discordances sociales résultent si logiquement de toute charte constitutionnelle, que le **libéral** le plus disposé à s'en plaindre, comme d'un attentat envers les sublimes idées sous lesquelles les ambitieux des classes inférieures cachent leurs desseins, trouverait prodigieusement ridicule à M.. le prince de Montmorency de demeurer rue

M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837
page 99 / *I CéSAR à SON APOGéE*
en revenant de Rome, il est si naturel de se croire Fontaine ou Percier que tout architecte ambitieux incline au ministérialisme : le pensionnaire **libéral**, devenu royaliste, tâchait donc de se faire protéger par les gens influents

M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837
page 142 / *I CéSAR à SON APOGéE*
Venez avec votre femme et votre demoiselle... - Enchanté de l'honneur que vous daignez me faire, dit le **libéral** Lourdois.

M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837
page 202 / *II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR*
Le banquier était **libéral**, Birotteau était royaliste;

M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837
page 207 / *II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR*
Le lendemain, après avoir étudié pendant toute la nuit tout ce qu'il devait dire et ne pas dire à l'un des grands hommes de la haute banque, César arriva rue du Houssaye, et n'aborda pas sans d'horribles palpitations l'hôtel du banquier **libéral** qui appartenait à cette opinion

accusée, à si juste titre, de vouloir le renversement des Bourbons.

M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837
page 279 / *II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR*
Gobenheim-Keller, que du Tillet avait espéré avoir, se trouva remplacé par M.. Camusot, juge-suppléant, le riche marchand de soieries **libéral**, propriétaire de la maison où demeurait Pillerault, et homme honorable.

L356/ **BALZAC.H DE** / CORRESPONDANCE T.3 / 1839
page 539 / *ANNéE (1839)*
Croire qu' un homme à qui on accorde le secret de bien des nuances ne saura pas faire pour la gazette ce qui lui faut quand il se plie au jansénisme **libéral** du siècle est un acte bouffon.

R682/ **BALZAC.H DE** / LE BAL DE SCEAUX / 1842
page 139 /
En même temps le comte leva sa cravache comme pour fouetter son cheval, et toucha l'épaule de son interlocuteur en disant : « Le bourgeois **libéral** est raisonneur, tout raisonneur doit être sage.

R683/ **BALZAC.H DE** / MEMOIRES DE DEUX JEUNES MARIEES / 1842
page 233 / *PREMIèRE PARTIE, VIII LA MêME à LA MêME*
Quoique **libéral** et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée : je me suis imaginé qu'il était condamné à mort.

R683/ **BALZAC.H DE** / MEMOIRES DE DEUX JEUNES MARIEES / 1842
page 247 / *PREMIèRE PARTIE, XII DE MADEMOISELLE DE CHAULIEU à MADAME DE L'ESTORADE*
Vous n'êtes pas un pauvre bourgeois **libéral**, vous êtes le duc de Soria ?

R694/ **BALZAC.H DE** / UNE FILLE D'EVE / 1842
page 325 /
Le nom, oublié maintenant comme le **Libéral**, le Communal, le Départemental, le Garde national, le Fédéral, l'Impartial, fut quelque chose en al qui dut aller fort mal.

R712/ **BALZAC.H DE** / URSULE MIROUET / 1842
page 794 / *PREMIèRE PARTIE*
Minoret recevait trois journaux : un **libéral**, un ministériel, un ultra, quelques recueils périodiques et des journaux de science, dont les collections grossissaient sa bibliothèque.

R712/ **BALZAC.H DE** / URSULE MIROUET / 1842
page 902 / *DEUXIèME PARTIE*
Les élections de 1830 donnèrent de la consistance aux héritiers qui, par les soins de Désiré Minoret et de Goupil, formèrent à Nemours un comité dont les efforts firent nommer à Fontainebleau le candidat **libéral.**

M668/ **BALZAC.H DE** / EUGENIE GRANDET / 1843
page 1140 /
il se montra **libéral** de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur, et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher;

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 174 / *PREMIèRE PARTIE, LES DEUX POèTES*
Le haineux **libéral** devint monarchique in petto.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 330 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Pendant la discussion, Lucien avait vu sur les murs les portraits de Benjamin Constant, du général Foy, des dix-sept orateurs illustres du parti **libéral**, mêlés à des caricatures contre le gouvernement.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 422 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Cette feuille, comme la nôtre, appartient au parti **libéral**, tu seras libéral, c'est le parti populaire;

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 444 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Ici tu pourras te livrer dès lors à de tonnantes lamentations sur la décadence du goût, et tu glisseras l'éloge de MM.. étienne, Jouy, Tissot, Gosse, Duval, Jay, Benjamin Constant, Aignan, Baour-Lormian, Villemain, les coryphées du parti **libéral** napoléonien, sous la protection desquels se trouve le journal de Vernou.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 464 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Ne soyez donc en ce moment **libéral** que pour vendre avec avantage votre royalisme.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 477 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
« Mes enfants, dit Finot, le parti **libéral** est obligé de raviver sa polémique, car il n'a rien à dire en ce moment contre le gouvernement, et vous comprenez dans quel embarras se trouve alors l'Opposition.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 485 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Les hommes sérieux lancèrent quelques phrases profondes d'un ton despotique, les jeunes gens plaisantèrent du parti **libéral**.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 514 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Quelque chose qui puisse arriver, j'aurai conquis un avantage que jamais le triomphe du parti **libéral** ne peut me donner.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 520 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Lucien, devenu royaliste et romantique forcené, de **libéral** et de voltairien enragé qu'il avait été dès son début, se trouva donc sous le poids des inimitiés qui planaient sur la tête de l'homme le plus abhorré des libéraux à cette époque, de Martainville, le seul qui le défendît et l'aimât.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 525 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Lucien avait besoin d'un homme sûr dans le parti **libéral** pour faire attaquer les ministériels ou les ultras qui se refuseraient à le servir.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 535 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
- Les ducs de Lenoncourt et de Navarreins ont parlé de vous au Roi, reprit la marquise, ils ont vanté en vous un de ces dévouements absolus et entiers qui voulaient une récompense éclatante afin de vous venger des persécutions du parti **libéral**.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 536 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Voici le fait auquel le parti **libéral** essayait de donner l'apparence de la vérité, mais qui n'a fait que grossir le nombre de ses spirituelles calomnies.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 672 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Gannerac et quelques gros négociants commençaient à former dans l'Houmeau un comité **libéral** qui se rattachait par les relations du commerce aux chefs de l'Opposition.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 672 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Le parti **libéral** organisait au fond des provinces son système de résistance légale : il tendit à se rendre maître de la matière électorale, afin d'arriver à son but par la conviction des masses.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 672 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Enragé **libéral** et fils de l'Houmeau, Petit-Claud fut le promoteur, l'âme et le conseil secret de l'Opposition de la basse ville, opprimée par l'aristocratie de la ville haute.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 674 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
M.. de Peyronnet l'est bien », dit Petit-Claud qui n'avait pas encore tout à fait dépouillé la peau du **libéral**.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 718 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
et de plus tu seras obligé d'être le prête-nom du parti **libéral**... C'est moi qui rédigerai ton acte de commandite avec Gannerac;

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 718 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Tu deviendras un personnage du parti **libéral**, un sergent Mercier, un Paul- Louis Courier, un Manuel au petit pied.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 732 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Le plus hardi des enfants perdus du parti **libéral**, il fut surnommé le Courageux- Cérizet.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 732 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Une jeune première le força d'aller à Paris y demander à la science des ressources contre l'amour, et il essaya d'y monnayer la faveur du parti **libéral**.

R717/ **BALZAC.H DE** / LA MUSE DU DEPARTEMENT / 1843
page 641 /
L'abbé Duret, curé de Sancerre, vieillard de l'ancien clergé de France, homme de bonne compagnie à qui le jeu ne déplaisait pas, n'osait se livrer à son penchant dans un pays aussi **libéral** que Sancerre, il fut donc très heureux de l'arrivée de Mme de La Baudraye, avec laquelle il s'entendit admirablement.

R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843
page 313 /
- Vous êtes **libéral** ?

R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843
page 313 /
Restez **libéral** si vous tenez à votre opinion;

R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843
page 314 /
Le soir, au café Lemblin, au café Minerve, le colonel Philippe déblatéra contre le parti **libéral** qui faisait des souscriptions, qui vous envoyait au Texas, qui parlait hypocritement des Soldats Laboureurs, qui laissait des braves sans secours, dans la misère, après leur avoir mangé des vingt mille francs et les avoir promenés pendant deux ans.

R714/ **BALZAC.H DE** / LE CURE DE TOURS / 1843
page 234 /
Si quelque **libéral** adroit s'emparait de cette tête vide, il vous causerait des chagrins.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 69 /
car il donna, toujours sans le savoir, de la force et de l'unité aux éléments jusqu'alors flottants du parti **libéral** à Provins.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 69 /
Le colonel, l'avocat et Rogron avaient un léger lien dans leur abonnement commun au Constitutionnel, il ne devait pas être difficile au colonel Gouraud de faire un **libéral** de l'ex-mercier, quoique Rogron sût si peu de chose en politique, qu'il ne connaissait pas les exploits du sergent Mercier : il le prenait pour un confrère.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 71 /
Il devint **libéral** en devinant que sa fortune était liée au triomphe de l'Opposition, et végéta dans une mauvaise petite maison de la ville haute, d'où sa femme sortait peu.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 94 /
L'accession de Mme et de Mlle de Chargeboeuf au ménage et aux idées de Vinet donna la plus grande consistance au parti **libéral**.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 96 /
Le satanique avocat et le rusé colonel jouèrent à M.. et à Mlle Habert un tour encore plus cruel que la présentation de la belle Mlle de Chargeboeuf, jugée par le parti **libéral** et chez les Bréautey comme dix fois plus belle que la belle Mme Tiphaine.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 96 /
Provins parla bientôt de lui comme d'un prêtre **libéral**.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 96 /
Au collège de Provins, Vinet, candidat **libéral**, à qui M.. Cournant avait procuré le cens par l'acquisition d'un domaine dont le prix restait dû, faillit l'emporter sur M.. Tiphaine.

R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843
page 150 /
Vinet avait travaillé le parti **libéral** à ce sujet.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 830 /
Il devint le chef du parti **libéral** d'Alençon, le directeur invisible des élections, et fit un mal prodigieux à la Restauration par l'habileté de ses manoeuvres sourdes et par la perfidie de ses menées.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 830 /
Le **Libéral** et le Royaliste s'étaient mutuellement devinés malgré la savante dissimulation avec laquelle ils cachaient leur commune espérance à toute la ville.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 834 /
Il se serait placé franchement à la tête du parti **libéral** d'Alençon.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 876 /
Du Bousquier, ce **libéral** enragé caché sous la peau du royaliste, savait combien les points de ralliement sont nécessaires aux mécontents qui sont le fond de boutique de toutes les oppositions, et il avait déjà groupé les sympathies de la classe moyenne autour de ce curé.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 879 /
« Mlle Cormon, lui dit-il en marchant avec lenteur après tous les convives, ma chère dame, porte le plus vif intérêt à votre cher Athanase, mais cet intérêt s'évanouit par la faute de votre

fils : il est irréligieux et **libéral**, il s'agite pour ce théâtre, il fréquente les bonapartistes, il s'intéresse au curé constitutionnel.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 898 /
S'ils avaient été là tous deux, il eût été impossible au **libéral** le plus enragé de nier l'aristocratie.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 923 /
Le salon du Ronceret, secrètement allié au salon Cormon, fut hardiment **libéral**.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 927 /
L'opinion constitutionnelle l'emporta dans l'affaire du curé, dans l'érection du théâtre, dans toutes les questions d'agrandissement pressenties par du Bousquier, qui les faisait proposer par le parti **libéral**, auquel il s'adjoignait au plus fort des débats en objectant le bien du pays.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 929 /
Ce grand citoyen, si **libéral** au-dehors, si bonhomme, animé de tant d'amour pour son pays, est despote au logis et parfaitement dénué d'amour conjugal.

R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844
page 935 /
Mme du Valnoble et son protecteur, qui craignait alors les vengeances du parti **libéral**, se trouvèrent heureux d'avoir un prétexte de venir incognito dans le village où mourut la mère de Suzanne.

R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844
page 980 /
tandis que les intermédiaires, les gens administratifs, tous ceux qui courtisaient ces hautes puissances, leur rapportaient sur le camp **libéral** des faits et des propos qui prêtaient beaucoup à rire.

R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844
page 989 /
il s'y prêtait même par calcul au-delà des bornes, heureux de faire crier le parti **libéral** à propos d'une concession trop large.

R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844
page 1061 /
Fatigué de son ambiguïté politique, il avait résolu secrètement de se mettre à la tête du parti **libéral** et de dominer ainsi du Croisier.

M758/ **BALZAC.H DE** / LE LYS DANS LA VALLEE / 1844
page 1003 / *AVERTISSEMENT DE L'éDITION CHARPENTIER 1839*
Le **libéral** le plus haineux, mot qui n'était pas encore monnayé, aurait facilement reconnu chez lui la loyauté chevaleresque, les convictions immarcescibles du lecteur à jamais acquis à La Quotidienne.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 987 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Fleury, vous le devinez, homme du Midi, devait finir par être éditeur responsable de quelque journal **libéral**.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1034 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
M.. Rabourdin est un **libéral**, abonné au Journal des Débats, journal funeste qui fait la guerre à M.. le comte de Villèle pour servir les intérêts froissés de M.. de Chateaubriand.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1041 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Le lendemain, les nombreux abonnés d'un journal **libéral** lurent dans les premiers-Paris un article entre filets, inséré d'autorité par Chaboisseau et Métivier, actionnaires dans deux journaux, escompteurs de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, et à qui nul rédacteur ne pouvait rien refuser.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1042 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Il reconnut la plume d'un rédacteur **libéral** de sa connaissance, et se promit de le questionner le soir à l'Opéra.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1043 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Que dites-vous de la Première aux Corinthiens contenue dans notre journal religieux, et de l'épître aux ministres qui est dans le journal **libéral** ?

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1056 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
L'article du journal **libéral** a été demandé par un vieil escompteur à qui l'on avait des obligations, mais le petit bonhomme qui l'a fait s'en soucie peu.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844
page 1075 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
le parti prêtre l'appuie, et voilà un nouvel article du journal **libéral** : il n'a que deux lignes, mais il est drôle.

R685/ **BALZAC.H DE** / MODESTE MIGNON / 1845
page 614 /
- Ainsi, l'on appelle M.. le comte un **libéral** qui s'est nommé pendant vingt-cinq ans Charles Mignon, où allons-nous ?

R686/ **BALZAC.H DE** / UN DEBUT DANS LA VIE / 1845
page 877 /
Quoique au dehors l'ambitieux Oscar parût être excessivement dévoué aux Bourbons, au fond du coeur l'ancien clerc était **libéral**.

S146/ **BALZAC.H DE** / GAMBARA / 1846
page 469 /
« Ottoboni, reprit-il, est un saint homme, il est très secourable, tous les réfugiés l'aiment, car, Excellence, un **libéral** peut avoir des vertus !

M445/ **BALZAC.H DE** / PHYSIOLOGIE DU MARIAGE / 1846
page 1016 / *Deuxième partie : Moyens de défense, Méditation X : Politique maritale*
Un long ministère tory a toujours succédé à un éphémère cabinet **libéral**.

S115/ **BALZAC.H DE** / UN HOMME D'AFFAIRES / 1846
page 781 / *à MONSIEUR LE BARON JAMES ROTHSCHILD*
Le parti **libéral** appela son champion départemental LE COURAGEUX CéRIZET.

M764/ **BALZAC.H DE** / SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES / 1847
page 564 / *Première partie COMMENT AIMENT LES FILLES*
, dont l'ambition s'était enhardie avec le succès, avait pris sous sa protection un homme venu du fond d'un département pour faire des affaires à Paris, et que le parti **libéral** voulait indemniser de condamnations encourues avec courage dans la lutte de la Presse contre le Gouvernement de Charles X, dont la persécution s'était ralentie pendant

M764/ **BALZAC.H DE** / SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES / 1847
page 805 / *Quatrième partie LA DERNIèRE INCARNATION DE VAUTRIN*
Tu sais tout, tu es mon maître... - Comment, tu crois que demain matin M.. de Grandville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat **libéral** que ce Jacques Collin saura bien trouver;

Corpus Stendhal

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 8 / *CHAPITRE 2*
placer derrière son immense mur de soutènement, car, malgré l’opposition du conseil municipal, il a élargi la promenade de plus de six pieds (quoiqu' il soit ultra et moi **libéral**, je l’en loue), c’est pourquoi dans son opinion et dans celle de *M *Valenod, l’heureux directeur du dépôt de mendicité de *Verrières, cette terrasse peut soutenir la

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 11 / *CHAPITRE 3*
mais je me suis dit, en voyant l’étranger : « cet homme venu de *Paris, peut être à la vérité un **libéral**, il n' y en a que trop ;

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 12 / *CHAPITRE 3*
Ce **libéral** montrait le latin au fils *Sorel, et lui a laissé cette quantité de livres qu’il avait apportés avec lui.

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 13 / *CHAPITRE 3*
il n' est donc pas **libéral**, et il est latiniste.

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 40 / *CHAPITRE 7*
il s'agissait de contribuer à la fortune d'un **libéral**, en prenant un abonnement chez le libraire.

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 98 / *CHAPITRE 18*
Dans cette malheureuse ville les manufactures prospèrent, le parti **libéral** devient millionnaire, il aspire au pouvoir, il saura se faire des armes de tout.

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 150 / *CHAPITRE 23*
Lui répondait un jeune fabricant **libéral**, *M *De *Saint-*Giraud n'est-il pas de la congrégation ?

M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 213 / *CHAPITRE 30*
-cela finira pour toi, dit cet électeur **libéral**, par une place du gouvernement, qui t'obligera à quelque démarche qui sera vilipendée dans les journaux.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 228 / *CHAPITRE 1*
toujours l'ambition de devenir député, la gloire et les centaines de mille francs gagnés par *Mirabeau empêcheront de dormir les gens riches de la province : ils appelleront cela être **libéral** et aimer le peuple.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 229 / *CHAPITRE 1*
Afin d'avoir un appui et de gagner pourtant quelques-uns de mes procès, je me fais **libéral** ;

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 230 / *CHAPITRE 1*
Après les prêtres, ce sont les petits nobles campagnards qui m'ont donné le plus d'humeur, et m' ont forcé à me faire **libéral**.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 240 / *CHAPITRE 2*
Au cimetière du père-*Lachaise, un monsieur fort obligeant, et encore plus **libéral** dans ses propos, s'offrit pour indiquer à *Julien le tombeau du maréchal *Ney, qu'une politique savante prive de l' honneur d' une épitaphe.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 240 / *CHAPITRE 2*
Mais en se séparant de ce **libéral**, qui, les larmes aux yeux, le serrait presque dans ses bras, *Julien n'avait plus de montre.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 255 / *CHAPITRE 4*
Dit le comte de *Caylus à *Norbert, vous avez chez vous *M *Sainclair, ce fameux **libéral** ;

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 263 / *CHAPITRE 5*
Il connut chez les jansénistes un comte *Altamira qui avait près de six pieds de haut, **libéral** condamné à mort dans son pays, et dévot.

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 310 / *CHAPITRE 11*
Rien ne manque à *Croisenois, et il ne sera toute sa vie qu'un duc à demi-ultra, à demi-**libéral**, un être indécis toujours éloigné des extrêmes, et par conséquent se trouvant le second partout .

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 476 / *CHAPITRE 40*
-vous ne comprenez pas ma position, disait l''ancien maire de *Verrières, je suis maintenant **libéral** de la défection , comme ils disent ;

M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830
page 479 / *CHAPITRE 41*
J' ai appris qu' un sixième juré industriel, immensément riche et bavard **libéral**, aspire en secret à une fourniture au ministère de la guerre, et sans doute il ne voudrait pas me déplaire.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 17 / *CHAPITRE 2*
Je me retirai au café *Lemblin, le fameux café **libéral** également situé au palais-royal.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 44 / *CHAPITRE 5*
C'était un brave **libéral**, aujourd'hui préfet moral de *Moulins, le mieux intentionné, le plus héroïque peut-être et le plus bête des écrivains libéraux.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 47 / *CHAPITRE 5*
Son frère, bien plus jésuite (par le coeur et la conduite) quoique ultra **libéral** comme l'autre, devint préfet de *Vesoul en 1830 et probablement s' est vendu à ses appointements, comme son patron *M *Guizot.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 54 / *CHAPITRE 5*
Par une contradiction effroyable, cet homme, qui ne se mouchait pas sans songer à ménager quelque vanité qui pouvait influer à mille lieues de distance sur sa nomination à l' académie, était ultra **libéral** .

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 60 / *CHAPITRE 5*
Libéral moi-même, je trouvais les libéraux outrageusement niais.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 89 / *CHAPITRE 7*
Au reste, je n' ai jamais rien connu de plus poétique et de plus absurde que le **libéral** italien ou carbonaro qui, de 1821 à 1830, remplissait les salons libéraux de *Paris.

M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 105 / *CHAPITRE 8*
Il ne fut pas deux minutes à trouver cette pièce qui jurait d' une manière si plaisante avec la vertu farouche du **libéral** *M *De *Jouy.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 14 / *CHAPITRE 1*
*Ernest parlait ainsi dans le cabriolet de *Lucien, en se faisant mener à la soirée de *M *N..., un **libéral** de 1829, aux pensées sublimes et tendres, et qui maintenant réunit pour quarante mille francs de places, et appelle les républicains l'opprobre de l'espèce humaine.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 49 / *CHAPITRE 3*
*M *Gauthier, rédacteur du journal **libéral** et chef des républicains, est résolu et habile.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 195 / *CHAPITRE 10*
mais je ne vois pas ici l' officier manchot, ce **libéral** décoré à *Brienne, qui lui sert d' espion.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 196 / *CHAPITRE 10*
Il remarqua l'officier **libéral**, manchot, qui, placé derrière la vitre verdâtre du cabinet littéraire, tenait un numéro de la tribune et le regarda du coin de l' oeil comme il passait.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 229 / *CHAPITRE 11*
" moi, plébéien et **libéral**, je ne puis être quelque chose, au milieu de toutes ces vanités, que par la résistance.

N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835
page 252 / *CHAPITRE 13*
Il est vrai qu' il regardait plus souvent l' officier **libéral**, espion attaché au cabinet littéraire de *Schmidt, que les persiennes vert-perroquet.

N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835
page 207 / *CHAPITRE 35*
Le lendemain, de grand matin, il fit dire à l'abbé *Olive qu' il paierait cinquante écus une copie fidèle de la dépêche de *Prague, et il osa écrire directement au ministre de l' intérieur, au risque de déplaire à son préfet, *M *Dumoral, ancien **libéral** renégat et homme toujours inquiet.

N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835
page 265 / *CHAPITRE 40*
de juillet doivent, à haine égale, me préférer à *M *De *Vassignies, cousin de l' empereur d' *Autriche, et qui a en poche le brevet de gentilhomme de la chambre... si jamais il y a une chambre du roi... je leur jouerai ici la farce d' être **libéral**, comme *Dupont (de l' *Eure), l' honnête homme du parti maintenant qu' ils ont enterré *M *De *Lafayette.

N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835
page 287 / *CHAPITRE 41*
C' était le fameux *M *Dumoral, renégat célèbre, autrefois, avant 1830, **libéral** déclamateur, mais allant fort bien en prison.

N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835
page 288 / *CHAPITRE 41*
les sarcasmes de l' aurore (le journal **libéral** de *M *Gauthier), ses éternelles citations des opinions autrefois libérales de *M *Dumoral l' avaient tout à fait démoralisé dans le département, c' est le mot du pays.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 40 / *CHAPITRE 49*
*M *Malot, le **libéral** rival du *Blondeau, est un hâbleur, un exagéré, mais il n' est plus jeune et s' est fait peindre en uniforme de capitaine de la garde nationale, bonnet de poil en tête.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 69 / *CHAPITRE 50*
Par exemple, j’ai un perruquier **libéral** pour moi, et le coiffeur des dames légitimistes pour ma femme.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 79 / *CHAPITRE 50*
*Malot absent, je n’hésite pas à adresser la parole aux électeurs paysans, et, ajouta *M *De *Riquebourg en baissant extrêmement la voix, si le président du collège électoral est fonctionnaire public, même **libéral**, je lâche à mes électeurs en guêtres des bulletins où j' ai flanqué en grosses lettres : *Jean-*Pierre *Blondeau, maître de forges.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 145 / *CHAPITRE 52*
Le conseiller *Ducros, auquel je reprochais son vote en faveur d’un cousin de *M *Lefèvre, le journaliste **libéral** et anarchiste de *Honfleur, n' a-t-il pas eu le front de me répondre : " monsieur le président, j' ai été nommé substitut par le directoire auquel j' ai prêté serment, juge de première instance par *Bonaparte auquel j' ai prêté serment,

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 247 / *CHAPITRE 58*
du ministre : il venait de voir dans un rapport mensuel de police communiqué par le ministre de l’intérieur à m le maréchal ministre de la guerre que le général *Fari avait fait de la propagande à *Sercey, où il avait été envoyé, par le ministre de la guerre, huit ou dix jours avant les élections de *, pour calmer un commencement de mouvement **libéral**.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 258 / *CHAPITRE 59*
*M *Des *Ramiers comprit d’où venait le coup et se mit à s’insinuer doucement dans la très bonne compagnie, où il passait pour un philosophe hardi et pour un novateur trop **libéral**.

N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835
page 364 / *CHAPITRE 65*
Ces phrases emphatiques et convenues que j’écris avec variations, dans la bonne intention de

faire pâlir un préfet qui souffre un café **libéral** dans sa ville, ou pour faire pâmer d' aise celui qui, sans se compromettre, a pu gagner un jury et envoyer en prison un journaliste, ils les trouvent belles, convenables, gouvernementales.

M996/ **STENDHAL** / VIE DE H BRULARD / 1836
page 243 /
Mon grand-père adorait les lettres et l'instruction, et depuis quarante ans était à la tête de tout ce qui s' était fait de littéraire et de **libéral** à *Grenoble.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 82 / *LIVRE PREMIER*
Elles n' y étaient allées que pour pouvoir consulter plusieurs de leurs amis appartenant au parti **libéral**, et dont l'apparition au palais del *Dongo eût pu être mal interprétée par la police.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 93 / *LIVRE PREMIER*
Si une feuille du parquet vient à crier, il saute sur ses pistolets et croit à un **libéral** caché sous son lit.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 98 / *LIVRE PREMIER*
La principale source de mauvaise réputation pour le comte, c' est qu' il passait pour le chef du parti ultra à la cour de *Parme, et que le parti **libéral** avait à sa tête une intrigante capable de tout, et même de réussir, la marquise *Raversi, immensément riche.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 101 / *LIVRE PREMIER*
Le duc actuel, fils de cet ambassadeur, avait eu la gaucherie de se montrer à demi **libéral**, et, depuis deux ans, il était au désespoir.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 106 / *LIVRE PREMIER*
De plus, il tient aussi à reproduire l'affabilité noble du général *Lafayette, et cela parce qu' il est ici le chef du parti **libéral**.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 111 / *LIVRE PREMIER*
La duchesse rencontra sur l'esplanade de la grosse tour un pauvre **libéral** prisonnier, qui était venu jouir de la demi-heure de promenade qu' on lui accordait tous les trois jours.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 116 / *LIVRE PREMIER*
il était possible que le comte *Mosca fût remplacé par le général *Fabio *Conti, chef de ce qu' on appelait à *Parme le parti **libéral**.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 118 / *LIVRE PREMIER*
il fit nommer le général *Fabio *Conti, le prétendu **libéral**, gouverneur de la citadelle où l' on enfermait les libéraux jugés par *Rassi.

M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 200 / *LIVRE PREMIER*
En apprenant la mort de *Giletti, le prince, piqué des airs d' indépendance que se donnait la duchesse, avait ordonné au fiscal général *Rassi de traiter tout ce procès comme s' il se fût agi d' un **libéral**.

M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 244 / *LIVRE SECOND*
Avant la fin de la seconde semaine, elle avait trente personnes dans son château, tous ceux que le ministère **libéral** devait porter aux places.

M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 249 / *LIVRE SECOND*
Il faut apprendre au lecteur que dans le parti **libéral** dirigé par la marquise *Raversi et le général *Conti, on affectait de ne pas douter de la tendre liaison qui devait exister entre *Fabrice et la duchesse.

M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 280 / *LIVRE SECOND*
si je le chasse ou s' il suit la duchesse, il vaut autant que je renonce à l' espoir de me voir un jour le chef **libéral** et adoré de toute l' *Italie.

M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 300 / *LIVRE SECOND*
Il attendait avec impatience le lendemain, mais le menuisier ne reparut plus : apparemment qu' il passait pour **libéral** dans la prison ;

M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 396 / *LIVRE SECOND*
on y a découvert que moi, qui ai fait tirer sur le peuple, et qui étais résolu à tuer trois mille hommes s’il le fallait, plutôt que de laisser outrager la statue du prince qui avait été mon maître, je suis un **libéral** enragé, je voulais faire signer une constitution, et cent absurdités pareilles.

M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 397 / *LIVRE SECOND*
Avec ces propos de république, les fous nous empêcheraient de jouir de la meilleure des monarchies... enfin, madame, vous êtes la seule personne du parti **libéral** actuel dont mes ennemis me font le chef, sur le compte de qui le prince ne se soit pas expliqué en termes désobligeants ;

M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 407 / *LIVRE SECOND*
-le jour où vous ferez pendre un **libéral**, *Rassi sera lié au ministère par des chaînes de fer, et c' est ce qu' il veut avant tout ;

M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839
page 408 / *LIVRE SECOND*
tant qu' elle n' aura pas fait pendre quelque **libéral**, elle jouira de cette réputation, et bien certainement personne ne songera à lui préparer du poison.

M695/ **STENDHAL** / LAMIEL / 1842
page 183 /
ce *M **libéral**, ce rédacteur du commerce , qui loge au sixième, dit que la congrégation va revenir.

Corpus littéraire classé par thématiques

Stendhal

/sens commun/ :
M686/ STENDHAL / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 11 / CHAPITRE 3
mais je me suis dit, en voyant l'étranger : « cet homme venu de Paris, peut être à la vérité un **libéral**, il n'y en a que trop ;
M686/ STENDHAL / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 150 / CHAPITRE 23
Lui répondait un jeune fabricant **libéral**, M De Saint-Giraud n'est-il pas de la congrégation ?
M687/ STENDHAL / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 240 / CHAPITRE 2
Mais en se séparant de ce **libéral**, qui, les larmes aux yeux, le serrait presque dans ses bras, Julien n'avait plus de montre.
M687/ STENDHAL / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 255 / CHAPITRE 4
Dit le comte de Caylus à Norbert, vous avez chez vous M Sainclair, ce fameux **libéral** ;
N227/ STENDHAL / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 196 / CHAPITRE 10
Il remarqua l'officier **libéral**, manchot, qui, placé derrière la vitre verdâtre du cabinet littéraire, tenait un numéro de la tribune et le regarda du coin de l'oeil comme il passait.
N227/ STENDHAL / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 252 / CHAPITRE 13
Il est vrai qu'il regardait plus souvent l'officier **libéral**, espion attaché au cabinet littéraire de Schmidt, que les persiennes vert-perroquet.
N227/ STENDHAL / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 195 / CHAPITRE 10
mais je ne vois pas ici l'officier manchot, ce **libéral** décoré à Brienne, qui lui sert d'espion.
N229/ STENDHAL / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 40 / CHAPITRE 49
M Malot, le **libéral** rival du Blondeau, est un hâbleur, un exagéré, mais il n'est plus jeune et s'est fait peindre en uniforme de capitaine de la garde nationale, bonnet de poil en tête.
M988/ STENDHAL / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 93 / LIVRE PREMIER
Si une feuille du parquet vient à crier, il saute sur ses pistolets et croit à un **libéral** caché sous son lit.

/café/
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 17 / *CHAPITRE 2*
Je me retirai au café Lemblin, le fameux café **libéral** également situé au palais-royal.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 364 / *CHAPITRE 65*
Ces phrases emphatiques et convenues que j'écris avec variations, dans la bonne intention de faire pâlir un préfet qui souffre un café **libéral** dans sa ville, ou pour faire pâmer d'aise celui qui, sans se compromettre, a pu gagner un jury et envoyer en prison un journaliste, ils les trouvent belles, convenables, gouvernementales.

/esprit/
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 12 / *CHAPITRE 3*
Ce **libéral** montrait le latin au fils *Sorel, et lui a laissé cette quantité de livres qu'il avait apportés avec lui.
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 13 / *CHAPITRE 3*
il n'est donc pas **libéral**, et il est latiniste.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 258 / *CHAPITRE 59*
M Des *Ramiers comprit d'où venait le coup et se mit à s'insinuer doucement dans la très bonne compagnie, où il passait pour un philosophe hardi et pour un novateur trop **libéral**.
M996/ **STENDHAL** / VIE DE H BRULARD / 1836 page 243 /
Mon grand-père adorait les lettres et l'instruction, et depuis quarante ans était à la tête de tout ce qui s'était fait de littéraire et de **libéral** à Grenoble.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 105 / *CHAPITRE 8*
Il ne fut pas deux minutes à trouver cette pièce qui jurait d'une manière si plaisante avec la vertu farouche du **libéral** M De Jouy.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 89 / *CHAPITRE 7*
Au reste, je n'ai jamais rien connu de plus poétique et de plus absurde que le **libéral** italien ou carbonaro qui, de 1821 à 1830, remplissait les salons libéraux de Paris.
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 240 / *CHAPITRE 2*
Au cimetière du Père-Lachaise, un monsieur fort obligeant, et encore plus **libéral** dans ses propos, s'offrit pour indiquer à Julien le tombeau du maréchal Ney, qu'une politique savante prive de l'honneur d'une épitaphe.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 60 / *CHAPITRE 5*
Libéral moi-même, je trouvais les libéraux outrageusement niais.

/bourgeois/
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 40 / *CHAPITRE 7*
il s'agissait de contribuer à la fortune d'un **libéral**, en prenant un abonnement chez le libraire.
N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 14 / *CHAPITRE 1*
Ernest parlait ainsi dans le cabriolet de Lucien, en se faisant mener à la soirée de M N..., un **libéral** de 1829, aux pensées sublimes et tendres, et qui maintenant réunit pour quarante mille francs de places, et appelle les républicains l'opprobre de l'espèce humaine.

/journalisme/
N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 49 / *CHAPITRE 3*
M Gauthier, rédacteur du journal **libéral** et chef des républicains, est résolu et habile.
N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835 page 288 / *CHAPITRE 41*
les sarcasmes de l'aurore (le journal **libéral** de M Gauthier), ses éternelles citations des opinions autrefois libérales de M Dumoral l'avaient tout à fait démoralisé dans le département, c'est le mot du pays.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 145 / *CHAPITRE 52*
Le conseiller Ducros, auquel je reprochais son vote en faveur d'un cousin de M Lefèvre, le journaliste **libéral** et anarchiste de Honfleur, n'a-t-il pas eu le front de me répondre :
« monsieur le président, j'ai été nommé substitut par le directoire auquel j'ai prêté serment, juge de première instance par Bonaparte auquel j'ai prêté serment,
M695/ **STENDHAL** / LAMIEL / 1842 page 183 /
ce M **libéral**, ce rédacteur du commerce, qui loge au sixième, dit que la congrégation va revenir.

/ vs. royaliste/
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 8 / *CHAPITRE 2*
placer derrière son immense mur de soutènement, car, malgré l'opposition du conseil municipal, il a élargi la promenade de plus de six pieds (quoiqu'il soit ultra et moi **libéral**, je l'en loue), c'est pourquoi dans son opinion et dans celle de M Valenod, l'heureux directeur du dépôt de mendicité de Verrières, cette terrasse peut soutenir la
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 310 / *CHAPITRE 11*
Rien ne manque à Croisenois, et il ne sera toute sa vie qu'un duc à demi-ultra, à demi-**libéral**, un être indécis toujours éloigné des extrêmes, et par conséquent se trouvant le second partout.
N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835 page 265 / *CHAPITRE 40*
de juillet doivent, à haine égale, me préférer à M De Vassignies, cousin de l'empereur d'Autriche, et qui a en poche le brevet de gentilhomme de la chambre... si jamais il y a une chambre du roi... je leur jouerai ici la farce d'être **libéral**, comme Dupont (de l'Eure), l'honnête homme du parti maintenant qu'ils ont enterré M De Lafayette.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 69 / *CHAPITRE 50*
Par exemple, j'ai un perruquier **libéral** pour moi, et le coiffeur des dames légitimistes pour ma femme.

/politique/.
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 213 / *CHAPITRE 30*
-cela finira pour toi, dit cet électeur **libéral**, par une place du gouvernement, qui t'obligera à quelque démarche qui sera vilipendée dans les journaux.
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 228 / *CHAPITRE 1*
toujours l'ambition de devenir député, la gloire et les centaines de mille francs gagnés par Mirabeau empêcheront de dormir les gens riches de la province : ils appelleront cela être **libéral** et aimer le peuple.
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 229 / *CHAPITRE 1*
Afin d'avoir un appui et de gagner pourtant quelques-uns de mes procès, je me fais **libéral** ;
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 230 / *CHAPITRE 1*
Après les prêtres, ce sont les petits nobles campagnards qui m'ont donné le plus d'humeur, et m'ont forcé à me faire **libéral**.
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830page 476 / *CHAPITRE 40*
-vous ne comprenez pas ma position, disait l'ancien maire de Verrières, je suis maintenant **libéral** de la défection, comme ils disent ;
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 479 / *CHAPITRE 41*
J'ai appris qu'un sixième juré industriel, immensément riche et bavard **libéral**, aspire en secret à une fourniture au ministère de la guerre, et sans doute il ne voudrait pas me déplaire.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 44 / *CHAPITRE 5*
C'était un brave **libéral**, aujourd'hui préfet moral de Moulins, le mieux intentionné, le plus héroïque peut-être et le plus bête des écrivains libéraux.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832
page 47 / *CHAPITRE 5*
Son frère, bien plus jésuite (par le cœur et la conduite) quoique ultra **libéral** comme l'autre, devint préfet de *Vesoul en 1830 et probablement s'est vendu à ses appointements, comme son patron *M *Guizot.
M456/ **STENDHAL** / SOUVENIRS D'EGOTISME / 1832 page 54 / *CHAPITRE 5*
Par une contradiction effroyable, cet homme, qui ne se mouchait pas sans songer à ménager quelque vanité qui pouvait influer à mille lieues de distance sur sa nomination à l'académie, était ultra **libéral**.
N227/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.1 / 1835 page 229 / *CHAPITRE 11*

« moi, plébéien et **libéral**, je ne puis être quelque chose, au milieu de toutes ces vanités, que par la résistance.
N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835 page 207 / *CHAPITRE 35*
Le lendemain, de grand matin, il fit dire à l'abbé Olive qu'il paierait cinquante écus une copie fidèle de la dépêche de Prague, et il osa écrire directement au ministre de l'intérieur, au risque de déplaire à son préfet, M Dumoral, ancien **libéral** renégat et homme toujours inquiet.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 79 / *CHAPITRE 50*
Malot absent, je n'hésite pas à adresser la parole aux électeurs paysans, et, ajouta M De Riquebourg en baissant extrêmement la voix, si le président du collège électoral est fonctionnaire public, même **libéral**, je lâche à mes électeurs en guêtres des bulletins où j'ai flanqué en grosses lettres : Jean-Pierre Blondeau, maître de forges.
N229/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.3 / 1835 page 247 / *CHAPITRE 58*
du ministre : il venait de voir dans un rapport mensuel de police communiqué par le ministre de l'intérieur à m le maréchal ministre de la guerre que le général Fari avait fait de la propagande à Sercey, où il avait été envoyé, par le ministre de la guerre, huit ou dix jours avant les élections de *, pour calmer un commencement de mouvement **libéral**.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 101 / *LIVRE PREMIER*
Le duc actuel, fils de cet ambassadeur, avait eu la gaucherie de se montrer à demi **libéral**, et, depuis deux ans, il était au désespoir.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 118 / *LIVRE PREMIER*
il fit nommer le général Fabio Conti, le prétendu **libéral**, gouverneur de la citadelle où l'on enfermait les libéraux jugés par Rassi.
M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 244 / *LIVRE SECOND*
Avant la fin de la seconde semaine, elle avait trente personnes dans son château, tous ceux que le ministère **libéral** devait porter aux places.
M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 280 / *LIVRE SECOND*
si je le chasse ou s'il suit la duchesse, il vaut autant que je renonce à l'espoir de me voir un jour le chef **libéral** et adoré de toute l'Italie.
M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 396 / *LIVRE SECOND*
on y a découvert que moi, qui ai fait tirer sur le peuple, et qui étais résolu à tuer trois mille hommes s'il le fallait, plutôt que de laisser outrager la statue du prince qui avait été mon maître, je suis un **libéral** enragé, je voulais faire signer une constitution, et cent absurdités pareilles.

/parti/
M686/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 98 / *CHAPITRE 18*
Dans cette malheureuse ville les manufactures prospèrent, le parti **libéral** devient millionnaire, il aspire au pouvoir, il saura se faire des armes de tout.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 82 / *LIVRE PREMIER*
Elles n'y étaient allées que pour pouvoir consulter plusieurs de leurs amis appartenant au parti **libéral**, et dont l'apparition au palais del Dongo eût pu être mal interprétée par la police.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 98 / *LIVRE PREMIER*
La principale source de mauvaise réputation pour le comte, c'est qu'il passait pour le chef du parti ultra à la cour de Parme, et que le parti **libéral** avait à sa tête une intrigante capable de tout, et même de réussir, la marquise Raversi, immensément riche.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 106 / *LIVRE PREMIER*
De plus, il tient aussi à reproduire l'affabilité noble du général Lafayette, et cela parce qu'il est ici le chef du parti **libéral**.

M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 116 / *LIVRE PREMIER*
il était possible que le comte Mosca fût remplacé par le général Fabio Conti, chef de ce qu'on appelait à Parme le parti **libéral**.
M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 249 / *LIVRE SECOND*
Il faut apprendre au lecteur que dans le parti **libéral** dirigé par la marquise Raversi et le général Conti, on affectait de ne pas douter de la tendre liaison qui devait exister entre Fabrice et la duchesse.
M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 397 / *LIVRE SECOND*
Avec ces propos de république, les fous nous empêcheraient de jouir de la meilleure des monarchies... enfin, madame, vous êtes la seule personne du parti **libéral** actuel dont mes ennemis me font le chef, sur le compte de qui le prince ne se soit pas expliqué en termes désobligeants ;

/justice/
M687/ **STENDHAL** / LE ROUGE ET LE NOIR / 1830 page 263 / *CHAPITRE 5*
Il connut chez les jansénistes un comte Altamira qui avait près de six pieds de haut, **libéral** condamné à mort dans son pays, et dévot.
N228/ **STENDHAL** / LUCIEN LEUWEN T.2 / 1835 page 287 / *CHAPITRE 41*
C'était le fameux M Dumoral, renégat célèbre, autrefois, avant 1830, **libéral** déclamateur, mais allant fort bien en prison.
M988/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 111 / *LIVRE PREMIER*
La duchesse rencontra sur l'esplanade de la grosse tour un pauvre **libéral** prisonnier, qui était venu jouir de la demi-heure de promenade qu'on lui accordait tous les trois jours.
M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 200 / *LIVRE PREMIER*
En apprenant la mort de Giletti, le prince, piqué des airs d'indépendance que se donnait la duchesse, avait ordonné au fiscal général Rassi de traiter tout ce procès comme s'il se fût agi d'un **libéral**.
M989/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 300 / *LIVRE SECOND*
Il attendait avec impatience le lendemain, mais le menuisier ne reparut plus : apparemment qu'il passait pour **libéral** dans la prison ;
M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 407 / *LIVRE SECOND*
-le jour où vous ferez pendre un **libéral**, Rassi sera lié au ministère par des chaînes de fer, et c'est ce qu'il veut avant tout ;
M992/ **STENDHAL** / LA CHARTREUSE DE PARME / 1839 page 408 / *LIVRE SECOND*
tant qu'elle n'aura pas fait pendre quelque **libéral**, elle jouira de cette réputation, et bien certainement personne ne songera à lui préparer du poison.

Balzac

/sens commun/
M885/ BALZAC.H DE / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837 page 142 / I CéSAR à SON APOGéE
Venez avec votre femme et votre demoiselle… - Enchanté de l'honneur que vous daignez me faire, dit le **libéral** Lourdois.

/esprit/
L354/ **BALZAC.H DE** / CORRESPONDANCE T.1 / 1832 page 102 / *ANNéE (1821)*
J'espère que mes pieds de mouche attrapent joliment la poste, je lui fais tort au moins de trois feuilles de papier, mais notre coquin de gouvernement est trop peu **libéral** pour que j'écrive mes lettres en gros caractères.
R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843 page 313 /
- Vous êtes **libéral** ?
R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843 page 313 /
Restez **libéral** si vous tenez à votre opinion ;
R714/ **BALZAC.H DE** / LE CURE DE TOURS / 1843 page 234 /
Si quelque **libéral** adroit s'emparait de cette tête vide, il vous causerait des chagrins.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 96 /
Provins parla bientôt de lui comme d'un prêtre **libéral**.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 929 /
Ce grand citoyen, si **libéral** au-dehors, si bonhomme, animé de tant d'amour pour son pays, est despote au logis et parfaitement dénué d'amour conjugal.
M662/ **BALZAC.H DE** / LE MEDECIN DE CAMPAGNE / 1833 page 541 / *CHAPITRE IV, LA CONFESSION DU MéDECIN DE CAMPAGNE*
Mon père se montra d'ailleurs **libéral** pour tous les frais nécessités par mon éducation, et pour les plaisirs de la vie parisienne.
M668/ **BALZAC.H DE** / EUGENIE GRANDET / 1843 page 1140 /
il se montra **libéral** de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur, et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher;
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 674 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
M.. de Peyronnet l'est bien », dit Petit-Claud qui n'avait pas encore tout à fait dépouillé la peau du **libéral**.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 879 /
« Mlle Cormon, lui dit-il en marchant avec lenteur après tous les convives, ma chère dame, porte le plus vif intérêt à votre cher Athanase, mais cet intérêt s'évanouit par la faute de votre fils : il est irréligieux et **libéral**, il s'agite pour ce théâtre, il fréquente les bonapartistes, il s'intéresse au curé constitutionnel.
M758/ **BALZAC.H DE** / LE LYS DANS LA VALLEE / 1844 page 1003 / *AVERTISSEMENT DE L'éDITION CHARPENTIER 1839*
Le **libéral** le plus haineux, mot qui n'était pas encore monnayé, aurait facilement reconnu chez lui la loyauté chevaleresque, les convictions immarcescibles du lecteur à jamais acquis à La Quotidienne.
S146/ **BALZAC.H DE** / GAMBARA / 1846 page 469 /
« Ottoboni, reprit-il, est un saint homme, il est très secourable, tous les réfugiés l'aiment, car, Excellence, un **libéral** peut avoir des vertus !

/bourgeois/
M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837 page 207 / *II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR*
Le lendemain, après avoir étudié pendant toute la nuit tout ce qu'il devait dire et ne pas dire à l'un des grands hommes de la haute banque, César arriva rue du Houssaye, et n'aborda pas sans d'horribles palpitations l'hôtel du banquier **libéral** qui appartenait à cette opinion accusée, à si juste titre, de vouloir le renversement des Bourbons.
M885/ **BALZAC.H DE** / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837 page 279 / *II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR*

Gobenheim-Keller, que du Tillet avait espéré avoir, se trouva remplacé par M. Camusot, juge-suppléant, le riche marchand de soieries **libéral**, propriétaire de la maison où demeurait Pillerault, et homme honorable.
R682/ **BALZAC.H DE** / LE BAL DE SCEAUX / 1842 page 139 /
En même temps le comte leva sa cravache comme pour fouetter son cheval, et toucha l'épaule de son interlocuteur en disant : « Le bourgeois **libéral** est raisonneur, tout raisonneur doit être sage.
R683/ **BALZAC.H DE** / MEMOIRES DE DEUX JEUNES MARIEES / 1842 page 233 / *PREMIèRE PARTIE, VIII LA MêME à LA MêME*
Quoique **libéral** et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée : je me suis imaginé qu'il était condamné à mort.
R683/ **BALZAC.H DE** / MEMOIRES DE DEUX JEUNES MARIEES / 1842 page 247 / *PREMIèRE PARTIE, XII DE MADEMOISELLE DE CHAULIEU à MADAME DE L'ESTORADE*
Vous n'êtes pas un pauvre bourgeois **libéral**, vous êtes le duc de Soria ?
M764/ **BALZAC.H DE** / SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES / 1847 page 805 / *Quatrième partie LA DERNIèRE INCARNATION DE VAUTRIN*
Tu sais tout, tu es mon maître... - Comment, tu crois que demain matin M.. de Grandville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat **libéral** que ce Jacques Collin saura bien trouver;

/journalisme/
R694/ **BALZAC.H DE** / UNE FILLE D'EVE / 1842 page 325 /
Le nom, oublié maintenant comme le **Libéral**, le Communal, le Départemental, le Garde national, le Fédéral, l'Impartial, fut quelque chose en al qui dut aller fort mal
R712/ **BALZAC.H DE** / URSULE MIROUET / 1842 page 794 / *PREMIèRE PARTIE*
inoret recevait trois journaux : un **libéral**, un ministériel, un ultra, quelques recueils périodiques et des journaux de science, dont les collections grossissaient sa bibliothèque.
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 987 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Fleury, vous le devinez, homme du Midi, devait finir par être éditeur responsable de quelque journal **libéral**.
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1041 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Le lendemain, les nombreux abonnés d'un journal **libéral** lurent dans les premiers-Paris un article entre filets, inséré d'autorité par Chaboisseau et Métivier, actionnaires dans deux journaux, escompteurs de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, et à qui nul rédacteur ne pouvait rien refuser.
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1042 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Il reconnut la plume d'un rédacteur **libéral** de sa connaissance, et se promit de le questionner le soir à l'Opéra.
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1043 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
Que dites-vous de la Première aux Corinthiens contenue dans notre journal religieux, et de l'épître aux ministres qui est dans le journal **libéral** ?
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1056 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
L'article du journal **libéral** a été demandé par un vieil escompteur à qui l'on avait des obligations, mais le petit bonhomme qui l'a fait s'en soucie peu.

S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1075 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
le parti prêtre l'appuie, et voilà un nouvel article du journal **libéral** : il n'a que deux lignes, mais il est drôle.

/ vs. royaliste/

Passage
M885/ BALZAC.H DE / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837 page 99 / I CéSAR à SON APOGéE
en revenant de Rome, il est si naturel de se croire Fontaine ou Percier que tout architecte ambitieux incline au ministérialisme : le pensionnaire **libéral**, devenu royaliste, tâchait donc de se faire protéger par les gens influents
M754/ BALZAC.H DE / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 174 / PREMIèRE PARTIE, LES DEUX POèTES
Le haineux **libéral** devint monarchique in petto.
M754/ BALZAC.H DE / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 520 / DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS
Lucien, devenu royaliste et romantique forcené, de **libéral** et de voltairien enragé qu'il avait été dès son début, se trouva donc sous le poids des inimitiés qui planaient sur la tête de l'homme le plus abhorré des libéraux à cette époque, de Martainville, le seul qui le défendît et l'aimât.
R718/ BALZAC.H DE / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 876 /
Du Bousquier, ce **libéral** enragé caché sous la peau du royaliste, savait combien les points de ralliement sont nécessaires aux mécontents qui sont le fond de boutique de toutes les oppositions, et il avait déjà groupé les sympathies de la classe moyenne autour de ce curé.
R685/ BALZAC.H DE / MODESTE MIGNON / 1845 page 614 /
- Ainsi, l'on appelle M.. le comte un **libéral** qui s'est nommé pendant vingt-cinq ans Charles Mignon, où allons-nous ?
R686/ BALZAC.H DE / UN DEBUT DANS LA VIE / 1845 page 877 /
Quoique au dehors l'ambitieux Oscar parût être excessivement dévoué aux Bourbons, au fond du cœur l'ancien clerc était **libéral**.
L354/ BALZAC.H DE / CORRESPONDANCE T.1 / 1832 page 474 / ANNéE (1830)
Qu'on me plaisante, qu'on m'appelle **libéral** ou aristocrate, je n'abandonnerai jamais ce système.

Opposition neutre
M669/ BALZAC.H DE / HISTOIRE DES TREIZE / 1835 page 925 / II. LA DUCHESSE DE LANGEAIS
Ces discordances sociales résultent si logiquement de toute charte constitutionnelle, que le **libéral** le plus disposé à s'en plaindre, comme d'un attentat envers les sublimes idées sous lesquelles les ambitieux des classes inférieures cachent leurs desseins, trouverait prodigieusement ridicule à M.. le prince de Montmorency de demeurer rue
M885/ BALZAC.H DE / HISTOIRE. DE CESAR BIROTTEAU / 1837 page 202 / II CéSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR
Le banquier était **libéral**, Birotteau était royaliste;
R718/ BALZAC.H DE / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 830 /
Le **Libéral** et le Royaliste s'étaient mutuellement devinés malgré la savante dissimulation avec laquelle ils cachaient leur commune espérance à toute la ville.

Opposition axiologique
M754/ BALZAC.H DE / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 464 / DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS
Ne soyez donc en ce moment **libéral** que pour vendre avec avantage votre royalisme.
M754/ BALZAC.H DE / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 672 / TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR
Enragé **libéral** et fils de l'Houmeau, Petit-Claud fut le promoteur, l'âme et le conseil secret de l'Opposition de la basse ville, opprimée par l'aristocratie de la ville haute.
R717/ BALZAC.H DE / LA MUSE DU DEPARTEMENT / 1843 page 641 /
L'abbé Duret, curé de Sancerre, vieillard de l'ancien clergé de France, homme de bonne compagnie à qui le jeu ne déplaisait pas, n'osait se livrer à son penchant dans un pays aussi **libéral** que Sancerre, il fut donc très heureux de l'arrivée de Mme de La Baudraye, avec laquelle il s'entendit admirablement.
R718/ BALZAC.H DE / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 898 /
S'ils avaient été là tous deux, il eût été impossible au **libéral** le plus enragé de nier l'aristocratie.

/poltique/
L356/ **BALZAC.H DE** / CORRESPONDANCE T.3 / 1839 page 539 / *ANNéE (1839)*
Croire qu'un homme à qui on accorde le secret de bien des nuances ne saura pas faire pour la gazette ce qui lui faut quand il se plie au jansénisme **libéral** du siècle est un acte bouffon.
R712/ **BALZAC.H DE** / URSULE MIROUET / 1842 page 902 / *DEUXIèME PARTIE*
Les élections de 1830 donnèrent de la consistance aux héritiers qui, par les soins de Désiré Minoret et de Goupil, formèrent à Nemours un comité dont les efforts firent nommer à Fontainebleau le candidat **libéral.**
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 672 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Gannerac et quelques gros négociants commençaient à former dans l'Houmeau un comité **libéral** qui se rattachait par les relations du commerce aux chefs de l'Opposition.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 69 /
Le colonel, l'avocat et Rogron avaient un léger lien dans leur abonnement commun au Constitutionnel, il ne devait pas être difficile au colonel Gouraud de faire un **libéral** de l'ex-mercier, quoique Rogron sût si peu de chose en politique, qu'il ne connaissait pas les exploits du sergent Mercier : il le prenait pour un confrère.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 71 /
Il devint **libéral** en devinant que sa fortune était liée au triomphe de l'Opposition, et végéta dans une mauvaise petite maison de la ville haute, d'où sa femme sortait peu.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 96 /
Au collège de Provins, Vinet, candidat **libéral**, à qui M.. Cournant avait procuré le cens par l'acquisition d'un domaine dont le prix restait dû, faillit l'emporter sur M.. Tiphaine.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 923 /
Le salon du Ronceret, secrètement allié au salon Cormon, fut hardiment **libéral**.
R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844 page 980 /
tandis que les intermédiaires, les gens administratifs, tous ceux qui courtisaient ces hautes puissances, leur rapportaient sur le camp **libéral** des faits et des propos qui prêtaient beaucoup à rire.
S130/ **BALZAC.H DE** / LES EMPLOYES / 1844 page 1034 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
M.. Rabourdin est un **libéral**, abonné au Journal des Débats, journal funeste qui fait la guerre à M.. le comte de Villèle pour servir les intérêts froissés de M.. de Chateaubriand.

M445/ **BALZAC.H DE** / PHYSIOLOGIE DU MARIAGE / 1846 page 1016 / *Deuxième partie : Moyens de défense, Méditation X : Politique maritale*
Un long ministère tory a toujours succédé à un éphémère cabinet **libéral**.

/parti/
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 330 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Pendant la discussion, Lucien avait vu sur les murs les portraits de Benjamin Constant, du général Foy, des dix-sept orateurs illustres du parti **libéral**, mêlés à des caricatures contre le gouvernement.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 422 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Cette feuille, comme la nôtre, appartient au parti **libéral**, tu seras libéral, c'est le parti populaire;
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 444 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Ici tu pourras te livrer dès lors à de tonnantes lamentations sur la décadence du goût, et tu glisseras l'éloge de MM.. étienne, Jouy, Tissot, Gosse, Duval, Jay, Benjamin Constant, Aignan, Baour-Lormian, Villemain, les coryphées du parti **libéral** napoléonien, sous la protection desquels se trouve le journal de Vernou.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 477 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
« Mes enfants, dit Finot, le parti **libéral** est obligé de raviver sa polémique, car il n'a rien à dire en ce moment contre le gouvernement, et vous comprenez dans quel embarras se trouve alors l'Opposition.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 485 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Les hommes sérieux lancèrent quelques phrases profondes d'un ton despotique, les jeunes gens plaisantèrent du parti **libéral**.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843
page 514 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Quelque chose qui puisse arriver, j'aurai conquis un avantage que jamais le triomphe du parti **libéral** ne peut me donner.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 525 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Lucien avait besoin d'un homme sûr dans le parti **libéral** pour faire attaquer les ministériels ou les ultras qui se refuseraient à le servir.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 535 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
- Les ducs de Lenoncourt et de Navarreins ont parlé de vous au Roi, reprit la marquise, ils ont vanté en vous un de ces dévouements absolus et entiers qui voulaient une récompense éclatante afin de vous venger des persécutions du parti **libéral**.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 536 / *DEUXIèME PARTIE, UN GRAND HOMME DE PROVINCE à PARIS*
Voici le fait auquel le parti **libéral** essayait de donner l'apparence de la vérité, mais qui n'a fait que grossir le nombre de ses spirituelles calomnies.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 672 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Le parti **libéral** organisait au fond des provinces son système de résistance légale : il tendit à se rendre maître de la matière électorale, afin d'arriver à son but par la conviction des masses.

M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 718 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
et de plus tu seras obligé d'être le prête-nom du parti **libéral**... C'est moi qui rédigerai ton acte de commandite avec Gannerac;
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 718 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
tu deviendras un personnage du parti **libéral**, un sergent Mercier, un Paul- Louis Courier, un Manuel au petit pied.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 732 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Le plus hardi des enfants perdus du parti **libéral**, il fut surnommé le Courageux- Cérizet.
M754/ **BALZAC.H DE** / ILLUSIONS PERDUES / 1843 page 732 / *TROISIèME PARTIE, LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR*
Une jeune première le força d'aller à Paris y demander à la science des ressources contre l'amour, et il essaya d'y monnayer la faveur du parti **libéral**.
R715/ **BALZAC.H DE** / LA RABOUILLEUSE / 1843 page 314 /
Le soir, au café Lemblin, au café Minerve, le colonel Philippe déblatéra contre le parti **libéral** qui faisait des souscriptions, qui vous envoyait au Texas, qui parlait hypocritement des Soldats Laboureurs, qui laissait des braves sans secours, dans la misère, après leur avoir mangé des vingt mille francs et les avoir promenés pendant deux ans.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 69 /
car il donna, toujours sans le savoir, de la force et de l'unité aux éléments jusqu'alors flottants du parti **libéral** à Provins.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 94 /
L'accession de Mme et de Mlle de Chargeboeuf au ménage et aux idées de Vinet donna la plus grande consistance au parti **libéral**.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 96 /
Le satanique avocat et le rusé colonel jouèrent à M.. et à Mlle Habert un tour encore plus cruel que la présentation de la belle Mlle de Chargeboeuf, jugée par le parti **libéral** et chez les Bréautey comme dix fois plus belle que la belle Mme Tiphaine.
R713/ **BALZAC.H DE** / PIERRETTE / 1843 page 150 /
Vinet avait travaillé le parti **libéral** à ce sujet.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 830 /
Il devint le chef du parti **libéral** d'Alençon, le directeur invisible des élections, et fit un mal prodigieux à la Restauration par l'habileté de ses manœuvres sourdes et par la perfidie de ses menées.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 834 /
Il se serait placé franchement à la tête du parti **libéral** d'Alençon.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 927 /
L'opinion constitutionnelle l'emporta dans l'affaire du curé, dans l'érection du théâtre, dans toutes les questions d'agrandissement pressenties par du Bousquier, qui les faisait proposer par le parti **libéral**, auquel il s'adjoignait au plus fort des débats en objectant le bien du pays.
R718/ **BALZAC.H DE** / LA VIEILLE FILLE / 1844 page 935 /
Mme du Valnoble et son protecteur, qui craignait alors les vengeances du parti **libéral**, se trouvèrent heureux d'avoir un prétexte de venir incognito dans le village où mourut la mère de Suzanne.
R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844 page 989 /
il s'y prêtait même par calcul au-delà des bornes, heureux de faire crier le parti **libéral** à propos d'une concession trop large.
R719/ **BALZAC.H DE** / LE CABINET DES ANTIQUES / 1844 page 1061 /

Fatigué de son ambiguïté politique, il avait résolu secrètement de se mettre à la tête du parti **libéral** et de dominer ainsi du Croisier.
S115/ **BALZAC.H DE** / UN HOMME D'AFFAIRES / 1846page 781 / *à MONSIEUR LE BARON JAMES ROTHSCHILD*
Le parti **libéral** appela son champion départemental LE COURAGEUX CéRIZET.
M764/ **BALZAC.H DE** / SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES / 1847 page 564 / *Première partie COMMENT AIMENT LES FILLES*
dont l'ambition s'était enhardie avec le succès, avait pris sous sa protection un homme venu, du fond d'un département pour faire des affaires à Paris, et que le parti **libéral** voulait indemniser de condamnations encourues avec courage dans la lutte de la Presse contre le Gouvernement de Charles X, dont la persécution s'était ralentie pendant

Corpus Politique

J.-M. Le Pen

Date : vendredi 26 septembre 1997
Sujet : 17ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge

le Code de la nationalité et le droit d'asile vont être réformés dans un sens ultra-**libéral** : l'acquisition de la nationalité française redevient automatique pour tous les enfants nés en France, et les Algériens craignant pour leur sécurité dans leur pays pourront se réfugier systématiquement chez nous. C'est le sens de l'appel que leur a lancé Guigou.
[…]
En matière européenne, pas de surprise : c'est l'accélération de la course à l'Euro. Le PS s'était engagé à 'construire l'Europe, mais sans défaire la France', en s'opposant à la 'dérive **libérale**' de l'Union européenne. Lionel Jospin s'est couché devant les exigences allemandes lors du sommet d'Amsterdam, acceptant de poursuivre la course à la monnaie unique initiée par ses prédécesseurs, et avalisant le 'carcan des 3%' de l'Euro en contrepartie de quelques phrases théoriques sur l'emploi dans le texte final...
[…]
nous réclamons la baisse de la pression fiscale, quand nous défendons les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les cadres, les professions **libérales**, ceux qui créent la richesse et l'emploi, nous défendons le droit à la propriété. Nous défendons aussi le principe de justice élémentaire qui doit protéger les droits acquis des retraités.
[…]
Or, il existe dans le pays une masse énorme de misères, de mécontentements, de désillusions et de désespoirs, mais aussi une force immense d'espérances et de volontés. - Chômeurs jeunes ou de longue durée par millions, Familles appauvries et constamment dépouillées au profit de l'immigration, et qui s'angoissent des risques qui pèsent sur leurs enfants du fait de l'immoralité et de la drogue, Populations chassées de leurs quartiers par l'insécurité ou qui en subissent le joug quotidien, Classes moyennes courbées sous le fouet fiscal : artisans, commerçants, professions **libérales**, fonctionnaires. Pêcheurs, agriculteurs aussi, à qui l'on a volé et la mer et la terre, Ouvriers, employés et cadres acculés au chômage, Retraités et épargnants qui s'angoissent pour leurs vieux jours, Républicains qui voient salir la République par les corrompus et les voleurs, Patriotes qui voient brader la France à l'Europe des trusts et des lobbies mondialistes,

Date : vendredi 01 mai 1998
Sujet : Fête de Jeanne d'Arc du 1er Mai 1998

En choisissant, la voie politique, commune à la Droite et à la Gauche, du mondialisme, on a admis la mondialisation comme une donnée irrésistible et incontournable, on a renoncé à penser, on a renoncé à agir. On a subi une évolution, sans se référer pour la contrôler à des critères de choix qui sont ceux de la vie, de la morale, de la politique.
Nos élites, fourvoyées pendant des décennies dans l'attente du paradis rouge qui n'était qu'un

enfer, se sont laissées avec fatalisme emporter par le torrent d'un **libéralisme** sans freins ni limites, aux dimensions du monde ; tout en essayant pourtant de sauver les structures marxistes qui leur garantissaient leurs privilèges et leurs prébendes.

Date : samedi 26 septembre 1998
Sujet : 18ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge 1998

C'est l'Europe sans frontières douanières, judiciaires et même politiques, depuis Schengen, Maastricht et Amsterdam, qui est la cause première de l'essentiel des problèmes français aujourd'hui !
Les ouvriers et les employés par exemple, qui sont choqués par les décisions de Michelin, doivent encore une fois s'en prendre à Jospin et à Chirac et à tous ceux qui ont le culot de les encourager à faire grève pour détourner d'eux la colère légitime. Si nous étions au pouvoir, le problème ne se poserait même pas. Grâce à une protection raisonnable du marché européen et du marché français, MICHELIN n'aurait pas à sacrifier à la fuite en avant du productivisme au détriment de l'emploi. J'ajoute que les grandes entreprises dans cette confrontation mondiale sont obligées d'être compétitives sous peine de disparition. Avec le socialisant CHIRAC et le **libéralisant** JOSPIN, on peut être assuré que leurs rodomontades n'intimideront personne à l'Organisation Mondiale du Commerce.
Quant au Parti Communiste et à la CGT, d'anticapitalistes viscéraux, ils se sont transformés en partenaires compréhensifs du libre-échangisme et sont passés du prolétariat révolutionnaire au « profitariat » capitaliste.

Date : dimanche 17 janvier 1999
Sujet : Manifestation contre le traité d'Amsterdam à Versailles

La Sécurité Sociale, qui sera demain entre les mains de Bruxelles, risque de passer à la moulinette de l'idéologie ultra-**libérale** de la Commission.
Les Français subissent déjà un considérable nivellement des soins par le bas. Mais dans les années qui viennent et grâce à Amsterdam, il va s'accentuer.
[…]
Mais Gavroche, c'est aussi le symbole de la générosité, du patriotisme du peuple français. Gavroche nous rappelle, hélas, les malheurs de l'ultra **libéralisme** au XIXe siècle. Et ce personnage romanesque nous démontre aujourd'hui que les mêmes causes produisent les mêmes effets.
[…]
Tout repose sur le Front National, c'est-à-dire sur vous, qui êtes venus ici, qui avez traversé la France, non pas pour faire des congrès, des partis et des raisonnements, mais pour vous mettre en ordre de bataille.
Il porte des noms, vous le savez, vous les connaissez RPR, UDF, Camparini, Millon, Bayrou, Madelin, Seguin, Pasqua et le Philippe et le de Villiers.
Leurs farces démocrates, leur démocratie **libérale**, leur alliance, souvent contre nature, leur combat Duduche et Nunuche de grands fauves en peluche.

Date : dimanche 30 avril 2000
Sujet : Congrès 2000 du Front National à Paris

C’est l’Europe, par sa folle politique d’immigration qui cause le désordre dans les banlieues.
C’est l’Europe sans frontières qui, par sa politique ultra **libérale** et libre échangiste, a causé le désordre social du chômage.
C’est l’Europe qui, par son absence volontaire de politique démographique, a semé le désordre dans la chaîne des générations et ramené l’angoisse pour les 3èmes et 4èmes âges.

Date : mardi 01 mai 2001
Sujet : Fête de Jeanne d'Arc du 1er mai 2001 -La bataille de France -

Une pensée affectueuse aussi pour les travailleurs licenciés d’entreprises auxquels ils sont attachés par des liens qui ne sont pas seulement ceux du salaire. Tout doit être fait pour leur permettre de retrouver un emploi. Mais qu’ils se méfient des manipulations de certains syndicats activistes et de leur dénonciation des entreprises et des actionnaires, boucs émissaires de situations causées par l’ultra-**libéralisme** mondialiste, promu ou accepté par les partis de la gauche plurielle.

Date : samedi 18 août 2001
Sujet : La Trinité sur Mer

Quant à notre langue française, ciment de notre unité nationale, elle est aujourd'hui menacée par l'anglo-américain dont certains français, comme Madelin, prônent l'usage dans les manifestations culturelles, comme celle par exemple du bicentenaire de l'économiste **libéral** Frédéric Bastiat, et aussi et surtout, l'extrême médiocrité de l'enseignement du français en France.

Date : dimanche 23 septembre 2001
Sujet : 21ème Fête des Bleu-Blanc-Rouge 2001 - devant plus de 11000 personnes -

L'infantile candidat Madelin, enfant gâté des réseaux de l'ultra **libéralisme**, qui réduit le choc des civilisations à une page entière du Figaro sur, je cite, 'le fascisme islamiste' après le fascisme serbe, le fascisme irakien, sans remonter toutefois à son propre fascisme d'adolescence à Occident.
[…]
Après avoir déjà découvert, en janvier 2001, que l'ultra **libéralisme** c'est l'électricité rationnée, c'est la ville de Sacramento sans lumière, les retraités de Californie risquent de découvrir que la déréglementation, la dérégulation et le capitalisme financier mondial peuvent ne plus assurer le paiement des retraites si la bourse ne fournit plus les dividendes escomptés.
[…]
Depuis le 11 septembre, on sent que **l'ultralibéralisme** et l'ultra libre échangisme, les deux tours idéologiques jumelées qui éclairaient la planète économique, qui devaient supprimer à jamais pour les Nations, nous disait le MEDEF, la nuit de la misère, peuvent elles aussi s'effondrer.

Date : samedi 01 décembre 2001
Sujet : Colloque du Conseil Scientifique du Front National

Privée d'emploi et donc de revenus, une partie de notre population s'appauvrit, tandis qu'on ne compte plus les pays dans lesquels l'esclavage, la malnutrition, et le travail des enfants sont monnaies courantes.
Voilà les fruits vénéneux du **libéralisme** sauvage : la pauvreté en occident, la jungle dans le tiers monde. Est-ce donc cela le nouvel ordre économique mondial ?
Il s'agit bien plutôt d'un désordre économique, qui produit et entretien un gigantesque désordre démographique. Fuyant la misère, les masses du Sud se dirigent vers le Nord qui a commis l'erreur d'ouvrir ses frontières, voire de mettre en place des mécanismes sociaux qui aspirent l'immigration

Date : dimanche 17 février 2002
Sujet : Convention LE PEN 2002 à Lyon

Jacques Chirac n'a pas non plus épargné ses électeurs, slalomant allègrement entre les idées et les convictions, au gré des modes et des influences. En matière d'immigration, il est passé d'une attitude xénophile - en créant le regroupement familial en 1974 - à la tapageuse politique symbolisée par un unique charter des 101 maliens en 1986. De la même façon, il dénonçait « les bruits et les odeurs » en 1991, pour mieux adopter la posture vertueuse de dénonciation de la soi-disant « xénophobie » du FN, lors des élections régionales de 1998. En matière européenne, il a d'abord été, en 1976, l'homme de l'appel de Cochin, le pourfendeur de la supra – nationalité et du « parti de l'étranger », avant d'accepter Maastricht, Amsterdam et Nice, puis d'être l'artisan d'une future « Constitution Européenne » en 2000. Enfin, en matière économique et sociale, il a été tour à tour partisan d'un « travaillisme à la française » en 1974, puis d'un **libéralisme** assez prononcé en 1986, avant d'être le candidat de la lutte contre la « fracture sociale » en 1995.

Date : dimanche 3 mars 2002
Sujet : Politique sociale

Nos dirigeants n'ont visiblement jamais su choisir ce qui était bon pour la France. De chacun des systèmes, l'ultra- **libéral** ou le socialiste, ils ont retenu le pire: l'ultra-libre échangisme face à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre et sans législation sociale ; et à l'intérieur, l'interventionnisme tous azimuts qui nécessite des budgets publics toujours plus lourds et toujours moins bien gérés.
La mondialisation tout d'abord, dans un contexte de crise économique ou de croissance ralentie, a fait des ravages dans notre industrie. Depuis 25 ans, 100.000 emplois ont été perdus dans l'automobile, 100.000 dans la sidérurgie, 150.000 dans le textile, 200.000 dans la mécanique et la fonderie… La liste est longue et affligeante, qu'il s'agisse des plans de licenciements ou des délocalisations d'activités.
L'ultra-**libéralisme** domine l'économie.
Mais la doctrine du « laissez faire, laissez passer », de la permissivité absolue, de l'individualisme forcené, a aussi irrigué tous les domaines de la société. C'est une mentalité profondément destructrice des communautés, quelles qu'elles soient. Toutes les structures fondamentales dans lesquelles l'individu s'enracinait, dans lesquelles il trouvait protection et

réconfort, ont volé en éclat.

Date : mercredi 01 mai 2002
Sujet : Fête de Jeanne d'Arc du 1er mai 2002 - devant plus de 100 000 personnes

N'en déplaisent à certains qui se moquent du chômage de nos compatriotes, pourvu qu'ils payent pour « accueillir ici toute la misère du monde », comme disait Rocard, chaque Français en France doit avoir un travail personnel auquel il donne sa dignité. Nous rejetons le **libéralisme** qui assimile le travail à une marchandise comme le socialisme qui le met au service exclusif de l'Etat.

Date : jeudi 02 mai 2002
Sujet : Meeting de Marseille

Et c'est la désindustrialisation et son cortège de licenciements. Rappelez-vous deux exemples intervenus ces dernières années. Renault-Vilvorde ferme en 1996, Toyota-Valenciennes ferme en 2002, bien que gavé de subventions publiques - prises sous formes d'impôts à tous les contribuables, vous comme moi. La mondialisation entraîne les délocalisations chez Moulinex, les « licenciements compétitifs » chez Lu. Voilà la réalité des faits. On va contre les évidences économiques : oui, il est bien de commercer, mais avec des pays, des sociétés, qui ont des conditions sociales, environnementales, humaines, sensiblement égales aux nôtres. Sinon, on détruit ces sociétés et les nôtres. Et de ce point de vue, le **libéralisme** qui écrase n'est pas meilleur que le socialisme qui spolie.
En réalité, ils sont alliés pour le pire : leur internationalisme foncier les pousse à l'effacement des frontières et à la destruction des nations qui sont le seul véritable rempart à l'exploitation de l'homme par l'homme !

Date : lundi 21 avril 2003
Sujet : Discours de clôture du Congrès du FN à Nice

En 1981, la manœuvre de l'UDF et du RPR pour m'empêcher d'être candidat (retraits sous menace de représailles électorales sur les élus -150-) candidature Gauchon-PFN, preuve s'il était besoin que le pouvoir se sert d'organisations d'extrême droite pour barrer la route à la droite nationale, c'est-à-dire au Front.
Résultat : défaite de GISCARD d'ESTAING, **libéralisme** avancé, vote Jeanne d'Arc, élection de MITTERAND et majorité PS.

Date : jeudi 01 mai 2003
Sujet : Fête de Jeanne d'Arc du 1er mai 2003

Nos pseudo-élites syndicales fourvoyées pendant des décennies dans l'attente du paradis rouge qui n'était qu'un enfer, se sont laissées entraîner par le torrent d'un **libéralisme** sans freins, ni limites, aux dimensions du monde. Tout en essayant pourtant de sauver les structures marxistes qui leur garantissaient leurs privilèges et leurs prébendes.
Le réveil sera terrible quand on devra constater que les acquis sociaux ne peuvent le rester que pour autant qu'ils sont gagés par une prospérité plus grande et qu'en résumé on ne peut pas

faire à la fois l'euro-mondialisme et le progrès social. Les deux objectifs sont incompatibles. C'est clair, l'Euromondialisme c'est la régression sociale.

Date : samedi 11 décembre 2004
Sujet : Conseil National du Front National.

Villiers lui-même, en accord avec Sarkozy, a évoqué la tripartition fonctionnelle des tâches entre l'UDF, pôle centriste de la majorité, l'UMP, pôle **libéral**, et lui-même, auto-proclamé « pôle national » de la grande alliance. C'est ce trimaran qui constitue selon lui le bateau qui a vocation à conduire la France de demain.

J. Chirac

Date : 15 décembre 1995
Sujet : Conseil européen de Madrid. Conclusions de la présidence.

En outre, il faudrait encourager le dialogue afin d'échanger les expériences dans le domaine de l'intégration régionale et de montrer dans quelles conditions le **libéralisme** est compatible, dans les contextes régionaux, avec un système multilatéral ouvert.

Date : 2 mars 1996
Sujet : conférence de presse à l'issu du Sommet euro-asiatique (Bangkok)

Il y a, c'est évident, des cultures différentes dans le monde et cela a toujours été le cas. Néanmoins, la caractéristique de l'histoire moderne est que de plus en plus, un certain nombre de valeurs universelles s'imposent et progressent considérablement. Elles progressent par la force des idées, elles progressent aussi par le caractère de plus en plus **libéral** de nos sociétés et de nos économies.

Date : 4 avril 1996
Sujet : discours devant le parlement libanais à Beyrouth.

Cette conception de la vie publique va chez vous de pair avec un régime économique **libéral**, avec une liberté d'entreprise et de création qui doit permettre à tous les Libanais de donner libre cours à leur génie propre, à leurs talents, à leur sens de l'initiative.

Date : 31 janvier 1997
Sujet : Allocution à l'occasion du XXe anniversaire de l'UNALP (Paris)

La France est aujourd'hui le seul pays qui concilie l'exercice **libéral** de la médecine et le financement collectif des soins.
[…]

Une charte d'installation du professionnel **libéral** est également en cours d'élaboration.

Date : 23 mai 1997
Sujet : lettre de condoléances pour le décès de M. Vargas

Dirigeant de premier plan du Parti **libéral**, plusieurs fois ministre, maire de Bogota, président de la République de 1986 à 1990, c'est incontestablement une grande figure de la vie politique de votre pays qui disparaît ainsi.

Date : 14 juillet 1997
Sujet : intervention à l'occasion de la Fête nationale (Palais de l'Elysée).

Vous savez, si j'ai mis l'accent très fortement sur la nécessité pour l'Europe d'avoir un modèle social européen, c'est parce que je refuse les excès que l'on voit dans les pays anglo-saxons, de la **libéralisation**, de la mondialisation, etc. Nous avons conservé un certain nombre de principes qui fondent l'équilibre de notre société. Mais ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas voir le temps passé et qu'il faut réfléchir avec vingt ans de retard. Il faut impérativement aujourd'hui, si l'on veut avoir une économie qui prospère, si l'on veut avoir de l'emploi, si l'on veut s'adapter au monde, à un monde qui change extrêmement vite, il faut qu'il y ait beaucoup plus de liberté. Il n'y a pas antagonisme entre liberté et solidarité, à condition d'avoir un modèle social européen, mais il faut plus de liberté. Alors certains appellent cela le « **libéralisme** ». Cela m'est égal, mais ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut plus comme on pouvait lorsque nous étions des nations renfermées sur elles-mêmes, enfermer les activités de ceux qui créent, de ceux qui investissent, de ceux qui travaillent, dans des réglementations qui sont totalement obsolètes et absurdes.
[…]
le president - Non, je ne veux pas qu'il s'inspire de l'exemple de Tony BLAIR, parce que je vous ai dit tout à l'heure, avec tout le respect que j'ai pour le Premier ministre britannique, que la France ne pouvait pas aller aussi loin dans ce que l'on appelle la **libéralisation**, la flexibilité, en quelque sorte la remise en cause des garanties et des acquis sociaux. Donc je ne propose pas ce modèle-là, je vous l'ai dit.
a. chabot - Tony BLAIR est trop **libéral** pour vous ?
le president - Oui, Tony BLAIR, est un homme très **libéral**. Je l'observe et je l'écoute dans toutes les discussions internationales, c'est un homme très très **libéral**. Il a peut-être raison, mais c'est l'Angleterre, ce n'est pas la France, et d'ailleurs ils ne réussissent pas si mal au total. Moi, je crois, que l'Etat, aujourd'hui, n'a plus rien à faire dans la gestion des affaires du secteur concurrentiel. Ce n'est pas son rôle. Chaque fois qu'il l'a fait globalement, ou cela s'est mal passé, ou cela a coûté très cher, ce n'est pas son rôle. Son rôle c'est d'ouvrir des espaces de liberté et de s'assurer que ceux qui en profitent n'en abusent pas. Mais vouloir maintenir l'Etat dans des activités de production, nous sommes un des derniers pays à le faire, cela a un autre inconvénient, c'est qu'aujourd'hui nos grandes entreprises ne peuvent plus vivre sans des alliances, notamment européennes. Si l'on veut que les intérêts de la France soient sauvegardés, il faut qu'ils le soient dans un contexte compétitif avec notamment les Etats-Unis, l'Extrême-Orient ou le Japon. Il faut donc pouvoir faire des alliances européennes. Vous savez, aujourd'hui, les pays modernes ne vont pas s'associer, ne voient pas leurs entreprises privées s'associer avec des entreprises publiques, c'est-à-dire qui peuvent être soumises à des considérations qui n'ont rien à voir avec l'évolution du marché. C'est un danger.

Date : 14 novembre 1997
Sujet : interview accordée à la communauté des radios publiques de langue française (Hanoï)

le president - Alors, le progrès social et l'ouverture économique s'accompagnent forcément d'un progrès dans le domaine des Droits de l'Homme, parce qu'on ne peut pas être un système **libéral** sur le plan économique, accepter les libertés qui sont nécessaires pour les transactions, pour les affaires, et puis rester fermé sur le plan politique.

Date : 12 janvier 1998
Sujet : discours pour l'ouverture des troisièmes rencontres de la conférence des comités d'éthiques européens.

Chaque examen indiqué, chaque médicament prescrit, chaque acte pratiqué doivent être réellement nécessaires à la santé du malade, qu'il s'agisse de l'hôpital public ou du secteur **libéral**.

Date : 21 février 1998
Sujet : conférence de presse conjointe avec M. Helmut Kohl (en Pologne).

Il est normal que nous fassions tout ce qui est possible pour qu'en Russie, à Moscou, l'Etat de droit, un ordre économique **libéral**, un système socialement supportable, puisse se faire place.

Date : 30 juillet 1998
Sujet : lettre adressée à M. Hashimoto à la suite de sa fin de fonction au poste de Premier ministre du Japon.

Au lendemain de votre élection à la tête du parti **Libéral** Démocrate et de votre accession aux hautes fonctions de Premier ministre du Japon, je souhaite vous adresser mes très sincères félicitations et mes voeux de réussite.

Date : 25 octobre 1998
Sujet : conférence de presse conjointe avec M. Jospin à l'issu de la réunion informelle des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union européenne (Autriche)

deuxième chose que je voudrais dire, c'est que si on se réfère au modèle européen, s'il y a un modèle européen, aussi fragilisé qu'il ait pu être et quelles qu'aient été les évolutions qui se sont produites au cours des quinze dernières années dans le sens d'un **libéralisme** idéologique, à mon sens excessif, s'il y a un modèle européen, celui qui a été construit à travers le XIXe siècle, le XXe et plus particulièrement à partir de 1945 et, de toute façon quels qu'aient été les gouvernements, qu'ils aient été de gauche ou de droite, qu'ils aient été socio-démocrates, ou qu'ils aient été conservateurs ou socio-chrétiens, cela a été quand même une certaine recherche d'équilibre entre l'économique et le social, entre l'individuel et le collectif, entre la conservation et le progrès. Ce modèle, il nous est commun.

Date : 14 mars 2000
Sujet : discours pour les assises de l'Hospitalisation publique (Villepinte)

La mise en place des réseaux de soins prévus par la réforme de 1996 permettra d'organiser contractuellement la collaboration entre hôpital et secteur **libéral**.

Date : 2 février 2001
Sujet : discours à l'occasion du congrès de l'Union nationale des professions libérales (Paris)

L'exercice **libéral** concilie le respect d'une tradition professionnelle exigeante et un souci permanent d'adaptation au service de nos concitoyens.
[…]
Le professionnel **libéral** se distingue par le respect de règles fondamentales parfois héritées d'un long passé.
[…]
Je sais que vous veillez à ce que cette évolution se fasse dans le respect des règles déontologiques qui font la spécificité de l'exercice **libéral**.
[…]
C'est pourquoi vous avez pris des initiatives visant à faire reconnaître et à défendre vos spécificités tant dans le cadre de l'OMC qu'au plan communautaire où vous demandez l'édiction d'une charte de l'exercice **libéral**.
[…]
Malgré ces atouts, malgré ces succès incontestables, vous vous interrogez sur l'avenir de l'exercice **libéral** dans notre pays.
[…]
Elle concilie financement collectif et exercice **libéral**.
[…]
Je pense à la nécessité de créer un statut du collaborateur **libéral**, statut adapté à la spécificité de vos modes d'exercice et favorable à l'emploi des jeunes diplômés.
[…]
Je pense enfin à la réduction du temps de travail, qui doit être naturellement adaptée aux caractéristiques de l'exercice **libéral**.

Date : 11 septembre 2001
Sujet : discours au Space de Rennes

Nul par ailleurs on ne voit se dessiner de projet alternatif sérieux car les pays qui plaident pour une réforme radicale de la politique agricole commune ont des objectifs totalement contradictoires : **libéralisme** accru pour les uns, " tout biologique " pour les autres.

Date : 29 août 2002
Sujet : discours à l'occasion de la réception des ambassadeurs.

Le modèle **libéral** et démocratique progresse aujourd'hui dans le monde, et il faut s'en réjouir.

Date : 3 septembre 2002
Sujet : conférence de presse à l'issue du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg)

Il ne serait pas anormal qu'une partie, modeste, mais les chiffres sont considérables, de ces richesses soit ponctionnée pour permettre d'améliorer la solidarité internationale et le développement durable. Les besoins sont à la fois très importants mais relativement modestes. Il est admis par tous les experts et indiqué par la Banque Mondiale que l'ensemble de l'aide publique au développement, qui est aujourd'hui de l'ordre de 50 milliards d'euros, si on la doublait, on pourrait alors éradiquer, disent les experts, le mot n'est pas très joli, mais c'est celui qu'on utilise habituellement, la pauvreté dans le monde. 50 milliards, c'est beaucoup mais, si l'on compare cela à l'ampleur de la richesse créée par les échanges dus à la mondialisation, c'est peu. D'où la nécessité, à mon avis, d'une forme de taxation. Alors, je pense que cette affaire aurait pu progresser utilement s'il n'y avait pas eu une interférence brutale de ce que l'on peut appeler une fausse bonne idée, qui était la taxe Tobin, dont l'auteur a d'ailleurs lui-même indiqué qu'elle était totalement inadaptée à l'objectif que certains voulaient lui donner. Et, du coup, cela a décrédibilisé cette idée et tous ceux qui étaient hostiles à toute entrave au **libéralisme** ont été trop heureux de dire : "vous voyez bien tout cela n'est pas sérieux".

Date : 21 février 2003
Sujet : conférence de presse conjointe avec M Biya, M. Mbeki et M. Annan à l'issue de la 22e Conférence des Chefs d'Etat d'Afrique et de France (Paris)

Quelle que soit l'affirmation justifiée que le **libéralisme** est mondial, que la mondialisation impose un traitement égal de tous par rapport aux règles économiques, je crois que cette affirmation comporte des limites et qu'il est légitime et normal, les choses étant ce qu'elles sont, que l'Afrique bénéficie d'un régime au moins temporaire, disons pour les dix prochaines années, d'un régime commercial, d'un traitement commercial privilégié.

Date : 10 mars 2003
Sujet : interview télévisée

QUESTION - Mais vous ne craignez pas des mesures de rétorsion, par exemple un embargo économique sur un certain nombre de nos produits ?
LE PRESIDENT - Monsieur POIVRE d'ARVOR, cela n'a pas de sens. D'abord parce que je connais trop les Américains pour imaginer qu'ils puissent utiliser ce genre de méthode.
QUESTION - Ils l'ont déjà fait par le passé à
LE PRESIDENT - Sur des détails. Ils sont un pays **libéral**, ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique. C'est un pays **libéral** et, surtout, nous ne sommes plus dans les années 1960-1970, nous sommes dans un monde mondialisé, globalisé, avec des organisations internationales. Le commerce, aujourd'hui, cela relève de l'Organisation Mondiale du Commerce, cela relève de l'Union européenne. Si les Américains voulaient prendre des dispositions à l'égard de la France, il faudrait qu'ils les prennent à l'égard de toute l'Europe, y compris l'Angleterre. Donc tout cela n'est pas sérieux.

Date : 4 juillet 2003
Sujet : discours à l'occasion du Centenaire de la conférence de Bâtonniers (La Sorbonne)

L'enjeu essentiel me paraît être de concilier aussi efficacement que possible le caractère **libéral** de la profession d'avocat, auquel vous êtes si justement attachés, et le cadre collectif dans lequel elle est de plus en plus amenée à s'exercer.

Date : 29 août 2003
Sujet : discours lors de la XI conférence des ambassadeurs.

Contrairement aux idées reçues, la démarche de l'OMC est à l'opposé d'un **libéralisme** sauvage et sans frein. C'est la conviction optimiste, mais réaliste, que l'ouverture et la liberté profitent aux sociétés humaines pourvu qu'elles soient encadrées par des lois qui protègent les plus vulnérables. Le succès de Cancun et du cycle de Doha sera bien le succès du développement.
Chacun doit aborder cette échéance dans un esprit ouvert et constructif.

Date : 29 avril 2004
Sujet : conférence de presse sur l'Europe.

LE PRESIDENT: Vous savez, je crois que vouloir faire du social et que du social, c'est-à-dire de la redistribution, ou vouloir faire du tout **libéral**, ce sont deux voies qui conduisent toutes les deux à une impasse.

Date : 8 octobre 2004
Sujet : conférence de presse à l'issu du 5ème sommet de l'ASEM à Hanoï.

Il y a un certain nombre de bons esprits, s'appuyant sur des raisonnements économiques indiscutables, qui considèrent que le **libéralisme** et la mondialisation sont les clés de tous les progrès, et que par conséquent ces clés doivent être totalement utilisées, et qu'il n'y a pas, à ce sujet, de réserves ou de précautions à prendre. Je suis tout à fait partisan d'une économie **libérale** et de marché et de la mondialisation, pour une raison simple, c'est que la mondialisation facilite les échanges et les échanges sont créateurs de richesses. Mais, quand on regarde les résultats, on voit bien le côté positif, l'actif en quelque sorte du bilan, mais on a tendance parfois à sous-estimer le passif. Le passif, c'est que, certes, les pays riches s'enrichissent et ont tendance d'ailleurs à distribuer cette richesse mieux que par le passé, mais les pays pauvres, je ne dirais pas qu'ils s'appauvrissent, ce n'est pas vrai, mais ils stagnent. Par conséquent, la différence s'accroît, et dans un monde médiatisé comme il l'est, où chacun sait ce qui se passe ailleurs, cela a des conséquences morales et politiques extrêmement fortes, dont je pense qu'on sous-estime l'importance. Alors, il peut y avoir des politiques de correction, et on a dit, il y a quatre ans, dans un grand élan de générosité à l'ONU, on va fixer des objectifs que l'on a appelés les objectifs du millénaire. Les objectifs du millénaire, c'est la réduction de la pauvreté, en gros de moitié en quinze ans. On ne peut qu'y souscrire. Seulement, il apparaît aujourd'hui, alors que l'on va avoir franchi le premier tiers de la période de référence, qu'on n'a pas fait de progrès, qu'il n'y a strictement aucune espèce de chance qu'on atteigne les objectifs du millénaire, aucune. Quand on s'interroge, on entend très fort la

voix de ceux qui sont riches, on n'entend pas beaucoup la voix de ceux qui sont pauvres. Eh bien, c'est peut-être en train de changer.

Date : 26 novembre 2004
Sujet : interview accordée à TV5 et RFI à l'occasion du Xème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage

LE PRESIDENT Vous savez, il y a certains pays qui, au nom du **libéralisme**, sont très réservés et même hostiles à quelque forme que ce soit de taxation internationale même si, je le répète, c est quasiment invisible compte tenu de l ampleur des masses en jeu.

Date : 28 novembre 2004
Sujet : message lors du congrès pour un mouvement populaire

Avec Alain Juppé, vous avez forgé un parti moderne, un parti ouvert au débat, un parti riche de toutes les traditions de l'héritage gaulliste, démocrate chrétien, **libéral**, radical, social et indépendant.

A. Madelin

Date : 17 décembre 1996
Sujet : discours à Paris

La pensée **libérale**, avant d'être une pensée économique, est une pensée philosophique, juridique et politique de libération de l'homme.

Date : 2 avril 1997
Sujet : Réplique-Côte d'Azur

Il ne faut pas réduire la pensée **libérale** à quelques recettes économiques. C'est une pensée philosophique, juridique, de confiance dans la personne, dans sa liberté et dans sa responsabilité. C'est aussi une certaine idée de l'organisation de la démocratie, à partir de la base et d'une autonomie des collectivités locales.
[…]
Le **libéralisme**, c'est aussi une certaine idée du droit et de l'état de droit. Or aujourd'hui, on a trop souvent le sentiment de vivre dans une société où le droit n'est pas le même pour tous, où la loi des plus forts l'emporte sur le droit des plus faibles et des plus modestes.

Date : 5 avril 1997
Sujet : « A 1000 jours de l'an 2000 », IDA Paris.

S'il est vrai que la France a fait le tour de toutes les politiques étatiques possibles, il est vrai aussi qu'on n'y a jamais pratiqué une politique vraiment **libérale**. C'est aujourd'hui la voie qu'il faut choisir.
[…]
Une politique **libérale** c'est une politique qui part d'un principe : la confiance dans l'individu libre et responsable. L'expérience nous montre que cette confiance est et reste le principal moteur de la prospérité et du progrès social.
[…]
Une politique **libérale** est une politique de citoyens responsables qui n'attendent pas que l'Etat résolve tous les problèmes à leur place mais qui lui demande de faire en sorte qu'il les laisse résoudre les problèmes qu'ils peuvent résoudre mieux que lui.

Date : 23 avril 1997
Sujet : Le Monde

Choisir la voie **libérale**, c'est mettre la France à l'heure de l'Europe et du monde. C'est redonner aux Français des perspectives d'avenir et d'emplois. C'est donner aux jeunes un autre horizon que celui d'une société bloquée, d'une montagne de dettes et d'un ascenseur social en panne. C'est retrouver l'esprit de conquête.

Date : 28 mai 1997
Sujet : discours à Chambéry

Il s'agit de retrouver la voie **libérale** française ; celle qui s'exprime par la liberté bien sûr, mais aussi par l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité devant la loi ; et la fraternité, c'est-à-dire un système de solidarité qui assure les sécurités essentielles et ne laisse personne au bord du chemin.

Date : 5 juin 1997
Sujet : Paris-Match

Le **libéralisme** conduit à une remise en cause des privilèges, des réseaux de connivence et de pouvoir, de gauche comme de droite, qui se sont construits au fil des décennies. La nomenklatura française, on peut le comprendre, n'aime pas les idées qui remettent en cause son pouvoir et ses privilèges. Elle rêve d'une perestroïka, c'est-à-dire de demi-réformes, de demi-mesures qui infléchissent le système tout en préservant les privilèges.

Date : 1997
Sujet : *Le contrat avec les français*

Une politique **libérale** est une politique qui favorise le meilleur emploi des talents et des énergies et qui donne à chacun sa chance et sa place dans la société.
[…]

Une politique **libérale** est une politique profondément attachée à la justice, à l'égalité devant la loi et à l'égalité des chances. Le progrès n'est acceptable que s'il ne laisse personne au bord du chemin.

Date : octobre 1997
Sujet : Le nouveau contrat social des libéraux

Il nous faut aujourd'hui imaginer et construire le contrat social **libéral** d'une société moderne qui sache tirer les leçons de la crise de l'Etat-providence tout en restant fidèle à l'idéal de justice sociale de notre modèle européen.

Date : 17 octobre 1997
Sujet : Libération

Chacun a la liberté de poursuivre son propre bonheur, conseillé par son propre jugement. Tant que l'exercice de cette liberté se fait dans la sphère privée et ne porte pas atteinte à autrui, le caractère moral ou immoral de l'exercice de cette liberté relève de l'éthique privée et non de la philosophie politique.

Date : 8 décembre 1997
Sujet : Marianne

Il est vrai qu'il n'est pas politiquement correct d'être **libéral** en France. Les **libéraux** dérangent le conformisme de la pensée, les situations acquises et les privilèges.

Date : 4 septembre 1998
Sujet : Le Figaro

Une politique **libérale** est la seule vraie politique alternative à la politique du nouveau socialisme d'aujourd'hui parce qu'il ne reste rien du socialisme que nous combattions dans les années 80. Il a été enterré avec la chute du mur de Berlin et Tony Blair. Qui fait encore aujourd'hui l'éloge de la dépense publique, des nationalisations, du contrôle des prix, de la monnaie, de la télévision ou de la radio ? Mais si les socialistes ont changé, ils continuent de prolonger la pensée dominante du XXème siècle, à savoir une confiance exagérée dans l'Etat et dans l'action collective.

Date : 17 octobre 1998
Sujet : discours « un libéralisme politique »

Le **libéralisme** politique, c'est aussi des règles du jeu, des institutions modernes pour accompagner cette confiance dans l'homme, dans sa liberté et sa responsabilité.

Date : 10 septembre 1999
Sujet : discours DL

La mondialisation des échanges entraîne la dénationalisation des économies et la perte de pouvoir des Etats. La mondialisation entraîne la concurrence des Etats et donc la nécessité de profondes réformes de l'Etat, d'avoir des systèmes publics législatifs, réglementaires, des services publics compétitifs.

Date : 21 septembre 1999
Sujet : discours DL Portorico

Il faut avoir l'audace d'un changement fort, d'une alternance moderne, d'une alternance **libérale**

Date : 20 décembre 1999
Sujet : Libération

Le libre échange est un jeu gagnant pour tous, donc positif. Les Cassandre qui le combattent, se sont trompés. On nous a toujours dit par exemple que l'emploi des pays riches allait être ruiné par les pays pauvres. Faux ! les bénéfices de la croissance touchent à terme tout le monde.

Date : 25 avril 2000
Sujet : Discours AN

La pensée **libérale** ne donne pas la priorité à l'économie. C'est d'abord une philosophie de la liberté et de la responsabilité personnelle. Ce n'est pas le primat de l'économie mais le primat du droit et de la justice.

Date : 29 juin 2000
Sujet : Le Figaro

Le **libéralisme** est le produit d'une quête millénaire du vrai et du juste fondée sur une conception de l'universalité humaine.
[…]
La liberté a deux limites : celle du droit, et celle de la morale. C'est ainsi que **le libéralisme** considère que la liberté n'est rien si elle n'est pas accompagnée, voire corrigée, par une éthique de la responsabilité personnelle.
[…]
La confiance dans l'homme constitue le fondement essentiel de la pensée **libérale.**

Date : 17 janvier 2001
Sujet : Intervention à l'assemblée Nationale

Il est vrai que les idées que je viens de défendre appartiennent plutôt à la tradition **libérale** et indépendante, celle de Montesquieu, Benjamin Constant et Tocqueville. Mais on les retrouve aussi, avec Proudhon, aux origines du socialisme français.
On les retrouve encore dans la tradition syndicale française avec Henri Tolain, fondateur de l'internationale ouvrière, qui disait : " nous ne demandons qu'une chose qu'on nous laisse faire nos affaires nous-mêmes " ; et, n'en déplaise à Monsieur Chevênement, dans la vraie tradition républicaine, celle de ses pères fondateurs, républicains **libéraux**, Gambetta, Jules Ferry, Waldeck Rousseau, qui est à la fois une école de vertu et de principes mais aussi une tradition de confiance dans la liberté et dans la responsabilité. Il n'est qu'à relire l'éloge de la décentralisation et des libertés locales que faisait Jules Ferry dans sa célèbre lettre " Quand la province voudra… ".

Date : 6 février 2001
Sujet : Intervention à l'Assemblée nationale

La nécessité, c'est l'urgence que vous aviez à élaborer un mécanisme de substitution. Certes vous auriez pu suivre le chemin que beaucoup vous suggérait à gauche, la voie de la facilité, celle d'une augmentation artificielle du SMIC. Vous avez hésité. Mais au terme d'un un vrai psychodrame idéologique au sein de votre majorité plurielle, vous avez finalement choisi une autre direction à mes yeux bien meilleure, celle du crédit d'impôt.
Je mesure ce qu'un tel choix représente pour vous. Car il est vrai que pour vous le crédit d'impôt souffre d'un péché originel : c'est une idée **libérale**, conçue et proposée dans les années 60 par Milton Friedman et les économistes de l'école de Chicago.
Cette idée a été mise en œuvre aux Etats-Unis par l'administration Reagan avec l'Earned Income Tax Credit, en Angleterre par John Major puis il est vrai par Tony Blair avec le Working Family Tax Credit, et tout récemment en Belgique, pays qui nous est proche, par son système social et fiscal par le gouvernement **libéral** de Guy Veroshtadt.

Date : 22 janvier 2002
Sujet : discours « mon contrat avec les français »

Ministre de l'Industrie, j'ai donné l'exemple de la réduction des dépenses publiques, en diminuant les dépenses de mon ministère, en supprimant cinq directions, et une demi-douzaine d'organismes budgétivores et inutiles. J'ai contribué à **libéraliser** le secteur des télécommunications et à réussir les premières privatisations industrielles.
[…]
Parce que dans le nouveau monde et la nouvelle économie je crois plus que jamais à l'entreprise, aux petites entreprises, aux entreprises familiales, au travail indépendant, aux professions **libérales**, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux très petites entreprises, aux entrepreneurs individuels,
parce que 14 millions de Français ont aujourd'hui envie de créer leur entreprise, de se mettre à leur compte ! Ils étaient dix fois moins nombreux il y a dix ans. Quelle révolution !
[…]
parce que les 35 heures représentent une incroyable facture de plus de 100 milliards de francs déjà, et parce qu'elles ont créé une fracture entre les Français, entre ceux qui en bénéficient et

ceux qui, commerçants, agriculteurs, professions **libérales**…les paient par leurs 50 ou 60 heures de travail hebdomadaires.

Date : 9 novembre 2004
Sujet : discours, Paris La mutualité

Mais cette France, nous pensons la défendre mieux que d'autres. parce que pour nous la première des politiques sociales, c'est la croissance et la création d'emploi.
Ce qui montre d'ailleurs au passage qu'il est absurde d'opposer réformes **libérales** et réformes sociales car c'est avec le plein-emploi qu'on réintègre les exclus du marché du travail, que l'on réduit la précarité, que l'on améliore la fiche de paie et le pouvoir d'achat des salariés
[…]
Ce sont ces valeurs qui font le cadre qui permet l'expression des choix de vie de chacun. Et bien évidemment il serait absurde de vouloir expulser les valeurs religieuses, répudier notre héritage, absurde de ne pas faire place dans notre pays à un Islam de France, compatible avec les valeurs de la République et de la démocratie **libérale**. Et je le dis d'autant plus volontiers que je suis de ceux qui très tôt ont dénoncé l'Islamisme radical, les dangers qu'il faisait courir au monde depuis les bases arrières des terroristes installés en Afghanistan sous la protection de l'odieux régime taliban.